



**HAL**  
open science

**Représentations de la démocratie dans les manuels scolaires du XXI<sup>e</sup> siècle : un prototype scolaire décevant, mais un défi relevé avec la définition péricléenne sur le partage du pouvoir par le mérite**

Jacqueline Michel

► **To cite this version:**

Jacqueline Michel. Représentations de la démocratie dans les manuels scolaires du XXI<sup>e</sup> siècle : un prototype scolaire décevant, mais un défi relevé avec la définition péricléenne sur le partage du pouvoir par le mérite. Linguistique. Université Paul Valéry - Montpellier III; Université ionienne de Corfou (1984-..), 2020. Français. NNT : 2020MON30031 . tel-03191283

**HAL Id: tel-03191283**

**<https://theses.hal.science/tel-03191283>**

Submitted on 7 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# THÈSE

## Pour obtenir le grade de Docteur

Délivré par Université Paul Valéry

Préparée au sein de l'école doctorale E58  
Et de l'unité de recherche LLACS  
Spécialité : Études Néo-helléniques

Présentée par Madame Jacqueline HOFER

**« REPRESENTATIONS DE LA DEMOCRATIE DANS LES MANUELS SCOLAIRES DU DEBUT DU XXI<sup>e</sup> - « Un prototype scolaire décevant, mais un défi relevé avec la définition péricléenne sur le partage du pouvoir par le mérite »**

Soutenance le 11 décembre devant le jury composé de

M. Nicolas PAPADIMITRIOU, Professeur émérite, Président du jury  
Département d'Études néo - helléniques,  
Université Ionienne, (Corfou, Grèce)

M. Constantin ANGELOPOULOS, Professeur, Directeur de la thèse  
Département d'Études néo - helléniques,  
Université Paul Valéry, Montpellier 3

M. Dimitrios ANOYATIS – PELÉ, Professeur, Directeur de la thèse  
Département d'Histoire,  
Université Ionienne, (Corfou, Grèce)

Mme Fryni KAKOGIANNI DOA, Maître de conférences, Rapporteur  
Département d'Études Françaises et  
Européennes, Université de Chypre

Mme Elisa HATZIDAKI, Maître de conférences,  
Département d'Études néo - helléniques,  
Université Paul Valéry, Montpellier 3

M. Yiannis IOANNOU, Professeur,  
Département d'Études Françaises et Européennes,  
Université de Chypre



IONIAN UNIVERSITY

Faculty of History,

Translation and Interpreting

HISTORY DEPARTMENT



## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>5</b>
<b>RESUME EN ANGLAIS .....</b>	<b>7</b>
<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>28</b>
<b>ABREVIATIONS ET ACRONYMES .....</b>	<b>31</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>32</b>
<b>1° PARTIE : FABRICATION D’UN PROTOTYPE DEMOCRATIQUE THEORIQUE</b>	
<b>INSUFFISANT : DEFINITION THEORIQUE DELA DEMOCRATIE .....</b>	<b>42</b>
<b>I. DEMOCRATIE : UN REGIME PENSE A TRAVERS LA SOUVERAINETE POLITIQUE</b>	<b>44</b>
<b>A. ENTREPRISE SOUVERAINE TIRAILLEE ENTRE DEUX LOGIQUES DE SITUATION .....</b>	<b>46</b>
<b>B. EXERCICE DE LA SOUVERAINETE MAL ANCRE DANS LA QUESTION DEMOCRATIQUE.....</b>	<b>63</b>
<b>C. EXPRESSION DE LA SOUVERAINETE POPULAIRE CONFRONTEE A UNE QUALITE DIFFERENTE D’ATTENTE DU PASSE.....</b>	<b>82</b>
<b>II. PARTICIPATION AU POUVOIR : UN CHAMP D’INITIATIVE PEU FORMALISE</b>	<b>109</b>
<b>A. PARTICIPATION : DES OPTIONS CLAIREMENT DIFFERENCIEES .....</b>	<b>110</b>
<b>B. UNE EXPLICATION PAR LES GOUVERNANTS OU LES GOUVERNES.....</b>	<b>135</b>
<b>C. GOUVERNER SANS DECIDER / DECIDER SANS GOUVERNER : DEUX PROTOTYPES .....</b>	<b>149</b>

III. CITOYENNETE : PENSER LA VIE POLITIQUE A TRAVERS L'ESPRIT D'EGALITE	164
A. IDEAUX DE CITOYENNETE : DEUX TRADITIONS QUI NE SE RECOUPENT PAS.....	165
B. UNE APPROCHE INTEGREE DE LA CITOYENNETE DEMOCRATIQUE PAR L'EGALITE.....	179
C. INCOMPLETUDE THEORIQUE : GOUVERNER, AU DELA DE L'UNIFORMITE, UNE DEMANDE DE SENS ORIENTEE SUR UNE FORME DE LEADERSHIP DEMOCRATIQUE .....	193
Synthèse 1ere partie .....	235
2° PARTIE : CONSTRUCTION DOMINANTE DU PARTAGE DU POUVOIR SELON LE MERITE : DEFINITION PERICLEENNE DE LA DEMOCRATIE .....	238
I. LE CAPTER PAR LES GUERRES MEDIQUES	241
A. TRIOMPHE DE LA DEMOCRATIE : EXPLOITATION DES VICTOIRES DE MARATHON ET DE SALAMINE .....	242
B. DYNAMIQUE DES CONTRAIRES EXPLOITES SUR L'OPPOSITION RICHES/PAUVRES.....	274
C. ENJEUX DE LA DEMOCRATIE PLACES SOUS LES EFFORTS DES HEROS DE SALAMINE.....	295
II. ORGANISER LA CONCURRENCE ENTRE LES CITOYENS SUR UN DOUBLE IMPERATIF : D'EGALITE ET D'AUTONOMIE	329
A. INTERPRETER LES ENJEUX ISONOMIQUES PAR LE MERITE : PARTICIPATION ET DEMOCRATIE	331
B. UNE MANIÈRE AUGMENTEE DE VIVRE EN SOCIETE PAR LES BONNES CONDUITES : DEMOCRATIE.....	348
C. –TRADUCTION OPERATIONNELLE PAR LE MERITE : LES ARRANGEMENTS POSSIBLES EN DÉMOCRATIE.....	368
III. STIMULER UN SECOND SOUFLE SUR LA RECHERCHE D'UNE CITOYENNETE ACTIVE	391
A. ...GRACE A L'ESPACE PUBLIC, LIEU DE JUSTIFICATION DES PROBLEMES DE LA CITE .....	394
B. ...GRACE A LA MISE EN EXERGUE DE L'ACTION POLITIQUE SUR LA MATERIALITE DES LIEUX..	415
C. ...GRACE A L'INFLEXION MODERNE DE LA CITOYENNETE ANTIQUE SUR LA MANIERE DE SE GOUVERNER A L'EXEMPLE D'UN LEADER RESPECTE .....	444
Synthèse 2ème partie .....	484





<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>487</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>490</b>
<b>TABLE DES ANNEXES .....</b>	<b>491</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>531</b>
<b>TABLE DES INDEX .....</b>	<b>540</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>546</b>



## REMERCIEMENTS

A la patience et à l'intérêt de mes proches,

Un grand merci à Florent et à son investissement en anglais. Nous avons pu échanger sur mon sujet de manière intéressante.

A la relecture précieuse de Véronique, qui m'a permis de corriger certaines maladresses.

A Monsieur Angélopoulos, directeur de thèse

Qu'il puisse trouver ici un modeste écho de l'expression de ma reconnaissance pour sa bienveillance et sa disponibilité si précieuses dans cette superbe aventure qui n'était pas gagnée d'avance.



*La démocratie n'est pas dans l'origine populaire du pouvoir, elle est dans son contrôle.  
La démocratie, c'est l'exercice du contrôle des gouvernés sur les gouvernants. Non pas une  
fois tous les cinq ans, ni tous les ans, mais tous les jours<sup>1</sup>*

**Alain, philosophe**

---

<sup>1</sup> Citation d'Alain, philosophe, de son vrai nom Emile-Auguste CHARTIER, (3 mars 1868-2 juin 1951) <https://citations.ouest-france.fr/citation-alain/democratie-origine-populaire-pouvoir-contrôle-100975.html>



## RESUME EN ANGLAIS

### **“Representations of democracy in school textbooks at the beginning of 21st century An educational prototype below expectations but a challenge solved through the Periclean definition about distribution of power and merit”**

Our work aims at questioning the image of democracy in the French history textbooks, for the sixth grade, from a discussion organized between two definitions of democracy, which allows questioning the participative dynamics (1) in the light of a theoretical model, erected as an ahistorical prototype, and (2) in the light of the Athenian Periclean model of the 5th century BC.

For our comparative approach, we will defend the virtues of a controlled anachronism to look for the current ambitions displayed in history textbooks, in particular about the question of participation in public affairs by focusing on a specificity proposed in the history lesson: Athenian democracy.

Today, democracy is a predominant form of government worldwide, so much so that more countries are endowed with democratic regimes than with forms that are not. Nevertheless, it is no cause for celebration, as the very alarming publication of the Economist group "intelligence unit" reports a global setback for democracy in 2019 and a substantial movement of popular protests for this second decade of the 21st century.


As for France, our country stands in the 20th position only. France is experiencing a democratic uneasiness on one type of data, that is, the consistency of its citizen participation<sup>2</sup>. A strong deterioration in this data category, along with the lack of vigor of a second type of data, its "democratic political culture", push the country towards imperfect democracies.

This urging topical issue is placed under the spotlight of a more participatory form of democracy for the French people, as recently demonstrated by the mobilization of the "yellow vests" and the "night up" movement.

This gloomy context is in line with our ambition to report on the way French history textbooks use the characteristics of ancient democracy and how they communicate on its culture of results, to explain the public participation of citizens in concerns by which they are affected.

---

<sup>2</sup> Appendix XX: Chart Ranking by countries – Democracy Index - 2019 – source: The Economist - <http://www.eiu.com/democracy-2019>.



One understands the interest in bringing a reflection on the workings of ancient citizenship, in particular on how to give citizens direct control over the city affairs, and on the pride of participating in public events, to exchange with contemporary citizenship on the trademark of representative democracies.

The knowledge of the strong points of ancient citizenship, regulated by democracy, is part of a very specific problem: "*How did the Athenians keep democracy alive in the city in the 5th and 4th century BC?* ».

This school problematic articulates democracy on a reflection on citizenship defined by the margins of maneuver of individuals in the vision of the Athenian regime.

In order to place the problem, one will understand that the concern is not inherent to the historical production itself, but to the production of the truth contingent on the political character of the scholastic contents that were studied, tackling with Athens and its society organized around the democratic fact.

The heart of the thesis is based on the school history of democracy, agreed upon on the city of the Athenians in the 5th-4th centuries B.C., in the history program of the 2009 academic year, for the sixth grade.


Placing ourselves in the historical perspective of our thesis initiated in 2015, we strive to provide an update of our work.

The purpose of the present reflection is to demonstrate the validity of our thesis prepared in 2015, under the effect of the 2009 academic program (special official bulletin of the French National Education system n°6 of August 28, 2008). This thesis took place right before Najat Vallaud Belkacem's reform regarding middle school, which was called "*better learning for better success*". This reform regarding the sixth-grade curriculum was planned for the beginning of the 2016 academic year.

Confronted with the representativeness of our sources, we are aware of the optical effect of a topicality provided by the study of six history textbooks (Belin, Bordas, Hachette, Hatier, Magnard, Nathan). These are not the only textbooks which were used in 2015<sup>3</sup>, but these six major publishers amount to 95% of school publishing through their membership in the Union of national publishers. In addition, at the beginning of our study, our audit of all the public and

---

<sup>3</sup> One can think about the collaborative textbook co-written by a community of 3,000 teachers and which was launched online: "[lelivrescolaire.fr](http://lelivrescolaire.fr)".



private high schools in Vaucluse strictly confirmed the use of these six textbooks selected in our thesis proposal.

From the point of view of the longevity of the textbooks studied, we referred to the IGEN report of 2012<sup>4</sup>, recalling that textbooks slowly react to change, from every point of view, and that their conservation in the hands of an age group varies between five and six years on average. By our questionnaire distributed to these same colleges of the French department of Vaucluse<sup>5</sup>, we were able to verify that the replacements of textbooks on the same program were indeed very rare.<sup>6</sup>

Consequently, our study does not lose any of its effectiveness, because according to a quick calculation, the sixth-grade history class that we are considering with the 2009 program will use the same copy until the 2016 reform. Several student cohorts had one of these editions. Today, these politically mature young people are bound to take part in the 2017 and 2022 presidential elections. This is undoubtedly the most important message for the school, a social forum for empowering the citizens of tomorrow, on which the current system of governance is based.

The image of democracy and its different representations that we study, is part of Greek civilization, which, along with Rome, are considered the two structuring parts of the sixth-grade history curriculum<sup>7</sup>, occupying half of the time devoted to history. For a young reader, the transition between the chapter about Athenian democracy and the one about the Roman republic puts the emphasis on two hallmarks which are: the sortition of nine out of ten public offices in Athens, compared to their election in Rome.

The originality of the two types of definition of democracy given by the textbooks, that is the ahistorical prototype and the Athenian model, stems from the very nature of the textual resources involved. They form two opposing strategies and two opposing bets, that we make meet to nourish the image of democracy.


---

<sup>4</sup> In IGEN: Les manuels scolaires: situation et perspectives – rapport n°2012-036 -Mars 2012 – Rapport Michel Leroy.

<sup>5</sup> An audit was conducted among the 55 private and public secondary schools of the French department of Vaucluse. They were asked three questions about 1) the history textbook used for the sixth grade in 2015; 2) the renewal forecasts; 3) the archiving of former textbooks. The secondary schools were using one of the six textbooks (Belin, Bordas, Hachette, Hatier, Magnard, Nathan) and will be kept until 2016. About their future, should a change in program occur, they may be destroyed or sent to Africa. As for the copies that were used for the thesis, they were given by some secondary high schools, especially Orange's.

<sup>6</sup> The audit confirmed the secondary schools will only proceed by a reassortment in preparation for the next reform.

<sup>7</sup> In CNDP, « Collection textes de référence, collège -programmes » Histoire Géographie et éducation civique, classes de sixième, cinquième, quatrième et troisième – Editions Mars 2009 -CNDP, Télépport 1@4, ISBN: 978-2-240-02945-4- ISSN: 1778-2759.



The first reality of power is extracted for each textbook from the vocabulary section. The definition is subject to the theoretical work requisites, and makes sense in very few words, around the question of power and the identity of its holders.

The second reality of power is apprehended from a Greek point of view, or at least from what we believe the Greeks of the fifth century B.C. were thinking of their democracy. It consists of the rediscovery of the political discourse, and more exactly paragraph 37, subparagraphs 1.2.3, book II of Thucydides' "Peloponnesian War", chosen by the whole textbooks.

According to Thucydides, the "Funeral Oration" was a speech delivered by Pericles, which is considered by Castoriadis "as Athenian democracy speaking for itself"<sup>8</sup>. It constitutes the context of our second definition of democracy, related to the Athenian political society, and helps understand the historical model of this political regime, which allowed the power holders to exert a collective and determining influence in the government of the city.

In our comparative approach, these two realities of power and configurations are distinguished, in terms of hurdles, by a traditional opposition between theoretical and empirical situations, which we overcome by shifting the focus to the question of defining power in both configurations.

As a first introductory remark, once the hurdle has been overcome, one could add that the same scholastic objective is assigned to the authors of history textbooks and Pericles, vis-à-vis their respective audiences, that is, to propose a reasonable definition setting out the possibilities of what can be achieved in democracy.


As a second introductory remark, the theoretical definitions are ambiguous as they build a normative model of democracy from the Athenian source, in order to form, paradoxically, the prototype of the democracy category. This prototype shows differences with Athenian democracy, anchored in a specific historical context brought by a great variety of itineraries in the school field.

The comparison of this discrepancy between the two types of definition is fruitful for our analysis, in the comparison of the biases taken by the authors of history textbooks, in their search for proximity or distancing with the Athenian source.

---

<sup>8</sup> Castoriadis is not interested in the tradition question whether the Oration is Pericles' or Thucydides' or a two author text. In this political text which marks Athens' historical excellence, Castoriadis sees the autonomous creation of a society which is aware of itself and of its history: « *Athènes est à la fois le sujet d'une création historique et cette création historique elle-même.* » in C. Castoriadis, *La Cité et les Lois. Ce qui fait la Grèce*, 2, séminaires 1983-1984, Seuil, 2008, p. 125.





For this reason, our comparative work is articulated in a double perspective, on the one hand, a synchronic view of the defining exercise of democracy, compared by the same generation of textbooks, and, on the other hand, a diachronic view in the comparison of the relations existing between the ahistorical normative reference and its context of justification in the Periclean definition of democracy.

To carry out our interpretative approach, the path which Skinner<sup>9</sup> has taken seems to be transposable to restore the intentions of the authors of history textbooks in the data collection, and to measure their significance in the representation of democracy.

Consequently, we agree with him that vocabulary, recognized as normative, plays an important role in describing and evaluating political life<sup>10</sup> in enunciated situations.

Like this British author, we think that the words included in the descriptive and normative content of the statements exert an influence on the qualification of the historic set.

We have identified a series of meanings around the notion of democracy. We started by analyzing the words used in the definitions, that are characterized by opposition couples (citizen – power) and (people – decide) and that we have submitted to an abstraction process.

This makes it possible to situate our comparative strategy. About constraints exerted by the possible interplay between the synchronic and diachronic meanings of democracy, the use of the same vocabulary historically situated and loaded with specific content (power/citizen/merit) constitutes, in our expectations, a kind of prism to explain different behaviors in the circulation of ideas between two contexts.

Our objective is to measure the effects of the transposition of the general principles of democracy in their relation to the context of justification of the Periclean definition.


In the production of hypotheses, the act of comparison informs the reader of privileged values and those that are sacrificed in the school issues about democracy.

Our approach angle by the power makes sense in the comparison of the two definitions; this invariant should allow us to explain the political practice from the regime, both in the general

---

<sup>9</sup> In the preface, the author reminds of the importance to situate the text in its ideological context to reach a historic understanding of political ideas. This is an act of interpretation of the normative vocabulary selected by one society to describe and assess its political life. This is through this detour that one can consider the conditions of the transfer of democracy. Without talking about the illocutionary intentions from the authors of the textbooks, we consider that the introduction and the scrutiny of definitions determine the possibilities of the vision of democracy in the academic environment.

<sup>10</sup> The author emphasizes on the linguistic context, including the vocabulary which informs political behavior. Q. Skinner in *Les fondements de la pensée politique moderne bibliothèque de l'Evolution de l'Humanité*, Edition Albin Michel dépôt légal 09/2009- préface page 12.



approach, however tempting it may be, and from the social reality, in a lifestyle defined by the timeliness of Pericles' speech.

For this reason, our analysis leads us to consider our object "democracy" in the two contexts studied, each of them structuring a part of the thesis.

The theoretical definition of democracy marks the starting point of our political reflection in the first part. In the second part, the attack angle is provided by the Greek definition of democracy and the techniques that promote the sharing of power, in a culture of results.

In the first part, the reflection provides a general insight into the understanding of democracy as defined by the form of its government. In this work of generalization, this theoretical moment aims at the exercise of power jointly.

We asked ourselves about its implications in terms of political content for citizenship and its outlets in terms of participation.

Like a trilogy, the question of the relation between democracy, participation, and citizenship has become so important that it organizes the three sub-parts of the theoretical definition, linked to writing strategies in history textbooks.

The trajectories are far from being unified, but the main questioning concerns the theoretical perspective of democracy, whose general approach must provide the best example.


In the normative orientations, the definition of democracy is placed from the outset, in a static framework, independently from a historical or societal trajectory. This definitional support is imposed as a prerequisite, or even as the characteristic premises of each democratic culture, leaving aside how citizens publicize their cause on the political scene.

This question brings us back to the difficult problem of the defining content of democracy, along the following line of thought:

*"Can there be a theoretical and political definition of democracy, which is capable of providing an ideal type, working as a principle of truth, applicable to all situations? »*

To extract ourselves from this aporia in the second part of the thesis, we returned to the definition of Pericles, which allows us to apprehend democracy in its connection with the functioning of Athenian society.

We see the necessary complementarity of this second type of situation, since the path of democracy leads to the modalities of power-sharing, subjecting citizens to competition, in the Athenian *polis*.



However, in the system of explanation provided by Pericles, the sharing of power is justified with the central idea of merit, the value of the act that seems to have a significant impact on the institutional and democratic life of the Athenians.

We must draw the consequences of the values expressed by Pericles in the Funeral Oration, in terms of justification of the power relations in which citizens find themselves.

Our interpretation of democracy is open to the tenacious symbols of merit, the driving force of political life in the regime in power, where Pericles reminds us that the first political roles are no longer hereditary in a democracy. The head of government is as embarrassed as his contemporaries to justify the distribution of power which affects real equality, through the introduction of the value of “merit”.

On the normative level, merit is therefore highly valued and is intended to be another explanation for breaking the vicious circle of domination. This prism requires us to recognize the possibilities offered by merit in democracy, acting as an elevator, in a competition for power open to all citizens.

The reading of democracy is thus organized through the prism of merit in this second path of democracy, leading the Periclean definition to three different challenges where citizens seized the opportunities that Athens offers to them.

In the school lesson, the first challenge was seized on the victorious efforts of the Salamis sailors, whose success and efficiency make the value of poor citizens recognized in the participation in the Assembly.

In Pericles' speech, the second challenge consists of political activity, which defines democracy from the Greek point of view. In this case, the idea of merit is the intentional lever for commitment: "citizens are invited to make the most out of their talent".<sup>11</sup>


The last challenge coming from the merit is about how ancient democracy offers opportunities for competent and skilled citizens in the political arena. Among them, Pericles became a preeminent actor.

The Periclean definition of democracy raises other questions about the nature of the democratic model, projected by the speech about merit on civic participation.

This raises the crucial question of compatibility between equality and merit, which we question in what follows:

---

<sup>11</sup> Expression from Jacqueline de Romilly.



*"Is it possible to combine an egalitarian society with merit and remain consistent with the democratic ideal? ».*

*"Can there be a theoretical and political definition of democracy, which is capable of providing an ideal type, working as a principle of truth, applicable to all situations? »*

In theoretical modeling, the notion of democracy, which we study in the first part of the thesis, opens imperatively on a short definition. The academic content guides the reader towards two types of actors (citizen/people) benefiting from the support of power, at the level of government for the former, and within a type of society for the latter.

In the elaboration of our reflection, it is appropriate to clarify our approach, based on the idea of sovereignty which is thought to be a fertile way to describe the imaginary and ideal dimension of citizens or people, who react on the political attributions of the Monarch in the internal order of democracy.


In the approach discussed, the idea of sovereignty takes its full place in theoretical definitions because it offers a framework for understanding power. First and foremost, the idea of sovereignty has the virtue of elevating all citizens or society to the top of the hierarchy of power, but without explaining the procedures of designation.

The normative definition is confronted in its dialectic with an attempt to define democracy, which in its general approach, must provide the common characteristics of support for all forms of democracy, of which the direct democracy of the Athenians appears to be an extreme case.

The idea of sovereignty expresses the need to affirm one's rights collectively. The dialogue about the idea of sovereignty is between five textbooks on one side, which follow an institutional logic and one textbook on the other side, following a societal logic of taking power.

The political authority of the actors of democracy is discussed in two politically inverted situations where the effects of the power direction are mixed to different degrees. On one hand, there is an institutional logic (government/citizen/power) revealing the identity of those who govern in democracy and on the other hand there is a societal logic with an insurrectional reach (regime/people/decide) revealing the identity of those who can take over the political scene in democracy.

In our approach, the six definitions are sovereign fictions, in which the political power attributed to citizens is not subject to any conditions and does not exercise any subjection. So to speak, this power is not accompanied by any sharing, and its indivisibility seems to be a leitmotiv, to subscribe to a sovereign logic.



By over-simplifying, we could say that the authors of the textbooks provide us with two types of answers, on how to participate in a situation of democratic government, each amputated by a condition of realization, which deprives each expression of its full realization.

This incompleteness, which characterizes the undermined part of our definitions, recalls a cliché of political philosophy; the principled indeterminacy that defines the course of democracy, which historians such as Pierre Rosanvallon<sup>12</sup> or Claude Lefort<sup>13</sup> have not failed to question.

This misunderstanding is brought to bear on the distinction of the living environment in which democracy is exerted. From the theoretical point of view, the government is separated from the rest of society, whereas this institutional organization is foreign to the Athenian direct democracy.

From a theoretical point of view, it is very difficult to draw a maxim from the conduct of the political actors, in these two extreme situations of monopoly (rulers and governed people).

The comparison between the commitment of rulers and governed people is generating ambiguity in the distribution of power between the governmental and the society framework. Participation covers different realities for those who govern and those who are governed.

Deprived of interaction, the roles of governing and governed citizens have the consequence of restricting the range of activities that can be carried out. As a result, in theory, democracy has a participatory dimension which is more or less approved.

In the institutional situation, we are confronted with two types of schemes for thinking about the form taken by democracy.


In the explanation of Belin, Nathan, and Magnard textbooks, citizens hold power but do not exert it. In the minor explanation from Hatier and Hachette, key arguments describe the functions of power conservation (exert, lead). In fact, these features are common to all types of government. From our point of view, collective action is not meant to have effectiveness in the political area because the action categories presented (exert, lead) are not converted into intervention.

In these two types of schemes of the institutional situation (Belin, Nathan, Magnard, Hatier, Hachette), democracy is only understood through the identity of the powerholders, that is the

---

<sup>12</sup> In Pierre ROSANVALLON, « *Leçon inaugurale* » le 28 mars 2002- in Histoire moderne et contemporaine du politique -Vidéo coproduction Collège de France CNED consulted on : <https://www.franceculture.fr/emissions/college-de-france-40-lecons-inaugurales/pierre-rosanvallon-pour-une-histoire-conceptuelle>. Page consulted on March, 31st 2019.

<sup>13</sup> Reference to the book of Claude LEFORT, « L'invention démocratique. Les limites de la domination totalitaire », Edition Fayard année 1981.



whole citizens. Power plays an important part in the designation of citizens' role in the government. At the school level, the reading axis is oriented on an identity-based conception of democracy.

In the other normative situation from Bordas, that is the societal logic, the manifestation of democracy relies on the attraction of the autonomy of society, which is placed on the side of the governed in our hypothesis.

The marginal narrative of this history textbook provides the collective actor with a symbolic resource on which it can build his action, that is, the decision. In our interpretation, this fundamental question apprehended by Bordas can have possible connections with the idea of the Athenians' decision-making power. Despite the possibilities offered to people by Bordas, the plausibility comes into question, given the opacity of the decision making and its indeterminate collective actor.


Apart from the idea of sovereignty, the definition of democracy is based on the undeniable existence of equality, which is the value system of the two prototypes. In its consequences, this value has a strong influence on the similarity effect of the group, abolishing any hierarchy. From a point of view which is common to all history textbooks, this value acts in the sense of a whole, organizing the reading of the prototypes.

Concerning this result, the promotion of all citizens imposed itself by equality, achieving the progression of "all citizens", "the whole citizens" in a labeled place, which is the government. This first dominant use of the equality of citizens offers an eminently political acceptance of citizenship, reserving the term "citizen" for a political organization at a higher level. Its quality promotes the figure of the citizen at a very high level of political abstraction, in close relationship with the political society.

Then, in its marginal use suggested by Bordas, equality makes the modern figure of citizenship a collective ideal of practice for the people: "the people decide". In this second use, equality tends to be lived in the social dimension of contemporary democracy, in the ethical dimension of the action.

In terms of criticism, equality gives the illusion of creating the collective in its group effects to the detriment of a true description of a collective ethos expected in a democracy.

Despite this, the theoretical definition linked to the regime of sovereignty and formal equality experiences numerous deadlocks, generating opacity and excesses, so that neither of the two models of definition can ensure the effective exercise of power by its type of actors.



The two prototypes (institutional and societal) do not offer a political model with clearly identified boundaries. The different school patchworks do not develop on how the democratic game is played, nor do they lead ordinary citizens to a critical citizenship.

In relation to the question raised in our problematic "Can there be a theoretical definition of democracy, capable of providing explanations on how it functions as a government? ", we give a negative answer.

Certainly, both prototypes define a system of reference in which citizens ensure a form of presentism. Indeed, the isonomy has replaced the monarchy. On the other hand, our models of interpretation lead to a crisis of a "collective sense" on an insufficiently articulated dynamic of the mode of participation that the Greeks experimented under the expression "assembled people".

In a definitional context, we have developed a first conception of democracy, seen as a regime or a technique of government where all citizens in possession of power are led to exert it in common, without knowing how the political actors go about it and without knowing the nature of their coordination.

We wished to bring this normative definition, studied in the first part of the thesis, closer to another school choice that summarizes the Greeks' expectations of democracy, that is, the *Funeral Oration* pronounced by Pericles according to Thucydides, Book II, and more precisely its paragraph 37.<sup>14</sup>

The textbooks give voice to Pericles and through his testimony, democracy presents a new face as a way of life, inviting Athenian society to participate actively in political life.

This Athenian vision, which constitutes the second part of the thesis, enriches the theoretical definition of the distribution of power, this time in society, with the conditions under which power is exerted.


Pericles finds himself in the same embarrassment as his contemporaries in justifying the distribution of power that affects real equality in its prospects for transformation.

It is a question of undoing what is obvious in the description of power held in common or when it is exercised impersonally in the first prototype.

---

<sup>14</sup> See Appendix chart « sources politiques », comparison of Pericles' speech excerpts.





If the opportunity to grasp the values of democracy is offered to us in the Pericles' *Oration* as a whole, we may be surprised by the uncomfortable choice of paragraph 37, whose content lacks frankness to enlighten young readers on the characteristics of Athenian democracy.

The extract chosen by all the textbooks leads to the recognition of the possibilities offered by democracy, to the citizens capable of exploiting their talent to the best of their ability. It is therefore a certain idea of meritocracy in the game of power that we restore in the content of the second part of the thesis, through three readings.

The first reading around meritocracy relies on the stage selected by the school discourse: the Greco-Persian Wars, namely the battles of Marathon and Salamis, which highlight the change of situation as a collective push towards equality on a horizon of reconciliation between rich and poor citizens. The highlights mark the equal recognition of the efforts of the sailors of Salamis who rival the hoplites of Marathon.

The second reading is linked to the *Funeral Oration* extract presented to the students. Participation in power seen through the prism of merit is the Periclean conception of power sharing.


The third reading in the lesson is the fact that democracy offers nice opportunities to citizens who are competent in the political game, and Pericles is one of them, praised by his fellow-citizens. This political leader, re-elected many times, has won his legitimacy at the highest level of responsibility. This democratic leader will lead the student to give meaning to interactions that have gone unnoticed in the egalitarian ordering of our theoretical definitions.

Among the three readings, the *Funeral Oration* extract, with the prism of merit, allows us to analyze the power in common, whereas the theoretical definitions given by the textbooks do not focus on power practices and realities. The exercise of power provides the differentiation between equal members through the value of merit.

Political equality is always at the basis of the moral and political representation of the city.

Pericles formalizes the shape of the political game with rules that have prestige in his view, all the stronger as they characterize a democratic ideal.

Our working hypothesis has been oriented on the two main themes of "usefulness" and "merit" which are Pericles' speech highlights. These two elements regard the appreciation of the forms of citizen involvement in public life.



By putting these two criteria of participation into perspective, we grasped the role of arrangements and their crucial articulation with isonomy to justify an equitable sharing among citizens.

In the scholastic selection of Pericles' remarks, the question of equality refers to the perception of justice in the Athenian city, for the benefit of a society supposedly governed by the meritocratic principle.

Following this, we have seen the pivotal role of merit in the games of influence of power-sharing, and we have discussed the fate that the school reserves for it, in the democratic ideal.

The question of power-sharing is justified on two logics of equivalence that require considering the community both as a system of cooperation and as a system of distribution of benefits.

Contrary to a theoretical construction that would spontaneously create democratic conditions, the Athenian experience must adapt to its new purposes, which means tightening its political history around the evolution of the aristocracy, step by step, to the challenge of democracy.

For the student, contradictions are overcome in the democratic city. In the logical characteristics of democracy, the sharing of power implies the theoretical indetermination of the social position of political actors.


Compared to the French view that seeks to defend absolute equality, the school perspective places the equality of condition at the center of Athenians' political stakes, along with the equal treatment of citizens and the possibility of differentiating the voluntary efforts of citizens. The latter are free to engage their capacity in the competition of political life.

The dilemma is organized in the unsustainable opposition of arithmetic equality and equity.

At the end of this dilemma, for the school models, the model of social justice will have to be chosen according to the following alternative:

"Is it necessary to choose between the proportional logic "to every man his due" according to Aristotle's maxim choosing equality in the relationship to sharing or should we rather advocate arithmetic logic, fundamental equality in all areas? Should one of the two proposals be excluded?  
»

For the Ancient model, the participatory ideal defended by Pericles is based on a model of relationship that brings together all citizens who confront each other on two forms of justice:

- 
- the principle of solidarity and dedication to the city (civic utility) characterizing a holistic vision of the community. This principle enshrines equality.

the principle of difference introduced by the rule of merit aiming at a retributive valorization of individual qualities, carried by a principled individualism.

In the perception of justice, Pericles introduces relative equality to harmonize opposites by building on the complementary character of the rule of merit and equality, making all citizens enter into the sum of utilities.

In schools, history textbooks engage in acrobatics to adapt Pericles' scheme of equivalence to their preferred model of social justice.

In general considerations, when there is a combined use of the two values, merit, and civic utility, merit is presented in priority compared to the value of civic utility.

As for the civic utility, which is overshadowed in this combination of values, the system of cooperation plays a complementary role for Belin, Bordas, and Nathan textbooks.

The system of cooperation works as a counterbalance in these three textbooks, by gathering those who are not distinguished by merit (distribution system).


This simple and widely distributed form of participation is essential for ordinary citizens to have a sense of their own worth and to continue to participate in the city affairs even when they do not directly benefit them.

The utility ensures them of their own value in the system of cooperation.

In a definitional setting, one could add that the actors of the two systems never meet and form two levels of citizenship organizing the sum of the utilities.

Following a schematic presentation, we found out that the six history textbooks do not form a community of spirit on the principles of justice which justify Pericles' political ideal. The fault lies with the principle of merit, whose distribution and strength vary in the fictions.

In our results, Hachette textbook maximizes the merit principle, while Belin and Bordas textbooks preserve the primacy of merit over citizen utility, whereas for Nathan textbook, it achieves a balance through the contingency of the two principles. For Magnard textbook, merit is an essential component of citizen utility, and finally, in Hatier textbook definition, the merit standard is not taken into consideration.



Academic developments have been designed to describe this order of priority in matters of justice. In the arbitration of power, equality in direct application and fairness, which is a prerequisite for equality, are part of the presuppositions of the distribution of power.

Even if it is difficult to see clearly in the Periclean definition, the debate confronts two academic positions on what is a fair society, of which we propose different interpretations.

In the first interpretative model, the principle of justice involves the promotion of equality for four textbooks (Belin, Bordas, Hachette, Nathan), while in the second interpretative model, the principle of justice is based on a search for equality and is elevated to the rank of principle for two textbooks (Hatier and Magnard)

For the four textbooks (Belin, Bordas, Hachette, Nathan), the layout considers political investment. Fairness imposes the procedure for selecting the best for three textbooks (Belin, Bordas, Hachette); while it is associated with the principle of difference for Nathan textbook.


In the second interpretative model, the principle of justice leads to a single explanation by equality, on the initiative of Magnard and Hatier textbooks. Political equality places all citizens on the same level. There is no differentiation criterion by merit on the contrary to Athens during the 5th century BC.

In the nuances, the authors of Magnard textbook make a presentation on the transfigurative value of merit arranged as a civic virtue without extension of satisfaction. Its moral value specifies a demanding conception of equality in citizenship (Table 30).

For Hatier, the perspective of justice is part of the unassailable horizon of equality. The minimal arrangement is brought to protect the idea of equality as a principle. Its consideration of participation, solely from the perspective of the service rendered, affirms the sense of solidarity that rejects any principle of difference and individual promotion.

In the first four textbooks, equity and equality are allied in a contingent way. Merit justifies the alternative of dealing with differences in situations.

Equity leads to the recognition of the role of citizens and real opportunities in the public domain. We form the hypothesis that merit is aimed at self-serving conduct, a retributive valorization by society. Our information is directly inspired by table n°27 "two categories of merit-usefulness judgment by citizens". The representation of advantage is realized with the distribution of "honors" for Hachette, the honor of being a magistrate for Bordas, or magistrate at the head of the city for Belin and allowing to have access to dignities.



Parallel to the principle of selection, society does not renounce to equality since its generality indirectly indicates, equal access to participation in power in the vocation of citizens to "render service to the city" (citizen utility) or to participate in government practice (Table 27).

In the general orientation, for Belin, Bordas, and Nathan textbooks, society is the guarantor of equality in law, and the principle of difference in political situations. Citizens can exercise their political rights. However, the authors distinguish the mode of resource allocation by merit. Merit is a criterion of ordination for the authors of these three textbooks.

It can be considered that these same authors have a liberal conception of democratic equality. This stand amounts to privileging the principle of merit over equality.

As for the authors of the Hachette textbook, the content of the textbook sheds light on the political ideal of Pericles strictly through a selective focus on merit. Merit makes political actors particular. This political option contributes to the development of a meritocratic conception of democratic equality riveted on elitism. In Hachette's case, merit is the only principle in force.

In this ultra-liberal position, the risk of excessive inequalities could be criticized.


Concerning Magnard and Hatier textbooks, the choice to support a radical conception of democratic equality is justified by numerous refusals, such as the refusal of the principle of difference or the refusal of the reputational effect. "Citizens render a service to the city". In this second case, this amounts to strictly privileging equality and promoting social cohesion, which is legitimately carried by all political actors.

Between the two textbooks, the content differs in the area of true equality; the authors of Magnard textbook point to the same probabilities of participating in power for all citizens in the alliance of the three terms (merit/poor/good service), requalified as equality of social opportunities.

As for the authors of Hatier textbook, democratic equality is based on the alliance of two terms (poor/good service). The absence of merit in this proposition indicates that democratic equality is formally realized in rights and is based on a principle of political identity that is neither differentiated nor preferential.

This second definition insists on the validity of the meritocratic model in democracy because all individuals have equal opportunities to access power and its benefits, with the conviction that efforts depend on our goodwill.

In our interpretation, the interest in this definition chosen by all textbooks is to show the compatibility between merit and the democratic ideal of society.



However, in the ideal representation of Athens by Pericles, merit is therefore the real opportunity for social distinction, for remaining at the forefront of the political community.

The conceptual reversal is carried in the lesson, in the elective magistracy at the direction of Athens and on the implicit influence on the demos by the political figure Pericles. As an excellent and repeatedly acclaimed strategist, Pericles is an example of the adaptation of aristocratic families to democratic institutions. Half of the textbooks recall Pericles' genealogical assets, namely the filiation with the Alcmeonides.

In the definitions, the sense of justice is attracted by the perspective of merit, which takes into consideration the citizen's talent or efforts in a democracy. Among the Greeks, merit is the measure of the performance of political actors, while in schools, merit is the recognition of a person.

We draw up the hypothesis that the distributed power is shaped by merit for Belin, Bordas, and Nathan textbooks. The advantages are codified by "the distribution of honors" for Hachette, "the honor of being a magistrate" for Bordas, and by "magistrate at the head of the city" for Belin.

This representation of citizenship ensures visibility for political actors in public arenas. We see there a transposition of the election allowing to choose the best, in the allusion to public offices.


From a modern point of view, the authors of these three textbooks (Belin, Bordas, Hachette) use the criterion of merit as the justification principle of everyone's place. This type of definition weighs on social position and is equivalent to associating value and success.

In the school domain and despite the differences in approach, we find that the two concepts used do not disrupt the order of priority established by the Pericles model. The authors of history textbooks respect the very voluntarist meritocratic conception of destiny. The solutions are presented in terms of a proposal that is offered as an alternative for everyone to choose from. In a democracy, citizens bear the consequences of their situation.

Initially, merit is part of the quest for the best balance of the democratic regime.

In the school environment, there is an interest in questioning the place of merit in the way in which functions and benefits are distributed. This interest is certainly to have opened the definition of democracy to a mode of selection and mobility, with the objective of a new sharing of social positions.

In the representation of a way of life, democracy is treated in a meaningful relationship between two social situations where merit plays the elevator.



We must understand that citizens who are concerned by merit and distinguished by it, in positions of power, are accountable to the democratic fact.

In four definitions (Belin, Bordas, Nathan, and Hachette), representation mobilizes equity at the forefront of justice. In relation to the political question, merit makes it possible to identify the rise of an enterprising class of citizens.

Our inference of an elitist perspective is consistent with the school approach to highlighting a group of prominent citizens, worthy of choice by society.

By elite, we approached the work of W. Genieys through the prism of a renewed vision of modern societies built on this guiding idea. At our level, it is only a matter of situating in the organization "people near the top of the pyramid of power who have the possibility of influencing political decisions".<sup>15</sup>

From a contemporary point of view, for this type of elite (worthy of choice) versus democracy, the authors of history textbooks establish the conditions for its recognition on the selection of the best in their field of competence (Bordas) or on those who have the necessary capacities to exercise political functions (Nathan).

In the analyzed academic references, the horizontal and egalitarian links of the democratic regime have been prioritized, so its construction does not contribute to the understanding of the nature of the links that the elite builds with society, in a logic of shared action.

The procedural approach has turned the government elite into an executor in a collective project; its interpreters have been swung to the side of the demos, from which they are distinguished by election and praxis.

Nevertheless, before the demos, politicians such as Pericles had a power of inflexion in this regime of discussions where the speech constitutes a taking of power.


In our school domain, we will defend the hypothesis that democracy forms its elite through the multiple opportunities for success offered to the political community, especially through the possibility of proving their effectiveness in their commitment to the city.

Merit, a formidable vector of mobility, also expresses the reflection of a more flexible social stratification permeable to promotion. The question arises as to whether this behavior is a model for the rest of society.

---

<sup>15</sup> In GENIEYS William « Nouveaux regards sur les élites du politique », *Revue française de science politique* 2006/1 (Vol. 56), p. 121-147. DOI 10.3917/rfsp.561.0121 <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2006-1-page-121.htm>.





Concerning the second problem arising from Pericles' definition of democracy, "Is it possible to combine an egalitarian society with merit and to remain consistent with the democratic ideal? ».

The dominant scholastic explanation endorses the idea of a criterion of justification, to distinguish between equal citizens on the product of their respective efforts. The explanatory scheme values both the equal probability of access to power and differentiated access to these same resources.

In comparison with the Greek context of the merit scheme, based on a concrete performative register of success and power in a community of interest, the normative register acknowledges, in the school scheme of merit, the subject in the prism of his efforts.


Historically, virtue is a disposition to act ethically well, to achieve the common good, without expecting nothing back. In Pericles' speech, the choice of the Athenian meritocratic organization to illustrate the definition of democracy is given a positive meaning because it enables the expression of an individualized citizenship and the capacity to pursue individual objectives along with general interest. Merit objectifies the behavior of individuals in society and allows to maintain the unity of the community.

To conclude on the different models of democracy that we have studied, it seems to be important to underline the polyphony of school discourses, of the varied forms of life that the idea of democracy inspires. Nevertheless, even if some differences are observed, the common approach builds the meaning of democracy on symbolic mediations of power, despite the divergences of actors and framework.

The mediation of power comes first by the idea of sovereignty, then by equality, which is a value-system whose existence is undeniable but implicit in the two types of democracy prototypes. Equality is yet negotiated by merit in Pericles' definition in order to objectify human behavior.

In relation to the definition issue, it is necessary to draw attention to the heterogeneity of school postures and the bias voluntarily taken on the participatory question.

First, the relation between power and participation has not been articulated in half of the textbooks (Belin, Nathan, Magnard). Then, in the way of responding to the two problems we mentioned, the structuring opposition for our working hypothesis opposed five textbooks (Belin, Hatier, Hachette, Magnard and Nathan) to Bordas textbook. The latter has been isolated in its



choice of two types of actors of citizenship (ruler and governed people) and on two ways to achieve democracy (from the top to the bottom or from the bottom to the top).

The dominant explanation of enlightened democracy at the level of government, seen as a framework of opportunity, does not provide knowledge about the collective capacity to organize political activity and to deploy a true principle of action. The two-way perspective between rulers and governed people is impossible, since the definitions ignore the effects of power, obedience, and domination. Citizens have a strategic role or function, belonging to the common character of a class of phenomena. Without the cross-examination with ruled people, the role of those in power remains inoperative and without public visibility.

On the other hand, considered at the level of the regime, the prototype of Bordas textbook offers a marginal path with the decision as the norm, which is still capable of selecting the principles that rule life in society in a democratic regime.

There is a high variety of practices in the confrontation of points of view when it comes to the definition of democracy provided by Pericles. Nevertheless, the official ideology of democracy is oriented towards civic concerns of the city, in a background of a core theme: the requirement of active citizenship, with citizens charged with making this principle live.

In this perspective, the requirements of Athenian citizenship are embodied in two ways to consider civic commitment and two categories of thinking: "merit" and "civic utility".

In these two subjective preferences, the qualification of civic participation is at stake, providing a concrete action guide of what is expected from citizens.


To conclude, the Periclean definition can be seen as an interpretative exercise of the school prototype of power, which is very narrow. It gives an understanding of political reality about matters of power that are renegotiated in the public space.

Without this public justification, minimalist definitions of democracy do not fulfill their informational mission. Placed in the historical depth of the lesson, the school avatars allow us to question the collective Athenian horizon "the assembled people" regarding these challenges of public justification and democratic legitimacy at the center of contemporary concerns.

All textbooks<sup>16</sup> have dedicated a dossier to the deliberation under the title "the debate at the Ecclesia". This flagship dossier takes an important place in the lesson and is not devoid of

---

<sup>16</sup> Except Magnard which chose a dossier to go further with the topic of Athenian women.



strategic interest to fuel a reflection on the Athenian deliberative democracy – which is a pleonasm since the Athenian democracy is essentialized on the collective decision.

The demanding Athenian citizenship offers a stimulating perspective on the participation of citizens in the collective discussion of issues that affect them. This issue should be put into perspective with the current crisis of democracy in its representative form. The disparity between democratic principles and social reality are at the origin of the current demands.

In ancient democracy, the procedural mechanism displays the ambition to foster the direct participation of ordinary citizens through sortition. The misthophoria and rapid rotation of public offices also enrich the question of citizen involvement in deliberative practices in the assemblies.

Schoolchildren learn what is encouraged or hindered in participation.

Thus, we find it difficult to define democracy in theory, because it is never a new creation, but an experience that is permeated with a specific context. In the optimistic note of the minimalist definitions, the authors of the textbooks leave an important place to interpretative history, allowing everyone to improvise a sequel.

With Pericles' definition, one can sense a conceptual model which seeks to justify the social gaps in his society, rather than an ideal model. School textbooks' effort of problematization about this speech rather focuses on the aspects of a demanding citizenship, which allows the citizens' direct intervention into public issues.

## AVANT-PROPOS

Engager une réflexion sur la représentation de la démocratie dans les manuels scolaires s'inscrit dans le parcours passionnant de ce travail de recherche.

Son objet est politique. Nous étudions l'image de la démocratie dans un cadre d'expérience où la démocratie et Athènes forment un vieux couple à vocation égalitaire et à l'épreuve du temps.

Notre démarche est simple, dévoiler les questions permanentes que pose la démocratie antique dans le choix de deux types de définition scolaire, qui ont inspiré le corps de notre thèse.

Les jalons sont posés sur la représentation que le lecteur se fait d'une réalité partagée par les Athéniens aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C., la démocratie repose sur la possibilité effective d'une égale participation aux affaires communes dans le format de l'assemblée.

Dans notre rapport à la Grèce antique, notre démarche est confrontée à un paradoxe politique dans lequel l'expérience de la démocratie à Athènes ne constitue qu'une histoire de la participation citoyenne, qui sert à la définition d'un prototype dont le sens excède la seule manière d'agir ensemble expérimentée par les citoyens de Périclès.

Dans ce comparatisme dérangeant, il nous faudra toujours aller et venir de l'une à l'autre, suivre les conseils de Marcel Detienne, ne pas être pressé « *éviter le piège des Nationaux impatientes de se réserver l'héritage de Platon, d'Homère et de l'Occident en supplément* »<sup>17</sup>


Dans notre travail de confrontation « *Comparer l'incomparable premier* »<sup>18</sup> selon la formule provocatrice de cet historien comparatiste et helléniste, l'Athènes péricléenne se prête à la comparaison et dessine un lieu du politique pour ce qu'est la démocratie dans ce qu'il nous est donné d'observer et d'interroger en réception scolaire.

De ce fait, l'interprétation de cet équilibre que tend à réaliser la démocratie athénienne dans les manuels scolaires, fait que nos hypothèses de travail sont fatalement renvoyées vers

---

<sup>17</sup> Propos d'ouverture de Marcel Detienne (Johns Hopkins -Pise- Ile de France 1998-2000) « comparer incomparable » In DETIENNE Marcel, « *Comparer l'incomparable* » -chapitre V« Comparer l'incomparable des Nations ».Ed. Le Seuil, coll. Points. Réédition actualisée 2009, p.12

<sup>18</sup> L'auteur s'élève contre un comparatisme prisonnier des aires culturelles qui empêche de saisir l'aspect passé inaperçu de la comparaison, « Incomparable premier, celui que je connais depuis toujours en tant qu'helléniste et *classicist* des deux côtés de l'Atlantique, ce sont les Grecs, *nos* Grecs, ceux qui n'en finissent pas de ne pas être comme les autres. Ils se dressent à l'origine de notre histoire ... » In DETIENNE Marcel, « *Comparer l'incomparable* » -chapitre V« Comparer l'incomparable des Nations ».Ed. Le Seuil, coll. Points. Réédition actualisée 2009, p.111



une infrastructure idéologique, ne serait-ce que pour mettre en évidence l'ensemble des préférences scolaires en matière de choix des présupposés normatifs servant d'amorce dans notre travail de comparaison.

Sur le fond de l'idéologie, la contribution de Karl Loewenstein nous procure une acceptation très large et très adéquat de la manière dont nous entreprenons notre sujet. Le concept fait consensus sur « *un ensemble cohérent et intégré d'idées et de croyances (ou d'idées transformées en croyances) destinées à expliquer l'attitude de l'homme envers la vie en société, et à établir une ligne de conduite conforme à ces idées et à ces croyances.* »<sup>19</sup>

Pour cette raison, le soubassement de notre dynamique historique scolaire est soutenu par la réflexion du philosophe politique Raymond Aron et « *son essai de définition de la démocratie* »<sup>20</sup>, mais encore par le travail d'Alain Fouchard sur « *les adaptations et confrontations des idéologies aristocratique et démocratique en Grèce ancienne* »<sup>21</sup>.

Du côté grec, parce qu'ils sont philosophes et pour leur manière de réfléchir la polis démocratique, nous nous sommes appuyés sur la lecture des idées de Cornelius Castoriadis « la cité et les lois »<sup>22</sup>, ou encore sur la définition du citoyen donnée par Aristote « les Politiques »<sup>23</sup>.

Bien sûr, nous pourrions poursuivre le débat sur l'essence de la démocratie et l'importance de l'égalité dans la réflexion de Georges Gurvitch<sup>24</sup> ou encore le diversifier avec l'angle d'approche d'Etienne Balibar<sup>25</sup>, au terme d'un parcours instructif sur la communauté politique avec ses idées d'universalisme, et d'universalité pour sa perception de la citoyenneté enrichissant notre discussion avec ses implications éthiques.

Mais ce serait oublier la contribution stimulante d'auteurs, qui par des différents biais, ont jalonné et fait grandir notre discussion.

---

<sup>19</sup> In LOEWENSTEIN Karl. « Les systèmes, les idéologies, les institutions politiques et le problème de leur diffusion ». In : Revue française de science politique, 3<sup>e</sup> année, n°4, 1953. pp. 677-698, en ligne

[http://www.persee.fr/doc/rfsp\\_0035-2950\\_1953\\_num\\_3\\_4\\_452734](http://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1953_num_3_4_452734)

<sup>20</sup> In ARON Raymond, Introduction à la philosophie politique -Démocratie et révolution -Collection le livre de poche- Edit. de Fallois, 1997 – 1<sup>o</sup> publication -LGF


<sup>21</sup> In FOUCHARD Alain, Aristocratie et démocratie – « Idéologies et sociétés en Grèce ancienne » Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté n°656-1997 – diffusé par les Belles Lettres Paris

<sup>22</sup> In CASTORIADIS Cornelius, « La cité et les lois » - « Ce qui fait la Grèce, 2 » -séminaires 1983-1984 – la création humaine III – Collection « la couleur des idées » -Editions du SEUIL, Paris, avril 2008

<sup>23</sup> In ARISTOTE, « Les Politiques » -traduction et présentation par Pierre Pellegrin-Nouvelle édition-GF Flammarion, Paris, 2015

<sup>24</sup> In GURVITCH Georges « Le principe démocratique et la démocratie future » Source : Revue de Métaphysique et de Morale, T. 36, No. 3 (Juillet-Septembre 1929), pp. 403-431 : Presses Universitaires de France - <https://www.jstor.org/stable/40897569>

<sup>25</sup> In BALIBAR Etienne, « Des Universels » Essais et conférences -Editions Galilée -Paris, 2016



Pour conclure cet avant-propos, dans le cadre de notre recherche, la démocratie est privilégiée comme thème de référence dans « la civilisation grecque, » selon le programme d'histoire de 2009.

Cette dénomination témoigne d'une extension du champ de la démocratie pour lequel la civilisation grecque est sollicitée comme champ d'ouverture<sup>26</sup> pour sa manière de donner du sens à une conception de la vie en démocratie, à laquelle nous avons été sensible sur la manière de faire travailler ensemble les citoyens.

---

<sup>26</sup> Cette ouverture a été associée au rapprochement fait entre le programme d'histoire et comparaison vie publique et programme histoire et une forme d'eupéanisation qui a su préserver le flambeau de la civilisation grecque. (*table des annexes : AN 24 tableau comparaison vie publique et programme histoire*)



## ABREVIATIONS ET ACRONYMES

BOEN	Bulletin officiel de l'Education Nationale
CEVIPOF	Centre d'études de la vie politique française
CNTRL	Centre National des ressources textuelles et lexicales
DILA	Direction de l'information légale et administrative
EIU	Economist Intelligence Unit
IDEA	
international	Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale
IFE	Institut français de l'Education
IGEN	Inspection générale de l'Education Nationale
IRIS	Institut des Relations Internationales et Stratégiques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
TLFI	Trésor de la langue française informatisé



## INTRODUCTION

Aujourd'hui, la démocratie est la forme prédominante de gouvernement dans le monde, faisant que la majeure partie des pays ont adopté une forme de gouvernement démocratique. Cependant nous ne pouvons pas nous réjouir de ce résultat parce que la publication très alarmante de l'Economist group « *intelligence unit* » rend compte d'une régression globale de la démocratie en 2019 et d'un vaste mouvement de protestation populaire pour cette deuxième décennie du XXI<sup>e</sup> siècle.

Dans cette évaluation de 2019, rendue publique à mi-année 2020, l'indice de démocratie<sup>27</sup> enregistre son score historique le plus mauvais depuis 2006, date de la première étude réalisée sur les 167 pays démocratiques, membres de l'ONU.

Dans ce classement, la France se tient au 20<sup>e</sup> rang seulement, et connaît un malaise démocratique sur un type de données, remettant en cause la consistance de sa participation citoyenne<sup>28</sup>. Une forte détérioration de cette catégorie de données, accompagnée du manque de vigueur d'un second type de donnée, sa « culture politique démocratique », rétrogradent le pays vers les démocraties imparfaites.

Cette question pressante d'actualité comme l'ont récemment prouvé la mobilisation des « gilets jaunes » et du mouvement « nuit debout », est placée sous les feux d'une forme de démocratie plus participative pour les Français.


Ce contexte morose rejoint notre ambition d'informer de la manière dont les manuels d'histoire français mobilisent les caractéristiques de la démocratie antique, et communiquent sur la délibération afin d'expliquer la participation des citoyens à la vie politique.

On comprend tout l'intérêt d'apporter une réflexion sur les rouages de la citoyenneté antique, en particulier sur la manière de donner prise directe aux citoyens sur les affaires de la

---

<sup>27</sup> L'indice de démocratie repose sur cinq types de données « processus électoral et pluralisme/libertés civiles/fonctionnement du gouvernement/participation politique/culture politique. Chaque catégorie comporte des critères et des appréciations Une note est attribuée entre 0 et 10. En fonction du score, les démocraties sont divisées en quatre types de régime « démocratie pleine » « démocratie imparfaite » « régime hybride » « régime autoritaire » La catégorie « libertés civiles » a chuté durement en 2019. C'est le point préoccupant de l'index 2019. Un classement des pays par indice est proposé chaque année depuis 2006; In Democracy index 2019 « *a year of democratic setbacks and popular protest* » en page 5/73 <http://www.eiu.com/democracy-2019>.

<sup>28</sup> Annexe 1 : Tableau classement des pays – indice démocratie -2019 – source Economist - <http://www.eiu.com/democracy-2019>.



cité. La leçon en classe de sixième réveille certains aspects de l'héritage athénien pour échanger avec la citoyenneté contemporaine.

La connaissance des points forts de la citoyenneté antique réglée par la démocratie s'inscrit dans une problématique bien précise « *Comment les Athéniens font vivre la démocratie dans la cité du V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècle av. J. -C. ?* ».

La démocratie est articulée à une réflexion de la citoyenneté signifiant les marges de manœuvres des individus dans la vision du régime athénien.

Pour bien situer le problème, on comprendra que notre souci d'interprétation est inhérent à la production de la vérité contingente au caractère politique des contenus scolaires étudiés, appréhendant Athènes et sa société organisée autour du fait démocratique.

Le cœur de la thèse est adossé à l'histoire scolaire de la démocratie, convenue sur la cité des Athéniens des V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C., dans le programme d'histoire de la rentrée 2009, pour la classe de sixième.

Nous plaçant dans la perspective historique de notre thèse débutée en 2015, nous nous efforçons de faire un point actualisé de notre entreprise.


La présente réflexion a pour objet de démontrer la validité de notre thèse préparée en 2015, sous l'effet du programme 2009 « *bulletin officiel spécial de l'Éducation nationale n°6 du 28 août 2008* », juste avant la réforme de Najat Vallaud Belkacem, réforme du collège baptisée « *mieux apprendre pour mieux réussir* » prévue à la rentrée 2016 pour la classe de sixième.

Confrontés à la représentativité de nos sources, nous sommes conscients de l'effet d'optique d'une actualité procurée par l'étude de six manuels d'histoire (Belin, Bordas, Hachette, Hatier, Magnard, Nathan). Ce ne sont pas les seuls manuels en 2015<sup>29</sup>, mais ces six principaux éditeurs couvrent 95 % de l'édition scolaire, par le biais de leur adhésion au Syndicat national des éditeurs. Par ailleurs au démarrage de notre étude, notre audit lancé sur l'ensemble des collèges publics et privés de Vaucluse<sup>30</sup> a confirmé strictement l'utilisation des six manuels retenus dans notre proposition de thèse.

---

<sup>29</sup> Nous pensons au manuel collaboratif co-écrit par une communauté de 3000 professeurs est lancé en ligne « [lelivrescolaire.fr](http://lelivrescolaire.fr) »

<sup>30</sup> Nous avons pu le vérifier avec notre audit sur les 55 collèges publics et privés de Vaucluse, nous leur posions trois questions sur le manuel d'histoire utilisé en 2015 pour les classes de sixième, sur les prévisions de renouvellement, sur l'archivage des anciens manuels. Les collèges utilisent les six manuels utilisent l'un des six manuels (Belin, Bordas, Hachette, Hatier, Magnard, Nathan) et procèdent par réassort et échanges entre établissements, et seront maintenus jusqu'à la rentrée de 2016. Sur la question de leur seconde vie en cas de changement de programme : ils peuvent être détruits, ou expédiés vers l'Afrique. Quant à nos exemplaires qui servent à notre étude, ils nous ont été donnés par des collèges, notamment le collège d'Orange.



Du point de vue de la longévité des manuels étudiés, nous nous sommes rapportés au rapport IGEN de 2012<sup>31</sup> rappelant que le livre scolaire réagit lentement au changement, à tout point de vue, et que sa conservation dans les mains d'une classe d'âge oscille en moyenne entre cinq à six ans, fait que nous avons pu vérifier de notre côté par notre questionnaire distribué à ces mêmes collèges de Vaucluse, les remplacements de manuels sur un même programme sont en effet très rares. <sup>32</sup>.

A l'heure du numérique, l'avenir de notre manuel n'est pas encore ébranlé par la montée de ce phénomène, car le scolaire numérique ne représente que 2.4 % du chiffre d'affaires de l'édition scolaire en 2017 (màj 21/01/2019) sur le site les Éditeurs d'Éducation.


Par conséquent, notre étude ne perd pas de son efficacité, car d'après un rapide calcul, la classe de sixième d'histoire que nous prenons en charge avec le programme de 2009 conserve le même exemplaire jusqu'à la réforme 2016. Plusieurs générations d'élèves ont eu en main cet exemplaire. Aujourd'hui, ces jeunes gens, à maturité politique, ont vocation à participer aux élections présidentielles de 2017 et à celle de 2022. Cette génération de manuels délivre sans doute le message le plus important pour l'école, une instance sociale de responsabilisation des citoyens de demain, sur laquelle s'appuie le système actuel de gouvernance.

Venons-en à la présentation des six manuels utilisés dans la discipline histoire en classe de sixième pour notre thèse. Notre recherche s'appuie sur le manuel Histoire-Géographie de classe de sixième. Celui-ci associe toujours, institutionnellement, les deux disciplines en 2009. Pour la part histoire, nous avons eu recours au manuel d'histoire géographie 6° émis par Hachette éducation, placé sous la direction de Vincent Adoumié, pour l'édition renouvelée de juin 2012, mais encore nous avons pu compter sur le manuel d'histoire-géographie de Hatier pour l'édition 2009 placé sous la direction de Martin Ivernel, sur celui de Bordas pour l'édition 2009, placé pour la partie histoire sous la direction d'Olivier Loubes, pour le manuel Nathan, l'édition 2009 est située sous la direction conjointe d'Anne Marie Hazard-Tourillon et Armelle Fellahi, pour le manuel Belin, l'édition 2013 est placée sous la direction conjointe de Stéphan Arias, et de Éric Chaudron, et pour finir, le manuel Magnard a confié à la direction de l'édition 2009 à Rachid Azzouz et Marie-Laure Gache.

---

<sup>31</sup> In IGEN : Les manuels scolaires : situation et perspectives – rapport n°2012-036 -Mars 2012 – Rapport Michel Leroy

<sup>32</sup> Nous avons pu le vérifier avec notre audit sur les 55 collèges publics et privés de Vaucluse, nous leur posons trois questions sur le manuel d'histoire utilisé en 2015 pour les classes de sixième, sur les prévisions de renouvellement, sur l'archivage des anciens manuels. Les collèges utilisent les six manuels utilisés l'un des six manuels (Belin, Bordas, Hachette, Hatier, Magnard, Nathan) procèdent par réassort, en prévision de la nouvelle réforme.



Parmi eux, quatre manuels sont édités en 2009 (Hatier, Magnard, Bordas, Nathan) et deux manuels dans des éditions nouvelles en 2012 (Hachette) et en 2013 (Belin). La question des différentes éditions n'est pas préjudiciable à notre étude car tous ces manuels se réclament du programme 2009<sup>33</sup> et l'ont inscrit officiellement dans leur manuel.

La disparité des éditions fait aussi leur particularité puisque nous avons utilisé les fonds scolaires de nos collèges recensés dans le Vaucluse, qui ont mis à notre disposition, pour certains d'entre eux, généreusement, les ouvrages distribués par les différentes éditions, non utilisés par les professeurs d'histoire. En général, les manuels de 2009 ont été préservés par ces mêmes collèges, par commodité et par souci de disposer d'une même édition en cas de réassort. Voici donc ce qui explique brièvement, les deux types d'édition à l'origine de notre étude sur la démocratie dans les manuels d'histoire de 6°.

Le programme de 2009 dans la discipline Histoire, pour la classe de sixième, impose un découpage « *des Mondes anciens au début du Moyen âge* ».

L'enseignement de l'histoire est scindé en six parties. Cinq parties participent à faire comprendre le processus de formation de civilisation européenne saisie après un premier contact très bref avec l'Orient ancien au III<sup>e</sup> millénaire avant J.-C., sur la deuxième partie et la troisième partie, consacrées à la civilisation grecque du VIII<sup>e</sup> siècle au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et à Rome du VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C au II<sup>e</sup> siècle (la paix romaine), sur la quatrième partie et l'émergence du judaïsme et du christianisme, et sur la cinquième partie, en référence au haut Moyen-Age. Le programme s'intéresse alors « *aux empires chrétiens de l'Orient byzantin et de l'Occident carolingien* ». Une sixième partie procure une ouverture sur le Monde lointain. Au choix, le programme s'ouvre à une civilisation asiatique, « *la chine des Han* » ou « *l'inde des Gupta* ».


La mise en œuvre de « *l'histoire des Arts* » est constitutive du programme d'histoire de la rentrée 2009. L'enseignement artistique permet de découvrir des œuvres dans chacune des six parties décrites. Au sujet de la civilisation grecque, on a pu observer la céramique antique et l'étude du temple classique.<sup>34</sup>

L'image de la démocratie et ses différentes représentations que nous étudions, s'inscrit dans la civilisation grecque, qui avec Rome, sont considérées comme les deux parties structurantes du programme d'histoire, par l'occupation de la moitié du temps consacré à

---

<sup>33</sup> Pour rappel le programme 2009 établi sur le bulletin officiel spécial de l'Éducation nationale n°6 du 28 août 2008

<sup>34</sup> In bulletin officiel n°32 du 28 août 2008 Education nationale– Organisation de l'enseignement de l'histoire des Arts (Ecole, collège, lycée) <https://www.education.gouv.fr/pid20476/n-32-du-28-aout-2008.html>



l'histoire<sup>35</sup> en classe de sixième. Toutefois la Grèce ancienne bénéficie d'une représentation matérielle plus avantageuse dans l'ensemble des manuels d'histoire.<sup>36</sup>

Cet enseignement tripartite (Orient-Grèce-Rome) relève d'une longue tradition, puisqu'il est adopté en classe de sixième depuis la réforme de 1902. Certains points spécifiques du programme 2009 comme la citoyenneté dans le Monde antique sont repris également au début du second cycle au lycée<sup>37</sup>.

Notre sujet, la démocratie et ses représentations s'inscrivent dans la prégnance du modèle athénien, le paradigme scolaire s'inscrit dans la continuité de la cité d'Athènes des Ve et IVe siècles avant J.-C.

En dehors de son champ d'application en Histoire, dans le phénomène d'une même classe d'âge, la démocratie est aussi marquée par une recherche de sens en rapport avec le domaine du droit, dans la construction des acteurs de la citoyenneté, dans le cours d'éducation civique<sup>38</sup> toujours pour cette même classe d'âge.

Dans le cadre de nos travaux, ce tryptique antique est étudié séparément. Pour situer notre sujet par rapport à la réforme de 2016, sur le programme inchangé de l'Antiquité, la différence majeure avec le programme d'histoire de 2009, porte justement sur la concomitance chronologique des trois civilisations Orient/Grèce/Rome par thématique.

Rapidement, par rapport à cette nouvelle réforme, par exemple, dans le thème 2 « *Récits fondateurs, croyance et citoyenneté dans la Méditerranée antique au 1<sup>er</sup> millénaire av. J.-C.* », le sujet de la citoyenneté va rapprocher les monde grec et romain dans le programme d'histoire<sup>39</sup>.

De notre côté, c'est à partir de la civilisation grecque, deuxième partie des six parties ordonnés dans le programme d'histoire de classe de sixième que nous avons inscrit notre champ de recherche.

---


<sup>35</sup> In CNDP, « collection textes de référence, collège -programmes » Histoire Géographie et éducation civique, classes de sixième, cinquième, quatrième et troisième – Editions Mars 2009 -CNDP, Téléport 1@4, ISBN :978-2-240-02945-4- ISSN :1778-2759

<sup>36</sup> Nous avons procédé à une étude quantitative des six thèmes en nombre de page pour évaluer leur poids en terme de représentation dans les manuels que nous avons croisé avec le temps préconisé d'apprentissage par le B.O n°6 du 28/08/2008. Nos résultats sont présentés dans l'annexe 12 « *Etude quantitative - six parties du programme d'enseignement d'histoire – rentrée 2009* »

<sup>37</sup> Annexe 2 : tableau : Histoire des programmes d'enseignement d'histoire du XII<sup>e</sup> siècle à 2011 d'après par C. DELACROIX et P. GARCIA -Espaces Temps n° 66/67, "Histoire/géographie 1, L'arrangement" mai 1998 ; P. Garcia et J. Leduc, *L'enseignement de l'histoire en France de l'Ancien régime à nos jours*, In A. Colin, 2003. In LEGRIS Patricia, *L'écriture des programmes d'histoire en France (1944-2010* [www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2010-2-page-121.htm](http://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2010-2-page-121.htm)

<sup>38</sup> In Bulletin officiel spécial n°6 du 28 août 2008 /Ministère de l'Education nationale <https://www.education.gouv.fr/pid20484/special-n-6-du-28-aout-2008.html>.

<sup>39</sup>In Bulletin spécial n°11 du 26 novembre 2015 - <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Special11/MENE1526483A.htm>



La partie « civilisation grecque » fait l'objet de trois tableaux, nous amenant des origines du monde grec au VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. L'enchaînement offre un premier volet attaché au fond commun et précieux de valeurs partagées par les Grecs, avec l'épopée homérique, les grands rituels collectifs des Jeux, les cultes aux héros et les sanctuaires, pour arriver dans le deuxième volet, au sens de la démocratie expliquée au V<sup>e</sup>- IV<sup>e</sup> siècles dans la cité athénienne dans le deuxième volet<sup>40</sup> et pour s'achever dans le troisième volet avec les conquêtes d'Alexandre et sa mort, les cités hellénistiques sont étudiées avant l'arrivée des Romains au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

Notre objectif est de qualifier la forme du jeu démocratique, par la comparaison de nos six manuels d'histoire, pour rendre compte des tensions que le partage du pouvoir politique introduit dans la définition de la démocratie, documentée dans deux types de configuration, à l'usage du collégien.

L'originalité de ces deux définitions provient de la nature même des ressources textuelles impliquées, formant deux stratégies et deux paris opposés dont nous avons organisé la rencontre pour nourrir notre connaissance de la démocratie.

La première réalité de pouvoir en démocratie est extirpée pour chacun des manuels à partir de la rubrique vocabulaire. La définition est soumise aux exigences du travail théorique. Elle fait sens sur très peu de mots autour de la question du pouvoir et de l'identité de ses détenteurs.

La deuxième réalité du pouvoir est appréhendée à partir d'un point de vue grec ou du moins ce que nous pensons que les Grecs du V<sup>e</sup> siècle pensent de leur démocratie avec la redécouverte du discours politique et plus exactement le paragraphe 37, alinéas 1.2.3, livre II de « la guerre de Péloponnèse » de Thucydide, choisi par l'ensemble des manuels scolaires.


« *L'Oraison funèbre* », allocution prononcée par Périclès d'après Thucydide, considérée par Castoriadis « *comme la démocratie athénienne parlant sur elle-même* »<sup>41</sup> constitue le contexte de notre seconde définition de la démocratie. L'accord est placé sur la société politique athénienne, pour comprendre la forme de la démocratie qui permet à ses citoyens, d'exercer une influence collective, déterminante dans le gouvernement de la cité.

Dans notre démarche comparative, ces deux configurations se distinguent, en termes d'obstacle, par une opposition traditionnelle entre situation théorique et situation empirique

---

<sup>40</sup> Panorama des trois volets de la civilisation grecque : consulter annexe 3

<sup>41</sup> Castoriadis ne s'intéresse pas à la question traditionnelle de savoir si l'éloge est l'œuvre de Périclès ou de Thucydide ou un texte à deux voix. Il voit dans le texte politique scellant l'excellence historique d'Athènes la création autonome d'une société qui a conscience d'elle-même et de son histoire : « *Athènes est à la fois le sujet d'une création historique et cette création historique elle-même.* » in C. Castoriadis, *La Cité et les Lois. Ce qui fait la Grèce*, 2, séminaires 1983-1984, Seuil, 2008, p. 125



que nous dépassons en déplaçant notre regard sur la question du pouvoir très importante dans les deux configurations.

En première remarque, nous pourrions ajouter que le même objectif politique est assigné aux auteurs des manuels d'histoire et à Périclès, vis-à-vis de leur public respectif. Ils ont pour mission de proposer une définition raisonnable énonçant les possibles de ce qui peut être réalisé dans la démocratie.

En deuxième remarque, nous signalons l'ambiguïté des définitions théoriques, relevant de la construction d'un modèle normatif inspiré de la source athénienne, pour former, paradoxalement, le prototype de la catégorie démocratie, faisant apparaître la démocratie athénienne, comme ancrée dans une histoire particulière amenée par une grande variété d'options dans le champ scolaire.<sup>42</sup>

La mise en regard de ce décalage entre les deux types de définition, est fécond pour notre analyse, dans la comparaison des partis pris par les auteurs des manuels d'histoire, dans leur recherche de proximité ou de détachement avec la source athénienne.

Par conséquent, nos travaux comparatifs vont combiner un regard synchronique sur l'exercice définitoire de la démocratie comparé par la même génération de manuels, et d'autre part, une vue diachronique examinant les relations existant entre la définition théorique anhistorique et son contexte de justification dans la définition péricléenne de la démocratie.

Pour mener à bien notre démarche d'interprétation, la voie empruntée par Skinner<sup>43</sup> et l'importance apportée au vocabulaire par ce dernier, nous paraît transposable pour restituer les intentions scolaires dans le choix des notions, et pour mesurer leur portée dans la représentation de la démocratie.

Par conséquent, nous pensons avec lui que le vocabulaire reconnu comme normatif joue un rôle important pour décrire et évaluer la vie politique<sup>44</sup> en situation d'énonciation.


---

<sup>42</sup> Cf Annexe 4 « Assertions historiques » la prise de connaissance du phénomène politique pour accéder à une explication d'ensemble, repose sur l'assertion minimaliste du récit des circonstances, figurant en introduction de la leçon consacrée à la démocratie.

<sup>43</sup> L'auteur dans la préface rappelle l'importance de situer un texte dans son contexte idéologique propre pour parvenir à une compréhension historique des idées politiques. C'est un acte d'interprétation sur lequel le rôle du vocabulaire normatif choisi par une société vaut pour décrire et pour évaluer sa vie politique C'est par ce détour que nous prenons connaissance des conditions de transfert de la démocratie à Athènes. Dans une posture plus modeste sans parler « d'intention illocutoire » des auteurs de manuels nous pensons que les entrées en matière et l'examen des définitions déterminent les possibilités de sa vision en milieu scolaire. In Quentin SKINNER « *Les fondements de la pensée politique moderne* », bibliothèque de « l'évolution de l'Humanité », éditions Albin Michel, 2009, en page 11

<sup>44</sup> L'auteur met l'accent sur Le contexte linguistique dont le vocabulaire qui renseigne sur le comportement politique Q. Skinner in les fondements de la pensée politique moderne bibliothèque de l'Evolution de l'Humanité Edition Albin Michel dépôt légal09/2009-préface page 12





Comme cet auteur britannique, nous pensons que les mots exercent une influence sur la réalité politique voulue par les auteurs des manuels d'histoire, participant à notre compréhension du système politique. Par exemple, le mot démocratie (une) ou (la) architecture toujours un sens à composer du régime politique, à discuter dans l'interprétation de nos propositions scolaires.

Cela permet de situer notre stratégie comparative. Par rapport au jeu possible entre sens synchronique et diachronique de la démocratie, l'usage du même vocabulaire historiquement situé est chargé d'un contenu spécifique à partir de six notions (pouvoir/citoyen/peuple/décide/mérite/utilité). Ces différentes notions constituent notre horizon d'attente pour expliquer différents comportements citoyens dans la circulation des idées entre les deux contextes donnés.

Dans notre cadrage théorique, l'acte de comparaison doit gérer la montée en généralité de la définition théorique et la singularité du phénomène démocratique athénien.

Notre objectif est de mesurer les effets de transposition des principes généraux de la démocratie, dans leur relation avec le contexte de justification de la définition péricléenne.

Dans la production d'hypothèses, l'acte de comparaison informe le lecteur, des valeurs qui sont privilégiées ou abandonnées dans les enjeux scolaires de la démocratie.


Notre angle d'approche par le pouvoir fait sens dans la comparaison des deux définitions ; Sa nature invariable devrait nous permettre d'expliquer la pratique politique à partir du régime démocratique, aussi bien dans la montée en généralité de la définition si tentée qu'elle prenne forme, que du point de vue de la réalité sociale, dans un style de vie défini par l'opportunité du discours de Périclès

Pour cette raison, notre analyse conduit à considérer notre objet « démocratie » dans les deux contextes étudiés, chacun d'eux structurant une partie de la thèse.

La définition théorique de la démocratie marque le point de départ de notre réflexion politique dans la première partie. Dans la seconde partie, l'angle d'attaque est procuré par la définition grecque de la démocratie avec les valeurs et les pratiques qui favorisent le partage du pouvoir, dans la culture athénienne de résultat.

Dans la première partie, la réflexion fournit une clé générale de compréhension de la démocratie définie par la forme de son gouvernement. Dans ce travail de généralisation, ce moment théorique marque l'entrée des citoyens au gouvernement et nous nous sommes





interrogés sur ses incidences en terme de contenu politique pour la citoyenneté et sur ses débouchés en terme de participation.

Telle une trilogie, la question du lien entre démocratie, participation et citoyenneté s'est imposée à nos yeux, au point d'organiser les trois sous-parties de la définition théorique, mise en relation avec les stratégies définitoires des manuels d'histoire.

Les trajectoires sont loin d'être unifiées, mais notre intérêt est retenu par la perspective théorique de la démocratie, qui dans sa montée en généralité, doit fournir le meilleur exemplaire. Dans les orientations normatives, la définition de la démocratie est placée d'emblée, dans un cadre statique, indépendamment d'une trajectoire historique ou sociétale. Dans les prémisses caractéristiques de chaque définition, le support définitoire laisse de côté la manière dont les citoyens assurent leur publicité sur la scène politique.

Cette interrogation nous renvoie au problème difficile du contenu définitoire de la démocratie, que nous avons résumé de la façon suivante :

*« Peut-il exister une signification théorique unique de la démocratie, capable de fournir un idéal-type, fonctionnant comme un principe de vérité valable pour toutes les propositions ? »*


Pour nous extraire de cette aporie dans la seconde partie de la thèse, nous nous sommes remis à la définition de Périclès, qui nous donne l'occasion d'appréhender la démocratie dans le fonctionnement de la société athénienne.

Nous apercevons la complémentarité de ce second type de situation, puisque le cheminement de la démocratie aboutit aux modalités de partage de pouvoir, soumettant les citoyens à la concurrence, dans la polis athénienne.

Cependant, dans le système d'explication fourni par Périclès, le partage du pouvoir est justifié avec l'idée centrale du mérite, la valeur de l'acte qui nous paraît avoir une incidence significative dans la vie institutionnelle et démocratique des Athéniens.

Dans cette seconde partie, nous devons tirer les conséquences des valeurs professées par Périclès dans l'Oraison funèbre, nous intéresser à sa justification des relations de pouvoir dans lesquelles les citoyens sont pris.

Notre lecture de la démocratie est ouverte au symbole du mérite, moteur de la vie politique dans le régime athénien en place, où Périclès rappelle en même temps que les premiers rôles politiques ne sont plus transmis héréditairement en démocratie.



Sur le plan normatif, le mérite jouit donc d'une belle cote pour justifier la place de chacun obtenue dans la démocratie. Ce prisme nous impose de reconnaître les possibilités offertes par le mérite en démocratie, agissant comme phénomène d'ascenseur, dans une compétition au pouvoir accessible à tous les citoyens.

La lecture de la démocratie est donc organisée au prisme du mérite dans cette seconde voie de la démocratie, inscrivant la définition péricléenne dans trois problématiques différentes où les citoyens saisissent les opportunités que leur livre l'Athènes démocratique.

Dans la leçon, la première opportunité est saisie sur les efforts victorieux des marins de Salamine, dont le succès et l'efficacité au combat font reconnaître la valeur des citoyens pauvres dans la participation à l'Assemblée.

Dans l'allocution de Périclès, la seconde opportunité est inscrite dans l'activité politique définissant la démocratie du point de vue grec. Dans cette dernière définition, l'idée de mérite constitue le ressort intentionnel de l'engagement « *les citoyens sont conviés à exploiter au mieux leur talent* »<sup>45</sup>.

Pour compléter le débat, la dernière opportunité est subordonnée à la confiance placée en Périclès, stratège plébiscité à de nombreuses reprises par ses concitoyens, s'inscrivant lui aussi dans la perspective du mérite.

Ce leader démocratique a conquis sa légitimité au plus haut niveau de responsabilité au gouvernement et s'impose avec ses travaux de l'Acropole, dans l'Apogée d'Athènes.

Cette deuxième lecture de la démocratie athénienne sur la culture de résultat insufflée par le facteur du mérite, mais encore réitérée dans la définition péricléenne, fait émerger de nouvelles interrogations sur la nature du modèle démocratique projeté par le discours du mérite sur la participation citoyenne.

Cela engage la question cruciale de leur compatibilité que nous interrogeons dans ce qui suit :

« *Est-il possible de combiner une société égalitaire avec le mérite et de rester cohérent avec l'idéal démocratique ?* ».

---

<sup>45</sup> Expression empruntée à Jacqueline de Romilly

## 1° PARTIE : FABRICATION D'UN PROTOTYPE DEMOCRATIQUE

### THEORIQUE INSUFFISANT : DEFINITION THEORIQUE DELA DEMOCRATIE

La définition théorique de la démocratie relève d'un processus normatif dans le cadre scolaire, puisque ces types de messages se fondent sur des attitudes et des préférences orientées par la finalité scolaire<sup>46</sup>, ayant pour attente, l'acquisition de mots utiles pour représenter l'expérience historique de la démocratie à Athènes et pour la ramener sous le feu de l'actualité.

Nous avons rassemblé dans un support collectif, l'ensemble des mots qui servent de guide à la démocratie, dans le deuxième volet de la thématique civilisation grecque<sup>47</sup> consacrée à la cité athénienne des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C.

La connaissance théorique de la démocratie n'est pas réductible à ce support, mais il rend compte des mots sélectionnées par les manuels d'histoire pour nourrir la réflexion des citoyens.

Les listes ont pu être regroupées autour d'une même composante concentrée sur quatre entrées spécifiques *démocratie/magistrat/citoyen/métèque*. Ces termes communs à tous les manuels sur la totalité des mots inventoriés<sup>48</sup> que nous vous invitons à consulter en annexe, font partie des connaissances partagées par l'ensemble des collégiens. Ces mots forment le postulat de départ pour rôder la problématique de la démocratie.

Dans le cadre scolaire, ces quatre mots communs à tous les manuels, construisent le socle politique à partir duquel nous appréhendons l'expression institutionnelle de la démocratie.

---

<sup>46</sup> dans les observations du cycle 3 dont la première année de collège fait partie, la formation au langage scientifique permet entre autre de traiter, de résoudre des problèmes et dans le cadre de l'enseignement de l'Histoire permet de recourir à des représentations variées d'objet d'expériences de phénomènes naturels...BO Education nationale in Bulletin officiel n° 30 du 26-7-2018 –Volet 2 « contributions essentielles des différents enseignements au socle commun » en page 3

<sup>47</sup> Pour rappel la thématique sur la civilisation grecque fait l'objet de trois volets : le Monde grec – La cité athénienne V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle - Alexandre le Grand la civilisation hellénistique et la Grèce des savants. Le vocabulaire fait référence au deuxième volet propre à désigner l'expérience de la démocratie par les Athéniens.

<sup>48</sup> Conférer annexe 5 « les mots de la citoyenneté » avec une présentation des références communes et des références propres à chaque manuel en liaison avec le contexte de citation

Ces quatre mots posent naturellement la question du modèle démocratique projeté dans le contenu politique de la citoyenneté. La marge d'action est placée sur le « Métèque ». <sup>49</sup> Cette ressource est pleine de sens pour saisir les obstacles à une configuration unitaire de la citoyenneté dans l'histoire de la démocratie athénienne.

La dimension politique de la démocratie athénienne, n'est pas uniquement pointée pour sa capacité d'écarter « *le non citoyen* ». <sup>50</sup> Le choix de la notion de magistrat contribue à une réflexion sur les aspects originaux de l'activité politique des athéniens qui entoure le concept de citoyen.

Dans sa communication scolaire, l'idée contemporaine de citoyenneté pose le problème de l'identité des acteurs pris en compte dans l'expression « *l'ensemble des citoyens* » ou bien encore sous la dénomination de « *peuple* ». L'identité des détenteurs du pouvoir en démocratie amène logiquement les auteurs des manuels à se situer dans un conflit de perception institutionnel dont on n'est pas parvenu à dépasser l'opposition entre citoyen et peuple.

Dans la modélisation théorique, la notion de démocratie que nous allons étudier dans la première partie de la thèse, s'ouvre impérativement sur une courte définition.

La définition théorique oriente le lecteur vers deux types d'acteurs bénéficiant de l'appui du pouvoir, en démocratie.

Dans notre projet, nous entendons frayer quelques pistes de réflexion sur les problèmes posés par l'idée de souveraineté dans la définition théorique, en particulier sur sa fonction de légitimation pour des acteurs dépositaires du pouvoir, dans une première section.

Le don du pouvoir aux citoyens au sein du gouvernement, permet de les imposer fictivement comme détenteurs dans l'ordre démocratique. La clarification devra être faite sur la nature du pouvoir confié à ces acteurs politiques dans cette seconde section. Elle devra porter également sur les opportunités d'exercice qui matérialisent l'entrée des citoyens dans l'histoire de la démocratie.

Dans la dernière section, nous présenterons les inconvénients que soulève l'idée de souveraineté sur la relation instaurée entre démocratie et citoyenneté.

---

<sup>49</sup> Le métèque est la figure de l'étranger exclu de la vie politique, symbolisé par le personnage du jeune Kallias malheureux de ne pas pouvoir participer à la défense d'Athènes à la bataille de Marathon. In NATHAN « je m'entraîne » doc.6. Extrait – Weulersse, Odile, « le Messenger d'Athènes », livre de poche, Paris, 2001

<sup>50</sup> Le contenu juridique de la définition de la citoyenneté (Annexe 6) est formalisé en fonction de la loi de Périclès de 451 avant J.-C. restreignant l'obtention de la citoyenneté, aux deux parents athéniens. Sur le phénomène statutaire, les manuels ne sont pas d'accord sur la position statutaire des femmes dans le rapport aux droits de citoyenneté.

Dans le cadre de cette dernière réflexion, nous irons chercher les réponses dans la créativité des formes de participation athénienne puisées dans la leçon.

Dans notre projet de recherche, la définition de la démocratie, concept-clé, se présente comme un excellent diagnostic pour découvrir les différentes constructions de l'exercice du pouvoir à mettre à l'actif de l'école.

## I. DEMOCRATIE : UN REGIME PENSE A TRAVERS LA SOUVERAINETE POLITIQUE

Dans l'élaboration de notre réflexion, nous devons clarifier notre démarche, s'appuyant sur l'idée de souveraineté que nous croyons féconde pour décrire les détenteurs du pouvoir, les citoyens ou le peuple, qui réagissent sur les attributions politiques du monarque, dans l'ordre interne de la démocratie.

Si dans les leçons, « *la loi est dans l'Athènes de Périclès, le véritable souverain* »<sup>51</sup> en référence à une souveraineté législatrice qui organise la vie politique de la cité, dans l'approche scolaire, la situation des citoyens nous incite à voir dans la souveraineté la convention d'un ordre politique, qui dans son rapport à la démocratie, associe tous les citoyens dans la communauté politique.

La définition normative est confrontée dans sa dialectique à une compréhension de la démocratie, qui dans sa montée en généralité, doit fournir les caractères communs d'appui à toutes les formes de gouvernement dont la démocratie directe des Athéniens apparaît comme un cas extrême.

Les contacts issus entre la définition théorique et la source grecque, sont censés mettre l'accent sur le mécanisme de la démocratie et par contraste, nous procurer les arguments pour traduire le consensus politique ou l'anomie qui caractérisent le système démocratique.

---

<sup>51</sup> In Jean GAUDEMET et Emmanuelle CHEVREAU « *Les institutions de l'Antiquité* » Domat droit public 8<sup>e</sup> édition -Dépôt légal août 2014- p.80

Pour circonscrire le débat, nous nous sommes référés au schème de la souveraineté bodinienne, pour transférer « *ses marques* »<sup>52</sup> à l'ensemble des citoyens ou au peuple tutélaire de la souveraineté.

Pour notre interprétation, nous assumons le choix anachronique de notre référence à Bodin.

Nous sommes conscients de l'ambiguïté de faire passer notre recherche par l'idée de souveraineté, pour privilégier l'analyse des pratiques de gouvernement et de pouvoir dans le modèle démocratique.

Dans nos hypothèses de travail, les citoyens bénéficient de ses arguments, notamment de l'absence de justification de l'origine du pouvoir dont ils sont bénéficiaires dans le gouvernement.

Le schème de la souveraineté bénéficie aussi d'une autre acceptation, plus étendue pour introduire le comportement des citoyens au pouvoir, et par là admettre la transformation de certaines modalités de l'exercice qui leur est confié.

Dans notre choix de soutenir la définition de la démocratie pensée à travers la souveraineté, notre discussion traitera de la manière dont la souveraineté se traduit en démocratie et de ses possibilités de dévolution dans un premier point.

Sa fonction de légitimation du pouvoir donne prise aux citoyens dans le gouvernement. Le manque d'information porte sur la manière dont la cause des citoyens est portée au gouvernement.

Ce deuxième point s'intéresse aux difficultés du schème souverain difficilement adaptable pour expliquer la relation entre la démocratie et les citoyens entrés au gouvernement.

En redonnant du poids à l'étymologie présente dans quatre définitions théoriques sur six, nous pensons que la perspective historique fait avancer notre compréhension de la

---

<sup>52</sup> Cette expression est empruntée à l'auteur, son explication de la souveraineté fait référence à Jean Bodin (1530-1596) qui a formalisé les éléments constitutifs de la souveraineté « *juger, légiférer, battre la monnaie, lever des impôts décider de la guerre ou de la paix* ». Les citoyens détenteurs du pouvoir en démocratie bénéficient des attributs bodiniens de souveraineté, sans sa problématique de l'exception. Nous apportons l'idée d'une souveraineté plus nécessairement de type royale, mais prenant forme en fonction des entités politiques, titulaires du pouvoir. In RIGAUDIERE Albert « L'invention de la souveraineté » pouvoirs n°67 Revue française d'études constitutionnelles et politiques - Novembre 1993-la souveraineté pp 5-21 / lien <http://www.revue-pouvoirs.fr/L-invention-de-la-souverainete.html>

souveraineté, en élargissant l'horizon historique aux traits d'une réalité donnée à la démocratie étudiée à Athènes aux V-IV siècle avant J.-C.

Dans ce troisième point, la comparaison permet de satisfaire une autre représentation de la souveraineté dans le rapport qui se noue entre *dèmos* et *kratos*.

Cette nouvelle hypothèse de travail permet de vérifier par d'autres expériences, les différentes imbrications d'un régime démocratie pensé à travers la souveraineté.

## **A. ENTREPRISE SOUVERAINE TIRAILLEE ENTRE DEUX LOGIQUES DE SITUATION**

Dans la démarche discutée, l'idée de souveraineté prend toute sa place dans les définitions théoriques parce qu'elle offre un cadre d'appréhension du pouvoir, qui relève de l'évidence. En priorité, dans les stratégies scolaires, le schème de la souveraineté a pour vertu d'élever l'ensemble des citoyens ou la société, au sommet d'une hiérarchie de pouvoir.

Pour cinq manuels, l'ensemble des citoyens bénéficie du statut de souverain sans que le jeu d'outils prévu par les manuels, prouve la réalisation effective de leurs prétentions. Ce premier type de souveraineté politique se trouve directement confronté à un second type de souveraineté de type populaire, que le manuel Bordas fait reposer sur la participation du peuple, dont les effets de l'acte volitif resteront à déterminer.

Dans les deux types de situations, l'idée de souveraineté permet d'affirmer les droits collectivement acquis par les acteurs politiques. Le dialogue est engagé entre cinq manuels sur une logique institutionnelle et de l'autre côté, sur une logique sociétale de prise de pouvoir.

Le tableau n°1 « *Démocratie- rubrique vocabulaire* » présenté ci-dessous, constitue le point de départ à cette réflexion, sur ces deux voies d'exploration de la souveraineté et sur ses affinités avec la démocratie.

La compréhension de la démocratie est amenée sur deux logiques de situation, formées sur deux séries de trois termes utilisés (gouvernement/citoyen/pouvoir) et (régime/peuple/décide).

D'une certaine façon, ces deux logiques de situation se partagent le travail pour donner prise à un type d'acteurs en démocratie. L'interprétation dominante indique l'entrée des

citoyens au gouvernement. L'interprétation mineure indique que le peuple a son mot à dire dans la gestion des affaires qui les affectent.

Dans un modèle d'interaction de pouvoir entre gouvernement et société, ces deux configurations pourraient s'apporter mutuellement consistance.

Malheureusement, le développement indépendant des deux champs d'investigation imposés par les définitions scolaires, concourt à porter la connaissance de la démocratie sur un seul type de protagonistes.

La première préoccupation sera consacrée à la détermination du type d'autorité dont sont porteurs les acteurs politiques en démocratie. Notre objectif est d'expliquer, pour chacune des configurations, la manière dont s'ancre la légitimité des citoyens dans la pratique du gouvernement ou encore dans la possibilité de participer au pouvoir pour le peuple selon les vœux de Bordas.

La seconde préoccupation sera consacrée aux solutions que les manuels d'histoire proposent, pour traduire concrètement cette souveraineté dans les deux types de configuration. Les différents indices scolaires trahissent la fragilité de l'autorité souveraine construite sur un pouvoir mal assuré.

Nous exposerons les limites du schème de la souveraineté pour la compréhension de la définition de la démocratie qui participe, peut-être, à un malentendu dans sa fonction de légitimation des citoyens au pouvoir, dans cette dernière préoccupation.

A cet effet, nous exposerons trois types de raisons qui nous paraissent expliquer cette forme d'échec.

Pour notre projet, nous essaierons de faire ressortir les désaccords entre les manuels d'histoire, sur la manière de justifier la souveraineté de leurs détenteurs de pouvoir.



Tableau 1 : Démocratie -Rubrique vocabulaire

MANUELS	RUBRIQUE	DENOMINATION	DEFINITION
<b>BELIN</b>	VOCABULAIRE P.54	Démocratie	(du grec démos, le peuple et kratos, le pouvoir) Forme de gouvernement dans lequel le pouvoir appartient à l'ensemble des citoyens
<b>BORDAS</b>	VOCABULAIRE P.54	Démocratie	Régime dans lequel le peuple décide
<b>HACHETTE</b>	VOCABULAIRE P.68	démocratie (une)	Forme de gouvernement où le pouvoir est exercé par les citoyens
<b>HATIER</b>	DEFINITIONS P.58	Une démocratie	(du grec démos, peuple, et kratos, pouvoir) Un gouvernement qui est dirigé par l'ensemble des citoyens
<b>MAGNARD</b>	VOCABULAIRE P.46	Démocratie	(du grec kratos, « pouvoir » et demos « peuple ») Forme de gouvernement où le pouvoir appartient aux citoyens. S'oppose à tyrannie
<b>NATHAN</b>	VOCABULAIRE P.56 et 60	Démocratie	(Du grec demos, le peuple et kratos, le pouvoir) Régime politique dans lequel le pouvoir appartient aux citoyens (Définition proposée deux fois p 56-60)

## ENCADRE – REMARQUES PRELIMINAIRES

*- Choix des manuels portant sur la désignation de la notion de démocratie*

*On constate que la dénomination de la démocratie présente différentes terminologies qui inscrivent tantôt D majuscule tantôt d minuscule ou encore introduisent un article indéfini.*

*Ces différences de régime nous gardent d'hypothèses prématurées sur le contexte théorique de la démocratie parce que nous avons pu vérifier qu'il pouvait s'agir d'une pratique d'écriture pour l'entrée des notions : ex : Hachette accompagne toujours les notions explicitées du genre entre () et Bordas propose les entrées des notions avec une majuscule.*

*- Choix de substitution de régime par gouvernement pour le manuel Nathan*

*Dans notre corps d'hypothèses, nous avons substitué régime par gouvernement pour le cas précis du manuel Nathan, car ses citoyens présentent une proximité contextuelle avec les citoyens des quatre manuels (Belin, Hachette, Hatier, Magnard) sur le versant politique.*

*Dans notre choix méthodologique ce premier contexte de communication formé par les cinq manuels cités ci-dessus, se distingue nettement du peuple du manuel Bordas, situé dans le régime démocratique mais impliqué sur le versant social.*

## 1. Fiction du peuple souverain : Dilemme entre deux meneurs de jeux

Nous comprenons la notion d'autorité comme pouvoir légitime par excellence, selon la réponse possible de Christian Godin.<sup>53</sup> Dans nos hypothèses de travail, l'entrée des citoyens au gouvernement doit s'accompagner d'une preuve de leur autorité et ce en quoi elle consiste dans le cadre de la démocratie.

Les définitions théoriques dans lesquelles prend place la démocratie dans le tableau n°1 « *Démocratie-Rubrique vocabulaire* » présenté juste au-dessus, témoigne de la réalisation de deux formes d'autorité possibles en démocratie.

Cinq compositions sont scandées par trois mots repères (gouvernement/citoyen/pouvoir) et une seule composition, à mettre à l'actif du manuel Bordas, est rythmée par les trois termes suivants (régime/peuple/décide).

Dans la physionomie normative de la démocratie, le schème de la souveraineté soutient la légitimité d'une communauté politique en inscrivant sa relation d'ordre dans le gouvernement pour cinq manuels (Belin, Hachette, Hatier, Magnard, Nathan).

Dans le cas de Bordas, la légitimité politique est investie par une autre priorité dont on a remarqué le rôle du verbe pivot « décide ». La réalisation du peuple de Bordas se démarque par l'inscription de sa relation dans un type de société jouant un rôle politique fort avec le pouvoir de décision.

Le peuple selon le manuel d'histoire, inscrit son itinéraire dans une perspective souverainiste grâce à l'opportunité de décider.

Dans la physionomie du tableau, l'autorité politique des acteurs de la démocratie, se discute dans deux situations politiquement inversées, jouant à deux niveaux sur une logique d'institution (gouvernement/citoyen/pouvoir) révélant l'identité des gouvernants en démocratie et sur une logique d'insurrection (peuple/décide) révélant l'identité des gouvernés qui ont le dernier mot sur la scène politique en démocratie.

Dans les séquences exposées ci-dessous, nous allons à la rencontre des citoyens et du peuple qui affirment leur souveraineté sur des plans diamétralement opposés.

---

<sup>53</sup> Philosophe à l'origine de travaux rassemblant les principales notions philosophiques des principaux courants et auteurs des œuvres qui ont marqué la pensée In GODIN Christian « *Encyclopédique conceptuelle et thématique de la philosophie* » 2018, Éditions Champ Vallon, 01350 Ceyérieru- chapitre 14 L'Autorité -I-p.284 <https://excerpts.numilog.com/books/9791026708070.pdf>

Dans la première section, la souveraineté prend figure sur les citoyens qui ont la capacité d'incarner l'autorité en démocratie à travers le pouvoir qui leur est dévolu au sein du gouvernement.

Dans la deuxième section, la souveraineté du peuple s'exprime la décision, faisant office de maxime de conduite, faisant que la souveraineté s'exerce dans un moment singulier, publicisée.

La troisième section s'intéresse à la confrontation des protagonistes de la démocratie, qui promet une inversion de la domination légale en démocratie.

#### *a. Citoyens et pouvoir : un accord indiscuté*

Dans notre approche les six définitions sont des fictions souveraines, dans lesquelles le pouvoir politique attribué aux citoyens, n'est soumis à aucune condition et n'exerce aucune sujétion. Pour ainsi dire, ce pouvoir accumulé au singulier ne s'accompagne d'aucun partage et son indivisibilité est encore pour nous un leitmotiv, pour souscrire à une logique souveraine.

Dans la définition minimale de la démocratie, l'objectif de la souveraineté est de pallier les insuffisances des citoyens placés au plus haut niveau du gouvernement, mais dans l'angle mort du pouvoir.

Dans cette perspective, de par le registre de la souveraineté, l'ensemble des citoyens jouit de l'autorité comme d'une mise en œuvre du pouvoir. Cette vision de l'autorité souveraine peut être justifiée par la conception d'autorité d'Arendt, selon laquelle « *l'autorité peut être puissance de fondation d'où le pouvoir tire sa légitimité* »<sup>54</sup>.

Nous voyons dans cette première contribution de cinq manuels, que la compréhension du pouvoir conféré à l'ensemble des citoyens dans le domaine du gouvernement, manque de clarté sur les mécanismes expérimentés.

Nous sommes confrontés au problème de légitimité du pouvoir politique détenu par les citoyens en démocratie. Ce premier type de proposition ne permet pas interioriser les moyens par lesquels, les citoyens arrivent au pouvoir en démocratie, ni même ne permet d'imaginer le processus démocratique par lequel l'ensemble de citoyens s'organise au gouvernement.

---

<sup>54</sup> In GENEL Katia – « la critique de l'autorité en démocratie. Quelques pistes ouvertes par Weber, l'École de Francfort et la sociologie critique. Union rationaliste | « Raison présente » 2014/4 N° 192 | pages 25 à 33. <https://www.cairn.info/revue-raison-presente-2014-4-page-25.htm>

Dans ce premier schéma théorique, l'interprétation soumet le lecteur à la vérité d'un ordre révélé, où la démocratie n'apparaît pas comme un système institutionnel défini par sa propre logique, mais où l'idée de souveraineté garantit la mainmise du pouvoir aux citoyens.

La discussion est engagée sur la conception de pouvoir favorable aux citoyens dans un gouvernement en démocratie. La définition est également solidaire de la transmission d'un certain type de citoyenneté calé sur la reconnaissance du statut désirable de citoyen en démocratie.

Dans cette première configuration, nous présentons la nature des problèmes qu'augure la définition de la démocratie politique par référence à une idée transcendante comme la souveraineté, destinée à justifier le pouvoir de ses détenteurs, sans leur donner prise sur eux-mêmes.

### ***b. Peuple « décide » : un sens englobant***

Face à une première configuration appréhendée par l'idée de souveraineté, jugeant utile de placer le pouvoir entre les mains des citoyens et la deuxième solution amenée par Bordas, qui exprime la volonté réfléchie du peuple, nous avons pris le biais de distinguer la souveraineté politique entre un groupe supra fonctionnel ordonné « *l'ensemble des citoyens* » supportant la capacité juridique d'agir pour la première explication de la souveraineté et la souveraineté populaire étendue à la société de Bordas, dans la figure illimitée de son peuple.

La première hypothèse ne recoupera jamais l'approche solitaire de Bordas, procédant d'une souveraineté populaire avec un rapport de force inversé au profit du « *peuple* » et de son indépendance décrite par la prise de décision.

Chez ce dernier auteur, la configuration de la souveraineté n'est pas posée sur la logique de statut politique, mais alimentée par l'action et l'apparition du peuple dans le giron public grâce à la forme verbale « décide ». Nous avons émis l'hypothèse que le fait de décider dans cet énoncé relève de la volonté subjective de l'acteur collectif, qui ne repose sur rien d'autre que sur elle-même dans l'énoncé dépouillé de ce manuel d'histoire.

L'idée de souveraineté repose sur un modèle de justification par lequel « le peuple » acquiert le pouvoir de statuer dans les problèmes de la vie politique.

Comme dans la première configuration, la définition de Bordas souffre d'imprécision, du point de vue du mécanisme expérimenté dans la prise de décision, et du manque d'objectivité

de son acteur collectif « le peuple » présumé litigieux pour lequel nous serons amenés à formuler des hypothèses.

Toutefois, Bordas retrouve une proximité avec la configuration historique d'Athènes s'inspirant de la finalité pratique de la délibération, à la source du vécu politique chez Athéniens, bien illustré en leçon.

Dans la perspective scolaire, l'autorité est supportée par les citoyens ou exercée par le peuple. Les deux modèles scolaires communiquent sur deux manières de concevoir la validité de l'ordre démocratique dont nous livrons notre lecture ci-dessous.

*c. Un processus inversé : par le sommet de l'organisation ou par la base de la société*

Dans notre contexte comparatif, on peut considérer que nous sommes placés devant une compréhension dualiste de la démocratie affectée par deux choix de légitimation du pouvoir.

Les orientations produisent une perspective asymétrique pour saisir ce que peut être l'ordre politique en démocratie du point de vue normatif.

Les jeux d'acteurs offrent deux types d'arrangement, partagés entre ceux qui exercent le pouvoir au gouvernement par le haut, et ceux qui s'expriment par le bas de la société.

Dans le premier modèle de coopération concernant les cinq premiers manuels, les acteurs politiques sont unis par leur qualité de gouvernant et leur influence s'exerce au sommet de la vie politique.

A la faveur d'une différence effective de pouvoir, nous sommes en mesure de comprendre, que l'alliance des citoyens exerce l'autorité légale depuis le gouvernement, vers la société.

Le manuel Bordas inverse le pacte établi par les cinq manuels. En d'autres mots, l'autorité légale s'exerce temporairement mais directement depuis la société, à travers l'acte volitif. On peut dire que le rapport d'autorité imprime un mouvement de la société en direction du gouvernement. Dans notre hypothèse, le gouvernement est impacté par l'idée d'exécution, puisqu'il supporte la contrainte politique des acteurs populaires de Bordas.

Le principe de souveraineté bâtit la légitimité de l'ordre démocratique sur deux portées distinctes :

- Dans le cadre du gouvernement, pour les cinq premiers manuels, le principe de souveraineté caractérise un accès privilégié aux citoyens à travers la possession du pouvoir sur le couple de notions (pouvoir/appartient). Sur le plan politique, le pouvoir est la ressource attribuée à une communauté politique définie. L'idée de souveraineté soutient les actes gouvernementaux des acteurs politiques (exercer/pouvoir) pour deux manuels d'entre-deux.
- Pour Bordas, le principe de souveraineté vient récompenser la pratique délibérative. La souveraineté s'exprime dans la prétention de la société à exercer son pouvoir de dernière instance dans le couple (peuple décide).

Les deux types de définition nous offrent, chacune une condition de succès du principe de souveraineté, dans l'ordre démocratique.

Dans la première expérience de légitimité, les citoyens sont les dépositaires de la souveraineté, dans la seconde expérience, la souveraineté est exercée par la délibération.

Comparativement, il faut garder à l'esprit qu'en Grèce, dans sa définition forte, le pouvoir souverain appartient aux citoyens dans son lien d'association pensé à l'Assemblée, s'exerçant dans la délibération. Les deux perspectives scolaires se sont saisies, chacune, d'une des deux facettes de la réalité institutionnelle athénienne, l'Ecclésia.

## 2. Voix discordantes sur les fondements de la souveraineté

Dans nos définitions l'idée de souveraineté est un outil épistémologique qui doit, nous aider à construire l'ordre politique spécifique à la démocratie.

Au départ l'idée de souveraineté permet de qualifier une situation historique, celle des Athéniens membres d'une communauté politique à part entière, porteurs de droits politiques dont la méthode d'action aboutit à des décisions politiques dans lesquelles les citoyens ont le pouvoir de trancher. Dans cette perspective, la démocratie désigne la souveraineté des citoyens qui l'exercent directement.

Ensuite dans nos théories scolaires, l'idée de souveraineté impose ses tutélaires dans le giron du pouvoir sans assurer leur publicité.

Dans le premier type de proposition, la logique démocratique s'adresse à un type de souverain, dont l'action fonctionnelle n'a pas le sens d'intervention, ni d'imposition sur autrui dans le choix des expressions (exercer/pouvoir-diriger).

Dans le deuxième type de proposition, l'idée de souveraineté balaie le spectre d'un public plus large qui a été associé à la décision publique. La souveraineté peut toujours être exercée directement par le peuple ou par l'intermédiaire de représentants. En termes de souveraineté, l'impasse porte sur les conditions qui permettent à ce même public anonyme d'être désigné responsable de ses actes.

Dans nos définitions, les acteurs sont en panne de légitimité démocratique. L'affirmation de leur prééminence politique dans la structure dominante passe par l'ensemble des marques de souveraineté à même de leur conférer l'ascendant dans la formation du pouvoir.

Les types d'énoncés sont insuffisamment étayés pour soutenir l'autorité de leurs détenteurs du pouvoir dont on ignore le sens de la mission dans le cadre de la démocratie.

Les éléments de réponse apportés à ces marques qui rassurent les détenteurs du pouvoir sont de trois types ; les deux premières options sont à rattacher au premier modèle de démocratie rassemblant les cinq premiers manuels, la dernière option soutient naturellement la proposition du manuel Bordas.

#### *a. Attribut du pouvoir au prisme de l'évidence*

En démocratie, ce pouvoir souverain consacre l'importance des acteurs institutionnels et leur permet d'avoir prise sur la société politique grâce à la source implicite du droit. La possession du pouvoir par les citoyens, relève de l'évidence pour le lecteur, si bien que le droit structure implicitement la compréhension du pouvoir, de fait détenu par celui ou ceux qui l'exerce dans l'Etat selon Bodin- « *Celui qui exerce le pouvoir suprême dans l'Etat l'auréole de la souveraineté* »<sup>55</sup>.

Dans cette logique souveraine, les citoyens sont devenus la référence politico-théologique pour penser les acteurs de premier plan de la vie politique en démocratie.

---

<sup>55</sup> In FLEINER-GERSTER, Thomas. FLEINER-GERSTER, Thomas. *Chapitre 2. Souveraineté et pouvoir* In : *Théorie générale de l'État* [en ligne]. Genève : Graduate Institute-Publications, 1986 (généré le 17 novembre 2018). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/www.ezp.biumontpellier.fr/iheid/1782> -p.4/30



Ce premier type de situation marque plus que les autres formules, son affinité avec l'idée de souveraineté. Cette configuration regroupe les manuels Belin, Magnard et Nathan, trouve sa source dans l'affirmation du pouvoir attribué aux citoyens (pouvoir/appartient). La souveraineté organise le pouvoir des citoyens, néanmoins celui-ci est dépourvu de moyens d'action.

Dans cette première acceptation, le dispositif de souveraineté est identifié à la possession de droits politiques (pouvoir/appartient) dont la propriété exprime la totalité de ce que les citoyens sont en position de faire dans le gouvernement (Belin, Magnard et Nathan).

La démocratie doit son régime de vérité à l'identité de ses acteurs institutionnels, placés dans le gouvernement. En revanche, les citoyens n'ont pas encore trouvé leur forme d'association pour exercer leur autorité souveraine.

Marcel Gauchet explique que « *ce mouvement qui consacre leur souveraineté enlève aux citoyens la possibilité de concevoir ce qu'ils font comme participant au processus historique de la démocratie, à cause de la contribution moderne du droit et de son statut central de justification du mécanisme collectif se substituant au politique* ». <sup>56</sup>

Cette première option scolaire offre la compréhension d'une démocratie perçue comme un système de droits politiques. En revanche la perte est sensible pour ce qui constitue l'intrigue au niveau de de la constitution du politique dans un gouvernement démocratique.

### ***b. Citoyens, destinataires de prérogatives régaliennes***

Pour les manuels Hachette et Hatier, le primat est accordé aux prérogatives dévolues aux citoyens, détenteurs du pouvoir suprême. On se retrouve dans une configuration encore très en phase avec l'idée de souveraineté. Les définitions respectives soutiennent les acteurs politiques au sein du gouvernement sur des fonctions de régulation (exercer le pouvoir/diriger-le gouvernement).

Les citoyens se sont vus confiés la gouverne au plus haut niveau de la vie politique mais l'exercice en commun du pouvoir ne se développe pas sur des occasions significatives d'engagement. Dans cette seconde option, les acteurs de Hachette et de Hatier sont privés de publicité.

---

<sup>56</sup> in Marcel GAUCHET « La condition politique » Gallimard collection tel, 2005, introduction pp.40-41

On serait tenté, dans cette hypothèse de travail d'y voir une justification symbolique du pouvoir régalien.

Dans les deux cas, la fonction politique majeure concourt à un rapprochement avec les dispositions du souverain dont l'acte de gouverner est placé au-dessus de la division classique du pouvoir.

Cette opportunité d'exercice du pouvoir se rapproche de « *l'idée du pouvoir neutre* »<sup>57</sup> expression que nous empruntons à Benjamin Constant pour colorer la mission des citoyens en transposant la puissance absolue du monarque à l'union politique des citoyens. La condition de souverain est, toutefois, limitée à un pouvoir instrumental, voire de préservation.

Cette réflexion illustre toute l'ambiguïté définitoire et théorique des cinq premiers manuels « *dont le manteau de la démocratie recouvre une structure cachée de représentation...* » dans la critique contemporaine de la démocratie débattue par Böckenförde<sup>58</sup>.

A juste titre, le lecteur peut extrapoler sur le niveau de généralité de ces fonctions essentielles, (diriger gouvernement, exercer le pouvoir) et les rapprocher des compétences reconnues aux gouvernants politiques, dans la situation actuelle de la démocratie.

Dans ce deuxième type d'éléments, la conception de la démocratie est ramenée à la toute-puissance du pouvoir souverain des citoyens et mais ne nous permet pas de dégager une partition significative de l'exercice du pouvoir souverain au point de dire que les citoyens décident de l'avenir de la collectivité.

### c. *Articulation populaire de la souveraineté à l'acte de volonté : Bordas*

Sur un point de vue plus pénétrant, la définition de la démocratie de Bordas s'illustre sur un temps fort de la souveraineté, nourrie par le pouvoir de statuer en dernière instance dont nous pressentons l'impératif dans la formule « le peuple décide »

---

<sup>57</sup> L'expression du pouvoir neutre que nous empruntons à Benjamin Constant appelle l'hypothèse « *que ce pouvoir placé au-dessus des autres pouvoirs, est préservateur de l'équilibre institutionnel dans le cas de pouvoirs divisés au cœur du gouvernement. Dans le cadre de la monarchie il permet au monarque de restaurer l'ordre, de préserver l'équilibre des pouvoirs et de conserver son statut royal au sommet de l'Etat. Dans un Etat démocratique cette fonction préservatrice est associée à la neutralité du président. Nous bousculons la compréhension du pouvoir neutre au motif que la non-intervention de la volonté souveraine décidée par les manuels a pour objet de maintenir la condition de souverain des citoyens et l'unité d'un pouvoir rassembleur autour des citoyens* ». Ce type de proposition entretient la confusion entre les intérêts contradictoires des formes de gouvernement ». « *Pouvoir neutre* » in Benjamin Constant, « *Principes de politique applicables à tous les gouvernements représentatifs* », 1815, (texte repris in *De la liberté chez les Modernes*, Le Livre de poche, 1980, coll. « Pluriel », p. 280.) in SERRAND Pierre - *Jus Politicum*, n°4, 2010 en ligne « Administrer et gouverner. Histoire d'une distinction »

<sup>58</sup> Cf. référence électronique Ernst Wolfgang Böckenförde, « Démocratie et représentation : pour une critique du débat contemporain », *Trivium* [En ligne], 16 | 2014, mis en ligne le 01 mai 2014, consulté le 05 octobre 2016. URL : <http://trivium.revues.org/4805>

L'enjeu chez Bordas est accompagné du désir éthique d'impliquer la société dans les décisions qui la concernent. Dans cette troisième et dernière option, la notion de peuple apporte une unité de décision, mais nuit à l'effectivité de la décision par rapport au concept trop lâche de peuple. Par ailleurs, nous reviendrons sur les différentes déclinaisons de cette notion, discutée au regard de l'étymologie de *demos* dans la troisième sous-partie.

Pour l'instant, ce modèle scolaire construit l'autorité des gouvernés, grâce à leur intervention dans la vie politique. Nous pensons que la nature populaire de l'acte volitif « décide » est déterminante puisqu'elle place ce même peuple en position d'incarner le souverain dans le régime de la démocratie.

Dans son rapport à l'idée de souveraineté, la décision politique fait partie des enjeux de posture. Un manuel, Bordas, l'inscrit comme principe fondamental au cœur de son modèle théorique, contre cinq manuels qui en ont limité drastiquement la pertinence en la retranchant des définitions.

Pour le lecteur, ces différentes postures conduisent à un clivage structurant, opposant une souveraineté acquise et susceptible de conservation par le droit pour les cinq premiers manuels face à une souveraineté conquise qu'il s'agit de faire comprendre par l'action politique dans l'ouvrage scolaire de Bordas.

Il ne s'agit là, que d'illustrations variées, où la souveraineté fait figure d'idéal en situation démocratique avec les citoyens qui forment le noyau dur au gouvernement pour les lecteurs de cinq manuels ou cédant le siège d'autorité politique à une catégorie « peuple » déterminée à s'imposer par la décision, pour les lecteurs du manuel Bordas.

### **3. Difficile conversion démocratique de la souveraineté**

La compréhension de la démocratie s'avère difficile à saisir par un mécanisme de pouvoir démocratique insuffisamment décrit et dépourvu de ses formes historiques d'émergence.

Pour l'ensemble des manuels, les choix opérés par la souveraineté conduisent à présentifier deux types de souverain « les citoyens » et « le peuple » et à faire l'économie d'une définition du pouvoir exercé en démocratie.

La passation de pouvoir s'effectue avec de nouveaux acteurs dans le cadre du pouvoir sans parvenir à justifier la légitimité des dépositaires de pouvoir sur des éléments structurants de réponse sur l'origine du pouvoir acquis, et les règles de désignation des citoyens au pouvoir.

Pour situer les enjeux, cinq manuels revendiquent pourtant, un rapport privilégié au réel, en faisant des citoyens au gouvernement, les gouvernants en démocratie exerçant leur autorité sur un pouvoir de conservation (exercer/pouvoir-avoir/pouvoir-diriger).

Dans les arrangements pour les cinq premiers manuels, l'idée de souveraineté sur l'échafaudage du droit, fournit un cadre de référence pour justifier la participation au pouvoir des citoyens. Le doute réside sur la dimension effective du pouvoir attribué.

Dans le projet alternatif du manuel Bordas, l'idéal de vérité se situe dans l'action volontaire du peuple. La décision joue un rôle majeur de conviction dans le rôle assigné au peuple. On peut dire que l'idée de souveraineté nous habitue à un autre regard, intégrant la décision à l'organisation collective de la société, permettant aux gouvernés de se situer en dernière instance.

Cependant cette prise de responsabilité est accompagnée, également d'un doute en raison de la figure anonyme du « peuple », qui noie l'intervention des gouvernés.

Pour le lecteur, les faiblesses du schéma souverain ne pointent pas les mêmes apories dans les deux modèles de démocratie.

Dans les finalités poursuivies par les six manuels, l'idée souveraineté, dans un mouvement commun, justifie la légitimité du pouvoir aux mains des gouvernants ou des gouvernés. L'idée de souveraineté a fait l'objet de trois types de reproches que nous avons présentés dans les trois points suivants.

#### *a. Angle mort sur un véritable pouvoir d'agir*

Dans ce premier point, le pouvoir comme ressource n'est pas caractérisé. Ses détenteurs sont placés en position de surplomb au gouvernement. Les citoyens détiennent le pouvoir politique au sein du gouvernement (Belin, Magnard, Nathan) sans occasion significative de l'exercer (Hachette, Hatier).

Dans les choix opérés par ces cinq manuels, le pouvoir détenu ou exercé en commun au sein du gouvernement, exclut toute possibilité de partage en démocratie et empêche la contestation de son propre monopole.

Il nous paraît important d'insister sur l'approche commune qui n'aborde pas la question des relations de pouvoir, de sorte que les citoyens ne s'opposent pas, les uns aux autres.

Dans ce premier modèle, la souveraineté règle les problèmes de dévolution de pouvoir, qui relève de l'évidence.

Dans une forme assouplie, la signification moderne de la souveraineté pour les manuels Hatier et Hachette, est aménagée sur le maintien des possibilités d'agir que procure la souveraineté, cette fois-ci au niveau de fonctions étatiques (exercer/diriger).

Tout est ramené à un centre unique de référence, « *le pouvoir vide* » selon l'expression de Claude Lefort.

Pour les cinq manuels, l'assise de la souveraineté relève d'une dimension plus symbolique que prescriptive. Les stratégies scolaires en dépit des nuances exprimées soutiennent la position de surplomb de leurs détenteurs.

### **b. Fiction applicable à n'importe quel régime**

L'idée de souveraineté permet la progression d'ensemble des acteurs politiques au niveau du gouvernement.

Dans les fictions scolaires, les citoyens assurent la permanence de l'Etat au niveau suprafonctionnel, rôle jadis dévolu au roi.

Le problème de la fiction souveraine réside dans ce qu'elle peut fonctionner de la même manière avec d'autres entités politiques, sans que nous puissions distinguer la nature du régime démocratique et les qualités de son gouvernement dirigé par les citoyens.

Nous avons vérifié la validité de notre hypothèse, par la mesure du changement procuré par la substitution de la variable historique « roi » à la place de la variable scolaire « citoyens ». Nous n'avons pas obtenu de modification de sens de l'exercice du pouvoir dans la définition proposée par les manuels d'histoire, expérience que nous restituons ci-après :

- **Définition théorique de type scolaire :**

« *forme de gouvernement dans lequel le pouvoir appartient aux citoyens / où le pouvoir est exercé par les citoyens.* »

- **Substitution du terme citoyen par le terme de (roi) dans notre hypothèse :**

« *forme de gouvernement dans lequel le pouvoir appartient au (roi)/ où le pouvoir est exercé par le (roi).* »

Nous constatons, que placés sur le même plan d'action, les acteurs sont interchangeables dans les deux propositions, sans changer la forme de l'exercice du pouvoir.

Dans le schème de la souveraineté, le pouvoir absolu survit aux figures politiques qui se succèdent.

Présentées de la sorte, les stratégies scolaires font comprendre que la démocratie fait disparaître la monarchie et procède au nivellement des conditions entre les citoyens.

Nous comprenons que la définition théorique ne peut satisfaire le sens de la démocratie en tant que mode de gouvernement démocratique par la seule hégémonie d'une classe politique : les citoyens.

*c. Part d'ombre de la légitimité démocratique : absence de responsabilité*

Nos combinaisons offrent la vision de deux types de souveraineté symboliquement fortes mais dont l'existence matérielle est mal assurée.

La logique souverainiste est détachée des conditions réelles de son exercice et nous oblige à une vision théologique du pouvoir possédé ou exercé en commun.

Dans ses implications, l'arrangement institutionnel pour cinq manuels, pose la question cruciale de la légitimité du pouvoir acquis par les citoyens dans un gouvernement démocratique.

Dans le cas de Bordas, le régime démocratique indique bien un état de la société où le peuple participe à la gestion des affaires publiques par le biais de la décision.

Ce pivot verbal « décide » assure une fonction instrumentale dans la courte définition de Bordas mais s'avère insuffisant pour légitimer l'autorité du peuple, dont nous ignorons ce que recouvre la notion de peuple.

Nous voyons bien que nos efforts, pour comprendre la nature de la démocratie et peut-être sa finalité, par le biais d'une logique souverainiste, nuit à une réflexion de fond.

Dans ce dernier point aveugle amené par l'idée de souveraineté, nous avons constaté que les deux modèles de démocratie sont également déconnectés de l'idée de responsabilité dans l'exercice du pouvoir.

Dans le premier type de souveraineté, l'exercice des fonctions politiques au sommet, indique un pouvoir de conservation dans sa gamme de prérogatives (exercer le pouvoir/diriger)<sup>59</sup>.

Dans l'approche mécanique du pouvoir, l'action politique n'est pas affaire de choix ni de réalisation, et encore moins de contrainte. Il ne nous est pas possible de définir la responsabilité des citoyens dans le pouvoir souverain qui leur échoit, sans un minimum de coercition.

Dans le deuxième type de souveraineté proposé par Bordas, le lien a été établi avec le régime de la démocratie ; la légitimité politique se combine avec la pratique délibérative du peuple, faisant que celui-ci exerce sa souveraineté.

Sous l'angle de l'effectivité de la décision, la légitimation des actes est suspendue au doute d'une transaction directe par le vote, engageant la responsabilité effective de ses acteurs ou engageant simplement la réponse à une question. De plus, le défaut de statut de son « peuple », participe au délitement d'une quelconque responsabilité politique.

On peut reprocher que, par l'idée de souveraineté, la définition théorique de la démocratie manque de densité, pour établir l'effectivité politique des acteurs de la démocratie, et par là affirmer leur autorité politique en démocratie.

Pour le lecteur, la part au pouvoir qui doit être reconnu aux citoyens, ou reconnu au peuple par les institutions démocratiques, reste à déterminer.

---

<sup>59</sup> Pour les manuels Hachette et Hatier

## B. EXERCICE DE LA SOUVERAINETE MAL ANCRE DANS LA QUESTION DEMOCRATIQUE

Par le régime de la démocratie, les citoyens datent leur participation politique au pouvoir au gouvernement, ou marque la participation politique de la collectivité dans les affaires qui la concernent.

Dans cette première avancée, l'image de la démocratie portée par l'inclination à la souveraineté politique, repose sur deux modes de raisonnement.

Une première stratégie scolaire défend un premier monopole du pouvoir accaparé par les citoyens au gouvernement. Les gouvernants incarnent l'autorité souveraine. Nous verrons que le pouvoir des gouvernants n'est pas significatif et reste à construire du point de vue de la démocratie.

Une seconde stratégie impulsée par Bordas, soutient une forme d'autorité souveraine détenue par le peuple ; ce deuxième monopole est censé s'exprimer dans les décisions collectives.

Dans ces deux types de configuration, les manuels d'histoire n'ont pas fait apparaître les relations existant entre ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés.

On sent toute la difficulté attachée à la théorie de la démocratie de situer au-dessus des formes que prend la démocratie.

En théorie, la connaissance de la démocratie par ses gouvernants ou ses gouvernés, sans leur mode d'interaction, pose problème pour comprendre la manière dont les premiers et les seconds s'imposent en démocratie.

Nous faisons face à deux approches scolaires, pour lesquelles les auteurs des manuels d'histoire ont déterminé le niveau le plus approprié pour exercer le pouvoir en démocratie.

Pour nous, lecteur, les arguments doivent garantir que les citoyens sont bien les acteurs responsables du gouvernement en démocratie dans la première situation retenue par les auteurs de cinq manuels scolaires.

Dans la deuxième ligne d'action, nous devons également confirmer l'emprise du peuple, dans sa capacité de prendre des décisions pour l'ensemble de la société, dans le modèle d'autorité construit dans Bordas.



Dans un premier point, le lecteur est confronté aux hésitations des auteurs sur la question de mise en œuvre du pouvoir souverain, les occasions de son exercice et ses problèmes d'adéquation avec la pratique de la démocratie, inscrite dans la leçon.

Pour notre hypothèse de travail, l'exercice souverainiste s'inscrit dans deux cadres de référence, auxquels nous consacrons les deux points suivants.

La première piste nous conduit dans le cadre du gouvernement, un espace spécifique aux citoyens et à leur manière de prendre part à l'exercice du pouvoir.

La seconde piste est indissociable de l'occasion favorable au peuple de détenir la souveraineté et de s'imposer dans le cadre de la prise de décision.

Pour chaque situation, nous essaierons de déterminer si l'exercice souverainiste débouche en démocratie sur des occasions significatives d'action.

## **1. Exercice souverain suspendu dans une portée trop générale**

Etendue de la sorte quant à sa définition, la nature de l'exercice souverainiste nous semble être une première clef de lecture importante pour traduire concrètement la souveraineté de deux groupes d'acteurs.

En théorie, il s'agit pour nous de reconnaître l'autorité de l'ensemble des citoyens ou du peuple en démocratie, en dépit du fait que le pouvoir conféré aux citoyens ou attribué au peuple par la décision, ne s'inscrit pas dans un aspect relationnel, ni dans des faits de domination.

Comme point de départ dans cette réflexion, les véritables auteurs de la démocratie sont ceux qui possèdent le pouvoir et ceux qui l'exercent selon l'exemple athénien.

Dans cette entreprise de maîtrise de pouvoir, les manuels d'histoire ont élaboré plusieurs types de conduite, dont on a remarqué le passage graduel de la simple référence de souveraineté incarnée aux exigences de son expression posée sur une situation en acte.

Dans les difficultés, les termes de pouvoir et de décision, au-delà de leur généralité, sont deux référents déstabilisants et ne permettent pas de rendre compte de manière valable, du mode d'effectuation de l'exercice souverainiste.

Ces deux concepts feront l'objet d'un état des lieux dans lequel nous faisons part de notre ressenti sur l'effectivité du rôle accordé aux acteurs de la démocratie et sur un jeu politique qui tourne à vide, dans le premier volet de notre réflexion.

Dans les deux points suivants, nous rendrons compte de la diversité des formes de l'exercice de la souveraineté, sur des postures théoriques impliquant des principes devenus quasi-intemporels.

*a. notions embarrassantes de pouvoir et de décision : posture partagée par les manuels*

Les préoccupations des auteurs sont perceptibles sur la nature de l'exercice du pouvoir dont les formes de participation institutionnalisées reposent sur un clivage structurant opposant le terme *pouvoir* utilisé par cinq manuels scolaires à une rare exception, le manuel Bordas et son choix de du pivot verbal « *décide* » dans l'expression « peuple décide ».

L'idée du pouvoir complice de la participation, une seule fois remplacé par « décide », reproduit largement les hésitations que soulève la question de la participation en démocratie et la manière dont elle est souhaitable.

L'enjeu de la démocratie se trouve là, dans l'interrogation de la forme du pouvoir souverain généré par le principe général de pouvoir ou de décision, qui rendent l'action possible ou pas en démocratie.

Du point de vue de son manque de clarté en théorie, la notion de pouvoir très abstraite participe à une forme d'impasse explicative sur ses affinités avec la démocratie.

D'ailleurs, les recherches théoriques confrontées à la tâche de définition, ont indiqué la difficulté d'aboutir à une véritable adaptation du pouvoir dans le fonctionnement de ce que peut être la démocratie par le recours à ce concept.

Pour Gérard Bergeron, politologue à l'université de Laval, le terme de pouvoir « *est bien inapte à servir de référentiel aux études de prises de décision* »<sup>60</sup>, et en contrepartie on gagnerait à remplacer ce terme par ses diverses qualifications.

---

<sup>60</sup>L'auteur propose quatre couples de remplacement de pouvoir en fonction du contexte : (autorité et souveraineté) (fonction et compétence) (contrôle et influence) (contrôle et régulation) in Gérard BERGERON, « Pouvoir, contrôle et régulation (1970) » *Une « marchandise » douteuse importée de la science politique* - In article publié dans la revue *Sociologie et sociétés*, vol. 2, no 2, novembre 1970, pp. 227-248. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal-sur internet dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales" Site web: [http://www.ugac.ca/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/](http://www.ugac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/)

Selon cet auteur canadien, le succès rencontré par le terme de pouvoir, tient à sa notion « *fourre-tout* » et à sa polyvalence stimulant notre imagination.

Dans les solutions privilégiées, l'attribut du pouvoir est contraint de fonctionner comme une capacité à la disposition des citoyens. au gouvernement. Dans notre exercice de substitution, sa fonction d'agencement procède d'une généralisation de l'exercice du pouvoir souverain, sans changer la nature de l'exercice en fonction des détenteurs politiques.

Pour autant le schéma décisionniste de Bordas connaît des difficultés sur les contours de l'épreuve de la décision rendant l'interprétation de ce qui s'y joue impossible.

Selon deux homologues anglo-saxons de G. Bergeron, les « *notions de choix ou de décision ne sont guère plus faciles à manipuler que celle de pouvoir [...] Il y a autant de politique ou de pouvoir, de décision même dans une décision qu'on ne prend pas, que l'on refuse ou hésite à prendre...* »<sup>61</sup>.

La décision deviendra un acte compréhensible pour les lecteurs de Bordas, dans le rapprochement avec le mode de conduite athénienne, puisque les citoyens rassemblés à l'Ecclésia sont invités à participer au processus de discussion, donnant consistance à toutes sortes de décisions, prises ou non prises, dans le dossier complet consacré au débat à l'Ecclésia.

Dans notre recherche de fondement de la démocratie, l'exercice de souveraineté est bloqué dans les deux termes de pouvoir et décision, par la façon ambiguë qu'ils ont d'offrir les conditions nécessaires à la lecture de nos deux types de situation.

Pour les lecteurs de l'ensemble des manuels, ces deux mots ont un fort potentiel pour ceux qui en disposent.

---

<sup>61</sup> La décision est également difficile à cerner et à délimiter. de deux auteurs de sciences-politiques Peter BACHRACH et Morton S. BARATZ, « Decisions and Nondecisions : An Analytical Framework », *American Political Science Review*, septembre 1963/ in Gérard BERGERON, « Pouvoir, contrôle et régulation (1970) » *Une « marchandise » douteuse importée de la science politique* - In article publié dans la revue *Sociologie et sociétés*, vol. 2, no 2, novembre 1970, pp. 227-248. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal-sur internet dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales" Site web: [http://www.uqac.ca/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/](http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/)

**b. Renoncement à l'exercice de souveraineté : premier modèle**

Dans le premier modèle définitoire conçu par les manuels d'histoire Belin, Magnard et Nathan, l'autorité conférée à l'ensemble des citoyens au gouvernement traduit difficilement ce que peut être une dynamique de groupe dans une démocratie sous l'angle du gouvernement.

Dans cette hypothèse de travail, les citoyens incarnent l'autorité souveraine, mais l'exercice de la souveraineté n'est pas le point de passage obligé de la définition sur la démocratie.

Dans cette hypothèses de travail, la démocratie rend acceptable le pouvoir parce qu'il est la possession commune de l'ensemble des citoyens qui ont le tempérament d'un monarque.

Néanmoins, les modalités d'exercice de l'autorité ne sont pas indiquées dans ce premier lot de définitions. La légitimité de l'autorité souveraine repose sur la généralisation apaisante du pouvoir revenant à l'ensemble des citoyens, au sein de l'institution.

En arrière-plan, la légitimité des citoyens est posée comme une évidence. Par ce postulat, les citoyens, détenteurs de la souveraineté, font autorité en démocratie, mais ne se livrent à aucune démonstration de pouvoir.

Dans ce premier type de situation, la démocratie n'a pas fait disparaître l'allusion à « *la concentration du pouvoir indivisible, imprégné de la tradition monarchique* »<sup>62</sup> faisant obstacle l'organisation des citoyens et leurs modalités de participation au gouvernement.

Sur le plan théorique, l'interprétation particulière de la démocratie vue depuis son tempérament monarchique renvoie à une perspective spécifique où les citoyens remplissent le rôle autrefois réservé au roi, dans les régimes politiques modernes.

---

<sup>62</sup> Cette allusion est tirée des différentes polémiques sur la concentration des pouvoirs dans le contexte spécifique français de la V<sup>e</sup> République spécificité française qui ne se retrouve dans aucune autre démocratie au point que les observateurs envisagent toujours une VI<sup>e</sup> République pour rompre avec l'idée d'une V<sup>e</sup> République « monarchique » in Jean-Pierre DUBOIS « La République et les institutions », *Après-demain*, 2013/3 (N ° 27-28, NF), p. 25-27. DOI : 10.3917/apdem.027.0025. URL : <https://www.cairn.info/revue-apres-demain-2013-3-page-25.htm>

c. *Marque symbolique des occasions : deuxième modèle*

A l'opposé du premier type de définition élaboré par les manuels Belin, Magnard et Nathan basée sur la possession du pouvoir (pouvoir/appartient) des citoyens au sein du gouvernement dont on soupçonne que le supplément d'âme démocratique dépendra fortement de l'identification des détenteurs du pouvoir, les manuels Hachette et Hatier nous donnent la mesure de définitions minimalistes se situant au-dessus des débats de valeur que peut augurer l'offre de participation en démocratie.

Ce qui différencie les trois premiers manuels (Belin, Magnard, Nathan) des seconds manuels Hachette et Hatier, objet de la présente réflexion, est que le pouvoir commun est projeté sur des fonctions invariables et statiques.

La logique souverainiste est intégrée à un répertoire d'action (exercer le pouvoir), de responsabilité politique (diriger gouvernement) qui ne permettent pas de saisir les ressorts démocratiques des propositions théoriques.

Ce faisant, cette situation souverainiste présente une affinité restreinte avec la problématique de la participation. L'exercice du pouvoir est fondu dans le fonctionnement mécanique et routinier de l'appareil gouvernemental, un tout participatif noyant le critère organique de la décision.

Par conséquent, ce premier lot de définition prend ses distances avec le modèle de souveraineté athénien des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C, caractérisé en priorité sur l'assemblée populaire de l'Ecclésia et sur ses activités souveraines de délibération et d'élection<sup>63</sup>.

En théorie, les propositions scolaires ne s'appuient pas sur des éléments de démocratie immédiate, à l'exception du manuel Bordas qui introduit un écart essentiel avec les autres manuels d'histoire. Ce manuel table sur la prise de décision, qui devient la marque essentielle de la souveraineté du côté des gouvernés.

C'est l'un des effets de remise en cause par Bordas qui qualifie le pouvoir politique sur les actes concrets du peuple : la décision

---

<sup>63</sup> Voir annexe 16 : « l'image de souveraineté de l'Ecclésia dans la délibération »

*d. Décision, socle éthique de l'action : Bordas*

En opposition à une vision trop encline à un univers centré sur le fonctionnement du gouvernement, et à la limitation de la participation des acteurs au cadre institutionnel, l'exercice de la souveraineté impose de penser la participation comme le temps nécessaire à la prise de décision pour les lecteurs de Bordas sur l'expression « le peuple décide ».

Nous faisons l'hypothèse que les rédacteurs de ce manuel sont attachés à l'obligation de décider pour les gouvernés dans une société. Leur voix à l'unisson est présentée comme la norme pour qualifier le régime de démocratie. La volonté législative à la portée de la société caractérise le mode de vie des gouvernés dans le cadre de la démocratie.

Au premier niveau de compréhension « décide » est une catégorie d'action qui fait paraître l'opportunité à ses acteurs d'intervenir sur l'exercice du pouvoir.

Par rapport à cette définition théorique, on peut mesurer une certaine familiarité avec la démocratie athénienne, approchée dans l'apprentissage du débat à l'Ecclésia.

Dans le support scolaire, les citoyens puisent leur légitimité dans la pratique de délibération, dans les conditions de production très cadrées.

Par choix, Bordas fait partie de ceux dont l'idée de démocratie associée au pouvoir de décider, participe comme condition même à la réalisation de l'idéal démocratique tout en prenant ses distances avec le modèle institutionnalisé athénien dans la définition énigmatique du « peuple »<sup>64</sup>.

Nos différentes interprétations de l'exercice de souveraineté, peuvent être ramenées à deux stratégies antagonistes résumées par la prééminence de sujets politiques forts possédant la souveraineté, dont l'argumentation de l'exercice souverain ne peut être traité que de manière implicite dans la partie supérieure du schéma scolaire et dans la partie inférieure de ce schéma, la logique de l'action explique l'exercice de souveraineté dans la forme objective du fait de décider.

Dans tous les cas, l'expérience athénienne est susceptible de clarifier les apories de la définition théorique. Son supplément d'âme démocratique interviendra sur la représentation du vécu athénien jouant sur la formation politique de ses citoyens et sur la manière de concevoir le vivre-ensemble dans les pratiques d'assemblées.

---

<sup>64</sup> nous rendons des comptes sur cette notion dans le paragraphe 3 « Moment de souveraineté : la décision »

## 2. Légimité démocratique caractérisée par un impératif de gouvernement : première hypothèse

Dans la progression des leçons, la souveraineté politique s'inscrit dans la bascule du pouvoir au gouvernement en faveur de la communauté politique des citoyens, organisant la rupture avec la monarchie et la tyrannie, présentées comme des régimes antagonistes à celui de la démocratie athénienne<sup>65</sup>.

Dans la vision scolaire, la légimité démocratique est consécutive aux échecs des régimes précédents<sup>66</sup> bien plus qu'elle ne relève du mode de production de la démocratie elle-même.

Contrairement au cheminement français emprunté par la démocratie, très inspiré de l'historiographie révolutionnaire, appuyée par le renversement violent du roi, dans l'approche grecque, C. Castoriadis note que le concept de démocratie s'oppose aussi bien « à celui d'oligarchie ou d'aristocratie ». L'auteur place la définition sous la comparaison « entre le *démos* et les *aristoi* (les 'meilleurs') ou les *oligoï* ('les peu nombreux') »<sup>67</sup> formant une hégémonie dans la société politique.

Dans la définition théorique, les citoyens sont parvenus au gouvernement à la place de l'ancien modèle monarchique déchu. Ils sont à la source de la légimité de ceux qui doivent gouverner.

L'axiome de la souveraineté est réactualisé dans la définition théorique à travers le changement généralisé du pouvoir accessible à l'ensemble des citoyens formant une hégémonie dans le régime de la démocratie.

Ce qui différencie les cinq premiers manuels, adeptes de cette formule, touche à la définition de ce que peut être la légimité démocratique d'un peuple disposant du pouvoir et ayant conservé la mentalité du souverain.

---

<sup>65</sup> Magnard est le seul manuel d'histoire à opposer démocratie et tyrannie en tant que régime dans la définition de la démocratie. Belin, Bordas et Nathan utilisent la tyrannie dans le contexte de changement de gouvernement pour les Athéniens.

<sup>66</sup> In Hachette, **La démocratie athénienne** [leçon 3 pp.68-69] | La première démocratie. « Après avoir été dirigée par des rois ou des tyrans, Athènes met progressivement en place une nouvelle façon de gouverner : **la démocratie**. », in Hatier **La démocratie athénienne** [leçon 3 pp.58-59] « Après une longue période de tyrannie, **Athènes** est devenue **une démocratie** en 508 av. J.-C., et elle l'est restée jusqu'à la perte de son indépendance en 332 av. J.-C. »

<sup>67</sup> in Cornelius CASTORIADIS, « la cité et les lois » Ce qui fait la Grèce 2-séminaire du 13 avril 1983- La création humaine III- Le SEUIL avril 2008 p.73

Les préférences vont à trois types d'explication concentrés sur les expressions suivantes :  
 ✓pouvoir appartient ✓pouvoir exercer ✓diriger gouvernement.

Nous souhaitons qualifier l'avantage acquis à un corps politiquement souverain dans la réalité du rapport démocratique, justifiant leur titre à gouverner d'une part, et d'autre part leur capacité à personnifier le souverain.

Ensuite notre optique sera de déterminer la manière dont l'exercice de la souveraineté conditionne la conduite des acteurs dans la pratique du gouvernement en démocratie.

Nous indiquerons ce qui se joue en terme d'obstacle dans la connaissance de la démocratie par l'exercice de la souveraineté.

### *a. Le titre à gouverner des citoyens*

Dans notre premier modèle de raisonnement, la nouvelle configuration du pouvoir échu à l'ensemble des citoyens, procure un exercice plus large du pouvoir de gouverner grâce à l'effet généralisé procuré par l'expression « l'ensemble des citoyens » « tous les citoyens » selon les cinq manuels (Belin, Hachette, Hatier, Magnard et Nathan).

Pour ces cinq manuels en question, l'idée maîtresse repose sur le fait que la démocratie est la source commune du droit à gouverner des citoyens.

Cette première définition n'offre pas à notre investigation un support concret pour expliquer la manière dont se réalise la transmission du pouvoir en démocratie.

Les citoyens possèdent un statut ambigu d'explication du phénomène politique, d'autant que ce qui concerne l'organisation du gouvernement dans le système démocratique n'est pas établi.

Par ailleurs, l'autre reproche que nous pourrions formuler sur la définition de cette première situation interprétée à l'aune du gouvernement, touche à la nature du pouvoir détenu et exercé en commun.

L'examen de ce pouvoir sans adjonction, la Chose « *the Thing* »<sup>68</sup> dont Robert Dahl « rappelle le caractère intuitif et mal désigné, participe à qualifier le caractère général du

---

<sup>68</sup> "I hope, catch something of one's intuitive notions as to what the Thing is" in Robert. A Dahl "The Concept of Power", Behavioral Science, 2:3 (1957:July) p.202 copyright 2001 General systems Science Foundation  
[https://welcometorel.files.wordpress.com/2008/08/conceptpower\\_r-dahl.pdf](https://welcometorel.files.wordpress.com/2008/08/conceptpower_r-dahl.pdf).



*pouvoir politique* », fait du pouvoir un trait caractéristique du gouvernement valant pour l'ensemble des citoyens.

Appliquée à l'idée politique de « pouvoir du peuple », Raymond Aron montre que cette notion de pouvoir difficile à définir en philosophie politique, présente une espèce de métaphysique « *évidemment destinée à confirmer le droit au gouvernement des hommes politiques [...] Il est bien vrai que c'est une justification au même titre que le droit divin des rois ...* »<sup>69</sup>

C'est précisément sur ce thème de transcendance, que les citoyens reçoivent le titre à gouverner. Pour le lecteur, la situation relève de l'évidence naturelle dans les courtes définitions de trois manuels Belin, Magnard et Nathan sur le syntagme (citoyen/pouvoir/appartient).

Dans cette première manière de concevoir la démocratie, les citoyens apparaissent comme le facteur de variation d'un style d'exercice de pouvoir au gouvernement dont nous avons vérifié l'hypothèse, « *fiction applicable à n'importe quel régime* »<sup>70</sup>.

Dans ce premier type de définition concernant les manuels Belin, Magnard et Hachette, le pouvoir confère la maîtrise symbolique aux citoyens dans le contexte de la démocratie.

Dans ce contexte précis, la démocratie apparaît comme un système consensuel si bien qu'en théorie, les acteurs politiques ont, a minima, le titre à gouverner. Cependant ce premier lot de définitions, il est question d'un pouvoir de désignation et pas d'exercice, si bien que les citoyens ne rendent pas compte de leur existence en démocratie.

### **b. Souveraineté versus gouvernement**

Nous pensons que les cinq premières définitions imposent la vue d'une souveraineté politique dont l'effort politique peut être discuté à partir d'un sujet fort, les citoyens, accaparant toute la pertinence de la définition.

---

<sup>69</sup> In Raymond ARON « *Idées et réalités* » Introduction à la philosophie politique (Démocratie et révolution) – Le livre de poche - Editions de Fallois 1997- 1<sup>re</sup> publication -page 61

<sup>70</sup> Cf point 3 « L'idée de souveraineté en panne pour la construction d'une autorité démocratique » point b. » *fiction applicable à n'importe quel régime* » en page 60

Sous l'égide de la souveraineté, l'ensemble des citoyens représente la catégorie supra-ordonnée des acteurs de la démocratie, tutélaires du pouvoir reçu à titre indivis, formant une sorte d'hégémonie gouvernementale dans ce type de régime.

Par jeu d'évidence pour cinq manuels sur six, le poids de la définition repose sur le primat d'une catégorie d'individus construite antérieurement au régime, à laquelle la démocratie offre l'opportunité de gouverner.

Le contexte du gouvernement fournit une interprétation de la relation de droit entre les citoyens et la souveraineté. La souveraineté est limitée à la dimension politique du gouvernement. L'idée est liée à la question d'autorité à destination des citoyens qui se sont vus confiés le pouvoir politique dans le régime de la démocratie.

On s'aperçoit que les actions visées par l'idée de gouvernement peuvent également viser l'exercice de souveraineté chez deux manuels Hachette et Hatier. La souveraineté puise les moyens de son action dans les situations théoriques de « pouvoir-exercer » et « diriger-gouvernement » qui assument la stabilité du pouvoir dans le temps et maintiennent le cap.

Toutes ces expressions indiquent que ce type d'exercice de souveraineté rend la tâche des gouvernants abstraite.

L'entreprise de dévoilement a lieu dans la leçon dans la polis athénienne, rendant compte des occupations politiques des citoyens en charge de fonctions publiques. Les collégiens prennent connaissance du dispositif démocratique permettant de comprendre la prestation des citoyens dans le gouvernement.

La réflexion scolaire consacre une part importante aux éléments constitutifs de la souveraineté des citoyens avec une problématique axée sur le processus de dévolution du pouvoir au sein de la communauté athénienne et sur les prérogatives consenties à chacun, le tout faisant l'objet d'un rapport détaillé dans le statut des citoyens en annexe <sup>71</sup>.

### *c. Citoyen, unité élémentaire de la participation au pouvoir politique*

Dans la définition scolaire, la notion de citoyen sert à objectiver un seul type d'individu institutionnalisé agissant dans le gouvernement que la notion de peuple et ses différents types d'acteurs peuvent affaiblir dans son extension moderne.

---

<sup>71</sup> Annexe 7 : la citoyenneté athénienne

Dans cette tâche difficile de définition, le terme citoyen se situe donc à la jonction concrète de deux ensembles historiques que sont le démos athénien et sa traduction historique le peuple.

On ne connaît pas les règles d'incorporation et d'organisation de ces acteurs politiques au gouvernement en démocratie mais l'ensemble des citoyens forment un seul capitaine à bord, dont la fraction dynamique de cette entité gouvernementale appelée « *morion* »<sup>72</sup> par Aristote fait apparaître le citoyen à la fois comme condition et composante élémentaire de l'Ecclésia, dans la morphologie de la démocratie.

Dans cet axe de lecture, cinq manuels transmettent au terme *citoyen* cette composante politique<sup>73</sup>, par le schème de souveraineté transférant aux citoyens, une forme d'autonomie politique dont on ne parvient pas à lire la dynamique de groupe.

Ce mode de gouvernement tributaire de l'ensemble des citoyens élevé au rang de gouvernants, pose problème pour réaliser la démocratie, puisque les définitions normatives ignorent la nature des liens qui les distinguent ou les unissent.

Dans notre hypothèse, les manuels d'histoire adoptent une perspective surplombante pour les gouvernants dont l'activité commune ne peut être mesurée. Dans le cadre théorique mobilisé par les cinq premiers manuels, la participation politique des gouvernants n'a pas de traduction pratique. Elle reste à négocier.

L'approche des cinq manuels d'histoire s'inscrit en contraste avec la posture de Bordas inspirée par ce qui s'apparente à une volonté générale dans le sillage rousseauiste. Cette forme de politisation de la société, sur le couple de notion (peuple/décide) fonde les conditions de possibilité de l'action collective du point de vue des gouvernés sur la prise de décision.

#### ***d. Maîtrise symbolique du pouvoir, mais de faible effectivité : gouvernants***

Dans les cinq premières contributions, la souveraineté politique se nourrit de la mise en scène institutionnelle des citoyens ayant en charge la conservation du pouvoir dans le cadre réglementaire du gouvernement.

---

<sup>72</sup> Aristote parle de *morion* pour préciser la nature du citoyen comme chacun faisant partie de la plus petite composante de la communauté politique dans le cadre des institutions collectives telle l'Ecclésia. Il exprime le primat de l'idée de communauté sur celui de l'individu .in ARISTOTE « Les politiques » (III, 1282 a 35-40) Traduction Pellegrin nouvelle édition 2015 – Flammarion – p. 257

<sup>73</sup> Le terme citoyen porte toute la charge de la définition de la démocratie visant la mise en ordre de la société par la souveraineté. Le mot citoyen fait partie de la liste des indispensables à retenir dans la rubrique vocabulaire des six manuels. Dans la logique collective il participe à définir les prescriptions associées au rôle politique des acteurs politiques.

Au passage, les citoyens détiennent le pouvoir politique à la manière d'un souverain puisque l'exercice du pouvoir ne s'est pas modifié avec la venue des citoyens au gouvernement.

Les réticences à l'encontre de ce premier type de définition porte la mise en scène d'un pouvoir très généraliste dont l'exercice ne permet pas d'engager une discussion sur les perspectives réelles d'exercice et diminue fortement les opportunités d'action collective.

L'art de gouverner, dans les trois types de définition réunit les cinq premiers manuels, dans la tendance de (pouvoir-exercer/diriger-gouvernement/pouvoir-appartient)).

A partir de ce type d'exercice du pouvoir, l'idée souverainiste formulée n'offre pas de changement organisationnel permettant d'établir le caractère démocratique de l'action des citoyens. L'idée de souveraineté masque les possibilités d'intervention crédibles, en prise avec la réalité de la vie quotidienne.

Parmi nos reproches, l'exercice en commun du pouvoir politique exercé dans la collégialité et indistinctement par tous les citoyens à la fois, couronne la maîtrise symbolique des acteurs, bénéficiaires du « pouvoir indivis ». Cette activité centrale ne donne pas encore forme à la démocratie.

La maîtrise symbolique du pouvoir sous-tend que les citoyens sont à la source de la démocratie, mais que ces derniers sont incapables de se prévaloir de la légitimité nécessaire pour faire progresser la société, vers un avenir démocratique.

Par déduction, cette hypothèse de travail ouvre à une voie minorée de la démocratie, car tous les citoyens forment une hégémonie au gouvernement mais leur monopole du pouvoir se traduit par une forme de servitude qui ne leur permet pas de faire usage de leur volonté.

Pour ces cinq définitions, les acteurs bénéficiaires de ce type de démocratie participent à l'administration du pouvoir. Dans cette forme d'autogouvernement, la mécanique fonctionnelle oblitère ce qui se joue dans l'intervention, faisant de l'autonomie selon les convictions morales de Kant « *une propriété de la volonté* »<sup>74</sup>.

Toute la subtilité théorique des définitions réside dans l'inconstance du pouvoir prenant sa coloration sur l'identité des gouvernants.

En somme, sur le plan théorique, ce pouvoir politique considérable placé sous l'autorité des acteurs institutionnels, élève l'ensemble des citoyens à la jouissance d'une activité politique

---

<sup>74</sup> Dédit de la célèbre ouverture des Fondements de la métaphysique des mœurs AK IV,393 que l'auteur a introduit pour justifier qu'un acte tire sa valeur de l'intention qui y préside notre responsabilité. In Mickaël FCESSSEL « *Kant ou les vertus de l'autonomie* » S.E.R « Etudes » 2011/3 Tome 4143- pp 341-351 article disponible sur <https://www.cairn.info/revue-etudes-2011-3-page-341.htm>

qui commande toutes les autres, mais qui ne débouche pas sur l'opportunité de faire entendre sa volonté.

Globalement pour les cinq premiers manuels, la démocratie tire sa justification en priorité de l'identité des gouvernants qui remplissent la fonction de dévoilement du mécanisme de la démocratie.

### **3. la légitimité démocratique impulsée par une puissance publique en acte : deuxième hypothèse pour Bordas**

Pour l'essentiel. Entre les deux types de fiction, le décalage intervient entre la puissance d'agir bridée des gouvernants du premier modèle et la possibilité d'avoir une certaine action sur la réalité par la prise de décision pour les gouvernés renversant l'autorité étatique des premiers.

Contrairement au regard institutionnel des premiers manuels construisant la participation par référence à un corps politique juridique, Bordas éclaire l'expérience par le biais de la décision politique pour permettre au peuple d'agir politiquement, se rapprochant d'un certain côté de la configuration délibérative athénienne, sans la contingence de son démos.

Pour les lecteurs de Bordas, le pouvoir de décision se présente comme un moyen d'agir suffisamment crédible, pour instaurer un rapport de force en faveur du peuple, en grande proximité avec la maxime inspirée de Lincoln « *du gouvernement par le peuple* ».

Remise dans l'expérience scolaire, le pouvoir de dernière instance devient la marque politique du souverain, considérée toutefois, sans affinité avec la problématique de l'exception et l'arbitraire de la décision qui relève aussi de la définition classique du souverain.

Dans ce nouvel horizon de sens, nous émettons l'hypothèse que Bordas souhaite emporter la conviction du lecteur que le pouvoir de décision de gouvernés constitue un argument politique sérieux de ce qui est souhaitable pour vivre dans une société démocratique.

Du point de vue de sa performance, nous avons montré combien le concept de décision était décevant pour établir la responsabilité des actes des participation.

Pour ce qui relève de la décision collective, la définition de Bordas ne livre aucune indication sur les moyens institutionnels de l'atteindre, ni même sur ses conditions de production et de réalisation.

A partir du choix théorique de Bordas, nous formons l'hypothèse que le couple de notions (peuple/décide) indique que l'activité politique du peuple s'affirme en extériorité du gouvernement.

Premièrement, il s'agit pour nous, de déchiffrer ce que la décision fait peser comme responsabilité sur le peuple, du point de vue d'un accès à la souveraineté, dans cette composition de sens.

Deuxièmement, notre analyse clarifiera les stratégies possibles pour rendre active la praxis politique. Dans ce cadre nous présenterons les effets désirables de la décision dans l'intelligence de la souveraineté.

Troisièmement, une forme d'interrogation politique subsiste dans la théorie de la démocratie de Bordas, sur le sens à donner à la décision, sur la nature symbolique de la volonté.

Dans ce cadre hypothétique, nous nous efforcerons de clarifier l'ambivalence de cette situation d'arbitrage que comporte l'énoncé verbal « décide ». Dans la manière de prendre les décisions et suivant le niveau où les acteurs participent à la formation de la décision, dépend l'enjeu de l'effectivité du pouvoir.

Pour finir, nous discuterons des limites de la décision dans l'exercice de la souveraineté, se heurtant aux questions de responsabilité et de publicité dans la spontanéité des gouvernés du manuel Bordas.

#### *a. Le peuple, corps souverain agissant*

Dans cette configuration, la substitution de l'ensemble des citoyens par le peuple, induit la représentation d'un collectif dégagé de ses relations d'appartenance, dont la primauté va à une qualification de l'action, susceptible d'engager une dynamique de groupe.

Dans notre hypothèse de travail, il s'agit de caractériser l'usage de la décision pour « le peuple » et de dégager ses opportunités de participation en démocratie.

Pour les rédacteurs du manuel Bordas, la conception militante de la démocratie est façonnée par la pratique de la décision, prouvant le comportement politisé de la société.

Dans cette approche stimulante, les auteurs du manuel Bordas n'ont pas statué sur les acteurs ayant la légitimité d'intervenir. La définition procure une forme de visibilité à la participation anonyme « le peuple » dépositaire à son tour de la souveraineté, avec en charge, le pouvoir de décider dans les épreuves de la vie politique.

Dans ce deuxième mouvement, il ne s'agit plus de ce qu'est réellement le peuple mais peut être la qualification de ce qui rassemble sous une forme de citoyenneté élargie à une identité extensible qui nous a fait penser « *aux sans-titre d'une communauté* » ou encore avec la fameuse part des « *sans-part* » de Jacques Rancière dont la mise en regard conteste une société organisée « *en termes fonctions, de places et de titres à occuper* »<sup>75</sup>.

L'entité nominale « peuple » prise dans ce contexte d'action, se situe du côté de la puissance souveraine dont elle constitue le corps souverain agissant.

### **b.      *Décision, figure imposée en démocratie***

Dans cette hypothèse de travail, la source de légitimité axiologique de la démocratie provient de la matière même du registre d'expérience : la décision.

Les auteurs du manuel d'histoire se sont intéressés à la finalité pratique de la prise de décision donnant le dernier mot au peuple, nous permettant d'établir une relation entre la démocratie et la société.

La formation de cet énoncé a retenu notre attention, parce que la notion de peuple liée au pivot verbal direct « décide », éclaire une étape cruciale du processus de l'action, répondant à l'exigence d'une gouvernance populaire dans laquelle le peuple est amené à statuer sur des problèmes publics.

Cette idée de la démocratie se distingue des précédentes formules scolaires, par l'intention de favoriser une conception active de la citoyenneté et de renforcer le rôle de la société dans les épreuves de la vie politique.

Dans ce chemin ainsi tracé, le peuple de Bordas est placé en position de statuer sur des problèmes publics, de façon à donner un sens à leur existence publique.

---

<sup>75</sup> In l'Humanité [Culture et savoir] « Jacques Rancière : la politique n'est-elle que de la police ? Entretien réalisé par Jean-Paul Monferran Mardi 1<sup>er</sup> juin 1999 lien sur internet <https://www.humanite.fr/node/208383>

D'une certaine manière, le peuple de Bordas suppose un réaménagement du rôle imparti aux gouvernants des cinq premiers manuels, nécessairement réduit à une forme d'administration de la société.

Dans la mise en scène de Bordas, la fonction de la décision nous pousse vers un univers symbolique de l'acte politique.

### c. *Risque de surinterprétation de l'acte « décide »*

Dans cette conception de la démocratie brièvement exposée par Bordas, l'action « décide » peut recouvrir deux types de significations, qui auront des effets sur la capacité de décision du peuple.

Dans la première composante de l'expression « le peuple décide », la volonté générale du peuple érige ce même peuple en centre de décision.

De cette façon, cette première suggestion fournit la clé de compréhension générale de la souveraineté du peuple, dans la lecture classique d'une fiction instituante. Le lecteur est toujours à même de déduire une logique volontariste, des efforts déployés par la société pour concourir à la formation de la loi.

Par comparaison, cette configuration théorique peut être complétée par la référence antique expérimentée par les Athéniens rassemblés à l'Ecclésia dans l'exercice de la délibération.

A partir de l'expérience athénienne, la réflexion politique de Rousseau nous invite à saisir l'essence de la démocratie directe « *sur le caractère inaliénable de la souveraineté au motif que la volonté ne se représente pas sinon elle est autre* »<sup>76</sup>.

Face à la première traduction de la décision sur l'expression directe de la volonté du peuple, nous avons émis l'hypothèse d'une seconde forme de décision, dans laquelle Bordas n'a pas l'intention de faire participer ses acteurs politiques au-delà du vote.

Le moment théorique de la décision prend le sens d'une réponse plaçant la société dans un espace de calcul, pour exprimer son accord ou son désaccord. On peut imaginer une situation de référendum.

---

<sup>76</sup> In ROUSSEAU Jean-Jacques, « Du contrat social, ou principes du droit politique », livre II, chap.I et II, pp.17-18/93 – in Collection complète des œuvres, Genève 1780-1789- volume 1, in 4<sup>e</sup> éd. Version du 7/10/2012 - <http://www.rousseauonline.ch/text/du-contrat-social-ou-principes-du-droit-politique.php>



Dans notre interprétation, ce deuxième sens ouvre à une voie minorée de la démocratie par l'influence réduite de ses acteurs politiques intervenant en bout de chaîne.

On peut retrouver une perspective analogue avec la forme contemporaine de la démocratie, dans laquelle l'opinion prend le caractère d'une réponse par un « oui » ou par un « non » dans l'expression d'un engagement individuel, alors que ce qui ressort dans le mécanisme de délibération athénienne, la décision collective prend la forme d'un argument dans la formule du « pour » ou « contre » dans les explications de la délibération faisant l'objet d'un dossier d'approfondissement « un débat à l'Éclésià ».

Dans notre hypothèse de travail, la décision reste une référence ambitieuse pour s'insérer dans la réalité. Dans la formule de Bordas, cette ressource touche les limites de l'idéal-type de l'action collective pour rendre compte du comportement de gouvernés en démocratie.

Sous l'angle normatif, sa pertinence est remise en cause dans les travaux de recherche concernant le domaine de participation en démocratie, à l'exemple de l'analyse critique de Bernard Manin justifiant la supériorité pratique de la délibération sur la décision au motif « *que la participation de tous à la délibération offre un objectif plus accessible que l'accord de tous sur une décision* »<sup>77</sup>.

L'auteur explique que le principe de légitimité de la démocratie doit être recherché dans la formation du processus de la volonté collective et non pas dans cette volonté même.

#### *d. Vote, raccourci cognitif de la décision*

Dans les préoccupations du manuel Bordas, l'impératif de décision est supposé être au fondement du comportement politique du peuple dans le régime démocratique.

Pour le lecteur de ce manuel d'histoire, la prescription de la décision constitue fondamentalement la grammaire politique du régime démocratique en écho au récit de la démocratie athénienne, même si sa valeur prescriptive est insuffisamment fondée pour satisfaire les conditions d'une expérience de délibération publique.

Dans l'économie symbolique de l'acte de décider, nous avons perçu une réduction du registre participatif proche de l'expression moderne du vote.

---

<sup>77</sup> in « L'idée de démocratie délibérative dans la science politique contemporaine. Introduction, généalogie et éléments critiques. » Entretien avec Bernard MANIN. In: Politix, vol. 15, n°57, Premier trimestre 2002. Démocratie et délibération. pp. 37-55; [https://www.persee.fr/doc/polix\\_0295-2319\\_2002\\_num\\_15\\_57\\_1206](https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_2002_num_15_57_1206)

Le vote fait partie de la connaissance du jeu politique configuré dans la leçon à plusieurs reprises. Une première fois, dans la reconstitution du débat à l'Ecclésia, l'activité délibérative est illustrée sur le vote à main levée, la *χειροτονία*<sup>78</sup>, puis une seconde fois avec l'exposition des jetons à tiges pleines ou creuses évoquant le contexte secret des votes des jurés athéniens des tribunaux populaires dans l'Athènes démocratique des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles.<sup>79</sup>

Dans le dossier du débat à l'Ecclésia, la décision politique est donc repérée sur une relation spécifique entre la démocratie et le vote. L'univers matériel des « *objets de la démocratie* »<sup>80</sup> exposés en leçon, font l'objet d'activités pédagogiques. Parmi les manuels d'histoire, ce choix d'investissement est particulièrement appuyé par le manuel Hachette, avec la représentation de la panoplie complète de l'électeur athénien<sup>81</sup>.

Dans ses prolongements contemporains, le vote est associé à une image moderne de la participation des citoyens ordinaires à la vie politique. Cet acte politique matérialise le lien entre les citoyens et la démocratie.

En conclusion, l'idée de souveraineté ne fournit pas de trame intelligible à la définition théorique de la « démocratie ». En contexte de démocratie, les stratégies d'écriture désignent l'acteur politique qui semble le mieux qualifié pour prendre la responsabilité du pouvoir, toutefois sans traduire concrètement cette souveraineté.

Parmi les pistes ouvertes par l'idée de souveraineté, on retiendra la réponse négative à la question posée au départ sur la plausible référence à la démocratie athénienne, dans la désignation de « la démocratie » ou « une démocratie », et ce malgré les introductions respectives des leçons faites par les manuels Magnard et Hachette<sup>82</sup>, liant la découverte de ce régime à la cité athénienne.

Dans les six constructions théoriques, le caractère de la légitimité souveraine est mis en doute à cause de la forme d'action qui relève de l'évidence pour cinq manuels, et pour Bordas,

<sup>78</sup> Le vote à main levée n'a pas été vu comme la garantie de responsabilité et de transparence dans l'espace démocratique. Au contraire « dans la décision des Athéniens » Alcibiade fait valoir la nécessité d'une expédition militaire en Sicile, Thucydide relate l'enthousiasme d'une majorité des membres de l'Ecclésia imposant aux autres citoyens de voter contre leur conscience. In BORDAS, Découverte 2 « *L'Ecclésia, l'assemblée de tous les citoyens* » -doc.5 -source d'après Thucydide, la guerre du Péloponnèse, VI,4-24 p.51

<sup>79</sup> Dans ce cas, le secret protège celui qui vote. Le jeton à tige creuse ou pleine était caché dans la main et était déposé dans une urne de vote in HATIER, leçon 3 « *la démocratie* » doc.3 « *les objets de la démocratie* » p.59

<sup>80</sup> Annexe 8 : les objets de vote

<sup>81</sup> In Hachette p.69 doc.5 « les objets de la démocratie » la carte d'identité de l'héliaste, les jetons de l'héliaste et un tessou d'ostracisme.

<sup>82</sup> in HACHETTE « *La démocratie athénienne* » [leçon 3 pp.68-69] la première démocratie., in MAGNARD, « *La démocratie athénienne* » [leçon 2 pp.46-47] « *Les Athéniens ont été les premiers à vivre en démocratie.* ». Les assertions historiques sont à consulter sur l'annexe 4

à cause de la part indéterminée de son peuple, si bien que sur le versant concret, la question du rapport au pouvoir en démocratie, demande une réponse historique.

Pour lui donner une épaisseur, quatre manuels ont rappelé l'origine grecque de la démocratie avec deux étymons démos et kratos, fournissant le substrat aux arrangements scolaires.

Le destin scolaire de la démocratie s'organise sur ces deux étymons « démos » et « kratos », deux termes dont la liaison place le peuple en situation de pouvoir, sur un éclairage bien particulier dont le mot français démocratie a retenu l'idée de vérité.

Dans ce qui suit, l'étymologie et la pratique des acteurs athéniens dans la leçon, constituent une sorte de prisme pour permettre de faire ressortir les lignes de force des définitions théoriques. Les deux étymons permettront la confrontation de l'assise axiologique des propositions scolaires au modèle athénien, susceptible de souligner leurs limites ou de suggérer des solutions pour faire participer les citoyens à la vie de la cité.

En ce sens transférable de l'expérience grecque aux tentatives définitoires scolaires,<sup>83</sup> les deux ensembles peuvent se légitimer, au point de redonner une étonnante actualité, à la problématique de la souveraineté, et au spectre de la participation au pouvoir.

### **C. EXPRESSION DE LA SOUVERAINETE POPULAIRE CONFRONTEE A UNE QUALITE DIFFERENTE D'ATTENTE DU PASSE**

Dans le point précédent, nous avons justifié le travail de fiction des définitions attachées à l'idée de souveraineté pour justifier la position de pouvoir des citoyens en démocratie.

Le principe de souveraineté contribue à justifier la mise en ordre politique sur deux trajectoires possibles situées, pour la première au niveau de l'expérience politique des citoyens au gouvernement, et pour la seconde, au niveau de l'expérience de la décision par la société.

Cette fiction souveraine, dans la forme des problèmes posés par nos définitions, revêt pour la démocratie, une dimension essentiellement critique du point de vue de la réalisation du régime d'où la question de l'exercice réel du pouvoir reste soumise à l'intuition.

---

<sup>83</sup> Nous assumons un anachronisme contrôlé.

Evidemment les mots comme « peuple », « démocratie », ou encore « pouvoir » sont des exemples classiques de vocabulaire politique contemporain que Claude Lévi Strauss appelle des « *signifiants vides* » et que Jean-Philippe Genet nomme « *signifiants saturés* »<sup>84</sup>. Ces concepts font l'objet de toutes sortes de manipulation.

Pour nous, le rappel de l'étymologie de démocratie nous oblige à poser le statut des deux étymons dans le schème de souveraineté, sachant que ces deux catégories « démos » et « kratos » servent de clés de lecture dans une tradition imprimée par la démocratie grecque.

En premier lieu, la parenté graphique des deux étymons avec celui du mot français démocratie suggère que l'expérience athénienne nous est connue et a pu inspirer notre représentation de la démocratie dans laquelle l'idée de souveraineté a conquis un statut d'axiome.

Dans notre hypothèse de recherche, nous avons démontré l'interchangeabilité des acteurs politiques au gouvernement faisant que nous pensons que la notion *démos* révèle plus d'aptitude dynamique que la notion *kratos* pour soutenir le caractère contextuel de la souveraineté démocratique.

Pour commencer, nous confronterons l'étymon démos à ses intervenants scolaires (citoyen et peuple) à l'origine d'une conflictualité institutionnelle dont nous rendrons compte, dans le premier point.

L'entreprise sera renouvelée, dans le deuxième point, entre l'étymon kratos, sa traduction classique et ses référents scolaires (pouvoir et décide). Dans notre cheminement, nous tenterons de rendre compte des modifications de sens du pouvoir.

En dernier lieu, il s'agit d'apporter une contribution aux problèmes théoriques soulevés par l'introduction de deux références scolaires, formant la matrice scolaire du prototype de la démocratie.

Pour les besoins de notre hypothèse de travail, ces deux étymons ont été interprétés dans le contexte de la leçon où s'expérimente leur message politique à l'Éclésiaste.

---

<sup>84</sup> In GENET Jean-Philippe. *Pouvoir symbolique, légitimation et genèse de l'État moderne* In : *La légitimité implicite* [en ligne]. Paris-Rome : Éditions de la Sorbonne, 2015 (généré le 25 octobre 2018). <http://books.openedition.org/www.ezp.biumontpellier.fr/psorbonne/6573>. ISBN : 9791035100315. DOI : 10.4000/books.porsorbonne.6573.

La question fera le point sur les apports théoriques de l'expérience athénienne, jouant dans la comparaison comme un miroir grossissant avec ses effets de connaissance indispensables à l'éclairage des apories des définitions théoriques.

## 1. Axiome de souveraineté mesuré aux accords tout-puissants de l'étymologie

Les étymons *demos* et *kratos* placés en introduction de la définition théorique de la démocratie rappellent les racines grecques de nos tentatives définitoires.

En réception scolaire, les avatars scolaires de la démocratie impliquent « *des universaux structurants dont les termes de comparaison donnent cours à des contacts historiques* »<sup>85</sup> selon Michel Espagne, entre nos fictions souveraines et le contexte démocratique péricléen appris.

Placés en point de départ des définitions, les deux étymons forment un axiome pour rappeler une vérité première, liée à l'architecture politique de l'Ecclésia, où la volonté du peuple athénien se forme efficacement dans la prise de décision.

Dans le cadre de la leçon, les fondements de la communauté politique athénienne sont appuyés par une citoyenneté, à la fois très concrète et limitée aux seuls athéniens de genre masculin. Les citoyens athéniens exercent leur pouvoir de décision dans le rassemblement à l'Ecclésia. La définition de la démocratie athénienne se confond avec l'action publique des citoyens athéniens rassemblés à la Pnyx.

Dans les définitions théoriques, les deux références politiques *demos* et *kratos*, rappellent les accords grecs de la démocratie pour quatre manuels sur six (sauf Hachette et Bordas).

Cependant, dans leur présentation, les auteurs des manuels scolaires ont dissocié les deux étymons formant la matrice historique de **demo/kratia**, considérée comme le moment politique le plus abouti de l'auto-accomplissement athénien.

Dans notre interprétation, les deux étymons *demos* et *kratos* déliés, ôtent définitivement toute idée d'harmonie avec les spécificités du régime athénien.

---

<sup>85</sup> Michel Espagne introduit ce terme dans la notion de transfert culturel dans le cadre de l'historiographie franco-allemande. L'approche comparative ne fait pas seulement apparaître des points de contacts sémantique mais aussi historique. Le contact est le point de rencontre entre les éléments divergents et convergents de deux entités comparées dans leur relation in Michel Espagne, « La notion de transfert culturel », *Revue Sciences/Lettres* [En ligne], 1 | 2013, mis en ligne le 01 mai 2012, consulté le 27 février 2018. <http://journals.openedition.org/rsl/219> ; DOI : 10.4000/rsl.219

En premier lieu, nous tenterons d'expliquer les raisons de ce déplacement d'intérêt pour cibler les attentes scolaires vis-à-vis du passé athénien. Le prototype scolaire se place, nous l'avons déjà dit, au-dessus des comportements politiques des Athéniens.

En second lieu, nous examinerons le terme démocratie dans les dictionnaires de tradition française. Ce rapide détour sur l'origine grecque du phénomène politique, fournit la première trame de la combinaison canonique de *demos* et de *kratos* pénétrant sur les termes de peuple et de pouvoir, en réception française.

Dans le troisième point, les deux logiques de situation engendrées par deux couples de notions (pouvoir-citoyens) et (peuple-décide) caractérisent des objectifs différents en démocratie. Nous étudierons les deux représentations de la démocratie et évaluerons les emprunts et les sacrifices attachés au modèle de l'Éclésia.

Nous nous intéresserons aux choix notionnels scolaires et nous commenterons « *Ce point historique* »<sup>86</sup> entre les fictions scolaires et le terrain politique de l'Éclésia, qui conduit selon la méthode de Skinner, à étudier le vocabulaire où une théorie s'est imposée sur une autre.

Cette observation nous conduit à examiner les étymons et à repérer les changements dans les choix de traduction, à partir des couples de notion (citoyen/pouvoir) et (peuple-décide).

Le premier couple assure la présence d'une catégorie d'acteurs, le second couple amène le peuple à la prise de décision.

Dans ce dernier point nous établirons les emprunts et les sacrifices opérés dans les fictions par rapport au modèle athénien.

---

<sup>86</sup> L'auteur souligne que l'appropriation consciente pour une société d'un nouveau concept se trouve dans la formation d'un nouveau vocabulaire dont les termes permettent d'articuler et de commenter ce concept in Quentin SKINNER, « Les fondements de la pensée politique » Albin Michel 2009 préface p.8

a. *Un instant de fracture scolaire : « demokratia »*

Dans les fictions scolaires, la notion de démocratie ne prend pas assise sur l'indication étymologique procuré par le terme demokratia<sup>87</sup>, avec les idées qui lui sont associées.

Selon A. Fouchar, l'idée « *s'applique à un fait, l'exercice du pouvoir par le peuple assemblé, le dêmos.* »<sup>88</sup> La demokratia est vue chronologiquement comme la dernière « *étape du développement de la pensée politique grecque* »<sup>89</sup> et analysée comme la forme aboutie de l'expérience politique au IV<sup>e</sup> siècle, toujours selon ce même auteur.

Du point de vue scolaire, l'expérience athénienne est assimilée à une forme particulière de la démocratie où l'ensemble des citoyens assemblés, gouvernement directement en prenant leurs décisions en commun.

Le terme demokratia n'est pas pertinent pour les préoccupations scolaires, dans la construction du prototype de démocratie, mais d'autres explications sont imaginables à partir des deux points d'appui dêmos et kratos.

La perte de cette indication en réception française, n'est pas sans rapport dans ses conséquences les plus tristes, avec les nouvelles qualifications attribuées à la démocratie jouant sur le pléonasme : démocratie délibérative, démocratie participative.

Par rapport à la question étymologique, la définition proposée par Bordas nuance notre propos. L'étymologie ne constitue pas l'arrière-plan du modèle théorique de Bordas, mais on peut en déduire une relation avec l'expérience de demokratia dans les effets théoriques de la décision, au point de donner prise au peuple par le biais de la prise de décision.

---

<sup>87</sup> Dans son discours intitulé « Athènes et la démocratie » Jacques JOUANNA a analysé l'émergence du mot dêmoskratia de l'origine de ce mot attesté de la bouche d'un noble Perse Otanès par Hérodote et des idées qui lui sont associées in Jacques JOUANNA « *Athènes et la démocratie* » In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 155<sup>e</sup> année, N. 4, 2011. pp. 1659-1668; [http://www.persee.fr/doc/crai\\_0065-0536\\_2011\\_num\\_155\\_4\\_93657](http://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_2011_num_155_4_93657), directement chez Hérodote le récit entre Otanès et Mégabyse constitue un texte fondateur pour la pensée occidentale sur les mérites et défauts de trois régimes comparés que sont « monarchie, oligarchie et démocratie » in HERODOTE '*l'Enquête*' livre III-choix d'un gouvernement Œuvres complètes Hérodote Thucydide- Bibliothèque de la Pléiade- Editions Gallimard 1964 p.254

<sup>88</sup> Selon l'auteur le terme « Dêmoskratia s'applique à un fait, l'exercice du pouvoir par le peuple assemblé ». Nous apprenons que la formation du terme aristokratia s'est forgée sur celui de dêmoskratia. La notion Dêmoskratia s'est imposée plus tardivement comme arme idéologique au IV<sup>e</sup> siècle. On peut trouver les raisons In Alain FOUCHARD. Aristocratie et démocratie - idéologies et sociétés en Grèce ancienne. Besançon : Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté n° 656-1997 - Institut des sciences et techniques de l'Antiquité, 1997 page 218

<sup>89</sup> Selon l'auteur les trois étapes du développement de la pensée politique grecque apparaissent dans cette chronologie « eunomia, isonomia et dêmoskratia cf Alain FOUCHARD page 217

Le système grec ne fait pas l'objet d'une traduction unifiée sur le plan des définitions françaises officielles. Dans les dictionnaires en ligne<sup>90</sup>, la référence étymologique de démocratie est partagée entre le terme grec δημοκρατία, et des entrées sur les deux étymons. La transposition des deux termes grecs dans l'usage français, procure des correspondances très hétéroclites.

Pour nos énoncés théoriques, la discussion passe par un dialogue entre ses deux composantes que sont les étymons démos et kratos. Leur utilisation déliée offre plus de souplesse, pour établir de nouvelles relations avec la démocratie, plus en phase avec la représentation de la démocratie moderne.

Dans notre interprétation, l'expérience de δημοκρατία ramenée à ses deux étymons libres, permet d'élargir le concept de la démocratie à la représentation, pour faire coexister deux qualifications possibles dans la recherche d'un principe commun à toutes les démocraties.

### *b. Les étymons Démos et Kratos : rampe de lancement des stratégies d'action.*

Dans le raisonnement classique, les deux étymons démos et kratos, forment un vieux couple dont l'histoire a conduit Jean-Baptiste Morin en 1803 à rapprocher les racines des mots d'origine grecque pour expliquer les idées politiques introduites en France après la phase régicide de 1789.

Dans sa préface du « *dictionnaire étymologique des mots français dérivés du grec* » décrit en 1803 comme « *ouvrage utile aux jeunes gens, et aux personnes qui ne sont point versées dans les langues anciennes* »<sup>91</sup>, l'auteur a recensé tous les nouveaux mots d'origine grecque, « *dont le sens est difficile à pénétrer, ou qui n'ont encore paru dans aucun dictionnaire* ». Dans une conjoncture déstabilisante, l'auteur précise « *que les langues éprouvent les mêmes révolutions que les Etats* ».

---

90 Recherche de l'étymologie du mot démocratie dans les compétences collectives en ligne offertes par les dictionnaires ou base de données témoignent de l'indécision qui entoure la signification du mot démocratie. Pour le CNRTL étymologie δημοκρατία /pour le dictionnaire Larousse nom féminin (grec : dêmokratia) pour l'Encyclopædia Universalis [en ligne] =0 /Pour les contributeurs bénévoles de l'encyclopédie collective Wikipédia la proposition des deux étymons hésite entre plusieurs significations -et fait l'objet d'un avertissement sur cet l'article qui ne cite pas suffisamment ses sources). La définition reprend l'étymologie δημοκρατία puis la combinaison sur dêmos (territoire puis peuple) kratein (commander) <http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9mocratie> / Wikipédia l'encyclopédie des 8-13 ans (démos vient de peuple au sens de population par l'exemple démographie) et de kratos « pouvoir » dicit « comme dans le mot aristocrate qui désigne la noblesse » <https://fr.wikidia.org/w/index.php?title=D%C3%A9mocratie&oldid=1252470>

<sup>91</sup> Citation en préface page 22/577 In J.B. Morin dictionnaire étymologique des mots français dérivés du grec – Paris imprimerie de crapelet -An XI 1803 – version digitalisée par Google 577 pages



L'aventure du terme démocratie est portée par la logique insurrectionnelle dans le dictionnaire de Monsieur Morin, relevée dans la traduction de l'étymon démos par le terme peuple (nation), et celle de l'étymon kratos par deux autres termes « force-puissance »<sup>92</sup>, qui dévoile la brutalité des événements de la Révolution française encore toute proche.

Dans cette première tradition française, la qualification de l'étymon démos atteste de la perte de l'historicité de sa fonction d'acte du démos qui lui est liée en démocratie, pour commencer son aventure en réception française, par la notion de peuple.

Par extrapolation, la qualification du second étymon semble se référer à l'idée d'un peuple qui s'est imposé par la force, toujours par référence au contexte révolutionnaire français.

Il est intéressant de constater qu'au fil de la diachronie « la force » s'est transformée en référence stable de « pouvoir ». Cette dernière notion appartient au vocabulaire politique.

Les changements de termes opérés par les auteurs des manuels d'histoire nous permettent de mesurer les écarts entre deux situations pour éclairer la manière dont la société pense son organisation en démocratie.

Face aux références nationales traduites des deux étymons dans la tradition française, la dynamique scolaire engage le lecteur à repenser le phénomène de la démocratie sur son extension moderne.

Pour la traduction de « démos », le changement est introduit sur le terme de citoyen- par cinq manuels à l'exception du manuel Bordas et de son choix de conserver la référence nationale de « peuple ».

Pour l'étymon « kratos », la procédure est inversée puisque la référence nationale de « pouvoir » est conservée par cinq manuels tandis que Bordas engage le lecteur à repenser son sens en terme de décision<sup>93</sup>renouant avec la fonction d'acte du démos.

C'est à partir des différences apportées par les définitions scolaires et les similitudes préservées de l'expérience athénienne que vont être comparées les deux types de fiction démocratique.

---

<sup>92</sup> Le terme est présenté dans son jus dans la table des annexes (AN 20 « démocratie » dans le dictionnaire étymologique des mots français dérivés du Grec 1803 »

<sup>93</sup> Entre parenthèse (), nous rappelons le choix de Bordas, qui n'a pas inscrit l'étymologie dans sa proposition. Il fera partie de l'enjeu de comparaison dans sa ligne de différenciation avec les autres manuels.

c. *Une existence publicisée par l'Ecclésia*

Dans la composition définitoire de quatre manuels sur six (sauf Bordas et Hachette), l'étymologie en raccourci expose les idées de la démocratie à partir de deux étymons grecs « démos » et « kratos » que l'ensemble de nos fictions ont traduit par les couples de notions (citoyen/pouvoir) et (peuple/décide).

Dans la lecture dominante le couple (citoyen-pouvoir) a été préféré par cinq manuels au couple (peuple/décide).

Dans la production générale des définitions, ce couple de notions (citoyen/pouvoir) dont la combinaison offre la résolution symbolique du pouvoir politique acquis à l'ensemble des citoyens, ne rend pas compte des rapports qui se jouent au sein de la démocratie.

Pour mieux saisir les enjeux de cette représentation, les effets devront être saisis sur la formation historique de l'Ecclésia, dans la mise au jour du mécanisme délibératif à la base du fonctionnement du gouvernement démocratique des citoyens.

La démonstration grecque des modalités d'intervention dans la puissance publique, sont médiatisées dans le dossier spécial en double page, consacré au « *débat à l'Ecclésia* », accompagné de nombreux témoignages historiques d'Aristophane sur l'ambiance qui règne à l'Ecclésia.

En dépit d'une définition sans référence à l'étymologie du mot démocratie, la stratégie de Bordas reste comparable. Les présupposés théoriques de sa définition portés sur les notions de (peuple/décide), visent la participation du peuple au pouvoir de décision, sur une activité empruntée à l'expérience historique constituée à l'Ecclésia.

*d. Enjeu définitoire : posture corrective sur l'Ecclésia*

L'expression de souveraineté supportée par l'Ecclésia, est justifiée au niveau de rassemblement de tous les citoyens, intervenant directement dans la délibération prise à l'Assemblée à la majorité des votants.

Cette définition historique est chargée d'un contenu spécifique et difficilement transposable au niveau générique de comparaison établi par les fictions scolaires.

Dans l'opération de traduction, les deux nouvelles catégories d'analyse introduites sur « citoyen » à la place de « peuple » et de « décide » à la place de « pouvoir » indépendamment l'une de l'autre, dans la sélection opérée par les manuels d'histoire, montrent l'ambition des auteurs de ces ouvrages scolaires, de dépasser le classicisme des caractéristiques de la démocratie inscrite sur les termes de « peuple » et de « pouvoir ».

Dans la conscience scolaire, la catégorie nouvellement introduite dans chaque couple (**citoyen/pouvoir**) et (**peuple/décide**), possède une dimension politique plus prometteuse que l'autre, pour enrichir les significations à prendre en considération.

En milieu définitoire, nous pensons que ces deux changements spécifiques n'affectent pas la problématique de la souveraineté de la même manière, dans les écarts projetés avec les références classiques de peuple et de pouvoir.

Dans notre toile interprétative, ces deux termes principaux (citoyen-décide) mettent l'accent spécifiquement, pour l'un, sur les caractéristiques de groupe et pour l'autre, sur le rôle des acteurs politiques en situation de pouvoir.

La réception scolaire des deux composantes indispensables « citoyen » et « décide » fera l'objet d'un croisement historique avec les deux étymons « démos » et « kratos » dans la configuration scolaire de la démocratie athénienne.

Nous étudierons la manière dont le terme citoyen, choisi par cinq manuels d'histoire, est affecté dans sa relation avec l'étymon « démos » et sa source française « peuple ».

Nous renouvellerons l'opération avec le pivot verbal « décide » dans sa rencontre avec l'étymon « kratos » et sa source française « pouvoir ».

Pour nous, l'analyse comparative établit une relation entre une expérience historiquement constituée et la définition théorique anhistorique. Le décalage permet d'approfondir notre objet « démocratie ». En quelque sorte, ce décalage participe à la compréhension du cadre théorique de nos définitions.

## 2. Guerre de position sur le sujet actuel de la souveraineté : Démos

En réception scolaire, démos ouvre des perspectives très stimulantes, pour comparer deux types de situation collective, faisant référence à tous les individus inclus dans l'univers de la démocratie, concernés par la conduite des affaires communes.

Dans notre hypothèse de travail, les différentes acceptions que soulève le passage successif des notions de « *démos* ↪ *peuple* ↪ *citoyens* », soulignent l'identité mouvante des noms collectifs qui servent de repères lexicaux pour une catégorisation des individus admis à participer en démocratie.

A titre comparatif, il est bon de souligner que le contraste entre les deux traductions de démos donne une idée du conflit institutionnel qui peut exister entre le choix du terme « peuple » et celui de « citoyen » dans la représentation de la démocratie.

Dans le premier volet, le débat se situe l'échelle de participation voulue en démocratie, mettant en jeu des points de vue différents sur le degré d'ouverture du régime politique. Il s'agira de montrer que la nature du démos, au cœur de la traduction, renvoie à plusieurs schèmes d'acteurs dans les usages scolaires.

Dans le deuxième volet, le démos des Athéniens du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C, n'accomplit plus les mêmes performances. Dans son actualité moderne, le terme citoyen qui lui est substitué, est affaibli face au concept polémique de démos.

Dans le troisième volet, la préférence pour le terme « citoyen » porteur de sa communauté politique, délimite les modalités de participation en démocratie, et remet en question la pertinence du terme peuple dans la représentation de la démocratie.

Dans le dernier volet, nous sommes revenus sur le rôle du peuple imaginé par Bordas, dans la proximité de l'Ecclésia. Son acteur collectif est réévalué à travers ce rôle. L'interprétation de la démocratie en terme de processus, est réalisable grâce à son avatar théorique le pivot verbal « décide » restituant un champ d'action possible, sacrifié en milieu définitoire.

### a. *Conflictualité de principe sur la totalité politique*

Dans la mise en perspective des termes de citoyen et de peuple, la popularité du système touche, à la possibilité d'être pris en considération en démocratie.

Ces deux termes façonnent les formes d'inclusion et d'exclusion qui animent le processus de la démocratie.

Dans l'effet scolaire, l'exercice renvoie à l'effort de comparaison portant sur le rapport qu'entretient chaque système avec sa société prise comme la plus grande unité politique concevable.

C'est dans le jeu d'échelle entre démos, la source grecque et deux identités collectives formées sur les notions de peuple et de citoyen, sensées justifier aujourd'hui l'organisation politique de la démocratie que se joue l'accès à l'expérience de la démocratie.

Leur dualité s'exprime au niveau de la quantité pour le terme peuple et au niveau de la qualité pour le terme citoyen. Cette distinction rappelle l'opposition faite entre « *plethos* » et « *démos* » qu'Aristote distingua dans la « *Constitution des Athéniens* »<sup>94</sup> entre la masse irrationnelle du peuple d'un côté, et le cercle des citoyens obéissant à l'ordre de l'autre côté.

Dans cette transaction, les collégiens seront soumis à un seul choix, lourd de conséquence puisqu'il va conditionner l'ordre de grandeur de la démocratie.

Pour le lecteur du manuel d'histoire de Bordas, l'ouvrage communique sur le *plethos*, dont la forme consiste à faire entrer la société dans le système démocratique sans mettre les individus dans une catégorie déterminée.

Pour les lecteurs de Bordas, la notion de peuple sert une manière de penser la collectivité qui inclut la notion du grand nombre en mettant toutes les couches qui composent la société sur le même plan de l'expérience.

Le Wikipédia des 8-12 ans correspond à l'âge des lecteurs des manuels d'histoire. Dans cette encyclopédie en ligne, le terme « Démos » porte le sens de population, à l'origine du mot démographie pour ses auteurs<sup>95</sup>.

---

<sup>94</sup> Nous avons préféré utiliser l'expression « *Constitution des Athéniens* » et non « *Constitution d'Athènes* » sur les explications de Cornelius CASTORIADIS citant Thucydide (VII,77) « *Andres gar polis, la polis c'est les hommes* » et les hommes le corps des citoyens (1984). Nous ajouterons que depuis la nouvelle traduction de Michel SEVE (2006) a réparé ce malentendu par lequel le sous-titre « Le régime politique des Athéniens » apporte une précision utile. In Cornelius CASTORIADIS « La cité et les lois » séminaire du 20 avril 1983 Editions du Seuil Paris, avril 2008 en page 99

<sup>95</sup> Cf. note 60 - Wikipédia l'encyclopédie des 8-13 ans (démos vient de peuple au sens de population par l'exemple démographie) et de kratos « pouvoir » dixit « *comme dans le mot aristocrate qui désigne la noblesse* » <https://fr.wikidia.org/w/index.php?title=D%C3%A9mocratie&oldid=1252470>

Pour l'heure, dans l'hypothèse scolaire soutenue par Bordas, la souveraineté populaire repose sur un sujet politique qui est constitué symboliquement par la figure du peuple, mais qui a, toutefois, l'occasion de jouer un rôle politique en démocratie, grâce au pouvoir de décision.

Pour les cinq autres manuels d'histoire, la souveraineté procure un point de vue différent de la totalité, procurée par l'ensemble des citoyens, formant une partie de la population ayant accès aux fonctions politiques d'institution, reprenant la marque du démos aristotélicien.

Cette remarque est appuyée par le terme de gouvernement retenu par quatre manuels sur les cinq ouvrages concernés (Belin, Hachette, Hatier et Magnard). Les citoyens forment la communauté politique du démos athénien.

Dans cette deuxième hypothèse, le sens de souveraineté politique distingue une figure institutionnelle, étatique et s'oppose à la masse irrationnelle du *plethos* de Bordas.

Dans la confrontation des deux entités collectives qui se disputent la souveraineté en démocratie, l'identité des détenteurs du pouvoir joue un rôle essentiel dans l'interaction avec la démocratie, questionnant le degré d'ouverture de la participation politique soumise ou non à condition préalable en situation de démocratie

### **b. Perte d'une aptitude pour les citoyens de cinq manuels**

Dans l'architecture générale de la démocratie, la retranscription de l'étymon démos, rend compte de la différence d'objectifs soutenus par les auteurs, dans la prise de position de cinq manuels sur la notion de citoyen, du seul manuel Bordas sur la notion de peuple.

Dans la théorie scolaire, le démos athénien donne forme à son avatar moderne citoyen, terme jugé plus pertinent dans la construction de cinq avatars de la démocratie.

Dans la grille de lecture scolaire, le démos athénien revêt les traits de l'Éclésia sur sa forme juridique « *d'ensemble des citoyens assemblés* » qu'Alain Fouchard indique « *comme l'identification normale du démos avec la polis [...] élément de l'idéologie démocratique telle qu'elle se développe à la fin du VI<sup>e</sup> siècle et au Ve siècle* ». <sup>96</sup>

---

<sup>96</sup> In FOUCHARD Alain, « Aristocratie et démocratie » -Idéologies et sociétés en Grèce ancienne-institut des sciences et techniques de l'Antiquité 162- Annales littéraires de l'université de Franche-Comté n°656, Besançon, 1997 p182

En théorie scolaire, le décalage existe bel et bien entre le démos qui ressourçait son identité dans une confrontation permanente à l'Éclésià et les citoyens de nos définitions puissants par leurs droits (Belin, Magnard et Nathan), unis dans l'exercice commun du pouvoir (Hatier, Hachette), mais impuissants à laisser leur empreinte dans l'exercice du pouvoir.

Le manque d'expérience des citoyens en théorie scolaire trouve une explication dans la définition aristotélicienne du citoyen avec un éclairage sur « *l'altérité légitime du démos* »<sup>97</sup> et le processus de bonification du citoyen, apprenant par sa participation à l'assemblée.

L'extrait choisi dans le passage XLI de la Constitution d'Athènes encense cette transformation de la vie politique, ayant pour conséquence d'imposer le pouvoir croissant du démos assemblé apte à incarner le souverain à l'Éclésià.

Cette constatation qui nous provient d'Aristote « *car le peuple s'est rendu maître de tout, et tout est réglé par les décrets et les tribunaux où le peuple est souverain* »<sup>98</sup> a inspiré notre idée de la démocratie appréhendée dans notre prototype par le schème de la souveraineté.

Les contributions scolaires présentent un air de famille, dans la volonté de restituer la pratique de l'Éclésià en leçon. En revanche, la grande force de l'Éclésià fait défaut à la perspective théorique de la souveraineté avec la perte de l'effet de sens « du citoyen délibérant ».

Dans les séquences observées, le cadre théorique de la démocratie n'appartient pas au registre athénien de la démocratie en dépit d'une relation établie entre l'ensemble des citoyens et le gouvernement, car la communauté politique n'a pas conservé avec elle, la fonction d'acte du démos assemblé.

Dans son décalage moderne, le contenu politique définitoire tombe à un niveau inférieur de performance politique par rapport au démos des Athéniens.

L'étymon Démos, n'est pas interpellé dans son usage moderne sur un savoir-faire, mais sur le changement d'échelle d'analyse qu'impliquent les mots de peuple et de citoyen en écho

---

<sup>97</sup> L'examen de de l'étymon Démos s'appuie sur la définition stricte imposée par la loi de Périclès sur la citoyenneté qui n'a pas échappé aux manuels scolaires. Ces termes sont pris dans leur contenu politique et juridique Nous nous référons donc dans ce sens à une catégorie limitée d'individus ramenés à l'ensemble de la population civique ou au peuple assemblé sachant que pour les adversaires de la démocratie *Démos* a pu prendre une connotation de classe par extension pour désigner ce que les Romains auraient appelé la plèbe. In **FOUCHARD Alain** *Aristocratie et démocratie - idéologies et sociétés en Grèce ancienne*. Besançon : Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté n° 656-1997 - Institut des sciences et techniques de l'Antiquité, 1997- page 182

<sup>98</sup> Citation extraite du résumé de la partie historique XLI en p.44 in « *ARISTOTE- « Constitution d'Athènes »* - Collection des universités de France-Edition les Belles lettres, Paris 1941.

à l'étymon démos qui porte les limites de la démocratie athénienne dans les reproches français.<sup>99</sup>.

### c. *Peuple, notion délicate à manier ?*

Notre attention a été retenue sur le peu de succès du mot peuple dont cinq manuels se détachent et dont un seul manuel (Bordas) s'en réclame au titre d'un corps décisionnel, à la faveur d'une stratégie indexée sur le pouvoir de décision.

Le choix du terme « peuple » ne laisse pas entrevoir une lecture aisée du sens du fait que le terme a évolué en fonction des situations historiques.

Le vocable peut avoir une connotation insurrectionnelle comme dans le dictionnaire de Monsieur Morin, ou encore une connotation diabolisante comme dans l'usage grec, pour lequel Jacques Rancière fait remarquer que le mot a été inventé par les adversaires de la démocratie<sup>100</sup>.

Le moment est venu de faire le point sur les différents sens de la notion de peuple, en réception française. Nous avons retenu un premier point de vue de l'idée de peuple dans la Constitution française tablant sur l'unité du peuple français dans le concept de souveraineté et un deuxième point de vue depuis ses significations sociales sous le prisme de la pluralité.

Du point de vue juridique, le concept de peuple figure de manière ferme, « *sur les principes d'unicité et d'indivisibilité du peuple, dans le droit constitutionnel* »<sup>101</sup> et ce en dépit des enjeux d'indépendance soulevés par la Corse et les territoires d'Outre-Mer.

A contrario, la surcharge affective aujourd'hui dont la notion de peuple fait l'objet dans la réalité sociale, peut expliquer la préférence de cinq manuels pour le terme citoyen. L'usage

<sup>99</sup> Les limites de la démocratie constituent une conclusion en fin de la leçon sur la démocratie, témoignent des griefs scolaires portés au système grec, à l'issue de notre projection de l'idéal de participation.

<sup>100</sup>In « Le maître ignorant, Entretien avec Jacques Rancière- Association Vacarme 1999/3 n°9 pp.4-8 consulté sur <https://www.cairn.info/revue-vacarme-1999-3-page-4.htm>

<sup>101</sup> Nous faisons allusion aux revendications de la Corse et des territoires d'outre-mer dans la composante du peuple souhaitant faire apparaître leur identité régionale et rompant avec la vision unitaire et constitutionnelle de l'idée de peuple. « *Le Conseil constitutionnel a refusé d'admettre la constitutionnalité de la qualification de « peuple corse » ne retenant que l'existence du peuple français, au motif que la mention « d'un peuple corse composante du « peuple français » est contraire à la tradition constitutionnelle française* » par décision de 91-290 du 9 mai 1991 in Joseph KRULIC « *L'idée de peuple dans la tradition constitutionnelle française* » Article publié en ligne dans la revue électronique internationale Sens public : 2007/02 [http://www.sens-public.org/article.php?id\\_article=385](http://www.sens-public.org/article.php?id_article=385)

« *Le rappel de tradition unitaire en France en Janvier 2018, réitéré par la ministre Jacqueline Gourault en charge des questions corses auprès du ministre de l'Intérieur sollicitée sur la possibilité d'une référence explicite à la Corse dans le cadre d'une réforme de la Constitution, au motif que « Il n'y a qu'un peuple, c'est le peuple français et il n'a y qu'une langue » a-t-elle insisté en soulignant que la langue corse est un patrimoine* » [https://www.lexpress.fr/region/corse/jacqueline-gourault-ouverte-a-une-reference-a-la-corse-dans-la-constitution\\_1975290.html](https://www.lexpress.fr/region/corse/jacqueline-gourault-ouverte-a-une-reference-a-la-corse-dans-la-constitution_1975290.html)



embarrassant du terme peuple amène à la prudence dans une étude menée par un groupe de chercheurs du CNRS dont les résultats sont publiés dans la revue *Hermès* 2005/2 (n°42).

Ces différents auteurs rendent compte des multiples significations du mot « peuple » vers des usages populaires et populistes dans les médias ou dans les discours politiques mais encore de sa tendance labile « à s'émietter en désignations plus ciblées ou plus évanescentes »<sup>102</sup>.

Le manque de stabilité de cette catégorie d'analyse « peuple » exposé sur ces nouveaux constats, conduit à une perte d'effet d'unicité<sup>103</sup> sur le territoire et ne permet plus de dégager « des cohérences sociétales saines ».

La dichotomie entre les deux modèles théoriques élaborés à travers les concepts couplés de (citoyen/pouvoir) et de (peuple/décide), illustre la complexité du processus d'identification de groupe pris entre deux pôles d'expérimentation démocratique.

#### **d. La fonction d'acte du démos : Bordas**

Par rapport aux citoyens en charge du gouvernement présentés par les cinq premiers manuels, le peuple de Bordas s'inscrit en contre-rôle dans la conduite collective délibérative de ses gouvernés, placés hors du cadre du gouvernement.

Sa fécondité théorique vient pour le peuple, de ne pas être situé à l'intérieur d'un schéma institutionnel, pour s'intégrer dans un état de société qui rend pensable ses intentions politiques.

La société de Bordas incarne une forme vivante du rassemblement, dans son mode d'accès à la réalité. Sa corporéité tient à sa technique d'expression, suscitée par la forme verbale « décide » et de ses multiples possibilités d'intervention.

---

<sup>102</sup> « Expression empruntée à la présentation générale des différents contributeurs sur l'évolution du mot peuple et « de ses tendances populaires vs populistes » dues en partie au rôle des médias et à la montée des partis populistes, qui sans les relier offre une image difficilement contrôlable et négative du peuple- In introduction **DURAND Pascal**, Marc Lits « *Introduction. Peuple, populaire, populisme* », *Hermès, la Revue* 2005/2 (n° 42), CNRS Editions p. 11-15. Voir également connotation peuple ignorant/peuple amusé ou élites cultivées culture haute / culture populaire dans la même revue- in **BOURDON Jérôme**, « *La télévision et le peuple, ou le retour d'une énigme* », *Hermès*, article en ligne <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2005-2-page112-118>

<sup>103</sup> « La réalité sociale ne permet plus de désigner la diversité à partir de la seule notion de peuple. Le concept juridique reste opératoire mais met dans l'embarras l'action politique. Dans une évolution récente l'effet d'unicité du peuple est compromis par le traitement différencié d'une partie de la population selon des variables territoriales ou ethniques ». L'exemple de l'hésitation politique pour la prise en compte de statistiques ethniques posent le problème de l'unité, sociale ou juridique d'un peuple français. « *Les effets sur l'organisation territoriale de la République française ne sont plus uniformes* » in KRULIC, Joseph « L'idée de peuple dans la tradition constitutionnelle française » article publié en ligne 2007/02 dans Sens public- revue électronique internationale lien internet [http://www.sens-public.org/article.php3?id\\_article=385](http://www.sens-public.org/article.php3?id_article=385)

Nous avons déjà attiré l'attention sur les faiblesses de ce type d'énoncé, de l'absence des conditions de production de la décision, et de l'imputabilité de responsabilité diluée sur un sujet non déterminé.

Dans la finalité de l'acte de comparaison, le peuple de Bordas participe à une démocratie à l'Antique, si tentée que l'on dépasse les solidarités construites par Athènes.

Cette proximité dans la manifestation publique est établie grâce à « *l'intention politique* »<sup>104</sup> que Pierre Bourdieu place dans le discours comme l'état déterminé du jeu politique que nous avons mis en relation avec l'Éclésiaste, monopolisée sur sa technique de décision pour inscrire la forme officielle de ce qu'est la règle de participation en démocratie.

Dans notre interprétation, l'essence de l'action en démocratie, repose sur la prise de décision. Cette fonction d'acte du peuple a pour conséquence en démocratie, de nourrir le contenu politique de la citoyenneté. La délibération est inscrite dans l'ADN des citoyens de la démocratie athénienne.

Dans le cadre de la fiction de Bordas, nous sommes confrontés à un modèle très idéalisé décrivant le peuple dans ce qu'il aspire à être.

Cette élaboration théorique et comparative du démos avec les titulaires du pouvoir promis à la démocratie, a ouvert une discussion salutaire pour ce qui se révèle être les limites imposées à l'ensemble des citoyens dans les définitions de Belin, Magnard et Nathan, Hachette et Hatier.

Par rapport à la première lecture faite sur la communauté politique, un deuxième niveau de la vie démocratique a pu être envisagé au niveau de la société, dans le type de fiction manœuvré par le manuel Bordas.

---

<sup>104</sup> Pour l'auteur « l'intention politique ne se constitue que dans la relation à un état déterminé du jeu politique et, plus précisément, de l'univers des techniques d'action et d'expression qu'il offre à un moment donné ». Par conséquent l'intention politique est produite monopolisée par l'Éclésiaste qui montre un dispositif de participation active et directe. In Pierre BOURDIEU. La représentation politique » [Éléments pour une théorie du champ politique]. In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 36-37, février/mars 1981. La représentation politique-1. pp. 3-24; doi : <https://doi.org/10.3406/arss.1981.2105> [https://www.persee.fr/doc/arss\\_0335-5322\\_1981\\_num\\_36\\_1\\_2105](https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1981_num_36_1_2105)

### 3. Kratos ou la complicité discrète de l'étymon dans la théorie scolaire

Dans la confrontation des deux étymons en contexte historique, la valeur théorique de démos se déduit de sa fonction d'acte, si bien que kratos apparaît comme son corollaire immédiat, dans le jeu politique du modèle athénien.

Dans la représentation scolaire de la démocratie, l'étymon *kratos* est traduit par l'avatar français « pouvoir » au singulier, agissant à son tour comme un procédé de désignation des citoyens en lien avec le gouvernement, en leur offrant les moyens d'agir.

Accroché au relief thématique de la souveraineté, dans l'organisation du gouvernement, nous sommes mal renseignés sur les possibilités effectives que revêt ce pouvoir détenu en commun par la communauté des citoyens.

Dans nos cadres de référence, la portée du pouvoir ne s'inscrit pas dans un paradigme au sens fort de kratos, le pouvoir politique est pris dans une communication horizontale de la démocratie. Il n'a pas fait l'objet d'une approche en termes relationnels. Il n'a pas vocation à s'exercer « sur ».

Dans sa polyvalence, nous lui avons soustrait le sens objectif de décider, parce qu'il n'est pas question pour nous, d'imposer un vrai pouvoir sans connaître ses caractéristiques.

Nous produirons les arguments qui justifient la pertinence de notre propos sur l'évidence d'un pouvoir immatériel acquis aux citoyens. Nous dégagerons ce mouvement commun aux cinq premiers manuels dans le premier point de cette discussion.

En tenant compte des différentes stratégies scolaires en matière de pouvoir, les effets de sens de la notion de pouvoir renvoient à plusieurs techniques d'expression, indépendantes du contexte de performance de *kratos* qui s'impose dans la sphère politique et publique des Athéniens, sur le principe de l'agôn.

Par conséquent, dans ce deuxième point, nous soulignerons les limites de l'expérience de pouvoir dans une tradition bridée par l'idée de souveraineté, de plus située dans une démocratie réputée réalisée.

Notre propos portera sur la manière dont les citoyens des manuels d'histoire Belin, Hachette Hatier, Magnard et Nathan, restent au contact du pouvoir politique, ce qui nous permet de comparer les opportunités d'agir maintenues à l'ensemble des citoyens par l'avatar de kratos.

Dans le troisième point, selon la démarche différente de Bordas, les occasions de pouvoir développées par les acteurs de la société sont déclarées sur l'impératif de décision (peuple-décide). Dans notre interprétation de cette fiction, la facilité d'intervention de la société questionne la performativité de la décision en matière de pouvoir. Nous clarifierons les affinités des deux notions (kratos et décide) et leurs limites d'entente dans la redéfinition du pouvoir par Bordas.

Dans le dernier point, nous reviendrons sur l'aspect agonistique du pouvoir antique, que laisse entendre la possession du pouvoir des citoyens au gouvernement

### *a. Naturalisation de la situation de pouvoir des citoyens au gouvernement*

Dans le saut effectué par nos définitions théoriques, le pouvoir acquis aux citoyens au gouvernement relève de l'évidence fonctionnelle. Ceux-ci ont en charge la conservation du pouvoir depuis leur entrée au gouvernement grâce à la démocratie.

Dans la perspective théorique commune, ce pouvoir est dépourvu d'angles vifs que nous ne pouvons pas rapprocher du caractère singulier du kratos grec.

Toute la vigueur de ce référent symbolique « *kratos nécessite le rapport entre deux mots français (force et pouvoir)* ». En grec ancien, le pouvoir regroupe ces deux dimensions solidaires, traduites par E. Benveniste par deux types d'excellence « *supériorité au combat ou à l'Assemblée donnée par les dieux* »<sup>105</sup>.

Autant dire que les Grecs de Périclès expérimentent une manière d'agir avec kratos en mettant en relation la valeur guerrière et la valeur politique. Ces deux qualités forment dans les usages, les attraits persuasifs de l'aristocratie « *que l'avènement de la démocratie et la stratégie navale du Ve siècle eurent pour effet de transférer au dèmos* »<sup>106</sup>, marquant une évolution politique qu'Alain Fouchard qualifie de « *provocation démocratique* ».

La réflexion de C. Castoriadis étend la validité de la notion de kratos à Etat sur le plan contemporain. En grec ancien, kratos signifiait la force brute et le même mot désigne l'Etat grec

---

<sup>105</sup> Les critères de valeurs définis par E. Benveniste caractérisent les fondements de l'idéologie aristocratique connus dans l'œuvre d'Homère à partir de kratos qui établit la supériorité des *aristoi* sur la valeur guerrière et la puissance sociale in **FOUCHARD Alain**. *Aristocratie et démocratie - idéologies et sociétés en Grèce ancienne*. Besançon : Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté n° 656-1997 - Institut des sciences et techniques de l'Antiquité, 1997- note 3 page 58

<sup>106</sup> Le développement de la force militaire ou politique du dèmos remet en cause une partie des fondements de l'idéologie aristocratique sur la valeur du plus fort In **FOUCHARD Alain** *Aristocratie et démocratie - idéologies et sociétés en Grèce ancienne*. Besançon: Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté n° 656-1997 - Institut des sciences et techniques de l'Antiquité, 1997 page 92

moderne dont la conduite de force s'exerce dans le cadre politique : « *C'est la force brute grecque moderne* »<sup>107</sup>.

Dans le contexte antique, les différentes explications de la notion de kratos ont pour effet d'inculquer un sens très fort sur des rapports de domination et d'imposition. Le pouvoir politique fait l'objet d'une relation spécifique qui se noue entre les acteurs autour d'un enjeu donné.

Dans l'orientation théorique, le régime démocratique ayant abouti, le pouvoir est devenu la propriété de ses acteurs. La mise en commun du pouvoir étant réalisée, le pouvoir mute en une capacité générale du système excluant toute idée de conflit d'intérêt.

En conséquence, leur champ d'intervention est cruellement réduit à une forme d'administration du pouvoir.

### ***b. Erosion de Kratos : un pouvoir de réputation***

Dans ce premier message, qui vaut pour le schéma des cinq manuels, le pouvoir est une propriété du système qui a changé de maître au fil de l'histoire des gouvernements.

Ce terme offre la possibilité d'intégrer la diversité historique des formes d'autorité ; Le pouvoir a été arraché aux tyrans puis occupé par des rois et enfin exercé tout à tour par la communauté politique des citoyens, dans le déroulement de la leçon.

Ce concours de circonstances imprime un caractère particulier au pouvoir, puisque les détenteurs du pouvoir lui donnent sa coloration politique. On pourrait ajouter que le pouvoir est uniquement basé sur la réputation de ses acteurs. L'entrée des citoyens au gouvernement date la démocratie.

La recomposition de cette notion de pouvoir en relation avec la réputation, impose une clarification de sens saisie sur le point de repère précieux procuré par J. Goestchy.

---

<sup>107</sup> Dans le séminaire du 20/04/83, l'auteur propose d'éclairer la démocratie directe à partir d'une confrontation entre les conceptions anciennes et les pratiques modernes du peuple sur trois rapports : 1) peuple/représentants 2) peuple/expert 3) peuple/Etat. Dans le dernier couple de termes nous avons extrait la référence de kratos alors que l'auteur rappelait que le terme Etat n'existait pas et que les Modernes avaient pris kratos. In **CASTORIADIS Cornelius** La cité et les lois – Ce qui fait la Grèce, 2 -séminaires 1983-1984- Editions du Seuil, Paris, avril 2008 page 99

Il s'agit ici d'un cas limite « où le pouvoir réputationnel à lui seul, sans autre fondement que la réputation, et sans même s'exercer de façon manifeste, produit les mêmes effets que le pouvoir manifeste »<sup>108</sup>.

Pour les manuels Belin, Magnard, et Nathan, le pouvoir latent des citoyens génère un phénomène de pression. Le pouvoir présenté comme possession des citoyens qui ont la possibilité d'agir, mais qui n'exercent pas le pouvoir, peut être perçu comme une menace latente sans encadrement.

Dans ce cadre théorique, le pouvoir de réputation est celui de la communauté politique.

Pour le lecteur, ce cadre de référence permet de penser la condition de possibilité de la démocratie, d'une manière ordonnée. La démocratie date l'entrée des citoyens au gouvernement, leur permettant d'accéder au pouvoir politique.

### c. *force d'imposition symbolique : Bordas*

Dans l'approche de Bordas, « Kratos » n'a pas d'affinité avec le premier type de modèle théorique pour lequel le pouvoir est la capacité du système dans le gouvernement.

Au sein du cadre théorique de Bordas, la partie étymologique n'est pas invitée en introduction. Cependant l'étymon kratos est à mettre en relation sur sa fonction d'imposition politique qui dessine une parenté de situation avec l'Éclésiaste, sur la source grecque de la décision politique.

Ce modèle d'appréhension de la démocratie choisi par le manuel Bordas, restitué à la société, la force de décider. Dans ses conséquences, cette situation de pouvoir plante le décor dans l'espace public et rend compte des modalités d'intervention des gouvernés.

L'impératif de décision stimule une forme de conscience participative nécessitant à la fois l'action et la décision. C'est justement au niveau symbolique que la forme verbale « décide » intervient comme un code partagé avec la communauté politique des Athéniens.

Le pouvoir joue un rôle important chez Bordas. C'est le choix d'un pouvoir d'intervention qui reste au contact du terme « kratos », dans la prise de décision collective.

---

<sup>108</sup> In GOETSCHY Janine. « Les théories du pouvoir ». In: Sociologie du travail, 23<sup>e</sup> année n°4, Octobre-décembre 1981. pp. 447-467  
<https://doi.org/10.3406/sotra.1981.1699> ou [https://www.persee.fr/doc/sotra\\_0038-0296\\_1981\\_num\\_23\\_4\\_1699](https://www.persee.fr/doc/sotra_0038-0296_1981_num_23_4_1699)

L'acteur collectif (le peuple) tire sa légitimité de sa force d'imposition sur deux arguments qui sont d'une part le nombre qui force sous l'aspect du peuple, et d'autre part, la participation à la formation du pouvoir est inscrite dans l'efficacité symbolique de la prise de décision.

*d. Démonstration de l'agôn : angle mort*

Dans notre regard croisé entre passé et présent, nous avons constaté l'affaiblissement de la notion de pouvoir par rapport aux ambitions affichées de kratos, dans la vitalité de l'expérience de l'Ecclésia.

Dans son cheminement scolaire, par choix, le pouvoir collectif n'est amené que dans une direction, sur une disposition mécanique du gouvernement qui participe à établir la reconnaissance politique de l'ensemble des citoyens en démocratie. Cette activité centrale, moteur du gouvernement leur confère les moyens d'agir.

Dans ce style de raisonnement, l'exercice du pouvoir ne constitue pas un enjeu de maîtrise, parce que le principe démocratique admet de nombreuses variantes sous la contrainte de la réalité.

Dans la montée en généralité des énoncés, le prototype se place justement au-dessus de cette question qui aura pour conséquence de dévoiler la forme de démocratie.

Notre manière de voir, le pouvoir commun comme une ressource gouvernementale acquise, et ce, sans l'étude des rapports de pouvoir et sans l'assurance de l'effectivité de ce pouvoir acquis aux citoyens, questionne la dynamique de groupe en démocratie.

Chez les Grecs, la perspective de concurrence participe à la vitalité de la vie politique supportée symboliquement par l'agôn, au sens noble de la lutte. L'agôn était considéré comme un mode d'interaction sociale et politique chez les Grecs, en inscrivant les efforts des citoyens d'un point de vue politique dans l'espace de l'Assemblée, mais également d'un point de vue culturel et sportif dans les Jeux olympiques ou pythiques qu'ont découvert les collégiens dans les valeurs communes au monde grec.

En égard à cette dernière forme du pouvoir, le style de vie impulsé par les auteurs du manuel de Bordas, nous semble être la seule posture possédant une visée revendicatrice, motivée par l'intervention d'une large gamme d'acteurs non étatiques et non investis d'une fonction officielle dont la forme d'autonomie collective semble se dessiner sur la décision.

#### 4. Matrice scolaire forgée au contact de l'Assemblée athénienne

Au terme de notre réflexion, la quête d'éléments historiques, nous a permis d'identifier deux références scolaires plus prometteuses que les deux références classiques, pour maximiser le pouvoir des citoyens et établir une connexion avec l'activité fondamentale de l'Éclésia.

Cependant, aucune des deux propositions n'est en mesure de rivaliser avec l'expérience de « *l'Assemblée du peuple assemblé* ».

Dans notre hypothèse, la restitution historique de l'Éclésia, organise le chapitre de la démocratie. Cette institution liée à la vie politique de la cité, sert d'explication au vivre-ensemble en démocratie, forgée sur un idéal de participation directe des citoyens à la gestion des affaires de la cité.

En théorie scolaire, l'activité politique est différenciée entre les gouvernants, « l'ensemble des citoyens » et les gouvernés, « le peuple », faisant que l'exploration est limitée par chacune des propositions, à l'usage historique d'une seule propriété de l'Assemblée athénienne.

La démocratie peut ainsi se rapporter à deux caractéristiques majeures de la participation au pouvoir, avec une première annonce d'action des acteurs politiques, située au gouvernement et la seconde annonce façonnée sur la pratique d'assemblée, la prise de décision collective.

Ces deux entrées sont considérées plus pertinentes que les notions de peuple et de pouvoir pour traduire les valeurs de vérité contenues dans le format politique de l'Éclésia.

Nous discuterons des raisons qui nous amènent à penser que ces deux catégories disposent d'une efficacité pour éclairer la plasticité de l'Éclésia sans lui donner une forme excessive. Cette réflexion fait l'objet du premier point.

Dans cette vision scolaire de la souveraineté, cinq manuels ont fait le choix, dans un mouvement commun, de s'intéresser à la référence de « l'ensemble des citoyens » participant au gouvernement, dans une relation abstraite de pouvoir. Dans le cas particulier du manuel Bordas, le choix du peuple et de son mode d'action sur le pivot verbal « décide » ne peut pas se confondre avec la solution des premiers manuels.



Ainsi dans les deux points suivants, nous justifions la manière dont les deux annonces scolaires imposent leur marque dans la construction théorique des énoncés, pour entraîner la participation de chacun en démocratie.

Globalement, dans les deux types de définition, le regard comparatif porté sur le jeu des étymons. Leur réemploi terme à terme dans les catégories scolaires, participe à définir la nature de notre relation par rapport à l'expérience humaine de l'Ecclésia.

Ce dernier point met l'accent sur la question de sens de l'Ecclésia, interprétation dominante de l'Athènes démocratique, permettant de voir, ailleurs, la question de citoyenneté et du pouvoir que dans la polis athénienne.

#### *a. Citoyen et décide : deux points de contact*

Dans la formation des deux types de définition de la démocratie, les catégories scolaires sont comparées aux étymons (démos/kratos) traduit par les termes de peuple et pouvoir replacés dans l'expérience politique de l'Ecclésia, dans la cité grecque du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

Dans la composition théorique des énoncés, deux termes mis entre parenthèse (**()**) se sont révélés plus déterminants dans chaque couple de notion (**citoyen**-pouvoir) et (peuple/**décide**), pour la représentation de la démocratie au point que les deux autres termes qui les accompagnent (peuple/pouvoir), renvoyant à la traduction classique des deux étymons démós et kratos en réception française, font obstacle aux objectifs de la démocratie du point de vue de nos fictions scolaires.

De ce fait, nous avons mis en avant la notion démós plus apte à capter la souveraineté des citoyens sur la vision de l'Ecclésia, tandis que la notion de *kratos* traduit par pouvoir nous semble présenter une vue réductrice de la situation.

Rassemblées, curieusement ces deux catégories scolaires « l'ensemble des citoyens » et « décide » à la place des références classiques de « peuple » et de « pouvoir », conservent une certaine efficacité historique et affichent leur compatibilité avec la conception athénienne de la pratique politique et son premier principe d'assemblage.

Néanmoins, découplées, ces deux catégories d'analyse remplissent à moitié leur promesse.

**b. Les citoyens au gouvernement : imbrication majeure**

Pour le lecteur, la notion de citoyen instaure une prise en charge plus adéquate de la démocratie dans cinq définitions formées sur le couple (citoyen/pouvoir). Dans cette approche construite sans accommodement, la démocratie prend sens strictement dans la relation de pouvoir établie entre l'ensemble des citoyens et le gouvernement.

Ce cadre de référence permet de penser la condition de possibilité de la démocratie, sur une expérience à laquelle les citoyens sont l'origine.

On peut dire que le gouvernement participe à une iconographie de l'ordre démocratique, porté par la communauté politique qui se différencie par la fonction politique, de ceux qui n'en ont pas.

Dans ce sens, le gouvernement produit un ressort d'élévation en désignant ceux qui sont « à la tête de » par le biais d'une fonction officielle, donc par une affiliation encouragée par le statut politique.

L'aspect statutaire et réglementaire génère des effets de continuité avec le démos athénien dans la composante du corps civique qui forme le gouvernement en démocratie et dans le maintien des opportunités d'action de ces mêmes gouvernants en démocratie.

Cette représentation fait que le pouvoir de l'ensemble des citoyens apparaît comme une hégémonie, une direction dans le cadre du gouvernement, perçu comme la sphère d'action des citoyens. Dans cette hypothèse, la notion d'espace public n'est pas utile à l'administration du pouvoir.

Le pouvoir politique relève de l'entente de la communauté politique dont nous ne connaissons pas la manière d'organiser les volontés, une fois les citoyens arrivés au pouvoir pour les cinq premiers manuels.

*c. Engagement public du peuple : imbrication mineure*

Dans le tableau brossé par Bordas, nous sommes limités par la valeur argumentative de l'énoncé « peuple décide » et des conclusions que nous pouvons en tirer.

Toutefois, la dynamique insufflée par l'acte « décide » accroît la compréhension d'une citoyenneté s'exerçant par la prise de décision. Dans l'esprit, c'est au prix de l'effort que la conquête se réalise, contrairement au pouvoir acquis aux citoyens au gouvernement.

La décision indique que les gouvernés participent aux enjeux qui les concernent et à la résolution de leurs problèmes. En théorie, le pouvoir de décision donne raison aux gouvernés et procure une certaine efficacité à leurs agissements en dernier ressort.

On peut faire le grief à Bordas, de n'accorder aucune place aux modalités de production de la décision politique.

Tout de même, le caractère public de l'intervention du peuple peut être entendue pour réduire l'écart entre pouvoir et société, même si nous ne savons pas s'il s'agit juste d'une consultation de cette dernière, ou d'une véritable intervention de sa part sur les affaires publiques.

Toutefois dans les traits essentiels de ce modèle théorique, on ne peut pas reprocher à Bordas, de mettre en situation le peuple sur un moment crucial de la prise de décision. Par ce côté son prototype renoue avec le démos athénien sur le fait de tirer profit du pouvoir de décision.

Par rapport au démos, le peuple de Bordas, abolit l'idée d'acteurs centraux à l'exemple des gouvernants du premier type de prototype.

La spécificité de l'énoncé repose sur la centralité de la décision, règle partagée dans le régime démocratique établi par ce manuel.

Dans cette fiction, la société de Bordas envisage la possibilité de dire non. Le peuple peut se confronter à la dynamique institutionnelle et aux acteurs qui détiennent le pouvoir.

*d. Phénomène politique desserré par rapport à l'Éclésia*

Ce panorama scolaire nous offre deux itinéraires possibles pour prendre part à la souveraineté collective. Nous avons repéré deux lignes de force avec des effets opposés qui nous paraissent essentiels pour la suite, dans la définition du contenu politique de la citoyenneté.

Dans le tableau brossé par les cinq premiers manuels, le premier type d'individu cognitivement souverain s'appuie sur le titre à gouverner des citoyens. La définition fait référence à la réputation des citoyens formant le cercle des gouvernants en démocratie.

Dans le second tableau proposé par le manuel Bordas, la participation au pouvoir souverain se construit sur l'acte pour une autre catégorie d'acteurs. Les auteurs de ce manuel d'histoire ont isolé un trait spécifique de la pratique du pouvoir chez les Athéniens : la décision.

En dépit d'un fort sentiment d'imprécision, ces deux types de situation permettent d'entrer en rapport avec la démocratie et nourrissent un état d'esprit différent pour le contenu politique de la citoyenneté que nous proposons de discuter encore une fois avec l'étymologie, mais cette fois-ci, sur la démarche discutée par E. Benveniste.

De manière anecdotique, nous nous sommes intéressés à la formation historiquement constitué du terme « citoyen » dont l'interprétation théorique fait surgir des réalités différentes en contexte grec et en contexte latin.

Sur cette piste, l'argument de Benveniste, pose que la formation du terme citoyen renvoie à deux constructions inversées opposant le citoyen de la *polis* grecque à celui de la *civitas* romaine.

Dans un mode opératoire inversé, « *la terminologie latine dit que les citoyens font la cité* » au motif que l'idée de *civitas* s'est formée sur la racine de *civis*, que nous avons traduit par citoyen en français, et que dans la terminologie grecque, le sens est inversé car « *le politès est le membre d'une polis lui préexistant, et dans ce cas précis, la cité fait les citoyens* »<sup>109</sup>.

Selon la remarque de l'auteur, du côté français, la traduction de citoyen n'a aucune parenté sémantique avec le *politès*, mais sa formation sur le terme premier de cité, montre son affinité avec le mode opératoire grec sur la polis.

« *Qu'en est-il du modèle dominant dans le discours scolaire ?* »

Dans les propositions théoriques, les conditions d'affirmation de la citoyenneté sont très marquées par le lien à la souveraineté exposée depuis le titre à gouverner des citoyens relevés dans cinq manuels sur six, au point de former une unité politique avec le gouvernement.

---

<sup>109</sup> Ce raisonnement par opposition sémantique est proposé par Balibar dans le cadre des interprétations antithétiques que peuvent prendre le sens des collectivités dans le rapport de places définies pour l'homme. In E. BENVENISTE, 'Deux modèles linguistiques de la cité », dans id, « problèmes de linguistique générale, vol. II, Paris, Gallimard, 1974, p.272-280 in BALIBAR Etienne " des Universels" Essais et conférences, Paris, 2016, Editions Galilée pp.170

Dans un souci de montée en généralité, le citoyen est associé à un tout super-ordonné « l'ensemble des citoyens » formant la communauté de citoyens dont on peut dire qu'elle est la seule forme raisonnable de gouvernement en démocratie.

Du point de vue de la comparaison, la matrice scolaire permet de montrer la force du cadrage réalisée en démocratie sur la configuration de l'Éclésia. Cependant son mode opératoire fait l'objet d'ajustement pour cinq manuels du point de vue de l'accès généralisé au gouvernement, et pour le manuel Bordas du point de vue de l'extension de l'injonction de décision à toute la collectivité.

Dans notre hypothèse, le phénomène démocratique est requalifié dans une formulation englobante. D'un point de vue moderne, l'interprétation théorique marque une progression d'ensemble pour les citoyens au gouvernement et dans l'extension de la décision aux gouvernés.

En conclusion la dialectique entre l'étymologie et les tentatives définitoires nous a permis de comparer l'idée de souveraineté en montrant les limites des rapprochements effectifs entre les différentes traditions.

Dans l'écart creusé avec les deux étymons, toutes les propositions montrent la difficulté de théoriser la démocratie à un niveau générique, sans dépendre des contextes et des circonstances qui ont déjà fait l'objet de calculs.

Dans notre réflexion, les arguments les mieux compris, nous ramènent à privilégier un cas de référence, l'Éclésia, la société politique placée à l'intersection de toutes les tentatives définitoires avec ses critères différenciateurs (citoyen) et (décide) que la comparaison éclaire.

Au-delà de cette constatation, l'appropriation de l'espace public par la décision tentée par le manuel d'histoire Bordas, et la suppression des différences entre les acteurs, initiée dans le contexte dominant des six manuels, participent au renouvellement d'une problématique moderne de la citoyenneté, voulue plus inclusive et participative.

Nous restons attentifs aux formes de réutilisation de ces deux catégories de mots qui retranscrivent les aspirations scolaires en matière de contenu de citoyenneté dans son rapport à la démocratie.

Dans ce qui suit, nous pensons la comparaison de l'expérience politique en termes relationnels et non plus de terme à terme dans notre contexte d'étude.

Cette nouvelle comparaison devrait nous permettre d'approfondir des questions restées en suspens, liées à des logiques participatives.

## II. PARTICIPATION AU POUVOIR : UN CHAMP D'INITIATIVE PEU FORMALISE

Dans le premier volet de notre thèse, nous avons exposé la logique interne au régime démocratique idéalement exposée par la posture souveraine, influencée par la dimension historique de l'Éclésia.

Cette interprétation théorique s'appuie sur une certaine lecture de la réalité de l'Éclésia, dont le schème d'explication scolaire participe à la compréhension d'une représentation de la démocratie, sur la forme de l'autogouvernement.

L'Éclésia a une position correctrice dans nos hypothèses scolaires. Cette institution au cœur du fonctionnement de la démocratie athénienne, représente un véritable défi en matière de forme et de publicité dans les enjeux théoriques de la souveraineté politique.

Notre attention se reporte sur l'exercice du pouvoir politique, jouant un rôle crucial dans la présomption de participation des citoyens à l'exercice du pouvoir dans le schéma souverainiste.

Dans les difficultés théoriques rencontrées, la relation entre pouvoir et participation est antinomique parce qu'elle représente un effort pour surmonter le décalage « *entre l'idée normative de pouvoir acquis au peuple en théorie et la participation de ce même peuple à l'exercice du pouvoir dans les modalités de sa réalisation en acte* ». Ce problème de recherche a été soulevé par Thierry Ménissier dont l'orientation en recherche fait part des difficultés pour les théories normatives à formuler « *les thèmes majeurs de l'action collective au point de donner prise aux citoyens sur leur existence par le biais de la décision politique.* »<sup>110</sup>

Au sein de cette problématique moderne, la vertu centrale conférée à la participation doit impliquer les citoyens à la décision politique. Sans la qualifier de loi pour autant dans notre approche moderne, mais pour ne pas passer à côté d'une expérience essentielle, la pratique de

---

<sup>110</sup> In Ménissier Thierry. « A quelles conditions une théorie politique peut-elle être normative ? ». Xème Congrès de l'Association Française de Science Politique, Sep 2009, Grenoble, France. <halshs-016618703 >

la décision à l'Éclésià constitue une force heuristique à laquelle nous confronterons nos énoncés contemporains. Nous espérons définir les propriétés constitutives de la participation politique et par la même occasion mesurer la place qui lui est réservée dans la définition théorique de la démocratie.

Nos six définitions font apparaître des préférences en matière de pouvoir dévolu aux citoyens, opérant dans deux champs distincts.

La logique dominante soutient une conception mécaniste du pouvoir dans un contexte institutionnel. La logique marginale de Bordas renverse la situation institutionnelle au motif que le peuple apparaît dans les enjeux publics pour participer à la prise de décision.

Notre travail sera divisé en trois parties.

Dans la première partie, nous prendrons acte des apports théoriques de la notion de pouvoir qui rend intelligible le changement de situation, en démocratie. Le pouvoir apparaît comme le maillon essentiel pour découvrir le visage de la participation.

Dans la deuxième partie, la comparaison se poursuit sur les différents aspects de la participation citoyenne, ses objectifs en matière d'exercice de pouvoir dans les deux logiques de situation.

Par ailleurs, chacune des théories, dans son aspect minimaliste nous a confronté à des obstacles empêchant la pleine réalisation d'une citoyenneté active.

La cause est le rendez-vous manqué, de l'interaction des gouvernants et des gouvernés dans une communication horizontale et acéphale de la démocratie dont nous proposons de commenter les apories dans le dernier point.

## **A. PARTICIPATION : DES OPTIONS CLAIREMENT DIFFERENCIÉES**

Dans le cadre de notre interprétation, le pouvoir inscrit les opportunités de participation pour les citoyens au sein du gouvernement pour cinq manuels et pour Bordas, le pouvoir inscrit la forme de l'expérience démocratique dans un régime d'action publique.

En théorie normative, l'idée participative peut se traduire aussi bien dans la participation institutionnelle que faire l'objet d'une réinterprétation dans l'esprit d'empowerment, pour

prendre en compte les initiatives de simples gouvernés, concernés par les prises de décision dans les enjeux publics.

Notre objectif est de rendre compte du rôle joué par les citoyens dans le cadre de la démocratie, sachant que dans ses multiples usages, la notion de pouvoir n'a jamais été privilégiée comme une relation ou n'a jamais été situé comme un modèle d'interaction.

Notre démarche se développera sur trois actions.

Dans la première action, nous nous sommes penchés sur la recomposition de la notion de pouvoir, à son rôle dans la définition de la participation citoyenne. Nous avons interrogé les modalités d'appropriation du pouvoir, ses différentes fonctions rendant possible la participation en démocratie.

Dans la deuxième action, le pouvoir apparaît comme un moyen de faire participer les citoyens à la vie politique. Nous avons placé l'exigence politique sur la manière d'impliquer les citoyens dans la vie politique. Dans notre regard normatif, nous avons relevé un éclatement des références plus ou moins favorables à une vision participationniste en démocratie, que nous avons classé en fonction du rôle politique confié aux citoyens, rôle politique que nous n'avons pas réussi à définir clairement.

Entre les modèles de participation, il existe un écart considérable entre la solution inexistante pour la moitié des manuels (Belin, Magnard, Nathan), la participation institutionnalisée des citoyens pour deux d'entre eux (Hatier et Hachette) et le modèle décisionnel très marginal de Bordas dans lequel on retrouve une attention forte à la dimension historique de l'Éclésia, sur l'aspect de la participation des citoyens aux décisions collectives.

La position commune adopte un certain scepticisme d'ordre normatif vis-à-vis du modèle décisionnaire, scepticisme, qui se situe déjà d'une certaine façon, dans le discours scolaire inscrit sur des arguments indépendants dans la leçon, et dans le choix des sources historiques du dossier pédagogique présentant la pratique délibérative à l'Éclésia.

Dans cette dernière action, le débat public à l'Éclésia constitue notre volet d'enquête. L'observation de ce dossier présent dans les six manuels d'histoire, nous a fourni des indications sur les enjeux démocratiques du débat, associés à la question du rôle du public dans le modèle oratoire de la délibération. Le débat public produit des effets d'inégalité susceptibles d'altérer le caractère désirable de la décision collective prise dans les assemblées athéniennes.



## 1. Apports théoriques du pouvoir inégaux en matière de participation

Dans le paradigme participatif commun à l'ensemble des manuels scolaires, le pouvoir n'est pas étudié du point de vue des relations de domination, pour lesquelles nous aurions pu nous référer aux travaux pionniers de Weber sur les formes de pouvoir, sur la distinction faite entre la puissance et la domination.

Du point de vue du discours dominant, le pouvoir institué est pensé à l'intérieur du régime de la démocratie. Cette interprétation permet en même temps de situer le destin de « l'ensemble des citoyens », de « tous les citoyens » de le dater dans le régime de la démocratie.

On doit s'habituer à un pouvoir adapté aux circonstances de la démocratie, une composante rationnelle du système politique, un pouvoir qui fait la réputation d'une forme d'organisation déterminée par l'ensemble des citoyens.

Dans cette situation qui nous est donnée, nous interprétons le pouvoir sous l'angle des capacités pour les acteurs appelés à intervenir en démocratie.

Pour ainsi dire nous étudions les opportunités de participation, les gammes de capacités allouées aux citoyens et au peuple dans le cadre de la démocratie.

Pour les trois premiers manuels (Belin, Magnard et Nathan) le pouvoir en possession de l'ensemble des citoyens au gouvernement, joue un rôle majeur de conviction pour définir la vraisemblance de la démocratie. C'est à partir du droit, langage implicite à ces trois manuels que nous clarifierons le pouvoir en jeu et les capacités attendues des citoyens.

Pour les deux manuels suivants (Hachette et Hatier), l'exercice du pouvoir en commun est, pour partie, structurellement donné sur des fonctions de régulation au gouvernement. Le sens du pouvoir sera discuté, dans ce deuxième point, à travers des formes d'action.

Dans la dernière orientation, l'action collective est publicisée par la décision. La décision produit une nouvelle forme de pouvoir qui communique sur une activité performative.

Pour cette dernière opportunité comme pour les précédentes, nous évaluons à présent les facilités d'intervention procurées par la décision.

En conclusion nous proposerons une lecture critique d'emploi de la notion de pouvoir, qui bien qu'utile, dans son approche fonctionnelle, ne suffit pas pour saisir les enjeux de pouvoir discutés en démocratie.

*a. Propriété des citoyens au prisme du droit*

Dans cette première hypothèse soutenue par les manuels Belin, Magnard et Nathan, la démocratie doit son explication au tryptique formé sur trois termes (citoyen/pouvoir/appartient) au sein du gouvernement.

De ce point de vue, le droit est le moteur de l'intégration des citoyens au gouvernement. Cette position de principe donne la force aux citoyens de cette première configuration politique.

En ce qui concerne le sens de pouvoir, la possession par l'ensemble des citoyens d'une capacité générale au gouvernement signale l'hégémonie d'une catégorie d'acteurs politiques autorisés en démocratie.

Ce pouvoir de réputation nous amène naturellement à la question d'autorité des citoyens que nous avons justifiée avec la position d'Arendt au motif que « *l'autorité est une puissance de fondation auprès de laquelle on puise la légitimité...* »<sup>111</sup>.

Nous pensons que ce pouvoir de mise en ordre s'apprécie au regard du statut politique des citoyens, s'appuyant sur une solidarité de conscience, dans le cadre de la démocratie.

Dans les reproches adressés à ce premier type de définition on s'interroge sur le caractère démocratique de leur mode d'intégration au pouvoir.

La critique se situe sur les limites intrinsèques de la participation et le degré d'égalité réalisé entre les citoyens au pouvoir.

---

<sup>111</sup> in GENEL Katia « la critique de l'autorité en démocratie. Quelques pistes ouvertes par Weber, l'école de Francfort et la sociologie critique » dans Union rationaliste | « Raison présente » 2014/4 N° 192 | pages 25 à 33 -ISSN 0033-9075 consulté sur <https://www.cairn.info/revue-raison-presente-2014-4-page-25.htm>

### **b. Exercice de la capacité générale**

Dans ce second type de configuration, le pouvoir forme la machinerie du système. Le sens du pouvoir est développé sur l'exercice de cette capacité générale située dans le gouvernement, fournissant le principe d'action à l'ensemble des citoyens.

L'interprétation est posée sur la définition du manuel Hatier composé de trois termes (citoyen-exercer-pouvoir) et celle du manuel Hachette sur la proposition (citoyen-diriger).

D'après nos indications, les arguments cruciaux décrivent les fonctions de pouvoir de conservation du système (exercer/diriger). Somme toute, ces caractéristiques sont communes à tous les gouvernements politiques.

Les fonctions de dirigeant ou de gestionnaire du système, impose l'idée que les citoyens occupent au gouvernement des positions importantes.

De notre point de vue, l'action collective n'est pas conçue pour avoir une effectivité dans le champ politique car les catégories d'action déployées (diriger/Hachette) et (exercer/Hatier) ne sont pas converties en intervention.

### **c. Le tranchant de la décision**

Envisagée sous l'angle singulier de Bordas, la décision est un point de départ fécond pour renouveler la qualification du pouvoir. L'argumentation valorise l'idée d'un public disposant d'un pouvoir d'arbitrage décisif (peuple décide). Nous avons retenu la valeur d'imposition dans la forme verbale « décide ».

Nous ne connaissons pas le sens exact de la décision. Dans le couple (peuple décide), nous avons formulé l'hypothèse que le peuple joue un rôle politique dans les enjeu publics.

Ce front questionne l'action publique contemporaine. Dans cette situation, la perspective de la dynamique de la société civile oriente la participation à la définition des problèmes publics, par la prise de décision, dont les modalités restent à clarifier.

Pour prendre position sur cette question, on gagne à repenser la décision depuis la longue tradition philosophique remontant à Aristote, la décision n'est pas confondue avec la délibération.

La première étape est consacrée à la délibération, la seconde étape cruciale revient à la prise de décision qui offre à voix égale, une part de responsabilité dans la décision et la dernière étape est de l'ordre de l'exécution de cette décision.

C'est sur ce deuxième moment si particulier de bascule que Bordas place les enjeux de sa définition. Ce moment décisif « peuple décide », offre un pouvoir supérieur à celui du gouvernement. Sa racine latine du verbe décider « *caedere* » dénote l'action de couper, de trancher dont on imagine bien le tragique de la situation.<sup>112</sup>

La décision participe à une illustration plus engagée du sens de pouvoir du point de vue de la participation renégociée sur les enjeux publics de la société de gouvernés de Bordas.

#### *d. Absence d'enjeu spécifique à la démocratie : critique*

Dans notre toile interprétative, la notion de pouvoir analysée sous l'angle de la participation, ne procure aucune idée des enjeux de participation en démocratie.

Dans l'expérience grecque de la leçon, la création des solidarités a lieu dans un long processus d'apprentissage collectif dans les arènes de l'Éclésià, où les citoyens sont justifiés à intervenir pour prendre part à la décision à la fin de la séance publique.

En théorie définitoire, la démocratie est définie du point de vue de ses conséquences. Elle entérine la participation des citoyens au gouvernement. L'axiome de départ repose sur la légitimité du pouvoir des citoyens au gouvernement ou sur celle du peuple interprété comme un public pleinement justifié à intervenir dans les enjeux qui le concernent.

Dans les conséquences imposées par la démocratie, le pouvoir perçu est comme une propriété des citoyens. La ressource se révèle être une capacité potentielle des citoyens des manuels d'histoire (Belin, Magnard, Nathan), et comme l'exercice de cette capacité par deux manuels (Hatier, Hachette).

La nature mécaniste du pouvoir minimise le sens des actions exercées dans le cadre de la démocratie. Les lecteurs des cinq premiers manuels découvrent la partie gestionnaire de la démocratie, réservée dans nos démocraties modernes à des hauts fonctionnaires de la fonction d'Etat.

---

<sup>112</sup> Le tragique de la situation est fait sur la liaison avec le sinistre imaginaire de la guillotine, symbole de la Révolution française, et du renversement violent de la monarchie.

Dans les traits communs à ces cinq premiers manuels, le pouvoir est basé sur la réputation de ses acteurs. Le pouvoir est une ressource appréciable pour ses détenteurs officiels mais ne s'accompagne pas d'une intervention effective. Ce pouvoir n'a pas vocation à exercer une sujétion.

Nous proposons de rendre compte des frontières des fictions participatives dans le chapitre suivant.

## **2. Participation : un large éventail de fictions au service du pouvoir**

Dans la mise en scène des situations de pouvoir, le pouvoir doit être cherché dans les caractéristiques d'une liaison avec le gouvernement ou avec la société civile pour ne pas affronter les enjeux d'une situation partagée entre gouvernants et gouvernés.

Dans cette situation unilatérale, la ressource du pouvoir est destinée à une activité stratégique pour intégrer tous les citoyens au gouvernement pour les uns, et en même temps peut être considérée comme une activité instrumentale pour faire participer la société aux enjeux publics, dans le cas de Bordas.

Au premier plan, la naturalité de la situation démocratique et les effets de légitimité du pouvoir en faveur des citoyens joue d'évidence, pour le lecteur.

Au deuxième plan, le pouvoir élargit l'angle d'analyse à l'action publique sous la forme d'un partage avec la société civile.

Sous l'effet des solutions envisagées, et au-delà des divergences constatées, la notion de pouvoir prend une dimension symbolique et fournit des arrangements pour la participation.

Nous nous sommes focalisés sur les aspects plus ou moins perceptibles de la participation, ce qui nous a conduit à nous intéresser plus spécifiquement au niveau d'implication des acteurs politiques sur les tâches qui leur sont confiées dans les propositions théoriques.

Dans le tableau suivant, nous avons simplifié les usages de la notion de pouvoir, et nous avons cherché à mesurer l'exercice du pouvoir en fonction du verbe qui lui a été associé.

A partir de l'éventail de définition, quatre verbes sont susceptibles de déterminer le jeu des possibles et de nous offrir des indications en matière d'exercice du pouvoir.

Dans le débat qui les noue avec la notion de pouvoir, nous présentons sur une progression traduisant le niveau probable d'implication : [appartenir/exercer/diriger/décider].

Ce sont donc quatre possibilités de participation que nous proposons de commenter en nous appuyant sur le tableau suivant.

*Tableau 2 : Les idées directrices de la participation au pouvoir*

MODES DE PARTICIPATION AU POUVOIR		
	Appartenir	BELIN - MAGNARD NATHAN
	Exercer	HACHETTE
	Diriger	HATIER
	Décider	BORDAS

*a. Une posture en surplomb*

Au premier niveau, pour Belin, Magnard et Nathan, le pouvoir est la propriété des citoyens dans le gouvernement et fournit les raisons d'agir à l'ensemble des citoyens.

Avec ce premier type de définition, le lecteur fait l'expérience de l'ascension des citoyens au gouvernement en démocratie.

Bien plus encore, la situation des citoyens observée depuis le gouvernement au prisme du droit renvoie à la naturalisation de la situation des citoyens au gouvernement en démocratie. La notion de pouvoir participe à clarifier le champ d'exercice de l'autorité des citoyens dans le gouvernement.

Sur ce premier modèle, l'orientation théorique est portée sur l'entrée des citoyens dans le système politique.

La plasticité institutionnelle des citoyens, prend forme sur la ressource du pouvoir comprise comme une capacité d'action consciente.

L'approche réputationnelle fait la publicité de l'ensemble des citoyens vers laquelle s'oriente définitivement notre compréhension de la démocratie.

Dans ce schéma, les trois énoncés n'établissent pas de relation directe entre le pouvoir et la participation pour les acteurs de la démocratie. Dans ce type d'expérience, les citoyens sont ceux qui possèdent le pouvoir, mais pas forcément ceux qui l'exercent. La participation n'a pas été abordée.

### **b. La gestion mécanique du pouvoir**

Au deuxième niveau, dans la progression imprimée par le manuel d'histoire Hatier, l'orientation théorique se traduit cette fois-ci par la participation des citoyens au gouvernement.

Dans la description, les citoyens exercent le pouvoir au sein du gouvernement. Ce modèle d'intervention appelle deux remarques dans la manière dont l'argumentation peut être interprétée.

Primo, La légitimité des citoyens est interprétée dans la fonction gouvernementale, caractérisée sur une fonction mécanique vaste (exercer). En définitive, pour le lecteur, il est difficile de saisir les actes effectivement accomplis dans l'exercice du gouvernement.

L'exercice régulier du pouvoir correspond à un rôle d'administration ou encore à une forme de pilotage du gouvernement où se pose la question de la pratique autonome : « *est-ce que les citoyens agissent pour leur propre compte, ou se bornent-ils à exécuter l'ordre quand ils exercent le pouvoir ?* ».

Deuxio, la force de l'énoncé réside dans l'expertise des acteurs ordinaires, reconnue dans la généralisation de l'exercice du pouvoir acquis à l'ensemble des citoyens au sein du gouvernement.

A ce deuxième niveau, l'idée d'associer les citoyens à l'exercice du pouvoir, paraît donc attachée aux idéaux de mise en capacité des citoyens ordinaires.

*c. La direction acéphale du gouvernement*

A ce troisième niveau, la participation qu'élabore le manuel Hachette, prend sens dans la direction du gouvernement confiée à l'ensemble des citoyens.

L'agencement exagéré, en quête de direction tenue par l'ensemble des citoyens en démocratie, n'a pas de dimension réaliste dans notre toile interprétative.

Cependant ce modèle dépasse les deux autres parce que le sens attribué au pouvoir des citoyens en démocratie, précise les enjeux de pouvoir sur la participation à la direction du gouvernement.

Cette stratégie contribue à créer un répertoire d'action qui autorise l'ensemble des citoyens à développer leur prise d'initiative sur un axe, leur confiant la maîtrise d'un scénario d'évolution.

Cette dernière situation affole les deux précédentes, car le sens de pouvoir crée une nouvelle voie stratégique pour les acteurs politiques avec un développement possible redevable à une forme d'intelligence collective, en terme organisationnel.

Pour l'ensemble des énoncés, la polyphonie des sens de pouvoir met en exergue la forme commune du pouvoir qui prend sa coloration sur un modèle d'acteur « les citoyens » dans une activité centralisée au gouvernement, toutefois coupée des réalités ordinaires, qui font le menu de l'expérience des citoyens.

Dans ses apports originaux, la question politique n'est pas définie par une compétence politique spécifique. La politique est envisagée depuis l'expertise ordinaire des gouvernants.

Notre dernier rendez-vous nous entraîne dans un autre contexte où la préférence va à la dynamique de groupe impulsée par les gouvernés, dans le cadre de la décision.

*d. La décision, le pouvoir d'imposer*

Dans les modèles théoriques, l'aporie scolaire que nous emprunterons au grec (aporia) littéralement sans chemin (a-poros) dans le CNTRL, immobilise le système politique sur un régime improbable où les opportunités d'intervention sont inexistantes ou de nature indéterminée.



Aporie évitée en partie par Bordas dont la proximité définitoire avec le modèle d'organisation athénien se construit sur la figure de la décision collective, un temps fort du processus de la délibération.<sup>113</sup>

Ce manuel d'histoire réintroduit la société dans le partage du pouvoir avec le gouvernement dans le système politique. Bordas conçoit la société comme un environnement d'acteurs politiques chargés d'aucune fonction publique, mais dont la participation est médiatisée par la décision, dans son rapport de pouvoir avec le gouvernement.

L'extension dynamique du projet politique concédée par Bordas, et son impératif politique de l'accès à la décision pour ceux qu'elle affecte, s'inscrit dans la réflexion éthique de Paul Ricœur, pour lequel on retrouve cette visée de l'accroissement de la participation « *la démocratie est le régime dans lequel la participation à la décision est assurée à un nombre toujours plus grand de citoyens* ». <sup>114</sup>

Pour notre part, cette définition, a minima, impose une forme intemporelle à la décision sans trahir l'originalité de la démarche théorique.

Dans cette voie la plus haute de la participation, la définition de Bordas doit être prise avec beaucoup de précaution sur les conditions de possibilités de l'action, laissées à la discrétion du lecteur.

Les insuffisances de la production symbolique de la décision sont compensées par le paradigme général du modèle familial de l'Éclésia.

Dans les repères de la leçon, cette Assemblée se définit comme le lieu de vie politique des Athéniens, leur offrant l'opportunité de participer collectivement aux enjeux qui les affectent.

La délibération que nous ne confondons pas avec la décision, fait l'objet d'une démarche documentaire qui rend compte des problèmes objectifs de l'action collective à l'Éclésia. La délibération fait apparaître l'intérêt d'une réflexion sur le modèle de décision institutionnalisé.

---

<sup>113</sup>. Chez Bordas la décision rend compte de l'accord collectif L'auteur fait remarquer que la décision collective ne fait pas l'objet d'un partage d'expérience comme la discussion. Elle est le second temps de la délibération une fois celle-ci achevée.in LAMIZET, Bernard. *La communication délibérative* In : *La situation délibérative dans le débat public : Volume 1 et 2* [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2004 Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pufr/7118>>. ISBN : 9782869065000. DOI : 10.4000/books.pufr.7118. 1

<sup>114</sup> In RICŒUR Paul. « *Éthique et politique* ». In: *Autres Temps. Les cahiers du christianisme social*. N°5, 1985. pp. 58-70, doi : <https://doi.org/10.3406/chris.1985.1000> [https://www.persee.fr/doc/chris\\_0753-2776\\_1985\\_num\\_5\\_1\\_1000](https://www.persee.fr/doc/chris_0753-2776_1985_num_5_1_1000)

### 3. Forme d'auto-critique de la société moderne à travers une gamme de problèmes soulevés par le modèle athénien de délibération collective

Sous le régime démocratique athénien, la délibération collective constitue le support de la pratique politique dans le format des assemblées, sous l'angle d'une expertise ordinaire des enjeux publics. Cette pratique a pour finalité, la prise de décision, permettant aux citoyens d'être acteurs de leur destin.

En théorie, les modèles scolaires se heurtent à des difficultés d'une mise en forme de participation nourrie par la démocratie.

Le bénéfice de cet échange sera double du côté de l'histoire et du côté de la théorie, d'abord parce que l'enjeu scolaire de cette réflexion a été placé sur le retour d'expérience de la pratique du débat public, construit dans la leçon. Ensuite parce que sa mise en lumière, sa modernité et son utilité offrent une qualité de réponse aux attentes théoriques de participation plus directe des citoyens à la vie politique.

Nous proposons ce regard croisé sur l'enjeu délibératif, comme une invitation à comprendre, sur le versant critique de la participation, les préoccupations qui affectent la manière de prendre part aux enjeux publics. Dans le dossier pédagogique, Les Athéniens font face à toute une gamme de problèmes qui pose la question de la désirabilité de la participation du grand public.

La curiosité suscitée par le modèle athénien, rencontre une forme de scepticisme dans les leçons, qui touche au décalage constaté entre l'idéal politique délibératif et les modalités de décision, sur fond d'enjeux égalitaires.

La critique rejoint une forme de dénonciation dont l'illustration la plus tonique nous est procurée par Aristophane dans un lieu d'observation privilégié, *l'ecclésia* avec un (e) minuscule pour rendre compte d'un lieu de réunion, selon le choix unanime des manuels.

D'un côté, les craintes et l'enthousiasme sont nourries par les témoignages des auteurs de l'époque en référence directe à Euripide (les Suppliantes), et à Thucydide (la guerre du Péloponnèse) et à deux contemporains de la démocratie athénienne avec Aristophane (les Acharniens) et avec Platon (Protagoras).

De l'autre côté, dans la perspective normative, la crainte nourrie par les arguments indépendants des auteurs des manuels, porte sur des préoccupations d'effectivité égalitaire.

Les rédacteurs de la leçon n'acceptent pas spontanément les mêmes évidences et fournissent quelques pistes de réflexion sur l'épineuse question de la participation.

Le premier volet de cette contribution sera consacré à l'ouverture d'un front problématique sur cette approche historique sensible à la question de la participation articulée à l'impératif délibératif. Le malaise moderne est à la recherche de sa théorie, à laquelle l'Ecclésia est en mesure de coopérer avec une situation replacée en contexte antique. Nous verrons que la gamme de problèmes soulevées n'appartient pas seulement au passé.

Dans ces conditions, la participation à la délibération dans le modèle oratoire, activité dans laquelle le public joue le rôle central en prenant les décisions qui l'affecte, inspire une série de réflexions dans notre seconde volet. La participation publique a la particularité d'être nourrie d'un seul point de vue critique sur des tensions fondamentales placées à la fois sous la comparaison du témoignage d'Aristophane, et, sous celle des arguments indépendants de la leçon, interrogeant les raisons d'une forme d'apathie pour la participation aux assemblées politiques.

Dans ce second volet, cette activité sera commentée avec le tableau n°5 « Participation à l'Ecclésia, comparaison du thème entre la source historique adaptée d'Aristophane et la leçon d'histoire ».

Dans le troisième volet, le regard est posé sur la délibération collective du point de vue de ses vertus mais également de ses asymétries qui pèsent sur la prise de parole le format du débat public.

Cette fois-ci, l'exposé fait l'objet d'arguments positifs aussi bien que négatifs dans le choix des témoignages historiques comme dans les préférences de l'expertise scolaire. Cette deuxième activité sera commentée à l'aide du tableau n°6 « *la délibération collective : avantages et inconvénients discutés à l'aune des sources historiques et des arguments indépendants de la leçon.* »

Dans ce dernier volet, notre regard se situe au niveau de l'impact politique de la parole en situation de débat.

Dans son traitement scolaire, les manuels d'histoire instituent un optimisme général sur le débat public, en instaurant la possibilité d'une prise de parole populaire, en lieu et place de la parole codifiée du modèle oratoire.

Nous rendons compte d'un noyau de convictions pratiques, sur l'accessibilité du modèle délibératif à l'ensemble des citoyens, en s'appuyant sur une perspective plus large de l'égalité, traitant à la marge les capacités en jeu.

*a. Le débat public athénien en phase avec les préoccupations modernes*

Nous souhaitons favoriser un éclairage sur la dynamique historique de participation comprise de manière transversale sur les arguments indépendants des auteurs de manuels d'histoire. Leur choix d'illustrations historiques dessine le périmètre d'une gamme de problèmes conjoncturels bien connus en démocratie.

Ces points débouchent sur une crise de la démocratie dans laquelle se trouvent également confondus les Athéniens dans un axe problématique privilégiant dans la réalité, l'apathie du public dans la participation à l'Ecclesia.

Du point de vue contemporain, ce périmètre n'est pas anodin, puisque la question de fond porte sur un malaise dont les traits les plus déroutants constituent une sorte de bilan des limites de la démocratie moderne, avec « *l'abstention aux grandes échéances nationales, la défiance à l'égard de la politique, et la montée des inégalités* »<sup>115</sup> selon le CEVIPOF.

Dans le cours d'histoire, l'Ecclésia représente ce qui est pensable politiquement des discours susceptibles d'être tenus dans la façon de vivre en démocratie à Athènes.

Chaque manuel détient un point de vue sur l'action publique dans sa forme de mise en débat. L'enjeu délibératif intègre une problématique d'efficacité pour mettre en œuvre la parole démocratique.

Toujours à ce titre, les auteurs des manuels d'histoire ont porté une attention particulière à la dimension délibérative du modèle de débat public athénien. La leçon interroge le collégien sur la rhétorique délibérative, organisant la compréhension du mécanisme délibératif sur la manière de débattre, les arguments contradictoires et la prise de décision finale.<sup>116</sup>

---

<sup>115</sup> Le CEVIPOF, centre de recherche associé au CNRS, dépasse l'inventaire de ce malaise démocratique, devenu un lieu commun avec ces trois signaux que sont l'abstention, la défiance politique, et les inégalités. Leur action étudie les transformations de l'idéal démocratique sous les effets de cette crise. In « La démocratie avec ou sans le peuple ? » - Crises et mutations contemporaines de l'expérience démocratique-Centre de recherche politique de Sciences Po -Janvier 2014  
<https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr.cevipof/files/Projet%20Cevipof%2017%2012%2013-1.pdf>

<sup>116</sup> Nous donnons l'exemple des activités proposées autour de l'étude de « l'assemblée des citoyens » in HATIER question 8 p.57

De la même façon que les citoyens athéniens, les collégiens maîtrisent les codes et la pratique de l'Assemblée antique.

Sous l'angle procédural, la leçon est partie prenante des conditions de possibilité d'une meilleure participation assurée par l'égalité politique de tous les citoyens et par les mesures d'encouragement à la participation, très en vue dans la démocratie qui s'épanouit au V<sup>e</sup> siècle.

Décalé dans sa réalité sociologique, les savoir-faire à mettre en œuvre dans la parole démocratique saisie dans le format oratoire du débat public, ne relèvent plus de l'évidence partagée, dans les indices semés par les manuels.

En dépit du rapprochement des citoyens à la sphère de décision publique, l'expérience délibérative qui fait la réputation de la démocratie directe des Athéniens, est aussi porteuse d'une critique implicite d'un processus mal maîtrisé et de dérives.

La conclusion nous amène à relativiser l'efficacité de la délibération dans le modèle oratoire, qui fait peser sur le mécanisme de prise de décision collective, beaucoup de scepticisme.

La tradition délibérative est soumise à une évaluation critique, replacée en contexte antique dans un environnement particulièrement méfiant.

Notre entrée dans le débat à l'Ecclésiaste est annoncée par Aristophane, contemporain de la démocratie<sup>117</sup>, guidée par ses témoignages satiriques tirés des extraits scolaires adaptés de sa comédie « les Acharniens » représentée en 425 avant J.-C.

Ses critiques de la société démocratique athénienne nous parviennent par l'intermédiaire de Diceopolis, dans la mise en scène de l'assemblée politique de l'Ecclésiaste.

Les reproches d'Aristophane vont à ses concitoyens<sup>118</sup>, des acteurs terriblement humains, dont les maux et les attitudes ne sont pas si différents des nôtres.

La critique d'Aristophane est un point d'appui nécessaire pour saisir le débat focalisé sur l'apathie des citoyens exprimant leur défiance citoyenne vis-à-vis des magistrats . Ce qui fait reproche au sein de la participation, peut varier d'un auteur à l'autre. (tableau n°3 : *« participation du public à l'Ecclésiaste : comparaison du thème entre la source historique adaptée d'Aristophane et les arguments indépendants de la leçon »*)

---

<sup>117</sup> C'est un poète athénien qui a vécu entre le V<sup>e</sup> siècle et IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. postérieurement au contexte de la démocratie athénienne classiquement bornée entre -507 et -338 et la guerre du Péloponnèse de -431 à -404. Il n'est pas un témoin de conviction comme Eschyle participant directement à Salamine contre les Perses ou comme Thucydide historien témoin oculaire de la guerre du Péloponnèse.

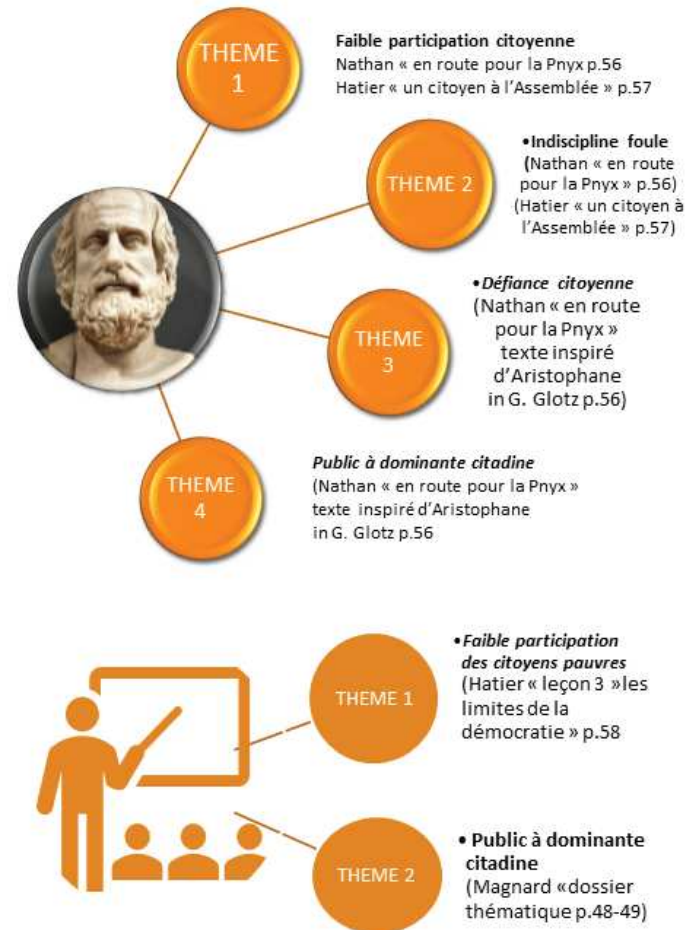
<sup>118</sup> Une question est consacrée aux reproches faits aux prytanes et aux autres citoyens exemple : in HATIER, question 5 doc.4 p.56

Tableau 3 : Participation du public à l'Éclésiá - comparaison du thème entre la source historique adaptée d'Aristophane et la rédaction de la leçon

Aristophane

comédie « Les Acharniens »  
représentée en -425 avant J.-C.

Cours d'histoire



*b. Aux sources de la désaffection des concitoyens d'Aristophane*

Le tableau regroupe l'ensemble des fronts problématiques à mettre en relation avec notre compréhension de ce que recouvre la participation en situation délibérative, dans la mise en scène de l'assemblée politique de l'Ecclésia.

Le tableau s'appuie sur deux parties :

- La partie supérieure est consacrée à Aristophane, sur la mise en évidence de quatre thèmes majeurs, le thème ① la faiblesse de la participation (Nathan-Hatier), thème ② l'indiscipline foule (Nathan-Hatier), le thème ③ la défiance citoyenne (Nathan), le thème ④ public à dominante citadine (Nathan)
- La partie inférieure revient à la leçon, aux arguments indépendants des auteurs des manuels d'histoire, le thème ① Faiblesse de la participation des citoyens pauvres (Hatier), le thème ② Public à dominante citadine (Magnard).

La dénonciation des limites intrinsèques de la participation par Aristophane, porte sur la faiblesse de la participation des citoyens (thème ①) dont l'implication est affectée par trois types d'éléments. Dans notre toile interprétative, le format de participation peu accueillant est à mettre à l'actif du dispositif délibératif mal maîtrisé. L'environnement de méfiance à l'égard du démos agité (thème ②), des prytanes et des orateurs politiques (thème ③) pèse sur les conditions d'intervention dans le jeu politique. La présence d'un clivage qui organise la vie sociale est exprimée sur un pôle de domination citadin (thème ④), dont l'influence est à craindre sur les coups susceptibles d'être joués dans la délibération.

Il s'agit d'une série d'hypothèses présentées par les auteurs de ces manuels scolaires, qui croient peu à la force du cadre délibératif dans sa forme historique, à travers les états d'âme des concitoyens d'Aristophane.

Trop éloignée des sentiments populaires, la politique n'invite pas les citoyens à réfléchir sur leurs besoins immédiats. Dans les extraits choisis, la politique apparaît comme une facétie. Dans ce spectacle désolant, la plupart des concitoyens d'Aristophane se laissent piégés dans les filets de la rhétorique.

Le désintérêt de la politique tel qu'il s'incarne dans la touche cynique de la leçon d'Aristophane n'est pas sans risque pour la démocratie. La réflexion affleure une certaine idée

de la conception de la politique en démocratie directe, lourde de conséquence en cas de désaffection dans les enjeux délibératifs.

L'idée d'inscription de la responsabilité de l'individu dans la participation n'est pas formulée d'un point de vue moderne, mais du point de vue de la conjoncture locale d'Athènes, tous les citoyens portent la responsabilité directe des décisions prises sur des sujets graves comme la guerre, sa poursuite ...

Dans la description dynamique de la société athénienne, ce qui se passe sur la scène politique, est loin de ressembler à l'idéal civique, à la maximisation des utilités prônée par Périclès dans l'Oraison funèbre.

Sous l'angle des arguments indépendants, la participation constitue un vecteur d'inégalités à l'ecclésia accentuant l'avantage compétitif d'un public citadin surdéterminé (Magnard) et la faiblesse de la participation des citoyens pauvres (Hatier).

Dans leurs éléments de réponse, les deux auteurs des manuels Hatier et Magnard orientent la critique sur les enjeux de justice, sur le facteur d'éloignement des ruraux du centre de décision ou encore sur le facteur de disponibilité des citoyens les plus pauvres, pris à leurs activités.

L'opposition citadins/ruraux contribue encore à définir la participation athénienne dans les fictions scolaires.

Deux auteurs invalident cet argument, à l'origine de l'identité citadine de la démocratie athénienne. Pour Alain Fouchard, notre difficulté de compréhension de la décision populaire est flagrante car le démos est composé en majorité d'agriculteurs<sup>119</sup>.

Pour Castoriadis, les indications dont on dispose sur le contenu du vote s'inscrivent également en faux sur cette hypothèse.<sup>120</sup>

Nous mesurons l'inconfort des projections scolaires soumises elles-aussi au risque d'interprétation. Les difficultés évoquées par les manuels d'histoire nous plongent dans nos références modernes de disparité de vote entre les zones rurales et les zones urbaines.

Les difficultés soulevées par les manuels d'histoire dans la conjoncture athénienne, pointent le désordre qui règne dans l'intervention publique. L'Ecclésia ne garantit les conditions d'un espace protégé au sein duquel les citoyens ordinaires peuvent exercer leur égalité de parole.

---

<sup>119</sup> In FOUCHARD Alain, « la provocation démocratique, désarroi à Athènes p.267

<sup>120</sup> Les registres de vote tenus pour les réunions importantes démentent cet état de fait. In CASTORIADIS Cornelius, « la cité et les lois »-séminaire du 16 mars 1983, p.50



Ces arguments scolaires justifient la désertion des citoyens que les préoccupations actuelles cherchent à transformer en « *activisme citoyen* »<sup>121</sup>.

Notre second rendez-vous nous plonge au cœur de la délibération dans l'épreuve de la discussion dans l'Athènes démocratique, dans un régime où les décisions se prennent par la parole devant un vaste auditoire.

La mise en œuvre de la parole publique dans le débat politique, l'importance de la *parrhèsia* pour les Grecs dans le modèle démocratique athénien, nous introduit au sein d'une nouvelle controverse. La situation de parole nous invite à comprendre la tension à laquelle sont soumis les citoyens dans les enjeux de la délibération.

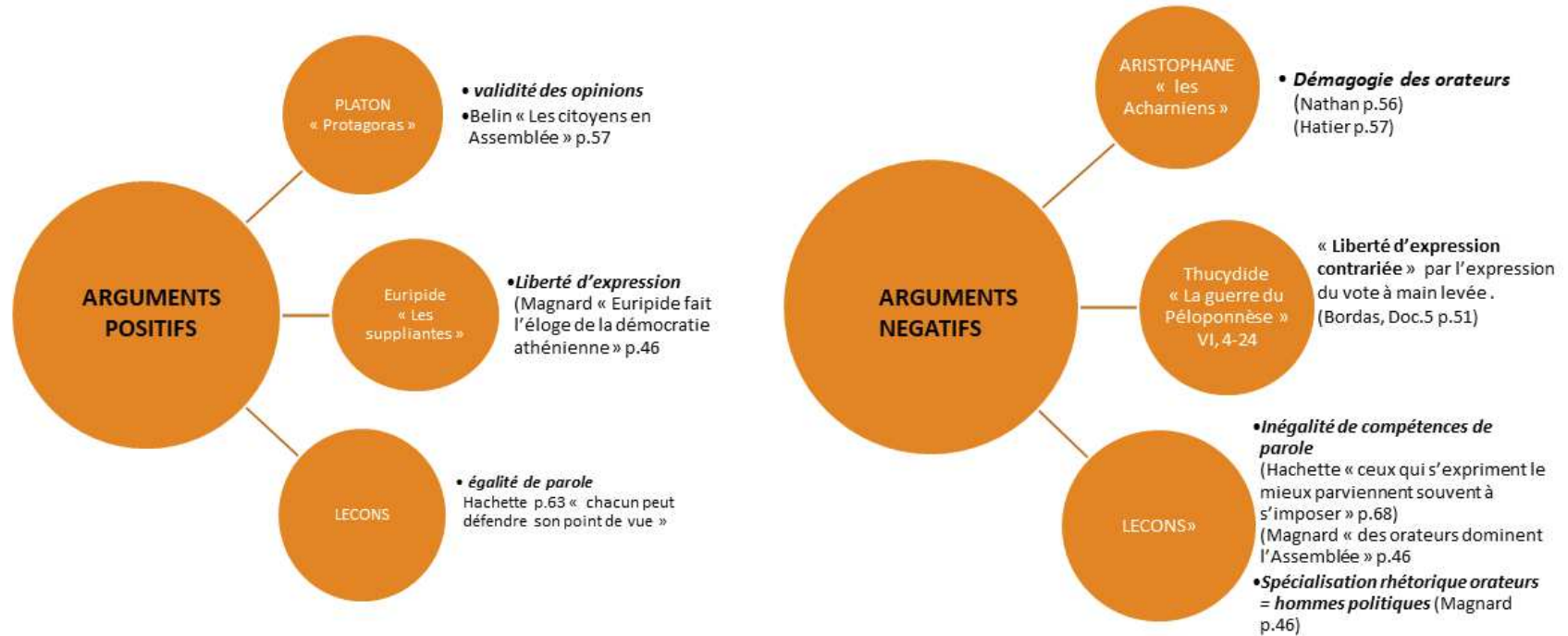
De manière latente, la question transversale touche aux limites d'un modèle de participation orale particulièrement exigeant, pour prendre une part satisfaisante dans le débat.

L'entrée en matière se fait à la suite sur le tableau n°4 « *la délibération collective : avantages et inconvénients discutés entre les sources historiques et l'autorité de la leçon* ».

---

<sup>121</sup> (C.F) Les idées - In Patrice Duran, Fabien Truong « La participation politique : nouvelles dimensions, nouveaux problèmes », *Idées économiques et sociales* 2013/3 (N° 173), p. 4-7. DOI 10.3917/idee.173.0004 <http://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2013-3-page-4.htm>

Tableau 4 : La délibération collective : avantages et inconvénients discutés entre les sources historiques et l'autorité de la leçon



c. *La situation délibérative n'est pas une situation égalitaire*

Dans notre observation du tableau n°4, présenté ci-dessus, l'ensemble des traits favorables et défavorables aux conditions de la discussion publique sont organisés en deux pôles d'arguments qui se font face. Ils regroupent, chacun, trois sources composées de deux témoignages historiques et de l'expertise de la leçon.

Globalement, la décision collective dans l'opportunité que représente l'expérience athénienne, est accompagnée à la fois de nombreux avantages liés à l'égalité de participation au pouvoir et au droit égal à la parole, avec une contrepartie négative qui tient à rectifier les illusions entretenues par l'égalité. Dans les arguments négatifs, le caractère inégalitaire de la discussion ressort dans un dispositif délibératif mal maîtrisé.

Pour poser les conditions de la discussion publique, nous avons convenu d'une définition de la délibération que nous empruntons à Philippe Urfalino « *la délibération est la discussion en vue d'une décision à prendre collectivement* »<sup>122</sup>, s'alignant sur l'usage grec.

Cette définition sert de préalable à notre réflexion, car elle fixe la normalité du débat sur la discussion sur une contrainte d'efficacité, la prise de décision.

La perspective morale de l'égalité rapportée au contexte des assemblées politiques, est assumée par Platon avec son « Protagoras ». La possibilité de prendre la parole et de participer à la décision publique relève d'Euripide (les Suppliantes) par la voix de Thésée, porte-parole mythique de l'Athènes démocratique.

La perspective pragmatique, nous la devons toujours à Aristophane et sa comédie « Les Acharniens », cette fois-ci sur le regard de Diceopolis dans l'Assemblée touche à l'évaluation du rôle des démagogues que Périclès distingue des habiles (*sophoi*)<sup>123</sup>. Thucydide avec « la guerre du Péloponnèse » pose le problème du courage de l'énonciation publique malmenée dans le mécanisme du vote à main levée dans « la décision des Athéniens ».

---

<sup>122</sup>« attesté par Aristote » In URFALINO Philippe « La délibération n'est pas une conversation » Délibération, décision collective et négociation-De Boeck Supérieur | « Négociations » 2005/2 no 4 | pages 99 à 114 en ligne <http://www.cairn.info/revue-negociations-2005-2-page-99.htm>

<sup>123</sup> Démagogie, selon l'auteur n'aura son sens péjoratif dans la théorie politique aristocratique du IV<sup>e</sup> siècle. Dans le cadre de notre réflexion nous gardons le sens que lui donne Périclès In FOUCHARD Alain, Aristocratie et démocratie- « la provocation démocratique » Il le meilleur orateur p.268

Cette remarque ramène sur le devant de la scène, l'aspect agonistique de la participation. Par le vote, le citoyen s'expose à ses pairs. Cette attitude exige le courage d'assumer son choix, dans l'arène publique de l'Ecclésia.

Dans l'espace arendtien, on retrouve cette même forme d'exposition au courage, liée à la parole politique à l'Assemblée.

Dans l'exposition des arguments, la dimension égalitaire et démocratique de la délibération est appréciée à travers le statut de la parole pour deux thèmes, relevant de l'iségorie : thème ① égalité valeur opinion (Platon) et thème ③ iségorie (leçon). Le thème ② liberté expression (Euripide) exprime une valeur issue du statut de la parole en démocratie. Cette possibilité/responsabilité fait référence à la parrhèsia.

Son potentiel émancipateur n'a eu d'attrait qu'au niveau du manuel Magnard qui a exploité cette piste dans son extrait des Suppliantes d'Euripide.

La question de liberté est comprise du point de vue moderne sur la possibilité d'exercer sa pensée et son esprit critique, dans une absence de relation au courage.

Dans le diagnostic négatif, la question de l'efficacité du dispositif du débat public est remise en question sur le thème de l'aveuglement représenté par le choix des démagogues ① (Aristophane), ② liberté expression contrariée par le vote à main levée (Thucydide), sur un environnement méfiant avec le citoyen profane sur ses capacités (leçon)③

La discussion questionne la pertinence du débat public dans le modèle oratoire qui masque difficilement les inégalités de genre dans les possibilités d'énonciation de la parole. Les points négatifs touchent à la latitude à prendre la parole dans l'Assemblée de l'Ecclésia, l'arène la plus exigeante.

La première pathologie relève de la privation de la parole publique, favorisant « *ceux qui s'expriment le mieux* » selon le manuel Hachette, ou signifiant la professionnalisation de la parole démocratique dans la comparaison des orateurs et des hommes politiques chez Magnard.

Si tel est le cas, Magnard s'est désolidarisé de l'épreuve du débat à l'Ecclésia, dans les activités pédagogiques pour favoriser à la place une improvisation des élèves s'imaginant citoyen d'Athènes « raconter une séance à l'Assemblée du peuple au IV<sup>e</sup> siècle av. J. -C. » inscrite dans les pages d'exercice en page 57.

L'enjeu délibératif est soumis au danger des démagogues. Les manuels Nathan et Hatier s'attachent à l'incidence des discours flatteurs de peuple, porteurs de démagogie.

L'autre insatisfaction questionne les conditions de validité de la décision prise par le vote à main levée. Le manuel Bordas, par la voix de Thucydide dans « *la décision des Athéniens* » souligne que le dispositif du vote à main levée pose le problème de la liberté de parole, exerçant une pression sur les acteurs politiques.

Par les problèmes repérés dans l'expérience à l'Éclésia, le dysfonctionnement de l'épreuve de la discussion publique est lié à des contraintes fonctionnelles et des pratiques orales qui reprennent les codes de notre société.

Du point de vue contemporain, l'Assemblée est le lieu d'une expérience de délibération démocratique contenant une version bien trop limitée de l'égalité qui interroge les limites structurelles du modèle oratoire. Les problèmes soulevés dans l'épreuve de la discussion et ses formes d'empêchement, forment une barrière à l'exercice d'une activité partagée par tous, dans la séance à l'Éclésia.

Dans les aspects négatifs, le problème central est amené sur la fonction de la parole et son impact politique dans le modèle de débat public, crainte, d'ailleurs, que nous vivons de la politique aujourd'hui.

Dans notre dernière réflexion sur les limites du modèle délibératif dans le débat public, notre fil conducteur s'appuie sur le problème politique de la parole et son traitement dans la leçon.

En dépit des divergences de vue, la leçon a pris le biais de réduire les asymétries et les écrasements qui pèsent sur la parole, même dans l'expertise ordinaire de la politique.

Dans les arènes exigeantes de l'Assemblée, tous les citoyens ont le droit de prendre. Dans la leçon, la parole relève d'une évidence partagée par tous les citoyens.

Pourtant, la parole est monopolisée par ses membres les plus illustres dans la sphère publique, dans le dossier.

#### **d.** *La parole, évidence partagée par tous les citoyens*

Dans les propositions scolaires, l'aspect de la théorie démocratique pouvant expliquer l'importance du statut de la parole publique dans la vie politique, fait explicitement référence au mot iségorie, qui désigne le droit égal à la parole publique dans les assemblées. En revanche, la parole référera très rarement, dans son nouveau statut en démocratie, à son libre exercice, appelant la notion de *parrhèsia*.

Globalement, sur le plan scolaire, nous conservons le visu classique du modèle politique athénien affirmé sur l'oralité des actes pris dans le domaine public. L'Ecclésia constitue « *l'architecture parlante* »<sup>124</sup> de la société athénienne.

Dans la leçon, l'attachement à l'égalité se matérialise dans les dispositifs délibératifs où elle régit les comportements.

Le temps de parole est mesuré pour tous les orateurs avec la clepsydre.

En contexte antique comme en contexte moderne, la parole démocratique est une préoccupation majeure du point de vue de l'exercice de l'égalité. Les Grecs l'ont conceptualisée par rapport à la démocratie, et Aristote en particulier, pour exprimer le débat contradictoire, l'emporter par la persuasion.

Dans le traitement scolaire, les auteurs des manuels d'histoire ont retenu une conception pragmatique de la parole. C'est une capacité généralisée si bien partagée qu'elle semble une disposition acquise pour coopérer sur une base égale.

Justement, dans le dossier d'approfondissement du débat à l'Ecclésia, les citoyens qui prennent la parole, sont pour l'essentiel, des citoyens éminents et non des citoyens ordinaires.

Cette source de malentendu conduit les collégiens dans l'arène politique, à confondre des figures politiques, les hommes les plus importants de l'histoire d'Athènes du V<sup>e</sup> siècle<sup>125</sup>, souvent des dirigeants de la cité, qui ont détenu *l'archè*, à un moment ou à l'autre, tels Nicias et Alcibiade, rivaux politiques pour l'expédition en Sicile, ou encore une élite athénienne très en vue, Périclès, dont l'influence se concrétise l'Ecclésia au sujet du décret sur les Mégariens, ou encore le redoutable démagogue Cléon, dans l'affaire de Mytilène. Tous ces magistrats forment en fait une véritable classe politique, avec les citoyens ordinaires, qui assistent aux séances de l'Ecclésia.

De manière générale, c'est l'examen critique qui est fait à l'assemblée politique athénienne, dans la mise en scène des hommes de premier plan de la cité athénienne. Dans la tradition française, nous sommes avisés par la voix de Rousseau, concluant que la

---

<sup>124</sup> Le modèle athénien est le régime dans lequel les décisions se prennent grâce à la parole. Nous avons choisi ce jeu de mot en écho du cri du héraut à l'Ecclésia « *Qui veut prendre la parole* » pour signifier que la prise de parole publique était nécessaire dans chacun des organes publics.

<sup>125</sup> In « Individus, groupes et politique à Athènes de Solon à Mithridate » sous la direction de Jean-Christophe Couvennes et Silvia Milazeni Actes du colloque international Tours 7 et 8 mars 2005 .MSH édition P.U François Rabelais Tours 2007 SCHMITT PANTEL Pauline « l'entrée dans la vie publique des « hommes illustres » à Athènes au V<sup>e</sup> siècle à partir des Vies de Plutarque p.58

démocratie des Athéniens « *n'est qu'une aristocratie dominée par les orateurs et les savants* »<sup>126</sup>

Ce dernier type de disparité entre hommes politiques et citoyens ordinaires intervenant dans la composition des institutions délibératives est soulevé de façon anecdotique par le manuel Nathan <sup>127</sup>.

Par ailleurs, toujours sous les enjeux de justice, les manuels Hachette et Magnard vont jouer sur ce mélange de traits opposés du caractère à la fois égalitaire du dispositif participatif et du caractère inégalitaire du débat oratoire inscrivant le front problématique sur l'écart creusé par les capacités en jeu entre les *politeuomenoi*, les orateurs bien formés que le manuel Magnard présente comme les futurs hommes politiques, et les *idiôtai* à l'Assemblée populaire.

D'un point de vue moderne, les menus indices scolaires mettent le doigt sur les problèmes de participation soulevés par le débat public.

L'argumentation publique du modèle oratoire n'établit rien quant au caractère désirable de cette pratique.

De l'argumentaire, on retiendra non sans réserve, que dans une structure oratoire, le public joue un rôle décisif en prenant les décisions qui les concernent, « *en dépit de la différence faite entre ceux qui savent parler, et ceux qui ne savent pas* »<sup>128</sup> par l'intermédiaire du vote spontanément égalitaire<sup>129</sup>, que les leçons placent à la fin de la délibération, dans le débat démocratique<sup>130</sup>.

Les capacités des Athéniens se sont développées sur des occasions significatives de participation à l'Ecclésiā, d'apprentissage régulier de la vie politique.

L'expérience du débat à l'Ecclésiā donne la mesure de ce que peut être la participation des citoyens dans leurs échanges avec les institutions. Cette définition même de la démocratie s'impose aux yeux du lecteur.

---

<sup>126</sup> In l'idée de démocratie délibérative dans la science politique contemporaine. Introduction, généalogie et éléments critiques. Entretien avec Bernard Manin. In: Politix, vol. 15, n°57, Premier trimestre 2002. Démocratie et délibération. pp. 37-55; [https://www.persee.fr/doc/polix\\_0295-2319\\_2002\\_num\\_15\\_57\\_1206](https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_2002_num_15_57_1206)

<sup>127</sup> Sauf dans le cas de Nathan dont certaines allusions figurent la catégorie sociale rubrique vocabulaire définition du stratège « parmi les citoyens les plus riches » p.60 « qui en réalité dirige la cité d'Athènes ? » Doc.2 question n°2 p.60

<sup>128</sup> C'est un reproche formulé au modèle oratoire sur l'inégalité de distribution de parole ou de formation ou de démagogie- Se reporter au tableau n°4 « la discussion : des acquis théoriques mais une réflexion publique sous influence.

<sup>129</sup> Les citoyens ont le même poids dans le vote.

<sup>130</sup> Le vote fait partie de la définition officielle de la démocratie dans les leçons. C'est la manière dont les citoyens prennent leurs décisions et votent leurs lois sur la Pnyx.

Nous proposons de rendre compte des écarts dans nos définitions théoriques, de ce que les citoyens sont en mesure de participer à l'horizon de la démocratie.

## B. UNE EXPLICATION PAR LES GOUVERNANTS OU LES GOUVERNÉS

Dans l'explication scolaire, la démocratie ne peut être interprétée que par le caractère des individus qui gouvernent dans l'optique de se placer du côté de la légitimité de ceux qui ont droit de commander ou du côté des acteurs qui l'organisent.

Bien établie en leçon, la manière de penser ensemble des Athéniens, est le point fort de la démocratie grecque dans les leçons<sup>131</sup>.

En théorie, l'évacuation de problèmes donne des définitions difficiles à saisir, et à approcher, pour comprendre ce que réalise l'ensemble des citoyens, sans l'opposition structurante des gouvernants et des gouvernés.

Dans la perspective qui nous intéresse, les gouvernants et gouvernés n'ont pas partie liées dans les fictions scolaires.

Cette vision unilatérale nous éloigne du modèle de praxis aristotélicienne dont le régime de vérité doit à la *politeia* que le citoyen est affecté sur les deux aptitudes de gouvernant et de gouverné<sup>132</sup>, une autre façon de considérer les droits et devoirs du citoyen.

Pour les collégiens, la lecture indépendante des deux acteurs de la citoyenneté (gouvernants ou gouvernés) peut conduire à penser que la démocratie est un régime qui repose essentiellement sur des droits.

Dans nos configurations scolaires, le sens institué de la démocratie s'ouvre sur deux plans, mettant en vis-à-vis les gouvernants et la société dont l'état des préoccupations est évident, s'ouvrir aux enjeux publics en fournissant l'occasion aux particuliers de participer à un véritable contre-pouvoir citoyen.

---

<sup>131</sup> Sous l'angle scolaire, les Athéniens sont habilités à animer le débat et la délibération consiste, par la pratique du discours public à un échange public d'arguments des citoyens assemblés (Ecclesia). Le sens civique est redimensionné dans les récits de Marathon et de Salamine, les Athéniens font preuve d'efficacité, et sont capables de s'orienter dans les situations tragiques. Leur force est de penser ensemble les événements, ce qui les rend plus forts pendant les guerres Médiques.

<sup>132</sup> In ARISTOTE, « les Politiques » III, 4,1277b (15) trad. Par Pierre Pellegrin – texte intégral, Flammarion, nouvelle édition, Paris, 2015 p.233



Ces deux configurations vont dresser systématiquement les contributions de cinq manuels (Belin, Hachette, Hatier, Magnard et Nathan) contre le sixième manuel Bordas.

Dans ce cas de figure, nous devons rendre compte du fonctionnement de la participation au pouvoir en démocratie par la connaissance exclusive des gouvernants ou par la connaissance exclusive des gouvernés.

Comme point de départ, nous ferons part des difficultés rencontrées, des failles aussi, du modèle de participation en matière d'implication des citoyens dans les sens institués par les énoncés.

Ensuite, les modèles théoriques feront l'objet d'une étude séparée, dans le deuxième et le troisième point. Les pistes de réflexion doivent clarifier les conditions dans lesquelles la participation s'opère.

Pour nous, la discussion doit donner du sens à la démocratie en dépit du défaut de transaction entre les citoyens et le gouvernement ou de la faiblesse de l'accord entre le peuple et son gouvernement en démocratie.

Dans les deux types de proposition, l'explication persuade le lecteur que les citoyens ou le peuple ont la maîtrise du pouvoir et qu'ils détiennent les clés du fonctionnement de la démocratie.

Dans la réflexion scolaire, la sujétion et les interactions entre les différents acteurs sont ignorées. Nous avons été confrontés à la difficulté de comprendre le mécanisme qui engage ces différents acteurs en démocratie.

Dans ce dernier point, notre quête de sens n'est pas satisfaite. Nous justifierons nos reproches.

## 1. Renoncement à une dynamique de pouvoir en action

Notre objectif est d'éclairer les enjeux qui se jouent autour des problèmes spécifiques posés par la vision d'un gouvernement de citoyens dont l'exercice institutionnel a été facilité.

Dans la logique dominante, les citoyens tiennent le cap en démocratie et leur activité acéphale se poursuit sur des tâches de conservation qui ne nous permettent pas de retrouver le caractère démocratique de l'institution.

Dans cette cartographie figée, la démocratie s'appréhende comme une direction imprimée au gouvernement par les citoyens. Ce choix nous laisse démunis sur la manière dont la communauté politique est partie prenante à la conduite de la collectivité.

Dans ce premier paragraphe, nous proposons de faire le point sur la place réservée à l'action, sachant que la moitié des auteurs ne font pas la moindre place à l'action gouvernementale. En effet, elle n'a pas d'importance pour la définition (Belin, Nathan, Magnard).

Au niveau supérieur, pour les manuels Hachette et Hatier, la place de l'action gouvernementale est liée à des incertitudes. Les domaines d'action ne ressortent pas et la question se pose de savoir si les citoyens ont charge d'imposer les choix au nom de la collectivité.

En fonction de ces observations, nos hypothèses iront, dans le premier point, à la question du sens de la conduite collective en démocratie dans un lieu particulier, le gouvernement.

Dans les deuxième et troisième point, nous rentrons compte des incertitudes liées à l'action gouvernementale lorsque le gouvernement n'institue pas de contact entre gouvernants et gouvernés. Une forme d'incompréhension s'installe sur les conséquences pratiques que nous pouvons tirer de la participation des citoyens en démocratie.

*a. Mission : assurer la continuité du pouvoir*

Les citoyens, héritiers du pouvoir dans le gouvernement en démocratie, représentent la force politique unique et participent à la possibilité de continuer la démocratie sur des activités fonctionnelles dont on ne connaît pas l'étendue des domaines.

Dans cette perspective, la participation de l'ensemble des citoyens repose sur une mission fondamentale qui masque toutes les perspectives d'engagement des détenteurs du pouvoir souverain.

Cette justification semble fournir un gage suffisant au régime démocratique en ordonnant les citoyens sur un plan d'ensemble indépassable.

Dans les bases de ce type d'explication, le succès est garanti par les avantages dont les citoyens disposent au départ. Le pouvoir est exercé dans un lieu spécifique, le gouvernement.

Dans les considérations rassurantes, la participation institutionnalisée des citoyens peut être décrite sur une activité centrale et polymorphe propre au fonctionnement du gouvernement.

Les gouvernants s'illustrent pour l'essentiel dans la gouverne sollicitant leur responsabilité sur des fonctions mécaniques et générales d'orientation.

Dans l'aspect lacunaire, certaines fonctions sont soustraites à l'exercice du pouvoir gouvernemental, la portée effective des actions qui fait défaut aux fonctions exécutives (exercer) et à certains actes (diriger) qui ne sont pas destinés à produire des effets sur la collectivité.

La référence à la fonction supérieure de direction commune touche la limite des moyens concrets de faire participer les citoyens à l'exercice politique.

Nous pensons que les citoyens jouissent d'une influence politique plutôt qu'un réel pouvoir d'intervention dans le champ politique.

Du point de vue moderne, cet ensemble de citoyens, en charge d'une fonction politique dans le gouvernement correspondent aussi bien à des fonctionnaires de l'administration qu'aux hommes politiques. Les fonctionnaires du gouvernement sont les représentants de l'Etat.

### b. *Point aveugle : fabrique d'un éthos commun*

Ce mode de gouvernement, aligné sur ses seuls tutélaires, formant un ensemble homogène et fonctionnel à la tête du pouvoir, définit ce que peut être la démocratie dans sa forme contrariée.

Le discours général scolaire ne permet pas une connaissance objective de la conduite collective des citoyens en démocratie, et du type de mission qui leur est confié.

Certes, l'action politique est commune aux citoyens dans le rassemblement de « *tous les citoyens* », « *de l'ensemble des citoyens* », mettant en exergue la progression égalitaire d'un ensemble, mais toutefois dépourvu d'une forme d'intelligence collective.

Justement les travaux de recherche de Thierry Ménissier, spécialiste en philosophie politique, nous plonge à nouveau dans l'histoire des Grecs. « *Les Grecs ont inventé l'idée d'énergie comme force en acte* ». <sup>133</sup>Toujours selon cet auteur, cette façon de voir l'action chez les Grecs depuis l'époque archaïque, ressort dans l'œuvre politique d'Annah Arendt, « *les Grecs ont inventé l'action collective créatrice et digne de mémoire, ce qui répond au beau nom de 'politique',[...] existence conçue dans le cadre de la polis* <sup>134</sup>».

Cet éthos du commun que Thierry Ménissier définit joliment sur « *il s'agit donc de penser quelque chose de si fort, que les hommes assemblés font alors davantage qu'une somme d'individus, qu'ils composent un corps collectif...* <sup>135</sup>» fait défaut au répertoire du premier type d'énoncés.

### c. *Faiblesse d'un script de l'action*

Au niveau du gouvernement, le principe d'action est porté par le pouvoir que nous avons défini comme la capacité du système, mais la légitimation de l'action du gouvernement est rendue difficile par l'absence d'un espace public théorique qui mette à l'épreuve le principe et qui puisse en assurer sa publicité.

---

<sup>133</sup> In MENISSIER Thierry, « *L'énergie collective* ». 2018. Id: halshs-01682121

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01682121>

<sup>134</sup> ibidem MENISSIER

<sup>135</sup> Ibidem MENISSIER

En théorie scolaire, le défaut d'opposition entre gouvernants et gouvernés, aboutit à l'extrême, à confondre la communauté politique des citoyens avec la société dans l'administration du gouvernement participant directement à l'idée d'Etat.

Pourtant, si par Etat nous nous remettons à la définition proposée par Paul Ricoeur empruntée au philosophe politique Eric Weil comme référence politique « *l'organe de décision d'une communauté historique* »<sup>136</sup>, cette idée trouve sans problème son prolongement immédiat dans la conception de la démocratie athénienne, forte de sa Constitution et de son mécanisme délibératif créant l'accord entre les citoyens.

Cette connaissance du politique vaut pour la communauté historique des Athéniens mais pas pour les prototypes scolaires. Le rappel du politique est imprimé dans les modalités de gouvernement athénien, réalisées dans ses institutions, son format d'assemblée et sur sa technique d'expression collective « le débat » ayant pour finalité la prise de décision.

Dans la montée en généralité des prototypes, nous avons perdu la trace de l'organisation du gouvernement. Le discours scolaire nous oblige à accepter, comme vérité, la position sommitale de l'ensemble des citoyens, non soumise à l'épreuve de vérification.

Nous nous trouvons devant une situation bloquée dans laquelle les citoyens sont les héritiers d'une structure politique monopolisant la fonction politique.

C'est une remarque essentielle, dans l'approche de la démocratie de ce premier type de modèle, les citoyens exercent une emprise gouvernementale mais l'exercice politique ainsi conçu, n'exprime pas son ethos démocratique.

Nous n'avons pas de réponse convaincante sur le caractère collectif de l'action, que nous n'avons pas réussi à reconstituer, à partir de la lecture dominante de ce premier prototype.

---

<sup>136</sup>En fait cette réflexion est empruntée par l'auteur à la philosophie politique d'Éric Weil dans le cadre de l'analyse de l'Etat démocratique. Sa théorie de l'Etat mène du formalisme moral dans les contradictions société-communauté. L'auteur fait allusion au tournant décisif de l'Etat dans la formation historique de la communauté définie par sa morale, et ses institutions. Il est la forme de la communauté agissante Ce qui suppose que la communauté est capable de prendre des décisions. In Paul RICOEUR. Éthique et politique. In: Autres Temps. Les cahiers du christianisme social. N°5, 1985. pp. 58-70; lecture en page 63 <https://doi.org/10.3406/chris.1985.1000> consulté sur [https://www.persee.fr/doc/chris\\_0753-2776\\_1985\\_num\\_5\\_1\\_1000](https://www.persee.fr/doc/chris_0753-2776_1985_num_5_1_1000)

## 2. Dynamique ancienne de participation renouvelée sur « l'empowerment » : Bordas

Contrairement au premier type de définition, où le système institutionnel est en panne d'éthos collectif et ne justifie pas la place des citoyens au gouvernement en démocratie, ce second type de définition fait reposer les enjeux d'une démocratie plus participative sur la prise de pouvoir par la société dans une temporalité précise : la prise de décision.

Cette expérience a été faite par les Athéniens, dans la leçon, à l'assemblée politique de l'Ecclésia.

Dans cette nouvelle reconfiguration théorique, les modalités de prise de décision sont ignorées, mais le rôle de la société est revalorisé sur la prise de décision.

Dans notre extrapolation, les attendus de la prise de décision ont été ramenés à la hauteur du défi de « *l'empowerment* », un terme qui envahit nos habitudes et que nous avons exploité sur trois entrées.

Dans la première entrée, la prise de décision impulsée par le manuel d'histoire, sera interrogée sur la notion d'empowerment. Ce concept anglosaxon malmène la notion de participation et remet en question le domaine politique réservé au gouvernement, selon le point de vue commun aux cinq premiers manuels.

Nous jugerons de la pertinence du concept pour notre définition.

Dans la seconde entrée, nous mettrons en œuvre l'idée d'empowerment qui peut coïncider avec la définition de Bordas sur la conception générative de pouvoir. Nous avons retenu les travaux de C. Mével et de J. Danzelot, sur la dimension forte du pouvoir pris collectivement.

Dans la dernière entrée, le consensus entourant la définition de Bordas n'est pas clair sur la décision. Nous devons faire part des limites de notre choix notamment sur la dimension radicale, qui entoure la notion d'empowerment au sujet de son ambition de transformation sociale.

### a. Clarification du choix d'empowerment

Cette notion, issue du monde anglo-saxon, a été introduite en France par le biais des travaux de Catherine Mével et de Jacques Danzelot, sociologues étudiant « *la politique participative sociale et urbaine conduite aux Etats-Unis* »<sup>137</sup>.

Cette notion d'empowerment renvoie au pouvoir (power) et implique l'idée que la sphère politique fait coïncider l'unité politique avec la société, à l'image de la formule suggestive de Bordas « peuple décide ».

Nous sommes face à une évidence de l'actualité portant sur la volonté de la société de s'inscrire dans le circuit de la décision pour le traitement des problèmes qui touchent la collectivité.

En tentant un saut dans le contexte français, cette conception du pouvoir génère une forme de rapprochement de la société avec la sphère publique en démocratie avec une forte détermination à la clé, pour assumer sa responsabilité dans la gestion de ses affaires

Fort justement, cette démarche bouscule notre premier prototype dont la mise en ordre par la souveraineté, fait des citoyens, à la fois, les héritiers et les tutélaires d'un pouvoir qu'ils tiennent pour acquis, et dont ils assurent le maintien du côté de l'institution.

Dans une définition moderne, nous pensons que l'idée d'empowerment crée une rupture avec la tradition souverainiste française avec l'introduction d'une action collective qui crée du sens dans la participation aux affaires de la collectivité sur une préoccupation d'actualité : la question du partage du pouvoir dans le domaine public.

Dans cette invitation à l'empowerment, le peuple de Bordas relève d'une problématique d'un gouvernement et d'un espace de médiation, la sphère publique. Dans les attentes participatives, le peuple de Bordas est en capacité de peser collectivement sur les moments décisifs.

Dans cette tentative de redéfinition, la participation est tributaire de l'énergie déployée par la société et sur sa capacité à se donner du pouvoir face à l'institution.

Dans ce mode d'interprétation, le peuple de Bordas construit son pouvoir de contre-rôle vis-à-vis du gouvernement, et ce, malgré l'indétermination des conditions de production de la prise de décision.

---

<sup>137</sup> In MEVEL Catherine, <https://www.labo-cites.org/system/files/import/cr37-p40-41.pdf>.

**b. La société dans le circuit des décisions publiques**

Les enjeux de la situation sont inscrits dans cette variable essentielle « la décision ».

Ce type d'action dessine les contours d'un type de société dont le principe désirable est établi sur la participation du peuple aux décisions qui le concernent.

Les auteurs du manuel Bordas ont privilégié une approche participative de la démocratie, faisant surgir la société dans une dimension significative de la vie : la politique.

Il ne saurait s'agir d'une véritable comparaison historique avec la politique athénienne que Cornelius Castoriadis associe à un domaine « *où les hommes luttent pour parvenir à la reconnaissance, [...] en accomplissant de grandes choses en actes et en paroles* ». <sup>138</sup>

Dans l'allure générale du champ politique, l'idée d'empowerment dessine des opportunités pour la société, mobilisée en un acteur collectif « le peuple ».

Plus que l'autre forme de théorie, le peuple de Bordas participe à la définition de la politique, sous réserve que « *les décisions contraignantes sont prises après débat et discussion, et finalement par un vote.* » <sup>139</sup> du point de vue de Moses L. Finley.

---

<sup>138</sup> L'auteur insistera sur la radicalité de la politique et de la prise de décision comme l'affirmation de la communauté politique in Cornelius CASTORIADIS « la cité et les lois » - Ce qui fait la Grèce, 2-Séminaires 1983-1984 Editions du Seuil – Paris avril 2008 en page 80.

<sup>139</sup> In FINLEY Moses L. « L'invention de la politique », Démocratie et Politique en Grèce et dans la Rome républicaine -trad. De l'anglais par J. Carlier, Flammarion, Paris,1985 p.87



*c. La décision, une ambition inachevée*

Dans notre hypothèse de travail, l'idée d'empowerment invite tous les publics concernés à participer à la discussion et à prendre en commun la décision politique, cette démarche nous situant dans la veine philosophique grecque.

D'un point de vue moderne, l'esprit d'empowerment donne plus de sens à ce que les citoyens expriment puisque la définition de l'intérêt général est construite sur les initiatives de la société. On peut comprendre que la décision appartient à un répertoire symbolique d'action pour appréhender les questions d'autonomie et de responsabilité dans la dimension réalisante de la prise de décision.

Revenons plus spécifiquement à Bordas, et au problème de la prise de décision, échappant à la rencontre entre gouvernants et gouvernés.

Dans la réalité, une telle tâche ne se réalise que si le gouvernement organise ses modalités de production.

Nous avons été attentifs aux limites d'efficacité du schème d'intelligibilité suggéré par Bordas, à partir du « peuple décide », une première fois sur la pertinence de la notion de décision, avatar théorique de pouvoir et maintenant sur sa portée difficilement mesurable dans notre réflexion sur la participation.

Quoi qu'il en soit, Bordas rapproche la société du pouvoir de décision dans sa théorie, et par cette voie, enrichit l'actualité sur la question de l'implication des citoyens dans le circuit de la décision.

En conclusion, à l'échelle des définitions, l'orientation théorique privilégie une participation pensée comme une forme démocratique à l'intérieur même du gouvernement. Cette interprétation amplifie le pouvoir des acteurs institutionnels placés dans des conditions consensuelles et égalitaires qui les amènent soit à participer au pouvoir (Hachette, Hatier) soit à ne pas participer du tout (Belin, Magnard, Nathan) ou encore à intervenir sur un moment précis (Bordas)

Cette approche conditionne ce que nous sommes susceptibles de voir, et les définitions indiquent uniquement les directions dans lesquelles l'explication doit s'engager.

Les résultats s'accompagnent de plusieurs interrogations sur les caractéristiques ou les principes attendus en matière de démocratie touchant la manière de faire intervenir les

citoyens collectivement, si tentés que nous sommes d'y voir une caractéristique de la démocratie.

Globalement en dépit de la menace d'un pouvoir fort, les situations politiques se caractérisent surtout, par la perte de la possibilité d'imposer.

Au regard des tentatives définitives, les efforts consentis pour spécifier les contours de la démocratie repose sur une approche fonctionnelle dichotomique : la position -clé dominante relève d'une activité administrative au niveau du gouvernement, la position secondaire relève d'une activité politique au niveau de la société.

Dans l'idéal, leur association pourrait nous offrir le dessein clarifié d'un mode de vie en démocratie. Définitivement, la contribution théorique sur les deux terrains séparés n'est pas satisfaite pour comprendre la relation entre le citoyen et la démocratie.

### **3. Difficulté à faire rencontrer les gouvernants et les gouvernés**

Dans le modèle explicatif dominant, la possession du pouvoir dans son extension, a donné à tous les membres de la communauté politique, le droit de participer au gouvernement, sans référence aux attitudes des gouvernés ou bien dans un jeu renversé par Bordas, sans référence à ceux qui les gouvernent.

Nous revenons toujours à la difficulté de la définition générique, construite à minima sur un paradigme général dont le dialogue scolaire s'organise sur deux séquences tripartites (citoyen/pouvoir/gouvernement) ou (régime/peuple/décide).

Dans la saisie immédiate, la vision unilatérale d'un seul type d'acteurs nous conduit à un certain nombre d'angles morts.

La démocratie, vue sous la figure d'un monopole donne l'impression d'un régime capable de soutenir l'illimitation du pouvoir faisant qu'elle ne dispose d'aucune assurance pour lutter contre sa propre démesure.

Dans ce premier point, nous avons relevé les inconvénients majeurs de ce type d'approche, de l'excessivité d'une situation pensée uniquement à l'intérieur du gouvernement ou uniquement à partir du point de vue de la société.

Dans les attentes de la démocratie, le choix volontaire de placer le prototype au-dessus de la ligne de partage du pouvoir et de son débat de valeurs, limite la compréhension

de la démocratie en théorie scolaire. Dans ce deuxième point, nous faisons part de l'influence de ce choix sur l'allure générale de la démocratie.

Dans le dernier point, si les modalités d'intervention des citoyens ne sont pas déterminées en théorie scolaire, la leçon fonde la possibilité d'une action collective depuis la pratique spécifique des Athéniens enrôlés dans des charges publiques.

Nous verrons que dans les effets d'optique, les Athéniens sont soumis aux mêmes tentations que les citoyens dans la réflexion théorique, procurant une vision symétrique des problèmes.

#### *a. Interdépendance entre gouvernants et gouvernés absente de la réflexion*

Toutes les variantes nourrissent l'illusion d'une communauté politique ou d'une société agissant de concert en expulsant de leur organisation toute forme d'antagonisme et de subordination. Le pouvoir, moteur de leur existence, est placé hors de portée de l'arbitrage réciproque.

On peut repérer les inquiétantes dispositions d'un pouvoir dont seuls les acteurs peuvent circonscrire leurs propres limites.

Cette composante utopique de la situation des acteurs de la citoyenneté dans les définitions scolaires doit passer par le préalable d'une définition de la notion d'utopie<sup>140</sup>.

Nous avons retenu la définition de Paul Ricoeur qui voit dans l'utopie le complément de l'idéologie dans sa mise en question du pouvoir. Selon l'auteur, l'idéologie a une fonction de légitimation de l'autorité, tandis que l'utopie réfère à « *une manière de rêver l'action en évitant de réfléchir sur les conditions de possibilités de son insertion dans la situation actuelle.* »<sup>141</sup>

En dernière analyse, l'auteur caractérise la faiblesse de l'utopie sur sa radicalité due à l'absence de réflexion de caractère pratique et politique s'appuyant sur les institutions ou

---

<sup>140</sup> Nous rendons hommage à Thomas MORE inventeur du mot Utopie (grec u-topie nulle part) dans son ouvrage publié en 1516 avec « *L'Utopie ou le traité de la meilleure forme de gouvernement* » son adaptation du latin « *De optimo rei publicae statu, deque nova insula Utopia* » dont nous n'avons pas retenu la typologie ayant trait plutôt au phénomène littéraire alors que notre approche la relie à l'idéologie politique

<sup>141</sup> in Paul RICOEUR. L'idéologie et l'utopie : deux expressions de l'imaginaire social. In: Autres Temps. Les cahiers du christianisme social. N°2, 1984. pp. 53-64; doi : <https://doi.org/10.3406/chris.1984.940> [https://www.persee.fr/doc/chris\\_0753-2776\\_1984\\_num\\_2\\_1\\_940](https://www.persee.fr/doc/chris_0753-2776_1984_num_2_1_940) consulté le 21/01/2019

l'existence réelle faisant « *qu'elle annonce des tyrannies futures qui risquent d'être pires que celles qu'elle veut abattre* ». <sup>142</sup>

Nous retrouvons cette excessivité dans nos prototypes, dont le vide procédural fait craindre le phénomène autoritaire et ce malgré la confiance placée dans le régime démocratique.

Toutes les propositions laissent libre cours à la représentation d'un ordre politique établi sur la perception d'une participation généralisée et horizontale de la démocratie ; situation non avérée et contestable « *il n'y a pas de régime où le grand nombre soit, en tant que tel, au pouvoir* » <sup>143</sup> rappelle R. Aron.

La réflexion de Paul Ricoeur pourrait très bien illustrer la structure utopique de nos prototypes « *là où l'idéologie renforce ce que le jeune Marx appelait la vie réelle, la praxis, l'utopie fait évanouir le réel lui-même au profit de schémas perfectionnistes, à la limite irréalisables.* » <sup>144</sup>

#### **b. Gel de la question du partage du pouvoir**

Dans l'attention portée aux fictions scolaires, la démocratie appréhendée par le schème de la souveraineté, n'est pas définie par son organisation, ni par les règles qui permettent de participer à l'exercice du pouvoir, en terme de but à réaliser et de conduite à suivre.

Pourtant la compréhension de la démocratie, par les institutions aurait pu donner corps à la conduite des acteurs politiques, dans un cadre de contrainte, tout en clarifiant la dynamique institutionnelle propre au régime démocratique.

Les configurations scolaires ont renoncé aux procédures de désignation justifiant l'origine du pouvoir détenu en démocratie mais encore à ses temps forts dans les institutions. Les institutions peuvent constituer de véritable structures d'opportunité, pour

---

<sup>142</sup> cf note 73 page 61

<sup>143</sup> in Raymond ARON « Introduction à la philosophie politique » -idées et réalités démocratiques -Le livre de Poche-Editions de Fallois 1997 page 57

<sup>144</sup> in Paul RICOEUR. L'idéologie et l'utopie : deux expressions de l'imaginaire social. In: Autres Temps. Les cahiers du christianisme social. N°2, 1984. pp. 53-64; doi : <https://doi.org/10.3406/chris.1984.940> [https://www.persee.fr/doc/chris\\_0753-2776\\_1984\\_num\\_2\\_1\\_940](https://www.persee.fr/doc/chris_0753-2776_1984_num_2_1_940) consulté le 21/01/2019

expliquer le processus inachevé de la démocratie, dans ses mécanismes de rassemblement ses règles d'action et de décision.

En réalité, les manuels d'histoire ne souhaitent pas s'engager sur la part jouée par les institutions et par les procédures participatives, qui visent à donner forme au rôle des citoyens et à leur marge de manœuvre dans un régime démocratique historiquement situé.

Charge à Athènes, d'affirmer leur différence spécifique et de rétablir les règles de participation qui organisent le rapport citoyen à la politique sur ses techniques de rassemblement et de coordination et d'assumer ce différentiel de pouvoir dont s'expliquera Périclès dans la deuxième partie de la thèse.

### *c. Des positions d'acteurs extrêmes*

Les fictions scolaires acquièrent une consistance particulière sur le relief de la démocratie antique où la composition du corps civique et le pouvoir de décision du peuple assemblé, portent sur des faits concrets. Les deux arguments affichent la rationalité d'une pratique collective encadrée par des institutions.

Au niveau de la comparaison avec la leçon, cette transposition moderne du gain du pouvoir profite sur l'évidence que l'ensemble des citoyens détient le pouvoir en démocratie ou encore que le peuple décide. Cette coïncidence avec l'Ecclésia permet de rapprocher les prototypes avec Athènes où les deux motifs peuvent être soumis à la vérification de la leçon.

Ce qui est théorique pensable, devient accessible dans le cours d'histoire.

Cette symétrie de position fait partie d'une découverte. Le modèle théorique ne peut s'émanciper entièrement du modèle singulier athénien et mobilise des catégories historiquement situées.

De ce fait, le prototype scolaire est soumis aux mêmes tentations et aux mêmes ruptures d'équilibre mais pas pour les mêmes raisons que le modèle athénien.

Dans la cité athénienne, le régime a failli comme rempart contre l'hubris du démos se laissant convaincre par Alcibiade emportée dans la tragique expédition de Sicile<sup>145</sup>, que les collégiens découvrent sous la forme d'un débat raisonné.

---

<sup>145</sup> « Pour ou contre l'expédition de Sicile » chez le manuel Bordas, doc.4, page 51

Dans le prototype dominant, les citoyens sont en mesure d'exercer le pouvoir et le pouvoir absolu semble être défini comme « *le télos de la communauté politique* »<sup>146</sup> faute d'un ethos démocratique distinct de la seule intention de posséder le pouvoir.

En tout état de cause, dans ces deux situations la vigilance devient un enjeu sensible en démocratie, pour éviter toute forme de radicalité qu'elle soit liée pour partie à l'institution ou pour partie à l'action.

### C. GOUVERNER SANS DECIDER / DECIDER SANS GOUVERNER : DEUX PROTOTYPES

En schématisant à l'extrême nos prototypes, on pourrait dire que les auteurs des manuels nous fournissent deux types de réponse, sur la manière de participer à une situation de gouvernement démocratique ou à une société démocratique, amputée chacune d'une condition de réalisation privant chaque prototype de sa pleine réalisation.

Cet inaccomplissement qui caractérise la partie minée de nos définitions, rappelle un poncif de la philosophie politique « *l'indétermination principielle* » que n'ont pas manqué d'interroger des historiens comme Pierre Rosanvallon<sup>147</sup> ou Claude Lefort<sup>148</sup>.

Cette mésentente est amenée sur la distinction du cadre de vie où s'exerce la démocratie. Du point de vue théorique, le gouvernement est séparé du reste de la société, cette formation institutionnelle étant étrangère à la cité athénienne.

D'un point de vue théorique, il est très difficile de tirer une maxime de la conduite des acteurs politiques, dans ces deux situations extrêmes de monopole.

La participation recouvre des réalités différentes dans la participation au pouvoir des gouvernants et des gouvernés.

---

<sup>146</sup> L'exemple est une adaptation du télos aristotélien établi sur la finalité de l'action définie comme ce que veut le sujet dans l'énoncé. La référence s'apprécie sur la relation qu'entretient la communauté politique avec la démocratie dont le but ultime est le gain du pouvoir.

<sup>147</sup> in Pierre ROSANVALLON, « *Leçon inaugurale* » le 28 mars 2002- in Histoire moderne et contemporaine du politique -Vidéo coproduction Collège de France CNED consulté sur : <https://www.franceculture.fr/emissions/college-de-france-40-lecons-inaugurales/pierre-rosanvallon-pour-une-histoire-conceptuelle>. Il s'agit d'un instantané de la page telle qu'elle était affichée le 31 mars 2019

<sup>148</sup> Référence à l'ouvrage de Claude LEFORT, « L'invention démocratique. Les limites de la domination totalitaire », Edition Fayard année 1981

Privée d'interaction, les rôles de gouvernant et de gouverné ont pour conséquence de restreindre la palette des activités réalisables. De ce fait, la démocratie en théorie comporte une dimension participative plus ou moins approuvée.

Dans la première situation de monopole concernant le prototype des cinq premiers manuels, nous sommes confrontés à deux types de schèmes pour penser la forme prise par la démocratie.

Dans l'explication dominante, les citoyens n'exercent pas le pouvoir souverain qu'ils détiennent au gouvernement, selon la préférence des manuels (Belin, Nathan et Magnard). Dans l'explication mineure suggérée par les seconds manuels (Hatier et Hachette), le répertoire de l'activité gouvernementale n'offre pas l'opportunité d'apprendre à se conduire de manière autonome.

Pour ce premier choix normatif, la forme de la démocratie est réalisée sur le tempérament de ses acteurs. Sur le plan scolaire, l'axe de lecture est orienté sur une conception identitaire de la démocratie.

Pour commencer, nous discuterons des limites de ce premier exemplaire de la démocratie, coupée de l'expression publique des citoyens et de l'effectivité de leur pouvoir.

Dans le second point, la traduction de la démocratie chez Bordas est placée du côté des gouvernés.

Le récit marginal de ce manuel d'histoire fournit à l'acteur collectif, une ressource symbolique sur laquelle il peut construire son action : la décision.

En dépit des possibilités offertes au peuple de Bordas, la question de la plausibilité se pose également pour cet acte volitif orienté vers le gouvernement, par le peuple dont la figure indéterminée, questionne la portée effective de la décision.

Le dernier point sera consacré à la constitution des apories, génératrice de l'opacité des définitions, faisant qu'aucun des deux modèles de définition ne peut assurer à son type d'acteurs, l'exercice effectif du pouvoir.

## **1. Gouverner sans décider : Prototype dominant**

La première section du titre, a vocation à attirer l'attention sur l'aporie constitutive du travail gouvernemental. A un premier niveau, l'action de gouverner n'est pas destinée à

produire des effets. Dans la progression de notre thèse, nous avons attiré l'attention sur la faiblesse du thème du pouvoir, qui en dépit de sa forte potentialité n'a pas débouché sur des occasions concrètes d'intervention.

Le possible du politique est une affaire de pouvoir situé et d'interprétation de situation (Belin, Hachette, Hatier, Magnard, Nathan).

Au niveau collectif, les mécanismes en jeu sont méconnus dans cette action spécifique de gouverner, si peu élaborée dans sa généralité, si bien que le pouvoir supra-fonctionnel nous a conduit à cette remarque, que les gouvernants n'ont pas de prise réelle dans leur manière d'animer le gouvernement.

Pour ce premier prototype, on est ramené à l'excès d'une structure totalisante, dont les effets d'imposition surdéterminent l'activité politique de la communauté politique mais en interdit la vérification dans la vie publique.

Dans ce premier groupe de définition, la démocratie renvoie à un mode de gouvernement dans lequel la question participative est inscrite dans une approche fonctionnelle du pouvoir, et pour laquelle les citoyens sont les interprètes du jeu politique.

Dans la réflexion dominante, la participation peut être assimilée au rôle institutionnel des citoyens qui datent la conjoncture démocratique.

Pour les cinq premiers manuels, la question participative fait l'objet d'une inégale attention. La conception identitaire de la démocratie focalisée sur la présence des citoyens au gouvernement, admet plus ou moins d'intervention sans jamais s'imposer.

La reconnaissance de forme de ce premier prototype passe par la présence des citoyens au gouvernement. Du point de vue de la mise en œuvre de la démocratie, trois arguments viennent étayer la réflexion.

Ces arguments font l'objet d'un commentaire séparé dans les trois points suivants.



a. *Un mode d'intervention laissé en suspens*

Dans notre interprétation, la participation est soumise au rang d'animatrice du gouvernement, la dimension expérientielle n'est pas conçue. Ce premier trio de manuels ne n'envisage pas de donner forme à l'organisation du gouvernement.

Dans le premier type de fiction (pouvoir appartient) portée par les manuels Belin, Magnard et Nathan, nous avons retenu le caractère solipsiste du fonctionnement des citoyens qui puisent exclusivement en eux-mêmes les moyens d'exercer le pouvoir souverain. La logique de la situation veut que l'ensemble des citoyens s'autosaisissent dans une structure d'opportunités qu'est le gouvernement.

Dans les ambitions dominantes, l'ensemble des citoyens gagne une forme d'existence politique, sans visibilité publique. La communauté politique collectivise le pouvoir mais n'intervient pas dans son œuvre.

Dans ce rapide parcours, nous y voyons davantage une invitation à saisir le caractère démocratique par la dynamique capacitaire du corps des citoyens, habilité à la fonction politique.

Cette fonction est, elle-même, intégrée à une manière conventionnelle d'exercer le pouvoir que nous saisissons dans le point suivant avec les manuels d'histoire Hachette et Hatier.

Dans ce premier modèle théorique, nous inscrivons la dynamique capacitaire sur la lignée des travaux de J.L Genard, qui a conceptualisé ce que « *gouverner par les capacités et compétences veut dire* ».

Dans notre lecture scolaire, cette anthropologie de la potentialité a conduit l'auteur, à la « *réhabilitation d'une interprétation responsabilisante de l'action* »<sup>149</sup> des citoyens, marquée par la confiance dans les dispositions qu'ont les acteurs dans l'expertise ordinaire « *du pouvoir de faire* ».

---

<sup>149</sup> In GENARD CANTELLI « Pour une sociologie des compétences » Contribution qui s'inscrit dans le fil des travaux de Pierre Bourdieu et de Daniel Gaxie ayant ouvert la porte de la compétence  
<https://dipot.ulb.ac.be/dspace/bitstream/2013/54860/5/competencesmargaritafinal.pdf>

### **b. Rôle impersonnel au niveau suprafonctionnel**

Dans la partie médiane de notre schéma, porté par les manuels Hachette et Hatier, le gouvernement est le lieu d'exercice de la citoyenneté politique dans une configuration fermée.

Dans les dimensions de « la *gouvernance* »<sup>150</sup>, les fonctions politiques rassemblées assurent le fonctionnement régulier du pouvoir ainsi que la continuité de la fonction gouvernementale.

Nous avons distingué une catégorie d'acteurs, unis par leur qualité d'administrateurs, exerçant des prérogatives fonctionnelles préfigurant une démocratie domestiquée dans les expression scolaires (exercer le pouvoir/diriger) dans le gouvernement.

Cette conception de la participation au pouvoir s'oppose à la conception du manuel Bordas misant sur l'intervention politique du peuple agissant pour le compte de la société.

L'examen des deux premières définitions regroupant les cinq manuels, permet d'apprécier l'activité de gouvernement de l'ensemble des citoyens, une communauté d'intérêt qui gouverne sans contradiction, dans des conditions apaisées.

Dans les conséquences, les gouvernants voient leur rôle nécessairement, limité à l'accomplissement de fonctions préservatrices du système politique (exercer le pouvoir/diriger), sûrement fondamentales pour la stabilité du système politique.

En comparaison avec le prototype de Bordas, et indépendamment de leur mise en œuvre, la décision, dans les idéaux, apparaît comme l'élément le plus pertinent dans l'action spécifique de la société, destinée à produire des effets en acte.

Dans le schéma n° 5 reporté ci-dessous, la participation a été thématifiée en fonction des deux prototypes scolaires. Sur le plan référentiel, les deux exemplaires sont distingués sur deux plans : entre l'approche statutaire dominante de cinq manuels sévissant dans le cadre d'opportunité le gouvernement et entre l'approche sociétale de Bordas essentialisant son peuple sur l'activité politique.

---

<sup>150</sup> nous avons retenu la définition de gouvernance proposée par l'OCDE, le concept est employé principalement pour l'exercice de l'autorité au sein du gouvernement et de l'arène politique. In OCDE, « La gouvernance au XXI<sup>e</sup> siècle »- Etudes prospectives - Editions de l'OCDE -Paris- 2002 p.35/253

Tableau 5 : Les ressorts de la participation en démocratie

<p>Gouverner sans décider</p> <p>Décider sans gouverner</p>		<b>Par l'opportunité du statut</b>
		Belin, Magnard, Nathan, Hachette, Hatier
		<b>Par l'activité politique</b>
		Bordas

### c. Ethos commun : angle mort

Sur le plan théorique, dans le premier type de fiction, une catégorie conventionnelle « les citoyens » couvre les exigences scolaires de la démocratie.

Dans les aspects négatifs, l'incomplétude du système politique masque les pratiques collaboratives et les marques d'intelligence du régime.

Dans la leçon, un des apports stimulants de l'Ecclésia, réside justement dans sa capacité à organiser au sens large, l'activité des citoyens dans la délibération, justifiant le lien entre la pratique publique et le système politique dans l'expérience de la démocratie.

Dans l'Antiquité ARISTOTE penseur antidémocrate posait déjà « *la question de l'intelligence collective* »<sup>151</sup>. Malgré son hostilité au peuple, le penseur grec proposait un

---

<sup>151</sup> Nous avons retenu deux déterminants théoriques qui nous semblent pertinent pour caractériser l'idée d'intelligence collective prégnante dans le modèle oratoire de la discussion dans les séquences scolaires imposées « *l'intelligence collective peut se définir comme la capacité à unir nos intelligences et nos connaissances pour atteindre un objectif ainsi que la capacité d'un collectif à se poser des questions et à chercher les réponses ensemble* » in ZARA Olivier « le management de l'intelligence collective – vers une nouvelle gouvernance » M21 Edition 2008 (2° édition) p.15 .

arbitrage en faveur « *de la souveraineté de la masse (polloi)* » et pressentait déjà les avantages de cette solution, pensant que le quantitatif peut introduire un changement qualitatif au niveau de la réalité. Le philosophe envisageait « *que la multitude est meilleur juge [...] que les hommes vertueux l'emportent sur chacun des individus de la foule* ». <sup>152</sup>

Dans les cinq premières définitions, la description de ce qu'est la participation touche à une attention disproportionnée du pouvoir au singulier et à son caractère fascinant au détriment d'une construction collective qui, par la mise en évidence de procédures, pourrait justifier l'ensemble du point de vue d'un gouvernement en démocratie.

La question participative apparaît simplement comme une modalité d'aménagement de la démocratie, dans la montée en généralité du prototype.

## 2. Décider sans gouverner : un pouvoir explicatif ambigu

Bordas aborde la démocratie du point de vue du fonctionnement dynamique de la société calée sur les propriétés de la décision dont on imagine bien l'intention pour les gouvernés de se faire entendre et d'imposer leur avis.

Cette seconde vision « décider sans gouverner » a été interprétée dans un univers ouvert et peu structuré la société, dans laquelle la décision contribue à un récit optimiste des choses.

Dans la première piste, la question participative touche ceux qui n'ont pas le titre à gouverner. La référence à la décision permet de saisir comment les acteurs donnent un sens à leur vie publique.

Dans la deuxième piste, la décision redonne toute sa place aux questions d'autonomie et de responsabilité dans la conduite de la société. L'expérience n'est pas sans rappeler la pratique délibérative familière aux Athéniens de la leçon faisant que la décision nourrit une volonté de participer et d'infléchir les rapports de force.

Dans la dernière piste, l'activité politique s'ouvre au sens critique de la collectivité. Evidemment, l'hypothèse scolaire reste plausible pour les Athéniens, mais en théorie, dans

---

<sup>152</sup> In ARISTOTE, « *Les Politiques* » III, chap.11, (1281b) *La souveraineté de masse : les solutions* » – Traduction et présentation par Pierre Pellegrin -GF Flammarion-Nouvelle édition, Paris 2015 p.254

sa montée en généralité les incertitudes entourent la décision sans ses conditions de mise en œuvre.

### **a.      *Décision, qualification qui rassemble***

Dans notre approche, la différence de perception de la démocratie entre les deux types de prototype, s'opère au niveau de l'action collective sur le point précis des occasions de solidarité saisies par Bordas, restant une modalité à mettre en place pour les cinq autres manuels

Dans ce manuel scolaire, l'action collective est travaillée dans le contexte de la décision et semble être le meilleur justificatif de la participation de la société à un gouvernement démocratique. Elle rassemble les hommes, parle peut-être d'unité avec le peuple et évite le fonctionnement à vide du gouvernement des cinq autres manuels.

Le passage à l'acte chez Bordas rend manifeste l'intervention du peuple dans l'exercice du pouvoir jusqu'alors hors de portée des non-spécialistes.

Chez les auteurs de ce manuel d'histoire, le terme décision est un critère de qualité pour fournir un exemplaire formidable de la démocratie.

Finalement les manuels dressent les contours d'une opposition devenue classique entre Bordas et les autres livres scolaires sur ce qui est attendu des citoyens en terme de participation dont on retrouve encore en filigrane la question d'autonomie.

### **b.      *Piste de l'autonomie ouverte par Bordas***

Sur le plan référentiel, le pivot verbal « décide » révèle une saillance particulière vis-à-vis de l'expérience athénienne. L'énoncé spontané de Bordas capte l'attention du lecteur sur les propriétés référentielles de la délibération athénienne.

Dans cette voie d'approche, le manuel semble suggérer le choix décisif rappelant l'intelligence de « *la proairesis* » chère à Aristote.<sup>153</sup>

---

<sup>153</sup> Dans l'analyse aristotélicienne l'action volontaire se construit sur trois moments successifs : le souhait, la délibération qui implique pour une grande part une activité de l'intellect, et le choix décisif la proairesis C'est l'acte terminal de décision in ARISTOTE, « *Ethique à Nicomaque* » livre III , -4 (vers 1111b-1112a) analyse du choix préférentiel.p.61 - Edition les Echos du Maquis. V.10/01/2014 (traduction 1959 de J. Tricot) en ligne [www.echosdumaquis.com](http://www.echosdumaquis.com)

A travers les reflets de ce terme, le discours scolaire oriente la conduite collective vue comme la possibilité de s'inscrire dans le circuit de la décision jusqu'au stade décisif de la prise de décision.

Dans la limite supérieure de ce projet, cette seconde piste s'ouvre au contact de la pensée castoradienne sur le mot *autonomos* rappelant par sa formation, la qualité du souverain sur « *celui qui pose ses propres lois* »<sup>154</sup>. S'agissant de l'esprit d'autonomie collective, le terme renvoie à l'idée d'une collectivité politique se donnant ses propres maximes.

Bordas définit un objectif prioritaire à la démocratie par la saillance particulière de la décision. Les rédacteurs de ce manuel bousculent l'hypothèse la plus influente détenue par les cinq autres manuels.

Sa réflexion conteste la vision institutionnelle de l'action des gestionnaires du gouvernement dont les limites touchent à neutralité du rôle des citoyens.

Ce modèle de démocratie est en total désaccord avec celui des cinq premiers dont l'association de la démocratie avec l'organisation dominante du pouvoir procure une nature écrasante au pouvoir et une camisole de force gouvernementale aux citoyens, qui pousse à imaginer une forme plus riche d'indépendance que son acquisition par un statut (Belin, Magnard, Hachette, Hatier et Nathan) .

### *c. Opacité favorable à la qualité de la décision*

D'une certaine manière, le modèle politique de Bordas est proche de la tendance grecque et des exigences modernes définissant l'essence de la démocratie sur l'autogouvernement du peuple par la prise des décisions qui l'affectent.

Du point de vue de la légitimation théorique, la décision établit la référence la plus typique par rapport aux idéaux participatifs de la démocratie, pour conférer une forme respectable au régime politique, sur l'emprise directe de la société sur le pouvoir, indépendamment des conditions de leur mise en œuvre.

---

<sup>154</sup> in Cornelius CASTORIADIS « la cité et les lois » - Ce qui fait la Grèce, 2 Séminaires 1983-1984 Editions du Seuil, avril 2008 page 76

Justement l'association du pouvoir de décision et du peuple fait partie d'une démarche démocratique, qui souhaite rapprocher la société de la sphère publique et de la décision politique. La méconnaissance des règles de cette composante et l'absence de contact avec le gouvernement pour organiser la prise de décision, ne nous permet pas d'appréhender la portée décisionnelle.

La définition de la démocratie de Bordas vaut concrètement pour le démos de l'époque classique. L'exercice de leur citoyenneté a permis d'inventer les formes de la liberté athénienne, et de gagner, par la pratique politique leur « éleuthéria politique »<sup>155</sup>.

En théorie, ce second prototype reste accessible et plausible pour marquer ce qui est désirable en démocratie, mais ne peut pas gagner en légitimité sans la structure gouvernementale.

D'après nos observations, ce clivage structurant entre les deux prototypes fait apparaître deux postures scolaires radicalement différentes dans leur communication sur la démocratie, chacune prenant un ascendant symbolique dans la définition.

Dans l'approche marginale de la démocratie de Bordas, la communication humaine est dominée par « *le verbe* ». La force de proposition est portée sur la construction dialogique de la décision.

Dans l'approche dominante de la démocratie, la communication se réalise sur le langage silencieux de l'autorité et de son dispositif du pouvoir.

Ce décryptage constitue le préalable nécessaire pour mettre en perspective les deux modèles de participation citoyenne. Les deux modèles vont dans le sens d'une grande discordance dans la manière d'introduire la démocratie et de faire participer le collectif politique en démocratie.

Les solutions apportées ne se décrivent pas avec les mêmes termes, mais saisies dans leur jus, elles nous permettent de voir ce qui fait problème avec la participation.

---

<sup>155</sup> Les manuels scolaires n'ont pas abordé l'idée de liberté attachée à la notion politique et qui permet le mieux de justifier l'opposition entre citoyen et esclave. L'idée de citoyen homme libre n'est pas associée à la pratique politique. Dans la définition péricléenne selon les manuels elle fera l'objet d'une apparition sans justification scolaire. « éleuthéria politique » est une expression empruntée à Alain FOUCHARD expliquant « que la pratique politique amène le transfert de l'arété (la valeur) et la timè (reconnaissance de cette valeur) qui étaient le fait de l'aristocratie vers le démos faisant de l'entité politique l'homme fort de la démocratie » in **FOUCHARD Alain** *Aristocratie et démocratie - idéologies et sociétés en Grèce ancienne*. Besançon: Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté n° 656-1997 - Institut des sciences et techniques de l'Antiquité, 1997- pp 194-195

### 3. Non coïncidence des nœuds problématiques

La physionomie de la démocratie repose sur le projet contradictoire de nos deux types de prototypes. Leur construction a indéniablement perdu en précision dans le choix de se placer au-dessus des comportements politiques introduits par la démocratie directe que dans les comportements introduits par la démocratie représentative. De ce fait, les deux prototypes sont placés dans une forme d'incomplétude que nous avons rappelée dans l'expression inversée « *gouverner sans décider* » et « *décider sans gouverner* ».

Nous devons prêter attention aux implications qu'augurent ces deux modèles sur la manière de rendre intelligible l'aptitude à se gouverner, dans les enjeux scolaires de la démocratie.

Deux raisonnements s'affrontent au regard des problèmes posés par la connaissance de la démocratie par ses gouvernants ou par ses gouvernés.

Dans le mode de raisonnement dominant, l'interrogation porte sur la forme à donner au gouvernement des citoyens. Dans le premier prototype, la forme du gouvernement n'est pas caractérisée, et l'incertitude pèse sur le type de participation des citoyens sans son inscription dans la société.

Dans la réflexion marginale de Bordas, la décision est un enjeu qui marque l'existence de la société politique mais elle ne peut se construire sans l'opposition structurante du gouvernement. Sans cela, la définition provisoire s'égarer derrière une abstraction vide comme la volonté générale.

En fin de compte, des deux intentions, la participation des gouvernés de Bordas semble plus avantageuse que celle des gouvernants des cinq autres manuels au motif que « *la convention de la décision* »<sup>156</sup> chez Bordas s'avère un argument plus orienté et plus

---

<sup>156</sup> En milieu scolaire la décision apparaît comme une convention efficace dans la vie politique, d'une essence supérieure du pouvoir. Dans l'analyse pragmatique de la situation actuelle elle n'aurait pas toujours sens et de pertinence. Sur des questions fortement médiatisées l'auteur montre que la décision peut être vidée de son sens ou déplacée. L'exemple « des 35 heures met en branle une masse d'interaction sociale que personne ne contrôle (transformation heurtée, finalités autres s'inscrivant dans d'autres logiques) Dans certains cas on n'a pas de réponse sur son début sa fin, elle est introuvable ce qui fait qu'en situation extrême de crise le pouvoir amène l'Etat à reprendre en main la décision avec l'usage de la force. Pour l'auteur les apories de sa constitution font qu'il vaut mieux la circonscrire à un « *input de l'activité publique* » et la justifier sur certains moments et certains segments sociaux. In FAVRE Pierre *et al.*, *Être gouverné. Études en l'honneur de Jean Leca* -Presses de Sciences Po | « Académique » 2003 | pages 257 à 271 <https://www.cairn.info/etre-gouverne-etudes-en-l-honneur-de-jeanleca---page-257.htm>



efficace que le pouvoir abstrait de la communauté politique, certes plus grand, mais finalement plus faible pour des gouvernants privés d'intervention immédiate.

Par rapport à un modèle idéalisé, les deux prototypes sont situés au niveau le plus haut de l'échelle de définition.

Dans leur mise en évidence, ces deux définitions extensives ont des effets désirables en démocratie, mais sur le versant critique, leur montage improbable fait poindre le manque de plausibilité et d'accessibilité du socle théorique.

Nous avons exploré les limites des deux prototypes dans les deux premiers points.

Dans le dernier point, nous avons croisé les apories du modèle des gouvernants des cinq premiers manuels et du modèle des gouvernés de Bordas.

#### *a. Absence de construction collective de la norme : Premier prototype*

Le centre de gravité du premier prototype repose sur la présence des citoyens au gouvernement. Le caractère permanent de cette situation est dû à une vision transhistorique de la démocratie, dans laquelle le pouvoir politique participe à la conviction qu'il ouvre à des possibles et qu'il appartient aux citoyens de les réaliser.

Ce point de vue tente de se placer au-dessus de la tradition de la référence héritée du type de la démocratie athénienne des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C., qui sert de position correctrice sur le plus ou moins de déficit en démocratie.

Dans ces débuts de définition le plus souvent cités, les gouvernants sont présentés comme les titulaires du pouvoir souverain, dont nous rappelons la nature indivis du pouvoir, sur des fonctions qui ne sont pas par nature indivisible.

Charge au lecteur de donner forme aux pratiques collaboratives en fonction de l'actualité conjoncturelle ou en fonction de la situation d'un pays.

Dans ce premier modèle théorique, le concours de la démocratie réside dans les possibilités éthiques et normatives du droit et de l'égalité justifiant une progression d'ensemble des citoyens au sein du gouvernement.

La légitimité de la communauté politique au gouvernement est réglée par le schème de la souveraineté.

Dès lors les fictions (Belin, Hachette, Hatier, Magnard et Nathan) satisfont le capital symbolique des citoyens en démocratie. Cependant le prototype n'est pas en mesure d'en spécifier le fondement collectif au sein d'un cadre institutionnel clair.

Les régularités ne rendent pas compte du système d'implication des citoyens et du fonctionnement collectif.

Dans la montée en généralité, les citoyens exercent leur fonction politique au plus haut niveau de l'existence politique et acquièrent une visibilité prestigieuse en qualité d'acteurs institutionnels bien placés.

L'impasse porte sur l'organisation des citoyens qui résiste à un accord minimum, lequel permettrait de concevoir le pouvoir comme une activité habilitée, désignée par des règles, légitimant la condition de possibilité d'une organisation démocratique.

Pour ce premier prototype, l'avantage arbitraire en réalité joue un rôle majeur dans les définitions. Les fictions scolaires reposent sur deux partis pris sur la réalité, celui de généraliser une catégorie d'acteurs au sommet de la pyramide du pouvoir et celui d'octroyer des places pas réellement occupées, dans un régime improbable.

Dans ces premières fictions, le phénomène démocratique perd toute ambition explicative des enjeux de pouvoir en démocratie, pour une centration excessive sur une catégorie d'acteurs : les citoyens

### ***b. Spectre de l'arbitraire : Deuxième prototype***

Dans le premier cadre collectif, les citoyens forment une catégorie homogène dont la situation politique est assurée par la conjoncture démocratique, et dont l'incertitude pèse sur la mise en œuvre effective de leur pouvoir, en grande partie dû au caractère sous-déterminé de l'action collective, tenue sciemment hors de portée de l'arbitrage des gouvernés.

Les citoyens du premier prototype sont largement étrangers à ceux qui vont faire l'objet d'une redéfinition par le manuel Bordas.

La légitimation théorique trouve à s'incarner dans la tradition athénienne sous l'emprunt de la décision, élément de démocratie immédiate, appris dans le schéma délibératif de démocratie directe des Athéniens.

Cependant notre lecture critique est sceptique sur l'idée d'isoler la décision sans partie liée au gouvernement.

Le renoncement aux enjeux de l'adversité, faisant que les positions sont renforcées ou affaiblies, conforte une vision régaliennne de la décision comme direction émanant de la société. La société comme le gouvernement des citoyens n'est pas à l'abri du spectre autoritaire qui peut mener à l'impasse.

### *c. Regard croisé des gouvernants et gouvernés : impasse définitoire*

Dans le cadre de la démocratie la participation politique des citoyens ou du peuple est appréhendée à partir de deux types d'acteurs collectifs gouvernants/gouvernés dont l'absence de communication nous a menés à considérer les apories constitutives de deux types d'énoncés empêchant de rendre compte du fonctionnement effectif du système politique sans l'organisation d'un terrain de rencontre.

Nous nous sommes interrogés sur la participation et l'autonomisation de ces deux acteurs collectifs pour conclure qu'aucun d'eux séparément ne pouvait réaliser son autonomie et que dans leur cécité réciproque, la question de la participation aboutissait à une activité symbolique que le lecteur devait imaginer par lui-même.

Entre la posture surplombante des gouvernants du premier modèle de démocratie et la pratique surdéterminée des gouvernés, les énoncés conduisent les protagonistes de la démocratie à une curieuse position d'impuissance.

De la manière dont la question participative est favorisée en démocratie, elle conditionne l'exercice de la citoyenneté. La participation lui donne son expression démocratique.

En conclusion, pour tenter de répondre à la question qui gouverne en démocratie, nous nous sommes intéressés spécifiquement à la question de l'autonomie politique des détenteurs du pouvoir.

Le modèle de participation politique commun aux cinq premiers manuels est abordé sur des présupposés normatifs s'accordant sur la dimension dispositionnelle « de pouvoir faire » des citoyens qui nous a conduit à reconnaître l'expertise ordinaire des citoyens dans

les descriptions de tâches qui leur sont confiées. Les actes du gouvernement ne sont pas destinés à produire des effets.

La vulnérabilité de ce modèle démocratique touche à la difficulté de produire du « collectif ». L'examen de la pratique n'a pas permis d'éclaircir les aspects collectifs de l'exercice du pouvoir.

En fin de compte, aucun système d'implication permet de concéder aux citoyens l'exercice effectif et réel du pouvoir.

Se distinguant de cette première approche, la solution élaborée par Bordas est construite sur une dynamique rassembleuse, dans une forme particulière de mobilisation, la décision. La tentative de ce second modèle vise l'expression directe de la société sur les décisions qui la concernent.

L'aspect lacunaire de cette seconde définition porte sur le manque de corporéité du peuple, insaisissable alors que le premier type de définition s'appuie sur des acteurs concrets : les citoyens.

Dans cette action spécifique qu'est gouverner, la situation est caractérisée par la perte de la possibilité effective de gouverner pour les citoyens « gouverner sans décider ». Dans l'action spécifique qu'est la prise de décision, la perte de son effet d'imposition provient de l'absence de l'opposition du gouvernement dans « décider sans gouverner ».

La prise de décision revendique un partage de pouvoir de l'espace public et le contrôle des décisions qui sont prises dans cet espace de rencontre entre les gouvernants et les gouvernés.

Dans ces deux prototypes, se pose ouvertement la question de l'action collective et des modalités de sa constitution en démocratie. Le traitement des problèmes collectifs ne relève pas d'une solution unique, mais du regard croisé entre gouvernants et gouvernés.

### III. CITOYENNETE : PENSER LA VIE POLITIQUE A TRAVERS L'ESPRIT D'EGALITE

Les prétentions normatives de participation au pouvoir, construites dans les deux perspectives soutiennent de manière dichotomique, le rôle impersonnel de leurs acteurs politiques, informé au gouvernement ou recomposé dans la pratique sociale pour le seul manuel Bordas.

Ces deux moteurs de conduite permettent de prendre conscience des enjeux de citoyenneté, cristallisée sur une citoyenneté statutaire ou au contraire sur une pratique d'intervention dans les affaires publiques.

Dans leur rapport à la démocratie, l'idée d'égalité a marqué la progression d'ensemble des deux types de citoyenneté donnant un contenu positif contemporain à l'idée de citoyenneté.

Pour éviter le hiatus d'un régime où le grand nombre soit en tant que tel au pouvoir, les stratégies scolaires organisent une réflexion large à portée universalisante et utopique visant à instaurer l'égalité comme implicite dans les deux prototypes.

Nous avons affaire à la dimension universalisante de la démocratie essentialisant le contenu scolaire de la citoyenneté sur l'égalité, avec les entames d'énoncés généralisatrices « *l'ensemble des citoyens, tous les citoyens, ou encore le peuple* ».

Dans la première partie, nous problématisons les relations de l'universel sur le niveau élevé d'abstraction politique conféré dans deux types de propositions où la situation généralise (tous les citoyens/pouvoir) et (le peuple/décide). Nous montrerons que chaque définition comporte une référence explicative pour la démocratie et un élément subversif responsable de la transformation du contenu politique de la citoyenneté.

Dans la deuxième partie, nous examinerons le contenu politique de la citoyenneté enrichi par le présupposé égalitaire. Les effets contrastés entre les deux modèles indiquent que l'égalité à réaliser n'a pas privilégié les mêmes enjeux.

Dans la troisième partie, l'égalité est un facteur d'unité pour la communauté politique. Au terme de son parcours, nous comprenons qu'elle est devenue la norme en démocratie. Indépendamment instruite dans les deux modèles théoriques de citoyenneté, elle modifie la façon de penser la démocratie sur certaines contraintes.

Les deux faces réunies de l'égalité dans les deux avatars de la démocratie ont intégré les enjeux de pratique démocratique sur la progression d'ensemble des citoyens au pouvoir et sur la remise du pouvoir de décision à la société.

Cette réduction du noyau de fonctionnement de la démocratie, à une organisation horizontale de l'activité politique, coïncide avec l'idée d'une société qui se donne l'égalité.

Les deux rôles sont utiles à la démocratie dans l'idéal. L'expression de la citoyenneté se nourrit du contenu de l'égalité dans le deuxième point.

Dans le dernier point délicat, l'exercice de la citoyenneté montre que la compréhension d'un ordre politique ne peut faire l'économie de cette interaction utile entre gouvernants et gouvernés pour comprendre le fonctionnement de la démocratie.

## A. IDEAUX DE CITOYENNETE : DEUX TRADITIONS QUI NE SE RECOUPENT PAS

Dans le régime démocratique, la promotion de l'ensemble des citoyens s'est imposée par l'égalité que le lecteur devine dans la progression de « tous les citoyens », « l'ensemble des citoyens » dans un lieu labellisé, le gouvernement. Ce premier message de l'égalité des citoyens offre une acceptation éminemment politique de la citoyenneté, réservant le terme citoyen à une organisation politique d'un niveau supérieur.

La citoyenneté décrite dans le premier prototype découle du statut politique des gouvernants et renvoie à un niveau d'activité très abstrait dans le gouvernement démocratique.

Ensuite, dans son deuxième message, l'égalité recompose la figure moderne de la citoyenneté dans un idéal de pratique à destination du peuple « le peuple décide ». Dans ce deuxième usage la citoyenneté tend à se vivre dans la dimension pratique de la démocratie.

Au-delà du caractère de généralité de la citoyenneté encouragée par l'égalité, l'expérience morale est vécue sur deux plans.

Du point de vue de nos fictions scolaires, le discours scolaire se réfère à une conception universelle de la citoyenneté en élevant la figure de l'acteur collectif, à un haut niveau d'abstraction politique.

Nous avons problématisé les relations entre l'universel et la communauté politique construites dans nos fictions. Ces relations donnent lieu à deux types d'utilisation qui les dressent d'une certaine manière, l'un contre l'autre.

Dans notre premier axe de travail, notre réflexion s'appuiera sur deux couples de notions (citoyen/pouvoir) et (peuple/décide) pour rendre compte de la manière dont la démocratie encadre l'expérience des citoyens.

Nous engagerons les indices concrets, qui donnent une valeur explicative à la portée universalisante des choix faits par les auteurs des manuels pour dépasser les contraintes.

Notre second axe de travail s'intéressera à la transformation du contenu politique de la citoyenneté dans le régime de démocratie, à laquelle l'égalité fournit une base ontologique. L'inclusion constitue le fondement d'un projet universel porteur de plus d'égalité pour la pleine participation en démocratie.

Nous saisissons les enjeux privilégiés par la problématisation de l'inclusion dans les deux prototypes. Nous expliquerons les conséquences théoriques de ces choix en matière de citoyenneté.

La situation nous invite à penser qu'en fonction du type de lien noué entre la citoyenneté et le système politique, les discours seront suivis d'effets pour l'exercice de la citoyenneté. Leurs divergences de finalité feront l'objet de ce dernier point.

## 1. Fictions porteuses d'une référence explicative et d'un objectif universalisant

Dans les hypothèses scolaires, notre grille de lecture de la citoyenneté entretient une dialectique, sur la légitimité démocratique entre la composante politique statutaire du premier modèle (citoyen/pouvoir) et l'expression publique de la société dans le circuit de la décision (peuple/décide) du second modèle.

On observe dans le même temps que les deux modèles théoriques se réclament d'un des deux pôles définitionnels, mis en évidence par Aristote au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. au motif que le citoyen au sens plein du terme était désigné « *par la participation à une fonction judiciaire et à une magistrature.* »<sup>157</sup>

Sur le fond commun, chaque prototype inclut deux critères dans sa proposition théorique. Le premier argument est porteur d'une référence délimitant la citoyenneté, et le second argument est porteur d'une référence exigeante et idéalisante, susceptible d'engager le sens de progression de l'exercice de citoyenneté

Dans ce qui suit, notre explication ambitionne de dresser les contours des deux modèles de citoyenneté. Nous expliquerons le fonctionnement de ces deux types de références, puis dans leur interaction, nous ferons part du dilemme de réalisation qui renvoie aux conditions même de la citoyenneté.

### a. *Segments de la réalité dictant la norme de citoyenneté : les notions de citoyen et décision*

Concrètement ramené à nos énoncés chaque couple de notions (**citoyen/pouvoir**) et (peuple/**décide**) présente une dichotomie entre la nature de ses deux traits définitoires. chaque couple associe **un critère visible** et déterminé dictant la relation de citoyenneté regroupé dans cette parenthèse (**citoyen/décide**) et un deuxième critère insaisissable et indéterminé regroupé dans cette seconde parenthèse (pouvoir/peuple) portant l'exigence idéale du mode de participer, qui se pose comme la contribution de cette singularité à l'universel.

---

<sup>157</sup> In ARISTOTE, « les Politiques III, I, 1275a » La définition du citoyen – Chez Flammarion, traduction P. Pellegrin -texte intégral-nouvelle édition, Paris, 2015 p.221



A ce premier stade, les traits définitoires autorisent des rapprochements inattendus dans chaque couple notionnel, conçu, à la fois, comme porteur d'une promesse et d'une contrainte.

Chaque proposition combine une catégorie déterminante accentuant le côté actif de la notion visible (citoyen-décide) et une catégorie subordonnée sous-déterminée (peuple/pouvoir), faisant que chaque proposition contient un principe et un objectif qui entreprend de dire l'universel, sur la possibilité d'un accès égal à la citoyenneté.

**b. La part d'indécidable dans les notions de peuple et de pouvoir**

Dans les deux couples de notions (citoyen/pouvoir) et (peuple/décide) l'aspect dominant de la question de la citoyenneté est supporté par les termes (citoyen et décide) parce qu'ils orientent le fondement de l'idée de citoyenneté sur la question du statut politique pour cinq manuels et sur l'action d'ensemble : la décision.

Ces deux notions (citoyen/décide) édictent le fondement de la citoyenneté pour les deux prototypes.

Les deux notions subordonnées qui les accompagnent (peuple/pouvoir) sont qualifiées de « *concept porte-manteau* »<sup>158</sup> par Gérard Bergeron, politologue à l'université de Laval. « *Leur qualité abstraite et extensible* » se prête à l'exigence politique d'idéal émancipateur.

Ces deux termes (peuple et pouvoir) fournissent les prémises d'une forme d'universalisme, tendant à supprimer toute limite avec l'expérience vécue. Il s'agit des contingences liées aux conditions d'appartenance à la citoyenneté, celles qui peuvent concerner le (peuple) et celles qui peuvent restreindre l'exercice de la citoyenneté (pouvoir).

Dans chaque modèle, la part « *d'indécidable* » permet d'extrapoler les conditions de possibilités de la citoyenneté en démocratie.

Pour le premier modèle, « *l'indécidable* » touche aux frontières de la citoyenneté sur l'élément non représentable de la situation (pouvoir), l'impossibilité qui devient possibilité en démocratie. Pour le second modèle, « *l'indécidable* » touche à l'élément non

---

<sup>158</sup> Elles sont porteuses d'idéologie et embarrassantes en terrain définitoire et gagnent à être précisées selon les préconisations de Bergeron : notions insuffisantes du politique par le concept de pouvoir in BERGERON Gérard, « Fonctionnement de l'Etat » - (1965) préface de Raymond Aron – version numérique dans le cadre de la collection « les classiques des sciences sociales dirigée par Jean-Marie Tremblay » p.41/596 - <http://classiques.ugac.ca/>

représentable de la situation (peuple), qui devient possibilité d'une expression populaire de la démocratie.

Dans l'interaction de chaque proposition définitoire, l'antagonisme entre les deux critères est tiraillé par la résolution de la contradiction.

### *c. Dilemme de réalisation surmonté par l'extension de l'égalité*

A ce stade, la physionomie de la démocratie est génératrice d'insatisfaction, chaque schéma d'action comporte un dilemme de réalisation dans le point de rencontre entre ses propres termes dans le couple 1 (citoyen-pouvoir) aligné majoritairement par cinq manuels contre le couple 2 (peuple-décide) inscrit par le manuel Bordas.

La logique de vérité est introduite dans les deux schèmes, par l'interaction de leurs deux termes en vis-à-vis. Le discours égalitaire prend pour cible les inégalités qu'il disqualifie, pour restaurer l'égalité de condition dans les deux couples (entre citoyens et pouvoir) et (entre le peuple et décide).

L'important dans l'universel, réside dans le sens vers lequel évoluent les frontières de la citoyenneté dans des effets d'élargissement ou de restriction.

Par comparaison du sens universalisant, le cercle des citoyens au sens 1 n'a pas les mêmes objectifs que le cercle des citoyens au sens 2.

Pour le premier modèle, la citoyenneté communique sur une communauté politique virtuellement dominante pour un universalisme de surplomb.

Dans le second modèle, la citoyenneté communique sur un universalisme horizontal avec une visée militante et émancipatrice sur un impératif catégorique : la décision.

Cette distinction peut être utile pour mener notre réflexion sur la citoyenneté dans son articulation avec la démocratie, le concept se charge d'occurrence sur l'identité collective (citoyens ou peuple) et réagence l'action politique sur deux tempéraments d'acteurs présentés sur leur dimension passive ou interventionniste.

## 2. Universalité politique : exigence d'inclusion pour les deux prototypes

Nos deux idéaux-types de citoyenneté, à l'aune d'une égalité réalisée, redéfinissent la place de « tous les citoyens, l'ensemble des citoyens et du peuple » en démocratie.

Sur le plan symbolique, l'enjeu de l'inclusion enrichit le contenu politique de la citoyenneté sur deux trajectoires divergentes.

La première piste de lecture focalise sur une citoyenneté politique avec l'opportunité pour tous les citoyens de participer à la vie politique au niveau du gouvernement. Ce statut ne requiert pas une participation effective des citoyens comme nous avons pu le constater dans les conséquences d'un rôle impersonnel qui aboutit à « gouverner sans décider ».

Dans ce premier cas, la citoyenneté promeut l'horizon plus vaste d'un idéal collectif enrichissant son contenu politique sur l'égalité politique. Ce premier type de définition porte toute la responsabilité d'accroître la présence des citoyens au niveau supérieur de la vie politique.

Dans la deuxième piste, cette forme de citoyenneté civile prend en charge un type d'action public « la décision » en faisant participer la société. La valeur de l'acte est plus marquée dans le second type de citoyenneté.

De plus, cette initiative permet d'éprouver, en même temps, deux faits incontestables : la mixité et le nombre

Ces deux formes de citoyenneté sont liées à des préoccupations de réalisation d'égalité, vers lesquelles tend la désirabilité de la démocratie, une forme de pari dont Rawls rappelle que « *'ses principes de la justice', sous-jacents selon lui aux institutions d'une démocratie qui fonctionne, ne sont encore réalisés dans aucune démocratie réelle*<sup>159</sup> ».

Sous l'angle de l'égalité, ces deux modèles de citoyenneté font prendre conscience de du phénomène d'inclusion, en réinterprétant les appartenances à la vie politique.

Dans le premier volet, nous clarifierons notre choix du terme d'inclusion et son utilisation sur le plan de la citoyenneté, jouant sur la représentation des acteurs impliqués

---

<sup>159</sup> Source de réflexion John RAWLS, « *théorie de la justice* », trad. C. Audard, Ed. du Seuil, 1987, p.31 in Rainer ROCHLITZ « *Théories narratives et théories normatives de la démocratie* » Source : Les Études philosophiques, No. 3, Hegel, de la création à la réconciliation (Août2004), pp. 404-418 -Presses Universitaires de France- lien internet <http://www.jstor.org/stable/20849634>

et sur les problèmes de légitimité. Nous examinerons les prétentions concurrentes en matière d'inclusion, touchant à la maîtrise des moyens par les citoyens présents au gouvernement, dans un renversement de perspective, à la maîtrise de la situation avec l'action de la société.<sup>160</sup>

En dépit de leurs effets d'inclusion ou d'exclusion, cette forme particulière de citoyenneté exercée en démocratie, s'évalue sur deux plans symétriquement opposés.

Nous confronterons les deux universalismes concurrents pour penser la citoyenneté dans le régime de la démocratie. Leurs motifs spécifiques d'inclusion feront, respectivement l'objet du deuxième et troisième point. Nous verrons de quelle manière ces deux visions affectent l'exercice de la citoyenneté.

#### *a. Inclusion : des prétentions concurrentes*

Pour commencer nous devons justifier les avantages d'introduire le terme inclusion dans notre réflexion. En français le terme vient du latin *inclusio* signifiant emprisonnement. En mathématique, « *la forme large d'inclusion a reçu un symbole rappelant celui de l'égalité* »<sup>161</sup>.

L'inclusion au départ était considérée comme un référentiel d'action publique en faveur de l'éducation et du handicap, jusqu'à devenir une référence globale avec l'objectif de lutter contre les inégalités. Dans les discours politiques, on parle de l'inclusion comme d'un « *projet politique universel* »<sup>162</sup> titré dans Le Monde ou dans l'inquiétant rapport Tuot « *la grande nation pour une société inclusive* »<sup>163</sup>.

Sur le plan de la légitimité politique, l'inclusion fait partie des défis pour la citoyenneté. Cette référence est utilisée pour justifier des aspirations à une vie en société plus égalitaire dans toutes ses composantes. Elle s'accorde avec les valeurs démocratiques.

---

<sup>160</sup> Le renversement de perspective de la forme de domination a été expliqué dans le point C « gouverner sans décider, décider sans gouverner »

<sup>161</sup> Recherche historique du terme inclusion sur TLFi : <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv4/showps.exe?p=combi.htm;java=no>

<sup>162</sup> « Société inclusive : un « projet » politique universel Tribune de Guy HAGEGE, président de la Fegapei—in Le MONDE-IDEES publié le 7 octobre 2011 à 9h21, [https://www.lemonde.fr/idees/article/2011/10/07/societe-inclusive-un-projet-politique-universel\\_1583219\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2011/10/07/societe-inclusive-un-projet-politique-universel_1583219_3232.html)

<sup>163</sup> L'inclusion fait partie des ambitions politiques de la République « la grande nation pour une société inclusive » rapport TUOT sur la refondation des politiques d'intégration remis au Premier ministre Février 2013 <https://www.cnle.gouv.fr>

Dans la conceptualisation de cette relation, l'universalisme joue un rôle de premier plan, Etienne Balibar a saisi sa « *capacité de subversion politique* »<sup>164</sup> pour infléchir les définitions sur ce qui compte d'un point de vue axiologique pour le contenu politique de la citoyenneté.

Dans le prototype dominant, les prétentions à l'universel sont rassemblées autour d'une participation commune dans une dynamique d'insertion, porté par un modèle de citoyenneté identitaire idéalisant la nature de la communauté politique « l'ensemble des citoyens ».

Dans le prototype mineur, les ambitions portent sur un modèle de citoyenneté active soulignant la valeur sociale de la participation en quête d'autonomie.

Dans cette dernière orientation, les effets de sens que prend l'expérience émancipatrice, dans sa communication de la prise de décision réellement détenue par le peuple, peuvent être rattachés à « *la logique d'universalité extensive* » formulée par Etienne BALIBAR, prenant la forme « *d'une exigence d'élargissement de la communauté pour pouvoir incorporer ceux qu'elle mettait à l'écart* »<sup>165</sup>.

Autrement dit, « *ces deux modèles politiques sont des versions singulières de l'universel et avouent une référence commune à l'universel sur la base de leurs particularités* ».

Pour Etienne Balibar, ces idéologies dominantes sont toujours « *des universalismes d'Etat* »<sup>166</sup>.

### **b. Universalisme de surplomb : Premier prototype**

Dans ce premier discours, l'ensemble des citoyens, collectif souverain est enfermé dans un rôle institutionnel impersonnel avec son titre à gouverner dans un mode d'existence politique, sans rencontre avec la réalité des gouvernés.

Dans ces prétentions à l'universel, la visée égalitaire pourvoit au mode d'être de la communauté politique, sur le traitement similaire des membres du corps politique exerçant les mêmes droits dans le gouvernement.

---

<sup>164</sup> In BALIBAR Etienne, « Des Universels » -Essais et conférences -Editions Galilée, Paris, 2016 p.15

<sup>165</sup> in Etienne BALIBAR : Sur l'universalisme - Un débat avec Alain Badiou. Allocution inaugurale d'une rencontre organisée par la School of Social Sciences, University of California, Irvine, le 2 février 2007 -Traduction de Pierre Rusch -source du texte <http://eipcp.net/transversal/0607/balibar/fr>

<sup>166</sup> ibidem. Etienne BALIBAR dans le même article.

Dans sa facture idéaliste, la place des citoyens en démocratie fait référence à un « *ethos de position* »<sup>167</sup> que nous avons adapté de « *l'ethos de classe* » de Pierre Bourdieu pour identifier par ce terme, ceux qui ont la possibilité objective, d'exercer leurs droits politiques.

Selon cette première interprétation, la représentation de la citoyenneté doit être envisagée sur l'expression du droit, imageant une démocratie où les citoyens sont, à la fois, puissance d'organisation et principe d'action.

L'exercice de la citoyenneté deviendra « *objectivement possible* » à condition hypothétiquement de se recommander d'un héritage collectif que les collégiens ont découvert dans l'Athènes de Périclès.

Autre pan de la citoyenneté, le prototype du manuel Bordas fait valoir une deuxième orientation, pouvant prétendre sur le plan symbolique, à la suppression des frontières entre le peuple et le pouvoir.

### c. *Universalisme « extensif » : deuxième prototype*

Dans cette perspective, la citoyenneté est étroitement associée à une grammaire de l'agir en prise avec un large public « le peuple » qui pense l'inclusion de la société à la prise de décision « le peuple décide ».

Dans cette lecture, la notion de peuple nous fait réfléchir à une catégorie conceptuelle « le public » pour concevoir la diversité réunie dans la figure du peuple.

Dans la visé égalitaire, la participation à la portée de tous, est corrélée à la décision *collective*. Le peuple fait public grâce à cette activité de rassemblement dans la prise de décision.

Nous voyons dans la temporalité dynamique de l'acte, un nouveau contexte de participation recherché dans le circuit public de la décision, qui de surcroît, introduit la question de la rencontre avec le gouvernement, dans la sphère publique.

---

<sup>167</sup> Nous avons forgé notre concept « *ethos de position* » sur « *l'ethos de classe* » popularisé par l'auteur dans son étude sur la reproduction sociale. « Dans son rapport à une logique de couche sociale « *l'ethos de classe* » permet de déceler la rationalité politiquement et éthiquement encadrée des comportements » in Pierre. BOURDIEU Questions de politique. In : Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 16, septembre 1977. Questions de politique. pp. 55-89 ; doi : <https://doi.org/10.3406/arss.1977.2568> en page 2/39 [https://www.persee.fr/doc/arss\\_0335-5322\\_1977\\_num\\_16\\_1\\_2568](https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1977_num_16_1_2568)

Cette modalité d'implication procure un rôle politique majeur à la société dans le fonctionnement de la vie politique et nous rapproche de manière imparfaite du modèle athénien, sur l'aspect de ceux qui débattent et délibèrent.

Imparfaite, car ce type d'entreprise ne trouve pas de traduction matérielle, déjà à cause de l'indétermination des conditions de production de la prise de décision posant la question de savoir s'ils opèrent à partir de leur choix ou sur la base d'options politiques.

Le succès scolaire de ce type de définition tient à ce que l'énoncé confère à la société la force d'agir ensemble et leur permet d'éprouver ce qui fait leur force dans leur participation volontaire : la puissance du nombre.

En matière d'inclusion, ces deux hypothèses nous enseignent des expériences fort différenciées dont aucune des deux fictions ne débouche sur une rencontre avec la réalité de l'activité politique.

En situation normative, la condition de citoyen produit des effets de blocage à la participation réduisant le nombre de participants à la vie politique.

Dans un renversement de perspective, la notion de public redistribue la participation sur le peuple qui fait sens sur le principe de discussion publique.

Ces définitions théoriques sommaires nous montrent que de nombreuses représentations de la citoyenneté sont possibles en démocratie. Elles contribuent à faire évoluer à des degrés différents, la citoyenneté.

Nous pensons que la citoyenneté constitue un point d'entrée pertinent pour comprendre les enjeux liés à la représentation de la démocratie, à tout ce que recouvre l'idée même de participation légitime en démocratie, à partir de cette ligne de front tracée entre citoyenneté statutaire pour le premier prototype et citoyenneté délibérative pour le second prototype.

Ce qui nous amène à confronter deux modèles théoriques finalement complémentaires pour dire les enjeux qui participent au renouvellement du concept de citoyenneté.

### 3. Divergence des buts poursuivis

Dans nos définitions théoriques, le régime démocratique donne un contenu politique à la pratique de la citoyenneté, en organisant les conditions d'inclusion de l'individu dans la communauté politique.

L'exigence d'universel, s'inscrit du point de vue moderne sur l'élargissement de la communauté, formalisé de deux manières différentes.

Par rapport au contenu politique de la citoyenneté, nos couples de notions (citoyen/pouvoir) et (peuple/décide) ont fait apparaître deux moments théoriques en matière d'inclusion, dans la sélection du niveau où le pouvoir s'opère pour la réflexion dominante, et au niveau où la décision est prise, selon le choix de Bordas.

Au cœur des enjeux, la question participative est saisie dans deux identités rivales selon notre découpage qui cherche à respecter l'organisation des deux logiques scolaires. Elle est susceptible d'enrichir le dialogue entre la citoyenneté et la démocratie

Dans cet enjeu de redéfinition de la démocratie, nos deux prototypes doivent être capables de fournir des explications pour la démocratie quelle que soit sa forme.

Les deux points qui suivent, ont pour but de décrire l'activité collective dans la perspective du projet qui lui est alloué.

Le dernier point sera consacré à l'ébauche de la citoyenneté qu'augure chaque prototype, toujours en contact avec les deux pôles définitionnels de la citoyenneté athénienne, mais renouvelés sur les enjeux d'inclusion dans la perspective élargie par l'exigence d'universalité.

#### *a. Egalité des conditions au sein des citoyens*

En démocratie, la découverte de la citoyenneté se réalise au niveau du gouvernement avec l'ensemble des citoyens qui remplissent une mission politique déréalisée ce qui nous mène à penser qu'une seule dimension de la citoyenneté est saisie à travers son groupe d'appartenance : « l'ensemble des citoyens, tous les citoyens »



Dans l'explication dominante, l'inclusion supprime les limites entre les citoyens, les amenant à jouer tous le même rôle politique dans la communauté. Le niveau d'exercice au gouvernement nous rapproche d'une communauté d'intérêt de type nationale.

Dans ce sens, la logique privilégiée nous amène à penser que la composante participative marque l'entrée institutionnelle des citoyens au gouvernement. En revanche, la communauté politique ne cultive pas une conscience de l'espace public, n'extériorise pas le pouvoir politique.

Dans son rapport à la démocratie, la citoyenneté se veut identique à l'ensemble du corps des gouvernants. La démocratie hisse la communauté des citoyens à un niveau d'abstraction susceptible de lui conférer une universalité politique.

L'exploration problématique du lien entre citoyenneté et identité débouche sur une identité citoyenne exclusive qui maintient dans une position d'extranéité le reste de la population à laquelle s'intéresse le manuel Bordas.

#### *b. Impact du public sur la décision en démocratie*

Dans un inversement de perspective, Bordas propose d'explorer les marges de la citoyenneté et sa réflexion touche à l'élargissement de l'espace de décision démocratique pour un public qui ne remplit pas de mission politique.

Dans son rapport à la démocratie, la citoyenneté se fortifie sur le registre participatif. L'enjeu est discuté sur la question du partage du pouvoir dans l'espace public par l'opportunité de la prise de décision confiée à la société.

La finalité affichée est de renforcer l'investissement de la société, dans la vie publique. Cette manière d'imaginer la citoyenneté, a pour conséquence de communiquer sur l'activité d'un public démocratique, avec une forte culture politique.

Cette fois-ci, le contenu politique de la citoyenneté ne repose plus sur l'appartenance politique des citoyens du premier type de citoyenneté.

La réflexion est influencée par un autre standard de légitimité portée sur l'action publique revitalisée dans l'antre de la discussion. (Régime/peuple/décide).

A cet égard on peut souligner les potentialités de la citoyenneté sur une conception dialogique de la vie politique qui trouve son point d'aboutissement dans la prise de décision

collective. Elle opère une connexion avec la culture politique impulsée par la citoyenneté antique.

Ce deuxième parcours, valorise l'ordinarité des individus transformés en acteur collectif par la politique qui s'exerce hors du champ du gouvernement. Toutefois leur rencontre n'est pas organisée, et l'effectivité de la décision ne peut pas être assumée.

Cette deuxième configuration oriente le sens de la démocratie vers une communication simple et médiata avec les citoyens ordinaires. Dans ce cadre la notion de peuple se voit conférer un sens positif, celui de maintenir l'unité dans une société qui participe à la vie publique. (peuple décide).

### c. *Equivocité des prototypes adossés à un héritage historique*

Au-delà du constat de l'hétérogénéité des cadres théoriques, les effets de positionnement montrent que la citoyenneté est un concept politique qui, doit beaucoup à l'histoire athénienne, et qui participe toujours aux ambitions d'une citoyenneté active.

Le regard croisé de ces deux acteurs sur la démocratie, étudiés de façon indépendante, vient à nourrir cette connaissance de la citoyenneté, sur la composante statutaire politique et sur la composante de la décision.

Les deux composantes sont inscrites dans la « *définition du citoyen d'Aristote* »<sup>168</sup> aménagées dans les extraits scolaires pour la moitié des manuels.<sup>169</sup> Dans les adaptations, l'exigence d'universalité dans la citoyenneté contemporaine a fait sauter le verrou de la question de la « nationalité » chez les manuels Belin et Hatier. Le manuel Bordas a conservé la norme d'appartenance athénienne, en instituant la clôture de la communauté politique.

Cette alternative est très importante car elle fait ressortir la position des manuels sur la question de l'inclusion dans le contenu politique de la citoyenneté.

Pour les premiers, l'équilibre reste attaché à l'usage d'une citoyenneté « nationale » sous le vocable de gouvernement, et à un statut, en référence à un groupe historique. Dans la référence statutaire, par l'exigence d'universel, l'égalité des conditions des citoyens a été augmentée en régime démocratique, par l'extension des droits politiques.

<sup>168</sup> La référence scolaire est tirée de ARISTOTE, Les Politiques, livre III, chap. 1 (1275a, 1275b).

<sup>169</sup> In HATIER, Leçon 2 « les citoyens et les non-citoyens » Doc.2 « le citoyen selon Aristote » p54, in BELIN, Cours.1 « Athènes et les Athéniens » p.52, in BORDAS « Découverte 5 , les Athéniens » doc.2 p.58

Pour Bordas, l'équilibre inscrit l'égalité politique dans la capacité politique de tous les membres de la société. Dans ce cas précis, l'exigence d'universel a pour conséquence l'indétermination de l'altérité de la communauté.

Le peuple se transforme en acteur politique par sa participation à la décision. Ce deuxième pôle définitionnel de la citoyenneté athénienne, du point de vue moderne, peut intéresser l'ensemble des usagers d'une politique publique.

Il n'y a pas de coïncidence des exigences d'universel dans les modèles scolaires.

Il nous semble que l'effet d'universel, dans chaque prototype, procure une forme de réconciliation pour tous les participants qui forment le souverain.

Les difficultés d'expression de la souveraineté sous le prisme scolaire, présente des similarités de cheminement avec les difficultés que connaît l'idée de souveraineté extérieure, soumise à une problématique européenne.

Un débat a d'ailleurs été enclenché sur le statut de souveraineté, ses possibilités de dévolution dans l'Union Européenne, et sur le sens de ce terme, impliquant le passage à une nouvelle souveraineté, remettant en cause la pertinence du concept historique de souveraineté, et de sa difficulté à rassembler toutes les expressions de souveraineté.

J.L. COHEN, observateur des mutations actuelles de ce concept, de ses effets de dépossession, propose une signification du mot souveraineté qui vient à désigner « *la cohérence et l'unité de l'autorité qui gouverne une communauté politique sur un territoire donné* »<sup>170</sup>

En conclusion on s'aperçoit que le principe démocratique de souveraineté politique est insuffisant par son contenu, pour justifier le pouvoir du peuple sans partie liée entre le gouvernement et la société.

L'autorité des premiers ne saurait dépasser les membres du gouvernement et l'autodétermination du peuple de Bordas ne saurait fournir une base, permettant de définir le peuple qui est souverain, en terme de responsabilité dans la prise de décision.

---

<sup>170</sup> « Transformation de l'essence du concept de souveraineté dans son rapport à la mondialisation, les décisions sont prises hors du cadre des législatures nationales au niveau supranational et évincent l'Etat. L'auteur étudie le concept de souveraineté à travers ses mutations actuelles et pose la question de savoir si le concept de souveraineté est devenu obsolète ou si cela indique le passage à une autre forme de souveraineté » in COHEN Jean-Louise « les transformations contemporaines de la souveraineté » article publié dans Raison publique, n°5, Octobre 2006, pp.31-53 - <https://www.raison-publique.fr/article135.html> (vendredi 23/10/2009)

La démocratie, en tant que régime, procure la reconnaissance politique des deux acteurs de la citoyenneté évoluant dans deux sphères distinctes qui nous a conduit dans les faits, à particulariser la souveraineté sur une distinction artificielle (souveraineté/autorité-souveraineté /volonté générale) pour justifier la différence de traitement entre eux.

Est en jeu, le contenu politique de la citoyenneté, conditionné par la démocratie qui essentialise la participation politique, dans un langage affecté par l'égalité, de nature à faciliter la résorption des disparités de pratique de pouvoir, aussi bien au niveau gouvernemental que dans la possibilité ouverte à tous, de participer directement à la vie publique.

Evidemment, nos hypothèses de travail définissent une zone d'idéalité, autour de ce que peut être la démocratie, dans l'exercice de la vie politique, et l'explication ne peut pas aller sans une logique imaginaire, dans le souci d'assurer l'effectivité de la participation égalitaire au pouvoir.

Ceci nous conduit à sonder le principe général d'égalité, à nous interroger sur le rôle que joue cette notion, dans les énoncés scolaires et sur les objectifs qu'elle satisfait réellement.

## **B. UNE APPROCHE INTEGREE DE LA CITOYENNETE DEMOCRATIQUE PAR L'EGALITE**

Dans nos définitions de la démocratie, la chaîne qui conduit de la souveraineté pour s'achever dans l'exercice de la citoyenneté, passe par l'inscription de l'égalité, agent de liaison avec l'universel.

Nous la définissons, comme la valeur -système du régime, avec l'idée qu'elle oblige la concrétisation de normes qui la rendront effective, dans la participation politique des citoyens.

Dans ce qui suit, nous mettrons au premier plan, le rôle joué par l'égalité, dans la formation et dans le fonctionnement de la citoyenneté des deux modèles de démocratie.

Nos efforts s'organisent sur ce que peut être la citoyenneté démocratique portée sur les enjeux de l'égalité dans le rapport entre démocratie et citoyenneté.

Pour le lecteur, l'égalité est inscrite dans notre imaginaire républicain, à partir d'une certaine Déclaration<sup>171</sup>. Dans la devise républicaine, parmi les trois principes arborés au fronton des institutions, l'égalité avec la liberté sont les deux principes à l'origine grecque de l'idée de démocratie.

Des deux principes, la prééminence scolaire va à l'égalité dont nous étudierons la nature et la forme prise dans les deux prototypes. Dans le droit positif français, l'égalité en tant que « *principe à valeur constitutionnelle* »<sup>172</sup>, marque sa progression dans le monde social. Un corpus d'une quinzaine de textes témoigne de ses nombreuses sollicitudes et des formes de l'égalité à réaliser dans ce domaine.

Dans la définition scolaire de la démocratie, par sa qualité de présupposé juridique, l'argument fait progresser ensemble, mais sur des voies qui ne se rencontrent jamais, chaque groupe (l'ensemble des citoyens ou le peuple) sur un profond sentiment de similitude.

Dans chaque modèle, l'égalité offre des garanties différentes aux deux types d'acteurs. Le statut de l'égalité politique sera donc interrogé depuis les priorités scolaires, sur les enjeux spécifiques rattachés à la dynamique affiliation et de participation au pouvoir dans un premier point.

Les manuels ont en commun que l'égalité demeure une notion intuitive pour la lecture du système politique. Il s'agira de déterminer la place de cette valeur-système en démocratie, dans sa vocation à organiser la participation, dans ce second point. Nous ferons part des limites du traitement de l'égalité, dans sa forme scolaire pour comprendre le partage du pouvoir en démocratie.

Le dernier volet dresse le bilan de l'égalité, un implicite intuitif en démocratie dont la forme prise dans les prototypes est discutable notamment par les illusions qu'elle génère.

---

<sup>171</sup> En 1789, « la forme déclaratoire prétendait au-delà de l'ordre naturel à une perspective universaliste mais n'a pas vocation à valeur normative »

<sup>172</sup> « Le principe de l'égalité apparaît dans le champ constitutionnel dans 15 textes recouvrant une large palette de représentation de l'égalité. Le tournant historique et juridique s'est opéré la nuit du 4 août 1789 avec l'adoption du décret de l'abolition des privilèges pour connaître des développements dans le droit positif ». « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen jusqu'à la Constitution de 1958 en passant par le préambule de la Constitution de 1946 ». In Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN – « Article issu d'une conférence prononcée le 10 mars 2010 au Conseil constitutionnel » -Cahiers du Conseil Constitutionnel n° 29 Dossier : La question prioritaire de Constitutionnalité » - OCTOBRE 2010 <https://www.conseil-constitutionnel.fr/nouveaux-cahiers-du-conseil-constitutionnel/le-principe-d-egalite-dans-la-jurisprudence-du-conseil-constitu...>  
page 5/15

## 1. Egalité de condition : une question de priorité

Ainsi fait, l'égalité introduite comme une évidence partagée dans les prototypes, fait l'objet d'une approche intuitive, puisque qu'elle ne figure pas comme une donnée inscrite au même titre que les termes de citoyens et de pouvoir.

Pourtant elle participe à la dynamique interne du régime démocratique, dans les deux logiques imaginaires de citoyenneté en égalisant la condition politique des participants à la démocratie.

Dans la réflexion dominante, la situation d'égalité passe par le même statut politique pour les gouvernants ; pour la réflexion mineure, la situation d'égalité passe par l'association de chacun à la décision, pour les gouvernés.

Les deux conceptions de citoyenneté font état d'une certain rapport à l'égalité dissociant la communauté :

- Le premier modèle de citoyenneté est tissé sur l'existence de ce que Jean-Pierre Vernant a nommé « groupes d'égaux » destinés à réaliser « *l'ensemble des citoyens, tous les citoyens* ». De nature politique, elle ne concerne pas le rapport de force entre riches et pauvres citoyens.

L'égalité de condition politique est la composante essentielle de l'infrastructure de ce type de citoyenneté juridique dont le sens est situé dans la sphère de l'Etat.

- Le deuxième modèle, du point de vue de Bordas, déplace l'investigation sur une figure populaire, très idéalisée le « peuple » dans la sphère de la société civile. L'intervention du principe égalitaire ne correspond pas à la solidarité statutaire du premier cas. L'hypothèse situe l'égalité sur la dimension sociale de la démocratie. La contribution plaide pour une citoyenneté en acte, soumise à l'approbation de la société.

-

Les deux premiers points seront consacrés aux finalités associées à l'égalité dans chaque type de citoyenneté.

Dans le dernier volet, nous prendrons soin du statut théorique de l'égalité politique dans les deux conceptions de la démocratie, et de ses conséquences sur la manière d'exercer la citoyenneté.

**a. Progression d'ensemble du niveau de participation des citoyens**

Même si les préoccupations respectives en matière d'égalité politique ne sont pas comparables, la complexité de l'égalité est réduite grâce à sa projection de l'unité sur la communauté politique.

C'est encore par l'idée de souveraineté introduite dans notre réflexion que « *l'égalité reconnaît l'égale importance et l'égale liaison des citoyens pris dans cette totalité souveraine sur l'expression d'un tout qui se gouverne lui-même à base d'égalité* » selon l'orientation de Gurvitch.<sup>173</sup>

L'égalité de condition s'est développée sur deux voies qui ne se rencontrent pas en terrain définitoire, pour lesquelles nous avons montré la bataille d'idées, forgée autour de l'idée d'inclusion.

En tant qu'argument ensembliste pour le premier prototype, la réflexion sur l'égalité est porteuse d'une convention rappelant la théorie politique des semblables de l'Antiquité dont « *homoios* » exprime la similitude de qualité, caractérisant l'égalité de traitement entre pairs.

On retrouve cette solidarité politique dans les énoncés théoriques, dans la manière de réunir les individus par le statut qu'ils partagent en commun. Dans cette première conception de la citoyenneté, le désir de généralisation de l'égalité reste exclusivement dans les limites du gouvernement fort d'un corps politique de citoyens, jouant la même partition politique comme un seul acteur.

**b. « L'humanité » dans la sphère d'influence du pouvoir : Bordas**

En parallèle, dans la deuxième situation initiée par Bordas, la revendication d'égalité tend à insérer l'humanité « le peuple » dans la sphère d'influence du pouvoir. En démocratie, l'égalité participe à une logique d'intégration de la société au pouvoir politique.

---

<sup>173</sup> Chez L'auteur « l'égalité est une manière forte d'être liée dans le tout ou par le tout dans la communauté dont l'assise politique est ancrée dans le principe du droit. Dans notre contexte l'égalité juridique favorise l'interaction entre l'idée de souveraineté politique et l'idée de démocratie en garantissant une logique d'intégration ».in Georges GURVITCH « *Le principe démocratique et la démocratie future* » Revue de Métaphysique et de Morale, T. 36, No. 3 (Juillet-Septembre 1929), pp. 403-431 - Presses Universitaires de France URL: <https://www.jstor.org/stable/40897569>

« Le peuple décide » aménage une pratique égalitaire problématisée sur la pluralité du public. Le rôle de l'égalité favorise une citoyenneté active en garantissant les conditions de participation.

*c. Dialectique entre égalité politique et égalité sociale : Identité collective*

Par comparaison entre les deux schémas de citoyenneté, le problème théorique est construit sur l'opposition binaire de deux identités collectives.

La première ligne de force de l'égalité agit sur l'unité du groupe et façonne l'identité politique de la communauté des citoyens dans le cadre institutionnel.

La seconde ligne de force pense la politique sur la pluralité des acteurs. L'égalité ne joue qu'au moment de la participation à la prise de décision.

L'approche de la démocratie orientée sur la progression d'ensemble des citoyens pour les uns et sur la démocratisation de la vie publique pour les autres, interrogent le contenu politique de la citoyenneté, du point de vue d'une dichotomie entre les citoyens et ceux qui ne le sont pas.

Cette manière de penser une communauté d'égaux à partir de catégorie en marge de la vie commune est remise en cause par Jacques Rancière dans « *leur séparation comme marque d'un certain partage du sensible* »<sup>174</sup>.

L'égalité politique des citoyens prépare une forme de citoyenneté dominée par une problématique d'identité collective, de droits politique et une intégration à la vie politique par le statut dans le premier cas. La participation à l'exercice du pouvoir repose sur des limites fixées juridiquement par la collectivité.

L'égalité sociale aspire à ouvrir la participation politique à la société et à imposer son droit de regard dans l'action au regard d'une conception élargie à une citoyenneté plurielle promouvant le sens d'une citoyenneté sociale s'imposant dans l'espace public.

Le premier modèle de démocratie cadre le contenu politique de la citoyenneté sur un rapport bipolaire d'inclusivité/d'exclusivité restreignant les limites de l'égalité politique que le manuel Bordas entend prolonger par une forme d'égalité sociale.

---

174



## 2. Limites organisationnelles de la démocratie sur l'application rigoureuse de l'égalité

Par comparaison, les deux modèles de participation testent les limites de la démocratie dans une situation où l'égalité conditionne le plein effet de participation pour les citoyens et pour la société leur donnant à chacun les moyens de s'exprimer, indépendamment l'un de l'autre.

Balibar, dans sa proposition de « *l'égaliberté* », aborde cette contradiction logée au cœur des relations entre citoyenneté et démocratie, rendant problématique l'institution de la citoyenneté. Pour lui, cette antinomie est devenue visible à l'époque contemporaine avec une problématique « *de l'acteur politique (hybride, collectif, transitoire)* ». <sup>175</sup> L'égaliberté est un concept contracté de l'égalité et de la liberté pour repenser la capacité politique collective, qui ne trouve pas plus son compte dans une définition classique de la citoyenneté.

En ce sens, dans l'actualité la notion de *gouvernance* implique une situation de partage. Cette option apporte des signes d'encouragement pour la réconciliation des deux approches. On peut imaginer la réduction de tension entre le corps politique et social, parce qu'elle relance le processus démocratique sur des possibilités d'action conjointes, par le biais de la politique.

Par gouvernance, nous nous sommes alignés sur la réflexion de l'OCDE, présentée dans son rapport « *la gouvernance au XXI<sup>e</sup> siècle* » <sup>176</sup>. La lecture nous convie à une distribution plus large de la capacité d'action à tous les segments de la société, plus en phase avec une communication horizontale. L'enjeu démocratique porte évidemment, sur la participation active de la société civile à l'élaboration et à l'application des décisions.

En théorie normative, l'horizon indépassable de l'égalité place les fictions dans un cadrage spécifique, placées sous l'emprise de la souveraineté et du privilège politique.

---

<sup>175</sup> In BALIBAR Etienne, « *L'antinomie de la citoyenneté* » La PROPOSITION de l'ÉGALIBERTÉ, Essais politiques 1989-2009 Actuel Marx Confrontation – Presses universitaires de France 2010 -358 pages – en p. 14

<sup>176</sup> Une série de quatre conférences organise le rapport de l'OCDE dans le cadre de l'EXPO 2000 accueillie par Hanovre. La quatrième les 25 et 26 mars 2000 avait trait au thème de « la gouvernance au XXI<sup>e</sup> siècle : les pouvoirs dans l'économie et la société mondiale du savoir ». La réflexion de la philosophie publique portait sur le changement fondamental de la tendance « à conférer le pouvoir d'initiative exclusivement à ceux qui occupent des positions élevées dans la hiérarchie » *vers* « la capacité à déterminer spontanément le niveau le plus approprié d'exercer le pouvoir et de prise de responsabilité ». In OCDE « La gouvernance au XXI<sup>e</sup> siècle – études prospectives » p.6/253 en ligne <https://www.oecd.org/fr/sti/prospective/35625932>.

Sur le versant pratique, les deux types de prototypes préservent l'unité d'action. on ignore la manière dont le principe d'égalité se réalise entre les protagonistes de la démocratie.

Dans l'approche intuitive, l'égalité est élevée au rang de principe. Elle prédétermine le contexte de chaque énoncé mais ne peut pas être vérifiée. Pour notre compréhension de la démocratie, elle pourrait être ramenée à une « *égalité devant la participation* ».

Les apories constitutives des deux modes participatifs antagonistes, relèvent de la difficulté de projeter un l'idéal participatif amputé de l'observation des procédures égalitaires. Le principe d'égalité n'est jamais objectivé dans les rapports de pouvoir.

#### *a. Enjeux de participation non négociés par l'égalité*

Les possibilités offertes par le principe d'égalité sont regroupées dans deux expériences de citoyenneté qui pointent les limites organisationnelles de la démocratie dans sa vocation à organiser les solidarités.

La plus forte objection s'appuie sur l'absence de procédures égalitaires organisant la participation des protagonistes au pouvoir, dans les deux types de citoyenneté, distribués dans deux milieux distinctifs.

En l'état, l'égalité semble incapable de maintenir l'équilibre entre deux tempéraments d'acteurs, chacun amputé d'un aspect de vie.

Le principe d'égalité a fait progresser la condition politique des citoyens et de la société, mais dans ses effets pervers, ce même principe prive la démocratie de l'expression du point de vue de ses protagonistes, mutuellement dépendants les uns des autres.

Du point de vue moderne, la question sociale exacerbe les limites de l'égalité politique. Cette nouvelle demande appelle à une redéfinition de la citoyenneté, pour satisfaire la question du partage du pouvoir dans la matérialité de l'exercice de la citoyenneté.

Dans le cadre normatif, la question du partage du pouvoir est mise en parenthèse. Les fictions scolaires ne distinguent pas les relations de pouvoir entre les acteurs.

On peut redouter les écueils de l'égalité dans la mise en pratique des manières d'agir, sans pouvoir en tirer une règle générale. L'égalité dans ses formes renvoie à plusieurs hypothèses.

Pour tous les lecteurs, l'égalité n'apparaît pas comme un enjeu de répartition. Dans ses effets de similitude, elle ne peut constituer un élément d'appréciation de la conduite des citoyens, que la perspective du mérite dans la seconde définition péricléenne, transformera en une autre proposition de l'égalité réfléchie sur la différence des acteurs, dans les bornes de l'isonomie.

### **b. L'espace public : une entrave ?**

Dans la première conception de la démocratie, les citoyens jouissent des effets de similitude dans leur statut de gouvernant et n'ont pas vocation à communiquer avec la sphère sociale.

Dans notre interprétation, les cinq manuels en question, expérimentent avec prudence l'idée de participation, se coupant de l'espace public démocratique <sup>177</sup>.

Dans la seconde conception de la démocratie, « le peuple décide » la participation du public en démocratie s'appuie sur la référence « décide ». En dépit d'une proximité avec le pouvoir de décision, la mise en forme symbolique de la pratique ne permet pas, non plus, d'explorer la piste de la délibération publique.

Dans les formes de la leçon, l'espace public est observé dans l'architecture morale de l'Éclésiaste, l'espace de médiation entre tous les gouvernants.

Dans les deux prototypes, l'idée de participation n'organise pas la rencontre des protagonistes. Par conséquent, ceux-ci n'ont pas l'occasion d'expérimenter une situation publique, à la fois un véritable espace de compétition et de coopération chez les Grecs.

Dans notre interprétation, cette réserve commune rejoint l'évaluation pessimiste de Jürgen Habermas à propos du potentiel démocratique de l'espace public. L'auteur, toujours partisan d'une théorie normative et discursive de la démocratie, a fait évoluer sa réflexion vers une ouverture prudente « *Peut-être cette analyse offrirait-elle une évaluation moins*

---

<sup>177</sup> Les positions exprimées par les manuels font part d'un ressentiment à l'égard du débat public, ressentiment exprimé directement dans la leçon Hachette p.68 « *ceux qui parlent le mieux parviennent souvent à imposer leurs idées* »/ Magnard p.46 (1) domination de certains orateurs (2) Spécialisation de la parole- les orateurs sont des hommes politiques (3) choix d'une séquence portée par les collégiens placés en situation de débat/Hatier (p.57) et Nathan (p.56) incapacité à organiser le débat source « les Acharniens » Aristophane sur l'indiscipline foule

*pessimiste qu'autrefois et présenterait-elle une perspective moins chagrine et simplement hypothétique »<sup>178</sup>*

Dans nos hypothèses théoriques, l'idée de la démocratie reste en retrait sur un principe de participation au pouvoir dans un cadre d'échange ouvert à la vie publique.

### c. *Impossible isonomie sans dynamique de partage*

Dans les énoncés théoriques, la participation au pouvoir n'est pas organisée par des pratiques de désignation, de répartition des tâches. L'expression ensembliste « l'ensemble des citoyens, tous les citoyens » a une forte influence sur un schéma développant une partition à l'identique si bien que nous ne pouvons pas comprendre comment les acteurs s'immiscent dans la gouverne ou prennent leurs marques dans l'espace public.

Ce seul rapport à l'égalité soumet la conduite des citoyens à une grande indétermination, sur la manière d'envisager ce qui fait tenir ensemble la collectivité.

Dans leur montée en généralité les deux types d'énoncés scolaires ne permettent pas de rapprocher l'idée d'égalité des aspects dynamiques de l'isonomie, concept d'égalité politique antique signifiant « *la mise en partage de ce qui est en commun* »<sup>179</sup>.

Dans ses conséquences directes à Athènes, l'isonomie place le sceptre de l'*archè* « pouvoir au milieu » entre *homoioi*.

Cette disposition, selon Alain Fouchard renforçait déjà « *la symbiose de l'idéologie aristocratique et de l'idéologie civique* » dans le contexte du VI<sup>e</sup> siècle avant-J.-C. finissant.

Dans cette dynamique de partage, l'égalité est le produit de ce partage. L'isonomie comprend un explication politique contre l'accaparement du pouvoir et de ses avantages au profit d'un seul. Cette opération peut être vue comme une parade contre les ambitions

---

<sup>178</sup> In HABERMAS Jürgen préface remaniée d'une Conférence introductive au Colloque « Communication et Société » qui s'est tenu à Lyon le 14 décembre 1991 – traduction française publiée dans la revue Quaderni, n°18, 1992 in MIEGE Bernard « l'espace public : au-delà de la sphère politique », Hermès, La Revue 1995/3 (n°17-18), pp.49-62 <http://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-1995-3-page-49.htm>

<sup>179</sup> L'auteur a retracé les pratiques du politique à l'arrière-plan du terme *nomos* selon lui trop vite traduit par « loi ». « On découvre dans les travaux du linguiste Emmanuel Laroche que sa racine indo-européenne *nem* puis le verbe grec *νέμω* en contexte homérique signifie toujours distribuer. A l'époque classique les différents sens de *nomos* « *νομός* des paysans », « *νομός* des musiciens et des législateurs » trouvent leur point commun dans la distribution (de terres, semences ou bien de règles) » in AZOULAY Vincent

Éditions de l'EHESS | *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 2014/3 - 69e année pages 605 à 626 ISSN 0395-2649 consulté sur internet <http://www.cairn.info/revue-Annales-2014-3-page-605.htm>

concurrentes de l'aristocratie dans l'idéologie démocratique. En situation scolaire, l'isonomie a été définie comme égalité devant la loi, perdant l'indice de répartition.

Cependant, l'iconographie scolaire restitue l'aspect égalitaire de redistribution du principe de l'isonomie, dans la dynamique civique de la cité au moment des fêtes des Panathénées.

Les sources historiques font part aux lecteurs des pratiques distributives du *koinon* à part égale. Cette fête religieuse gomme les aspérités sociales à partir des rituels de sacrifice et de partage de viande<sup>180</sup>, en évitant la cristallisation sur un partage qui ne concerne que les citoyens présents à la procession.

### 3. Citoyenneté démocratique : des apports mitigés

Dans notre cadre théorique, l'axiome égalitaire a la particularité d'être un élément d'appréciation de la situation démocratique sans être un terme avec lequel on a pensé la démocratie.

Notre argumentation a montré que la relation d'ensemble au pouvoir permet d'obtenir une mesure globale de la participation de l'ensemble des citoyens. Le principe d'égalité vaut pour processus d'uniformisation d'identité politique des protagonistes, de rôle dans la démocratie.

Dans le cas du premier prototype, l'idée d'égalité est rattachée à une dynamique d'affiliation dans le régime démocratique avec ses effets de rapprochement de « *tous les citoyens, l'ensemble des citoyens* » favorisant dans sa visée l'uniformité du groupe.

Dans le cas du deuxième prototype, l'idée d'égalité reprise par Bordas est saisie comme aspiration à imposer l'action du peuple dans la vie politique. Dans cette hypothèse,

---

<sup>180</sup> Dans les Panathénées les auteurs des manuels soulignent le caractère démocratique du second volet des sacrifices portant sur la distribution collective de viande « la kréanomia » issue des sacrifices. (Bordas : doc5 « *la distribution aux citoyens des viandes du sacrifice* » p.49/Hatier : doc5 « *Décret sur les Panathénées* »/Magnard : doc4 « *Des génisses sacrifiées à Athéna* » p.45) La découverte des Panathénées est illustrée par un décret athénien, sur une inscription attique (vers 330 av. J.-C) datant de la carrière politique de Démosthène. Il est établi depuis le réexamen critique de l'histoire athénienne en 2012 que la répartition de la kréanomia ne se fait pas sur le décompte des délégués des dèmes participant à la procession contrairement aux sources scolaires mais en fonction de la représentation des dèmes à la Boulé (Conseil des 500) faisant que les dèmes recevaient pour les Panathénées les parts de la grande kréanomia dans le quartier du Céramique sans comptage des participants In KNOEPFLER Denis, *Cours et travaux du Collège de France. Annuaire 113<sup>e</sup> année*, Collège de France, Paris, avril 2014, p. 427-447. ISBN 978-2-7226-0329-5 sur internet « *Épigraphie et histoire des cités grecques* », *L'annuaire du Collège de France* URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-cdf/2495> ; DOI : 10.4000/annuaire-cdf.2495. Pour les manuels Hachette (doc.2 p.72) et Belin (doc.2 p.46) le témoignage est issu de récits historiques adaptés aux enfants.

l'égalité participe à construire le rôle de la société dans la vie politique, que nous avons transformée en empowerment<sup>181</sup>.

Cette formule présente l'avantage d'élargir le schéma de la citoyenneté puisque la participation se construit sur la diversité de son public procurant une égalité de situation face à la prise de décision.

Dans les différents épisodes participatifs, l'égalité, valeur-système, a ouvert des fenêtres d'opportunité à l'exercice de la citoyenneté. Nous avons démontré son concours pour renforcer l'identité et le rôle de deux groupes d'acteurs contemporains que sont la communauté politique et la société.

Dans les effets négatifs observés dans les deux prototypes, le contenu politique de la citoyenneté se nourrit uniquement de la similitude de ces acteurs et de leur rôle .

Une première ligne de faille porte sur la crainte de l'uniformité de destin vouant la démocratie à une perte de consistance, ce que nous développons dans un premier volet.

La deuxième faille provient de l'aspiration égalitaire imposant la société dans la vie politique, sur la marque désirable de la décision. L'expression « le peuple décide », ne comporte pas clôture de sens. Le principe d'égalité comporte une faiblesse sur l'illusion qu'il génère. Cette interprétation fera l'objet du deuxième volet de cette contribution.

Le troisième volet dénonce un paradoxe concernant la vie politique en démocratie. Les efforts communs concourent au renforcement du pouvoir d'agir de leurs protagonistes respectifs, mais ne leur permettent pas d'agir et de s'exprimer.

Dans ce dernier point, nous reviendrons sur l'idée que la démocratie dans nos théories définitoires, privées de ses règles de désignation et de distribution du pouvoir, ne permet pas de comprendre ce qu'elle a en charge de réaliser.

#### *a. Une posture partagée sur le risque d'uniformité de la participation au pouvoir*

Dans les choix d'investissement, la notion d'égalité produit une conduite uniforme dans les deux types de citoyenneté

---

<sup>181</sup> In BORDAS, II, B, 2« dynamique ancienne de participation renouvelée sur l'empowerment » p.134

Pour le lecteur, il n'est pas possible de savoir comment les acteurs politiques s'accordent tant ils jouent la même partition dans l'exercice de la citoyenneté. Ce faisant, l'agencement égalitaire marqué par la similitude élabore une perspective qui cherche à penser l'égalité comme l'horizon indépassable en démocratie.

L'égalisation des conditions politiques entre les citoyens, est le thème fondamental repris dans la leçon. La réflexion trouve une profondeur indispensable dans la réplique de Thésée au messager de Thèbes dans un passage adapté des Suppliants d'Euripide<sup>182</sup>.

Le faisceau de question permet d'interroger l'égalité politique. Chez Euripide, elle gomme les aspérités entre citoyens riches et citoyens pauvres « *car le pauvre et le riche ont des droits égaux* »

S'agissant du clivage riches/pauvres en démocratie, Moses L. Finley instaure un dialogue sur cette relation, à partir de « *la forme minimale de liberté qui nous intéresse ici, l'égalité devant la loi* »<sup>183</sup>, cette fois-ci avec la réponse du messager de Thèbes.

L'uniformité du corps civique reprend une dynamique de société que le discours scolaire place chez les Grecs sur une représentation d'inégalités de classe entre riches et pauvres surmontée par le régime de la démocratie, par l'égalité politique.

Dans le détour contemporain, la vision scolaire est sensible aux inégalités de genre qu'elle expose dans les limites de la démocratie<sup>184</sup>.

Dans notre interprétation, l'égalité homogénéise le corps politique mais également conduit à l'uniformisation de participation au pouvoir, que nous avons traduit comme l'exercice du pouvoir en commun, un pouvoir unifonctionnel et impersonnel dont on ne peut traduire les règles de distribution.

### **b. La décision, pouvoir symbolique**

Chez Bordas, l'exercice de la citoyenneté assume une certaine proximité avec la participation politique athénienne sur un point de passage obligé le pouvoir de décision.

---

<sup>182</sup> voir annexe 9 : « sources politiques de la démocratie athénienne des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C. chez les historiens, les auteurs de théâtre et philosophes ». Pour mémoire, la pièce de théâtre d'Euripide « L'extrait des Suppliants » pour définir une seconde fois le régime politique athénien, a été retenue par la moitié des manuels (Bordas, Hachette et Magnard).

<sup>183</sup> in Moses I. FINLEY, « l'invention de la politique » Démocratie et politique en Grèce et dans la Rome républicaine- traduit de l'anglais par Jeannie Carlier-Préface de Pierre Vidal-Naquet aux Editions Flammarion- Paris 1985 pages 196-197

<sup>184</sup> Les limites de la démocratie : les femmes sont exclues de la vie politique

Dans la définition minimaliste du manuel d'histoire, nous avons déjà signaler la faiblesse ou la force de son expression « peuple décide » sans clôture de sens, cette pratique relève d'une projection idéalisée de la participation de la société aux problèmes qui la concernent.

De manière symbolique, la décision politique n'impacte pas la réalité mais elle s'avère être la condition désirable pour le fonctionnement de la démocratie selon le manuel Bordas.

Dégagée des cadres anciens de l'action, la perspective de Bordas déroge aux canons antiques, en ce le pouvoir de décision politique est soustrait au gouvernement pour être remis en jeu dans la société en extériorité de ce même gouvernement.

Dans notre interprétation, la décision relève d'un acte symbolique pour exposer la part d'égalité au pouvoir de décision de la société dont la responsabilité de l'acte n'a pas pu être établie.

### *c. constitution d'un ethos démocratique : faille commune*

Dans ses conséquences, l'ensemble des citoyens au pouvoir en démocratie est aussi un résultat de l'égalité que nous marquons sur la progression d'ensemble des citoyens au gouvernement.

Dans son rapport à la démocratie, le principe d'égalité garantie l'accès des citoyens ordinaires au pouvoir populaire améliorant la probabilité d'exercer leurs droits. Le régime agit dans une dynamique de changement vers un autre possible.

Par principe, l'égalité détermine le champ des possibles de la démocratie en termes de mise à niveau de tous les acteurs mais elle ne satisfait pas aux conditions de distribution de pouvoir.

Ses apports sont stimulants dans la perspective scolaire pour imposer une logique de vérité qui ne souffre d'aucune exception.

Par rapport à la démocratie, le principe d'égalité nourrit le contenu politique de la citoyenneté.

Cette mise à niveau à l'identique des protagonistes nous privent du débat nécessaire du partage du pouvoir distribué entre les deux acteurs de la citoyenneté, présidé par l'équité.



L'égalité a été réalisée dans nos prototypes, mais son principe général ne justifie pas à lui seul, ce peut être la démocratie, dans ses arrangements communs.

*« En quoi le fait de posséder le pouvoir dans un régime ou d'en disposer dans l'organisation d'un gouvernement conduit-il à une forme de réalisation de la démocratie ? »*

Pour comprendre la situation des citoyens sur l'échiquier politique, il s'agit de retourner au point historique, là, où l'intelligence de la Cité pratique l'équivalence, pour gérer des situations différentes et conduire à une pratique réaliste, inscrivant la démocratie dans une communauté qui s'assume.

### C. INCOMPLETUDE THEORIQUE : GOUVERNER, AU DELA DE L'UNIFORMITE, UNE DEMANDE DE SENS ORIENTEE SUR UNE FORME DE LEADERSHIP DEMOCRATIQUE

La définition théorique de la démocratie s'inscrit dans l'univers de la leçon d'histoire dont la comparaison avec l'expérience grecque permet de bousculer l'intelligence de la forme égalitaire. L'égalité s'inscrit les enjeux de répartition du pouvoir au prisme de l'équivalence, construisant une homogénéité à partir d'intérêts différents.

Dans son contexte de performance, la Cité combine un ordonnancement horizontal symbolisé par le tirage au sort, articulé à un ordonnancement vertical symbolisé par l'élection, supportée en leçon, par le charisme de son leader politique Périclès.

On l'aura compris, le principe d'équivalence fournit la base des institutions grecques. Ce principe adapte les divisions de la société, dans le partage du pouvoir sur ces deux modes de désignation que sont le tirage au sort et l'élection.

Dans le discours scolaire, la cité rendue à sa logique concurrentielle, institutionnalise le débat public, dans un cadre d'échanges ouvert qui associe l'ensemble des acteurs dans des alliances horizontales plus convaincantes que les alliances verticales.

Dans la transmission pédagogique, tous les citoyens sont admis à participer à la concurrence dans la vie politique. Ils sont départagés neuf fois sur dix par le tirage au sort.

L'entreprise scolaire a saisi cette ligne de force du régime politique. Les contours de la participation au pouvoir sont inscrits sur une participation égalitaire plus significative invitant à retenir la renégociation des enjeux de pouvoir dans l'action publique.

L'objectif de cette présentation est de faire place aux justifications théoriques qui hiérarchisent cette répartition, en mettant l'accent sur les acteurs dominants de l'Éclésià, le maillon de la chaîne, le plus bas et le plus large constitué par l'ensemble des citoyens, animé par l'incroyable expérience du tirage au sort.

Dans la première partie, nous rendrons compte des arrangements durables qui caractérisent les jeux de pouvoir entre les Athéniens recrutés à différents niveaux du gouvernement.

La conception de l'égalité vient alimenter le versant concret de la question du partage du pouvoir, sur deux logiques d'entrée pour une répartition des rôles distincts, dont la relation d'attaque passe par la dynamique d'affiliation aux charges publiques.

Leur popularité est mesurée par l'arithmétique politique.

La seconde partie montre le rôle joué par la démocratie dans sa chaîne conceptuelle, dans son rapport de désignation aux fonctions publiques, dans l'identification d'un espace commun où les citoyens ont le devoir débattre. La mécanique athénienne montre que l'essentiel se trouve dans l'implication de tous les acteurs politiques à la définition des enjeux publics, rappelant avec la même efficacité que la souveraineté s'exerce dans le débat public.

Dans le format de l'assemblée, l'articulation de la délibération à la décision publique a été reconstituée et permet de saisir la prise de part au pouvoir de chacun au gouvernement dans le processus décisionnel. Dans notre interprétation, le processus de la décision publique est le point d'orgue du dispositif démocratique.

Pour le lecteur, la découverte de l'ethos démocratique fournit un éclairage plus compréhensif aux définitions théoriques sur la manière de créer les solidarités dans l'antre de l'Ecclésia.

Dans la troisième partie, le discours scolaire est affecté par un retournement de sens qu'opère Périclès, le leader charismatique de la cité, fort du degré de consensus qu'il génère, aussi bien auprès des Athéniens, qu'auprès des auteurs scolaires.

On arrive à la conclusion que le seul modèle horizontal ne permet pas de véritables transformations politiques. Le principe d'élection peut avoir une charge politique positive dans la promotion du projet démocratique, à condition de soumettre ses dirigeants au contrôle populaire.

## 1. Connaissance de la démocratie organisée sur la conduite collective des Athéniens

Pour ressaisir la dimension dynamique des définitions théoriques dont les citoyens au pouvoir constituent le point d'aboutissement mais dont on ignore ce qu'ils en font une fois arrivés au gouvernement, la découverte sera indexée sur l'expérience athénienne avec une attention particulière à la capacité du démos, à transformer le pouvoir par la prise de décision plutôt que d'être le simple gouvernement des citoyens.

Le bénéfice de cette perspective est double puisqu'il nourrit notre imagination théorique côté scolaire et complète nos connaissances du côté de l'histoire sur des moments précieux sélectionnés par les auteurs des manuels d'histoire.

La démarche scolaire saisit la démocratie par ses institutions. Cette approche par les institutions nous permet de revenir sur la manière de problématiser l'ordre politique et d'interroger le type de rationalité politique pensé par les Grecs pour vivre ensemble par leurs rôles institutionnels.

Le champ politique est entièrement défini par le fonctionnement des institutions civiques ainsi que semble l'attester l'inscription du tableau n°6 « *vue d'ensemble des propositions scolaires du fonctionnement de la démocratie* » dans la leçon sur la démocratie.

Cette posture commune rejoint la réflexion pragmatique de Raymond Aron et les avantages concrets que nous pouvons tirer d'une définition de la démocratie par les institutions où le pouvoir est un fait d'observation.

Cette réalité institutionnelle montre que ceux qui exercent le pouvoir, l'exercent sur un consensus. Cet accord permet de retrouver les caractères attribués à une démocratie politique amenant l'auteur à définir la démocratie comme « *l'organisation de la concurrence pacifique en vue de l'exercice du pouvoir* »<sup>185</sup>.

Effectivement du point de vue des schémas présentés dans le tableau n°6, nous pourrions convenir que la démocratie organise un espace de confrontation à l'Éclésiastion en s'ouvrant à la compétition pour le pouvoir politique dont la prise de rôles s'effectue à partir de deux modes de désignation.

---

<sup>185</sup> Cette définition de la démocratie est précisée du point de vue sociologique par l'auteur in Raymond ARON « Introduction à la philosophie politique » -Essai de définition de la démocratie -Le livre de Poche-Éditions de Fallois 1997 page 36

Dans ce premier volet, la découverte du fonctionnement du gouvernement, la séparation du pouvoir (La Boulé, Héliée, Ecclésia, dirigeants) et les procédures de désignation jouent un rôle actif dans la définition de la démocratie. La compatibilité entre le tirage au sort et l'élection fait admettre que les deux procédures ont légitimement leur place dans un régime démocratique. L'animation du fonctionnement de la démocratie par le type de désignation, sont inscrites dans les instructions scolaires. Le lecteur prend conscience de la forme du gouvernement athénien.

Dans le deuxième volet, les procédures de désignation sont prises au sérieux par la consigne scolaire. L'accent sera mis sur l'aspect le plus expressif du système politique athénien. La sélection aléatoire des charges et leur rotation rapide sont à la base de la logique populaire à l'œuvre dans la démocratie. Les chiffres présents pour chaque magistrature, acquièrent le statut de preuve dans le débat d'une citoyenneté active.

Les points forts de la leçon exposent la similitude des citoyens pris dans l'exercice du pouvoir. Cette idée est défendue par le tirage au sort à l'origine de la communication horizontale de la démocratie.

Ce troisième volet est consacré à la place significative du tirage au sort dans la démocratie athénienne, faisant preuve d'une neutralité dans la désignation aléatoire des gouvernants.

Dans le dernier volet, le modèle de raisonnement fait l'hypothèse que la procédure de l'élection, est un fait secondaire dans le régime politique. Les éléments de réponse proviennent de l'usage des chiffres, quantifiant le nombre de gouvernants élus, puis de l'importance des fonctions qui leur sont attribuées par les rédacteurs des manuels scolaires. Dans la tendance commune et ce, malgré la diversité des situations, nous observons une prise de distance avec l'élection.

Tableau 6 : Vue d'ensemble des propositions scolaires du fonctionnement de la démocratie



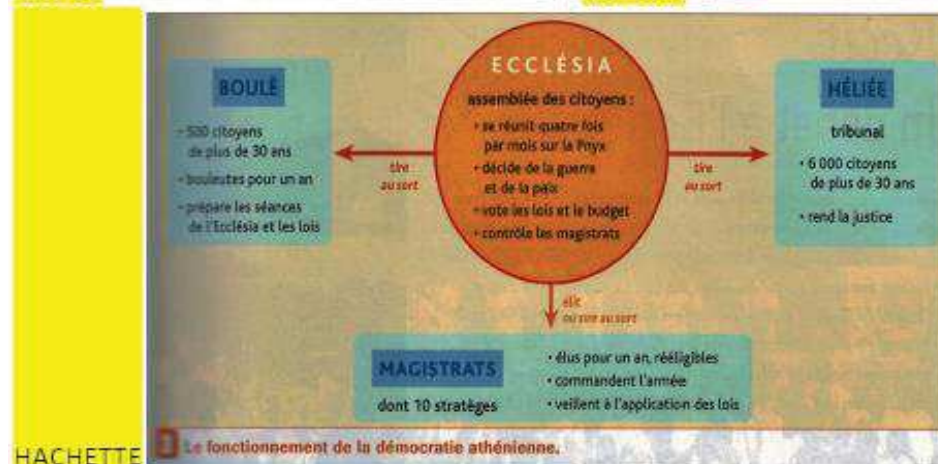
HATIER



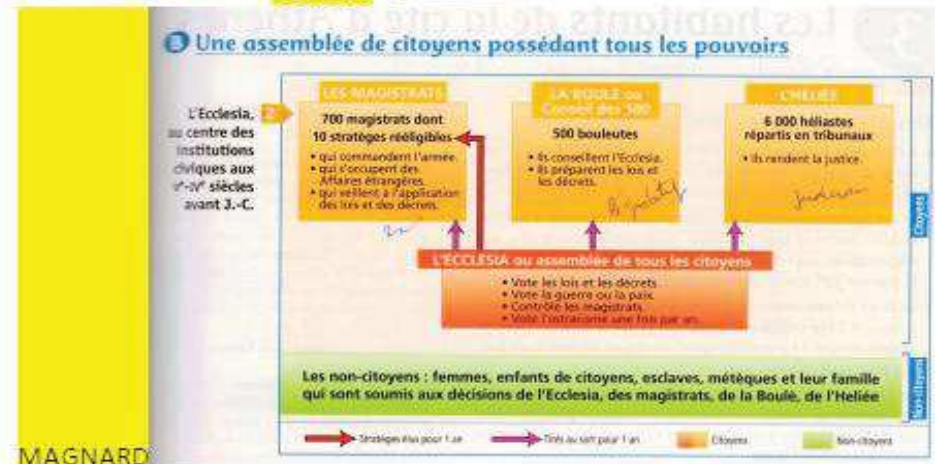
NATHAN



BORDAS



HACHETTE



MAGNARD



*a. Partage du pouvoir, mise en équation de l'ordonnement de la cité*

En théorie, la souveraineté est un moyen de justifier le pouvoir politique des citoyens au gouvernement. Dans le régime athénien, le lecteur est placé dans le rapport à la démocratie, et ses règles de désignation au pouvoir. Dans cette nouvelle ambiance, L'Éclésiaste constitue la clé de voûte du régime puisque l'ensemble des citoyens participent directement au gouvernement, dans cette assemblée qui organise les règles du jeu politique, et procède à la mise en administration des citoyens.

En pratique, le tableau du fonctionnement de la démocratie (n°6) présenté ci-dessus est éclairant du point de vue du partage du pouvoir dans le gouvernement athénien, depuis deux types d'accès au pouvoir politique.

L'entrée scolaire a été animée par l'élection et le tirage au sort. Ces deux modes d'admission sont à l'origine de la séparation de l'activité politique, des prises de fonctions dans les différentes instances de la vie politique.

L'examen est concentré volontairement sur l'assemblée des citoyens, située au cœur des schémas. Pour le lecteur, il n'est pas possible d'identifier un seul capitaine. Située en dessous, ou au-dessus, selon l'idée de démocratie portée par les manuels, une autre forme d'autorité trouve son symbole, dans l'élection. Les stratèges élus sur leurs compétences militaires et attendus sur leur vision politique de l'avenir de la cité, font songer aux chefs d'État.

Dans la forme générale des organigrammes<sup>186</sup> de ce tableau n°6, la représentation fonctionnelle de la démocratie représente un enjeu pour déterminer l'ordre politique de la cité athénienne. La forme dominante du régime résultera de la combinaison des deux modes d'animation. Le tirage au sort et l'élection reflètent les choix qui pilotent la participation des citoyens à tous les niveaux de la vie publique.

Sous ces attendus, les auteurs des manuels ont combiné les deux pôles en tension de la riche tradition politique qui reprend dans son partage du pouvoir la division sociale de la cité.

Sur le terrain, les deux procédures font partie d'une même définition de la démocratie, dans un débat de l'égalité où l'équivalence est à l'origine de ce partage, et d'autre part dans un débat, où la justification du principe de différence s'exercera sur le facteur du mérite.

---

<sup>186</sup> Dans notre présentation cinq manuels ont opté pour une explication du fonctionnement de la démocratie par un organigramme et son visuel simplifié des relations fonctionnelles entre les différentes institutions. Belin a préféré une description discursive dont nous tiendrons compte dans notre commentaire.

Clarifions la notion d'équivalence avec Philippe Dujardin. En géométrie, l'équivalence désigne pour deux figures « *le fait d'être de surface égale, de volume égal, mais de ne pas être superposables. Les propriétés de l'équivalence en démocratie, permettent de décrire la valeur logique de la relation d'égalité, sur un mode homologique, dans une relation de symétrie englobant l'ordonnement de la cité* ». <sup>187</sup>

Ce principe d'explication permet de justifier le saut qualitatif sur l'axe vertical, puisque l'élection relève, aussi, des modalités démocratiques ouvertes sur le principe de différenciation de ces mêmes citoyens, par un facteur révisable le mérite dont nous poursuivrons la réflexion avec Périclès dans la deuxième partie de la thèse.

Nous venons d'ouvrir la boîte noire du schéma éthique de la démocratie athénienne. L'équivalence est la condition de l'intelligibilité du système politique athénien en ce qu'elle définit une orientation morale d'ensemble, de ce qui est bien pour la cité.

Pour le lecteur, le principe d'équivalence ouvre à deux interrogations :

« *Quelles sont les perspectives ouvertes par l'équivalence dans le cadre de la citoyenneté politique ?* »

#### **b. Arithmétique politique favorable aux charges par tirage au sort**

Dans ce même tableau n°6 présenté au-dessus, la présentation générale témoigne de la vitalité de la participation politique des citoyens athéniens, à partir du nombre de participants œuvrant dans les différentes institutions de leur cité.

Deux techniques de désignation permettent de chiffrer la répartition de citoyens affectés aux différents niveaux du gouvernement. Ces procédures garantissent à tous les membres le pouvoir d'agir.

Les deux procédures d'accès aux charges que sont l'élection et le tirage au sort, situent les positions concrètes des citoyens dans le gouvernement et soutiennent différemment les citoyens dans leur capacité d'agir.

L'opération de chiffrage quantifie les effectifs de magistrats, mesure leur répartition aux différentes instances publiques. Cette opération sollicitée dans les activités pédagogiques,

---

<sup>187</sup> In DUJARDIN Philippe, « DE QUOI SOMMES-NOUS CONTEMPORAINS ? » Essai d'anthropologie politique -Association Sens-Public | « Cahiers Sens public » 2009/3 n° 11-12 | pages 11 à 91 - <https://www.cairn.info/revue-cahiers-sens-public-2009-3-page-11.htm>



permet de descendre dans le détail et d'évaluer les effets respectifs de l'élection et du tirage au sort dans la dynamique de participation.

Dans la lecture immédiate, le processus de quantification permet de percevoir l'importance de l'activité politique des citoyens assumant des charges publiques dans les différentes institutions. Les charges sont exprimées par centaine, par millier, mesurées par rapport au cercle des 45 000 citoyens membres de droit. (cf. Tableau n°6)

A rebours de cette idée, la force du nombre ne fait pas oublier les limites de la participation, dans la bataille des chiffres à l'exemple des manuels Hatier et Magnard souhaitant rappeler le cercle restreint des citoyens dans le rapport à la population des 240 000 non-citoyens. (Tableau n°6)

Enfin, le chiffrage minimise l'impact de la magistrature élue. Sa composition est ramenée à une minorité négligeable de dix stratèges. Magnard rétablit le poids de cette magistrature, sur les dix stratèges et ses sept cents autres magistrats, placée au même niveau que l'Héliée et la Boulé dans son organigramme.

Dans les manuels scolaires, le couple structurant tirage au sort/élection relève d'un fait arithmétique. La leçon d'histoire montre l'importance du tirage au sort, procédure significative au service de la démocratie de la même façon que l'élection le deviendra pour la République romaine.

Pour clôturer cette parenthèse, cette deuxième catégorie d'analyse retrouve son importance dans un dossier spécial consacré à la jeune République romaine, avec une place conséquente consacrée à ce second thème « *Une journée d'élection à Rome* »<sup>188</sup>.

---

<sup>188</sup> In Hachette Récit « Une journée d'élection à Rome » pp.100-101

c. *Compétition électorale pour les charges de direction*

La manière dont les acteurs politique sont soutenus dans leur participation en démocratie, apparaît, dans la combinaison entre le type de procédure et la nature des charges. L'activité pédagogique sur le tableau n°6, est structurée sur une relation d'ordre à partir de l'Éclésiastique montrant sa maîtrise sur les mécanismes de recrutement dans les questions posées : « *qui dépend de qui ?* » et « *qui fait quoi ?* ».

La magistrature investie par l'élection, se voit confier des tâches de responsabilité, de direction de la cité (commandement militaire, conduite de la cité) tandis que les magistratures investies par le tirage au sort, sont considérées au rang des forces animatrices de la vie politique.

Dans le tableau n°6, le tirage au sort gagne en visibilité grâce à la répartition chiffrée des magistratures. Cette perspective défend l'idée d'une large utilisation de la sélection aléatoire en politique, et d'un brassage dans les instances de la vie politique.

Pour le collégien, le régime de vérité de la démocratie dépendra de l'écart de situation entre les fonctions déléguées aux dirigeants politiques et les charges politiques attribuées au sort aux citoyens ordinaires. Nous proposons d'observer la répartition des rôles en fonction de la procédure de désignation dans le tableau n°7 : « *définition des rôles et des responsabilités par mode de recrutement* », proposé à la suite de cette réflexion.

Tableau 7 : Définition des rôles et des responsabilités par mode de recrutement



MODE DE RECRUTEMENT	CITOYENS	FONCTIONS	BELIN	BORDAS	HACHETTE	HATIER	MAGNARD	NATHAN	
<b>DIRECTION</b>									
ELECTION	MAGISTRATS dont (10) STRATEGES	diriger la cité /gouvernement/ Etat	x			x		x	
		commander l'armée	x	x	x	x	x		
		occuper des affaires étrangères						x	
		exécuter les lois			x		x	x	
<b>GESTION ADMINISTRATIVE</b>									
TIRAGE AU SORT	MAGISTRATS	BOULE CONSEIL (500 citoyens)					HELIEE TRIBUNAL (6000 citoyens)		
<b>GESTION LEGISLATIVE ET DE SURVEILLANCE</b>									
ACCES DE DROIT	ECCLESIA	voter le budget			x			x	
		voter les lois		x	x	x	x	x	
		voter l'ostracisme		x	X	x	x	x	
		décider de la guerre/de la paix	x	x	x	x	x	x	
		guide la Boulé		x					
		Élit les dirigeants politiques et militaires	x	X	X	X	X	X	X
		contrôler les magistrats			Boulé	Ecclesia	Ecclesia	Ecclesia	Boulé

Au regard du tableau n°7 présenté ci-dessus, en trois parties correspondant à la mise en administration des citoyens dans le gouvernement.

Dans la perspective normative, l'organisation tripartite du tableau n°7 valorise trois registres du pouvoir d'agir des citoyens avec son accès public, combiné avec la procédure de désignation. Chaque registre canalise le rôle et les missions attendues pour chacune des parties prenantes.

Dans la partie basse du tableau, l'affiliation de droit des membres de l'Éclésià organise le niveau de base de la citoyenneté. Dans la partie médiane de ce tableau, la deuxième strate accueille le tirage au sort pour les magistrats de la Boulé et de l'Héliée, et dans la partie haute, la dernière strate rappelle l'élection des dirigeants pour exercer les fonctions de commandement au gouvernement athénien.

Dans le débat d'idée, le répertoire d'actions des hauts magistrats minoritaires sert de balise à ce rapport de force entre les dirigeants et les autres détenteurs du pouvoir.

Dans sa partie haute, les dirigeants politiques, sont détenteurs de pouvoirs différents.

Ce groupe peut cumuler jusqu'à quatre pouvoirs forts combinés de façon extrêmement variable d'un manuel à l'autre. : le commandement militaire reçoit (5/6), la direction du gouvernement (3/6), l'exécution des lois (3/6) la direction des affaires Etrangères (1/6).

Dans le phénomène observé, la volatilité des fonctions montre que la conduite opérationnelle des stratèges n'est pas homogène. Les choix scolaires dégagent un large éventail de situation de la pleine maîtrise d'une conduite opérationnelle jusqu'à l'affaiblissement du pouvoir exécutif des stratèges.

Pour accroître la portée persuasive de la démocratie, Bordas limite le pouvoir fort du groupe dirigeant au domaine des opérations militaires, charge considérable dans le contexte antique. Dans une situation d'équilibre de pouvoir, Belin et Hatier laissent une plus grande latitude d'action aux stratèges qui assurent la cohérence des orientations de la cité au moyen de la direction politique et militaire.

Sans mettre en danger la démocratie, pour les manuels Nathan et Hachette et Magnard, les stratèges assument la direction politique et militaire du gouvernement. Les responsables ont

aussi en charge de faire appliquer les lois votées par l'Ecclésia. Le pouvoir exécutif fort établit une oligarchie<sup>189</sup> à la tête du gouvernement.

De cette conséquence, deux manuels remettent en cause la forme élitiste du gouvernement, (Nathan), ouvertement sur une question « *qui dirige en réalité la cité* ». Cette question a été interprétée en termes d'influence que Périclès peut avoir sur le gouvernement. Ensuite (Magnard), produit une allusion en rappelant les origines de la famille puissante des Alcéméonides à laquelle Périclès appartient.

#### d. *Le tirage au sort, clé de voûte de la démocratie*

Dans le discours scolaire, la démocratie est canalisée vers les institutions et les techniques concrètes, qui incarnent les valeurs de l'égalité dans l'accès aux charges institutionnelles dans les assemblées.

La procédure aléatoire assure la publicité la plus large de la démocratie en matière de participation égalitaire et défend une perspective normative très convaincante de la démocratisation du régime politique athénien.

Dans la leçon sur la démocratie, le tirage au sort et la rotation des charges sont deux dimensions essentielles du fonctionnement de la démocratie athénienne.

Les élèves apprennent que les dispositions égalitaires excluent toute position de pouvoir permanente d'un citoyen<sup>190</sup> et qu'elles facilitent la substitution des rôles entre les citoyens dans le jeu politique ordinaire.

Entrée privilégiée dans le questionnement de la riche tradition démocratique athénienne, la suprématie de ce type de choix est d'ailleurs attestée par Aristote dans la « Constitution d'Athènes » « *au point de détailler minutieusement toutes les fonctions de l'administration ordinaire tirées au sort* »<sup>191</sup>.

<sup>189</sup> In Nathan « qui dirige la cité en réalité ? » et Magnard les origines de Périclès.

<sup>190</sup> Cet argument est enrichi dans le choix des textes littéraires par trois auteurs (Bordas, Hachette et Magnard) Le choix d'Euripide et des Suppliants au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. repose sur la sélection d'un extrait lumineux de la démocratie dont Thésée porte-parole mythique d'Athènes met l'état d'esprit en valeur. Le premier élan vante les mérites de la démocratie comme remède contre la tyrannie (Bordas doc.2 p55 « *la démocratie contre la tyrannie* ») puis le second élan est suscité par la fierté d'appartenir à une cité égalitaire et de bénéficier d'une liberté d'expression politique. (Hachette doc1 p.75 « *un régime politique idéal* ») et (Magnard doc.4 p.46 « *Euripide fait l'éloge de la démocratie athénienne* »)

<sup>191</sup> Les fonctions tirées au sort font l'objet d'un inventaire détaillé à commencer par le Conseil des cinq cents in ARISTOTE, « *Constitution d'Athènes* » traduction par Georges Mathieu et Bernard Haussoullier-« Les belles lettres » Paris 1941- deuxième édition revue et corrigée paragraphe XLIII pages 46 à 69

Dans les organigrammes scolaires, l'usage politique du tirage au sort largement répandu dans toutes les magistratures marginalise l'élection réservée à la sélection des principaux dirigeants politiques dont le choix relève toujours de l'Éclésià qui possède le pouvoir suprême de décider.

Dans la restitution française des modes d'arbitrage, sont tenus pour substituables tous les citoyens tirés au sort par l'Éclésià dans la plupart des magistratures à l'exemple des citoyens participant au Conseil de la Boulé mais également au titre d'une institution majeure sur la scène judiciaire, l'Héliée « le tribunal du peuple » où les citoyens ont vocation à dire le droit.

C'est en vertu de ce mode d'arbitrage du pouvoir, qu'Aristote distingue dans la constitution athénienne les critères démocratiques des critères oligarchiques « *qu'il est considéré comme démocratique que les magistratures soient attribuées par le sort et comme oligarchique qu'elles soient électives* »<sup>192</sup>

L'assemblage indique que l'accès par le tirage au sort facilite la participation des citoyens ordinaires au gouvernement. L'environnement institutionnel semble plus favorable aux acteurs tirés au sort qu'à ceux qui sont soumis au principe de sélection.

Sur le plan juridico-politique, cette pratique politique introduit une logique d'égalité radicale entre les citoyens sur les aléas de la procédure qui n'établit aucune distinction entre eux sur la question de l'entrée dans les deux assemblées de la Boulé et de l'Héliée.

Dans le lien entre le tirage au sort et la démocratie, le défi de connaissance dans la prétention à exercer une charge institutionnelle est définitivement écarté. L'attention est portée sur les citoyens ordinaires sous l'effet de la pratique du tirage au sort.

Dans la répartition majoritaire des charges par sélection aléatoire, la fonction politique est banalisée, soumise à l'expertise ordinaire des citoyens. Cette réflexion est partagée avec le manuel Belin, confirmée par la bouche du philosophe d'Abdère, dans le Protagoras de Platon,<sup>193</sup> « *au motif que la discussion peut s'appuyer sur le sens commun des citoyens* ».

Partant de cette présentation, son pouvoir d'attraction est lié, de manière directe, à son cadre procédural réglementé. Les arguments normatifs font part de la rotation annuelle des charges rythmant le brassage des acteurs politiques dans les instances collégiales. Cette efficacité est mesurée à l'aune des perspectives de mobilité, pour Magnard - « *Tous les citoyens étaient*

---

<sup>192</sup> In ARISTOTE, Les politiques, IV, 9, 1294b p319 « *Les Politiques* » traduction Pierre Pellegrin. Nouvelle édition-Flammarion, Paris 2015

<sup>193</sup> In Belin – d'après Platon, Protagoras, fin du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. « les citoyens en assemblée » p.57

*appelés à devenir un jour magistrat »*<sup>194</sup>. Ce même manuel souligne une dimension cruciale d'une démocratisation radicale de la démocratie sur la référence couplée des « *6000 citoyens tirés au sort chaque année et chargés de juger leurs concitoyens dans les tribunaux.* »<sup>195</sup>

Le discours scolaire ne se réfère pas aux conséquences de ce mode de désignation qui fait basculer l'autorité du côté de ceux qui doivent décider et légiférer.

Ce rapide tour d'horizon qualitatif montre que la nature démocratique de ce procédé se comprend le mieux sur la question des proportions dans sa combinaison avec le principe de l'élection. La méthode aléatoire, la plus répandue dans le système politique athénien façonne notre vision de la politique, de l'activité politique athénienne bien loin de de l'exigence contemporaine d'une spécialisation politique.


Dans le tableau n°8 : « *Qui gouverne ?* » une question dépassée par le milieu scolaire » par *le contrôle* », placé à la suite, nous proposons d'exploiter la répartition des fonctions et des rôles pour déterminer qui est le Souverain dans la démocratie athénienne.

---

<sup>194</sup> In Magnard, Leçon 2- « la démocratie athénienne » paragraphe C. « des institutions civiques bien organisées » p.46

<sup>195</sup> In Magnard, Leçon 2- « la démocratie athénienne » paragraphe B « les lieux de la démocratie » p.46

Tableau 8 : « Qui gouverne » : une question dépassée dans le milieu scolaire par le contrôle



Les Arcanes  
du pouvoir

QUI GOUVERNE ?						
	Belin	Bordas	Hachette	Hatier	Magnard	Nathan
ECCLESIA						
MAGISTRATS STRATEGES	X			X		X

FONCTION DE CONTRÔLE SUR LES STRATEGES						
	Belin	Bordas	Hachette	Hatier	Magnard	Nathan
ECCLESIA			X	X	X	
BOULE		X				X



e. *Gouvernement hybride sous l'ascendant de l'Ecclésia*

Dans le tableau n°8 présenté ci-dessus, nous avons ramené la question du gouvernement, à trois pouvoirs que nous avons déduit du tableau n°7 : celui de l'Ecclésia le Souverain qui légifère, le pouvoir exécutif des magistrats élus et le contrôle exercé soit par la Boulé soit par l'Ecclésia.

La notion de contrôle est examinée sous le seul angle des rapports d'autorité entre l'Ecclésia et les magistrats élus. Le choix scolaire a proposé de privilégier la vigilance des citoyens en matière de contrôle de l'action publique et en matière de droit de regard sur la conduite militaire et politique des magistrats élus.

Cet angle d'analyse par le prisme du contrôle, a pour objectif d'apporter une contribution sur les tâches qui ont été réparties entre les différentes mains afin de définir l'ascendant respectif de l'Ecclésia et des dirigeants politiques dans la forme hybride du gouvernement athénien.

L'activité politique prend sens sur une forme de gouvernance partagée entre l'Ecclésia et les stratèges, mais la nature respective des pouvoirs de l'Ecclésia et des principaux dirigeants dans le gouvernement athénien demande une réponse nuancée qui dépasse les jugements préconçus sur le partage du pouvoir.

Nous souhaitons clarifier l'action spécifique de gouverner, pour voir plus clair dans la représentation de la démocratie athénienne.

Nous avons donc ajouté la relation de contrôle sur les dirigeants politiques, procédure importante dans le fonctionnement politique, mais écartée des activités pédagogiques.

Dans notre réflexion, le principe du contrôle est pris en compte, comme une entrée pertinente dans le schéma n°8, pour montrer les effets de domination de l'Ecclésia, dans un contexte d'amoindrissement de l'action des dirigeants.

Pour le lecteur, cette pratique fait partie d'une forme de vie institutionnelle vue comme une contrainte forte dirigée contre l'autorité des magistrats élus, soumettant au contrôle toutes les prérogatives déléguées et devant être exécutées. Les limites de cette réflexion portent sur les mécanismes de contrôle qui échappent en situation scolaire. Elles nous permettent de saisir l'intensité de la contrainte imposée aux dirigeants dans l'exercice des grandes fonctions.

Dans notre hypothèse de travail, ce mode de raisonnement rend possible une lecture de la démocratie sur une dynamique d'action publique en imposant la visibilité du contrôleur (l'Éclésià) ou (la Boulè) sur le contrôlé (les dirigeants).

L'alternative entre les deux institutions dépend de l'importance des pouvoirs de la Boulè considérée aux V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles par les manuels d'histoire.

D'après Gérard Bergeron, le contrôle peut être envisagé comme une technique de domination, conceptuellement plus avantageuse que la notion de pouvoir car « *Si l'on contrôle, c'est parce qu'on a la puissance d'exercer une influence* »<sup>196</sup>.

Cette démarche ouvre d'autres perspectives de compréhension de la démocratie, en dehors de sa traduction par la souveraineté.

Envisagé dans ses effets politiques, le contrôle est la dernière pierre de l'édifice à mettre à l'actif de l'Éclésià, pour porter le coup de grâce à destination de dirigeants déjà bien marginalisés dans le processus de décision.

Sur la base du cadre théorique n°8 « *Qui gouverne : une question dépassée par le contrôle* », ce schéma rappelle, au nom du réalisme, l'importance du contrôle des actes délégués de gouvernement.

Indépendamment de la nature du régime politique, il s'agit toujours d'une minorité qui gouverne, « *ce qui a conduit Vilfredo Pareto, à présenter l'histoire comme un 'cimetière d'aristocraties'* »<sup>197</sup>, dans « *sa théorie des élites* ». La question du contrôle constitue une transformation originale de la pratique du pouvoir entre deux types d'acteurs concurrents en démocratie.

Que nous apprend le tableau n°8 ?

Premièrement, les définitions ne sont pas claires sur l'exercice du pouvoir gouvernemental. Trois manuels (Belin -Hatier-Nathan) confient le gouvernement aux stratèges. Trois manuels (Bordas-Hachette-Magnard) gardent la complexité d'un gouvernement hybride. Pour Belin, la question du contrôle n'est pas importante. Les stratèges gouvernent la communauté et échappent au contrôle des citoyens ordinaires.

---

<sup>196</sup> « *On contrôle parce qu'on a la puissance d'exercer une influence* » in BERGERON, Gérard "Pouvoir ; contrôle et régulation" article publié dans la revue *Sociologie et sociétés*, vol. 2, no 2, novembre 1970, pp. 227-248. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal. Edition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay - Site web: [http://www.ugac.ca/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/](http://www.ugac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/)

<sup>197</sup> L'histoire est présentée sous forme de cycle. Une minorité succède à une autre minorité dans le cadre de la théorie des élites avancée par Pareto in LEFERME-FALGUIERES Frédérique, VAN RENTERGHEM Vanessa « Le concept d'élites ». *Approches historiographiques et méthodologiques*, *Hypothèses* 2001/1 (4), p. 55-67. DOI 10.3917/hyp.001.0055 <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2001-1-page-55.htm>

Pour les cinq autres manuels, le contrôle fait partie d'une attention soutenue.

Pour Hatier et Nathan, l'activité des dirigeants est soumise au contrôle de l'Ecclésia ou de la Boulè athénienne.

Pour les trois manuels (Bordas, Hachette, Magnard) le gouvernement semble appeler une intervention collective acéphale sur plusieurs niveaux de pouvoir, les actes de gouvernement sont soumis au contrôle des citoyens ordinaires.

D'un point de vue moderne, le contrôle et l'ostracisme présentent des avantages et des inconvénients qui n'ont pas été soulevés dans les activités pédagogiques. Ces deux règles marquent les enjeux modernes de la politique sur les exigences de transparence et de responsabilité des dirigeants politiques.

En priorité, l'accent sur ces deux armes met en avant le souci de protéger l'exercice du pouvoir contre l'abus ou l'usurpation, en surveillant les agissements de ses dirigeants élus. Cette balise scolaire est introduite sur l'opposition établie entre la démocratie et la tyrannie<sup>198</sup>, par les manuels Bordas et Magnard.

Grâce à un moyen arbitraire que Clisthène a mis entre les mains de l'Ecclésia, l'Assemblée est en mesure de réagir à un dysfonctionnement de la vie politique par une disposition judiciaire : la procédure de l'ostracisme<sup>199</sup>, qui avait pour objectif d'empêcher le retour de la tyrannie.

Dans le cadre de la leçon, le principe de *l'ostrakophoria* fournit donc des armes juridiques à l'Ecclésia, pour protéger la démocratie. L'ostrakon est exposé dans les objets de la démocratie dans tous les manuels. Sur les tessons, on peut lire que les sentences d'expulsion qui frappent Thémistocle, Aristide ou Périclès.

Inscrite dans les limites de la démocratie pour la moitié des manuels, les appréciations sur cette pratique redoutable sont mitigées dans la leçon<sup>200</sup>.

Le second atout de la démocratie athénienne repose sur le contrôle populaire dans les mains de l'Ecclésia, déjà redoutable avec son pouvoir législatif fort.

<sup>198</sup> En dehors du message commun porté par la procédure de l'ostracisme, le manuel Magnard utilise d'autres références, une stèle de marbre retrouvée sur l'Agora (doc.3) « *le décret de l'assemblée du peuple des Athéniens contre la tyrannie, 336 av. J.-C.* » p.49 - en opposition à la démocratie dans la rubrique vocabulaire p.46/le manuel Bordas p ;55 (doc.2) « *la démocratie contre la tyrannie* » - Définir la démocratie des Athéniens grâce à une pièce de théâtre.

<sup>199</sup> Dans les leçons l'Assemblée est appelée à se prononcer chaque année sur le principe de l'ostracisme pour désigner celui ou ceux qui fallait condamner à l'exil de dix années. Les citoyens votent sur l'Agora au moyen de l'ostrakon, un tesson de céramique sur lequel est inscrit le nom de la personne qui doit être chassée.

<sup>200</sup> « Dans Les limites de la démocratie » pour Hachette p.69 et Hatier p.58 dans la leçon, l'ostracisme peut être considéré comme une mesure empreinte d'arbitraire – pour les manuels Magnard p.46, Bordas p.54 et Nathan p.60 son inscription dans la leçon, dans le fonctionnement de la démocratie en fait une mesure conservatoire contre les tyrans. Une troisième voie neutre doit être envisagée pour le manuel Belin, l'ostracisme fait l'objet d'une explication dans la légende de l'ostrakon dans les objets de la démocratie p.55

Le contrôle a pour objet de garantir une exécution efficace des décisions politiques selon l'avis de trois manuels (Hachette, Magnard et Nathan).

L'arme du contrôle populaire donne la possibilité de saisir la contribution significative de l'Ecclésia du point de vue des manuels (Hachette, Hatier, Magnard) et celle de la Boulé du point de vue des manuels (Bordas, Nathan).

Quelle que soit la perspective adoptée, le contrôle des dirigeants et la procédure de l'ostracisme confortent l'opérationnalité de l'Ecclésia. Ces deux règles indiquent une surveillance de l'action des responsables publics, élus dans l'exercice de leurs différentes fonctions<sup>201</sup>.

Ce type de relation atteste d'un univers de contrainte pour les responsables politiques et d'une pénalisation possible de leur conduite du gouvernement.

Nul doute que la prudence de Périclès en matière politique et la réserve qui le caractérise, font écho « à la moralisation de la vie publique très en vue dans la pratique politique athénienne des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C. »<sup>202</sup> de l'avis de Plutarque.

Dans notre conscience moderne de la démocratie, on mesure la difficulté d'apprécier, objectivement, la portée des conséquences stratégiques qu'entraîne une dynamique de contrôle populaire, dans nos requêtes de transparence de la vie publique.

Dans les effets pervers, le pouvoir illimité conféré à l'Ecclésia, tel que nous l'avons diagnostiqué dans les configuration scolaires, ouvre une brèche dans l'espace public soumettant le gouvernement à la radicalité d'une institution sans contre-pouvoir.

D'après Dominique Reynier, « la sanction est la règle qui détermine et conditionne l'exercice de cette responsabilité »<sup>203</sup>. Adapté à notre contexte athénien, la responsabilité politique est placée du côté des dirigeants politiques à cause des contraintes qui leur sont fixées par la menace potentielle de cette sanction.

---

<sup>201</sup> Nous pensons aux magistrats placés sous la surveillance des prytanes jusqu'à la reddition des comptes – réglementation déjà en cours sous Dracon in ARISTOTE, « la Constitution d'Athènes » traduction B. Haussoullier, 1891, source Gallica.bnf.fr chap. IV II Epoque de Dracon « Constitution de Dracon » p.10 – p.32/134

<sup>202</sup> Les mots prudence et réserve qualifient la conduite politique de Périclès à la guerre et la réserve plutôt son comportement en politique en Notes p.256 chap. XXIX, 2, « *par mesure de prudence* » motif guerre entre Corcyre et Corinthe-Chap. XIII « on apprécia son esprit de prudence » Expédition en Béotie conduite contre son avis» p.118 notes sur sa réserve sa nouvelle conduite dans son entrée en politique- chap. VII « il se produit peu en public » p.11 in PLUTARQUE. Vie de Périclès (traduction française par H. Lebasteur) BNF GALLICA – source gallica.bnf.fr/

<sup>203</sup> « La notion de responsabilité est indissociable des concepts d'autonomie et de sanction. Selon notre contexte, la sanction est la règle qui détermine et qui conditionne l'exercice de la responsabilité. C'est la possibilité pour un individu d'intérioriser un comportement responsable, de prendre les risques et de les assumer. Dans l'exercice du pouvoir l'Ecclésia dispose d'un pouvoir démesuré, sans limite conceptuelle, désinhibant l'engagement des citoyens »- in REYNIER Dominique - SLAMA, Alain-Gérard, *Valeurs partagées*-Presses Universitaires de France | « L'innovation politique » 2012 | pages 295 à 333 <https://www.cairn.info/valeurs-partagees---page-295.htm>

La pression due au contrôle prend sens dans le cadre démocratique, avec la manière de gouverner de Périclès, issu de la haute société athénienne des Alcéméonides dont Vincent Azoulay montre l'adaptation, à l'idéologie démocratique dans la capacité du stratège à adopter un modèle de comportement, rompant avec les mœurs aristocratiques dans sa vie privée, (*Périclès*) « *se plie donc à une logique du dévoilement* »<sup>204</sup> public.

## 2. Démocratie : une logique d'énonciation publique

En théorie, l'outillage conceptuel de la démocratie propose une organisation du savoir sur le comportement uniforme des citoyens au gouvernement, un modèle dominant où « Tous les citoyens, l'ensemble des citoyens », un tout exerce une activité centrale et polymorphe, sans périmètre d'intervention.

En situation particularisée, chez les Grecs du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., le registre d'appréhension du pouvoir au gouvernement est renégocié sur les enjeux publics au sein de l'Ecclésia, vue comme le lieu d'une expérience de la vie publique.

Pour ainsi dire, l'Assemblée des citoyens apparaît comme le lieu d'harmonisation des problèmes de la cité grecque, grâce à son niveau de décision et à la part prise par les citoyens au débat public. Comparativement, en leçon, les jeunes lecteurs prennent contact avec certains traits du domaine public par le biais des assemblées de l'Héliée et son tribunal et de la Boulé son Conseil, deux espaces de coordination, avec leur propre logique d'acteurs.

Dans la démocratie athénienne, la question de la participation des citoyens au pouvoir politique, montre l'équilibre réfléchi entre la sélection aléatoire des charges publiques, la prise de décision à la majorité et la procédure d'élection.

Ces trois principes destinés à gouverner la société démocratique chez les Grecs, font partie du kit scolaire, enrichissant l'expérience de vie commune, à tous les étages de la vie commune.

De fait, dans la thématique de la participation, les citoyens de Périclès participent à la vie de la cité, en siégeant dans les différentes assemblées, en s'informant et en votant. Ils se disputent la tâche du vrai πολιτικός.

---

<sup>204</sup> Le choix de désertir le *symposion* ce fameux banquet symbolisant comme un conservatoire de pratiques aristocratiques est un acte fort car Périclès récusé publiquement les normes aristocratiques que le banquet privé véhicule aux yeux du démos in AZOULAY Vincent « PÉRICLÈS, UNE VIE EN CLAIR-OBSCUR »-L'inaccessible transparence du politique-Éditions de la Sorbonne | « Hypothèses » 2001/1 4 | pages 201 à 209 consulté sur-<https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2001-1-page-201.htm>

Le premier point d'achoppement rend compte de la conception de la participation au cœur du domaine public. L'arrangement institutionnel fait l'objet d'approches multiples car les avis sont partagés sur les fonctions à reconnaître aux uns et à déléguer aux autres.

Ensuite nous évaluerons la place de l'Ecclésia au cœur de l'intégration dans le domaine public. Chez les Grecs, la démocratie est placée dans un lieu protégé par l'iségoria, dans le droit de parler devant tous les Athéniens à l'Ecclésia, dans ce deuxième point d'achoppement.

Le troisième point d'achoppement accroche sa mise en scène dans une séance à l'Ecclésia<sup>205</sup> une ambiance publique matérialisée sur la colline de la Pnyx. Le moment descriptif, riche en couleurs constitue une entrée originale pour comprendre l'activité politique dans un cadre d'échanges à ciel ouvert.

Du point de vue politique, la publicité de l'exercice de la citoyenneté existe dès que les citoyens s'assemblent dans le mode de la parole et de l'action rejoignant la célèbre formule de la politique proposée par Protagoras, selon Platon « *quant aux choses de la cité, le talent de les conduire en perfection par les actes et la parole* ». <sup>206</sup>

La discussion est l'épine dorsale d'une activité politique publique, et pour nous l'occasion de revenir sur un symbole fort de la démocratie athénienne. Les objectifs participatifs ne sont pas placés au même niveau par les manuels d'histoire, dans ce troisième point d'achoppement.

Dans le quatrième point d'achoppement, les Athéniens ont posé le rapport entre délibération et participation caractérisant l'activité politique par une prise de décision. L'intensification de la participation a été remarquée sur les charges publiques nombreuses soumises à une forte rotation<sup>207</sup>.

Notre ambition est de faire redécouvrir la sphère de la délibération invitant tous les citoyens dans l'espace public, aporie constitutive de la définition théorique mais lieu restitué dans le manuel d'histoire. Ce coup-ci, nous placerons la focale sur ce qui fait la spécificité politique, dans le registre de l'échange discursif qui fonde le débat. Nous ciblerons les objectifs scolaires dans la scène démocratique.

---

<sup>205</sup> Un des deux dossiers d'approfondissement de la leçon sur la démocratie.

<sup>206</sup> In PLATON, *Protagoras* 319a, (trad. A. Croiset -L. Bodin) in PERNOT Laurent -Actes du 24<sup>e</sup> colloque de la villa Kérylos- Beaulieu-sur-mer les 4 et 5 octobre 2013 « *Charmer, convaincre : la rhétorique dans l'histoire* » Cahiers de la villa « Kérylos » n°25 -Diffusion de Boccard, Paris 2014 en page 26

<sup>207</sup> Cette rotation amène à un calcul qui fait que les deux tiers des citoyens de plus de quarante ans devenaient membres du Conseil une ou deux fois dans leur vie -In M.H Hansen, op. cit. (n10). P.290 in PERNOT Laurent « l'invention de la rhétorique démocratique en Grèce ancienne » p28 in Cahiers de la villa « Kérylos » n°25-Beaulieu-sur-mer Colloque « charmer, convaincre :la rhétorique dans l'histoire- Edition de Boccard, Paris 2014

Notre dernier point d'achoppement compense la deuxième aporie de la définition théorique, c'est-à-dire la visibilité des acteurs de la démocratie et la publicité de leurs actes.

Nous finirons sur un moment de réalité, la prise de décision à la majorité qui symbolise la prééminence du dialogue démocratique. Entre droit et règle, notre dernier regard porte sur la manière dont les manuels scolaires inscrivent le vote dans les instances de la démocratie.

#### **a. Grammaire politique soumise à l'approbation publique**

Le visage du dispositif participatif assure la présence en force des citoyens de droit à l'Éclésia et celle des magistrats tirés au sort de la Boulé et de l'Héliée, ainsi que celle des dirigeants de la cité élus par l'Éclésia.

Dans un bref rappel du fonctionnement de la démocratie, les prérogatives des citoyens ordinaires de l'Éclésia ou de la Boulé selon les ouvrages scolaires, s'accompagnent d'une capacité de contrôle de la conduite des stratèges, leur permettant d'assurer un emprise spécifique sur leurs dirigeants en démocratie.

Pour notre sujet, à l'Éclésia, la dimension publique de l'activité politique réside dans la participation des citoyens à la prise de décision. Les fonctions relevées dans les propositions scolaires, font état du terme « vote ».

Il nous semble important d'insister sur la notion d'intérêt public porté par la prise de décision collective qui appartient à une dynamique démocratique qui marque également notre monde contemporain<sup>208</sup>, avec ses enjeux de tension autour des ambitions citoyennes à participer à la délibération dans une démocratie représentative.

#### **b. Une ligne d'affinité avec l'Assemblée des citoyens : mise en scène publique significative pour la démocratie**

Dans ce second point, nous nous sommes rangés à un autre argument dans notre analyse du pouvoir, pour nous inscrire dans le sillage de Raymond Aron qui attire l'attention sur les formes de démocratie que nous pouvons distinguer « *selon l'importance des fonctions politiques*

---

<sup>208</sup> Se reporter au rapport public 2011 du Conseil d'Etat sur le thème « La participation des citoyens à la prise de décision » rapport disponible dans la documentation française « Consulter autrement, participer effectivement » Un colloque organisé par le Conseil d'Etat le 20 janvier 2012 à l'Ecole nationale d'administration.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/114000263/index.shtml>



*attribuées par la concurrence électorale* »<sup>209</sup> scrutant la façon de peser des citoyens dans la démocratie. Pour cette réflexion nous vous renvoyons au tableau n°8 « *définition des rôles et des fonctions par mode de recrutement* »

Dans la présentation scolaire, l'exercice de citoyenneté prend un relief particulier dans les deux assemblées les plus importantes que sont l'Ecclésia représentant directement les citoyens dans ses réunions régulières à la Pnyx et le tribunal de l'Héliée (pouvoir judiciaire de 6000 citoyens) à laquelle s'ajoute la Boulé athénienne (Conseil des 500) le Conseil dont l'histoire n'apparaît pas importante<sup>210</sup>. Cependant la Boulé ne représente jamais le peuple athénien aussi directement que l'Ecclésia, pas plus que l'Héliée dont le contenu est porteur de contentieux historique.

Du point des arrangements du tableau n°7, l'Ecclésia domine le discours scolaire de la démocratie, que l'introduction de l'Héliée ou de la Boulé n'est pas susceptible de modifier.

Dans notre diagnostic, ces deux traits structurels du gouvernement athénien ne font pas partie des codes pour interpréter la démocratie.

Dans l'angle mort, l'impact de la Boulé octroyant une marge d'autonomie aux citoyens dans les choix publics, et celui de l'Héliée, dans le traitement de la justice détenue par le démos, appartiennent aux circonstances athéniennes.

Pourtant, la forme originale de cette dernière institution contribue à la compréhension générale de l'inflexion populaire sur le terrain de la démocratie athénienne. Cette institution participe à l'institutionnalisation des citoyens dans les rouages de la démocratie avec ses 6 000 jurés, recrutés dans la plénitude l'âge (30 ans) chaque année par tirage au sort.

De ce fait, l'Héliée n'est pas replacée dans l'épaisseur historique d'un véritable pouvoir devenu accessible aux citoyens grâce à son tribunal et à ses jurys populaires, dont la référence antique a été réactivée au cœur de la campagne présidentielle française de 2007<sup>211</sup>

<sup>209</sup> in Raymond ARON « Introduction à la philosophie politique » -Essai de définition de la démocratie -Le livre de Poche-Editions de Fallois 1997 page 46

<sup>210</sup> A l'époque de Périclès Monsieur Cavaignac décrivait déjà son effacement « l'Assemblée du peuple était seule souveraine ; le Conseil des Cinq-Cents était sa directe émanation, chargée de l'expédition des affaires courantes, et sans consistance propre. in CAVAIGNAC « Le Conseil athénien des Cinq-Cents, Revue des cours et conférences. 1909. Pp.230-231 in CLOCHÉ Paul. L'importance des pouvoirs de la Boulé athénienne au Ve et IVe siècles avant J.-C. In Revue des Études Grecques, tome 34, fascicule 158, Juillet-septembre 1921. pp. 233-265; <https://doi.org/10.3406/reg.1921.7656> [https://www.persee.fr/doc/reg\\_0035-2039\\_1921\\_num\\_34\\_158\\_7656](https://www.persee.fr/doc/reg_0035-2039_1921_num_34_158_7656)

<sup>211</sup> Un des thèmes de la campagne présidentielle de 2007 de Ségolène ROYAL portait sur la proposition de la mise en place de jurys citoyens pour favoriser une démocratie d'opinion. Proposition formulée le 22 octobre 2006 devenue « l'affaire des jurys citoyens » in LEFEBVRE Rémi, « L'opinion et la participation : la campagne présidentielle de Ségolène royal », *Hermès, La Revue*, 2008/3 (n° 52), p. 163-170. URL : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2008-3-page-163.htm>



Le manque de lisibilité du thème de la justice populaire prive le lecteur d'un enjeu de pouvoir considérable faisant comprendre que son accès populaire dans la démocratie athénienne constitue « *la plus grande provocation pour l'aristocratie* »<sup>212</sup> selon Alain Fouchard décrivant les enjeux de cette rivalité pour instituer une hégémonie politique dans le processus politique.

Dans son repli scolaire, elle fait partie des pathologies qui inquiètent entre les mains des citoyens,<sup>213</sup> avec ses procès politiques en dépit des garanties du sérieux de la procédure<sup>214</sup>.

Parmi les institutions au centre de l'intérêt scolaire, l'Ecclésia participe aux objectifs réflexifs de la citoyenneté, sur la manière dont les citoyens font vivre la démocratie athénienne, identifiée sur un moment charnière : le débat public.

Dans la leçon, les modalités de mise en œuvre du débat à l'Ecclésia, organisent la vie publique et ouvrent la voie à la connaissance<sup>215</sup> d'une citoyenneté active au sein de l'Ecclésia, sur le débat public.

Dans la représentation de la démocratie athénienne<sup>216</sup>, l'Ecclésia est conçue comme le centre hiérarchique de décision et de contrôle d'où partent toutes les relations de subordination et de coercition envers ses multiples parties prenantes<sup>217</sup>.

L'expérience ressentie fait graviter la société démocratique autour du monopole décisionnel de l'Ecclésia. L'orientation normative attribue un caractère englobant à cette assemblée politique captant symboliquement l'activité politique du régime athénien « *l'Ecclésia au cœur du fonctionnement de la démocratie* »<sup>218</sup> montrant sa capacité à s'organiser collectivement et à soutenir sa souveraineté politique.

---

<sup>212</sup> L'idée défendue par l'auteur est la portée politique du pouvoir judiciaire véritable enjeu politique entré en concurrence avec le démos a conduit à l'affaiblissement du pouvoir politique des aristocrates. In Alain FOUCHARD6 « L'idéologie démocratique » p197

<sup>213</sup> Le thème de l'aveuglement populaire : (Hachette) inflation des procès donne une perception du peuple accusateur et de débordement populaire avec la condamnation de Socrate - Doc.4 « le procès de Socrate » p.69

<sup>214</sup> Hachette l'âge politique et la maturité pour l'accès certaines magistratures 30 ans en doc.3 p.69. Pour Belin le recours au serment pour ceux qui remplissent une fonction au sein de l'organisation civique renouvelant l'engagement moral de ne pas céder à la corruption « le serment des juges tirés au sort » p.57 a été conservé dans un discours de Démosthène. « Contre Timocrate » 353 avant-J.-C.

<sup>215</sup> Attestation de responsabilité de l'Ecclésia dans le régime politique, identifiée par une pratique d'imputabilité juridique ou morale (la délibération). Dans cette interprétation on reconnaît le statut de l'Ecclésia et sa capacité à générer une émulation politique.

<sup>216</sup> Voir annexe 17 « Modèle de démocratie recherché à travers une citoyenneté active à l'Ecclésia »

<sup>217</sup> Belin, Hachette et Magnard ont encouragé l'activité pédagogique sur la ligne de l'Ecclésia souhaitant inscrire le fonctionnement de la démocratie uniquement sur sa ligne horizontale. « Quels sont les pouvoirs de l'Ecclésia ? » Magnard p.49 « Quelles sont les fonctions de l'Ecclésia ? Montrez que l'Ecclésia est au cœur de la démocratie athénienne » Hachette p.69. « Comment et par qui les magistrats de la cité sont-ils choisis ? Belin p.56

<sup>218</sup> Bordas p..51 doc3, Magnard « l'Ecclésia au cœur des institutions » p.48 Pour les titres mais le positionnement central de l'Ecclésia sur le tableau n°5 est un autre repère spatial marquant la position clé de l'institution dans le fonctionnement de la démocratie.

### c. *Forte variabilité de signification de la délibération*

Nous avons comparé le débat à l'Éclésia pour les six manuels et cette démarche nous a conduit à distinguer plusieurs modèles de débat public.

D'un point de vue de la leçon, l'Éclésia exige la tenue d'assemblée régulière que la logique scolaire fait progresser sur la forme d'une expérience publique sous l'angle de la participation des citoyens à la délibération.

Du point de vue commun à tous les manuels, l'ingénierie de la participation est pensée pour assurer la présence des citoyens au débat et garantir les conditions de possibilité d'intervention de chacun à la discussion.

Du point de vue de l'expérience grecque, le thème de la participation trouve à s'incarner dans un espace de pratique où les auteurs des manuels ont préservé la signification du terme « *délibération* » au sens des Grecs, attesté par Aristote et résumé par Philippe Urfalino, « *la délibération est la discussion en vue d'une décision à prendre collectivement* »<sup>219</sup>.

D'un point de vue politique, la version athénienne de l'espace public expérimentée à l'Éclésia se retrouve au contact de l'espace public habermassien chevillé sur la délibération en vue d'une prise de décision politique.

En théorie normative selon B. Manin, une distinction s'impose entre les termes de l'idéal participatif et de l'idéal délibératif. : « *L'idéal participatif veut que les citoyens participent autant qu'il est possible aux décisions collectives qui les affectent. [...], L'idéal délibératif, en revanche, veut que les décisions collectives soient prises, dans la mesure du possible, après un échange public d'arguments.* »<sup>220</sup>

Pour clore notre réflexion, il s'agit de passer au raisonnement grec et à sa manière de poser ses préoccupations en terme de participation.

Dans le raisonnement grec, la question décisive porte sur le renforcement de la présence des citoyens dans l'espace public afin de former un contre-pouvoir dans le gouvernement. La participation prend du sens dans l'engagement dans la prise de décision.

<sup>219</sup> In URFALINO Philippe, « La délibération n'est pas une conversation. Délibération, décision collective et négociation », *Négociations* 2005/2 (no 4), p. 99-114. DOI 10.3917/neg.004.0099- <http://www.cairn.info/revue-negociations-2005-2-page-99.htm>

<sup>220</sup> In MANIN Bernard – en page 198 « Pour une histoire des pratiques délibératives. Entretien avec Bernard Manin » *Participations* 2012/2 (N 3), p. 189-206. DOI 10.3917/parti.003.0189, <http://www.cairn.info/revue-participations-2012-2-page-189.htm>

Dans les aspects organisationnels, l'essentiel du débat réside dans les conditions d'égalité des participants et non dans la manière dont les acteurs s'en servent et la mettent à l'épreuve dans l'espace commun du débat. Dans l'aperçu scolaire, les différentes interventions font bouger les contours de la participation démocratique sur la façon dont l'égalité est opérante<sup>221</sup>.

Pour ne prendre que cet exemple présent dans chaque dossier, le dispositif délibératif traduit les préoccupations éthiques du respect des normes de communication et d'organisation en matière d'ordre et de sécurité avec la présence des deux archers scythes, et en matière d'égalité de prise de parole avec la clepsydre, symbole matériel de l'iségorie.

En dépit d'un aspect forcément caricatural, les manuels d'histoire ont restitué l'épreuve de discussion publique, redonnant toute l'actualité à une manière de faire, dans notre approche politique du « débat à l'Éclésia ».

Dans la démarche à venir, le tableau n°9 présenté ci-dessous, le débat public est divisé en quatre séquences : Actualité (ordre du jour) – participation (prise de parole) -délibération (confrontation des opinions) -prise de décision (vote-décision)

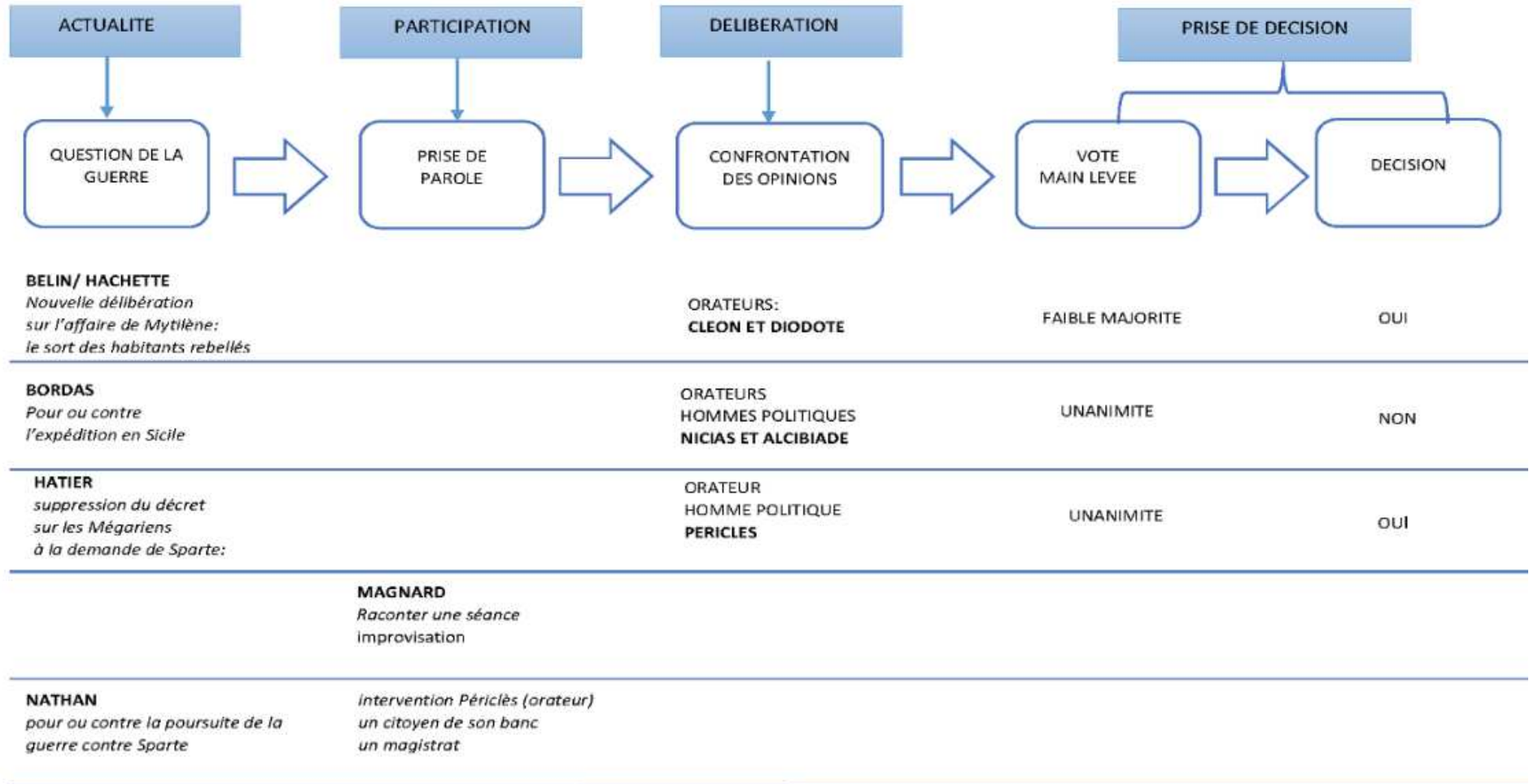
Les différentes séquences exposent les habitudes des citoyens, mettent l'accent sur les aspects dynamiques du débat. La forme et la finalité du débat sont recomposées selon les intentions des manuels d'histoire.

Les solutions imaginées témoignent à différents degrés du rôle politique du démos dans l'expérimentation du débat, et de ce qui est attendu de la participation des citoyens, dans une expertise ordinaire des enjeux publics.

---

<sup>221</sup>In Nathan p.57 Question 4 « qu'est-ce qu'une clepsydre ? » / Question 5 « Qui peut prendre la parole à la tribune de la Pnyx ? »/Questions 8 « montrez comment à l'Éclésia les citoyens exercent leurs droits à égalité » « Quel nom donne-t-on à ce pouvoir dont dispose le peuple ? » Bordas p.51 question 1 : la clepsydre question 2 : « qui peut prendre la parole »/Hatier p.57 idem question 2 de Bordas/Hachette p.71 question 5 : la clepsydre

Tableau 9 : Scénarisation de la pratique du débat



*d. Découverte intuitive de la politique dans le débat public*

Grâce à la vision synoptique du débat à l'Éclésia (tableau n°9), le lecteur est entraîné dans un voyage didactique au cœur de l'Éclésia. Le débat public et sa mise en scène lui permettent d'acquérir des repères auprès des premiers initiés que sont les citoyens athéniens.

Dans le cadre présent, les enjeux de la participation sont introduits sur ce que représente la pratique institutionnalisée du débat, ouverte sur le principe de discussion en amont de la prise de décision.

Dans les cadres théoriques mobilisés, la participation des citoyens en démocratie s'appuie sur la discussion que nous définissons comme la confrontation de points de vue opposés dans les termes du modèle délibératif définis par B. Manin.

Pour l'auteur, ce modèle donne lieu à deux acceptations du principe de discussion en situation « *soit dans une configuration où des orateurs s'adressent à un public, ou dans une configuration de discussion où les participants s'adressent et se répondent les uns aux autres* »<sup>222</sup>

Dans la reconstitution scolaire, l'idéal d'action délibérative repose sur la grammaire convenue du débat découpée en quatre séquences : (1) le choix de l'actualité sur le thème du débat, (2) la participation sur la prise de parole, (3) la délibération sur la confrontation des orateurs, (4) la prise de décision sur le vote à main levée et le type de décision prise (majorité, unanimité ou non décision)

Sous un angle favorable au tournant délibératif, quatre manuels (Belin, Hatier, Hachette et Bordas) édifient la participation en démocratie sur le souci d'argumentation croisée et associée à la prise de décision. Pour ces quatre manuels d'histoire, par le biais de la mésentente, le questionnement pédagogique a cherché à restituer un corps de principes orienté sur le débat contradictoire, ce qui permet de faire jouer la publicité de la démocratie délibérative.

Sous un angle plutôt favorable à l'idéal participatif, pour les lecteurs du manuel Nathan, la participation se définit comme la présentation des préférences dans une grande consultation en réunion d'assemblée.

---

<sup>222</sup> « Pour une histoire des pratiques délibératives. Entretien avec Bernard Manin », *Participations* 2012/2 (N3), p. 189-206.  
DOI 10.3917/parti.003.0189 - <http://www.cairn.info/revue-participations-2012-2-page-189.htm>

Avec le manuel Magnard, il convient de s'interroger sur la portée du débat. La participation du public en démocratie est amenée sur l'improvisation des élèves.

De manière générale, Il nous faut préciser que les marges de liberté des acteurs athéniens à l'Ecclésia, ne font pas partie des thèmes abordés en leçon, sauf pour le manuel Magnard<sup>223</sup>.

Dans l'angle mort, cette activité moderne dépourvue de sens agonistique ne pourrait pas convenir à C. Castoriadis, pour lequel la politique « *c'est le domaine où les hommes luttent pour parvenir à la reconnaissance, et surtout à une durée qui dépasse l'espace d'une vie mortelle, en accomplissant de grandes choses en actes et en paroles* »<sup>224</sup>.

C'est également cette activité politique qui fait dire à Moses. Finley que la politique est une invention des Grecs « *ou, pour être plus précis peut-être, une invention que firent séparément les Grecs et les Étrusques et/ou les Romains.* »<sup>225</sup>

La politique consiste à donner du sens aux activités humaines, dans ce lieu privilégié où semble se résoudre l'action collective.

#### e. Arbitrage des citoyens par le vote à main levée

En dépit de la mise en place variable du dispositif participatif, et de l'intérêt porté au déroulement de la séance à l'Ecclésia, la leçon expose l'importance du vote dans la prise de décision. Cette caractéristique démocratique compte au même titre que l'élection et que la sélection aléatoire des charges publiques. Ces trois concepts clés de la démocratie athénienne sont communs aux six manuels scolaires.

Dans les descriptions scolaires, cette activité est matérialisée par le rassemblement des citoyens sur la colline de la Pnyx. La prise de décision exige un geste d'interprétation particulier, le vote ouvert à main levée appelée « *χειροτονια* ».

Sur l'horizon participatif de quatre manuels<sup>226</sup>, le débat est clôturé par la main levée qui façonne le pouvoir de décision des citoyens.

---

<sup>223</sup> La question de liberté d'expression est affleurée uniquement par le manuel MAGNARD, par l'intermédiaire de Thésée, porte-parole mythique de l'Athènes dans l'éloge de la démocratie, présentée dans un extrait le pièce des « Suppliantes » d'Euripide vers -422 avant J.-C. Cet extrait a fait l'objet d'une activité et d'une question posée sur la liberté d'expression, mérite de la démocratie. ce sera l'unique référence relevée dans notre thèse.

<sup>224</sup> In CASTORIADIS Cornelius, La cité et les lois -séminaire du 13 avril 1983 – Coll. La couleur des idées – ED. DU SEUIL, Paris, avril 2008 p.80

<sup>225</sup> In FINLEY Moses I « l'invention de la politique » Démocratie et politique en Grèce et dans la Rome républicaine -traduit de l'anglais par Jeannie Carlier – Flammarion collection champs, 1985 -p.89

<sup>226</sup> In HACHETTE, « Récit » p.71, NATHAN « Découvrir », p.57, BELIN « Dossier » p.51, HATIER « Etude » p.57

Il s'agit de communiquer sur la mise en forme symbolique de cet investissement politique. Dans notre interprétation, la valeur du régime se retrouve fortifiée pour deux raisons : une première fois le régime entérine la capacité de délibérer de l'ensemble des citoyens rassemblés à l'Éclésiastion et une seconde fois parce qu'il accorde un poids égal à chaque voix dans la prise de décision.

Le vote à caractère public tient une place prépondérante, dans la participation au pouvoir des citoyens, par ses fréquentes sollicitations aux différents niveaux de la vie politique.

L'enjeu du vote a été placé sur l'arbitrage de la décision dans les activités pédagogiques « pour ou contre la guerre » dans l'expédition en Sicile et « pour ou contre la peine de mort » pour la révolte des Mytiléniens pour quatre manuels (Belin, Bordas, Hachette et Hatier)

C'est ainsi, que ce verbe d'action *décider*, de fort tempérament, dans l'exercice du pouvoir, peut être compris dans les usages scolaires.

Le caractère des actes s'inscrit bien dans l'étymologie de décider (de+cædere), empruntée au latin classique provenant de couper, au sens propre de trancher et de différents aspects « décider de » arbitrer, déterminer par juger<sup>227</sup>.

La publicité du vote est assurée par une photographie *des objets de la démocratie*,<sup>228</sup> parmi lesquels figurent les deux jetons en bronze des jurés<sup>229</sup> qui témoignent de l'attirail du citoyen législateur et de « *sa compétence civique* » pressentie au sens de Julien Talpin sur « *l'acquisition du répertoire pratique dont dispose chaque individu* »<sup>230</sup>.

<sup>227</sup> Recherche « décider » « décider de » in TLFi (Trésor de la langue française informatisée) <http://atilf.atilf.fr/>

<sup>228</sup> Annexe 8 : « *les objets de la démocratie* » Le matériel de vote symbolise l'acte de citoyenneté. Le contenu repose sur une collection d'objets dans laquelle figurent en bonne place les jetons pour tirage au sort, des jetons à tige pleine ou creuse pour juger et l'ostrakon.

<sup>229</sup> Les jetons de l'Héliée tige pleine

<sup>230</sup> Nous inscrivons le matériel comme apport technique participant à définir la compétence civique « l'ensemble des ressources cognitives, techniques, politiques, émotionnelles et pratiques dont disposent les citoyens pour intervenir dans l'espace public ». In TALPIN Julien « Ces moments qui façonnent les hommes » Éléments pour une approche pragmatiste de la compétence civique Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « Revue française de science politique » 2010/1 Vol. 60 | pages 91 à 115 - <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2010-1-page-91.htm>

### 3. Leadership démocratique sous contrôle populaire

Périclès est une lecture possible de cette répartition du pouvoir et du motif de la sélection des dirigeants sur le fait que gouverner, revient à partager le pouvoir entre différentes mains mais à prendre les décisions ensembles. Dans la leçon, Périclès est le dirigeant politique plébiscité par ses concitoyens à de nombreuses reprises<sup>231</sup>.

La tâche est embarrassante pour le lecteur, qui doit organiser l'ordre politique sur deux paliers de participation, entre l'égale participation de tous les citoyens, placée au premier plan de la leçon et les apparitions déstabilisantes de Périclès dans l'histoire d'Athènes.

L'incompréhension provient de la manière dont l'élection est mise à la marge dans la discussion de la démocratie, dans la manière de traiter le lien entre le tirage au sort et la démocratie, et pourtant suscitant sa présence logique dans l'intelligence collective du système.

La question des chefs, des leaders éminents fait partie également de l'équilibre général de la démocratie mais la question des contraintes auxquelles ils sont soumis dans le régime démocratique est évacuée de la réflexion.

Du point de vue des activités, la réflexion scolaire défend une seule conception de la citoyenneté sur le rôle fondu de tous les citoyens aux magistratures et aux assemblées, sans expliquer l'aspect normal de la démocratie, de ses multiples niveaux de gouvernance et de son rapport avec ses leaders dont l'exécution des missions est soumise au contrôle populaire.

Dans cette dernière réflexion sensée compléter nos définitions théoriques, nous avons osé des rapprochements avec les démocraties contemporaines.

D'abord, la justification a été amenée sur la forme du régime athénien inscrite dans la posture partagée des manuels d'histoire, présentant la nature composite du gouvernement athénien, apparentée aux régimes modernes de démocratie.

Ensuite nous avons conservé les intentions des auteurs des manuels d'histoire, confrontés à un choix décisif pour montrer la communication horizontale de la démocratie, à laquelle nous avons rattaché la condition particulière des dirigeants politiques.

Dans notre lecture, la question de rationalisation des schémas scolaires par rapport à la situation démocratique remet en cause un niveau spécifique, le comportement des dirigeants. Les aspects de cette question ont été traités dans les trois points suivants.

---

<sup>231</sup> Dans tous les manuels d'histoire, Périclès est plébiscité à de nombreuses reprises. Voir annexe 18 : « popularité de Périclès »



Dans la manière de se référer au régime athénien, la démocratie athénienne montre des affinités avec le régime hybride français croisant une tradition parlementaire et une tradition présidentielle.

Le point de convergence passe par l'homme d'Etat, Périclès, chef du gouvernement et des armées, dont le mode d'élection opère la jonction avec la tradition présidentielle française. Sa capacité à définir les projets, à donner un cap à la cité et à défendre les intérêts grecs, lui donnent une ressemblance avec les présidents des démocraties contemporaines.

Dans ce dernier point, nous étudierons les aspects de la leçon d'histoire qui autorise un rapprochement avec le présent.

#### a. *Forme de gouvernement moderne : la polyarchie*

Contrairement à l'image théorique de la démocratie, formée sur le bloc unitaire et indivisible de ses citoyens, nous avons introduit une comparaison utile pour comprendre l'organisation fonctionnelle de la démocratie athénienne appuyée en leçon sur une règle générale : l'exercice du pouvoir est effectué par des acteurs différents au sein de l'Ecclésia, de la Boulé, de l'Héliée et au niveau de la direction de la cité. Cette organisation montre les prémisses d'une séparation des pouvoirs, à l'origine de la réflexion de la démocratie moderne.

Dans cette configuration scolaire, la démocratie athénienne trouve son expression dans un régime polyarchique, défini par Robert Dahl, « *la polyarchie définit le système où les pouvoirs sont séparés et exercés par des acteurs multiples* »<sup>232</sup>, formée sur le préfixe grec *poly* (plusieurs) et de *archos* (*pouvoir-commandement*)

Appliquée au contexte scolaire, la manière de gouverner des Athéniens recouvre une organisation polyarchique : l'Ecclésia détient le souveraineté avec son pouvoir de décision, les dirigeants le pouvoir exécutif, l'Héliée le pouvoir judiciaire, la Boulé la surveillance.

En fonction des choix scolaires, la redéfinition du régime dépendra de la domination de l'un de ces pouvoirs sur les autres.

---

<sup>232</sup> In DALH R., "*Polyarchy : Participation and Opposition*", New Haven, Yale University Press, 1971. Cite In GOMEZ Pierre-Yves, « Chapitre III. Sept régimes de gouvernance (1) : démocratie, anarchie ou autocratie » | Cairn.info  
<https://www-cairn-info.www.ezp.biu-montpellier.fr/la-gouvernance-d-entreprise--9782130811206-page-37.htm>

Dans cet exercice d'équilibre, le gouvernement des Athéniens fait cohabiter deux groupes d'acteurs. Leur position officielle n'entre pas en concurrence à Athènes dans le binôme politique que forment les citoyens ordinaires de l'Ecclésia et des magistratures routinières face à leurs dirigeants dans l'art de gouverner.

Dans la répartition des tâches, chaque pouvoir exerce sa fonction. Ainsi, la mécanique gestionnaire et routinière revient aux citoyens tirés au sort dans les tribunaux et au Conseil de la Boulé, l'arbitrage revient aux citoyens membres de droit à l'Ecclésia.

De l'autre côté le recours à l'élection pour la direction politique et militaire de la cité, concerne un cercle restreint de dirigeants, entrant à titre individuel en compétition par le mérite.

Dans l'enjeu normatif, la question de sujétion touche les dirigeants dans la nature des liens qui les unissent à l'Ecclésia. Ces liens ont déjà été interrogés par la forme de relations de dépendance nouées par le contrôle et la sélection par les citoyens ordinaires.

Les autres interactions entre les dirigeants et l'Ecclésia passent inaperçues dans la conduite collective de la cité et ne modifient pas l'exercice du pouvoir.

Nous sommes en présence des effets de la démocratie athénienne transmise par la plasticité redoutable de l'Ecclésia, dont les pouvoirs de décision et de contrôle (deux armes idéologiques au service de la domination) sur les dirigeants politiques, viennent peser sur les relations des deux acteurs de la citoyenneté.

### ***b. Escamotage de la fonction de gouvernant***

L'Ecclésia, depuis sa force dogmatique nous conduit à une illusion pratique où se règlent tous les antagonismes. Elle prétend donner sens à la réalité pratique de la démocratie.

Pourtant, face à l'accession aléatoire des citoyens ordinaires au pouvoir, la justification rationnelle du régime est satisfaite également par le principe de l'élection. Certes cette procédure est très marginalisée par les chiffres, mais elle est sensible dans la délégation des tâches, au choix des personnes, pour les magistratures les plus importantes de la cité.

Cette autre facette de la démocratie est mise entre parenthèse. le fonctionnement du régime politique montre aussi le visage d'une démocratie capacitaire sur l'investiture de la fonction gouvernante où la compétence confère d'emblée une autorité incarnée par Périclès qui nous fait songer au chef de l'Etat.

Dans l'exercice d'une citoyenneté politique, les fonctions déléguées touchent aux compétences militaires ou à des fonctions d'expert dont le poste le plus important est celui de stratège.

Dans la Constitution d'Athènes, Aristote distingue les attributions autrement « *entre les besoins du moment et les actions de veille* »<sup>233</sup> sur l'Etat, gérés par les hauts magistrats faisant preuve d'adaptation dans le gouvernement, se distinguant de l'administration routinière des autres assemblées populaires ».

Dans ce changement de plan, il s'agit d'admettre que les dirigeants militaires et politiques exercent leur direction, non pas, par l'intermédiaire de la force mais en influençant la manière de penser de l'Ecclésia.

Cette part d'ombre maintenue sur les dirigeants politiques, revient, selon C. Castoriadis, « *à escamoter la fonction indéterminée inhérente à chaque gouvernement, qui consiste à décider là où les lois ne prescrivent ni n'interdisent rien* ». <sup>234</sup>

Dans les manuels scolaires, ces responsabilités sont réunies dans le chef de gouvernement, à l'image de Périclès, fervent défenseur des intérêts grecs dans la ligue de Délos, dont l'action militaire et politique fait état de sa clairvoyance.

Sous l'appareil d'institutions difficiles à démocratiser où l'élection met en scène l'élite politique de la cité, la délégation des pouvoirs s'incarne dans la conduite des stratèges où la compétence confère d'entrée une forme d'autorité.

Dans la démocratie athénienne, le rôle exceptionnel des dirigeants et leur capacité à exprimer les aspirations de leur cité et à fixer les grandes orientations de la cité, a permis de dégager un responsable aussi éminent que Périclès réélu une quinzaine d'années sans discontinuité.

Dans cette voie institutionnelle privilégiée, les stratèges jouent un rôle particulier dans le corps des magistrats athéniens. Selon leur statut scolaire<sup>235</sup> les stratèges sont les dix dirigeants élus chargés au minimum de la fonction militaire « *La strategia* »

---

<sup>233</sup> « Les stratèges sont détachés au dehors suivant les besoins du moment » in ARISTOTE « La Constitution d'Athènes » -Fonctions données à l'élection, Stratèges, etc. Edition Les Belles Lettres- Paris 1964 LXI, 1 p64

<sup>234</sup> In CASTORIADIS, Cornelius p.75 opus cit.185

<sup>235</sup> Statut de dirigeant principal élu par l'Ecclésia. Les fonctions de chef militaire et chef de gouvernement sont prises en compte pour chaque manuel dans le tableau 6 « qui gouverne ? » la combinaison des deux fonctions est illustrée dans la plupart des manuels par le personnage de Périclès dont le buste

Ils sont responsables de la conduite de la guerre et agissent comme des « *coministres de la guerre* » honorant cette charge digne à Athènes. Pierre LAEDERICH rappelle que le stratège formé sur les racines de *stratos* (armée) et *ago* (conduire), est choisi « *sur l'aptitude à commander une armée, les qualités de général ou encore les manœuvres de guerre* »<sup>236</sup>.

Dans les témoignages indirects de Thucydide sur la guerre du Péloponnèse ou ceux directs d'Eschyle dans la comédie « les Perses », cette perspective est exploitée par trois manuels (Magnard, Hachette et Hatier) qui ont mis à jour la conduite habile de Thémistocle<sup>237</sup> dans la bataille navale de Salamine. Le récit des guerres Médiques permet d'approfondir la perception de ce groupe sur ce que font les stratèges en action.

On a pu observer l'intelligence calculatrice et la clairvoyance<sup>238</sup> du stratège Thémistocle, tacticien de génie dans les manœuvres de Salamine<sup>239</sup> artisan du triomphe de la démocratie<sup>240</sup>

Dans ce modèle de raisonnement, les stratèges forment un groupe fonctionnel, disposant de la puissance des armées. Leur part d'ombre dans le discours scolaire, concerne leur influence sur les décisions politiques, en dehors de leur domaine de prédilection « la stratégie militaire ».

### c. *Occultation d'une forme d'oligarchie managériale dans les débats à l'Éclésia*

Les mises en scène nous préparent à comprendre le rôle central du débat public et de l'argumentation en démocratie pour la participation de l'ensemble des citoyens aux enjeux qui les affectent.

Ce format de participation pose des questions spécifiques sur la communication, la mise en jeu des capacités de paroles que les manuels d'histoire ont écarté de leur conception comme un objet immaîtrisable dans la discussion.

<sup>236</sup> in Pierre LAEDERICH, « Stratégie et stratagèmes dans l'Antiquité grecque et romaine », *Stratégie* 2009/1 (N° 93-94-95-96), pages 89-108- Consulté en ligne sur <http://www.cairn.info/revue-strategie-2009-1-page-89.htm>

<sup>237</sup> In MAGNARD – Récit d'histoire « le plan de Thémistocle » doc 1 p.55

<sup>238</sup> In HACHETTE -Récit « La bataille de Salamine » doc.1 « la muraille de bois » p.62, in MAGNARD, « le plan de Thémistocle » doc.1- p.55, In HATIER - Etude « les Athéniens à Salamine »-doc.3 « Thémistocle » p.50

<sup>239</sup> Magnard pp.54-55 récit « *Thémistocle, héros de la bataille de Salamine* », Hatier p 50 étude « les Athéniens à Salamine » doc.3 « Thémistocle » Le stratagème de Thémistocle se trouve en correspondance avec le stratagème poétique d'Eschyle. In Hachette p.60 « Athènes domine la Grèce » doc 1 la flotte athénienne » indirectement -question 1« Pourquoi Thémistocle pousse-t-il les Athéniens à construire une flotte de guerre »

<sup>240</sup> Salamine est le mythe politique fondateur de « l'archè » des Athéniens. En harmonie avec l'Oracle les exploits des Athéniens de Thémistocle solidaires sur leurs trières surmontent l'isolement de la cité face au péril barbare. Ce thème sera développé dans la seconde partie de la thèse.

Nous avons déjà discuté du statut de la parole pressentie comme une source d'inégalité implicite entre les différents acteurs de la démocratie, car certaines paroles pèsent plus que d'autres dans la discussion.

Dans les témoignages historiques indirects de Thucydide ou de Plutarque, le démos est soumis à l'influence de solides rhéteurs éminents comme Périclès, ou encore Cléon, Nicias ou bien Alcibiade<sup>241</sup> que Thucydide met dans une relation de face-à-face avec le grand public, des hommes politiques à même d'influencer la foule dans la prise de décision.

Le manuel d'histoire Magnard préfigure le rapprochement entre les orateurs et les hommes politiques<sup>242</sup>, illustré par la personnalité de Démosthène en sa qualité d'orateur et d'homme politique.

Dans le message composite du débat public, les modèles scolaires discutés enterrent la vulnérabilité des situations de participation politique.

Dans l'ambiance publique, la délibération encadrée par un dispositif participatif, se veut accessible à un tout-venant, protégé par l'iségoria. Par contre les arguments indépendants des manuels d'histoire et les témoignages historiques viennent relativiser l'efficacité de ce format d'expression dans les enjeux de la participation.

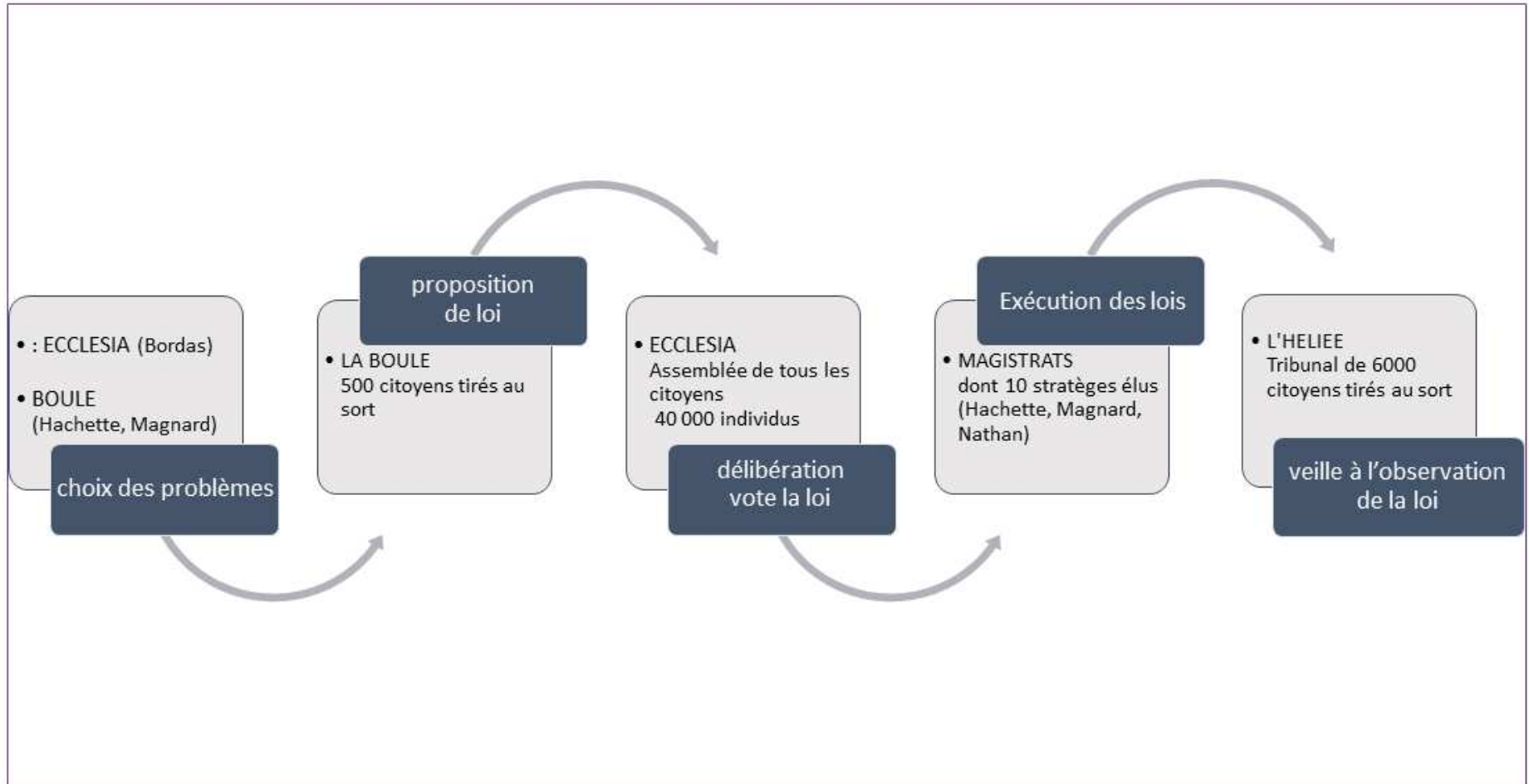
Le tableau n°10 introduit ci-après situe le rôle des dirigeants dans le processus de décision collective.

---

<sup>241</sup> Annexe 10 : « *Mise en perspective du débat à l'Éclésiá* »

<sup>242</sup> les orateurs sont la préfiguration des hommes politiques in MAGNARD, Leçon 2 « La démocratie athénienne » & B « les lieux de la démocratie » p.46, en présentation de la leçon 2- la statue de Démosthène doc.1 « Démosthène, orateur et homme politique (384-322 av. J.-C.) p.40

Tableau 10 : Intervention des dirigeants dans le processus de décision collective



*d. Les dirigeants politiques, des acteurs de rationalité finale*

Dans une configuration favorable à l'Éclésia, nous avons défini une autre lecture de la délibération qui informe du rapport de dépendance des stratèges, acteurs politiques minoritaires de rationalité finale<sup>243</sup> enrôlés dans l'institution.

Dans la formalisation de la décision (tableau n°10) présenté ci-dessus, le phénomène étudié permet d'acquérir une certaine familiarité avec ce que peut être le déroulement d'une délibération publique dans la diversité des acteurs impliqués, faisant collaborer toutes les institutions, dans la routine de l'action politique.

Ce schéma d'intérêt, tiré du panneau général de la démocratie (tableau n°6), propose le processus de la décision collective dont l'intérêt est de remarquer la place des magistrats importants dans la chaîne de la décision collective.

Notre débat engage une réflexion sur l'originalité du parcours de la décision collective qui ouvre à l'idée d'une forme d'intelligence collective pour faire émerger la décision.

La rationalité collective de la décision politique confirme la compétence politique des citoyens ordinaires sur la maîtrise du jeu politique, avec en fin de parcours, son exécution par les dirigeants politiques et son interprétation par la justice.

Notre perspective de la démocratie athénienne livre la décision politique, sur un autre itinéraire qui relève d'une forme d'intelligence collective, par la façon dont son processus mobilise toutes les institutions à des fins de synergie.

Les travaux de Pierre Lévy, ont préfiguré « *L'intelligence collective [...] comme l'art (difficile) de multiplier les intelligences les unes par les autres.* »<sup>244</sup>.

Dans cette approche synthétique, tous les collectifs interagissent dans la production de la décision publique, faisant de cette collaboration une pratique augmentée.

Dans le tableau n°10, l'architecture de la décision politique se combine avec l'intervention publique des citoyens situés dans les différents organes du pouvoir. Sur le versant politique, le

---

<sup>243</sup> au sens étroit dans la procédure décisionnelle de type démocratique l'acte rationnel exige la délibération de L'Ecclesia. L'institution est le décideur légitime mais le stratège est celui à qui revient la mise en forme de la décision et dont dépend le succès de l'entreprise.

<sup>244</sup> Définition empruntée à Pierre Lévy, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'intelligence collective à l'université d'Ottawa. « il s'agit donc d'inventer des jeux où les gagnants sont ceux qui valorisent le mieux l'intelligence accessible, mettent en synergie les compétences et coopèrent le plus efficacement » in LEVY Pierre, « la cyberculture, une nouvelle étape dans la vie du langage » HEC Montréal /gestion 2002/2 vol. 27 p74 à 80 - <https://www.cairn.info/revue-gestion-2002-2-page-74.htm>

modèle d'action collective découvert par les collégiens, s'inscrit dans l'idéal d'une gouvernance démocratique.

Le processus de décision est présenté par étape, avec son thème et la contribution des institutions qui lui est associée, faisant participer dans sa progression, l'ensemble des acteurs de la démocratie à la définition des valeurs de la société.

A la première étape, le choix des problèmes mis à l'ordre du jour relève de l'initiative populaire attribuée soit à l'Ecclésia ou à la Boulé. Dans la deuxième étape les propositions de loi des magistrats de la Boulé sont soumises à l'Ecclésia, qui les adopte après délibération, charge à la direction du gouvernement (les hauts magistrats) de veiller à leur exécution, dans cette troisième étape.

En fin de chaîne les magistrats de l'Héliée veillent à l'interprétation des lois. Charge à la liaison féconde de ces juges populaires, investis de l'interprétation de la loi, de la tisser avec les valeurs de la société athénienne.

Au-delà de toute communication verbale, le jeune lecteur découvre ainsi l'édification d'une action collective largement processuelle, de son élaboration à sa mise en œuvre, imprégnant l'acte participatif sur un axe profondément égalitaire.

L'originalité de cette organisation réside dans le processus de l'action collective qui fait émerger la compréhension de ce qu'est la capacité d'autonomie de décision de la cité dont Cornelius Castoriadis dit « *Et elle est autotelés dans la mesure où elle se gouverne elle-même* »<sup>245</sup>.

#### *e. Périclès, un leadership démocratique marqué par le charisme*

Dans la leçon, les configurations imposent la domination de l'Ecclésia et de ses citoyens ordinaires en capacité d'imposer leur volonté directement. Nous avons montré que les citoyens disposent d'armes redoutables pour maintenir dans des relations de dépendance et de vulnérabilité<sup>246</sup> une minorité de dirigeants politiques en charge de responsabilités bien spécifiques.

Dans le jeu de forces, il est difficile de voir la mainmise définitive d'une élite politique sur une fonction gouvernementale sans craindre les foudres de l'Ecclésia ou la Boulé qui disposent de moyens institutionnels dissuasifs, le contrôle et l'ostracisme pour les manuels Bordas, Hatier,

<sup>245</sup> In. CASTORIADIS Cornelius « la cité et les lois » Ce qui fait la Grèce, 2 Séminaires 1983-1984 Editions du Seuil, avril 2008 page 75

<sup>246</sup> La sanction « punir les magistrats » in NATHAN p.56 « Une séance à l'Ecclésia »



Magnard, Nathan et au moins l'un des deux recours contrôle ou ostracisme pour les manuels Belin et Hachette.

Dès lors que penser du leadership de Périclès dans les leçons, prenant en main le destin de la communauté politique dans les grandes activités d'Etat, dont l'activité de responsabilité contredit le rôle de second.

Dans l'interprétation du rôle joué par Périclès dans la cité, les leçons pointent sa trajectoire d'homme politique élu et plébiscité à maintes reprises. Les traits scolaires indiquent l'exercice d'une influence de chef de gouvernement.

L'écho rencontré chez Nathan et Bordas, résonne un peu différemment. De la préférence de ces deux manuels d'histoire, Périclès sert de réactif dans la manière de penser les rapports en démocratie.

Le premier manuel exploite une perspective critique des atours de la démocratie, orchestrée par l'Ecclésia, mais biaisée par la prééminence de dirigeants à la tête du gouvernement. Nathan utilise la prédominance de Périclès dans la vie politique pour interroger ses lecteurs sur « Qui en réalité dirige la cité d'Athènes ? »<sup>247</sup>

Pour le deuxième manuel Bordas, la critique est saisie sur l'opportunité de rendre opératoire l'antagonisme riches/pauvres, sur la détermination de la position sociale dans l'accès aux fonctions de direction, rappelant l'origine sociale de Périclès<sup>248</sup>.

Quel rôle joue Périclès dans la leçon de la démocratie ?

Le principal dirigeant d'Athènes est crédité d'un apriori positif dans la culture démocratique du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C, dans la lecture de Thucydide, sur des extraits choisis de la *Guerre du Péloponnèse*. Le registre touche au charisme de l'homme politique dans son rapport avec ses concitoyens.

Par exemple, Magnard valorise l'habileté politique de Périclès. Sa faculté de jugement dans ses discours lui confèrent une autorité morale<sup>249</sup> sur ses concitoyens. Ce même thème est repris dans une seconde mise en scène dans un tableau du XIX<sup>e</sup> siècle de facture allemande « *Périclès haranguant la foule à la Pnyx* »<sup>250</sup>. Un second manuel, Hatier, s'inscrit dans cette veine.<sup>251</sup>

<sup>247</sup> Nathan p.60 Doc2. « le fonctionnement de la démocratie »

<sup>248</sup> In Bordas p.53

<sup>249</sup> « Grâce à son autorité personnelle... » In MAGNARD, leçon 2 « la démocratie » doc .1 « Périclès » Thucydide, « la guerre du Péloponnèse » Fin du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

<sup>250</sup> In MAGNARD, dossier thématique « L'Ecclésia au cœur des institutions » doc.1 p.48, 8

<sup>251</sup> In HATIER, Etude « l'assemblée des citoyens » doc.3 « Périclès (495-429 av. J.-C.) » p.56

Pour tous les manuels scolaires, ses nombreuses réélections font de lui un stratège apprécié auprès de ses concitoyens qui lui ont réitéré leur confiance.

Dans les vérités générales, ce grand stratège doit sa position de leader à sa conduite clairvoyante de la cité, et plus particulièrement à la voie d'action qu'il a tracé pour elle.

Dans les leçons, l'homme d'Etat est associé au succès de la démocratie. Ce dirigeant politique a contribué à accroître le prestige et la puissance d'Athènes par la politique des grands travaux. L'érection du Parthénon entre -447 -438 en est l'expression la plus remarquable. Ce jugement positif est établi sur le témoignage indirect de Plutarque, dans les extraits choisis de la vie de Périclès dans « Vies parallèles » II<sup>e</sup> siècle après. J.-C.

Dans le tableau n°11 « *réputation politique de Périclès, Misthophorie, travaux de Acropole et élections* », présenté à la suite, les présupposés démocratiques relatifs à la réputation politique de Périclès tiennent à la dimension collective de deux arguments, relayés sur l'initiative de la misthophorie et sur l'initiative de la politique des grands travaux de l'Acropole, fournissant du travail aux citoyens.

Dans ce tableau, en fonction des actions que les rédacteurs des manuels d'histoire lui accordent, nous pouvons évaluer l'importance du rôle Périclès, associé à l'apogée de la démocratie.

Parmi les résultats, Périclès endosse la responsabilité des deux mesures (misthophorie, travaux Acropole) pour la moitié des manuels d'histoire Belin, Bordas et Nathan.

On constate que les postures sont divisées sur l'indemnité de la misthophorie, mesure d'encouragement, dont l'initiative est fondue dans l'action des 45 000 citoyens d'Athènes selon la préférences de la moitié des manuels formée par Hatier, Hachette et Magnard.<sup>252</sup>

Périclès reste incontournable pour les travaux de l'Acropole, mais son action directe avec la démocratie est contestée pour la moitié des manuels sur la misthophorie.

---

<sup>252</sup> In MAGNARD Leçon 2 & C « des institutions bien organisées » p.46, « A partir-de 450 av. J.-C., la cité fait verser une petite somme » In HATIER, leçon 3 « la démocratie athénienne » & B « les limites de la démocratie » p.58, In HACHETTE, leçon 3, & B « les limites de la démocratie » p.68

Tableau 11 : Réputation politique de Périclès \_Misthophorie -travaux Acropole - Elections

REPUTATION POLITIQUE	MISTHOPHORIE INITIATIVE	POLTIQUE DES TRAVAUX DE L'ACROPOLE	ELECTION DE L'HOMME POLITIQUE
Belin	Périclès	Périclès	Réélu 15 fois de suite
Bordas	Périclès	Périclès	Réélu 15 fois de suite
Hachette	La cité	Périclès	Réélu 15 fois de suite
Hatier	La cité	Périclès	Réélu plus de 30 fois
Magnard	La cité	Périclès	Réélu à plusieurs reprises
Nathan	Périclès	Périclès	Réélu 15 fois de suite

Du point de vue de sa politique extérieure, l'action de Périclès reçoit un accueil mitigé dans les leçons. La démocratie grecque est mise en cause par un passage moins brillant toujours tiré du témoignage indirect de Plutarque<sup>253</sup>. Les fragments de texte sur le trésor de la Ligue de Délos nous permettent de faire le lien avec les critiques émises par les adversaires de la politique de Périclès et les arguments qui leur opposent.

Le même extraits scolaire de Plutarque permet de révéler en creux, encore une fois, le leadership de Périclès, toujours caractérisé sur sa dimension collective, soit sur l'aspect positif en qualité d'ardent défenseur des intérêts grecs, soit sur le versant négatif, sur la pratique politique athénienne tyrannisant ses alliés grecs.

Schématiquement, le leadership démocratique de Périclès ne constitue pas un critère discriminant pour la démocratie athénienne. En creux, le fonctionnement de la démocratie athénienne montre qu'il est encadré, par des règles de contrôle. Il en va autrement du choix de la leçon, et de la mise en valeur de l'aspect significatif des relations de pouvoir égalitaires et horizontales masquant une dynamique politique intéressante dans la confrontation de deux types de gouvernants.

<sup>253</sup> Les extraits sont tirés de la vie de Périclès menée en parallèle avec la vie de Fabius Maximus dans les « vies parallèles » considérés par Plutarque, comme deux hommes avec les mêmes vertus et pris dans des conjonctures analogues. Introduction aux chapitres – In PLUTARQUE, « vie de Périclès » expliqué littéralement, annoté et revu pour la traduction française par H. LEBASTEUR. In <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65522500.textelimage>

## Synthèse 1ere partie

Dans la perspective commune adoptée, et pour répondre au doute de départ, les définitions théoriques minimalistes n'ont pas d'histoire. Dans les conséquences directes du travail de généralisation, au niveau de la définition théorique, l'acceptation scolaire du mot démocratie se place aussi bien au-dessus des comportements introduits par la démocratie directe que des comportements introduits par la représentation. Nous pensons qu'il manque une dynamique de constitution des acteurs collectifs pour la compréhension de la démocratie.

Cette logique de situation révèle l'existence des citoyens en démocratie dans une situation particulièrement avantageuse du point de vue des droits politiques. Cette première définition théorique a été marquée par une forte opposition entre deux modes de connaissance de la démocratie, opposant la connaissance par les gouvernants dans la lecture dominante à la connaissance de la démocratie par ses gouvernés dans le second prototype.

Les énoncés théoriques adoptent une orientation capable de satisfaire les expériences du passé comme celles du présent, sans préciser la forme de leur collaboration au pouvoir commun, les formes de collaboration pouvant varier fortement d'une société à une autre.

Si tous les énoncés se servent de ce mot pouvoir, peu capable selon Gérard Bergeron « *de qualifier les moyens par lesquels une société vise à faire tenir ensemble ses membres* »<sup>254</sup>, de son côté, Bordas lui a substitué la force d'un symbole « décide » susceptible lui aussi de se réaliser de mille manières.

L'idée de souveraineté et sa fonction de légitimation pour des acteurs dépositaires du pouvoir en démocratie ont montré des résultats décevants pour notre prototype démocratie soumettant le lecteur à la vérité d'un ordre révélé, où la démocratie n'apparaît pas comme un système institutionnel défini par sa propre logique, mais relevant de l'évidence du droit.

---

<sup>254</sup> L'auteur politologue propose de bannir ce terme ambigu « pouvoir » dont le concept fait toujours débat. Dans une rétrospective croisant plusieurs disciplines et regards anglo-saxons, français et allemands, l'auteur arrive à la conclusion que ce concept peut être remplacé dans des contextes spécifiques par des notions plus précises dont on se sert déjà en philosophie politique droit public et sciences politiques. Une liste non exhaustive propose des notions souveraineté, autorité compétence, fonction... in BERGERON Gérard « *Pouvoir, contrôle et régulation* » article publié dans la revue *Sociologie et sociétés*, vol. 2, no 2, novembre 1970, pp. 227-248. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal. Edition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de de Chicoutimi lien : <http://bibliotheque.ugac.quebec.ca/index.htm>

Dans notre contexte moderne, l'ensemble des citoyens au gouvernement pourraient être confondus avec des citoyens de métier, tels les fonctionnaires.

Par rapport à l'identité du peuple, dans sa vocation uniciste, la masse d'individus pourrait être assimilée à la force vive et morale d'une société, ou encore faire référence à la partie de la population qui détient des droits politiques.

Puisque nos définitions théoriques ne sont pas des propositions historiques, et que le phénomène échappe aux modèles, la logique théorique dominante repose l'entrée des citoyens au gouvernement qui date la démocratie.

Dans le système gouvernemental proposé par les cinq premiers manuels, la logique politique chez Belin, Magnard et Nathan repose sur la possession commune du pouvoir, tandis que la conduite des citoyens des manuels Hatier et Hachette est liée à l'exercice en commun d'une activité centrale, que nous avons caractérisée de pouvoir de conservation.

Dans les conséquences de ces deux logiques institutionnelles, le pouvoir, faiblement conceptualisé, ne débouche pas sur une activité réelle des gouvernants. L'activité politique n'a pas vocation à s'exercer sur autrui.

Dans le second prototype, les rédacteurs du manuel de Bordas ne se sont pas placés dans cette logique institutionnelle mais plutôt dans une logique sociétale, c'est-à-dire du point de vue des gouvernés. La prise de décision éclaire la médiation politique entre le peuple et le régime de démocratie.

En dernière instance, le peuple souverain inscrit son dessein d'autonomie dans la décision qui s'apparente à une volonté générale « peuple décide ». Dans cette fiction, le peuple est en mesure de s'imposer par la volonté générale ; cette figure demeure irréprésentable dans la réalité.

Toutefois, ce deuxième énoncé revendique une proximité avec la proposition athénienne, dans une certaine limite, sur la spécification de l'activité « la prise de décision », dont il reste à connaître les conditions de production.

Par conséquent, dans la mise en forme minimale, les définitions des six manuels se placent au-dessus de l'acceptation commune et partagée que le peuple doit se gouverner lui-même ou par l'intermédiaire de représentants choisis par lui dans un régime démocratique.

Les deux prototypes posent le problème de preuve et de vérification dans ce que peut être la démocratie comme technique de gouvernement à la disposition de l'ensemble des citoyens pour

les cinq premiers manuels, ou dans la remise du pouvoir de décision au peuple pour le manuel Bordas.

En terrain définitoire, l'explication peut être appréhendée par le changement, que procure l'idée d'égalité dans la progression généralisée de « l'ensemble des citoyens », « de tous les citoyens », au gouvernement.

Lame de fond dans les six fictions, le principe général de l'égalité offre matière à réflexion sur le contenu de l'égalité concédée aux citoyens dans ce qu'ils sont (Belin, Magnard, Nathan) dans leur capacité à être (Hachette, Hatier) et dans ce qu'ils font (Bordas).

Dans les effets construits, le principe général organise à l'identique la conduite des citoyens au gouvernement, dans le pouvoir qu'ils ont en commun ou qu'ils exercent en commun. L'absence de présentation des règles ne nous permet pas de connaître la manière dont l'égalité s'exerce entre eux.

Notre démarche indique que l'ensemble des définitions échoue à définir la démocratie d'une manière générique sans une compréhension circonstanciée de cette expérience politique.

Dans la cohérence du régime démocratique, le gouvernement tire son pouvoir des citoyens ou du pouvoir de décision du peuple.

Cette domination alimente une interrogation en termes de problématique de légitimité politique, sur l'origine du pouvoir et sur les modalités de son exercice.

Dans le premier type de définition théorique dominant, l'ensemble des citoyens en possession du pouvoir est amené à l'exercer en commun au gouvernement sans que nous sachions la manière dont les acteurs politiques s'y prennent et sans connaître la nature de leur coordination.

Le type mineur de définition théorique s'égarer derrière la même abstraction de la souveraineté, dans laquelle le peuple notion sans clôture de sens, ne peut exercer le pouvoir, ni lui donner de la consistance. La décision est sans portée véritable.

Le schème de la souveraineté a érigé en légitimité concurrente, la communauté politique et la société sans nous convaincre de leur rôle respectif en démocratie.

Dans la seconde partie de la thèse, Périclès nous éclaire sur la manière de prendre part à la communauté, communauté politique dont le fonctionnement est marqué par une ouverture à l'individuation.

La définition de la démocratie athénienne est porteuse d'asymétries et symétries, instaurées par le jeu complexe de la norme égalité prise dans la contrainte de forme du mérite et de l'utilité dont nous avons débattu dans la seconde partie de la thèse

## 2° PARTIE :

### CONSTRUCTION DOMINANTE DU PARTAGE DU POUVOIR SELON LE MERITE : DEFINITION PERICLEENNE DE LA DEMOCRATIE

En théorie, nous avons dégagé une première conception de la démocratie, en tant que régime ou technique de gouvernement à partir d'une caractéristique du pouvoir appréhendée par le schème de la souveraineté.

Dans le premier type de définition théorique dominant, l'ensemble des citoyens en possession du pouvoir est amené à l'exercer en commun au gouvernement sans que nous sachions la manière dont les acteurs politiques s'y prennent et sans connaître la nature de leur coordination.

Le second type de définition théorique mineur s'égare derrière la même abstraction de la souveraineté, le peuple décide, sans donner de la consistance et sans portée véritable à sa volonté.

Nous avons souhaité rapprocher ce premier ensemble de définition normative, d'un autre choix scolaire qui résume les attentes grecques en matière de démocratie, l'Oraison funèbre prononcée par le Périclès de Thucydide, livre II et plus précisément son paragraphe 37.<sup>255</sup>

La démocratie présente un nouveau visage en tant que mode de vie. Périclès présente les traits spécifiques de la vie politique des Athéniens, conduisant la société athénienne à s'investir dans une citoyenneté où les citoyens sont amenés à choisir leur niveau d'investissement.

Cette vision athénienne enrichit la première définition théorique sur la distribution du pouvoir, cette fois-ci dans ses modalités de partage au sein de la société politique.

---

<sup>255</sup> Conférer Annexe 9 : tableau « *sources politiques de la démocratie* », l'extrait du paragraphe 37.1.2.3 du discours de Périclès, a été retenu par l'ensemble des manuels d'histoire pour illustrer le régime politique athénien

Périclès est placé en situation délicate devant ses concitoyens pour justifier la répartition du pouvoir qui affecte l'égalité réelle, dans ses perspectives de transformation.

Nous avons l'opportunité de saisir les valeurs de la démocratie avec l'Oraison de Périclès, mais nous sommes surpris par le choix inconfortable du paragraphe 37, dont le contenu manque de clarté, pour livrer les principes et les normes de la démocratie dans le contexte athénien.

Le passage scolaire représente un véritable défi pour l'école dans l'élaboration d'un modèle démocratique. Le mérite impose de reconnaître les possibilités offertes par la démocratie, « *aux citoyens capables d'exploiter au mieux leur talent* ».

L'idée du mérite oriente la trame de notre travail dans la seconde partie de la thèse.

La première opportunité provient des marins de Salamine, les thètes, citoyens de dernière classe dont leurs efforts victorieux vont contribuer à la reconnaissance politique dans le dénouement scolaire.

Ensuite, dans l'Oraison, le mérite est pour nous, l'occasion de revenir sur le pouvoir en commun, détaché des pratiques et des réalités dans la description de la première définition théorique pour nous pencher sur ses effets de partage. En effet, dans cette deuxième situation, l'exercice du pouvoir est le siège d'une différenciation entre membres égaux dans la représentation de la démocratie grâce au mérite.

Le leader démocrate va conduire le collégien à donner sens aux interactions passées inaperçues dans le parti pris de l'ordonnement égalitaire de nos définitions théoriques.

Dans le dernier enjeu mis en route par le mérite, la démocratie antique offre de belles opportunités aux citoyens compétents et talentueux dans le jeu politique et l'un deux, Périclès devenu un acteur prééminent de la vie politique, s'inscrit lui-aussi dans le mérite.

Ce thème fondamental du mérite caractérise la définition de la démocratie donnée par Périclès et organise nos trois parties.

Dans la première partie, le décryptage scolaire saisit la logique démocratique de la cité athénienne sur l'histoire militaire du début du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C, mis en avant avec les guerres Médiques datées avec les batailles de Marathon (-490) et de Salamine (-480).

Les deux événements sont convoqués, pas toujours de façon conjointe, sur la frise chronologique en ouverture de la leçon sur la démocratie. Les deux victoires font l'objet d'un dossier spécial en approfondissement de la leçon.



Propos d'étape, les guerres Médiques, à travers les batailles de Marathon et de Salamine, font ressortir le changement de situation en faveur d'une progression collective de l'égalité.

Dans cette première partie très instructive, les effets des victoires procurent l'égale reconnaissance des efforts des marins de Salamine qui rivalisent avec les hoplites de Marathon. La prégnance du mérite dans le discours scolaire nous invite à explorer les caractéristiques de deux identités rivales dont la bataille de Salamine semble plus à même de supporter les enjeux scolaires.

Cette manière de retravailler l'expérience de la démocratie au prisme de temporalités spécifiques, nous permet de transposer le changement politique depuis le tournant décisif des guerres Médiques jusqu'à la guerre du Péloponnèse où l'Oraison funèbre s'inscrit comme la définition d'une nouvelle situation, dans un cadre qui a déjà du sens.

Dans la deuxième partie, à partir des extraits scolaires de l'Oraison funèbre, nous examinerons la conception péricléenne de la démocratie. L'égalité politique est à la base de la représentation morale et politique de la cité. L'attention du lecteur est attirée sur le mode de vie des Athéniens dans leur relation avec la démocratie.

Périclès formalise la forme du jeu politique, avec des règles très importantes pour les Grecs car elles caractérisent un idéal démocratique. Dans son discours, la question de l'égalité renvoie à la perception de la justice de la cité athénienne sur les enjeux de répartition de pouvoir, et la juste récompense par le mérite.

Attelés à un travail d'interprétation, les éléments d'explication donnés par Périclès rendent compte des normes athéniennes de conduite, dont l'ambiguïté sera levée à partir de deux traditions d'interprétation, « *sur les notes complémentaires d'exégèse du discours de Périclès de deux auteurs français J. DE ROMILLY et D. ROUSSEL* ». (tableaux 21-22)

Dans la dernière partie, nous examinerons la place du mérite, indicateur de la valeur dans le débat ouvert au partage du pouvoir. Nous discuterons du sort que l'école lui réserve dans l'idéal démocratique. Ce catalyseur fournit une mesure utile pour exprimer une citoyenneté active, et pour conjurer une participation en perte de vitesse dans les audits modernes.

## I. LE CAPTER PAR LES GUERRES MÉDIQUES

Les deux événements principaux des guerres Médiques (Marathon -490, Salamine -480) permettent d'appréhender la structure de la cité, et son idéal de comportement collectif et civique au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

Dans la part significative des victoires, ces deux conflits fixent les conditions de possibilité de vie en démocratie dont les manuels scolaires tentent de rendre compte.

Le fait de guerre fait partie intégrante de la vie politique athénienne puisque les citoyens à l'assemblée sont également soldats dans la phalange ou sur les trières.

Les deux victoires font apparaître une différence de condition sociale entre les hoplites de Marathon, très bien équipés et les rameurs nus de Salamine. Cette situation est injustifiée au regard d'une exigence élémentaire de justice, mais rattrapable en démocratie.

Dans cette configuration, l'affectation militaire dépend de la richesse selon l'organisation censitaire définie par Solon<sup>256</sup> et formellement en vigueur au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

La part significative du récit scolaire permet d'appréhender une conception de la justice sur la perception du comportement de ses acteurs, et une conception du droit sur la nature défensive de la guerre pour Athènes menacée dans sa souveraineté du point de vue de l'extérieur.

D'une manière certaine, les guerres Médiques signifient une chose très importante sur le plan du processus démocratique : la société athénienne est capable d'éprouver ses normes, son système de valeurs à partir de ses victoires militaires, face à la Perse présentée comme une altérité menaçante pour son système politique.

Dans ce premier volet, notre objectif est de déterminer l'influence de ces deux principaux événements des guerres Médiques dans l'image de la démocratie. Pour nous il est intéressant de vérifier le rôle des victoires conçues depuis le point de vue gagnant de la démocratie.

---

<sup>256</sup> Les droits politiques sont définis pour quatre classes censitaires en fonction de la richesse in Aristote « Constitution de Solon : les classes censitaires » VII,1.2.3.4 page 7 « la constitution d'Athènes » deuxième édition Edition les Belles lettres Paris 1941

Dans la représentation des guerres Médiques, il convient de noter que la participation exclusive des hoplites à Marathon et des citoyens pauvres pour Salamine, est particulièrement éclairante des intentions scolaires. La nature des batailles montre l'existence des enjeux égalitaires dans l'écart d'appréciation des deux types de combattants.

Dans ce second volet, l'axe de réflexion considère les résultats des victoires du point de vue de la participation des citoyens, appréciée par le biais de leur condition sociale. Nous étudierons l'antagonisme social riche/pauvre depuis la construction d'un système d'opposition entre deux stratégies militaires, l'une terrestre incarnée par les hoplites de Marathon et l'autre navale incarnée par les marins de Salamine.

Dans le dernier volet, la victoire de Salamine place au cœur de la réflexion, l'ascension politique et sociale des citoyens ordinaires. La guerre est le lieu privilégié de l'évaluation éthique des citoyens, de leur loyauté vis-à-vis de leur communauté politique.

La question du mérite se pose dès la bataille mémorable de Salamine, sur la mesure de l'effort des marins au regard de leur condition sociale défavorisée.

Dans ce dernier point, l'objectif de ce dossier est de fournir les éléments empiriques qui justifient le traitement privilégié de Salamine victorieuse, sur l'horizon de la démocratie.

Le statut du mérite prend une place particulière dans la mécanique démocratique athénienne. Nous discuterons de son importance dans les justifications du régime apportées par Périclès, dans l'Oraison funèbre.

A cet instant, le grand stratège ne manquera pas rappeler les exploits remarquables des audacieux Athéniens des batailles de Marathon et de Salamine, qui nous servent également de point de départ, dans cette deuxième partie de notre thèse.

## **A. TRIOMPHE DE LA DEMOCRATIE : EXPLOITATION DES VICTOIRES DE MARATHON ET DE SALAMINE**

A l'échelle de l'Athènes du V<sup>e</sup> siècle transmise par les manuels d'histoire, la démocratie est traitée à travers les événements marquants de la guerre. Parmi eux, les deux épisodes principaux des guerres Médiques s'inscrivent comme une étape déterminante dans la réalisation de la démocratie.

Dans le cas présent, les deux batailles de Marathon (-490) et de Salamine (-480) menées par un régime démocratique, réfèrent aux composantes solidaires de la société. La somme dynamique des deux exploits militaires entraîne des répercussions politiques pour la cité athénienne, du point de vue de son développement démocratique.

Dans notre grille de lecture, les guerres Médiques marquent l'opposition conceptuelle entre deux camps idéologiquement antinomique, mené par le régime démocratique athénien d'un côté, et de l'autre côté, par le régime monarchique perse.

Cette opposition participe, en creux, à la victoire du modèle de l'Athènes démocratique, marquée par les pratiques militaires efficaces relevant d'une organisation civique et démocratique bien rôdée.

Dans la première direction, les guerres Médiques font partie des lignes de force de la leçon. Notre contribution porte sur la mise en lumière du rôle joué par ces deux victoires majeures dans l'établissement du modèle de l'Athènes démocratique. Nous commenterons les variations des constructions scolaires à partir d'une reproduction de la frise chronologique introduisant le chapitre sur la démocratie, dans le tableau n°12.

Dans la seconde direction, nous comparerons les explications scolaires du prestige de ces deux victoires, entérinant une nouvelle ère politique pour Athènes. Nous préciserons le point de vue gagnant de la démocratie, construite sur une guerre de défense et mise à l'épreuve dans l'infériorité numérique des protagonistes grecs.

Dans la troisième direction, le contexte de la guerre est fondé sur une perspective morale. L'analyse des conditions de l'action, en situation extrême revêt une importance cruciale dans la mise à l'épreuve du modèle de société athénien.

Sur le théâtre des opérations, les deux succès militaires montrent l'efficacité de l'idéologie civique de la polis. Nous donnerons les explications de cette performance en lien avec les institutions démocratiques de la cité, à partir des éléments relevés dans la leçon.

Malgré son exploit souligné dans la leçon, dans la fenêtre ouverte sur les guerres Médiques, la victoire de Marathon offre des perspectives de triomphe plus limitées que la victoire de Salamine.

Le succès de Marathon ne participe à la logique démocratique que dans l'écart bénéfique du changement opéré par l'exploit des marins de Salamine.

Dans la dernière direction, Marathon, dans son mode d'exposition, fascine avec ses hoplites mais l'observation de la bataille se réfère à une couche sociale et à un type de combattant. Dans cette hypothèse, le succès mitigé de Marathon tient à ses relations pragmatiques avec la démocratie, moins favorable au dessein démocratique, que le succès des rameurs nus de Salamine.

## 1. Horizon de sens pour la démocratie

Saisir le changement politique par la dimension temporelle des deux conflits, témoigne de notre volonté de réfléchir sur l'identité des guerres Médiques telles qu'elles apparaissent dans la frise chronologique de l'Athènes du V<sup>e</sup> siècle avant J. -C. plus particulièrement dans leur relation avec le fait démocratique.

Les principaux évènements des guerres Médiques (Marathon -490 et Salamine-480 avant J. -C.) suggèrent le passage à la démocratie de la cité athénienne. Ces deux conflits font date pour la démocratie.

Dans notre travail préliminaire, ces deux conflits font partie des repères chronologiques dans le déroulement de l'histoire de la démocratie, dont la focale cristallise à l'apogée d'Athènes. Les deux victoires sont approfondies en leçon, hiérarchisées dans un premier dossier documentaire.<sup>257</sup>

Il s'agit pour nous de montrer que cette série d'évènements amène une profondeur historique à l'intervention de la démocratie dans le monde grec, à l'époque classique, dans la comparaison des manuels d'histoire à partir de la frise chronologique (tableau n°12).

Dans le second moment de cette réflexion, nous justifierons notre position concevant ces deux évènements mémorables, comme facteur de progression de la démocratie, sur les caractères distinctifs des manuels d'histoire.

Dans le troisième point, les deux principaux évènements des guerres marquent des enjeux politiques entre deux mondes qui ont incarné les vieilles querelles de l'Occident et

---

<sup>257</sup> Ces dossiers approfondissent les cours et portent des noms différents selon les manuels. HACHETTE l'intitule **Récit** « la bataille de Salamine » pp.62-63, HATIER propose **Etude** « Les Athéniens à Salamine » pp.50-51, MAGNARD inscrit **Récit d'histoire** « Thémistocle, héros de la bataille de Salamine » pp.54-55 BELIN a opté pour un **Dossier** « combattre pour la cité » inscrivant en vis-à-vis les deux batailles pp.48-49, BORDAS propose **Découverte 4** « un devoir du citoyen athénien : combattre pour la cité » avec les deux batailles pp.56-57, NATHAN propose une séquence **Découvrir** « l'hoplite à Marathon » pp.58-59

l'Orient. Les deux victoires participent à la construction d'un système d'opposition antinomique entre la cité grecque démocratique et le royaume perse.

Du point de vue des conséquences, le succès est d'abord celui du modèle politique athénien, dont le modèle de souveraineté repose sur une communauté civique et démocratique. Nous justifierons les arguments qui assurent la publicité des enjeux moraux dans les victoires grecques dans les manuels d'histoire.

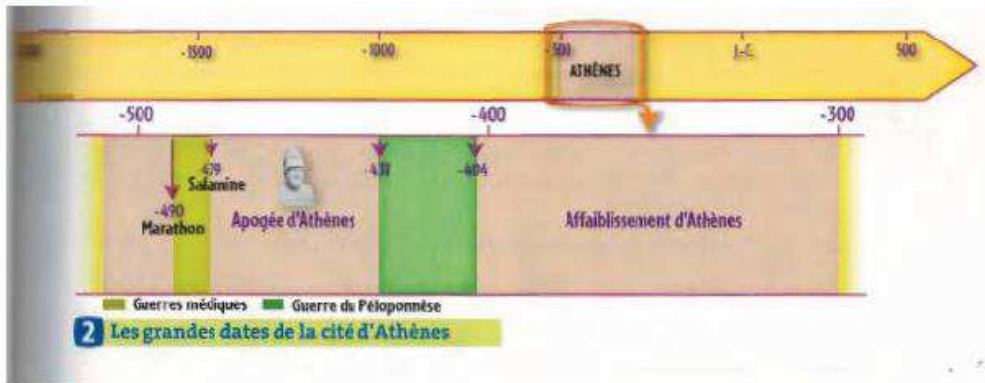
Pour finir avec le contexte dramatique des guerres Médiques, nous nous sommes tenus à la construction de ce thème, la guerre de défense, qui augmente sur le plan axiologique les possibilités d'évaluation favorables aux pratiques militaires et au développement démocratique. Les arguments seront développés sur le thème de la sécurité collective fortement lié à la tradition d'engagement civique et à la formation militaire de la cité.

L'expression de la légitime défense a été reconstituée à partir des courtes introductions, présentant le caractère imminent de l'affrontement dans le tableau n°13. Elle fera l'objet de notre commentaire dans le dernier point.

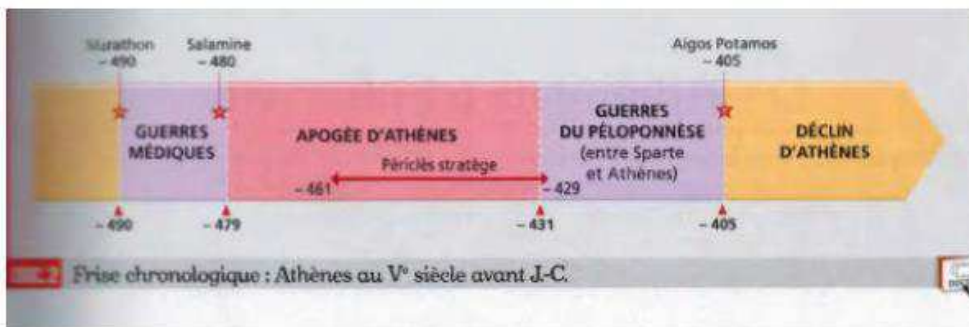
Tableau 12 : Frise chronologique « la cité des Athéniens au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.



Manuel Nathan p.47



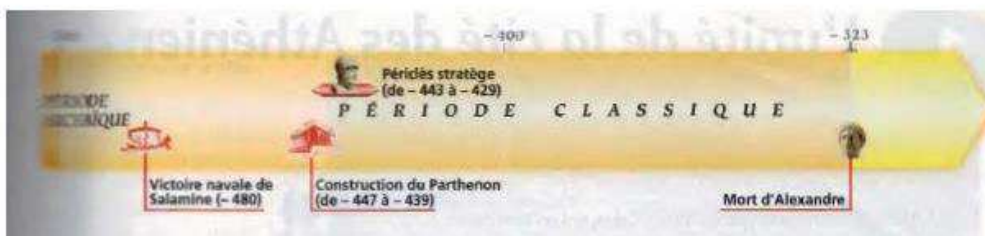
Manuel Bordas p.47



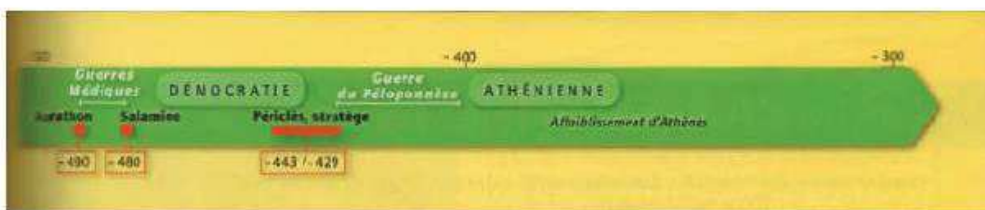
Manuel Hatier p.49



Manuel Hachette p.58



Manuel Magnard p.41



Manuel Belin p.45



a. *Un coup à jouer dans la conduite démocratique de la cité athénienne du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.*

Dans le cadre de notre réflexion, notre activité compare les frises chronologiques sur les différents rythmes initiant des changements voulus pour la même situation historique au regard de l'évènement des guerres Médiques, à l'aide du tableau n°12.

Dans une posture partagée, les guerres Médiques sont restituées avec l'impact des deux principaux évènements de (-490,-480), à l'exception de Magnard, tablant sur la seule victoire navale de Salamine (-480) pour entrer dans la période classique croisant les points de vue artistique et culturel de la cité florissante présentée traditionnellement (entre -500 et -323 avant J.-C.) que les intentions des auteurs ne sacrifient pas aux seules prétentions politiques.

Nous constatons une perception différenciée du sens des évènements des guerres Médiques dans la temporalité de la démocratie d'Athènes

« Quelle signification donner aux victoires de Marathon et de Salamine dans une temporalité de la démocratie élargie (de -500 à -300) initiée par Belin ? »

« Permettent-elles de définir une date charnière pour annoncer l'apogée d'Athènes comme l'ont décidé les manuels Hatier, Bordas et Nathan ? ou encore servent-elles de référence à la conduite hégémonique d'Athènes sous le terme « domination » selon l'appréciation du manuel Hachette ? »

Retient-on encore avec le manuel d'histoire Belin, que les guerres Médiques font partie des repères qui scandent la démocratie, dont il faudra étudier en leçon, les relations.

Pour les autres manuels, les victoires des guerres Médiques sont « un coup à jouer » dans la conduite des Athéniens, que nous avons rapproché du discours d'opportunité politique (SOP) « *terme issu de la sociologie des mouvements sociaux* » pour lequel l'auteur explique la relation entre les opportunités d'action et le contexte politique.<sup>258</sup>

---

<sup>258</sup> Notre adaptation donne à voir « les coups à jouer » coup double pour les citoyens pauvres dans l'histoire de la démocratie et pour le discours scolaire prégnant sur la poussée égalitaire dans le contexte politique de l'Athènes classique du V<sup>e</sup> siècle avant J. -C « Ce concept à l'origine est développé par Peter Elsinger pour saisir les conditions d'émergence d'un mouvement sur les droits civiques dans le contexte des années 1970 exprimé par le mécontentement des Noirs-Américains. Théorie reprise par deux sociologues français dont Lilian Mathieu ouvre des pistes stimulantes sur les opportunités d'agir qu'offrent les évolutions du contexte aux protagonistes à partir de différents modes d'engagements dans une réflexion du politique. Ces opportunités rendent compte de ce que la trajectoire d'un mouvement social doit aux évolutions conjoncturelles d'un système politique » in Lilian Mathieu, « 2. Contexte politique et opportunités », in *Éric Agrikoliansky et al., Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010 p. 39-54 lien internet <https://www.cairn.info/penser-les-mouvements-sociaux--9782707156570-page-39.htm>



Rappelons-le, les conflits de Marathon et de Salamine, dans leur pratique militaire, établissent un lien entre le comportement des citoyens et les valeurs et les normes du régime de l'Athènes démocratique.

Dans cette configuration, les victoires de Marathon et de Salamine participent à la construction de l'hégémonie de la cité athénienne, dont l'Apogée se situe sous le gouvernement de Périclès entre (-443 -431 ou -429). La date de fin indique les intentions des auteurs de manuels : pour les premiers, la fin de l'Apogée correspond avec l'entrée en guerre avec Sparte et ses alliées (guerre du Péloponnèse -431), pour les seconds, l'Apogée est incarnée par Périclès dont la mort sonne le glas en (-429).

### *b. Production du changement en faveur de Salamine*

En portant notre effort, en priorité les événements militaires, nous constatons que les frises chronologiques présentées au début de la thématique scolaire<sup>259</sup> permettent de concevoir un climat propre à « Athènes ».

Dans notre observation, l'histoire de la démocratie est annoncée par deux événements concomitants. Par leur temporalité rapprochée, Marathon et Salamine thématisent les conditions de possibilité de l'histoire de la démocratie à Athènes. Les victoires permettent à Athènes de conserver sa souveraineté et de préserver son régime politique.

Placée à l'apogée de sa puissance par la maturité de ses institutions politiques, les leçons ont adjoint les conditions intellectuelles et artistiques, éclairées de manière commune par la reconstruction du Parthénon (-447, -432) et de manière variable par Périclès.

La période ouverte par les victoires des guerres Médiques fait l'objet d'une valse-hésitation sur la qualification de la situation, à partir de laquelle on peut interroger l'intérêt pour le choix de ces deux événements.

Pour la moitié des manuels, les deux événements forment le seuil à partir duquel le terme de l'apogée caractérise la suprématie politique et culturelle de la cité (Nathan, Bordas et Hatier), appréciée au sommet de sa puissance dans le monde des cités grecques<sup>260</sup>.

<sup>259</sup> Nathan p.47, Hachette p.59, Belin p.45, Magnard p.41, Hatier p.49 et Bordas p.47

<sup>260</sup> In HACHETTE p.60 leçon 1 « Athènes domine la Grèce » question « comment se manifeste la puissance d'Athènes ? », HATIER p.52 Leçon 1 « Une cité puissante » question « Comment s'explique la puissance d'Athènes » p.40, BORDAS p.54 « Athènes, une cité démocratique puissante », « une puissance militaire à la tête d'un empire maritime »

La puissance grecque est amenée dans les manuels, sur les conséquences des victoires des guerres Médiqes, et la reconnaissance du leadership athénien à la tête de la Ligue de Délos par les cités du monde grec.

En réception scolaire, les manuels d'histoire sont très partagés sur la conduite militaire athénienne jugée abusive et déviante. Le débat scolaire est adopté sous l'angle des principes, à partir du trésor de la ligue de Délos documenté en leçon <sup>261</sup>.

D'après nos informations, la conduite athénienne est appréciée sur le terme de « domination » dans l'option retenue par le manuel Hachette, s'achevant dans la révolte des cités avec la guerre du Péloponnèse (-431).

Du point de vue politique, pour le manuel d'histoire Nathan, cette période ouverte par les guerres Médiqes ne relève ni de l'apogée ni de la domination mais d'une période hégémonique, assimilée à une métaphore de l'institution politique démocratique<sup>262</sup>.

Dans un autre schème de périodisation, l'approche de Magnard entre en concurrence avec les approches possibles des cinq autres manuels pour signifier l'apogée depuis le domaine de l'histoire de l'art dans un autre registre temporel « la période classique », une page qui se tourne avec la mort d'Alexandre. Sans considération de puissance, Athènes est vue « *comme le phare politique et intellectuel de tout le monde grec, la cité avec laquelle il fallait s'allier, et le centre culturel, qui lançait toutes les modes.* »<sup>263</sup>.

Pour l'analyse dynamique de la démocratie, cinq manuels ont décidé de l'utilité commune des deux guerres Médiqes.

Une exception toutefois avec Magnard dont le cheminement démocratique semble plus éclairant à partir de l'évènement de Salamine.

---

<sup>261</sup> Deux arguments sont à l'origine de la révolte des alliés : ① les détournements de fonds du tribut de la ligue imposé pour la défense aux cités alliées et ② la conduite de force d'Athènes vis-à-vis des alliés qui souhaitent se séparer de la Ligue de Délos. Nous aurons l'occasion de revenir précisément sur ce sujet avec la politique des grands travaux de Périclès.

<sup>262</sup> In NATHAN p.60 Problématique de la leçon 2 « Athènes, une démocratie » « Comment au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C, la démocratie fait-elle d'Athènes la plus puissante des cités grecques ? »

<sup>263</sup> In MAGNARD « la cité des Athéniens (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C » thème 2 « le sais-tu ? p.40

*c. Athènes, chantre de la démocratie : une conscience acquise par les victoires des guerres Médiques*

Les deux victoires grecques amènent la perspective de la démocratie à Athènes parvenue à maturité politique. Cette information est inscrite sur la frise avec la silhouette de Périclès casqué. Ce grand stratège est le principal artisan de la cité à son apogée pour l'ensemble des manuels au point de l'incarner pour deux manuels d'histoire (Magnard, Bordas)

Pour le plan interne de la cité, l'étude de Marathon et de Salamine, permet la compréhension de la démocratie dans la comparaison de deux modes d'organisation militaire, auquel on a assigné deux types comportement et peut-être deux types de tempéraments d'acteurs.

Face à l'agression perse, on en déduit que la cause de la démocratie est engagée du côté des valeurs helléniques. C'est l'occasion de rappeler les liens horizontaux de la communauté civique, la culture démocratique des Athéniens aux antipodes des ambitions affichées par le pouvoir impérial perse.

Dans cette guerre asymétrique, les victoires grecques n'ont que plus d'acuité dans les conséquences politiques, sur le plan axiologique parce que le désir de sécurité et de liberté joue un rôle accru face à l'agression perse.

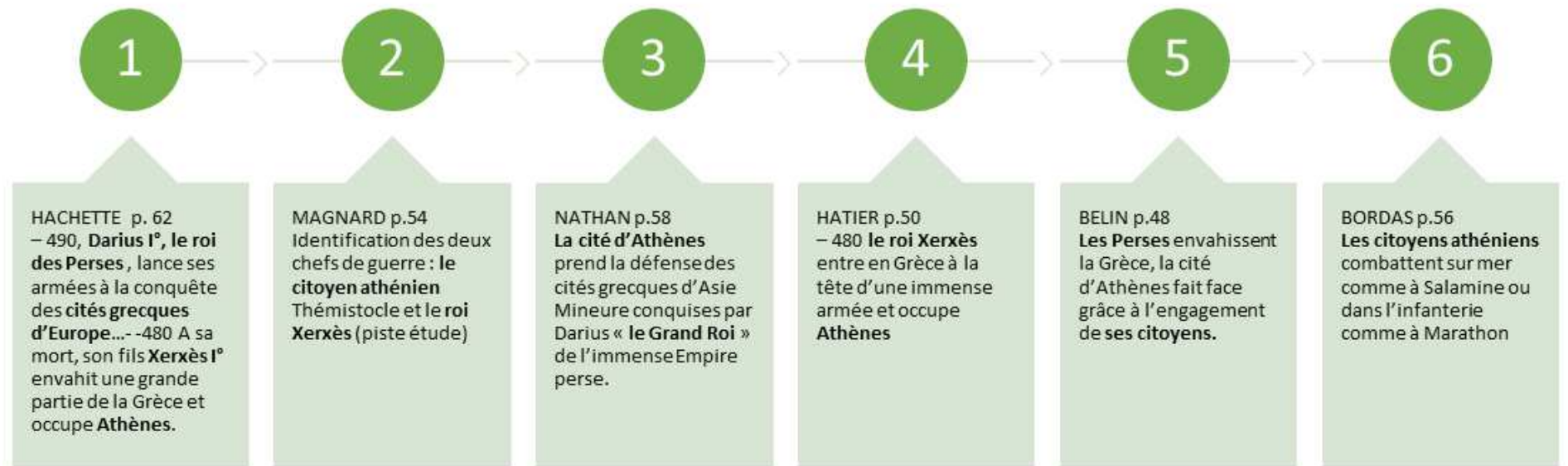
Dans l'évaluation morale et en termes d'efficacité pour la conduite de la guerre, la démocratie marche mieux que la monarchie.

On se propose, ici, d'examiner les aspects théoriques de la mise en branle du problème, de l'invasion imminente des Perses, justifiant de manière indiscutable la défense des Grecs dont la force n'est pas proportionnée à celle de ses rivaux.

A cet effet, nous avons regroupé dans le tableau n°13, tous les contextes possibles des guerres Médiques, permettant d'exprimer à leur manière, l'altérité des systèmes politiques dans le choc imminent des batailles de Marathon et de Salamine. Les victoires nous renseignent sur l'état de la démocratie à Athènes.

Tableau 13 : Contexte d'ouverture des guerres Médiques

Thème : les guerres Médiques



*d. Enjeux moraux placés sur la légitime défense des Grecs*

La contextualisation politique des événements Médiques<sup>264</sup> est mobilisée autour de l'idée de guerre légitime puisque le camp athénien réagit pour la sauvegarde de la cité du fait de l'invasion des Perses.

Dans le tableau n°13, la représentation des deux événements de Marathon et de Salamine, passe par une ligne de front politique et géographique entre deux modèles historiques, le monde des cités grecques, et le royaume perse du roi Darius I° puis son fils Xerxès I° qui lui a succédé à la tête de l'Empire perse.

L'antagonisme interprété par les guerres Médiques, fluctue en fonction des repères politiques ou géographiques attachés à la question des deux conflits.

Selon nous, la perspective d'affrontement la plus marquée par cette barrière, se retrouve chez le manuel Hachette. Dans sa proposition, « *les cités grecques d'Europe* » doivent faire face aux expéditions perses. Nous y trouvons la forme d'une idéologie conservatrice sur la question de la civilisation dans la division politique et géographique entre, d'un côté les cités grecques d'Europe (les occidentaux et le régime de la démocratie) et de l'autre côté, l'Asie et la référence aux rois perses (les non-occidentaux et le régime monarchique).

Pour Hatier, l'opposition persiste entre les deux systèmes, mais dans la leçon, le citoyen grec Thémistocle redeviendra le général athénien Thémistocle face au Grand Roi Xerxès.

En revanche, pour les autres manuels, l'attraction exercée par la démocratie politique joue dans la comparaison entre deux catégories *citoyen* et *roi*. Celles-ci sont chargées de d'indiquer entre les deux adversaires, ce qui les oppose en termes d'engagement : relation égalitaire chez *le citoyen*, et relation hiérarchique et autoritaire chez *le roi*. Il est possible d'analyser successivement les solutions retenues en fonction de leurs nuances.

Pour Magnard, l'idée-type se construit sur l'opposition privilégiée entre deux systèmes politiques, l'un égalitaire, le citoyen Thémistocle et l'autre hiérarchique le roi Xerxès.

---

<sup>264</sup> En introduction des récits de bataille, l'appréhension du contexte mobilise les circonstances des batailles et pointe la menace qui se profile du fait d'une mainmise de Xerxès sur les cités grecques et de l'occupation d'Athènes après la bataille des Thermopyles en -480. L'intrigue est entretenue par l'infériorité numérique grecque qui désavantage le camp grec et rend la concurrence féroce.

On peut tenter d'expliquer le choix nuancé du manuel Belin sur le registre de l'altérité jouant sur le changement de contexte culturel entre la désignation grecque unitaire (la cité d'Athènes) et la désignation exogène (Les Perses).

Pour Bordas, l'explication possible repose sur la prévalence du caractère militaire et civique des combattants mis en valeur dans l'opposition avec l'armée perse.

Pour Nathan, Le conflit est personnalisé entre Athènes jouant le changement d'univers spirituel avec le titre révérencieux de Grand roi perse Darius I°. Ce titre honorifique est à double-tranchant en cas de débâcle. Par le jeu évident de contraste entre l'exploit grec et la défaite perse, les valeurs morales auront acquis, plus d'évidence.

L'inscription des guerres Médiqes dans la frise chronologique de la vie athénienne au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C, et dans les assertions scolaires, caractérise le contexte d'ouverture de la démocratie.

Grâce à l'effort militaire dans les victoires de Marathon et de Salamine, tous les combattants contribuent à l'efficacité du régime d'Athènes, mettant à l'honneur un modèle d'engagement civique.

## **2. Les deux victoires, une dynamique du danger**

Les guerres Médiqes sont construites sur le bellicisme perse et le danger que représente l'affrontement avec les Perses, dans un rapport de forces défavorables aux Grecs, que rapportent tous les schémas tactiques de bataille.

Dans ce conflit majeur, les deux victoires grecques marquent la supériorité de l'organisation militaire et politique de la cité athénienne que nous mettrons en relation avec les arguments scolaires qui ont donné l'avantage aux citoyens grecs.

Dans ce premier volet, il s'agit de constater que la victoire est d'abord un succès militaire à mettre en relation avec le régime politique, dans le statut particulier du citoyen-soldat. Nous justifierons cette organisation qui a assuré la supériorité des Grecs face à l'armée perse.

Dans ce deuxième volet, les victoires grecques seront considérées uniquement depuis le succès militaire des Grecs, et les raisons de leur maîtrise des combats.

Sur le plan de la légitimité, l'infériorité numérique des Grecs participe au degré d'injustice dont les Grecs sont victimes dans ce terrible affrontement. Sur le plan militaire, les

batailles gagnées en infériorité numérique apparaissent comme les conséquences logiques d'une défense bien préparée. Dans ce troisième point, nous donnerons les éléments qui ont fait pencher l'issue des combats en faveur des Grecs.

Face à la menace perse et au danger, on ne ressent jamais aussi bien la liberté que lorsque nous risquons d'en être privés. Pour le lecteur, les deux batailles sont érigées sur les enjeux politiques de la démocratie et de la perte de leur indépendance s'ils échouent. Envisager la liberté des Grecs sous l'issue de la bataille permet de traiter un motif de l'engagement des citoyens que les leçons ont inscrit comme le premier devoir du citoyen athénien. Le discours scolaire est très orienté sur la vivacité civique des citoyens. Le contenu s'avère également très sensible à la relation construite entre citoyenneté et leur formation militaire. La discussion partira des fondements du modèle athénien de citoyenneté (tableau n°11) pour s'achever sur les exigences d'une défense civique.

#### **a.**     ...*maitrisée par la supériorité politique des Grecs*

La supériorité politique des Grecs sur les Perses engage une réflexion sur l'opposition entre deux régimes et deux types d'organisation.

Par rapport aux leçons, le traitement des deux victoires s'ouvre sur la maîtrise du combat qui échappe aux Perses dans les deux affrontements.

L'épreuve de la guerre montre une certaine homogénéité entre le comportement de ses citoyens-soldats et leur organisation politique structurée horizontalement dans des liens de coopération que le jeune lecteur peut comprendre à travers les schémas tactiques où les citoyens se comportent en égaux tandis que les opérations militaires perses sont coupés du commandement du Roi, spectateur sur son trône d'or à Marathon.

Cette maîtrise politique apparaît dans la préparation de la bataille de Salamine par Thémistocle dans l'intervalle des dix années qui la séparent de la bataille de Marathon. La leçon montre les efforts de Thémistocle pour convaincre ses concitoyens de construire une flotte avec l'argent des mines du Laurion. L'information nous parvient en partie par Plutarque I<sup>o</sup> siècle d'un extrait tiré de la « vie de Thémistocle », mais également d'Hérodote, d'un extrait tiré « Histoires » V<sup>o</sup> siècle avant J.-C. à travers la Pythie (la muraille de bois)<sup>265</sup>. Dans ce cas, la

---

<sup>265</sup> Hachette propose les deux épisodes : doc 1 « la muraille de bois » p.62, Doc.1 p.60

relation entre la démocratie et la victoire est établie sur la traduction de la décision collective validant la politique de défense de la cité.

Une autre traduction de la maîtrise politique à mettre en relation avec la démocratie, a été relevée par deux manuels, sur l'ordre démocratique illustré par la discipline de la phalange et la cadence de ses hoplites. Par contraste la défaite perse est illustrée sur la déroute des fuyards. Le témoignage historique d'Hérodote pour la bataille de Marathon est saisi sur le choc des hoplites et des Perses, puis la panique et les noyades.

L'efficacité politico-militaire collective est exprimée dans la documentation des deux batailles, sur ces petits indices disparates par lesquels les jeunes lecteurs prennent conscience du statut polyvalent du citoyen-soldat.

#### **b. ...maîtrisée par l'efficacité militaire remarquée des Grecs**

L'étude des Guerres Médiques repose sur l'observation des affrontements de Marathon (-490) et de Salamine (-480), sur le schéma des manœuvres et des mouvements de troupes.

L'efficacité militaire des Grecs est déduite des deux exploits qu'ils remportent face à une armée pléthorique.

Par rapport aux leçons, on peut déduire que la guerre de défense présente au moins un avantage par rapport à l'agresseur venu en nombre : la connaissance du terrain.

Dans notre documentation, les plans de bataille matérialisent les positions grecques et adverses. Le détroit de Salamine a permis d'attirer la flotte dans un espace de manœuvre réduit et l'espace de manœuvre des hoplites, en plaine à proximité des marais de Marathon, fait partie de la tactique grecque.

L'efficacité militaire plaide aussi en faveur d'une *arété* guerrière caractérisant l'ensemble des combattants. C'est la corde sensible du dossier des guerres Médiques.

Il n'y a de contradiction, à ce niveau entre les deux batailles et les deux groupes sont formés sur des modèles de courage et de loyauté vis-à-vis de leur communauté civique.

Par rapport aux Perses, la différence joue également sur la ruse des stratèges. Dans le cas de Salamine, le stratagème de Thémistocle fait partie du contexte de la bataille et participe au succès du combat.



**c. ...médiatisée par la position d'infériorité numérique des Grecs**

L'affrontement entre Grecs et Perses est marqué par une donnée très importante pour apprécier l'efficacité militaire et politique des Athéniens.

L'ensemble des manuels<sup>266</sup> contextualisent cette donnée militaire décisive, dans la façon de percevoir la gravité de la situation. La confrontation des effectifs conduit le lecteur à juger des Grecs en situation de faiblesse et des Perses en situation de force<sup>267</sup>.

Du point de vue moral, l'exploitation de l'infériorité numérique par les Grecs, montre que la discipline additionnée aux les valeurs morales de la communauté et à l'ingéniosité des Athéniens sont des facteurs plus décisifs que les ressources matérielles dont disposent les Perses dans les deux victoires grecques.

Dans les représentations des conflits, les croquis des deux batailles assurent une belle visibilité aux théâtres d'opération avec un regard porté sur les mouvements des troupes selon la tactique déployée par les protagonistes en lutte, avec leurs effectifs respectifs quantifiés.

Dans le défi militaire, ce sont les qualités de courage, d'audace des soldats et l'intelligence des manœuvres qui expliqueront la victoire des Grecs en infériorité numérique.

Dans la leçon, la dynamique du danger se profile sur cette infériorité numérique<sup>268</sup> faisant des deux victoires, des exploits remarquables.

**d. ...favorisant le principe fort d'autonomie collective défendu par les Grecs**

La perception des victoires est organisée autour de l'état d'esprit des Athéniens, sur les sacrifices de l'ensemble des citoyens pour faire front à la supériorité numérique des Perses.

La défense civique de la cité est peut-être mieux soutenue par Marathon, mais la question de l'indépendance des Grecs, la peur du joug perse est mieux ressentie et décrite avec la perspective angoissante, apportée par le théâtre d'Eschyle dans trois manuels sur six<sup>269</sup>

---

<sup>266</sup> Sauf Bordas

<sup>267</sup> In HACHETTE, doc.3 « le détroit de Salamine » p.62, HATIER, doc.2 « croquis de la bataille de Salamine » p.50, BELIN, doc.1 « plan de la bataille de Marathon en 490 av. J.-C. » p.48 et doc2 « plan de la bataille de Salamine en 480 av. J.-C. » p.49, NATHAN, doc.3 « la bataille de Marathon » p.58 in MAGNARD, Doc 1 « le plan de Thémistocle » p.55

<sup>268</sup> In Hachette p.62 -doc.3 « le combat semble inégal » Bordas p.57 question 3 « Pourquoi les Perses pensent-ils que les Grecs sont « fous » ? » Nathan p.59 question 5 « Ont-ils des chances de l'emporter » et les implicites par les illustrations des forces en présence.

<sup>269</sup> In NATHAN p.58, BELIN p.49 in MAGNARD p.54, BORDAS p.57

sur l'expression « *Délivrez la patrie* ». Les manuels Hachette et Hatier<sup>270</sup> accroissent la tension narrative des guerres Médiques. Un court contexte permet au lecteur de percevoir la destruction d'Athènes et les préliminaires de la fin du monde grec dans les enjeux de Salamine dont Hachette fait son titre « *la bataille de la dernière chance* ». <sup>271</sup>

La question de l'autonomie est introduite en démocratie, sur la crainte de la perte d'indépendance de la cité.

La menace de la défaite permet de prendre conscience du contrat moral qui lie les citoyens à leur cité, dans le principe d'autonomie défendu par rapport à l'envahisseur perse.

Pour le manuel Magnard, le mythe de l'autochtonie impulse « la fierté d'être Athénien »<sup>272</sup>. Le rapport autochtone crée une connivence avec la terre participant à l'explication de la défense de la patrie mais aussi à l'acte de résistance pour préserver l'indépendance de la cité.

Les titres des dossiers consacrés aux batailles donnent l'essentiel des objectifs poursuivis dans la formation militaire des Athéniens « combattre pour la cité <sup>273</sup> » « un devoir du citoyen athénien : combattre pour la cité <sup>274</sup> » sous-titre « défendre la patrie <sup>275</sup> »

La problématisation de l'autonomie politique et intellectuelle des Athéniens est construite sur le drame qui menace la cité démocratique dans son existence, et pourrait transformer radicalement l'idéologie civique façonnée par les Athéniens.

Dans le drame vécu avec Eschyle, on perçoit les enjeux politiques dans l'élan sacrificiel des rameurs, accompagné d'une clameur patriotique qui nous est familière dont tous les manuels ont introduit le refrain : « *Allez enfants des Grecs, délivrez votre patrie, délivrez vos enfants et vos femmes, les sanctuaires des dieux de vos pères et les tombeaux de vos aïeux : c'est la lutte suprême* ». <sup>276</sup>

---

<sup>270</sup> L'introduction prépare le lecteur à un récit plein de suspense - In HACHETTE p.62, HATIER p.50

<sup>271</sup> In HACHETTE, Récit « la bataille de Salamine » en introduction p.62

<sup>272</sup> Pour ce manuel, la fierté d'être Athénien sur le mythe de l'autochtonie, c-à-d « né du sol de l'Attique » constitue le premier argument de l'unité de la cité des Athéniens. In MAGNARD Leçon 1 « L'unité de la cité des Athéniens (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles av. J.-C.) » p.42

<sup>273</sup> Belin pp48-49 titre du dossier

<sup>274</sup> Bordas pp.56-57 titre du dossier

<sup>275</sup> Nathan p.58 découvrir l'hoplite à Marathon

<sup>276</sup> In BORDAS doc.4 p.57- in BELIN doc.2 p.49 in NATHAN doc.2 p.58 in MAGNARD, variante par lutte finale" p.54

### 3. Efficacité démocratique sur les temps forts de la solidarité collective

Le choc militaire entre les Athéniens et les Perses se double d'une réflexion éthique sur les raisons de leur succès qui entraînent le lecteur vers une explication de la supériorité des Grecs, dans leur formation militaire et civique.<sup>277</sup>

Dans le spectacle de la guerre et dans les explications d'Eschyle ou encore celles d'Hérodote, on peut glaner des informations précieuses de l'efficacité de la cité construite sur la figure des hoplites et des rameurs, et leur forte composante solidaire et disciplinée provoquant la déroute des sujets de l'empire perse, observé à distance confortable du théâtre des opérations par Xerxès, pour Marathon.

Du point de vue politique, la question d'efficacité s'avère donc très sensible à la relation construite entre citoyenneté et démocratie.

Le sens de l'histoire qui se joue en parallèle des guerres Médiques, porte sur le succès des actions collectives, coordonnées par la communauté civique. Ces actes de loyauté envers la communauté apportent sens et cohérence, à l'axe principal du discours d'enseignement civique, très en lien avec une conduite morale et civique.

Les valeurs de solidarité collective et de coopération grecques appartiennent à la culture d'engagement des Athéniens. Elle a fait la différence sur le théâtre des opérations, elle a montré son exacerbation face à la supériorité numérique des rivaux perses.

Notre démarche a pour objet d'offrir au lecteur un regard sur le sens appelé de la citoyenneté dans le contexte historique de la cité athénienne du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., à partir du tableau n°14 suivant, regroupant tous les éléments fournis par les manuels d'histoire.

Notre discussion partira des fondements du modèle athénien de citoyenneté, de sa culture d'engagement et de ses opportunités de solidarité en phase avec les relations horizontales de la communauté.

Dans le premier point, la reconstitution de la citoyenneté suppose un rapprochement entre le statut politique et le statut militaire du citoyen, dont le jeune lecteur fait la connaissance séparée.

---

<sup>277</sup> Tous les manuels mettent en exergue la formation militaire

Dans l'usage concret qui en fait, la première dimension de la citoyenneté est établie sur la loyauté des citoyens vis-à-vis du groupe d'appartenance. Dans ce premier volet, le premier devoir de solidarité s'exprime dans la défense de la cité. Nous présenterons les idées scolaires à l'origine du contenu de la citoyenneté engageant la solidarité sur les aspects vitaux de la cité.

La deuxième dimension permet d'explorer la dynamique d'insertion du citoyen dans la communauté civique. L'implication progressive de celui-ci, dans la vie de la communauté, passe par l'apprentissage éphébique. Nous restituerons la singularité du service éphébique dans cette deuxième forme de solidarité mobilisée par les manuels.

La troisième dimension de la citoyenneté rend compte d'attitude citoyenne imposée par la guerre défensive. L'acte de solidarité trouve matière à expression dans deux styles de combat nous offrant deux formes de solidarité que nous détaillerons dans les deux derniers points.

Tableau 14 : Tableau comparatif des repères de citoyenneté

COMPOSANTES	BELIN pp.52/54	BORDAS p.60	HACHETTE pp.66/67	HATIER pp.54/55	MAGNARD p.46/50	NATHAN p.54
<b>STATUT</b>						
<b>CONDITIONS D'ACCES A LA CITOYENNETE</b>						
athénien					oui	
homme	oui	oui				oui
homme de plus de 18 ans			oui			
homme de plus de 20 ans				oui	oui	
né de père citoyen athénien et d'une mère née d'un père citoyen athénien		oui				
né de père citoyen et de mère fille de citoyen			oui			
né de père citoyen athénien et d'une mère athénienne	oui					oui
né de père et de mère athéniens				oui - après 451 av.J.-C.	oui	
service militaire de 18 à 20 ans	oui	oui		oui	oui	oui
prêter serment		oui				
inscrit sur les listes des citoyens de la cité			oui			
<b>DROITS/OBLIGATIONS</b>						
droit de propriété foncière	oui		oui	oui	oui	oui

COMPOSANTES	BELIN pp.52/54	BORDAS p.60	HACHETTE pp.66/67	HATIER pp.54/55	MAGNARD p.46/50	NATHAN p.54
prendre part au gouvernement de la cité	oui			oui		
rendre la justice				oui		
participation à la vie politique	oui		oui			oui
participation aux décisions de la cité					oui	oui
PARTICIPATION PUBLIQUE						
participer à la défense de la cité	oui	oui	oui	oui	oui	oui
participer à la vie politique		oui			oui	
participer à la formation du gouvernement				oui	oui	
participer aux fêtes religieuses		oui		oui	oui	
participer aux fêtes civiques	oui					
participer à la dépense publique - financement fêtes						oui



**a. Devoir de défense attaché à la patrie et au régime politique**

L'état de guerre est omniprésent dans la vie des Athéniens, d'après les calculs d'Yvon Garlan qui indique « *qu'Athènes a guerroyé plus de deux ans sur trois en moyenne* »<sup>278</sup> des guerres Médiques à la défaite de Chéronée.

Dans la leçon sur la citoyenneté et démocratie, le temps fort de la solidarité s'exerce à juste titre, dans la défense de la cité.<sup>279</sup> Cette défense s'effectue sur le territoire même des Athéniens.<sup>280</sup>

De ce point de vue, la supériorité militaire des Athéniens dans les guerres Médiques a été placée au niveau collectif, dans leur engagement qui trouve force d'application dans les valeurs de la communauté civique.

Dans ce contexte, nous sommes tributaires d'une représentation très forte de la citoyenneté athénienne qui compte sur ses citoyens-soldats, pour défendre les intérêts de la communauté.

Dans les leçons, la citoyenneté est une notion riche et complexe, saisie sur l'engagement public des Athéniens à l'occasion du débat à l'Ecclésia, dans la participation aux fêtes civiques comme les Panathénées ou encore dans les affrontements avec la Perse.

Un travail d'information important sur la citoyenneté athénienne a été porté à la connaissance des élèves dans la leçon « citoyenneté et démocratie dans la cité athénienne des V-IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C. ».

La citoyenneté organise la cohésion des membres de la communauté autour de la préservation du territoire et le devoir de défense est le premier devoir vis-à-vis de la communauté politique.

---

<sup>278</sup> « Les calculs d'Yvon Garlan indiquent que les Athéniens ont guerroyé plus de deux années sur trois de la période des guerres Médiques (-490) à la défaite de Chéronée (-338) sans obtenir une paix de dix années consécutives. in TREDE Monique « la guerre et les historiens de la Grèce classique » Colloque « la Grèce et la guerre » Cahiers de la villa « Kérylos », n°26 - Diffusion De Boccard, Paris, 2015

<sup>279</sup> In BORDAS, introduction Découverte 4 « Mais leur force vient de leur solidarité dans les combats » p.56

<sup>280</sup> Pour Marathon, c'est l'unique bataille hoplitique à s'être déroulée sur le sol athénien. La victoire éclatante dans cette perspective marquante a augmenté le prestige des combattants aux yeux de la cité, idéalisant la figure de l'hoplite. In BRUN P. (Dir.), *Guerres et sociétés dans les mondes grecs (490-322)*, Paris, Éd. du Temps, 1999, p. 151-178

[https://www.academia.edu/4186024/Guerre\\_et\\_id%C3%A9ologie\\_civique\\_%C3%A0\\_Ath%C3%A8nes](https://www.academia.edu/4186024/Guerre_et_id%C3%A9ologie_civique_%C3%A0_Ath%C3%A8nes)

Les résultats sont présentés dans le tableau n°14, ci-dessus, compartimenté sur trois niveaux. Le premier niveau s'intéresse à la dimension statutaire de la citoyenneté, sur les codes communs du groupe, infléchis par l'identité de ses membres. Le deuxième niveau renvoie aux obligations et droits des citoyens. Le troisième niveau s'intéresse à la culture d'engagement des Athéniens à travers les pratiques civiques et religieuses.

Au regard du statut, la citoyenneté masculine se transmet par la famille et la filiation, filiation en théorie très éclatée selon les perspectives scolaires et divergeant selon la période prise en compte, avant ou après la loi de Périclès (-451/-450) réduisant alors les possibilités de transmission de citoyenneté.

L'attachement à la patrie peut s'expliquer par le statut liant le sol de la patrie (transmission par lignage Athénien+ propriété) et la communauté civique (formation militaire + participation publique).

Dans ce bref état des lieux, la transmission familiale par le lignage et la propriété<sup>281</sup> et la formation civique et militaire fondent une identité partagée sur des valeurs communes au niveau de la famille, et sur l'allégeance à la cité par le biais de la défense de la cité, de la pratique politique et religieuse.

Dans les six manuels, la citoyenneté admet plusieurs clés de lecture et le contenu politique simplifié varie beaucoup d'un manuel d'histoire à l'autre.

Par exemple, l'entrée dans la citoyenneté oscille entre l'âge de 18 à 20 ans suivant la prise en compte, ou pas, du service militaire et civique athénien l'éphébie<sup>282</sup>.

Dans cette profusion de sens, la distinction entre les modèles apparaît entre ceux qui mettent l'accent dans le contenu politique sur les droits (Belin, Hachette, Nathan), ou sur les devoirs (Magnard, Nathan).

Trois manuels (Bordas, Hatier, Magnard) ont intégré l'importance des pratiques religieuses dans la formation de la citoyenneté athénienne.

---

<sup>281</sup> Sauf Bordas. Pour ce manuel, le statut de citoyen n'est pas lié au droit de propriété.

<sup>282</sup> Sauf Hachette : pas de considération sur l'éphébie.



### b. Serment de l'éphébie : transposition scolaire de l'idéal civique

La communauté athénienne contrôle et forme les acteurs de la Cité. La responsabilité de défendre est inhérente au cadre civique et militaire de la Cité. Elle forme les acteurs de l'institution de l'éphébie, où les jeunes Athéniens forment une catégorie à part.

La formation civique et militaire conditionne l'acquisition de la pleine citoyenneté politique dans la leçon. Cette approche tient compte que la guerre est le lot de tous les citoyens en âge de combattre.

Cinq manuels sur six (sauf Hachette) inscrivent le service éphébique dans le statut du citoyen. On peut le comprendre comme un rite de passage civique fortement marqué par son caractère militaire. Le serment est le premier acte civique officialisant l'entrée des jeunes Athéniens à l'âge de vingt ans dans la communauté civique. Un extrait du serment<sup>283</sup> complète la leçon chez trois manuels (Belin, Bordas et Nathan) dans le contenu de la citoyenneté<sup>284</sup>. Trois manuels (Bordas, Nathan, Magnard) consignent le mot éphébie et sa définition dans la rubrique vocabulaire.

Dans son principe, l'éphébie nous est connue par une inscription athénienne du IV<sup>e</sup> siècle avant J. -C. que nous avons rapproché de la stèle attique découverte dans le dème d'Archanes des années 320<sup>285</sup>.

Dans les adaptations scolaires, l'extrait du serment contient la réglementation de la vie commune, très axée sur l'organisation militaire de la cité., à laquelle le jeune Athénien prête allégeance en rejoignant le corps des citoyens.

---

<sup>283</sup> L'inscription de la stèle découverte à Archanes seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. a fait l'objet d'une première traduction française par Georges Daux « à qui on a reproché le manque de prise de position sur certaines expressions. Dans la version française G. Daux justifie l'adaptation *παραστάτης* non pas comme camarade de combat mais comme voisin de rang pour exprimer « celui dont chaque hoplite protégeait le flanc droit avec son bouclier. Cette marque de solidarité de rang n'entre pas en ligne de compte dans les terminologies scolaires ». Nous avons relevé *compagnon dans la bataille* (Belin) ou *compagnon de combat* (Nathan) et *camarade de combat* (Bordas). *Compagnon ou camarade suivant la guerre des mots* ; in DAUX Georges. « *Sur quelques inscriptions (anthroponymes, concours à Pergame, serment éphébique)* ». In : Revue des Études Grecques, tome 84, fascicule 401-403, Juillet-décembre 1971. pp. 350-383;

Consulté sur Persée [https://www.persee.fr/doc/reg\\_0035-2039\\_1971\\_num\\_84\\_401\\_1186](https://www.persee.fr/doc/reg_0035-2039_1971_num_84_401_1186) en page 26/37

<sup>284</sup> Cinq manuels ont intégré l'éphébie dans le dossier sur la citoyenneté à l'exception d'Hachette, mais uniquement trois manuels ont inscrit la formation militaire dans leurs sources historiques. Le serment peut être considéré comme l'affirmation idéologique de la défense citoyenne. Le contenu scolaire insiste sur la nécessité de protéger le territoire civique et rappelle le devoir de solidarité de rang : **Belin** « le serment des éphèbes » p.54, **Bordas** « le serment des futurs citoyens » p.58 et **Nathan** « le serment des éphèbes athéniens » p.54

<sup>285</sup> Si l'institution de l'éphébie, « dans son principe est plus ancienne. La stèle d'Archanes (-320) restitue un texte qui circulait à Athènes dans l'éphébie, s'inscrivant après la défaite de Chéronée (-338), après la réforme de Lycurgue (-335) et après la mort d'Alexandre (-323) ». In KNOEPPFLER Denis, « L'éphébie athénienne comme préparation à la guerre – du IV<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> siècle av. J. -C.- Colloque la Grèce et la guerre – cahiers de la villa « kérylos » n°26- Diffusion De Boccard, Paris 2015

Les idées extraites du serment éphébique, sont orientées sur les préoccupations de la cité en matière de défense civique, exigeant la loyauté et la solidarité des citoyens. La discipline, l'obéissance aux lois et le respect des valeurs partagées avec la communauté sont des éléments qui varient en fonction de l'extrait scolaire.

Mais l'idée d'accompagner les jeunes Athéniens, dans leur apprentissage à la citoyenneté, confère à l'éphébie une certaine actualité, toute comparaison gardée avec la conception militaire de la cité. En France, la suppression du service militaire en 1996, a été remplacée depuis par la journée défense citoyenneté<sup>286</sup>.

On peut encore prendre ici, en comparaison le projet d'enseignement moral et civique émis par le Conseil supérieur des programmes en juillet 2014<sup>287</sup>. Dans les grandes lignes d'orientation, le projet scolaire reprend la culture de la règle et du droit, et celle de l'engagement pour l'éducation à la citoyenneté, au même titre que le processus d'apprentissage de la citoyenneté chez les Athéniens du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

### c. *Solidarité instituée des hoplites à Marathon*

La riposte grecque répond aux exigences d'une défense civique assurée, dans la première bataille des guerres Médiques, par la participation exclusive de la seule catégorie militaire des hoplites formant à Marathon (-490), un combat de fantassins représenté par la phalange hoplitique.

Tous les éléments en faveur de Marathon, apportent du relief à l'éducation militaire, la préparation du citoyen armé, son code de l'honneur à l'existence de la cité hoplitique. Marathon apparaît comme un ensemble fortement marqué par l'idéologie militaire de discipline et de solidarité par sa manière de combattre en rang serré. Les hoplites, noyau dur de l'armée athénienne, ne sauraient manquer de rappeler la réflexion de l'historien C. Castoriadis, rappelant « *que le corps des hoplites est identique au corps des citoyens, parce que les citoyens, ce sont par excellence ceux qui portent les armes et, par-là, participent à la défense et à l'affirmation de la communauté politique* ». <sup>288</sup>

---

<sup>286</sup> « Le tournant de l'histoire du service militaire » Annonce télévisée de la réforme de la Défense par Jacques Chirac le 22/02/1996 in HESSENBRUCH Paul - Direction Ministère des Armées 2017-2019 : DICOd. Mise à jour le 22/02/2016 – <https://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/fin-du-service-militaire-premiers-pas-il-y-a-20-ans>

<sup>287</sup> Projet décliné sur sept principes généraux en rapport avec la Déclaration des droits de l'homme et la Constitution de la V<sup>e</sup> République dans le cadre de la refondation de l'Ecole du 8 juillet 2013 - In conseil supérieur des programmes « projet d'Enseignement moral et civique émis le 3 juillet 2014 sur [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

<sup>288</sup> In CASTORIADIS Cornelius, "la cité et les lois" - Ce qui fait la Grèce- séminaires 1983-1984 – LE SEUIL, Paris avril 2008 p.74

Sur le plan général, les indications scolaires confirment qu'Athènes dispose d'une importante armée, et ses soldats sont des hoplites<sup>289</sup>, inscrivant le soldat dans les aspects institutionnels de la communauté démocratique

Une ultime question mérite d'être posée à propos de leur opérationnalité. Pour l'essentiel des citations, d'ailleurs émises pour les deux événements liés, la force des Athéniens provient de leur solidarité, qui explique leur victoire face à l'immense armée perse.

Dans l'univers des hoplites, deux de nos auteurs (Bordas, Nathan) saisissent une correspondance entre l'organisation militaire des hoplites, et ses implications morales dans la genèse de l'exploit de Marathon.

Pour reprendre les aspects symboliques du puissant dispositif militaire, la phalange hoplitique<sup>290</sup> combat en ligne. Le rang marque d'une forte empreinte, la discipline et la cohésion de la cité. On retrouve l'aspect discipline et le sentiment de similitude sur le même plan dans la composition de Nathan « *en cadence et en rangées compactes* »<sup>291</sup>.

La richesse symbolique du modèle hoplitique repose sur des valeurs d'ordre et de courage, dont on en peut tirer des détails concrets sur l'iconographie des vases peints.

La corrélation entre les formes de solidarité de la phalange et les vertus de la communauté s'exprime mieux dans la guerre mais n'ont pas fait l'objet d'une reprise dans nos manuels à l'exception des manuels Bordas et Nathan. Pour les autres manuels, le choix de gravures d'hoplite ne permet pas d'exploiter une relation collective de la discipline hoplitique.

Dans notre documentation, le principe de discipline est rappelé dans la formation alignée et serrée de la phalange à l'épreuve du combat sur l'œnochoé Chigi<sup>292</sup> fin VII° au musée de la vila Giulia à Rome ou sur un vase du VI° siècle<sup>293</sup> au musée national d'archéologie de Naples.

Dans la littérature, les extraits choisis d'Hérodote confèrent une valeur documentaire exceptionnelle, au combat d'hoplite à Marathon. Dans la narration, les éléments hérodotéens dépeignent la manœuvre solidaire de la phalange et l'exemplarité de l'engagement hoplitique

---

<sup>289</sup> In HACHETTE, leçon 1 &A « Une force militaire » p.60

<sup>290</sup> In BORDAS, « Découverte 4 : un devoir du citoyen : combattre pour la cité » doc 3 « une phalange d'hoplites » -« *les soldats se protègent les uns les autres : c'est la solidarité des hoplites qui fait la force de la phalange* » p.56

<sup>291</sup> In NATHAN, Doc4 « une phalange d'hoplite », In BORDAS ibid doc.3 p.56

<sup>292</sup> In NATHAN, doc.4 « Une phalange d'hoplites » p.59

<sup>293</sup> In BORDAS doc.3 p.56

"*Bien groupés, les Athéniens assaillirent les Perses et combattirent avec une bravoure admirable*"<sup>294</sup>, et « *sur le champ de bataille, ils repoussent l'envahisseur collectivement* »<sup>295</sup>.

D'autres séquences soumettent la pratique collective à la très forte dépendance de ses combattants « les soldats se protègent les uns les autres : c'est la solidarité des hoplites qui fait la force de la phalange »<sup>296</sup>,

Pour tous les manuels, l'appréciation générale nous permet de faire la relation avec les institutions démocratiques sur la relation égalitaire des combattants dans les effets de similitude de comportement. Formant un rempart pour la communauté civique dans la recherche du sens du collectif, cette idée nous a semblé prégnante uniquement chez Nathan et Bordas. Les indications de l'illustration de la phalange vont dans le sens de l'idéal de solidarité de défense des hoplites.

Pour ces deux sources scolaires, la bataille de Marathon suscite un rapprochement entre le combat des hoplites et l'ordre de la cité sur les valeurs partagées de cohésion et de discipline avec la communauté civique.

#### **d. Solidarité spontanée des rameurs de Thémistocle à Salamine**

Les rameurs ne sont pas mis sur le plan d'une solidarité institutionnelle, tant leur condition humble semble les tenir à l'écart des affaires politiques. Leur irruption dans la vie politique n'interviendra qu'après les victoires des guerres Médiques.

Pourtant, citoyens à part entière, ils sont soumis également au même devoir de défense dans le contenu de la citoyenneté.

La bataille de Salamine (-480) est marquée par la participation des citoyens qui occupent une position inférieure sur l'échelle sociale.

Les rameurs de Salamine ne sont pas dotés de la même cohérence institutionnelle que les solides fantassins athéniens.

Il faut ajouter que les marins de Salamine n'ont pas la plasticité iconographique de leurs homologues hoplites. Dans les leçons, leur chance de parvenir à la visibilité dans le système,

---

<sup>294</sup> In BELIN, doc.2 « un récit de la bataille de Marathon » d'après Hérodote, Histoires, V<sup>e</sup> siècle p.48, ibid. In NATHAN doc.6 p.58, ibid. in HATIER, doc.2 p.68

<sup>295</sup> In MAGNARD, leçon 1, §A p.26

<sup>296</sup> In BORDAS, doc.3 p.56

passé par leur participation sur les trières à l'exploit de Salamine. Cette trière est appelée parfois en leçon la flotte civique. Elle symbolisera les efforts des marins dans le deuxième affrontement contre les Perses de Darius.

En bref, on trouve une interprétation dynamique de la formation des marins de Salamine dans l'accent mis sur la comparaison sociale. Leur solidarité est construite sur l'opportunité de combattre, sur les trières à Salamine.

A Salamine, leur recrutement aura plus de poids dans la lutte pour faire admettre leur légitimité.

L'approche éthique du récit de la bataille assume une revendication de droit pour de nouveaux acteurs. Dans l'ordre de la leçon, les marins de Salamine font sentir la concurrence d'un autre modèle de combat. Dans la leçon, ils gagnent leur place dans la communauté au prisme de leurs douloureux efforts.

#### **4. Impossible introduction de nouveaux rapports de pouvoir : Victoire insuffisante de Marathon**

L'idée scolaire est d'expliquer les événements dans le développement de la démocratie, en cherchant à donner du sens par le comportement des acteurs militaires. Construite sur l'opposition de deux styles de bataille, la comparaison procure des développements antagonistes. Marathon est une bataille terrestre où s'illustrent les fantassins lourds. Salamine est une bataille navale où s'illustrent les rameurs pauvres de Thémistocle.

Dans cette opposition de style de guerre et de classe sociale, l'attention est concentrée sur la définition des acteurs de la démocratie et sur l'appréciation de leurs exploits puisque la première bataille de Marathon est déterminée par l'action des hoplites et la seconde bataille de Salamine est déterminée par l'action des marins.

Dans la démarche scolaire, la victoire précieuse de Marathon, apparaît comme une manche gagnée très provisoire « *Athènes repousse les Perses* ». <sup>297</sup> Dans notre lecture, cette bataille n'a pas le pouvoir toute seule d'infléchir l'interprétation de la démocratie.

---

<sup>297</sup> Hachette p.60 leçon 1 « Athènes domine la Grèce » « B. Athènes face aux Perses »

Le regard du lecteur est tourné d'instinct vers l'entreprise des rameurs de Thémistocle, où se joue la dynamique de changement aussi bien du point de vue interne à la cité que du point de vue externe face au danger perse.

Dans l'antagonisme porté par les deux exploits militaires grecs, le succès des valeureux guerriers de Marathon, semble condamné à une fin de parcours dans une approche scolaire préoccupée par l'implication des acteurs dans le changement institutionnel de la cité.

Quatre types d'arguments montrent que les hoplites n'agissent pas dans le sens de la progression de la démocratie.

Le premier argument relève du contexte des guerres Médiques, où la victoire de Marathon est considérée comme une première manche gagnée temporairement par les Grecs dans la série des deux événements.

Le second argument relève du choix second de la bataille de Marathon étudiée dans les manuels scolaires que nous apprécierons du point de vue de son emplacement dans les livres d'histoire, à l'aide du tableau n°15 « *emplacement des batailles de Marathon et de Salamine dans les manuels scolaires* »

Le troisième argument touche à la représentation du combat hoplitique, un combat figé dont les caractéristiques techniques interdisent de penser à une pratique militaire dynamique plus en phase avec la démocratie.

Le quatrième argument touche, cette fois-ci, à la représentation de l'hoplite, pris à la fois dans l'idéologie d'une élite exemplaire au service de la cité et dans un traitement esthétique du guerrier. Son armement rappelle l'éthique militaire aristocratique marqué par l'idéal chevaleresque dans notre imaginaire français, en dépit d'importantes infractions à l'arète hoplitique.

#### **a.** *Modèle d'influence limité*

Construite sur un point de vue spécifique, la réputation de Salamine repose sur une stratégie de valorisation des marins que le regard porté sur la victoire des hoplites à Marathon, n'apporte rien de comparable, en raison de l'incidence de la condition sociale des hoplites et des attentes logiques de performance.

Très vite, il nous est apparu que la précieuse victoire de Marathon ne permet pas de trancher sur la menace perse « les Athéniens repoussent » alors que la bataille de Salamine est cruciale dans l'action « d'une lutte finale ».

D'ailleurs, l'intérêt porté aux batailles n'est pas mis sur le même plan dans les manuels d'histoire.

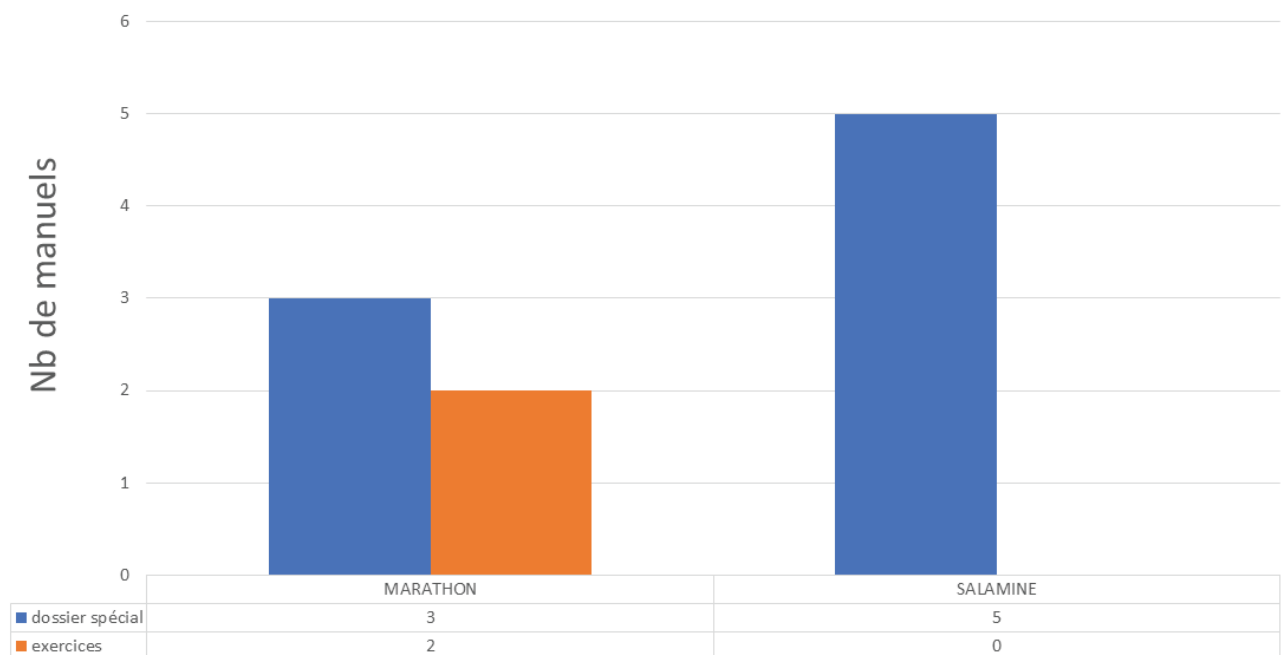
Le choix du niveau a été considéré depuis l'emplacement de l'évènement dans la séquence. Son traitement dans le dossier spécial consacré aux guerres Médiques ou sa position en fin des leçons sur la démocratie dans la rubrique des exercices nous permettent de saisir l'importance consacrée au thème des batailles.

Le dossier d'approfondissement du thème en double page, fait l'objet d'une activité principale dans la leçon. C'est le support indispensable du cours.

En contrepartie, l'examen d'une bataille repoussé à la rubrique exercices à la fin de l'ensemble des leçons, indique un intérêt second pour le thème déplacé.

A partir de ces deux niveaux de lecture, le tableau n°15, présenté ci-dessous, atteste d'une répartition des rôles défavorables à Marathon que nous nous proposons de commenter à la suite de ce tableau.

**Tableau 15 : Emplacement des batailles de Marathon et de Salamine dans les manuels scolaires**



### b. Une répartition des rôles défavorable

Les résultats du tableau n° 15 présenté ci-dessus, soulignent que les deux thèmes Marathon et Salamine ont été également choisis par cinq manuels sur six. Il en ressort que deux manuels ont fait un traitement unique de l'un des deux thèmes. Le manuel Nathan n'a pas introduit l'épisode de Salamine et le manuel Magnard n'a pas exploité celui de Marathon.

Deux manuels (Belin pp.48-49 et Bordas pp.56-57) ont partagé également les deux sujets en vis-à-vis dans la double page du dossier principal sous le thème « *combattre pour la cité* ». Les manuels (Hachette pp.62-63 et Hatier pp.50-51) se sont consacrés exclusivement dans le dossier principal à la bataille de Salamine.

La différence entre les deux sujets intervient sur le niveau du choix d'étude. Pour la bataille de Salamine, le sujet est traité à l'unanimité des cinq manuels (sauf Nathan) dans le dossier d'approfondissement de la leçon<sup>298</sup>.

Pour la bataille de Marathon (sauf Magnard), le manuel Nathan est le seul manuel à lui dédier l'intégralité du dossier principal (découvrir l'hoplite à Marathon pp.58-59), deux manuels (Belin et Bordas) lui ont accordé une place égale à Salamine. Le thème de Marathon a été repoussé à la rubrique exercices par deux manuels (Hachette p.76, Hatier p.68.)

Les résultats obtenus confirment que la répartition des deux thèmes Marathon et Salamine est favorable au rôle premier du conflit de Salamine. L'évènement de Salamine est placé systématiquement au cœur de la leçon dans la séquence de la cité athénienne des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C.

### c. Reflet d'une institution bousculée par la spontanéité des rameurs de Salamine

En dehors d'une répartition du thème défavorable à Marathon dans les leçons et l'antagonisme entre les deux styles de guerre, nous sommes tentés d'y voir une concordance avec les fondements de l'action dans la représentation divisée du contexte institutionnel d'Athènes au v<sup>e</sup> siècle av. J.-C, combinant le fonctionnement de la cité hoplitique à une situation d'ordre avec ses inégalités persistantes que vient bousculer le désordre apparent

---

<sup>298</sup> Pour Salamine, le sujet est traité au cœur de la leçon dans les dossiers d'approfondissement (HACHETTE, dossier : *Récit de la bataille de Salamine* pp.62-63, in HATIER C. étude « *Les Athéniens à Salamine* » pp.50-51 in BELIN, dossier *Combattre pour la cité « la bataille de Salamine »* p.49, in BORDAS, *Découverte 4 : un devoir du citoyen athénien : combattre pour la cité, « les rameurs à la bataille de Salamine »* (-480) p.57 in MAGNARD dossier : *Récit d'histoire « Thémistocle, héros de la bataille de Salamine »*



des manœuvres des marins de Salamine, les thètes apparaissant comme une catégorie décisive en terme de force d'orientation.

Sous la plume d'Eschyle, d'Hérodote et de Diodore de Sicile <sup>299</sup>les récits croisés de Salamine et de Marathon mettent l'accent sur deux dynamiques d'action et deux tempéraments d'acteurs opposés.

Les descriptions exaltées d'Eschyle, poète aux premières loges du combat, transmettent la mêlée pleine de fougue des marins de Salamine tandis que les courageux fantassins disciplinés dans les manœuvres d'Hérodote, s'opposent dans l'esprit de méthode.

Pour le lecteur, qui a pu observer les deux batailles, les développements scolaires donnent cours à un sentiment de dualité dans l'art du conflit, entre l'exécution d'un coup de force des hoplites et l'animation stratégique des trières.

Dans le premier cas, la bataille terrestre de Marathon se comprend comme une bataille rangée selon la taktiké rencontrée chez le sophiste Gorgias dont le succès tient à « *l'art de disposer les rangs à la guerre* »<sup>300</sup>.

Dans le deuxième cas, la bataille navale se lit comme un champ d'action militaire élargi au rôle de Thémistocle et à la stratégie militaire<sup>301</sup>.

Du point de vue technique, l'art de manier les trières, les manœuvres d'évitement dans le détroit de Salamine change l'envergure de la bataille.

Dans l'art de la guerre, Salamine est une bataille navale gagnée par l'intelligence de son stratège Thémistocle et par ses marins méritants.

---

<sup>299</sup> Hachette éclaire la bataille de Salamine avec Diodore de Sicile Bibliothèque historique, I siècle avant J. -C.. « Les Perses arrivent » p.62 et Hérodote Histoires V° siècle avant J. -C. « le choc des navires » p.63

<sup>300</sup> In JOUANNA Jacques, L'art de la guerre chez les sophistes, « Défense de Palamède » de Gorgias, -Colloque la Grèce et la guerre, cahiers de la villa Kérylos n°26 Ed. De Boccard, Paris, 2015 p.31

<sup>301</sup> Choix proche du sens initial du terme de stratégie de charge militaire du strategos dérivé étymologique de stratos et ago (armée, diriger). Par stratégie nous entendons l'art d'organiser et de conduire des opérations militaires in LAEDERICH Pierre p. 93 « Stratégie et stratagèmes dans l'Antiquité grecque et romaine », *Stratégique* 2009/1 (N° 93-94-95-96), p. 89-108

*d. Temporalité finissante du modèle hoplitique dans les guerres Médiques*

Dans le cadre de la démocratie, la victoire de Marathon s'accorde le moins avec la conception des institutions démocratiques retenues pour la leçon.

Dans le champ de comparaison des deux victoires, la victoire de Marathon engage la cité dans un cycle finissant tandis que la victoire de Salamine conduit à la découverte du destin des Athéniens dans la fragilité de la démocratie.

Depuis la spécificité d'un passé formé sur le modèle hoplitique et la vertu militaire qui n'est pas remise en cause dans le projet, mais c'est à partir d'une nouvelle période écrite sur l'évènement militaire de Salamine, que les argumentations valorisent une pratique militaire plus dynamique modifiant le rapport de force entre les hoplites et les citoyens de dernière classe.

Dans la temporalité particulière transmise par Marathon, le modèle hoplitique conservatoire de tradition militaire, alimente une réflexion sur la protection lourde des hoplites, et la tactique qui lui est liée.

Dans trois manuels d'histoire (Belin, Bordas, Nathan), l'exploit de Marathon voit son image se retourner contre elle, sur l'aspect des armes lourdes utilisées par les fantassins<sup>302</sup>.

Cette liaison permet de voir, d'une certaine manière, la bataille de Marathon, et un mode combat compliqué dans ses déplacements.

Cet argument ne détruit la dimension exemplaire du comportement des hoplites, avec l'audace et le courage qui les caractérisent dans la bataille de Marathon.

D'ailleurs, la meilleure façon d'avoir une représentation de ce que furent les combats hoplitiques, est restituée par les fragments des histoires d'Hérodote (-445) et par celui de son contemporain Diodore de Sicile, tiré de sa monumentale histoire universelle du 1<sup>o</sup> siècle av. J.-C.

Dans les activités pédagogiques, l'audace et le courage s'invitent dans les réponses à ces questions : « *Pourquoi les Athéniens sont-ils pris pour des fous* »<sup>303</sup> ou encore « *Pourquoi les Perses pensent-ils que les Grecs sont fous ?* »

<sup>302</sup> In NATHAN Découvrir « La phalange d'hoplites est constituée de fantassins lourdement armés protégés par leurs boucliers » pp.58-59. In BELIN la définition de l'hoplite dans la rubrique vocabulaire « soldat grec, combattant à pied, lourdement armé » p.48

<sup>303</sup> In HACHETTE exercices Doc.1 p.76

Cependant, dans la comparaison du style de combat, l'équilibre est une nouvelle fois rompu entre les deux opérations militaires, car les moyens utilisés à Marathon présentent une incompatibilité, avec les manœuvres légères des trières de Salamine, découvertes dans un incessant rapport d'harcèlement et d'évitement dans les superbes reconstitutions de l'éperonnage de la flotte perse.

Malgré la formation rigide de son modèle hoplitique, Marathon demeure un modèle de courage dans les exploits Médiques, mais ses hoplites nourrissent une réflexion sur les citoyens soldats assez riches pour s'acheter leur armement d'hoplite.

Face à la concurrence « des fantassins nus »<sup>304</sup> selon l'expression du manuel Bordas, la phalange hoplitique présente les limites de son fonctionnement, parce que la raison doit juger des vrais mérites dans la manière de contribuer à l'effort de guerre.

Dans ce télescopage à valeur critique, l'argumentation aura tendance à refréner dans l'exploit de Marathon, l'image d'une bataille terrestre dynamique.

## B. DYNAMIQUE DES CONTRAIRES EXPLOITES SUR L'OPPOSITON RICHES/PAUVRES

Les deux victoires Médiques offrent l'opportunité de mettre en altérité deux fonctionnements politiques grec et perse en vue de traduire l'idée de démocratie par comparaison de deux modèles politiques, formant deux « *états d'esprit* » dans le thème de la guerre.

Par ce même phénomène lié, les deux principaux événements ont, également, permis de prendre la mesure des exploits athéniens dans un combat très inégal, marqué par l'infériorité numérique face aux Mèdes. Dans la genèse de la démocratie, cet obstacle provisoire a été surmonté dans la partie commune jouée face à l'Empire achéménide.

---

<sup>304</sup> Cette opposition entre fantassin lourd pour les hoplites et fantassin nu pour les thètes ou les rameurs, est exprimée directement chez Bordas, et implicitement à partir de la condition sociale riche/pauvres pour tous les autres manuels. In Bordas doc1 « Qui sont les combattants athéniens ? » p.56

Dans la séparation des deux événements de Marathon et de Salamine, la distinction entre deux modèles de bataille nous informe des tensions que rencontre la cité d'Athènes, dans son principe politique, qui contient une autre forme d'inégalité.

Dans la traduction scolaires des deux exploits, les conditions sociales des hoplites et des rameurs et leurs moyens d'affrontement de l'ennemi commun, pèsent sur la trame du récit au point influencer considérablement notre activité de penser le rapport des victoires avec la démocratie.

Dans ces circonstances, la distinction est bien établie entre la première victoire relevant strictement d'hoplites grecs aisés pour la première victoire, et les rameurs pauvres pour la seconde victoire. Cette distinction permet de prédire un effet grossissant dans les conséquences des différences de performance entre hoplites et rameurs, expliquant un mouvement d'attraction pour Salamine, porteuse de la revendication d'un droit qui participe à la reconnaissance de l'égalité de ses citoyens.

Ainsi, s'ouvre à nous, la possibilité d'une investigation plus fine des rouages des deux batailles pour justifier la préférence de Salamine dans le discours de la démocratie.

Soulignons d'emblée, que le terme richesse prend sa consistance sur la condition sociale des citoyens dans le clivage des mots riche et pauvre employés par les manuels ou encore sur la nudité des rameurs dans son opposition à la panoplie hoplitique.

Le premier point interroge la manière dont la richesse s'affirme matériellement et idéologiquement dans le statut du citoyen.

Sur le versant militaire, les hoplites doivent s'acheter leur équipement, considéré comme un acte de richesse dans l'opposition aux rameurs démunis. Facteur d'inégalité, il joue un rôle important dans le poids des situations et dans l'appréciation des efforts de guerre dont nous proposons d'en explorer la dimension différentielle dans cette seconde situation.

La performance des citoyens de dernière classe, les thètes recrutés comme rameurs, vient tester les limites de l'égalité politique dont ils bénéficient dans la Cité. Dans ce troisième point, nous étudierons les arguments qui font pencher les appréciations du côté de la bataille de Salamine.

La représentation de Marathon reste tributaire de l'ethos hoplitique ancré dans une éthique militaire aristocratique en dépit de la corrélation faite entre la phalange et l'organisation politique de la cité démocratique.

Dans ce dernier point, nous prendrons en charge les éléments étonnants qui font de Marathon, une référence prisée pour exprimer une conception de l'éthique militaire, à travers la représentation esthétique de ses hoplites dans les guerres Médiques.

## 1. Confrontation placée sous le poids de la condition sociale

Dans la démocratie athénienne, le découplage des guerres Médiques rend possible l'approche d'une réalité sociale par la précarité de l'existence du rameur de Salamine.

Dans l'ensemble, les manuels mettent en scène deux catégories militaires où s'opposent les hoplites les mieux équipés et les mieux armés dans la défense de la cité et les citoyens de dernière classe, bien souvent les thètes, ceux qui n'ont pas les moyens de s'équiper mais qui fournissent les marins dans la bataille de Salamine, et dont le rôle politique devrait prendre de l'importance.

Dans la leçon, Marathon est en perte de vitesse par rapport à sa méthode de combat et ses riches hoplites dont les inconvénients ont été relevés. L'empathie et l'intérêt de la leçon reviennent aux rameurs de la bataille de Salamine, une masse de citoyens défavorisés dont l'existence humble a été révélée par leur exploit sur les trières.

L'argumentation scolaire permet de construire la projection idéologique des riches et pauvres citoyens sur les deux catégories de combattants, les hoplites athéniens et les rameurs athéniens, la démocratie marquant l'élargissement de la participation à la dernière catégorie de citoyens, plus nombreuses participant à la guerre sur les bords des trières.

Cette hypothèse de travail s'appuie sur la caractérisation des combattants par leur contingence sociale dont nous rendons compte dans les formulations scolaires restituées à partir du tableau n°16 présenté ci-dessous.

Nous étudierons les arguments permettant de juger de l'inégalité sociale entre deux catégories de citoyens-soldats.

Ensuite, nous prendrons la mesure de leurs différences à l'aune de l'idée de richesse. Nous devons retrouver les indices de richesse, jouant comme argument de répartition déterminant dans la composante militaire et politique de la cité.

Il s'agit de l'évaluation d'une conséquence pour le collégien, ayant trait à la rupture d'identité entre le citoyen et l'hoplite paysan.

Au prix du déplacement de la question sur ce qu'est entendu par situation de richesse au regard de la cité démocratique, les manuels empruntent leurs arguments à différents registres que nous confondrons dans ce troisième point.

Pour clôturer cette question, nous nous sommes intéressés. aux formes d'enrichissement que très peu de manuels ont contribué à renseigner dans le contexte de la vie quotidienne aux V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C. Nous concluons avec le manuel Magnard et son argument de richesse développé sur le plan économique.

*a. Le qualificatif pauvre, caution valorisante pour les rameurs, motif de sanction pour les hoplites*

Dans ce cadre de référence, l'antagonisme des deux modèles de combat est situé sur la relation entre le modèle de bataille, les acteurs de la défense et leur statut social.

Un bon compromis empirique des deux conflits Médiques, peut être distingué sur deux enchaînements type : Marathon/Hoplites/Phalange et Salamine/rameurs/trière.

Dans les activités pédagogiques, l'animation ouvre une seconde perspective sur la relation entre le combattant et sa condition sociale depuis la victoire de Salamine<sup>305</sup>.

Parmi eux, le manuel Bordas va bien au-delà du constat d'aisance matérielle, dans la confrontation entre « *le fantassin lourd* » et « *le fantassin nu* »<sup>306</sup>.

Dans le tableau n°16 présenté ci-dessous, nous avons regroupé les indications des manuels qui informent le processus de comparaison sociale entre deux types de combattants.

Dans les extraits du corpus, on remarque que la qualification des rameurs dans la bataille de Salamine, est orientée sur l'argument-choc « pauvre », par l'ensemble des manuels d'histoire. Dans le contexte de la démocratie moderne et de sa quête de justice sociale, l'efficacité de ce mot joue dans une stratégie de dénonciation qui ne fait qu'accentuer la position défavorable des acteurs de Salamine.

Pour la seconde remarque, les manuels Belin et Bordas ont également caractérisé la condition sociale des hoplites sur leur aisance matérielle, dont l'élément le plus probant relève de leur équipement.

---

<sup>305</sup> In Nathan p.61 « Qui en sont les rameurs » réponse « les citoyens les plus pauvres qui n'ont pas les moyens de payer l'armement de l'hoplite »- Hatier « quelle catégorie de citoyens a sauvé Athènes ? p.51 In Hatier « quelle catégorie de citoyens a sauvé Athènes ? p.51, In Nathan « Qui sont les rameurs » p.61, In BELIN Activités doc1.3 « qui sont les rameurs à Athènes » p.49 et In BORDAS « A quelle catégorie de population appartiennent les rameurs « Pourquoi ? » question dpc.4 p.57

<sup>306</sup> In Bordas, « comparaison fantassin lourd et fantassin nu » question doc.2, p.57

Dans cette dernière hypothèse, la catégorie des hoplites est réévaluée par rapport à la situation de vie très inférieure des rameurs.

Nous constatons que les manuels qui ont présenté dans leur dossier d'approfondissement en vis-à-vis les deux batailles sur la double page (Belin, Bordas) offrent davantage de perspectives de comparaison sur l'inégalité de condition sociale des guerriers grecs. A leur niveau, la condition sociale se creuse entre les deux catégories militaires entre les termes (hoplite/rameur) attestés dans le tableau n°16 présenté ci-dessous.

Dans ce tableau, nous constatons qu'au niveau des trois manuels Hachette, Nathan et Hatier, qui n'ont pas comparé les deux batailles, l'infériorité sociale des rameurs augure dans l'exploit de Salamine, un scénario pour renverser une situation initialement défavorable.

Notre attention est retenue sur la qualification de « pauvre », élément d'appréciation du statut social des guerriers de Salamine. Ce mot « pauvre » modifie la perception des actions militaires et l'image des protagonistes pour les deux batailles.

La performance ne sera pas perçue de la même manière dans les deux types d'effort.

Pour les hoplites, le terme pauvre est un motif de sanction. La performance physique est attachée à l'équipement hoplitique.

Pour le lecteur, ce même mot apporte une caution valorisante dans l'appréciation de la valeur de l'acte des guerriers de Salamine.

Par conséquent, même si la comparaison n'a pas lieu entre les deux batailles pour trois manuels Hachette, Nathan et Hatier, la découverte de l'infériorité de condition des rameurs prédit dans l'exploit de Salamine, la revanche sur une situation initialement défavorable.

Tableau 16 : Répartition des indications de richesse entre les catégories hoplite et marin







**b. Identité rompue entre le citoyen-soldat et l'hoplite paysan**

Notre documentation d'Athènes démocratique entretient un fort rapport d'analogie avec une forme de citoyenneté citadine, exercée dans les institutions du centre urbain, auprès de ses tribunaux, de son administration, forcément peu propice à la découverte de l'autre aspect de ce que sont les citoyens, dans les liens tissés avec leur vie paysanne.

Les leçons n'établissent pas la relation entre le citoyen et le paysan hoplite, propriétaire de la terre de la cité qu'il cultive, ressource qui lui permet d'acheter son équipement et qui est l'objet de conflits.

Nous avons perdu l'intérêt de l'idée de propriété et de sa conservation dans le monde des cités et de l'importance du foncier depuis le point de vue l'affirmation politique à la communauté.

En ce sens la représentation du citoyen-soldat augure une démocratie citadine peut-être déformante si on se réfère à Cornelius Castoriadis aligné sur la réflexion de Weber « *que la démocratie en Grèce ancienne était une démocratie de paysans.* »<sup>307</sup>

Les rares indices de l'identité du citoyen-soldat issu du monde rural, nous les devons à Thucydide, sur un extrait de « *histoire de la guerre du Péloponnèse, V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.* » proposé par le manuels Belin, sur l'héritage paternel de l'armure du paysan « *qui ne rechine pas à reprendre l'armement de l'hoplite pour défendre les siens, sa moisson...en temps de guerre* ». <sup>308</sup>

Une seconde référence à l'existence rurale des citoyens paysans nous est livrée par le manuel Magnard, dans son dossier thématique consacré aux femmes sur la distinction entre les occupations de l'épouse athénienne citadine et l'épouse qui participe aux travaux agricoles avec son mari.<sup>309</sup>

Dans les conséquences logiques, la démocratie se rencontre dans le centre d'Athènes, où les citoyens se partagent le pouvoir, laissant choir la fonction politique de la terre, dont la question de partage est à l'origine des revendications des Athéniens.

---

<sup>307</sup> A la conclusion de Max Weber, l'auteur rajoutera « pour l'essentiel une démocratie de paysans et d'artisans » In CASTORIADIS, Cornelius « La cité et les lois » Ce qui fait la Grèce 2, Séminaires 1983-1984 LE SEUIL, Paris, 2008 p.62

<sup>308</sup> In BELIN doc ;1 « le devoir d'un citoyen athénien » p.56

<sup>309</sup> In MAGNARD, dossier thématique « Les femmes à Athènes » introduction p.52

*c. La condition sociale au cœur de la problématique des inégalités*

Dans la démocratie athénienne, l'égalité des citoyens de s'applique pas à la dimension sociale de la vie des citoyens. Dans le récit scolaire, la condition sociale est servie sur le contraste entre riches et pauvres. Elle est mise en relation avec la question politique concernant la division de la population en statut, entre citoyens et non citoyens faisant que les citoyens forment une catégorie de population minoritaire, représentant 15% de la population totale mais puissante au sommet de la société<sup>310</sup> selon les chiffres scolaires. La question de l'égalité politique des Athéniens est amenée sur le terrain social. A travers les conflits Médiques, l'inégalité de condition sociale prend forme sur le corps politique divisé entre citoyens riches et pauvres, dont l'hoplite et le thète reproduisent le schéma dans les guerres Médiques.

Cette définition de la condition sociale très dépendante d'une réalité matérielle sur les biens, s'applique à l'aisance de l'hoplite, dont la condition sociale lui permet de pourvoir à son équipement.

Dans un discours minoritaire rencontré chez Bordas, et Nathan. La notion de position sociale est étroitement liée à la question des origines sociales confortée par la relation entre les riches familles d'Athènes et les tenants de la puissance politique.

Sur ce choix, les indices de fortune portent sur une famille puissante, précisément le riche génos des Alcéméonides dont la filiation avec Périclès permet de percevoir la corrélation qui existe entre la condition sociale du stratège et la fonction politique de stratège<sup>311</sup>.

Dans la conception de la citoyenneté vue depuis son statut, l'indice politiquement responsable de la richesse est calé sur la propriété foncière des citoyens mis en rapport avec les droits génériques et statutaires. Cette perspective d'interprétation des enjeux démocratiques, sur la fonction politique de la terre n'a pas été soulevée dans les activités pédagogiques.

Pourtant, la propriété donne la mesure la richesse faisant que la société athénienne est divisée entre riches citoyens et pauvres citoyens<sup>312</sup>, distinguant du point de vue de la possession d'un bien, ceux qui ont un de ceux qui n'en n'ont pas.

---

<sup>310</sup> Minorité soit 15% de la population ou par le nombre 40.000 pour tous les manuels et au sommet de la société à l'unanimité par leurs droits fonciers et politiques. (Donnée commune) In BELIN p.52 cours 1. Athènes et les Athéniens paragraphe B.

<sup>311</sup> Exemple, dans la biographie de Périclès « la **très puissante** famille **noble** des Alcéméonides » in BORDAS, doc.2 « Périclès » p.52

<sup>312</sup> Nous insistons sur le fait que cette division n'est introduite que dans les batailles signifiée avec les adjectifs riche et pauvre qualifiant le type de combattant.

Dans le corps de la leçon, il en résulte une diversité de situations, de mesures objectives retenues pour le règlement de la propriété dans le statut du citoyen<sup>313</sup> pour cinq manuels sur six.

Dans la perspective historique de ce statut, « Pour Hachette, « le citoyen peut posséder des maisons et des terres »<sup>314</sup> Hatier, « des terres et une maison »<sup>315</sup>, Magnard, « posséder des terres en Attique »<sup>316</sup> Nathan, « possèdent les terres de l'Attique »<sup>317</sup> Belin, « peuvent posséder des terres »<sup>318</sup> ».

La propriété foncière se présente comme le résultat d'un pouvoir sur un territoire car la leçon rappelle que le citoyen est celui qui possède des terres.

Mais la réflexion scolaire ne permet pas de comprendre le sujet d'inquiétude qu'est la terre, sur les effets de dépendance humaine qui fait son importance en terme de lutte et de revendication pour la démocratie.

*d. Regard sur un modèle d'opportunité, la chrématistique par l'économie de guerre ou par les affaires : Magnard*

La situation de richesse offre une réalité placée au niveau de la pleine citoyenneté et au niveau des origines sociales dont bénéficie une minorité de citoyens riches.

Avec le manuel Magnard, on se confronte à un modèle d'opportunité, de création de richesse par l'économie L'acquisition dépend aussi d'un destin personnel fortuné par l'opportunité d'une fortune de guerre ou par les affaires<sup>319</sup>.

Ce modèle d'interprétation de la réalité sociale élargit une classe sociale à des citoyens accédant à la fortune grâce au développement économique et maritime.

Dans le contraste joué entre riches et pauvres, le manuel Nathan rappelle que la fortune comporte des obligations sans contrepartie. Financer les fêtes religieuses.<sup>320</sup> fait partie des charges imposées aux riches par la cité.

---

<sup>313</sup> conférer le tableau n°14

<sup>314</sup> Hachette p.66 leçon 2 paragraphe A « les citoyens »

<sup>315</sup> Hatier p.54 leçon 2 paragraphe A « les citoyens »

<sup>316</sup> Magnard p.50 leçon 3 paragraphe A « les citoyens et leurs familles »

<sup>317</sup> Nathan p.54 leçon1 paragraphe B « les habitants d'Athènes »

<sup>318</sup> Belin p.52 cours 1 paragraphe B « des citoyens des non citoyens mais une cité unie »

<sup>319</sup> Magnard p.50 A des citoyens et leurs familles

<sup>320</sup> Nathan p.54 B. les habitants d'Athènes

Dans cette interprétation, la situation de riches citoyens chez le manuel d'histoire Nathan, pourrait être rapprochée des membres des deux classes supérieures « *les pentakosiomedimnoi et les hippeis* », tenus de contribuer à l'effort de la cité sans contrepartie.

## **2. L'équipement militaire, une barrière érigée entre les hoplites et les rameurs de Salamine**

Il nous semble opportun de définir le rôle de l'équipement militaire dans les enjeux de guerre, de déterminer son incidence dans la perception des conflits sur le plan humain.

Le clivage riche et pauvre est tributaire des conditions matérielles du citoyen-soldat qui peut pourvoir à son équipement. L'armement permet de mesurer une forme d'inégalité entre la bataille hoplitique de Marathon et la bataille navale de Salamine dans l'argumentation des manuels Bordas, Hatier, Belin et Nathan.

On peut déduire que la misère matérielle du rameur le conduit à combattre dans les effectifs militaires de Salamine, sur les bancs des trières.

D'un point de vue des batailles, cette inégalité d'équipement militaire sert à définir la pauvreté d'une partie des citoyens athéniens. Dans le cas des rameurs de Salamine, la pauvreté est vécue comme une série de privations matérielles mais pas comme une absence d'opportunités politiques, puisque la bataille de Salamine offre aux rameurs l'opportunité de combattre pour la cité.

Premièrement, le débat social et politique se joue sur la panoplie hoplitique. Dans la condition sociale du riche citoyen, elle symbolise l'ordre d'une situation héritée. Nous expliquerons cette hypothèse, à partir de la documentation scolaire.

Deuxièmement, sous ce même problème, vu depuis les rameurs de Salamine, la privation matérielle d'armement est un handicap à compenser dans le discours scolaire. La vulnérabilité des rameurs devient leur force.

Nous examinerons dans ce dernier point, les aspects moraux qui orientent notre perception d'une dépense d'énergie supérieure dans la bataille de Salamine.

Troisièmement, l'inégalité matérielle induit une somme d'effets subtils qui conduisent le lecteur à des attentes logiques de comportement et de performance valorisés par la disposition

d'un équipement. Nous justifierons cette perspective, faisant que la puissance militaire ne s'exprime pas sur le même plan.

*a. Panoplie de l'hoplite : représentation d'une situation héritée*

Les deux batailles de Marathon et de Salamine traduisent un modèle de relation où s'affrontent deux principes de justice influencés sous la comparaison scolaire, par l'équipement militaire

Dans l'interprétation générale, les leçons nous procurent le portrait d'un soldat fort et équipé<sup>321</sup> l'hoplite jouant d'iniquité avec les rameurs vulnérables où la comparaison joue avec « le fantassin nu »<sup>322</sup> de Bordas.

Dans le drame de la guerre, cette fiction détient sa part de responsabilité dans l'appréciation des efforts de guerre.

L'argumentation veut que la charge de l'hoplite corresponde à une dépense faite par les citoyens-soldats assez riches pour financer leur armement. La tradition lignagère d'une charge transmissible par héritage paternel reste une allusion savoureuse inscrite en marge, chez Thucydide dans son « Histoire de la guerre du Péloponnèse, V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. » que le manuel Belin a introduit pour une activité sur les devoirs du citoyen.<sup>323</sup>

Dans l'expérience collective, la comparaison entre deux batailles du point de vue de l'armement de ses combattants, participe à la mise en forme d'une dynamique du danger, très concrète pour les rameurs pauvres de Salamine, sans protection.

*b. Privation matérielle pour les marins : un handicap à compenser*

La question de la guerre abordée par l'iniquité des moyens a forcément des répercussions du point de vue physique puisque les citoyens pauvres, sans armes, sont davantage exposés au danger.

Le retournement de situation est amené sur le plan humain par la justification de l'exploit, sur le surpassement des marins qu'il est possible d'éclairer avec le récit d'Eschyle.

---

<sup>321</sup> L'hoplite fait l'objet d'une observation de son équipement composé de casque en bronze à cimier, cuirasse en bronze, bouclier à deux attaches et lance de 2 mètres. Il fait l'objet d'illustration dans les manuels suivants : **Hatier** p.52 l'hoplite athénien, **Nathan** « le départ de l'hoplite » propriétaire entouré de sa femme, d'un archer et d'un serviteur p.58 et question n°3 sur l'équipement de l'hoplite p.59 **Belin** question n°2 sur les armes offensives et défensives de l'hoplite

<sup>322</sup> In Bordas doc.1 « qui sont les combattants athéniens » p.56

<sup>323</sup> In BELIN, doc.1 « le devoir d'un citoyen athénien » p.56

Cette vue est propre à faire surgir la réaction collective des rameurs dont les efforts compensent l'inégalité matérielle de départ.

*c. Les hoplites, forts pour combattre et les rameurs, faibles pour comprendre*

Les deux batailles mettent en scène des citoyens exemplaires, par leur dévouement à la cité et par leur courage sur le champ de bataille.

Cependant, à nos deux types de combattant, nous avons attribué deux types d'images : l'un fort de surcroît, très armé bien installé dans les illustrations, l'excellence hoplitique dont on attend certaines performances logiques ; l'autre vulnérable et en danger, celui-ci doit surmonter sa faiblesse par sa lucidité et sa générosité pour manifester sa valeur au service de la Cité.

Dans l'envers immédiat, cela signifie que dans la précarité de la situation de Salamine, la pauvreté a une place d'excellence, dans le calcul des hommes et le résultat des efforts.

Les disparités matérielles sont compensées par l'attention portée aux actes valeureux des marins, pour cinq manuels d'entre eux<sup>324</sup>, sur l'incroyable récit d'Eschyle du combat de Salamine, dont l'auteur eut à souffrir également.

### **3. Point de bascule des convictions : l'effort militaire des rameurs dans l'exploit de Salamine**

Dans l'ensemble des manuels, l'iconographie de la phalange et de la trière incarnent les exploits collectifs de Marathon et Salamine, sur les intérêts symboliques des deux combats que nous pouvons résumer de la manière suivante :

« *A Marathon le triomphe de l'élite guerrière, à Salamine l'exploit de la flotte civique*<sup>325</sup> »

---

<sup>324</sup> Sauf HACHETTE, qui pour Salamine s'est appuyé pour la narration sur Hérodote (histoires, V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) et sur la « bibliothèque historique » de Diodore de Sicile, 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. {Ce choix fera l'objet d'un commentaire dans le point C. Les enjeux placés sous les efforts des marins de Salamine] In HACHETTE « La bataille de Salamine » pp.62-63

<sup>325</sup> « Flotte civique » c'est le cas du manuel Nathan dans sa définition de la trière doc4. « Navire à trois rangs de rameurs, qui compose la flotte de guerre d'Athènes ; c'est une flotte civique où les citoyens les plus pauvres, qui n'ont pas les moyens de payer l'armement de l'hoplite, servent de rameurs » p.61

Le comportement héroïque des citoyens pauvres de Salamine se différencie à travers les aspects d'une guerre sans moyen d'équipement, faite d'efforts valeureux que la vision politique et la tactique de Thémistocle<sup>326</sup> ainsi que le patriotisme athénien peuvent convertir en succès.

La probabilité est forte que les victoires de Marathon et de Salamine auront des significations très différentes dans la construction de la démocratie et que leur contribution respective sera qualitativement différente l'une de l'autre.

Dans la mémoire des faits, les guerres Médiques apparaissent comme la menace récurrente des Perses pour les cités grecques. L'incertitude de l'ultime combat s'inscrit dans les questions « *Ont-ils des chances de l'emporter ?* »<sup>327</sup>

Par préférence commune, le scénario catastrophique est construit sur le théâtre des opérations de Salamine. La situation d'urgence est développée sur une série de menaces prises dont nous rendrons compte dans un premier point.

En dehors des considérations militaires, pour les manuels on perçoit aisément que la vie politique va se nourrir de l'effort militaire pour rendre accessible la démocratie aux citoyens les plus humbles. Cette image sera développée sur la façon dont les sources rendent compte de cette situation, dans notre second point.

Sans nier l'importance de la conduite des hoplites, dans la victoire de Marathon dont les illustrations font la part belle à l'armement de l'hoplite et à la tactique de la phalange<sup>328</sup>, la guerre pensée en dynamique de danger pour remporter la victoire à Salamine, possède un caractère inédit voulu par les actes des marins.

Ces conditions ne peuvent manquer d'avoir des répercussions sur l'idéal héroïque du guerrier hoplite dans la première manche contre les Mèdes.

Dans ce dernier point, il s'agit de montrer que la victoire de Marathon est circonscrite à une action, entraînée dans le même flux d'évènements, aux conséquences lourdes pour ses vaillants hoplites.

---

<sup>326</sup> Quatre manuels sur cinq manuels (Bordas, Hachette, Hatier Magnard) sauf Belin, permettent de distinguer dans l'histoire, le personnage de Thémistocle. Son rôle sera apprécié dans le point C. « les enjeux placés sous les efforts des marins de Salamine »

<sup>327</sup> In NATHAN, question n°5 p.59

<sup>328</sup> La tactique de la phalange est caractérisée soit positivement par ses valeurs civiques soit négativement par la lourdeur et la rigidité des manœuvres : **Nathan** tactique de la phalange « fantassins lourdement armés » p.59- **Hachette** la phalange d'hoplites et solidarité des hoplites **Bordas** les valeurs de solidarité autour de la phalange p.56

*a. Médiatisation de la menace majeure sur les rameurs*

La question de la guerre entreprise par la dynamique de crise est intéressante pour départager la situation militaire de Marathon et celle de Salamine du point de vue du contexte de menace qui sévit sur la cité grecque à l'aube de la deuxième rencontre entre les Grecs et les Perses.

Seule source de difficulté commune, l'infériorité numérique grecque face à l'immense armée perse, est considérée comme un obstacle impossible à franchir par les moyens ordinaires, sans l'extraordinaire solidarité des Grecs.

Les deux batailles excitent les valeurs de courage, d'abnégation et de sacrifice dus aux efforts consentis, pour permettre de redonner une supériorité aux Athéniens dans le conflit.

Mais les difficultés sont nombreuses dans le rôle dévolu aux marins de Thémistocle. La précarité de la situation militaire tient pour deux types de raisons liées à la conjoncture d'Athènes ruinée et incendiée, et toujours au déséquilibre numériques des moyens grecs.

Depuis les enjeux de la connaissance de la guerre, le manuel Hachette annonce la catastrophe imminente, sur l'expression « *la bataille de la dernière chance* »<sup>329</sup> qui inaugure le drame. Mais il y a plus étonnant, la date précise du 29 septembre à son initiative<sup>330</sup> rappelle l'ombre d'un autre drame moderne du XX<sup>e</sup> siècle, projetant le scénario catastrophe qui menace les cités grecques.

Puis, dans la déferlante de difficultés attribuées à Salamine, nous rangeons également la misère matérielle des thètes. Les rameurs sont exposés à un rapport plus actif à la mort sur le champ de bataille de Salamine. On peut également imaginer la contre-performance des combattants privés d'armes et en infériorité numérique dans l'ultime choc militaire.

Ces trois difficultés que doivent surmonter les Athéniens à Salamine contribuent à créer une dynamique de danger plus pressante sur ce deuxième évènement. Pour toutes ces raisons, l'épisode de Salamine est le point de fort des guerres Médiques.

---

<sup>329</sup> In HACHETTE introduction récit p.62

<sup>330</sup> Cette date est la seule date précise dont nous disposons. Dans le contexte de guerre elle apparaît comme une menace civilisationnelle. Cette date intervient comme un repère supplémentaire dans les tournants clés de l'histoire marqué par les attentats du 11 septembre, dans une opposition élargie des Grecs et des Perses à l'interprétation des rapports entre Occident et Orient. Date servie dans l'introduction du récit p.62 in HACHETTE



**b. *Egalité des chances pour les rameurs de Salamine***

Le comportement héroïque des citoyens de Salamine se différencie à travers les aspects d'une guerre sans moyen, faite d'efforts valeureux que la vision politique et tactique de Thémistocle<sup>331</sup> ainsi que le patriotisme athénien peuvent convertir en succès.

L'initiative en masse, des citoyens de dernière classe recrutés dans l'effort de guerre, saisie dans une situation extrême, fait apparaître l'entreprise encore plus périlleuse et plus déterminante pour l'avenir des Grecs.

Dans notre hypothèse, c'est la manière par laquelle les citoyens de dernière classe vont réagir à la menace clairement définie dans le discours scolaire, que l'extraordinaire bataille navale deviendra un exploit séduisant pour la description de la démocratie, du point de vue des thèmes de liberté, d'égalité, au point d'éclipser l'exploit de Marathon dans la considération scolaire.

Nous sommes sensibles à la manière dont les marins participant à l'affrontement dans des conditions défavorables vont renverser la situation grâce à leurs qualités morales et à leur vertu guerrière.

L'appréciation sera fondée sur l'observation des comportements et la performance des marins, dans le récit d'un genre littéraire spécifique la tragédie adaptée « les Perses » d'Eschyle

L'exploit de Salamine est une source déterminante dont découle la poussée de la société vers la reconnaissance publique de l'égalité de valeur des marins de Salamine, satisfaisant l'exigence de justice que contient également l'idée de démocratie.

**c. *Force historique repliée sur elle-même à Marathon***

La définition provisoire de la victoire de Marathon, est lourdement handicapée par l'image de ses riches hoplites, leur éducation et leurs moyens militaires contre-productifs, suggérant un style de combat rigide et encombré alors que l'offensive des marins retrouve sa liberté d'action avec les trières, à Salamine.

---

<sup>331</sup> le stratège responsable des opérations Thémistocle se trouve en correspondance avec quatre manuels, BORDAS découverte 4,p.56, HACHETTE récit p.62, HATIER doc.3 Etude pp.50-51, MAGNARD « Thémistocle, héros de la bataille de Salamine » récit d'histoire pp.54-55

Dans la réflexion démocratique, la victoire de Marathon est mise en retrait par rapport à la bataille de Salamine. La valeur des actes de ses hoplites n'est pas mise sur le même plan que la valeur de l'acte à Salamine.

La grandeur des actes est intimement liée à la perspective du mérite que le support historique « Les Perses » d'Eschyle exacerbe au niveau de l'engagement patriotique.

Le comble du paradoxe, en quelque sorte, pour l'idéal qui gouvernait la vie de ce guerrier intrépide de Salamine, puisque sur « *l'épithaphe qu'il s'était tracée, Eschyle préférait que sa valeur de guerrier soit rappelée à Marathon* »<sup>332</sup>.

Dans le monde des cités grecques, le rôle joué par Athènes dans la défense du monde grec, semble se conformer à l'exploit de Marathon, dont le souvenir persiste dans les conséquences psychologiques d'une rude bataille relevant l'estime d'Athènes dans le monde grec rendant hommage à l'action héroïque de ses hoplites que les esprits grecs et leurs alliés, à l'aube de la guerre du Péloponnèse, fondent sur « *l'audace et le courage de s'opposer aux Perses, devant la porte de la cité* ». <sup>333</sup>

D'une certaine façon, l'évènement de Marathon laisse une dimension morale et moderne puisque les valeurs de l'arété hoplitique figurent dans la permanence de certains traits de la conception moderne du code du soldat<sup>334</sup>.

Dans un contexte scolaire de grande concurrence, les acteurs engagés dans Marathon ont perdu leur singularité puisque leur arété guerrière est étendue à l'ensemble des citoyens de la cité.

Un choix idéologique vient d'être fait entre l'armée hoplitique et la flotte civique dans la présentation des évènements.

---

<sup>332</sup> « Ce tombeau renferme Eschyle, fils d'Euphorion, né dans l'Attique, mort dans les campagnes fécondes de Géla. Le Mède à longue chevelure et les bois fameux de Marathon, rendent témoignage à sa valeur. » in BRUNOY Pierre, « Théâtre des Grecs : volume 1, chez Cussac Librairie date de pub. 31/12/1784 -530 pages-/ en p.276 sur lien internet <https://play.google.com/store/books/details?id=Tc0zAQAAMAAJ&rdid=book-Tc0zAQAAMAAJ&rdot=1>

<sup>333</sup>Dans le contexte précédent la guerre du Péloponnèse devant la pression exercée par Corinthe sur ses alliés au sujet de l'ingérence athénienne au congrès de la ligue du Péloponnèse en août -432 les émissaires athéniens présents à Sparte défendent la position d'Athènes à partir de la prestigieuse victoire de Marathon qui a permis à toutes les cités grecques d'en tirer un avantage. A cet évènement les émissaires grecs rappellent la passivité de Sparte. in Thucydide la guerre du Péloponnèse I (74) p. 739 Œuvres complètes Thucydide traduction D. Roussel, bibliothèque la Pléiade – Edition Gallimard 1964

<sup>334</sup> Le code du soldat composé de 11 articles est à la base de l'engagement collectif que doit s'approprier chaque soldat. Les maîtres-mots sont : service, honneur et cohésion.in Extrait du *Bulletin d'information du Régiment Blindé de la Méditerranée* (1-11 Cui Carpiagne), *Le Templier* N° 2006/3 AVR-MAI, p.5.en ligne <https://www.defense.gouv.fr/terre/bloc-les-essentiels/code-du-soldat>

#### 4. Combinaison défavorable à l'hoplite : séduction esthétique du riche guerrier

Sur le plan documentaire, la présence d'images d'hoplites dans leurs préparatifs de guerre, familiarise le lecteur avec la fonction de guerrier. Contrairement au traitement collectif des guerriers fonds dans les trières, les illustrations de Marathon font rarement l'objet d'un traitement collectif avec la phalange hoplitique. L'hoplite est soigné dans sa présentation de guerrier. Le regard ne cherche pas les mêmes satisfactions.

Dans notre décryptage, cette tradition initie la vision historique d'un guerrier à l'ethos chevaleresque comme définition de la bataille de Marathon. A titre indicatif le (tableau n°17) présenté ci-dessous, propose une évaluation chiffrée de notre hypothèse, et la préférence pour les auteurs de traiter l'hoplite de manière individuelle.

A tort ou à raison, le traitement haut en couleur de l'équipement hoplitique, dans son esprit, fait naître le plaisir esthétique de l'art chevaleresque, de sorte que la bataille de Marathon illustre la morale de la bataille à partir de l'art classique militaire avec son idéal de guerrier valeureux, sans avoir forcément contact avec le fait collectif qu'impose la phalange.

En premier lieu, nous saisissons l'enjeu qui se profile derrière le traitement sélectif du modèle de l'hoplite associé à une représentation du guerrier et à une appréciation de citoyen riche. Les illustrations choisies<sup>335</sup> sur le plan vestimentaire, et les postures des guerriers confortent l'idée d'une tradition aristocratique, qui ne survit que dans une forme d'inertie, ayant une fonction esthétique séduisante dans le contexte scolaire.

Dans les conséquences de Salamine pour la société athénienne, la valeur militaire partagée avec les marins de Salamine, réduit la quintessence du guerrier à un privilège de riche citoyen dans le discours envahissant de l'inégalité.

En second lieu, nous montrerons la part d'ombre des hoplites embarqués à Salamine, dans la recherche d'homologie entre le rôle politique et la condition sociale dans la bataille de Salamine, et ce, malgré leur présence, dans les illustrations, sur les ponts des vaisseaux de guerre. Dans la conscience dominante des guerres Médiques, ces premiers acteurs sont des

---

<sup>335</sup> Nathan p.58 doc1 « le départ de l'hoplite » Hachette p.61 doc3 « des hoplites athéniens » Hatier p.52 « un hoplite athénien » Belin p.48 « un hoplite athénien » Le questionnement porte sur la description de l'équipement militaire (casque, lance, bouclier cuirasse en bronze et courte épée ou sur les armes de type défensives ou offensives.

combattants finissants, privés du potentiel de diffusion sans doute plus large des marins de Salamine.

Pour finir, nous reviendrons sur un discours à contre-courant du modèle dominant. Le manuel Nathan confie le rôle aux hoplites dans les deux événements des guerres Médiques. On peut lire dans la leçon que « *Ses hoplites sont vainqueurs à Marathon en 490 avant J.-C. et à Salamine en 480 avant J.-C. Le prestige d'Athènes est immense* »<sup>336</sup>.

Dans notre interprétation, Nathan assume son choix de Marathon et rappelle leur participation à Salamine. Par ailleurs son dossier « Découvrir » est consacré strictement à « l'hoplite à Marathon »<sup>337</sup>.

Nous examinerons le choix de Marathon dans l'ouverture des guerres Médiques, placé sur un autre plan que la comparaison des riches et des pauvres.

#### *a. Représentation esthétique de l'élite guerrière*

Dans notre schéma n°17 présenté ci-dessous, nous avons réparti les deux types d'illustration concernant la bataille de Marathon, une illustration brosse le portrait de l'hoplite, le guerrier soigné dans son armure, et la seconde illustration saisit l'hoplite, en formation de phalange.

Le modèle de l'hoplite est dominant dans les illustrations des manuels d'histoire<sup>338</sup> des événements des guerres Médiques, par rapport au motif collectif de la phalange hoplitique, absent de la présentation de trois manuels (Belin, Hachette, Hatier).

La préférence va au traitement de l'hoplite, et de sa panoplie, saisi en dehors du champ de bataille. Le choix du guerrier engage une relation de plaisir avec les apparences esthétiques de l'équipement. L'intérêt pour ce type d'illustration, est marqué six fois sur les propositions émises par Nathan, Hachette, Hatier et Belin.

Cependant deux manuels ont illustré la technique collective, la phalange, par deux vues, l'une chez Nathan et l'autre chez Bordas.

On notera l'absence de représentation de l'hoplite chez Magnard dont le discours des guerres Médiques est uniquement construit sur l'exploit de Salamine.

---

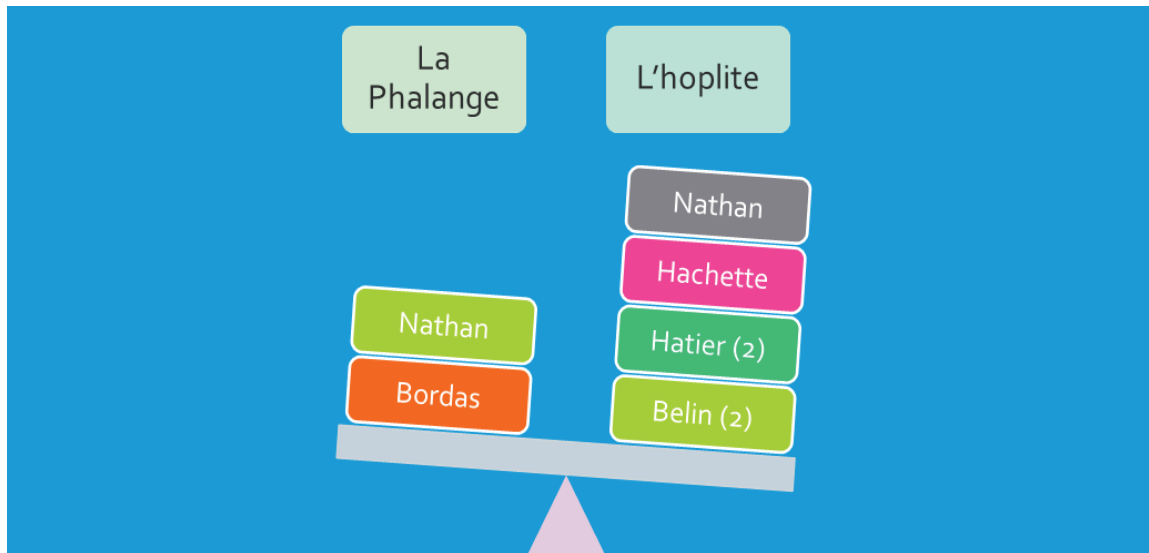
<sup>336</sup> In NATHAN & B. « Les citoyens défendent la liberté des Grecs » p.60

<sup>337</sup> In NATHAN Découvrir « L'hoplite à Marathon » PP.58-59

<sup>338</sup> « ayant traité le sujet à différents niveaux d'intérêt »

A l'inverse le manuel Nathan, dans son strict choix de Marathon représente les deux aspects du soldat à la guerre.

*Tableau 17 : Répartition des illustrations entre l'hoplite et la phalange*



#### VALORISATION DU COMBATTANT SINGULIER PLUS MARQUÉE QUE LE FAIT COLLECTIF

##### *b. Ethos pris dans l'éthique militaire aristocratique*

Dans la documentation scolaire, le traitement plastique des hoplites exerce une profonde fascination sur le lecteur. Le traitement de l'élite guerrière pourrait être rapproché du mythe français du chevalier, du point de vue des effets recherchés.

Ce rapprochement pourrait être transposé sur un code du comportement fait d'honneur et de courage et de loyauté envers ses compagnons d'armes et mais surtout envers la cité, sans négliger l'aspect lignager de la charge d'hoplite.

Dans ce monde figé sur la céramique, la représentation de l'exploit de Marathon, prend du sens, sur l'esthétisation de l'hoplite et sur ses attitudes corporelles.

Les aptitudes de Marathon reposent sur ses effets de plasticité, grâce au plaisir pris au spectacle esthétique des hoplites représentés sur les vases<sup>339</sup>, avantageusement répartis dans

<sup>339</sup> In BELIN, doc3 « un hoplite athénien » détail d'un vase, V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., (musée du Louvre, Paris) p.48, exercices doc 1 « une scène de combat entre un soldat athénien et un Perse durant les guerres Médiques » coupe du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C (musée royal

le cours (Hachette), le dossier spécial (Belin, Bordas et Nathan) et dans les exercices (Hatier), sauf chez le manuel Magnard, qui n'étudie les guerres Médiques que sur l'évènement de Salamine.

L'armement du guerrier et les éléments de sa panoplie à retrouver par les termes le casque, le bouclier rond, l'armure et la lance, fait partie des activités pédagogiques pour ce guerrier représenté dans ses préparatifs de guerre, dans une séquence de l'habillage. L'accent est porté sur les différentes composantes de sa panoplie et de ses accessoires désignés, le bouclier rond/le casque/ la cuirasse en bronze/ grande lance/ épée à double tranchant.

Chez Nathan on apprend que le mot hoplite est formé sur le bouclier du grec hoplon<sup>340</sup>, ou sur la variante de hoplos pour le manuel Bordas<sup>341</sup>.

L'esthétisation du guerrier rappelle la condition de ceux qui ont les moyens de s'équiper que la leçon désigne comme « *les citoyens aisés pouvant s'équiper* ».

Dans cet esprit, Bordas met en relation les différentes catégories de combattant (cavalier fantassin, rameur) avec une classification sociale en fonction des revenus « les plus riches, les revenus moyens et les plus pauvres »<sup>342</sup>.

Dans la lecture des évènements, le modèle de l'hoplite exerce une fascination visuelle très forte remplissant le besoin onirique inhérent à l'enfance.

### c. *Part d'ombre dans le jeu des asymétries sociales*

Dans la comparaison sociale des deux types combattants, le trait constitutif du financement de la panoplie hoplitique peut conduire à porter un jugement négatif sur la représentation des hoplites. Le capital matériel et symbolique de l'hoplite fonde la prétention de ceux qui ont les moyens de s'équiper, et dont il est logique d'attendre des performances.

---

d'Ecosse, Edimbourg) p.56. In NATHAN doc1 « le départ de l'hoplite » amphore grecque du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (université de Würzburg, Allemagne), p.58 un socle de kouros en marbre, 490 av. J.-C. (musée national archéologique, Athènes) p.63. In BORDAS, doc3 « une phalange d'hoplites » vase du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (Musée national d'archéologie, Naples) p.56, Doc2 « hoplite » vase du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (Musée national d'archéologie, Athènes) p.58. In HATIER, doc1 « un hoplite athénien » détail d'un vase, V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., (musée du Louvre, Paris) p.52 doc1. « un Athénien contre un Perse » coupe du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C (musée royal d'Ecosse, Edimbourg) p.68. In HACHETTE, doc3 « des hoplites athéniens ».Détail d'une coupe du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (Musée historique de Vienne, Autriche) p.61

<sup>340</sup> In NATHAN rubrique vocabulaire p.58

<sup>341</sup> In BORDAS Doc.1 « qui sont les combattants athéniens »

<sup>342</sup> In NATHAN p.56 doc 1 « qui sont les combattants athéniens »

L'absence des hoplites à Salamine s'explique par l'exigence de simplification et de modélisation pour différencier le héros et d'ajouter une autre dimension axiologique à l'exploit militaire.

Si la présence des marins de Salamine conditionne le sens de l'histoire, nous voulons souligner l'acte d'abnégation et de loyauté envers la cité de ces hoplites qui se sont ralliés à la politique de Thémistocle.

Pauline Schmitt Pantel relate cet acte de ralliement politique fixé par Cimon, « *par son geste symbolique et spectaculaire de traverser le Céramique pour l'Acropole afin de remettre son mors de cheval à la déesse Athéna, choisissant le camp de Thémistocle, celui de la résistance aux Mèdes* ». <sup>343</sup>

#### **d. Moteur essentiel des guerres Médiques : Nathan, contre-exemple**

Le manuel d'histoire de Nathan se démarque de l'approche dominante construite sur les rameurs de Salamine.

Le contenu des guerres Médiques<sup>344</sup> est conforté uniquement d'après le point de vue de la bataille de Marathon, dont la fibre patriotique est calée sur une courte citation d'Eschyle « Les Perses » dans le dossier « découvrir » consacrée à « l'hoplite à Marathon ».

Le point précis qui nous arrête ici, concerne le cas unique du manuel Nathan pour lequel les guerres Médiques sont à mettre à l'actif des hoplites dans la leçon et dans le choix d'approfondissement des guerres Médiques<sup>345</sup>

L'équipage est constitué certes des citoyens les plus pauvres qui servent de rameurs « *la flotte civique* »<sup>346</sup> mais leur rôle ne suffit pas, au point d'en faire le moteur des guerres Médiques.

Par cette ouverture à Marathon, les auteurs de ce manuel développent une contre-conduite. Les hoplites vainqueurs à Marathon, sont également déterminants à Salamine pour qu'on leur attribue l'exploit.

---

<sup>343</sup> In SCHMITT PANTEL Pauline « L'entrée dans la vie publique » in « *individus, groupes et politique à Athènes de Solon à Mithridate* » sous la direction de J.C. Couvennes et S. Milanezi – Presses universitaires François Rabelais- Tours 2007-collection Perspectives Historiques n°15 – actes du colloque international Tours 7 et 8 mars 2005 -p.71

<sup>344</sup> **Nathan** le dossier découvrir (p.60-61) présente un panorama complet de « l'hoplite à Marathon » et consacre les 9/10 de sa séquence à Marathon

<sup>345</sup> **Nathan** p.60 « les citoyens défendent la liberté des Grecs » citation « Ses hoplites sont vainqueurs à Marathon en 490 avant J. -C. et à Salamine en 480 avant J.-C. »

<sup>346</sup> **Nathan** p.61 -citation sous l'illustration n°4 « une trière »

A la singularité du choix de Marathon, le manuel d'histoire cultive également le paradoxe avec l'emprunt à Eschyle d'un fragment de Salamine « *Allez enfants des Grecs, délivrez la patrie, délivrez ...* », pour illustrer la vertu patriotique et restituer la dimension sacrificielle des hoplites que la cité doit aux héros, dans l'exploit de Marathon,

Pour Nathan, les hoplites de Marathon jouent un rôle décisif dans la défense de la cité au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

Si on revient au fond commun des deux événements, il faut noter que les fondements moraux de courage et de solidarité, caractérisent aussi bien les hoplites de Marathon que les marins de Salamine

### **C. ENJEUX DE LA DEMOCRATIE PLACES SOUS LES EFFORTS DES HEROS DE SALAMINE**

Les batailles de Marathon et de Salamine ont permis d'engager l'examen critique de la dynamique d'Athènes pour ce qu'elle est dans sa forme sociale et politique au moment des guerres Médiques, divisée entre riches et pauvres citoyens.

Les conséquences sociales des deux exploits dans nos fictions s'interprètent sur un horizon de réconciliation patriotique, dans l'évènement de Salamine, lieu de résolution des inégalités sociales et politiques.

Préférée à Marathon, Salamine devient un évènement plus saillant dans la mémoire scolaire pour la vitalité de la démocratie dans sa progression.

Cette interprétation est construite un pacte de lecture, dans une posture partagée par l'ensemble des manuels d'histoire.

Les préparatifs de Salamine et les efforts de Thémistocle pour faire approuver ses orientations à l'Ecclésia relèvent d'un niveau difficile de compréhension pour établir les bases rationnelles d'engagement dans cette guerre liées aux conditions de fonctionnement de la démocratie. L'intelligence de Thémistocle est appréciée sur son plan rusé qui a bien fonctionné dans le combat.

La cause de la guerre dans la narration scolaire est supportée par l'hubris de Xerxès, à l'origine de l'échec de sa campagne menée contre les Grecs.



Dans les facteurs déterminants du succès de Salamine, l'intelligence collective de cette bataille émerge dans l'argumentaire, sur des stratégies militaires bien différentes, des relations de commandement et des opérations menées dans deux mentalités différentes.

Le niveau accessible met en jeu le patriotisme des rameurs, une catégorie qui a ému le lecteur, par sa condition sociale défavorisée et à laquelle la bataille de Salamine offre l'opportunité de s'engager et de montrer sa valeur collective. Dans la perspective historique, le témoignage d'Eschyle sur cet effroyable combat., par jeu de renvoi entre la flotte civique de Salamine et son contre-exemple négatif perse.

Deux questions sont posées aux enfants dans les activités pédagogiques pour rappeler les raisons du conflit déclenché par les Perses et les raisons de la victoire : « *Pourquoi les Grecs se battent-ils* » et « *Comment gagnent-ils ?* »

Dans le premier versant de cette interprétation, nous posons les arguments du pacte de lecture sur l'intelligence de la bataille construite dans la documentation de la leçon autour de deux personnages centraux, représentant des intérêts contraires. La perspective historique est confiée à Eschyle, sur l'issue du combat. Nous ferons part des différents registres de paroles et les découpages sélectionnés par les auteurs de manuels d'histoire.

Dans le deuxième versant du travail, il s'agit de répondre à la première partie de cette question, « *Pourquoi les Grecs se battent-ils ?* ». Cette interrogation nous oblige à chercher les raisons, sous l'angle vital de l'engagement pour la défense de la cité et pour la préservation d'intérêts symboliques. L'héroïsme perce sous l'attrait du patriotisme et façonne le premier niveau de réalité du succès grec, accessible en leçon. La configuration spécifique de Salamine offre des indications sur le péan entonné par les Grecs, dans la pièce d'Eschyle.

Dans le troisième versant du travail, la trajectoire consiste à rapprocher la bataille de Salamine d'une guerre de libération de la cité athénienne et du monde grec<sup>347</sup>. Notre réponse s'inscrit dans l'événement, caractérisé comme la possibilité historique de la liberté, éprouvée dans la documentation comme une guerre de libération.

D'un point de vue éthique, le sens de la démocratie est engagé sur des valeurs, la liberté est la première d'entre elles. Elle fait l'objet d'une projection dans le risque de bouleversement dans les conséquences d'une défaite contre les Perses. C'est l'unique moyen de relier la

---

<sup>347</sup> Pour Hachette, le défi est élargi aux cités grecques d'Europe. In HACHETTE récit « la bataille de Salamine » introduction pp.62-63

démocratie à la liberté, en sachant que ce motif ne se déduit pas des définitions scolaires de la démocratie au même titre que l'égalité.

Dans le dernier versant du travail, la victoire de Salamine représente aux yeux du lecteur, l'égalité des chances. A cet effet, le succès de Salamine est favorisé sur la base objective des efforts fournis (réalité physique) par les rameurs et la dextérité de leurs efforts. L'héroïsme cette fois-ci, change d'échelle. Il est analysable sur une vertu novatrice, le mérite des citoyens les plus défavorisés et sur son symbole extraordinaire « la trière », incarnation de l'effort collectif.

Nous prenons acte de la performance demandée aux rameurs, cruciale, pour la reconnaissance d'une égalité militaire et politique dans la représentation politique de la cité.

Mais une fois n'est pas coutume, notre présentation débute avec la matière historique des leçons avec trois narrations de l'épisode de Salamine, que nous débutons notre réflexion. (tableau n°18)

Les évènements sont croisés sous la plume de trois auteurs passés à la postérité, marqués par la conception que chacun d'eux se fait de l'épisode de Salamine, (fin septembre de-480), remanié à chaque fois, dans un genre historique différent.

Parmi eux la plume d'Eschyle, poète et combattant engagé à Salamine, porte le spectacle de la guerre sur scène dans sa tragédie « les Perses » huit ans après la bataille en -472 avant J.-C. au théâtre de Dionysos.

## **1. l'intelligence de l'exploit collectif des rameurs : pacte de lecture**

A travers les choix opérés par les manuels d'histoire, le succès de Salamine démontre le caractère dynamique de l'initiative militaire grecque dans deux ensembles de témoignages très disparates.

Le témoignage historique de l'épisode de Salamine repose essentiellement sur une adaptation remaniée de la version d'Eschyle, dramaturge auteur de la pièce « Les Perses » matière riche pour quatre manuels, parmi lesquels les auteurs du manuel d'histoire de Magnard ont opté pour un récit inédit adapté de la pièce « Les Perses » par J.C Couvenhes en 2008.

Le choix du manuel Hachette ne relève pas de la même intention. Les auteurs se sont inspirés du témoignage d'Hérodote d'Halicarnasse, auteur de « Histoires ». L'historien n'est pas

un Attique ; sa perspective plus réaliste de l'épisode de Salamine admet une distance avec le sujet d'Eschyle.

Les deux auteurs ont vécu tous deux au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C et ont connu le conflit frais des guerres Médiqes.

Les deux hommes sont accompagnés du point de vue du manuel Hachette par un auteur tardif, Diodore de Sicile sur un fragment de son œuvre « Bibliothèque historique » datant du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. De style plus dépouillé, la présentation par Diodore de Sicile dans ce qu'il considère comme essentiel de l'évènement de Salamine doit passer à la postérité dans son histoire universelle.

En dépit de la divergence d'approche, l'organisation stratégique de ce théâtre marque les effets d'une guerre bien préparée par les Grecs. Le regard du lecteur est attiré sur les capacités dynamiques des Grecs, leur habileté à harceler la flotte perse. L'issue du combat est réglée sur la tactique gagnante des Athéniens.

Sur le plan du style, on doit prendre acte que la tragédie d'Eschyle « les Perses », œuvre la plus sollicitée, livre le contexte d'un phénomène partisan sur l'image peu flatteuse des Perses.

Par conséquent, suivant les choix d'énonciation, les stratégies scolaires, interpellent le collégien sur un pacte de lecture qui admet une dimension caricaturale et fantastique en relation avec l'interprétation grecque du fonctionnement militaire perse.

C'est là notre premier point, présenter les différentes configurations de la tragédie politique exposées par les choix de lecture (tableau n°18), à la recherche des motifs qui font le succès et la spécificité du contexte antithétique de modèles politiques dans le conflit de Salamine.

Ensuite, pour l'ensemble des énoncés, l'altérité s'exprime par jeu de comparaison entre l'ethos des deux chefs de guerre. Le statut de la guerre est réfléchi à travers sa contrainte organisée par les marins de Thémistocle, et celle qui est imposée à l'armée perse par le grand Roi Xerxès, personnage négatif de l'épisode.

Dans cette optique, les héros de Salamine peuvent compter sur Thémistocle, un esprit fort de la cité qui fait partie du cercle restreint des deux personnages historiques, à rendre compte des évènements d'Athènes au V<sup>e</sup> siècle avant J. -C. Dans ce second point, on s'accordera, à clarifier le rôle de Thémistocle, à l'aune de la documentation de la leçon. La

viabilité de la démocratie dépend aussi de la qualité des hommes qui ont été choisis pour gouverner.

Le troisième point rendra compte du rôle de Xerxès, détenteur du pouvoir perse. Ce monarque représente l'autorité d'un grand nom associée à un domaine de souveraineté royale, étendu à l'Empire perse. Les manuels d'histoire ouvrent une réflexion sur le pouvoir politique royal de Xerxès, en quête de prestige et de puissance interprétée sous le filtre grec d'Eschyle.

Dans le dernier point, le succès militaire grec est redevable à une organisation militaire très élaborée, et très technique, animée par l'activité stratégique. L'action collective de tous les acteurs concernés par Salamine, favorise l'émergence d'une forme d'intelligence collective, permettant d'éviter une menace avec une perspective de gain.

Tableau 18 : Choix de lecture puisés aux sources de l'histoire

La bataille de SALAMINE	HACHETTE	BELIN BORDAS HATIER
	HERODOTE	ESCHYLE
	• « Histoires » V <sup>o</sup> siècle avant J.-C.	• « Les Perses » tragédie V <sup>o</sup> siècle avant J.-C.
	DIODORE DE SICILE	Adaptation ESCHYLE « Les Perses »
	• « Bibliothèque historique » I <sup>o</sup> siècle avant J.-C.	• Récit inédit de Jean- Christophe Couvenhes - 2008 - <b>MAGNARD</b>

*a. Evènement mis sous la tutelle spirituelle d'Eschyle et le regard distancié de ses contemporains*

Pour Salamine, le degré élevé de subjectivité d'Eschyle impliqué dans les évènements qu'il narre, questionne le degré d'objectivité du choix de la tragédie.

Du point de vue scolaire, les convictions sont animées du point de vue grec du combat. Les activités de mise en relation des extraits, sont repérées sur les raisons du succès militaire grec et non sur les motifs de l'échec militaire perse.

Par rapport aux préoccupations historiques, le statut de l'œuvre source « Les Perses » se situe au croisement de deux expressions, l'une légendaire, l'autre historique prenant du relief, en même temps qu'émerge le point de vue du locuteur, représenté, tantôt comme un témoin interne à l'évènement, tantôt comme un témoin externe à une histoire.

Dans l'aspect le plus frappant, l'adaptation du manuel Hatier rapporte la narration du point de vue de l'ennemi perse sur le troisième moment de la pièce, la longue tirade du « *Messageur* »<sup>348</sup> relatant la défaite funeste et la réaction de Xerxès « *déchire ses vêtements* ». Cette version adaptée sous son titre significatif « *Un Perse raconte* » s'inscrit dans la continuité d'un esprit grec propre à piquer la curiosité avec une narration tissant le mythe et l'histoire.

Cette proximité avec l'univers perse imaginé par Eschyle, brosse la caricature comique du Perse et l'ivresse patriotique des rameurs dans le spectacle de la guerre.

Les autres manuels Belin, Magnard ont réexprimé la même scène sur le point de vue d'un descripteur externe, au bénéfice d'une prise de recul avec l'entrée en jeu délicate de Xerxès, creusant l'écart avec la tradition des gestes de Xerxès.

Dans une posture partagée, le récit pour la jeunesse donne l'écho du combat, préserve l'agrément de la lecture et son sens du pittoresque.

Par rapport au récit précédent, l'adaptation contemporaine de Magnard intègre dans le récit, le plan de Thémistocle « *Un Grec de la flotte athénienne vint dire à Xerxès...* ».<sup>349</sup>

---

<sup>348</sup> « Les Perses » notre situation se rapporte au troisième temps de la pièce, la réponse du Messageur interrogé par la reine Atossa, mère de Xerxès (vers 408 au vers 432), sur le récit de la bataille funeste. Trad. René Biberfeld 2014 - [https://www.ouvroir.com/biberfeld/trad\\_grec/perses.pdf](https://www.ouvroir.com/biberfeld/trad_grec/perses.pdf).

<sup>349</sup> Ibid. (Vers 353/354/355) trad. René Biberfeld p.10/31

L'adaptation du manuel Bordas témoigne d'une surprenante réunion des deux types d'énonciation<sup>350</sup> semant la confusion dans l'esprit du lecteur.

L'angle, sous lequel le théâtre des opérations est montré, reflète la façon dont le Messenger, lui-même, perçoit la scène de l'horreur.

On peut rapporter avec certitude que les détails des épaves ou des cadavres sanglants accentuant la dimension tragique de Salamine, rend le point de vue du locuteur fiable.

A l'aune de nos exigences modernes, le questionnement scolaire se place du côté des de la victoire athénienne, sur l'évaluation positive des aspects tactiques de la bataille et sur l'engagement volontariste des Athéniens,<sup>351</sup>.

L'exploitation de la tragédie d'Eschyle permet de chercher les raisons de la victoire grecque, dans le statut de la guerre, comparé dans le régime monarchique perse et le régime démocratique athénien. Par symétrie, les pratiques militaires athéniennes fournissent les raisons de la défaite perse.

#### **b. contre-exemple négatif : Xerxès**

Toutes les adaptations du récit d'Eschyle se sont saisies d'un drame qui a marqué les esprits grecs, l'histoire des ambitions coupables de Xerxès en Europe.

La représentation des Perses d'Eschyle est perçue comme une altérité menaçante.

Dans la poursuite de ce parallèle, Xerxès agite le danger inhérent aux tyrans, dans tous les énoncés. Il est celui qui entraîne la guerre, l'envahisseur inquiétant à la tête de son immense armée. Pour tous les énoncés, le fils de Darius est à l'origine du conflit et de la tragédie de son armée.

Son rôle permet d'éclairer le statut de la guerre pris dans l'idéologie du pouvoir impérial. Le grand Roi et sa démesure font l'objet d'une caricature saisie à travers la relation de pouvoir asymétrique et la faiblesse d'un pouvoir sans limite aux mains d'un seul individu.

Dans cette optique, son personnage fait partie des modalités d'attention du récit, un véritable repoussoir pour comprendre les valeurs de la démocratie par jeu de comparaison.

---

<sup>350</sup> In BORDAS « nos vaisseaux étaient entassés/la flotte barbare s'enfuit en désordre tandis que les frappaient à coup de thon » Découverte 4, « Récit la bataille de Salamine ».p.56

<sup>351</sup> In BORDAS p.57 question 5 « Pourquoi les Grecs se battent-ils ? » in BELIN pp.48-49 questions 1« Pourquoi les Grecs sont-ils amenés à défendre leur cité au début du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. ? »

Dans le premier contraste, sous l'angle de la conduite de la guerre entre la démocratie athénienne et le pouvoir impérial de Xerxès, le succès de la démocratie se construit sur l'analyse du leadership stratégique des chefs militaires pour quatre manuels sur cinq.

Dans ce cadre, la stratégie s'inscrit dans l'interprétation de l'action des deux adversaires, sous l'angle des tactiques suivies dans l'affrontement entre les Grecs et les Perses., sur l'île d'Ajax.

Dans le contexte sélectionné par le manuel Belin, les auteurs nous dispensent de la singularité des personnages de Xerxès et de Thémistocle, dont les noms n'apparaissent pas dans les sources. L'expérience militaire n'est pas animée dans une perspective dualiste. Le succès dépendra uniquement l'annonce de la tactique et de la maîtrise technique des Grecs.

Au deuxième niveau d'expertise, les manuels Hatier et Hachette se distinguent par une conception de l'action militaire fortement corrélée au pouvoir puissant du chef militaire Xerxès, aveuglé par ses ambitions impérialistes. La domination spectaculaire du personnage est médiatisée sur le trône visible sur le champ de bataille.

Un important virage est pris dans les deux récits, le comportement caricatural de Xerxès, inspiré par le témoignage d'Eschyle, illustre la dérive du pouvoir personnel dans la conduite tragique de son armée au trépas.

Ce choix scolaire signifie, à sa manière, l'altérité, à travers la gouverne de la conduite des armées chez les deux adversaires.

Dans la narration, les rameurs grecs et leur chef se confondent dans l'opération militaire, même sous le leadership stratégique de Thémistocle. Dans l'antithèse, le comportement de Xerxès, spectateur assis sur son trône à l'écart de ses troupes est extrêmement préjudiciable dans la manière de concevoir le conflit, du point de vue des principes de solidarité et d'égalité, les valeurs qui sont défendues en démocratie.

Sur cette même question, le manuel Magnard propose une autre perception de la flotte perse commandée par Xerxès, « *Xerxès poursuit les bateaux grecs en s'engageant dans le détroit* »<sup>352</sup>.

Cette nouvelle perspective n'est pas sans influence sur l'image de Xerxès, cette fois-ci il faut bien admettre que l'entreprise de gouverner est intégrée à la dynamique collective perse.

---

<sup>352</sup> In MAGNARD, doc.1 « le plan de Thémistocle » p.55



Pour les deux derniers manuels (Hachette et Hatier), deux aspects caricaturaux du personnage de Xerxès viennent noircir le tableau.

Dans le premier excès, le message de sa richesse insolente, est livré par Hatier, dans la mise en scène du trône en or de Xerxès<sup>353</sup>. Le carnage sous le regard spectateur de Xerxès, au pouvoir tout puissant, nourrit un thème de réflexion, sur la conduite tyrannique du souverain perse, peut-être aussi sur la démesure de Xerxès mi-bouffon, mi-peureux puisque sa fuite trahit son armée dans les éléments conservés du récit d'Eschyle.

Du point de vue du manuel Hatier, la caricature éclaire avec habileté, les causes de la défaite perse sur les failles du pouvoir impérial de Xerxès, décideur sans limite<sup>354</sup>, séparé de ses exécutants, l'armée perse.

De son côté, le manuel Hachette a préservé la tradition de geste de Xerxès et donne une autre appréciation du monarque. Si l'on en croit l'information, Xerxès, spectateur extérieur au drame s'arrache ses vêtements

Dans l'accumulation de preuves, les arguments contribuent à alimenter ce front imaginaire du fonctionnement de la culture de guerre perse. Les perspectives des manuels scolaires Hatier et d'Hachette révèlent le manque d'humanité du commandeur de l'armée perse.

### c. *Intellect d'une bataille : Thémistocle*

Par sa clairvoyance, le chef militaire joue un rôle essentiel dans la réussite collective de Salamine au point de donner la marque de son style à la bataille. Nous revenons sur son rôle avec l'ambition de comprendre ce qu'est le pouvoir de Thémistocle, dans la dimension collective sensée le caractériser.

Si Miltiade est tenu à l'écart du succès de Marathon<sup>355</sup> dans tous les manuels, l'intervention de Thémistocle à Salamine est décisive pour quatre manuels sur les cinq qui ont traité le dossier<sup>356</sup>.

<sup>353</sup> In HACHETTE p.62 doc.3 « le détroit de Salamine » élément du trône de Xerxès 1°, in HATIER p.50 doc.2 « croquis de la bataille de Salamine » le siège de Xerxès.

<sup>354</sup> Nous nous sommes appuyés sur l'analyse de Céline Acker qui a étudié les ressorts du mécanisme guerrier dans la tragédie « Les Perses » d'Eschyle du point de vue perse sur le problème de la guerre à partir des raisons de la défaite perse. Le mécanisme de la pièce montre les failles d'une logique totalitaire sans limitation, la tragédie d'un peuple poussé par un tyran. Dans l'institution démocratique, la guerre relève d'une décision collective.in ACKER, Céline La « scène » de la guerre ou la monstration des mécanismes chez Eschyle et Kant - Article publié en ligne : 2005/02 <http://www.sens-public.org/spip.php?article132>

<sup>355</sup> Sauf pour BORDAS doc.1 p.56

<sup>356</sup> HACHETTE p.60 doc.1 « la flotte athénienne », HATIER p.50 doc.3 « Thémistocle (-528-422) » MAGNARD p.54 récit « Thémistocle, héros de la bataille de Salamine. », BORDAS contextualise les batailles avec leurs commandants respectifs « Miltiade pour Marathon, Thémistocle pour Salamine » doc.1 p.56

Dans le contexte de Marathon, sa valeureuse contribution guerrière avait été éclipsée au profit du génie militaire de Miltiade<sup>357</sup>. A contrario, la réparation s'effectue à Salamine, puisque l'homme politique avisé est reconnu par les Grecs<sup>358</sup> mais encore dans la leçon où le grand stratège domine le conflit naval.

C'est dans cet esprit que Thémistocle est reconnu par ses pairs, Hérodote l'a distingué *σοφώτατος*, et a justifié son prix (couronne de laurier) sur « *'son talent et son habileté' [...] face à des Barbares agissant 'sans jugement'* »<sup>359</sup>.

Du côté scolaire, c'est à plusieurs titres le grand stratège est consacré, d'une part pour son rôle dans la défense d'une cause politique qui peut s'entendre dans une perspective panhellénique « *le sauveur de la Grèce* » et d'autre part, pour sa valeur militaire « *Thémistocle, héros de la bataille de Salamine* »<sup>360</sup>.

Dans la perspective de cette deuxième bataille, ce qui change, c'est la valeur accordée à la voie d'action tracée par Thémistocle, de l'opération militaire.

Les initiatives scolaires montrent un penchant pour l'habileté du chef de guerre, à animer une activité stratégique, avec une défense préparée dans le détroit de Salamine.

Dans le premier cas concernant les manuels Hachette et Hatier, le rôle de Thémistocle relève d'un rapport à la guerre plus complet. Sur le plan normatif, l'activité est directement reliée à la réalité politique de la cité, à une conception de l'intérêt général propre au fonctionnement de la démocratie. Sur le plan éthique, c'est aussi marquer la possibilité offerte à chacun par la démocratie dans sa dimension publique, de faire reconnaître une bonne idée et d'influer sur le cours des événements, chose impensable dans un régime monarchique.

La politique de Thémistocle doit être argumentée pour être approuvée par ses concitoyens.

Sur ce point, nous trouvons les informations chez Hatier dans la notice rédigée sur la personnalité de l'homme politique qui doit convaincre les Athéniens de l'intérêt « *d'augmenter le nombre des trières de guerre pour pouvoir résister à l'invasion perse* »<sup>361</sup>.

---

<sup>357</sup> Thémistocle §VI in Plutarque « la vie des hommes illustres » (traduction de Jacques Amyot) Edition Gallimard 1951 page 249

<sup>358</sup> Plutarque rapporte l'épisode écrit par Hérodote à savoir que suite à la bataille navale, les Grecs donnèrent leurs voix pour décerner le prix de la vaillance à la cité d'Égine et à Thémistocle celui de la sagesse et de la prudence in Plutarque Thémistocle §XXXIII-Cf note 65

<sup>359</sup> In TREDE, Monique, "La guerre et les historiens de la Grèce classique" in Colloque « la Grèce et la guerre »- Cahiers Villa Kérylos n°26, Beaulieu s/mer-Diffusion de Boccard, Paris, 2015 -page 7

<sup>360</sup> In MAGNARD p.54

<sup>361</sup> In HATIER doc.3 « Thémistocle » (528-462) » p.50

De manière analogue, Hachette révèle l'influence politique de Thémistocle, capable de d'orienter la cité vers la mer « *Thémistocle poussa peu à peu Athènes à se tourner vers la mer. Il affirmait qu'il fallait équiper des trières en vue de la guerre.* »<sup>362</sup>

Le manuel Hachette est le seul manuel à relever la qualité de grand stratège de Thémistocle à travers les préparatifs qui nous parviennent par les extraits de Plutarque et à Hérodote. Dans l'épure de Plutarque, la vision politique du grand chef est évaluée sur sa capacité d'anticipation, et sur son type nouveau de réponse apporté au défi perse.

Du côté grec, l'intelligence prédictive de Thémistocle est exposée dans l'abstraction politique « la muraille de bois<sup>363</sup> » chez Hérodote. Cette explication permet d'acquérir une vision très claire de la politique de Thémistocle, entre les deux guerres Médiques, sur la construction de 200 trières, financées avec l'argent des mines du Laurion.

Dans une position indépendante, Magnard étudie l'initiative militaire sous l'angle du contrôle grec, sur deux temps, la feinte du stratège « la fausse nouvelle » et la tactique « l'emprisonnement des Perses dans le détroit ». Le déroulement du plan nous permet d'apprécier les qualités de Thémistocle. Dans sa relation à la démocratie, les efforts du grand stratège sont confondus avec ceux des soldats dans le combat naval.

#### *d. Emergence d'une forme d'intelligence collective produite par l'action collective*

Les deux batailles ont montré que les Grecs savaient tirer parti de la connaissance du terrain, avantage lié à la guerre défensive.

D'ailleurs dans le dossier d'approfondissement<sup>364</sup>, chaque bataille est présentée dans son cadre géographique, avec un croquis des positions militaires, et la tactique de chaque camp, suivie des mouvements.

Les activités pédagogiques requièrent l'attention du lecteur sur l'identification des deux camps, les coups tactiques et les mouvements des opérations déterminants dans le goulet du détroit de l'île d'Ajax.

---

<sup>362</sup> Nous avons coupé les arguments rhétoriques du chef politique et militaire -In HACHETTE, doc.1 « la flotte athénienne » d'après Plutarque « vie de Thémistocle » 1<sup>er</sup> siècle

<sup>363</sup> Hachette p.62 Récit la bataille de Salamine doc.1

<sup>364</sup> Dans le dossier de Belin, pas de croquis de bataille, mais l'intérêt pour la stratégie reste entier dans l'activité des questions.

L'imagination tactique participe à la compensation du rapport défavorable aux Grecs dans les deux batailles. La défense grecque prend le dessus sur l'attaque perse.

Dans la bataille de Marathon, on reconnaît l'audace et l'acte valeureux des hoplites sur la question « *Pourquoi les Perses pensent-ils que les Grecs sont fous* »<sup>365</sup> ou encore sur « *Ont-ils des chances de l'emporter ?* »<sup>366</sup>

Dans la bataille de Salamine, on étudie la tactique, l'endroit où est engagée la bataille, à partir de questions qui orientent la progression du récit de l'affrontement « *où le général athénien Thémistocle engage-t-il précisément le combat naval* »<sup>367</sup>, ou encore on met l'initiative militaire en valeur, « *Comment gagnent-ils ?* »<sup>368</sup>, « *Que se passe-t-il quand la flotte perse pénètre dans le détroit de Salamine ?* » « *Comment les navires grecs attaquent-ils l'ennemi ?* »<sup>369</sup>, chez Magnard, le plan de Thémistocle est minutieusement détaillé<sup>370</sup>.

Cette mise en perspective des deux tactiques navales rend plus sensible certains traits de la guerre différenciant les Grecs des Perses, du point de vue d'une guerre mieux pratiquée par les Grecs.

La conception de la guerre à Salamine est saisie sous deux types d'arguments déterminants pour le succès militaire des Grecs.

Le premier argument théorique a trait à la science du stratège dont fait preuve Thémistocle, par son commandement et ses manœuvres de guerre, et le second argument a trait au combat en armes apprécié du point de vue technique, dans l'art de manier les trières et d'harcèler les vaisseaux perses.

Ces deux arguments se situent dans l'état d'esprit grec de la stratégie correspondent aux deux composantes de la définition que donne Platon, par le dialogue d'Euthydème « *dans ce qu'il faut entendre par l'art de la guerre* ». <sup>371</sup>

---

<sup>365</sup> In BORDAS, lire et observer question 3 p.57

<sup>366</sup> In NATHAN, "Je décris et j'explique" question 5 p.59

<sup>367</sup> In HATIER, Activité 2 p.51

<sup>368</sup> In BORDAS, lire et observer question 5 p.57

<sup>369</sup> In HACHETTE, questions 7 et 8 p.63

<sup>370</sup> In MAGNARD, doc 1. « le plan de Thémistocle » p.55

<sup>371</sup> L'auteur cite plusieurs témoignages sur l'intérêt que les Sophistes portaient à l'art de la guerre. « Deux frères, Euthydème et Dionysodore se sont spécialisés dans l'enseignement de cet art. Euthydème a donné son nom à un dialogue de Platon » In JOUANNA Jacques, « La guerre et les philosophes » Colloque « la Grèce et la guerre » cahiers de la villa Kérylos n°26 -Dif. DE BOCARD, Paris, 2015 p.33

Le plan grec enferme l'armada perse dans le détroit de Salamine pour livrer bataille dans le détroit avant d'attaquer avec l'éperon<sup>372</sup>. On peut trouver avec le choix du détroit de Salamine la confirmation d'un exemple de stratégie antique, dans son principe d'attirer l'adversaire en terrain défavorable.

Dans l'adaptation moderne du récit proposé par le manuel Magnard, le point de vue de Salamine est abordé sur la brillante ruse de Thémistocle, un exemple de stratagème.

Cette fois-ci, l'art du stratège Thémistocle est associé à la métis grecque « *le plan du rusé Thémistocle a fonctionné* ». « *Thémistocle envoie un émissaire pour rencontrer en secret Xerxès et apporter une fausse nouvelle chez Magnard* »<sup>373</sup>. Le grec, en question n'est autre que l'homme de confiance, Sikinos, le pédagogue des enfants du chef athénien.

La lecture est très amusante pour le lecteur car la place centrale accordée à l'étude des batailles montre les finesses et les ruses des manœuvres de guerre, sur le plan humain, au contact avec la stratégie antique. En revanche la lecture difficile d'une correspondance entre la démocratie et l'action collective, sur le plan de l'efficacité entraîne la perte d'indices précieux qui donnent la démocratie gagnante.

De ce fait, le prix du succès de Salamine ne tient pas compte des obstacles que Thémistocle a dû surmonter dans les exigences de la délibération, puis dans la poursuite d'un plan, en collaboration avec tous les marins.

Par contre, Salamine reste en priorité, le triomphe d'un plan concerté, discuté par les citoyens, les premiers à prendre part à une guerre chèrement payée, avant d'être le courage et la loyauté des acteurs de la défense, que retiendront les jeunes collégiens.

---

<sup>372</sup> Au V<sup>e</sup> siècle, l'éperon est l'arme redoutable de la bataille navale. In MATARANGA, Kalomira, « La ruse dans la guerre » - Au lendemain de Salamine. In BRUN, Patrice Guerres et sociétés : dans les mondes grecs (490-322)- ouvrage collectif – Editions du temps <https://books.google.fr/books?id=qHhYDwAAQBAJ&pg=PT45&lpg=PT45&dq=%C3%A9peronnage+dans+la+tactique&source=bl&ots=8yiZalLsEn&sig=ACfU3U05zfrWa-RT4gVFUJKxvg4DPOD41Q&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEWjc08HE-YLoAhURzhoKHSdLAX4Q6AEwBHoECAwQAQ>

<sup>373</sup> In MAGNARD, doc 1. « le plan de Thémistocle » p.55



## 2. Succès marqué par une idée directrice : patriotisme des rameurs

Les succès des guerres Médiques rendent compte de l'efficacité de la culture civique et militaire des Grecs en dépit du rapport des forces qui leur a été défavorable.

Du point de vue des valeurs civiques défendues, leur sens de l'engagement a fait forte impression

A Marathon, le conflit avait les caractéristiques d'une guerre de défense et ses hoplites faisaient face à l'envahisseur Perse dans les marais de la plaine de cette contrée côtière.

Pour Salamine, les conditions d'intervention sont exacerbées par l'occupation d'Athènes par l'armée perse. Dans ce second conflit, Salamine porte les caractéristiques d'une guerre de délivrance.

La guerre de libération change la physionomie du conflit. Les arguments forts touchent à l'éthique du combat, à la mise en valeur du patriotisme des Grecs et de leur détermination supérieure à leur adversaire grec.

Dans un premier point, le succès des rameurs est amené sur la détermination supérieure des rameurs au combat sur deux clés de lecture possibles. Dans ses effets normatifs, une première clé de lecture la plus accessible pour les collégiens, propose une explication du succès par les qualités exceptionnelles des guerriers et par leur sacrifice.

Dans le deuxième point, avec Eschyle, le patriotisme en appelle à la défense de la cité menacée. Il s'agit d'une légitime défense devant des motifs d'occupation. Le patriotisme marque la volonté de vivre et d'assurer son idéal d'autonomie pour la cité démocratique. Nous reprendrons les éléments du discours d'Eschyle qui participent au thème dominant du patriotisme.

Dans le troisième point, Salamine est présentée comme une guerre de libération, à laquelle que le péan entonné par les Grecs « *Allez enfants des Grecs, délivrez la patrie* » fait écho à la Marseillaise. Le péan fait partie de notre argumentaire pour la construction du thème du patriotisme. Dans ce point précis, ce chant patriotique a une résonance particulière pour les collégiens français. (tableau n°19)

Dans le dernier point, le récit de bataille de Salamine est accompagnée de reconstitutions, d'illustrations en relation avec le choc des navires, l'éperonnage de la flotte perse.

Cette représentation particulière est associée à la représentation d'objets liés entre eux avec le péan grec (chant patriotique), et aux illustrations de l'éperonnage, qui dans notre

interprétation, symbolise la force de l'engagement ou la détermination des citoyens-soldats, à l'origine du succès des Grecs dans la bataille navale de Salamine

**α. Détermination supérieure des rameurs, débandade de la flotte perse**

Les batailles des Guerres Médiques portent sur le sens de la participation dans la guerre face à l'invasion perse. La cité, dans la leçon, constitue la matrice de la société forte de son organisation civique et militaire. Les rameurs sont définis comme des citoyens engagés, « *Les rameurs ou l'engagement des citoyens* »<sup>374</sup>

L'intérêt bien compris de la sécurité de la communauté politique passe par cette solidarité militaire.

C'est par la voix d'Eschyle que nous apprendrons les raisons de l'ascendant grec à partir de du point de vue de la défaite.

A ce point de vue théorique du sens de lecture, Eschyle est situé par tradition, dans une lecture inversée du sens politique de l'évènement. L'auteur raisonne à partir de la défaite perse. Céline Acker a analysé le mécanisme guerrier de la pièce, depuis cette perspective « *on comprend que le fonctionnement de l'armée est le reflet amplifié de l'organisation politique et sociale* »<sup>375</sup>.

L'impuissance du Roi perse, condamné à observer l'image du chaos, nous parvient par l'évocation tragique de la poésie d'Eschyle, capable de susciter par ses mots, une situation de panique, celle de la flotte de Xerxès, anéantie « sa fuite désordonnée »<sup>376</sup>,

Face à la débandade perse, une première clé de lecture, la moins accessible pour le collégien, met en perspective l'esprit d'une guerre menée par une cité démocratique, où la guerre est une affaire publique mise en discussion, ce que le dossier d'approfondissement du débat à l'Ecclésiastion rend bien compte. La décision de paix ou de guerre est prise collégalement faisant que les citoyens connaissent leur place dans la guerre, puisqu'ils se sont engagés. C'est la raison sous-jacente à la lecture du récit.

Du point de vue scolaire, la seconde clé de lecture explique l'efficacité militaire des marins de Salamine, sur l'excellence guerrière des Athéniens, dans lequel l'affrontement décrit par

<sup>374</sup> In HATIER, doc.6 « les rameurs ou l'engagement des citoyens » p.51

<sup>375</sup> Entre les questions de la reine Atossa et les réponses du Chœur se forme l'opposition avec l'organisation politique du peuple grec. In ACKER, Céline « La « scène » de la guerre ou la monstration des mécanismes chez Eschyle et Kant » - Sens public web - <http://www.sens-public.org/spip.php?article132>

<sup>376</sup> Ce thème est présent In MAGNARD, « Thémistocle, héros de la bataille de Salamine » Récit inédit de J.C Couvenhes, 2008 - Adaptation d'après Eschyle, Les Perses, V. 337-432 (472 av. J.-C) p.54, in BELIN p.49, in BORDAS p.57, in HATIER p.50

Eschyle, constitue le morceau de bravoure de la victoire des Grecs. La description d'Eschyle fait éloge de la conduite efficace et courageuse des Grecs et leur habileté dans le combat.

Cette lecture de la pièce peut difficilement inscrire la visibilité de la démocratie. Au bout du compte, il n'est plus question de citoyens ou de soldats mais d'hommes extraordinaires qui ont remporté cette victoire.

Notre lecture, depuis le point de vue de la victoire grecque, est favorable, au premier niveau, à la lutte patriotique des Grecs et à l'expression de la stratégie dans le plan de Thémistocle. « *Le plan du rusé Thémistocle a fonctionné* »<sup>377</sup>.

C'est à partir de ce point de vue que sera jugé l'action collective des marins de Salamine.

### **b. Patriotisme : Courage au service de la cité**

Dans la progression des leçons, la notion de patriotisme recouvre le registre du devoir civique. Le citoyen-soldat est au service de la communauté civique. Le contenu politique de la citoyenneté consacre une section entière au devoir militaire et à l'éphébie, préparant le citoyen à la défense civique athénienne aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C.

A côté de cette organisation pragmatique, la guerre de Salamine est un lieu privilégié pour une évaluation éthique de la valeur de l'engagement des guerriers, facteur de cohésion des Athéniens, imprégnés des vertus de l'effort et du sacrifice collectif, les distinguant de l'immense armée de Xerxès.

Dans la mêlée des récits, la narration d'Eschyle suggère beaucoup d'énergie et de générosité. Les Grecs sont animés de sentiments patriotiques, s'exposant au danger et s'encourageant avec le péan grec.

Dans l'aspect sélectif, la tradition est préservée avec la mère patrie, sur l'acte sacrificiel éclairé par l'intensité des pertes militaires qui résonnent comme le glas qui fait dire à Eschyle : « *Jamais, sache-le, une telle quantité d'hommes n'a péri en un seul jour* »<sup>378</sup>

Dans une atmosphère de tension, le lecteur est exposé à l'assaut final entre deux adversaires qui s'affrontent pour se détruire mutuellement dans le feu de l'action.

---

<sup>377</sup> In Magnard- Récit d'histoire « Thémistocle, héros de la bataille de Salamine » dernière ligne p.54

<sup>378</sup> Bordas p.57 doc.4 « les rameurs à la bataille de Salamine (-480 avant J.-C.)



Le style exalté d'Eschyle amplifie toujours l'image du carnage dont le registre lexical d'épaves et de cadavres suggère la violence des coups portés avec les verbes éventrer et frapper, dans l'acte final du drame.

Le lecteur retiendra de cette bataille effroyable que Xerxès porte la responsabilité de nombreuses victimes tombées à cause de son ambition démesurée qui rappelle l'hybris des Grecs

### c. *Le péan grec aux accents de la Marseillaise*

La référence au patriotisme n'apparaît qu'à une seule occasion dans la bataille de Salamine sur une seule référence, le chant guerrier entonné par les *nautai*, introduit sur les vers 402-405.<sup>379</sup> Dans une définition générale, « *le péan grec est un chant solennel commençant ou finissant avec le combat* »<sup>380</sup>.

Dans le contexte de Salamine, les Perses ont entendu le chant guerrier entonné par les Athéniens au début du combat. Il est inscrit dans trois manuels Magnard, Belin, et Bordas (sauf Hatier) dans la configuration de Salamine.

Et paradoxalement ce même chant illustre la bataille de Marathon chez le manuel Nathan, sous le titre « *défendre la patrie* »<sup>381</sup>.

Les termes du péan rappellent pour les Français, l'hymne révolutionnaire de la Marseillaise. Le chant fait vibrer la corde patriotique.

Parmi les versions proposées dans le tableau n°19 présenté ci-dessous, l'extrait de Magnard mixe deux traditions révolutionnaires : la Marseillaise « *Allons...* » et l'Internationale « *c'est la lutte finale...* ».

L'inscription du péan grec tient une place de choix dans les thèmes développés et situe bien les enjeux de cet affrontement, à partir de l'extrait d'Eschyle.

Nous pourrions ajouter que le péan grec se joint à une stratégie d'action qui illustre la vitalité du patriotisme et de l'engagement des Athéniens.

Dans la forme scolaire, le chant guerrier s'inscrit dans une pratique collective ayant pour fonction l'encouragement des rameurs.

<sup>379</sup> In "Les Perses" pièce d'Eschyle - Trad. René Biberfeld 2014 - [https://www.ouvroir.com/biberfeld/trad\\_grec/perses.pdf](https://www.ouvroir.com/biberfeld/trad_grec/perses.pdf).

<sup>380</sup> Au départ, La fonction du péan est de demander la délivrance d'un mal. Il est dédié à Apollon le dieu guérisseur, et appelle la santé dans la lutte. In CASSIN, Barbara « **PÉAN** », *Encyclopædia Universalis* : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/pean/>

<sup>381</sup> In NATHAN, doc.2 « défendre la patrie » p.58

D'après nos lectures, le patriotisme n'est pas une référence qui paraît nécessaire de discuter sauf dans le cas précis de Belin, l'esprit est mobilisé sur une question prudente en rapport avec ce thème « *Selon l'auteur, à quel sentiment est-il fait appel pour encourager les combattants grecs ?* »<sup>382</sup>

---

<sup>382</sup> In BELIN, Activités (question 1) doc.1-2 p.49

Tableau 19 : Le péan grec – référence prégnante dans l'extrait remanié d'Eschyle

**Bordas**

"Allez, enfants des Grecs, délivrez votre patrie,  
délivrez vos enfants et vos femmes, les sanctuaires  
des dieux de vos pères et les tombeaux de vos aïeux  
: c'est la lutte suprême"

**Belin**

"Enfants de la Grèce, délivrez la patrie! Délivrez vos  
enfants et vos femmes, les sanctuaires des dieux de  
vos pères et les tombeaux de vos aïeux"

**Magnard**

"Allons, enfants des Grecs, délivrez la patrie,  
délivrez vos fils et vos compagnes, les sanctuaires de  
vos dieux ancestraux et les tombeaux de vos aïeux.  
c'est la lutte finale"

**Nathan**

"Allez, enfants des Grecs, délivrez la patrie, délivrez  
vos enfants et vos femmes, les sanctuaires des dieux  
de vos pères et les tombeaux de vos aïeux."

**Hatier**

-----

**d. Thème de l'éperonnage : la force de l'engagement**

Le thème de l'éperonnage constitue pour le lecteur le deuxième indice et une nouvelle fois, l'occasion d'évaluer la détermination du dèmos des rameurs dans les superbes illustrations adossées aux reconstitutions. Dans notre inventaire l'iconographie fournit de belles reconstitutions pour les manuels Hatier « *une trière éperonne un navire perse* »<sup>383</sup>, et pour Hachette « *une trière athénienne à l'attaque pendant la bataille de Salamine* »<sup>384</sup>. L'éperonnage exprime l'acmé de la scène de combat.

Cette technique de combat est associée à la figure omniprésente de la trière reconnaissable à son solide éperon (embolon) situé à la proue et à son ophthalmo bleu protégeant peut-être l'embarcation.

Dans la mise en scène scolaire, les vaisseaux de guerre s'affrontent dans le mouvement, s'entrechoquent. L'attention du lecteur est retenue sur le choc déterminant des trières et sur l'impact des avirons battant l'écume. Les hoplites s'élancent sur les ponts et assurent la sécurité des rameurs.

**3. Prise de conscience difficile de l'idée de liberté : Salamine**

Sous l'angle des raisons politiques du combat, les Athéniens défendent leur cité et refusent la domination du roi Xerxès. Dans la leçon, les Athéniens forment une communauté d'hommes libres qui ont organisé leur vie politique sur le principe de discussion.

Cette découverte de l'autonomie participative est directement reliée aux enjeux de la démocratie, ce régime de discussion où prennent part l'ensemble des citoyens. Cette première découverte de cette première forme de liberté n'est pas compréhensible dans les activités pédagogiques. Mais le matériau reste bien arrimé à la leçon.

Pour le lecteur, la tragédie « les Perses » d'Eschyle témoigne de ce refus des Grecs, de se soumettre au monarque Xerxès dans une lutte collective où les vaillants combattants affirment leur identité grecque « sauver le monde grec ».

La tragédie d'Eschyle « les Perses », porte donc le pari de la liberté.

---

<sup>383</sup> In HATIER, doc.5 p.51

<sup>384</sup> In HACHETTE, doc.4 p.62

« Quelle place tient la liberté dans le débat ouvert par la guerre de Salamine ? »

Si nous devons nous en tenir aux questions posés aux collégiens dans les manuels, la réponse ne serait aucune.

Pourtant implicite, cette valeur tente de faire sa place en démocratie, la question de liberté a été posée à quatre reprises.

Sans entrer dans une problématique de liberté des Anciens et des Modernes, dans notre interprétation, quatre arguments peuvent être acceptés sur le registre des justifications scolaires.

Dans le premier thème, sans jamais la nommer, la liberté dans ses lignes directrices est étudiée du point de vue de l'expérience singulière de la domination et ce qu'elle signifie pour les vaincus. Son horizon de compréhension est formé par la guerre et sa possible remise en cause en cas de défaite.

Dans le deuxième thème, Salamine constitue un puissant levier pour instruire la possibilité de liberté en démocratie. Dans cette guerre de délivrance, les Grecs refusent la domination du roi Darius. Du point de vue politique, les citoyens grecs ne veulent devenir les sujets du roi de Perse.

Dans le troisième thème, la liberté collective est mobilisée sur les préoccupations d'esclavage qu'induit la tutelle politique de Xerxès. Dans la vision antique, les hommes libres sont les vainqueurs, les esclaves les vaincus.

Dans le cadre des batailles, le caractère qui s'attache à l'action des combattants grecs relève de la préservation de l'indépendance politique et physique. La liberté collective symbolise l'opposition entre la démocratie et la tyrannie.

#### *a. La peur de perdre la liberté en temps de guerre*

Dans ce contexte de lutte caractérisée par deux camps idéologiquement opposés, les propos donnent l'impression que la liberté est le facteur qui détermine le destin des cités victorieuses sans qu'on ne sache trop, comment qualifier cette expérience directement.

A l'encontre d'un ennemi, la force constitue un enjeu pour la liberté, que C. Castoriadis considère comme une voie d'accès à la domination pour penser la constitution politique : « *cette communauté politique divisée s'appuie d'abord sur la force : les libres sont les*

*vainqueurs, les autres sont les vaincus ; et c'est cela seul qui justifie la participation politique. »<sup>385</sup>*

La prise de conscience de la liberté<sup>386</sup> ou plutôt de la condition de liberté se dessine dans l'inquiétude de sa perte dans le cadre de la menace directe que fait peser l'occupation perse sur la liberté de la cité.

Les rapports de force sont au centre de la réflexion sur la liberté comprise par l'action, placée dans le refus de soumission.

L'affirmation de l'identité grecque à Salamine est cause de la guerre. La communauté politique grecque refuse de voir ses valeurs et ses normes déterminées par le souverain perse.

D'ailleurs, la résistance grecque puise sa motivation collective dans le patriotisme pour trouver l'énergie nécessaire de reprendre la cité.

Dans ce cadre, le thème de la libération collective repose sur le refrain du péan athénien qui accompagne les efforts des rameurs « *Enfants de la Grèce, délivrez la patrie ! Délivrez vos enfants et vos femmes, les sanctuaires des dieux de vos pères et les tombeaux de vos aïeux* »<sup>387</sup>.

La relation entre la liberté et la guerre n'aboutit pas à une réflexion directe avec la démocratie.

### **b. Remise en cause de la démocratie**

Sur le plan politique, la guerre remet en cause la démocratie et mène le lecteur à une réflexion sur le pouvoir dans la confrontation idéologique opposant la monarchie perse, personnifiée par le tyran Xerxès, seul maître à la tête de son armée de sujets face à la conduite responsable des marins de Salamine, engagés volontairement dans ce lourd défi.

Dans cette définition, la démocratie est liée à la liberté dans le choix que les citoyens ont de s'exprimer sur la guerre.

Les Grecs défendent un idéal de liberté collective dirigé contre un ennemi extérieur.

---

<sup>385</sup> In CASTORIADIS Cornelius, séminaire du 23 mars 1983, « La cité et les lois », ce qui fait la Grèce 2, Le Seuil, Paris, 2008 p.67

<sup>386</sup> Dans le contexte des guerres Médiques le terme lui-même a fait l'objet d'un usage unique chez Nathan « les citoyens défendent la liberté des Grecs ». Par contre cette valeur est implicite

<sup>387</sup> Cf tableau 19 : Le péan grec – référence prégnante dans l'extrait remanié d'Eschyle

Selon J. Jouanna « *Le conflit s'entend sur le sens de *polémos* sur un front extérieur à la communauté que Platon, dans la République, distingue de *stasis*, convenant pour une dissension interne à la communauté* ». <sup>388</sup>

Dans la perspective panhellénique qui oppose Grecs et Perses dans les guerres Médiques au début du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., l'idéal de liberté s'entend du point de vue du monde des cités grecques exposées aux ambitions personnelles du roi Xerxès, menacées du point de vue de leur souveraineté extérieure.

Les discours scolaires ne réactualisent pas l'opposition culturelle grec/barbare dans les passages cités d'Eschyle et d'Hérodote au V<sup>e</sup> siècle. Du point de vue militaire, l'appellation « barbare » demeure un critère de distinction pour désigner l'ennemi, les Perses, dans le théâtre de la guerre.

Par ailleurs, sur le plan des activités, une seule mise en relation marque la tradition avec la composante barbare. Le manuel Belin pose cette question « *Comment sont appelés les Perses dans le texte* » <sup>389</sup>.

Dans cette deuxième explication simplifiée, la relation entre la liberté et la démocratie s'observe dans l'opposition entre deux conduites des armées et dans deux états d'esprit différents dans la manière de concevoir la guerre.

### c. *Découverte de la liberté par le biais des Suppliantes d'Euripide*

La liberté est défendue du point de vue des conséquences dramatiques d'une défaite, celle de la cité qui serait livrée à la tyrannie du vainqueur.

Dans ce cas, la liberté s'oppose à la tyrannie dans ce que représente ce gouvernement négatif incarné par le monarque absolu Xerxès.

Dans l'histoire scolaire, Xerxès incarne le repoussoir de la tyrannie, dans la possession d'un pouvoir sans partage, et sans limite. Sa volonté de puissance mène à la situation de l'hybris, confrontant la Grèce aux ambitions du tyran, isolé sur la scène du désastre.

Dans la démarche scolaire, une seule initiative (Magnard) oppose tyrannie à démocratie sur la nature du pouvoir, dans l'écart creusé entre le gouvernement du peuple et le gouvernement d'un seul détenteur du pouvoir.

<sup>388</sup> In JOUANNA Jacques, « La guerre et les philosophes » in Platon « République » 470b, Colloque « La Grèce et la guerre » Cahiers de la villa « Kérylos » n°26 – Ed. De Boccard, Paris 2015 p.31

<sup>389</sup> In BELIN « Activités » p.48, et in BORDAS, « conseils utiliser les mots » Liste avec le mot barbare p.57

Pour la moitié des manuels, la tyrannie joue un rôle dans la conceptualisation de la relation entre la liberté et la démocratie grâce au point de vue des « Suppliantes » d'Euripide (-423) postérieur à l'exploit de Salamine

La relation entre la liberté et la démocratie est introduite par trois manuels (Hachette, Bordas et Magnard) sur un extrait choisi des Suppliantes d'Euripide<sup>390</sup>. L'auteur met dans la bouche de Thésée, porte-parole mythique de l'Athènes, l'éloge de la démocratie face à un messenger thébain, défenseur du gouvernement d'un seul homme.

La notion de liberté touche en démocratie à la condition de la Cité : Athènes est libre parce que « le peuple gouverne la cité ».

Pour Hachette et Bordas, la condition « libre » s'enrichit sur les vertus de l'égalité en matière de droits, reconnus aux riches et aux pauvres devant la loi.

Pour Magnard, le mot liberté est lâché sur l'égalité de parole, une référence qui vient fortifier le mode de vie des Athéniens reliant la démocratie au régime de la discussion et à la liberté d'expression.

#### **d. Lutte pour l'autonomie -indépendance collective**

Dans le langage de Salamine, l'entreprise de libération se fait dans un esprit d'affranchissement de la tutelle perse. La liberté se construit sur la crainte de l'esclavage. Dans cette dernière forme de liberté, l'idée d'indépendance prime dans la guerre de libération.

L'idéal de liberté s'inscrit toujours du point de vue collectif, dans l'adversité perse dans la construction du dossier des guerres Médiques. Cette forme de liberté refuse l'occupation du territoire et surtout de la patrie.

Par ailleurs, le succès permet à Athènes de conserver sa puissance et son indépendance. La cité puissante s'inscrit dans les grands titres des leçons « *Athènes domine la mer Egée* »<sup>391</sup> « *la domination athénienne* »<sup>392</sup>, « *une puissance militaire à la tête d'un empire maritime* »<sup>393</sup>

---

<sup>390</sup> In d'après Euripide « Les suppliantes » vers -423, la représentation des Suppliantes au théâtre de Dionysos à Athènes eut lieu vers -420

<sup>391</sup> In HATIER – Leçon 1- &B. p.52,

<sup>392</sup> In HACHETTE – Leçon 1 &C. p.60

<sup>393</sup> In BORDAS, -Leçon 1&C. p.54



Ces motifs font partie des préoccupations antiques, qui, par la voix d'Aristote <sup>394</sup> témoignent de l'importance de la domination victorieuse sur un ennemi extérieur pour préserver l'indépendance de la cité, afin d'éviter toutes formes d'assujettissement, dont les origines majeures sont la prise de guerre ou la piraterie.

Dans les manuels d'histoire, nous pouvons recourir au contenu de l'esclavage pour comprendre ce qu'est la liberté en démocratie dans ce que peuvent redouter les Athéniens à la merci du vainqueur.

Les points de vue des définitions sur l'esclave et le citoyen sont enrichis par les témoignages d'Aristote sur « *politique* », et celui de Xénophon, « *l'économique* » tous deux du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. <sup>395</sup>

Dans les conditions particulières aux Athéniens, le statut distingue la qualité de citoyen et de non citoyens <sup>396</sup>, pour la moitié des manuels (Magnard, Belin et Hatier).

Un autre motif d'exclusion, le critère de liberté apparaît dans l'écart statutaire entre libre/non libre chez le manuel Hachette.

Chez Hachette, la condition de liberté se trouve dans le statut du citoyen dans l'opposition avec l'esclave, personne non libre. Par rapport au métèque, et à son statut d'étranger de libre condition vivant à Athènes <sup>397</sup>, le citoyen se distingue par sa participation à la vie politique.

Chez Bordas, être libre c'est appartenir au corps des citoyens, une garantie supplémentaire avant que Solon n'abolisse l'esclavage pour dette.

Le manuel Hatier offre une place spéciale à la sortie de l'esclavage sur la découverte du terme « affranchir » et son explication « *rendre la liberté à un esclave* » <sup>398</sup>.

Chez Nathan, nous retrouvons la prétendue liaison entre la démocratie et l'esclavage, facilitée par le travail des esclaves au service des citoyens leur permettant de se consacrer à la

---

<sup>394</sup> Le point de vue scolaire marque sa volonté d'apporter une réponse normative au recours légitime de la guerre par les Grecs. Dans l'hypothèse de la guerre défensive le point de vue d'Aristote nous intéresse car il fonde la légitimité de la guerre sur de critères de guerre défensive avec la préoccupation de ne pas devenir l'esclave du vainqueur et dans notre problématique scolaire un des aspects de la défense de la liberté induit cette crainte d'asservissement in Aristote, *Les politiques*, GF Flammarion, 1993, liv I, chap. VI, 1255-a, b, pp. 103 à 105.

<sup>395</sup> Cf Annexe 9

<sup>396</sup> In MAGNARD, BELIN, HATIER : « les non-citoyens » par opposition aux citoyens, regroupent les femmes et les enfants, les métèques et les esclaves

<sup>397</sup> Le manuel offre une lecture établissant une distinction entre sur le citoyen et l'étranger qui ne peut pas participer à la vie politique. « Kallias, un jeune métèque aimerait participer à l'expédition de Salamine ». In NATHAN, « J'analyse et j'explique un récit » récit d'Odile Weulersse, « le Messenger d'Athènes », livre de poche, Paris, 2001 p.63

<sup>398</sup> In HATIER « citoyens et non-citoyens, définitions p.54

vie politique<sup>399</sup>. Du point de vue de C. Castoriadis, « *l'esclavage ne constitue pas ni une condition suffisante ni une condition nécessaire parce que Athènes partage ce trait avec une foule d'endroits sans création de démocratie et que son développement est plus lié à l'impérialisme athénien qu'à la démocratie* »<sup>400</sup>.

Ce corps servile numériquement imposant est présent au quotidien, dans tous les secteurs de la vie athénienne au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. où être esclave donne lieu à un large spectre de servitude<sup>401</sup>.

Pour revenir à Salamine, l'interaction entre la liberté et l'esclavage permet de jouer sur la nature des craintes des Grecs que l'esclavage place les vaincus épargnés en état d'infériorité.

Dans les guerres Médiques, la liberté est réalisée dans le risque de sa perte. La victoire devient la garantie de la liberté dans le défi lancé par le tyranique Xerxès.

Placée comme une valeur suprême dont le prix fort à payer, est en réalité, la vie. L'idéal de liberté se construit sur le refus de l'esclavage.

La liberté n'est pas associée directement à la qualité de la démocratie. C'est une valeur relative. Dans le contexte de Salamine, c'est la possibilité d'en prendre conscience grâce à la victoire. La logique scolaire produit une conception participative de la liberté.

#### 4. Séduction des rameurs dans l'exploit de Salamine

Cette deuxième bataille navale devient l'observatoire privilégié de deux situations d'injustice porteuses de message, justifiant la préférence pour l'exploit des marins de Salamine, dans la mécanique démocratique.

Dns une situation de crise plus aigüe qu'à Marathon., la bataille de Salamine est réfléchi sur l'agression d'une puissance extérieure et sur la condition matérielle défavorisée des rameurs embarqués à Salamine, venant grossir les effectifs militaires grecs.

Le succès de cet évènement porte sur un type de revendication pour les efforts des valeureux thètes, exclus des bénéfices de la démocratie et placés de surcroît dans des contraintes physiques, venant ramer sur les trières.

---

<sup>399</sup> In NATHAN, leçon 1-&B « les habitants d'Athènes » - « Environ 100 000, ils travaillent pour les citoyens, leur permettant de se consacrer à la vie politique. » p.54

<sup>400</sup> In CASTORIADIS, Cornelius, Séminaire du 23 mars 1983, ib cf. note 354

<sup>401</sup> annexe 11 : tableau « représentation de la condition d'esclave dans la démocratie athénienne »

Cette hypothèse se construit, dans un premier temps, sur les qualificatifs donnés aux citoyens engagés sur la flotte grecque. Le vocabulaire choisi relève de la même rationalité argumentative dérivant de l'effort. Les nuances scolaires seront discutées à partir des éléments fournis dans le tableau n°20 « *Dénominations données aux combattants de Salamine* ».

Ensuite, la trière forte de ses trois rangées de rames et ses 17 rameurs prolonge cette intuition de mise en relation entre les citoyens de dernière catégorie du démos et la démocratie. La présence de nombreuses illustrations de la trière, et la description de cette trière rassemblant à son bord de nombreux thètes très adroits, participent à la mise en place symbolique de l'effort collectif et égalitaire, sur le plan de la démocratie.

Dans ce second temps de la discussion, nous organiserons le contenu civique contribuant à l'unité et à l'égalité de l'équipage.

D'après les différents témoignages d'Eschyle, et d'Hérodote, la dextérité des manœuvres des trières nous ont permis de focaliser sur un détail, moins perceptible immédiatement, l'aisance des Grecs dans le combat, de véritables techniciens de la guerre. Ce troisième point sera l'occasion de mettre à l'honneur, la « *techné* » des marins de Salamine.

La performance des rameurs appréhendée sous le prisme de l'effort, est un indicateur de la valeur de ces citoyens de dernière catégorie justifiant leur place dans la société athénienne. Dans cette dernière trajectoire, il faudra s'intéresser à la prégnance du mérite participant à la reconnaissance des marins et leur rôle joué dans la sauvegarde de la démocratie.

Tableau 20 : Dénominations données aux combattants de Salamine



## BATAILLE DE SALAMINE

*a. Rameur, un mot qui s'expose*

Nous avons recensé les mots qui caractérisent les combattants de Salamine dans le tableau n° 20 présenté au-dessus. Cinq manuels ont choisi de situer sur le terme « rameur » ; le manuel Magnard se démarque avec le mot « marin ».

Pour les premiers, on constatera que le mot rameur est corrélé à l'adjectif pauvre. Le sens du mot « rameur » opère sur des contraintes physiques, impliquant la force et des circonstances pénibles. Dans cette interprétation morale, les données de départ « rameur pauvre », ne sont pas favorables aux citoyens embarqués sur les vaisseaux de guerre à Salamine. Le devoir est inégal entre les rameurs et les hoplites.

Cette vue s'articule avec la conviction que les rameurs fournissent les efforts les plus durs dans leur participation à la guerre. Cette interprétation constitue le premier axe de notre jugement.

A participation égale à la guerre, la disparité des situations oriente notre perception de la réalité du combat. La valeur militaire des rameurs citoyens pauvres et des hoplites citoyens riches ne sera pas considérée sur le même plan dans les fictions. Nous tenons, ici, le deuxième axe de notre jugement.

Le poids de la situation constitue l'argument central dans l'appréciation de l'acte, avec une vocation forcément morale, les rameurs sont méritants dans leur entreprise militaire.

Le manuel Magnard ne participe pas à cette problématique. Opposé dans les intentions affichées, son dossier exclusivement consacré à Salamine n'inclut pas les termes de riche/pauvre. Le discours ne fait pas intervenir le poids des situation entre les citoyens, pas plus que la situation militaire est appréciée au prisme de l'effort. Le point de référence est le mot « marin » et sa contribution à une réflexion sur l'expérience de la mer qu'ont les citoyens embarqués sur les vaisseaux de guerre athéniens.

### c. *La trière, symbole de l'effort collectif*

Selon la volonté scolaire, la représentation de Salamine donne à voir, à elle seule, l'alliance entre l'idéologie patriotique et l'idéologie civique.

Dans chaque illustration, les qualités héroïques des marins sont suggérées par les conditions de pénibilité des rameurs soumis à la cadence, et par la promiscuité de concitoyens entassés sur trois rangs superposés<sup>402</sup>.

Cette centration commune sur l'effort collectif renvoie à l'objet la trière et à l'expérience que Nathan a brossée dans une métaphore globalisante « la flotte civique ».

Cette métaphore et ses différents accords sur le versant collectif et le versant civique, oriente implicitement la dynamique collective sur les valeurs de coopération et de solidarité.

Sur le versant collectif, la trière mobilise 170 rameurs assemblés sur trois rangs superposés<sup>403</sup>. Ses soldats font des efforts pour actionner les rames des trières.

La spécificité du collectif se définit sur la fonction métaphorique de la trière<sup>404</sup>, c'est-à-dire l'affirmation du sens de la solidarité de ses citoyens anonymes dont la présence est trahie par la cadence des rames.

Sur le versant civique, la métaphore se nourrit des indications scolaires sur l'engagement des citoyens pauvres<sup>405</sup>, le don de leur personne<sup>406</sup> et de leur action sans visage.

Dans la bataille de Marathon, l'hoplite est l'acteur central, dans la bataille de Salamine, le point d'ancrage est la trière.

Cette caractérisation des batailles permet de justifier notre point de vue sur la prise en considération du collectif dans la bataille de Salamine. Il y a du sens à parler du caractère collectif de l'action et de ses extensions thématiques sur l'objet de « la trière ».

S'il est vrai que les flottes grecques et perses au V<sup>e</sup> siècle sont équipées de ces navires de guerre, les Athéniens et les Perses ne montrent pas des capacités d'adaptation comparables, dans cette pratique militaire dynamique, selon les anecdotes des historiens Hérodote, Eschyle, Diodore de Sicile et de Plutarque.

---

<sup>402</sup> rôle des illustrations et des supports qui matérialisent la trière

<sup>403</sup> In BORDAS, description commune à tous les manuels doc.5 « les rameurs d'une trière » p.57

<sup>404</sup> la trière symbole de l'engagement des rameurs HATIER p.51 support bas-relief en marbre du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. en Doc.6 « les rameurs ou l'engagement des citoyens » chez Nathan p.61 Doc.4 reconstitution d'une trière » « la flotte civique »

<sup>405</sup> In HATIER, doc.6 « Les rameurs ou l'engagement des citoyens » p.51 in NATHAN, la flotte civique doc.4 « une trière » p.61

<sup>406</sup> In NATHAN, doc.4 p.61

*d. Influence de la techné des marins de Salamine*

La techné des marins de Salamine est à mettre au compte de l'entraînement qu'ont suivi les thètes entre les deux guerres dans le cadre d'un scénario de guerre anticipé et bien préparé par Thémistocle. Les conséquences logiques de la supériorité tactique et stratégique sont fondées dans la réussite collective de la marine grecque.

Pour le jeune lecteur, cet angle de vue ne fait pas partie du récit.

La seconde raison est amenée par Eschyle, l'exploit des Athéniens de Thémistocle réside dans l'atout de la guerre, la liberté qui donne la force de vaincre aux Grecs.

La troisième raison provient des trières, elles-mêmes, de leur manœuvrabilité dans la bataille navale. Les témoignages historiques d'Eschyle et d'Hérodote décrivent les techniques d'harcèlement des trières grecques cherchant le flanc perse pour l'éperonnage, dans l'espace restreint du détroit de Salamine, conformément aux prévisions du stratège Thémistocle.

La dernière raison se profile dans les reconstitutions des scènes d'éperonnage<sup>407</sup> et les témoignages historiques sélectionnés dans la leçon, qui nous instruisent sur le comportement des soldats habiles, nombreux et bien entraînés<sup>408</sup>. Les subtiles manœuvres des trières de Salamine, exécutées par un équipage très performant sont décrites par Eschyle, pièce à conviction du dossier scolaire de la bataille.

Hérodote justifie son point de vue sur les dispositions maritimes des marins grecs sur l'inexpérience de la mer des Mèdes, par « la noyade des Perses »<sup>409</sup>, dans leur fuite vers le large.

La traduction de la victoire de Salamine dans les leçons prend la mesure des facultés d'adaptation des Athéniens de Thémistocle sur la mer, plus expérimentés que les Perses sur la question de la marine. Au prisme de la victoire, la techné navale révèle la personnalité maritime des Grecs.

---

<sup>407</sup> Deux reconstitutions du combat de Salamine présentent l'acmé du combat : l'éperonnage par le choc violent des vaisseaux et la chute à la mer de soldats perses. Ce sont les manuels Hatier et Hachette.

<sup>408</sup> In HATIER p.51

<sup>409</sup> Ce thème et le combat de Salamine vu par Hérodote, est uniquement repris par ce manuel d'histoire In HACHETTE, -d'après Hérodote, Histoires, V<sup>e</sup> siècle avant J.-C p.63

*e. Orientation commune sur l'action méritante des rameurs*

L'exploit de Salamine constitue l'épreuve de dignité pour la catégorie des rameurs, qui ne jouissent pas de conditions d'existence favorable. L'égalité politique des rameurs avec les hoplites ne se double pas d'une égalité matérielle dans la leçon.

De toutes les considérations normatives, le paramètre de la condition sociale inégalitaire nous a fourni des arguments pour nous permettre de juger des prétentions scolaires liées au mérite.

Le succès militaire de Salamine a pour conséquence d'hisser la victoire des marins au niveau de celle des hoplites. Il s'agit de la reconnaissance de l'égale valeur militaire de la catégorie de citoyens défavorisés capables de rivaliser avec les autres membres de la communauté.

Du point de vue des conséquences, la liberté gagnée par les Athéniens de Thémistocle contient une revendication d'égalité que les manuels d'histoire encouragent de manière implicite par l'idée de mérite.

Pour le lecteur, Salamine ouvre des opportunités aux citoyens les plus humbles, leur permettant de défendre leur égalité politique. On devine une forte attente égalitaire pour ces citoyens de dernière classe.

La lame de fond à laquelle nous nous référons est éminemment abstraite mais cette situation peut justifier la préférence scolaire pour Salamine parce que sa représentation fait prévaloir des préoccupations de justice dans les rapports de force.

En dernier lieu il faut rappeler que le choix idéologique d'une seule bataille pour Nathan « la victoire de l'hoplite à Marathon » et pour Magnard la victoire de Salamine « Thémistocle, héros de Salamine » relève d'un choix stratégique et qui ne permet pas de traduire le rôle joué par les batailles dans la production du changement politique.

Au nom d'un intérêt éclairé, Marathon s'est vidée de son expression symbolique au bénéfice de Salamine dont l'horizon collectif s'est chargé de l'exigence de justice.

De ce fait, les victoires des guerres Médiques font naître les nouvelles assises d'une définition collective sur les enjeux de la participation et les espoirs de mobilité que la démocratie est sensée favoriser.

En revenant à la polis athénienne, Périclès jouera un rôle fondamental dans la qualification de cet ensemble. Le chef du gouvernement nous rendra compte des critères sur



lesquels s'appuie la communauté athénienne, pour juger de la place des citoyens dans le partage du pouvoir.

C'est en ce sens que l'Oraison funèbre a été introduite comme vecteur d'intelligibilité pour éclairer le fonctionnement de la démocratie à Athènes, au V<sup>e</sup> siècles avant. J.-C. au sortir des guerres Médiques.

## II. ORGANISER LA CONCURRENCE ENTRE LES CITOYENS SUR UN DOUBLE IMPERATIF : D'EGALITE ET D'AUTONOMIE

L'Oraison de Thucydide figure dans la thématique scolaire de la cité athénienne démocratique du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., incarnée par son principal dirigeant Périclès. Elle se présente comme la seconde possibilité, pour définir la démocratie du point de vue grec.

L'oraison Funèbre reprend le contexte des guerres Médiques dans l'hommage de Périclès aux générations successives de soldats<sup>410</sup> qui ont donné leur vie pour la préservation de la cité. Cette allocution, prononcée devant la génération de citoyens soldats présents au lendemain de la première année de la guerre du Péloponnèse, et, participants à la définition de l'Athènes démocratique, permet d'exploiter ce parcours que représente la lente transformation historique de la genèse de la démocratie.

Du point de vue historique, l'oraison funèbre que donne à entendre Périclès, contraste avec les autres oraisons funèbres dont J. de Romilly rappelle « *que les effets oratoires perpétuent une référence classique au passé athénien ou à des exploits illustres*<sup>411</sup> visant à célébrer la défense héroïque du territoire civique ». <sup>412</sup>

« *L'oraison est arrachée aux morts pour trouver son sens* » <sup>413</sup>, dans ce que J. de Romilly qualifie « *l'esprit profond de la démocratie athénienne*<sup>414</sup>, l'autre ressort de la puissance d'Athènes en dehors du sacrifice de ses citoyens soldats morts pour la cité.

Dans la bouche du chef prééminent de l'Athènes démocratique, le régime athénien se définit en priorité comme l'organisation du règne des lois et du bon ordre<sup>415</sup>, capable d'établir l'eunomia que nous sommes tentés de définir comme « *la concorde* » avec Alain Fouchard

---

<sup>410</sup> l'hommage du souvenir à travers les générations successives L'hiver à Athènes- Oraison funèbre in Thucydide la guerre du Péloponnèse livre II paragraphe XXXVI, 1 p.26

<sup>411</sup> début allocution Oraison funèbre Notice XXVI en p.26 in Romilly dans Thucydide livre II

<sup>412</sup> début allocution Oraison funèbre Notice XXVI en p.26 in Romilly dans Thucydide livre II

<sup>413</sup> voir interprétation de la traduction de l'Oraison funèbre p.27 en notes complémentaires en p.95-96 in J. de Romilly-Thucydide livre II

<sup>414</sup> voir interprétation de la traduction de l'Oraison funèbre p.27 en notes complémentaires en p.95-96 in J. de Romilly-Thucydide livre II

<sup>415</sup> Ces deux thèmes ne sont pas au premier rang des préoccupations scolaires que nous aurons l'occasion de commenter dans le tableau regroupant les extraits du discours en p.45. Toutefois ils ont fait l'objet d'une attention de la part de Belin et de Magnard puisque leurs arguments ont tenu compte de la réflexion de Périclès sur le comportement de ses concitoyens respectueux des lois, à ceci près que c'est par crainte que les Athéniens obéissent pour Hachette.

Apparaissant comme « *le résultat d'un bon gouvernement, d'un bon accord entre tous les citoyens* ». <sup>416</sup>

Pour éclairer les enjeux modernes de la participation sur les bons accords de l'égalité, dans le célèbre paragraphe 37 et ses alinéas 1.2.3, Périclès se doit d'expliquer la manière dont l'égalité est reconnue et doit être encouragée.

La perspective athénienne de la démocratie s'inscrit dans un débat récurrent autour de « l'ambigüité » du discours entretenu par Périclès dont « *Les expressions sont étudiées de façon à satisfaire aussi bien la majorité du peuple que l'aristocratie* » <sup>417</sup> et poseront problème pour interpréter la forme de l'égalité et ses usages, dans la question relative au partage du pouvoir.

Dans le schème scolaire, l'horizon d'attente a été déplacé sur les opportunités réelles offertes aux citoyens, rendues possibles dans le mode de vie démocratique, en écho au succès militaire et politique des marins Salamine.

Notre contribution à cette question se développera en trois parties.

Dans la première partie, nous examinerons cette question essentielle de l'ambigüité du concept d'égalité, utilisée à des fins contradictoires dans les adaptations scolaires de Thucydide que nous avons comparé dans les traductions de J. De Romilly et D. Roussel.

Dans le portrait idéalisé de la démocratie, ces deux traditions d'interprétation s'opposent sur la manière de prendre en compte l'union dynamique des contraires.

Dans cette courte définition, il s'agit de mieux comprendre la manière historiquement située de penser la démocratie et son ordre de pratiques susceptibles d'être remotivées dans la conjoncture scolaire.

Dans la seconde partie, la définition péricléenne de la démocratie repose sur ses liens avec la citoyenneté, renégociés dans l'antre de l'action publique.

---

<sup>416</sup> L'auteur explique que « *eunomia* » notion politisée a été récupérée par les partisans de la démocratie « du bon ordre dans la cité ». la notion entend le bon accord entre tous les citoyens. Ce concept d'organisation a déjà été invoqué dans les luttes civiles de la période archaïque et a fait le jeu de l'aristocratie. Son contenu varie en fonction du contexte politique. L'auteur la distingue utilement d'Eiréné dont le motif « la paix » est le résultat d'un accord entre les cités. En p.217 la provocation démocratique in Aristocratie et démocratie idéologies et sociétés en Grèce ancienne

<sup>417</sup> Nous empruntons cette expression à **A. Fouchard** qui exprime par ce choix la volonté d'identifier les nuances du paragraphe 37 dont les termes cherchent à satisfaire aussi les tenants et les opposants à la démocratie. Cette remarque de l'auteur intervient dans le passage consacré à la démocratie aristocratique p.245 in **A. Fouchard** « Aristocratie et Démocratie-Idéologies et sociétés en Grèce ancienne » -annales littéraires de l'université de Franche-Comté Besançon n°656-1997-diffué par les Belles lettres – Paris - 526 pages

Dans l'adaptation scolaire, les citoyens ne sont plus en concurrence dans la gestion des affaires collectives de la polis athénienne, animée sur des logiques de carrière et de charges de magistrat. Les citoyens athéniens ont cédé leur place aux citoyens ordinaires appelés à souscrire à une éthique civique, sur le choix d'une conduite assumée.

La comparaison des manuels aura pour objet de définir les comportements et les attitudes qui sont attendues en démocratie.

Dans le dernier point, nous présenterons les solutions des manuels pour régler la question du partage du pouvoir sur la possibilité de trancher avec le mérite.

Les apports de la démocratie seront discutés dans la trajectoire scolaire depuis les priorités fixées en termes de participation. L'investissement est jugé d'après les comportements des citoyens et sur la manière de s'investir dans la vie publique en démocratie.

## **A. INTERPRETER LES ENJEUX ISONOMIQUES PAR LE MERITE : PARTICIPATION ET DEMOCRATIE**

Dans cette deuxième définition, il est attendu de Périclès qu'il détermine ce que les citoyens sont en droit d'attendre de la démocratie.

Dans les leçons, la conception du pouvoir politique est construite sur la relation directe de tous les citoyens à la prise de décision dans la gestion des affaires publiques, dans le format des assemblées.

Le dossier d'approfondissement « débat à l'Ecclésia » participe fondamentalement à la compréhension de la démocratie comme régime de discussion.

Dans ce mode de vie influencé par la culture du débat, la deuxième définition de la démocratie aurait pu être discutée sur la pratique de la parole démocratique, une ligne de force du régime athénien dont rend compte Périclès dans le paragraphe 40, 2<sup>418</sup> de ce même discours.

---

<sup>418</sup> « car la parole n'est pas à nos yeux un obstacle à l'action : c'en est un, au contraire, de ne pas s'être d'abord éclairé par la parole avant d'aborder l'action à mener. » in Thucydide Livre II (traduction J. de Romilly) 40-2 page 29

Par le passé, cette référence culturelle grecque a été partagée par Fénelon, dans une lettre adressée à l'Académie « *point destinée à devenir publique [...] Chez les Grecs tout dépendait du peuple, et le peuple dépendait de la parole*<sup>419</sup>».

Le point de vue scolaire s'est écarté de cette longue tradition de parole. Les caractéristiques de la démocratie touchent cette fois-ci, au schème de la participation, inscrit dans le paragraphe 37 et ses alinéas 1.2.3 ; attachée à une situation difficile à tenir, par l'isonomie qui unit et distingue les différents protagonistes de la cité.

Dans la définition de Périclès, la place et les possibilités que la démocratie réserve aux citoyens dans la sphère publique nous entraîne dans un débat de valeurs importantes, à la source de reconfigurations scolaires qui se font les interprètes d'un jeu politique.

Dans la première étape de cette réflexion, nous nous sommes appuyés sur un conflit d'interprétation pour actualiser le point de vue grec de ce moteur de conduite et de ses divers arrangements. Notre axe de découverte repose sur le travail d'exégèse de deux auteurs, J. De Romilly et D. Roussel, sur leurs notes complémentaires justifiant leur division idéologique sur la vision politique de la démocratie présentée par Périclès.

Les adaptations scolaires seront comparées à ces deux traditions.

Dans la seconde étape, nous irons observer le mécanisme et ses arrangements qui permettent de concilier l'égalité politique des citoyens en un système de participation cohérent. Le discours de Périclès s'autorise une référence au mérite qui ouvre à des positions sociales équitables.

Dans la dernière étape, nous comparerons les modèles scolaires, sur les règles du jeu participatif susceptibles de composer un modèle normatif cohérent. Dans la posture commune, le moteur de conduite, compatible avec l'idéal démocratique égalitaire repose sur la découverte de deux notions : utilité et mérite

---

<sup>419</sup> Fénelon analyse l'économie politique du discours son mode de circulation restreint et réglé sur les plaidoiries d'avocats ou sur les prédicateurs. Il expose l'utilité du discours et son enjeu populaire en rappelant le rôle dévolu à la parole chez les Grecs. In Fénelon, François « lettre à l'Académie Française ». Edition classique accompagnée de remarques et notes littéraires philologiques et historiques, précédée d'une introduction biographique par N. A. Dubois ancien professeur de l'université. PARIS, 1864  
- Imprimerie et librairie classiques de Jules Delalain imprimeur de l'université -rue des Ecoles, vis-a-vis de la sorbonne, chapitre IV. Projet de rhétorique pp.9-10 <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63193839/f15.image.textImage>

## 1. Echec pour une définition opérationnelle de la démocratie : Choix malaisé du Paragraphe 37

Dans sa définition de la démocratie, le cœur de ce paragraphe 37 révèle un problème difficile à négocier qui touche à la nature de l'idéal démocratique pris en tension entre le souci de participation à l'intérêt général et la valorisation de soi.

Vu sous cet angle, l'approche de la démocratie conduit nécessairement à prendre en charge la question de l'égalité dans une éthique en acte.

Par rapport à l'isonomie et à son principe de répartition du pouvoir, la perspective du mérite initiée par Périclès, justifie des positions équitables sans renoncer au principe de l'égalité.

Du point de vue contemporain, ce schème s'est prêté à six imbrications différentes de la définition choisie pour éclairer le modèle athénien de démocratie. Devant l'impossibilité à s'accorder sur une représentation organisée des inégalités, en partie parce que son auteur Périclès poursuit des fins contradictoires en définissant des inégalités justes, le régime péricléen est perçu en tension à la fois comme égalitaire et inégalitaire, et comme démocratique et aristocratique.

Partant de ce constat, nous avons abordé cette question de fond avec le travail d'exégèse de deux traditions r J. De Romilly et D. Roussel, placés en vis-à-vis de l'original de Thucydide (tableau n°21), pour déterminer l'interprétation qui colle avec le cadre actuel de nos définitions.

Un travail d'interprétation malaisé pour tous les deux auteurs, si on en croit leurs notes complémentaires<sup>420</sup> (tableau n°22).

Ces notes informent des stratégies que les deux auteurs ont développées pour surmonter les difficultés liées au discours ambivalent de Périclès, cherchant à satisfaire les adeptes et les opposants de la démocratie.

---

<sup>420</sup> Les deux traducteurs justifient l'idéal démocratique de Périclès selon deux voies opposées par « à chacun son mérite » pour J. de Romilly et par « à chacun son rang » pour D. Roussel. autour d'une discussion enrichissante concernant le vocabulaire et les expressions soigneusement choisies par Périclès

- **J. de Romilly** concède « quelques bizarreries d'expression » et justifie sa réponse « par la structure de la phrase commandée par « μέν δε » fonctionnant comme une accolade rectifiant le point de vue précédent » si bien que l'ensemble articule une compatibilité de sens entre utilité et mérite et riches et pauvres

- **D. Roussel** justifie sa traduction par le contexte qui oblige Périclès à donner à chacun les raisons de croire à la démocratie, distinguant les deux voies mérite et utilité le degré de participation dépendant du degré de richesse

Ces deux postures représentant deux tendances d'interprétation sur ce fameux discours nous servent d'entrée en matière.

Nous faisons le point sur deux traditions alimentant le débat politique sur l'égalité politique et le principe du mérite qui ouvre à des positions équitables sociales en faisant disparaître les distinctions fondées sur la détermination des places par l'origine sociale.

Ces deux interprétations constitueront notre niveau générique de comparaison à partir lequel nous confronterons nos définitions scolaires.

**a.** *Deux traditions françaises d'interprétation en désaccord*

Le tableau n°21 propose un regard, sur les deux traductions du paragraphe 37-alinéas 1.2.3, proposées par J. De Romilly et par D. Roussel, placées en vis-à-vis de la version originale de Thucydide en page de gauche, vue comme un clin d'œil pour éclairer à la fois le passé et le présent.


Dans les deux traductions françaises, nous avons souligné en gras, les orientations axiologiques sur lesquelles repose le modèle de citoyenneté péricléen interprété par nos deux auteurs, qui feront l'objet d'une confrontation d'idée.

Nous tiendrons compte du gain de chaque position.

Nous sommes confrontés à deux configurations de l'idéal politique de Périclès, qui puisent chacune, leur raison et leur arrangement dans l'articulation inédite de l'égalité et du mérite, que nous nous donnons pour comparaison à partir du tableau n°21, à la suite.



Tableau 21 : Présentation des deux modèles avec J. DE ROMILLY et D. ROUSSEL

<p>28 ΙΣΤΟΡΙΩΝ Β XXXVII 2</p> <p>πελας, εἰ καθ' ἡδονὴν τι δρᾷ, ἔχοντες, οὐδὲ ἀζημίους μὲν, λυπηρὰς δὲ τῇ ὄψει ἀχθηδόνας προστιθέμενοι. 3 Ἄν επαχθῶς δὲ τὰ ἴδια προσομιλοῦντες τὰ δημόσια διὰ δέος μάλιστα οὐ παρανομοῦμεν, τῶν τε αἰεὶ ἐν ἀρχῇ ὄντων ακροασεῖ καὶ τῶν νόμων, καὶ μάλιστα αὐτῶν ὅσοι τε ἐπ' ὠφελίᾳ τῶν ἀδικουμένων κείνται καὶ ὅσοι ἄγραφοι ὄντες αἰσχύνῃν ομυλογομένην φέρουσι.</p>		<p>Oraison Funèbre prononcée par Périclès Thucydide « Guerre du Péloponnèse » Livre II Paragraphe 37 alinéa 1-2 – original et traduction française</p>
<p>Source :Thucydide La guerre du Péloponnèse – Livre II Scan du texte original en vis-à-vis de la traduction de Jacqueline ROMILLY pages 27-28 -deuxième tirage –Paris société d'édition les belles lettres</p>	<p>XXXVII. «Χρόμθα γὰρ πολιτεία οὐ ζηλοῦσι τοὺς τῶν πέλας νόμους, παράδειγμα δὲ μάλλον αὐτοὶ ὄντες πῶς ἢ μιμοῦμενοι ἑτέρους. Καὶ ὄνομα μὲν διὰ τὸ μὴ ἐς ἀλίγουσ ἀλλ' ἐς πλείονας οἰκτὴν δημοκρατία κέκληται, μέτσει δὲ κατὰ μὲν τοὺς νόμους πρὸς τὰ ἴδια διάφορα πᾶσι τὸ ἴσον, κατὰ δὲ τὴν ἀξίαν, ὡς ἕκαστος ἐν ἑμ εὐδοκίμῃ, οὐκ ἀπὸ μέρους τὸ πλεόν ἐς τὰ κοινὰ ἢ ἀπ' ἀρετῆς προσιμᾶται, οὐδ' αὖ κατὰ γενίαν, ἔχον δὲ τι ἀγαθὸν δρᾶσαι τὴν πόλιν, ἀξιώματος ἀφανεία κενώλυται. 2 Ἐλευθέρως δὲ τὰ τε πρὸς τὸ κοινὸν πολιτεύομεν καὶ ἐς τὴν πρὸς ἀλλήλους τὴν καθ' ἡμέραν ἐπιτηδευμάτων ὑποψίαν, οὐ δι' ὀργῆς τὸν</p> <p>XXXVI. 2 3 ἐπιζητοῦμεν : ἀπρῶ AB § 4 3 πλείων κοῦδ. : πλείων ἡσασ, δι. ὀλιότε § 5 ἐξομοῦμεν CE : ἐξομοῦμεν. et Dion. 299 § 6 μεγάλα : μεγάλα AB § 9 ἐπιποσοῦσιν αὐτῶν C et Dion. : αὐτῶν ἐπιποσοῦσιν.</p> <p>XXXVII. 1 2 πλεόν C : τοῖ § 4 οὐκ αἰν' : ἔχον CQ [ut opt. Π?] § 7 τὸ πλεόν [πλεον] III πλείων κοῦδ. : τὰ πλεόν C § 8 δὲ : γὰρ Bezae § 2 3 τὸν : τὸν AB.</p>	<p>XXXVII. « Notre régime politique ne se propose pas pour modèle les lois d'autrui, et nous sommes nous-mêmes des exemples plutôt que des imitateurs. Pour le nom », comme les choses dépendent non pas du petit nombre mais de la majorité, c'est une démocratie. S'agit-il de ce qui revient à chacun ? la loi, elle, fait à tous, pour leurs différends privés, la part égale, tandis que pour les titres, si l'on se distingue en quelque domaine, ce n'est pas l'appartenance à, une catégorie, mais le mérite, qui vous fait accéder aux honneurs ; inversement, la pauvreté n'a pas pour effet qu'un homme, pourtant capable de rendre service à l'Etat, en soit empêché par l'obscurité de sa situation.</p> <p>2 Nous pratiquons la liberté, non seulement dans notre conduite d'ordre politique, mais pour tout ce qui est suspicion réciproque dans la vie quotidienne : nous n'avons pas de colère envers notre prochain, s'il agit à sa fantaisie, et nous ne recourons pas à des vexations, qui, même sans causer de dommage, se présentent au dehors comme blessantes. 3 Malgré cette tolérance, qui régit nos rapports privés, dans le domaine public, la crainte nous retient avant tout de rien faire d'illégal, car nous prêtons attention aux magistrats qui se succèdent et aux lois - surtout à celles qui fournissent un appui aux victimes de l'injustice, ou qui, sans être lois écrites, comportent pour sanction une honte indiscutée (1) ».</p> <p>traduit par Jacqueline ROMILLY - pages 27-28 deuxième tirage -collection des universités de France, sous le patronage de l'association Guillaume BUDE Paris 1967 - société d'édition LES BELLES LETTRES</p> <p>(37). « La constitution qui nous régit n'a rien à envier à celles de nos voisins. Loin d'imiter les autres peuples, nous leur offrons plutôt un exemple. Parce que notre régime sert les intérêts de la masse des citoyens et pas seulement d'une minorité, on lui donne le nom de démocratie. Mais si, en ce qui concerne le règlement de nos différends particuliers, nous sommes tous égaux devant la loi, c'est en fonction du rang que chacun occupe dans l'estime publique que nous choisissons les magistrats de la cité, les citoyens étant désignés selon leur mérite plutôt qu'à tour de rôle (2). D'un autre côté, quand un homme sans fortune peut rendre quelque service à l'Etat, l'obscurité de sa condition ne constitue pas pour lui un obstacle (3). Nous nous gouvernons dans un esprit de liberté et cette même liberté se retrouve dans nos rapports quotidiens, d'où la méfiance est absente. Notre voisin se passe-t-il quelque fantaisie, nous ne lui en tenons pas rigueur et nous lui épargnons ces marques de réprobation qui, si elles ne causent aucun dommage matériel, sont pourtant fort pénibles à voir (1). Mais, si nous sommes tolérants dans les relations particulières, dans la vie publique, nous évitons très scrupuleusement d'enfreindre les règles établies. Nous obéissons aux magistrats qui se succèdent à la tête de la cité, comme nous obéissons aux lois, à celles surtout qui assurent la protection des victimes de l'injustice et à ces lois non écrites qui attirent sur ceux qui les transgressent le mépris général (2) »</p> <p>traduit par Denis Roussel - pages 811-812 - Introduction par J. de ROMILLY, Bibliothèque de la Pléiade, aux éditions Gallimard - premier dépôt légal 1965 - dépôt légal 2012 - Paris</p>



*b. Deux interprétations majeures du modèle de justice de la société athénienne*

Ce célèbre passage de l'Oraison (tableau n° 21) définit ce qu'est l'idéologie de la démocratie au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. du point de vue de Périclès.

Dans le schème du paragraphe 37, la démocratie assure le bénéfice moral d'une justice égale pour tous les citoyens égaux devant la loi et par la loi, la pleine citoyenneté aux citoyens les plus pauvres dans un organisation influencée par le mérite et ses promesses d'ascenseur, sans détermination d'origine sociale « *sans être empêché par l'obscurité de sa situation* ».

En milieu scolaire, le défi est de rendre concevable un ordre démocratique qui réponde à la fois des modalités solidaires d'être en commun et du traitement différencié des citoyens.

Par rapport à l'idéologie démocratique athénienne, ce même ordre doit demeurer dans les bornes de l'isonomie « active ».

Dans la première manière de lire la vie sociale, J. De Romilly est partie prenante d'une définition pourvoyeuse d'égalité avant de se préoccuper des inégalités et dans la seconde interprétation, D. Roussel transcrit un modèle de justice où la hiérarchie des principes s'emboîte à partir du mérite

L'enjeu entre égalité démocratique et inégalités sociales reprend les deux pôles inconciliables de la richesse et de la pauvreté, à l'origine du dilemme de la traduction du modèle de justice de la société démocratique athénienne.

Cette traduction difficile a obligé les deux auteurs à justifier leur stratégie dans des notes complémentaires.

Des éléments de réponse nous sont donc apportées par leurs notes complémentaires (tableau n°22) sans que nous perdions de vue les écarts qui séparent les deux traductions et leur orientation de la démocratie athénienne.

Tableau 22 : Des prises de position justifiées dans les notes complémentaires

## Paragraphe 37

### Oraison Funèbre

### par Périclès

- *« La structure de la phrase est commandée par une série d'accolades, dégagées par μὲν δε : Il est important de comprendre que ces diverses accolades ne correspondent pas à des oppositions proprement dites : en fait, chaque point de vue vient rectifier et compléter le précédent, de manière à suggérer l'harmonie même du régime. »  
(Plus loin) « Toutefois il faut reconnaître que cette construction, si richement nuancée, ne va pas sans quelques bizarreries d'expressions : »*
- **J. De Romilly – Note complémentaire p.96**  
Thucydide La guerre du Péloponnèse – Livre II – art 37 collection des universités de France, sous le patronage de l'association Guillaume BUDE Paris 1967 - société d'édition LES BELLES LETTRES
- *« Périclès donne ici une définition de la démocratie « aristocratique » (c'est-à-dire, qui confie l'autorité aux meilleurs citoyens). Il semble répondre aux adversaires de la démocratie, qui soutenaient généralement qu'un tel régime ne faisait pas sa place au mérite et que sous prétexte d'égalité, il permettait aux mauvais citoyens de dominer la cité ».*
- **Denis Roussel -Note complémentaire en p. 1572**  
Hérodote-Thucydide Œuvres complètes  
Thucydide La guerre du Péloponnèse – Livre II – art 37 Bibliothèque de la Pléiade, aux éditions Gallimard premier dépôt légal 1965 – dépôt légal 2012 – Paris  
Introduction par J. de ROMILLY

c. *Choix moral du mérite : entre hypothèse faible et hypothèse forte*

Dans la définition de la démocratie, le présupposé normatif implicite est commandé par l'égalité politique, organisant la manière collective d'être dans la société. Dans le cercle de l'égalité, la question du mérite s'invite à géométrie variable en fonction de l'horizon d'attente de la société en matière de justice sociale.

On perçoit une différence essentielle chez les deux historiens dans la manière de se référer au mérite, de justifier son rôle dans l'exercice de la démocratie. (annexe 19)

La brouille repose sur la situation de deux éléments, sur la façon d'opérer la jonction entre l'égalité, norme politique et collective et le mérite, norme sociale, d'individuation.

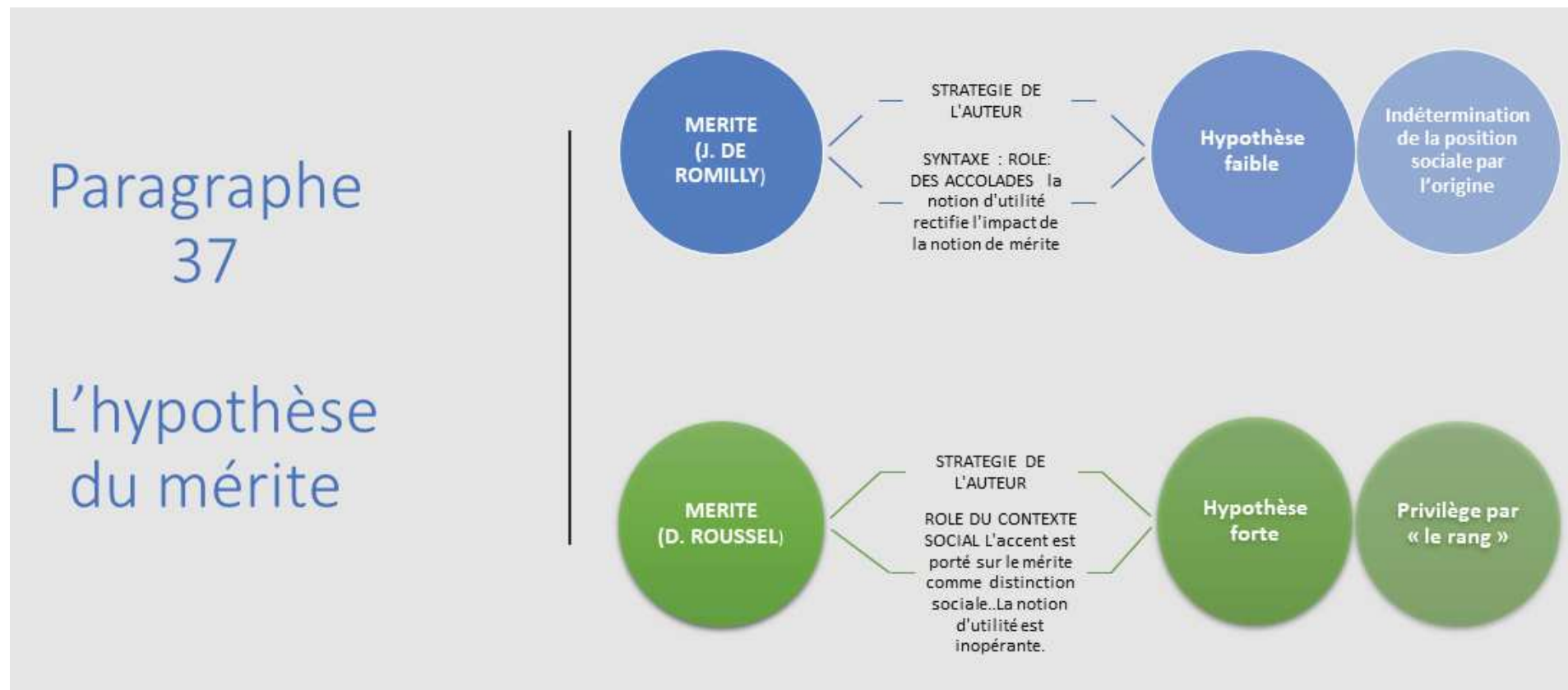
Dans le modèle de J De Romilly, le facteur du mérite n'est pas lié au rang social mais à la valeur de l'acte de l'individu. Le mérite apparaît comme une valeur incitative dans la manière d'être solidaire (tableau n°22).

Dans la forme contextuelle retenue par D. Roussel, le mérite joue un rôle idéologique fort, conflictuel, dans les rapports de domination puisqu'il joue en faveur des ambitions et des circonstances d'origine.

Le principe du mérite se glisse encore dans les mœurs de l'ancienne aristocratie « *le rang* » pour coller aux canons antiques de la distinction de classe faite entre les familles privilégiées et le grand nombre du démos dans les modalités de participation.

Dans le tableau n°23 « *interprétation de deux voies contradictoires du mérite* », nous avons dégagé une hypothèse faible ou forte du mérite en fonction de ses interférences dans le régime général de l'égalité et de la perception des inégalités.

Tableau 23 : représentation des deux voies contradictoires du mérite



**d. La fiction du mérite : deux manières de penser l'enjeu moral**

Chaque traducteur a signifié la manière dont il avait compris le sens de l'évènement, se plaçant pour J. De Romilly sur la rectitude du récit, et D. Roussel par les calculs politiques fait par Périclès<sup>421</sup>.

La fiction du mérite se mesure à l'exigence de justice, accordant en théorie à chacun sa chance.

Dans la première voie, le mérite conforte la distinction des individus sur la base de leur mérite, sans renoncer au principe d'égalité, dans la deuxième voie, le mérite est une priorité qui s'exerce au détriment de la solidarité commune.

Dans la réflexion engagée par l'historienne, la notion de mérite est intégrée dans une hypothèse faible (tableau n°23), dans une grande prudence d'interprétation. L'auteure se place du point de vue de la structure du discours tenu par Périclès. L'interprétation cède le pas à la description des formules minorées par la tournure des propositions, chaque proposition vient en atténuation de la précédente. (notes en tableau n°22).

Dans les enjeux isonomique de la société, la fiction du mérite a une fonction positive, pour la reconnaissance institutionnelle du citoyen ordinaire dans la part d'activité collective qui lui revient.

Ce type d'individuation permet de différencier les acteurs égaux, sur la mesure de leur participation. Cette vision historique n'est pas incompatible avec nos exigences de justice.

Selon notre hypothèse, pour J. de Romilly, Périclès défend les valeurs démocratiques d'une société égalitaire soutenue par des citoyens actifs formant un seul groupe de participation dont le principe de différence est jugé acceptable.

Il faut retenir que la possibilité d'être méritant se rapporte à la valeur mise au service de la cité. Par la même occasion, cette valeur permet de distinguer les égaux selon leur dynamisme : « *L'égalité se présente ici sous la forme d'une invitation à se distinguer* <sup>422</sup> ».

Contrairement à l'analyse précédente, le point de vue sur cette question, est inversé chez D. Roussel. Sa sélection témoigne d'une autre manière de penser l'égalité dans la

---

<sup>421</sup> Annexe 19 « le mérite et ses compromis chez J. De Romilly et D. Roussel »

<sup>422</sup> voir notes complémentaires J. De Romilly en annexe 19

collectivité athénienne. Le mérite radicalise une situation de fait, car le mérite produit des inégalités liées à la dépendance d'anciennes hiérarchies, aux familles privilégiées.

Le choix du mérite est utile pour ménager les intérêts d'un groupe dans le discours de Périclès (notes en tableau n°22). Le poids des origines, le terme « *le rang* », pèse dans l'objet du mérite, notamment dans la reconnaissance publique que procure le mérite au processus d'élection où celui qui est choisi, est avantagé par sa renommée.

Dans cette deuxième définition, l'hypothèse de D. Roussel est construite sur les calculs de Périclès, en forte dépendance avec la perspective politique de l'évènement (tableau n°22).

Selon l'historien, Périclès décrit une vision élitiste de la démocratie favorable aux Aristocrates, pris au sens de valeur cette fois-ci, c'est-à-dire être choisi entre les meilleurs « ἀπ'ἀρετῆς »<sup>423</sup>, pour défendre la qualité du régime face à ses détracteurs de l'intérieur et face à l'ennemi de l'extérieur.

Dans cette fiction du mérite, le stratège élève le niveau d'excellence de la démocratie très contestée par Sparte, mais également de l'intérieur de la cité.

Ainsi à partir de cette première étape de réflexion, et dans le remaniement des problématiques de participation, nous pressentons la malléabilité des notions introduites par Périclès représentant un défi scolaire sur la manière de concevoir un mode de vie égalitaire et attentif à la valorisation de soi.

## 2. Participation : adaptations scolaires plus en phase avec la version de J. De Romilly

Nous avons suivi une autre alternative avec Crystal Cordell Paris, qui explique la raison des tensions à l'œuvre dans le modèle de démocratie péricléen, nous offrant une combinaison des deux postures « *par le mélange singulier de principes aristocratiques et de logique démocratique.* »<sup>424</sup>

---

<sup>423</sup> Cf tableau 19, proposition de Thucydide - paragraphe XXXVII-1 -ligne 7

<sup>424</sup> L'auteure spécialiste en philosophie politique s'est intéressée aux théories de la rhétorique et de la délibération. Considérant l'Oraison funèbre comme « un exemple de rhétorique épictictique », les contradictions dont le discours est pourvu, sont justifiées par le contexte de crise qui oblige à une efficacité politique optimale et à une cohérence démocratique interne -In **Crystal Cordell Paris**, " Les usages démocratiques de la rhétorique épictictique : de Périclès à Lincoln "Rhétorique démocratique en temps de crise - Actes du colloque de Nice 20/21 janvier 2011 mis en ligne le 11 mars 2013. <http://revel.unice.fr/symposia/rhetoriquedemocratique/index.html?id=620>

Dans la définition de la démocratie athénienne, l'habileté de Périclès provient de ce qu'il réunit l'ordonnancement de la cité dans l'égalité politique avec une fiction du mérite biaisée par une abstraction difficile à saisir pour le lecteur.

La solution proposée par J. De Romilly semble plus coller avec les aspirations scolaires, d'égalité des chances où la fiction du mérite apparaît comme une fonction d'idée régulatrice de la mécanique démocratique. Nous justifierons les affinités des modèles scolaires avec la traduction de J. De Romilly.

Le noyau dur du paragraphe 37 repose sur la fiction du mérite prégnante dans l'égalité démocratique, pour définir une citoyenneté en acte, espérée et encouragée dans un régime démocratique. Dans ce second point, le mérite se présente, comme l'opportunité d'égaliser les conditions des citoyens dans le périmètre de la participation.

Dans le troisième point, le fait de privilégier délibérément le paragraphe 37 et sa référence au mérite, met à jour les prétentions normatives des manuels d'histoire à nous éclairer sur ce à quoi tend la réussite dans une société démocratique. Dans sa légitimation de la course au pouvoir dans la cité antique, les prétentions au mérite jouent dans le cadre actuel sur sa perspective incitative dans les formes d'une citoyenneté active.

En ce sens, dans le dernier point, les leçons rectifient la manière dont pèsent effectivement les citoyens dans la démocratie, sans résoudre les tensions. La perspective incitative du mérite donnent des arguments aux uns et aux autres pouvant nous réserver quelques surprises.

#### **a. *Idéal démocratique compatible avec la valeur du mérite***

Sur le plan normatif, le mode d'appropriation de l'idéologie démocratique officielle de Périclès, dans la traduction faite par J. De Romilly paraît plus acceptable, pour les manuels d'histoire que ne l'est la brutalité de la conjoncture réactivée par D. Roussel.

Son explication intègre le facteur du mérite dans son modèle de démocratie sans renoncer à l'égalité. Nous verrons la forme d'égalité qu'elle met en place dans son modèle. En dépit de divergences de points de vue de son application, l'interprétation de J. De Romilly trouve des élargissements modernes dans la réfutation la position sociale déterminée par l'origine sociale, souscrite à la manière de Périclès « *Ce n'est pas l'appartenance à une catégorie* ».

Dans le premier volet, le modèle de J. De Romilly produit une généralité apaisante au profit d'un ensemble plus large dont nous souhaitons rendre compte des principaux axes, parce que les choix scolaires en matière de mérite viendront se greffer sur cet inventaire général.

**b. Compenser une forme d'égalité passive par l'incitation au mérite**

L'égalité, dans les deux traductions françaises du paragraphe 37 se réclame du lieu commun de loi égale « *à part égale* »<sup>425</sup> ou « *devant la loi* »<sup>426</sup>.

Ce point de vue l'égalité fondée par le droit et liée en même temps à la justice dans la cadre de la démocratie, est aussi partagé dans la leçon « *tous les citoyens obtiennent des droits égaux* »<sup>427</sup> ou encore dans la recherche des principes de la démocratie définie par Périclès<sup>428</sup>.

Depuis cette lecture, l'égalité est contractée par les droits. Sa forme juridique n'est pas chargée de revendication politique au niveau de la vie publique. Au contraire dans notre compréhension moderne, l'égalité de droit semble associée à des avantages matériels.

Dans le régime politique d'Athènes, l'isonomie implique une conception active de l'égalité, qui du point de vue de A. Fouchard communique sur des exigences « *dans l'exercice du pouvoir et la répartition de ses avantages, ce qui fut son rôle face à la tyrannie.* »<sup>429</sup>

Du point de vue français, la difficulté est de restituer la connotation active de l'égalité sur les enjeux de répartition. Le mérite est la mesure de ces enjeux de répartition dans la compétition pour les charges importantes de la cité.

Dans notre lecture de la démocratie athénienne, les identités ne se négocient pas. L'harmonisation est exposée par l'argument du tirage au sort, sur le mode de relation de l'équivalence entre citoyens substituables, sans que l'élection pour les magistrats importants crée un rapport litigieux, dans la façon de vivre la citoyenneté démocratique.

Sous cet angle, la participation s'accomplit du point de vue de la place que la cité accorde à chaque citoyen dans l'ensemble du processus démocratique, sans perspective agonistique.

---

<sup>425</sup> In De ROMILLY J. (cf.) traduction tableau n°19

<sup>426</sup> In ROUSSEL D. (cf.) traduction tableau n°19

<sup>427</sup> In BORDAS leçon 1 B. « *Une cité démocratique* » p.54

<sup>428</sup> In MAGNARD Exercices « présenter sa vision du régime politique d'Athènes » question 2 doc.1 p.57

<sup>429</sup> In FOUCHARD Alain, « Le bon ordre démocratique » III, p.215



Les façons interdépendantes d'organiser la vie politique athénienne font partie des rapports politiques indicibles en milieu scolaire où la réflexion bloque l'acceptation de la forme oligarchique de la démocratie : « *puisque le dèmos décide, c'est la démocratie, mais l'aristocratie dirige en s'intéressant d'abord à la puissance de la cité.* »<sup>430</sup>, peut-on lire avec Alain Fouchard au sujet des rapports que la démocratie entretient avec l'idéologie aristocratique dans l'Athènes péricléenne au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

### c. Justifier les inégalités de participation ?

La difficulté touche à la définition des règles introduites par Périclès, qui en fonction des logiques de justice, privilégie le caractère aristocratique ou non de la jeune démocratie athénienne.

Ces enjeux constitutifs des rapports de force de la démocratie, pose problème aux définitions toutes motivées par un sens de justice sociale, refusant que tous les citoyens ne soient pas mis sur le même plan, au départ dans les procédures de participation.

En désamorçant les tensions historiques en lien avec notre représentation idéale de la démocratie dont Pareto a étudié le phénomène oligarchique, par la mesure de l'inégalité sur la distribution de classe sociale riches/pauvres, rappelant à cet effet, que le partage du pouvoir ne se fait pas à part égale « *toute collectivité est dominée, dirigée par une minorité qui tire profit de son pouvoir.* »<sup>431</sup> La reformulation scolaire du paragraphe 37 échappe aux circonstances historiques du mérite « *à chacun son rang* », mais garde son formidable potentiel de réussite, sur sa perspective incitative.

Dans l'histoire classique d'Athènes, le concept de mérite n'est pas étranger à l'aristocratie, dans le recrutement des hommes éclairés jugés les meilleurs (aristhos ou agathos)<sup>432</sup> illustrés par des dirigeants comme Périclès, (les oligoi)<sup>433</sup> élus en nombre restreint,

---

<sup>430</sup> in Alain Fouchard « la provocation démocratique » Aristocratie et Démocratie » page 180

<sup>431</sup> Reprise de l'argument de Vilfredo Pareto dans le cadre de la rationalité politique in Raymond ARON « La rationalité politique » Commentaire SA | « Commentaire » 2016/4 Numéro 156 | pages 725 à 742 Article consulté en ligne à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-commentaire-2016-4-page-725.htm>

<sup>432</sup> « Ces deux termes font partie du vocabulaire de l'excellence. Ils s'appliquent à toutes sortes de qualités d'habiletés de valeur guerrière et d'aptitudes en politique. « L'association du pouvoir de la force et de la valeur est un fondements de de l'idéologie aristocratique. » Agathos s'applique aux combattants victorieux « in Alain FOUCHARD Aristocratie et Démocratie (les fondements de l'idéologie aristocratique traditionnelle – la valeur du plus fort) Les Belles Lettres – Paris 1997 – page 61

<sup>433</sup> Dans notre perspective, les notions d'aristocratie et d'oligarchie sont comparables dans le sens de pouvoir du petit nombre bien conscient, que dans la tradition grecque et au sens politique, le terme d'aristocratie est accompagné d'un jugement favorable sur l'aristos, qui atteste d'une supériorité dans l'aptitude à commander et à orienter la cité.

auxquels « *l'élection donne plus de chance à ceux qui ont déjà la renommée* »<sup>434</sup> comme le fait remarquer Alain Fouchard.

Cette élite politique participe à la construction de l'intérêt général sous le contrôle des citoyens ordinaires nombreux (pléthos), membres de droit dans l'Assemblée des citoyens ou tirés au sort dans les organes publics de l'administration ordinaire de la cité.

Dans le contexte scolaire de transmission, l'égalité politique s'oppose au fait d'une élite qui justifierait sa domination. Dans cette logique, le mérite est devenu accessible à l'ensemble des citoyens jouant sur l'égalité des chances. Rien n'entrave la prétention à s'accaparer les meilleures positions. Charge aux citoyens d'exploiter au mieux leur propre mérite.

#### *d. Mérite, une invitation à se distinguer*

Les guerres Médiques nous ont appris que les marins de Salamine se sont mis politiquement au niveau des autres citoyens que les mesures d'encouragement à participer à la vie démocratique comme la *misthophorie* ont été mises en place dans l'Athènes péricléenne.

Dans notre vision contemporaine, les usages de l'égalité rendent compte du rôle impersonnel des citoyens dans un schéma d'équivalence, générant un risque de nivellement que la perspective du mérite, dans le paragraphe 37, remet en jeu de manière complémentaire, en reconnaissant la responsabilité individuelle de l'acte.

Le défi scolaire repose sur le choix éthique d'un modèle de citoyenneté dont les arrangements devront concilier l'égalité de base sans renoncer à la valorisation de soi dont le mérite est la mesure de la récompense.

---

<sup>434</sup> « Ces deux termes font partie du vocabulaire de l'excellence. Ils s'appliquent à toutes sortes de qualités d'habiletés de valeur guerrière et d'aptitudes en politique. « L'association du pouvoir de la force et de la valeur est un fondements de de l'idéologie aristocratique. » Agathos s'applique aux combattants victorieux » in Alain FOUCHARD *Aristocratie et Démocratie (les fondements de l'idéologie aristocratique traditionnelle – la valeur du plus fort)* Les Belles Lettres – Paris 1997 – page 61

### 3. Démocratie vue par Périclès dans les enjeux scolaires : Choix scolaire du paragraphe 37 & 1.2.3 multiplicité de solutions autour de l'exercice de citoyenneté

L'idéologie démocratique de Périclès tient lieu de réflexion dans ce qu'il convient de penser du régime politique des Athéniens.

C'est en ce sens qu'intervient l'adoption du paragraphe 37 et de ses différentes sections justifiant la manière de vivre des Athéniens par les normes que la société athénienne se donne.

Il s'agit de faire une présentation générale du cadre général du paragraphe 37 et ses alinéas 1.2.3, qui apporte tous les éléments de la définition de la démocratie avant d'entrer dans le détail des arguments scolaires.

Dans les éléments retenus par les manuels, il n'est plus question d'égalité de dignité politique ou de redistribution de richesse, mais du comportement de ses citoyens qui procède de la démocratie.

En dehors du noyau structurant du mérite et de l'utilité, les règles d'une pratique de vie retenues par les manuels d'histoire sont variables, de par leur nombre et de par leur thème.

Nous proposons de développer en trois points les aspects de cette présentation générale de notre seconde définition.

#### *a. Absence de caractéristiques démocratiques structurantes : Paragraphe 37.*

Les arguments du paragraphe 37 soigneusement élaborés par Périclès renvoient au mode d'existence sociale d'Athènes parvenue au stade de la démocratie.

Il s'agit pour le chef du gouvernement, de montrer aux uns et aux autres l'intérêt que tous peuvent tirer de la vie démocratique, en fonction de leur choix d'investissement.

Il ressort de cette étude, que le paragraphe 37 choisi par les manuels scolaires pour illustrer les principes démocratiques athéniens, met entre parenthèse les principes constitutifs de la démocratie athénienne.

Pour ainsi dire la définition péricléenne est décevante sur les caractéristiques institutionnelles propre à la démocratie athénienne ; elle se prive de son répertoire d'action

singulier, en évitant les références aux procédures de désignation du pouvoir, au tirage au sort et aux rotations, et à la qualité délibérative de son Assemblée, redoutée par les partisans de l'aristocratie.

Si le discours de Périclès compromet toute possibilité de déterminer la démocratie du point de vue de ses points forts institutionnels, il n'en demeure pas moins que les éléments choisis sont orientés sur un axe partisan autour de la manière de servir la cité athénienne et les formes de collaboration possibles grâce au régime politique.

### ***b. Règles du jeu participatif sur des valeurs non politiques***

Contrairement au contexte théorique de la première définition, la seconde définition s'intéresse à la consistance sociale des institutions démocratiques, à la manière dont le partage du pouvoir est arrangé dans les formes du régime athénien.

Les formes de ce partage sont négociées dans l'antre publique.

Les notions reprises par l'ensemble des manuels dans le paragraphe 37 font sens autour du thème de la participation et de l'investissement pratique des citoyens.

Même si elles sont convoquées à divers degrés par les manuels d'histoire elles privilégient toujours un lien très fort entre le mécanisme participatif et la dynamique démocratique.

### ***c. Moteur des conduites : les notions de mérite et d'utilité***

L'image de la démocratie athénienne est étudiée sur des institutions bien maîtrisées en leçon, avec l'Ecclésia placée au cœur du fonctionnement de la démocratie. Dans le cadre du paragraphe 37, la lecture de la démocratie offre une explication de la répartition des avantages du pouvoir, sur des logiques de carrière ou de fonctions publiques du point de vue grec, que le regard moderne va transposer en termes de participation pour laquelle il revient à chacun de déterminer ses préférences. Cette transposition du discours sur un choix de participation à la carte ouvre une piste très moderne de la citoyenneté.

Le mérite et l'utilité incarnent les valeurs de la communauté civique rappelant la façon d'être partie prenante dans la cité.

## **B. UNE MANIÈRE AUGMENTÉE DE VIVRE EN SOCIÉTÉ PAR LES BONNES CONDUITES : DÉMOCRATIE**

La réception scolaire de l'oraison funèbre s'inscrit dans le paragraphe 37, sur la démonstration faite par Périclès de l'attractivité de la démocratie, de ses possibilités de qualité de vie et ses promesses de mobilité.

Cette perspective est nouvelle pour nous, puisque la première définition théorique de la démocratie reprenait l'idée de souveraineté politique, de pouvoir indivis.

La démocratie, renvoie en perspective historique à un mode de vie où tous les citoyens, recueillent les bénéfices de la vie politique qui sont à mettre en relation avec leur régime politique.

Dans le paragraphe 37, il s'agit de revenir sur une pratique centrale en démocratie, la participation politique, et de l'envisager dans ses arrangements, plus précisément dans son mode d'existence publique.

Dans le plan que nous allons suivre, les qualités de la démocratie et les attitudes positives qui découlent de son mécanisme de participation, sont au cœur de l'analyse des définitions dans le tableau n°24.

La compréhension de cette seconde définition est organisée sur cinq tableaux (24-25-26-27-28) offrant en perspective comparative, les différentes dispositions retenues de la démocratie athénienne, par les manuels d'histoire pour leur seconde définition.

L'analyse est compartimentée en trois sections.

La première section est consacrée à la reprise des arguments du discours de Périclès. Il s'agit de saisir les éléments pertinents pour lire et comprendre la manière dont se réalise l'égalité dans la participation publique. (tableau n°24) présenté à la suite des deux paragraphes suivants.

La seconde section a pour objet de présenter tous les thèmes qui ont été retenus en dehors du cœur du problème de définition avec le mérite (tableaux n°25-26-27). Il nous a paru intéressant de discuter de la façon dont les manuels éclairent la question de la citoyenneté en démocratie, ce que chaque point de vue favorise ou empêche.

Dans la troisième section, la perspective athénienne de la participation repose sur les normes de participation sur lesquelles les citoyens règlent leur comportement. Les citoyens

prennent leurs marques dans l'espace public et s'investissent selon leurs convictions. Selon la nature du dévouement au bien public, évaluée à partir de deux valeurs cardinales, l'utilité citoyenne et du mérite, nous avons obtenu six modèles de participation répertoriés avec leur tension dans le tableau n°28

Nous proposons de commenter cette communication éthique de la participation affectée par la morale antique, la participation à la gestion des affaires publiques comprise comme un mode de vie qui participe également à une manière augmentée de vivre en société.

## 1. ...Par des dispositions favorisant l'engagement citoyen

Dans la présentation élogieuse que Périclès donne de la cité, le chef de gouvernement s'attache à montrer que la qualité de vie athénienne dépend de son régime politique.

Dans la leçon, le régime politique ambitionne de faire participer les citoyens à la discussion collective sur des enjeux publics, à les faire animer les procédures participatives.

Définir la démocratie grecque, telle qu'elle s'offre à l'observation dans le paragraphe 37, c'est également accompagner les Athéniens, dans les dispositions qui lèvent les derniers obstacles pour pratiquer leur activité publique.

Dans cette première étape, nous offrons les clés de lecture des différentes dispositions facilitant la pratique des affaires de la cité, que nous avons regroupé en trois volets successifs, traitant chacun d'un aspect favorable à une pratique facilitée.

### a. *Promotion de l'égalité à travers la différence*

Dans le pari scolaire, la reprise du discours de Périclès doit apporter des réponses sur le principe de justice<sup>435</sup> en démocratie et inévitablement sur les enjeux d'égalité et d'équité dans la définition de la participation civique.

Dans le contexte athénien, la manière historique de penser de la démocratie était préoccupée par la communauté politique, la question d'appartenance.

---

<sup>435</sup> Nous avons séparé la question de la justice et de ses institutions à l'image de ses tribunaux l'Héliée, institution étudiée dans le fonctionnement de la démocratie du principe de justice sociale, lame de fond de cette seconde définition à la recherche d'un équilibre pour promouvoir l'égalité dans le domaine de la société.

Sous l'angle politique, l'aspiration à la reconnaissance passait pour les citoyens, par le domaine public où s'exerce la comparaison.

C. Castoriadis explique que la collectivité n'attachait pas d'importance à la question sociale et par là, à l'égalisation des conditions sociales comme dans les démocraties contemporaines.<sup>436</sup>

Du point de vue scolaire, la démocratie comme mode de vie, offre une latitude de choix dans la manière de participer.

En même temps, son modèle de citoyenneté constitue une opportunité pour les citoyens désireux de voir reconnaître leurs capacités dans la réalité sociale.

Dans notre espace de comparaison, la démocratie de Périclès ne repose plus sur les circonstances de son invention mais ses nouvelles significations sont confrontées, dans les stratégies scolaires à la même exigence d'égalité, du droit égal de tous à participer, et en même temps, elles doivent prendre en compte les préférences.

#### ***b. Normes facilitant la communication dans le domaine public***

A partir du tableau n°24, toutes les définitions découpées en unités de sens, suivent la progression interne du discours, adapté par les ouvrages scolaires.

Les éléments des différentes séquences du discours de Périclès ont été découpés en huit unités de sens, présentées en colonne, déterminées par un mot-clé, du discours péricléen.

En réception scolaire, ces huit références réfléchissent les priorités du passé et contiennent l'ensemble des conditions politiques et sociales qui contribuent à régler les rapports des citoyens avec leur société, dans le domaine public :

Ainsi, la ligne 1 des données « *références* » reprend d'une manière brute, les termes qui vont nous servir à architecturer la définition péricléenne :

[exemple/ nombre/mérite/service/égalité/surveillance/ loi/ liberté.]

Cette liste de mots-clés couvre la dimension pertinente de la définition de la démocratie athénienne sélectionnée par les manuels d'histoire.

Tous ces critères fournissent les conditions nécessaires à la participation pour que les citoyens puissent prendre part aux décisions dans la gestion des affaires publiques.

---

<sup>436</sup> In CASTORIADIS, Cornelius « séminaire du 13 avril 1983 » p.81

Ces huit entrées spécifiques sont des éléments d'appréciation de la conduite des citoyens, en relation avec les prétentions à l'égalité que s'est fixée la société athénienne.

Dans notre observation générale, les références retenues de manière inégale, divergent d'un point de vue à l'autre, et laissent à penser la difficile négociation d'une définition commune.



Tableau 24 : Présentation générale des fragments du discours adaptés par les manuels

REF.	EXEMPLE	NOMBRE	MERITE	SERVICE	EGALITE	SURVEILLAN CE	LOI	LIBERTE
BELIN p.56	Néant	Comme les décisions sont prises par le plus grand <b>nombre</b> et non par une minorité notre cité est une démocratie.	Nous choisissons les magistrats qui se succèdent à la tête de la cité en fonction du <b>mérite</b> de chacun	Même sans fortune, un homme peut rendre <b>service</b> à la cité	L' <b>égalité</b> est assurée à tous face à la loi	Et nous les <b>surveillons</b>	Si nous sommes tolérants dans la vie publique comme dans la vie privée, nous <b>évitons de désobéir aux lois.</b>	Nous nous gouvernons dans un esprit de <b>liberté.</b>
BORDAS p.52	Notre régime n'a rien à envier à celui de nos voisins. Loin d'imiter les autres peuples, nous leur offrons plutôt un <b>exemple.</b>	Il a pris le nom de démocratie parce que le pouvoir est entre les mains du plus grand <b>nombre</b> et non d'une minorité	Quant à l'honneur d'être magistrat, nous le réservons à ceux qui ont le plus de <b>mérite</b> dans le domaine concerné, l'appartenance à telle ou telle autre classe sociale n'entre pas en ligne de compte.	D'ailleurs la pauvreté n'empêche pas un homme capable d'être au <b>service</b> de l'Etat, quelle que soit l'obscurité de sa condition.	En ce qui concerne le règlement de nos différents particuliers, nous sommes tous <b>égaux</b> devant la loi.	Néant	Néant	Néant

REF.	EXEMPLE	NOMBRE	MERITE	SERVICE	EGALITE	SURVEILLANCE	LOI	LIBERTE
HACHE TTE p.68	Néant	Comme les décisions dépendent non du petit <b>nombre</b> mais de la majorité, c'est une démocratie	Ce n'est pas la richesse mais le <b>mérite</b> qui fait accéder aux honneurs	Néant	La loi fait la part <b>égale</b> à tous	Les hommes politiques évitent de faire quoi que ce soit d'illégal car nous <b>surveillons</b> les magistrats qui se succèdent et les lois	Néant	Néant
HATIER p.58	Néant	Du fait que l'Etat chez nous est administré dans l'intérêt du plus grand <b>nombre</b> et non d'une minorité, notre régime a pris le nom de démocratie	Néant	En ce qui concerne le gouvernement de la cité, tout citoyen même pauvre peut y participer	Néant	Néant	Néant	Néant
MAGNA RD p.57	Notre régime n'a rien à envier aux lois de l'Etranger. Nous sommes nous-même des <b>exemples</b> , non des imitateurs.	Chez nous, les affaires publiques sont aux mains du plus grand <b>nombre</b> , c'est lui qui décide car nous sommes une démocratie	Tout citoyen de <b>mérite</b> , même pauvre, a la possibilité de rendre <b>service</b> à la cité		Néant	Néant	Nous <b>obéissons</b> toujours aux magistrats et aux <b>lois</b> .	Nous vivons en <b>liberté</b> .

REF.	EXEMPLE	NOMBRE	MERITE	SERVICE	EGALITE	SURVEILLANCE	LOI	LIBERTE
NATHAN p.60	Nous donnons l' <b>exemple</b> à nos voisins	L'Etat est gouverné dans l'intérêt de tous et non d'un petit <b>nombre</b> , pour cette raison notre régime s'appelle démocratie	Pour la participation à la vie publique, les qualités personnelles sont plus importantes que la richesse.	Même les citoyens pauvres peuvent participer au gouvernement de la cité	Les lois assurent à tous l' <b>égalité</b>	Néant	Néant	Néant

**c. Attribution d'un rôle essentiel au critère du nombre**

Dans cet éventail de références, l'expression institutionnelle du pouvoir repose sur le poids de l'informel et de ces arrangements pris par la société, dans la prise de rôles des citoyens.

Dans notre perspective définitoire, il ne faut pas oublier que le discours de Périclès s'exécute dans un contexte morose de la première année de la guerre du Péloponnèse, sur un problème pressant, où est neutralisée la répartition complexe du pouvoir politique.

Dans la présentation générale du tableau n°24, les critères retenus par les manuels satisfont le processus démocratique sur la popularité du système et d'une société ouverte associant les citoyens à la décision publique dont la préférence, au stade décisif du vote est arbitrée par le nombre, attestant de la légitimité de la décision prise.

Le nombre dans sa dimension politique sert d'arbitrage pour les décisions prises à la majorité des votants présents. Le nombre justifie la nature du régime, l'expression du plus grand nombre justifie la légitimité du gouvernement de Périclès « *« gouverner dans l'intérêt du plus grand nombre* ».

C'est la seule logique stratégiquement commune aux six manuels d'histoire.

## **2. ...Par une dynamique de comportement accessible au public**

Dans cette deuxième étape, les différentes références du discours de Périclès ont été regroupées par thème pour mettre en évidence les différents aspects liés à la définition de la démocratie athénienne.

Dans un premier volet, il est question de savoir ce qui doit être valorisé. Nous expliquerons notre codification de la participation à l'aide du tableau n°25.

Ensuite nous nous attacherons à la fréquence des thèmes et à la manière dont ils sont utilisés par l'ensemble des manuels d'histoire pour dégager une vue d'ensemble de la démocratie athénienne.

Dans ce second volet, l'acte de comparaison fera apparaître les thèmes prioritaires et les liens entre eux. (tableau n°26)

Toujours, en perspective comparative, nous tenterons d'éclairer la contribution de chaque manuel à la référence théorique de la démocratie athénienne. Dans ce dernier volet, notre hypothèse s'appuiera sur le tableau n°27 « *répartition des thèmes dans les énoncés* ».

#### a. *Forme de codification d'un jeu social très dispersé*

Dans cette première étape, dans le tableau n°25 « *grille thématique du processus participatif* », le point de vue de Périclès se présente comme un enchaînement de thèmes, que nous avons introduit sur la ligne 1 du cadre du tableau n°25, la ligne 2 définit les 8 repères scolaires qui y sont rattachés. Pour notre niveau général d'observation, nous conservons le thème de comportement civique (thème 4) subdivisé en deux attitudes (mérite individuel et utilité citoyenne).

[exemplarité<sup>①</sup>, majorité<sup>②</sup>, égalité politique<sup>③</sup>, comportement civique<sup>④</sup>, justice<sup>⑤</sup>, contrôle populaire<sup>⑥</sup>, liberté<sup>⑦</sup>].

Du point de vue des thèmes, nous retrouvons des références à la loi avec des fondements objectifs comme la règle de la majorité, le contrôle populaire, l'égalité politique, mais également des références à des valeurs, comme la liberté, l'exemplarité, le mérite, et la justice qui posent des problèmes d'application concrète dans le modèle démocratique.

A part, le thème de l'exemplarité et de sa portée limitée dans notre lecture, tous les thèmes sont nécessaires pour définir le processus participatif, dans ses conditions d'existence matérielle.

Par ordre d'intervention dans le discours, le premier repère « *exemple* » athénien dans la vision de Périclès répond à la dimension morale de l'expérience athénienne, à l'affect positif de la cité caractérisée par la démocratie. L'exemplarité (thème 1) de la politeia athénienne constitue l'idée de force de la première unité de sens.

Ensuite, la valeur du nombre et l'égalité devant la loi fournissent deux idéaux régulateurs qui permettent la progression de notre thématique vers deux principes. Ces deux supports sont respectivement corrélés pour la première unité de sens au thème de la majorité (thème 2) et pour la seconde unité de sens à celui de l'égalité politique (thème 3), sous l'imposition générale de la loi, constituant la norme d'accès à la justice (thème 5).

Revenons pour une précision sur la forme politique du thème majorité (thème 2). Le plus grand nombre corrélé à la majorité, réfère, dans le détail, à la prise décision prise par vote à la majorité des votants.

S'agissant du comportement des citoyens, l'appréciation de leur activité relève de la sphère des valeurs et des arrangements.

La notion de mérite s'inscrit dans une perspective individuelle et incitative, et s'identifiera au « mérite individuel ». Le service à la cité s'inscrit dans une perspective utilitariste. Ce dernier critère « service à la cité » a été requalifié en utilité citoyenne.

Mérite individuel et utilité citoyenne sont les deux attitudes que les citoyens s'efforcent d'atteindre dans le processus participatif et dont dépend l'enjeu de redistribution des ressources.

Dans l'Etat de droit, la surveillance des magistrats soumet le gouvernement au contrôle et au pouvoir fort de l'Ecclésià. Cette unité de sens est corrélée au contrôle populaire (thème 6).

Le dernier motif liberté s'inscrit dans une unité très brève, très généraliste « *esprit de liberté* » chez Belin, « *vivons en liberté* » chez Magnard.

Du point de vue grec, il s'agit de la liberté politique, du franc-parler de la parrhèsia au quotidien ou consister à la liberté de participer et dans ce cas l'opportunité pour le citoyen ordinaire d'user de son droit de parole (iségoria) à l'Assemblée dans le contexte de Périclès.

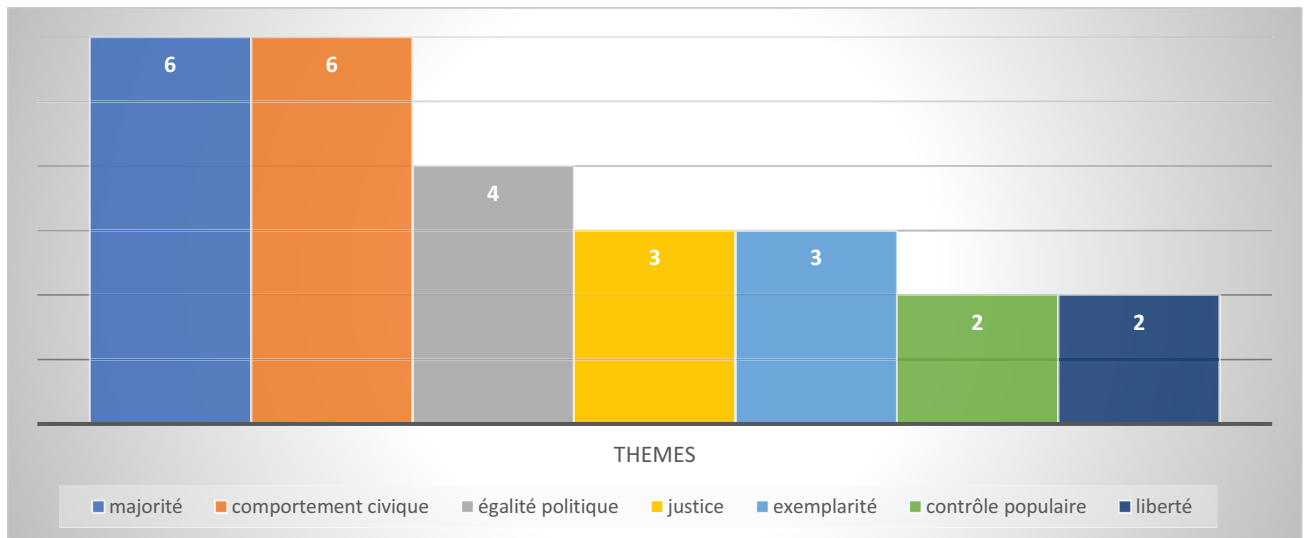
Ce repère très peu plébiscité, sera conservé dans sa généralité sous la dénomination liberté (thème 7)

Cet ensemble de thèmes a fait l'objet de choix par les manuels d'histoire que nous proposons de découvrir dans le tableau n° 25 : Grille thématique : le processus participatif, proposé à la suite.

Tableau 25 : Grille thématique : le processus participatif

<b>THEMES</b>	<b>EXEMPLARITE</b>	<b>MAJORITE</b>	<b>EGALITE POLITIQUE</b>	<b>COMPORTEMENT CIVIQUE</b>		<b>JUSTICE</b>	<b>CONTROLE POPULAIRE</b>	<b>LIBERTE</b>
<b>REPERES SCOLAIRES</b>	Exemple	Le plus grand nombre	Egalité devant la loi	Mérite individuel	Utilité citoyenne	loi	surveillance	Liberté
<b>BELIN</b>	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
<b>BORDAS</b>	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	non
<b>HACHETTE</b>	non	oui	oui	oui	non	oui	oui	non
<b>HATIER</b>	non	oui	non	non	oui	non	non	non
<b>MAGNARD</b>	oui	oui	non	oui	oui	oui	non	oui
<b>NATHAN</b>	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	non
<b>Totaux nb (OUI)</b>	<b>3/6</b>	<b>6/6</b>	<b>4/6</b>	<b>5/6</b>	<b>5/6</b>	<b>3/6</b>	<b>2/6</b>	<b>2/6</b>

Tableau 26 : Hiérarchie des sept thèmes retenus dans la définition grecque



**b. Fort consensus sur deux thèmes majeurs : la règle majoritaire et le comportement civique**

Dans cette discussion, nous ferons un compte-rendu global de la définition et de ses différentes entrées à partir des tableaux n°25 et n°26 présentés ci-dessus.

Du point de vue de l'ensemble des manuels, sept thèmes définissent la longueur maximale de l'extrait 37 du discours de Périclès, qu'aucun manuel ne totalise.

Les chiffres sont commentés en fonction de leur poids dans la globalité des résultats et non hiérarchisés en fonction de la production de chaque manuel.

Parmi les informations les plus importantes, les chiffres révèlent que deux repères s'imposent pour les six manuels dans la définition de la démocratie : la règle de la majorité (6/6) et le comportement civique (6/6), (chacun des manuels ayant précisé au moins un des deux types d'attitude).

Dans le détail, le type de comportement privilégié nous renseignera sur le type de préférence socialement construite.

Pour l'heure, dans nos énoncés, l'égalité politique (4/6) constitue un argument moins décisif que la règle majoritaire, pourvoyeuse de médiation dans les relations au pouvoir.

Dans les aspects de la vie publique, la référence de l'égalité a été placée au second rang d'importance (4/6) dans sa forme élémentaire après la règle majoritaire dans la prise de décision publique et les choix d'investissement des citoyens (comportement civique – thème 4).



Nous sommes extrêmement prudents avec cette notion qui n'est jamais définie avec franchise, soit parce qu'elle est soutenue implicitement dans la pleine citoyenneté, soit parce que dans le contexte péricléen, elle pourra être interprétée de différentes manières.

L'idée de justice ne convainc qu'à moitié (3/3) dans la définition proposée par Périclès.

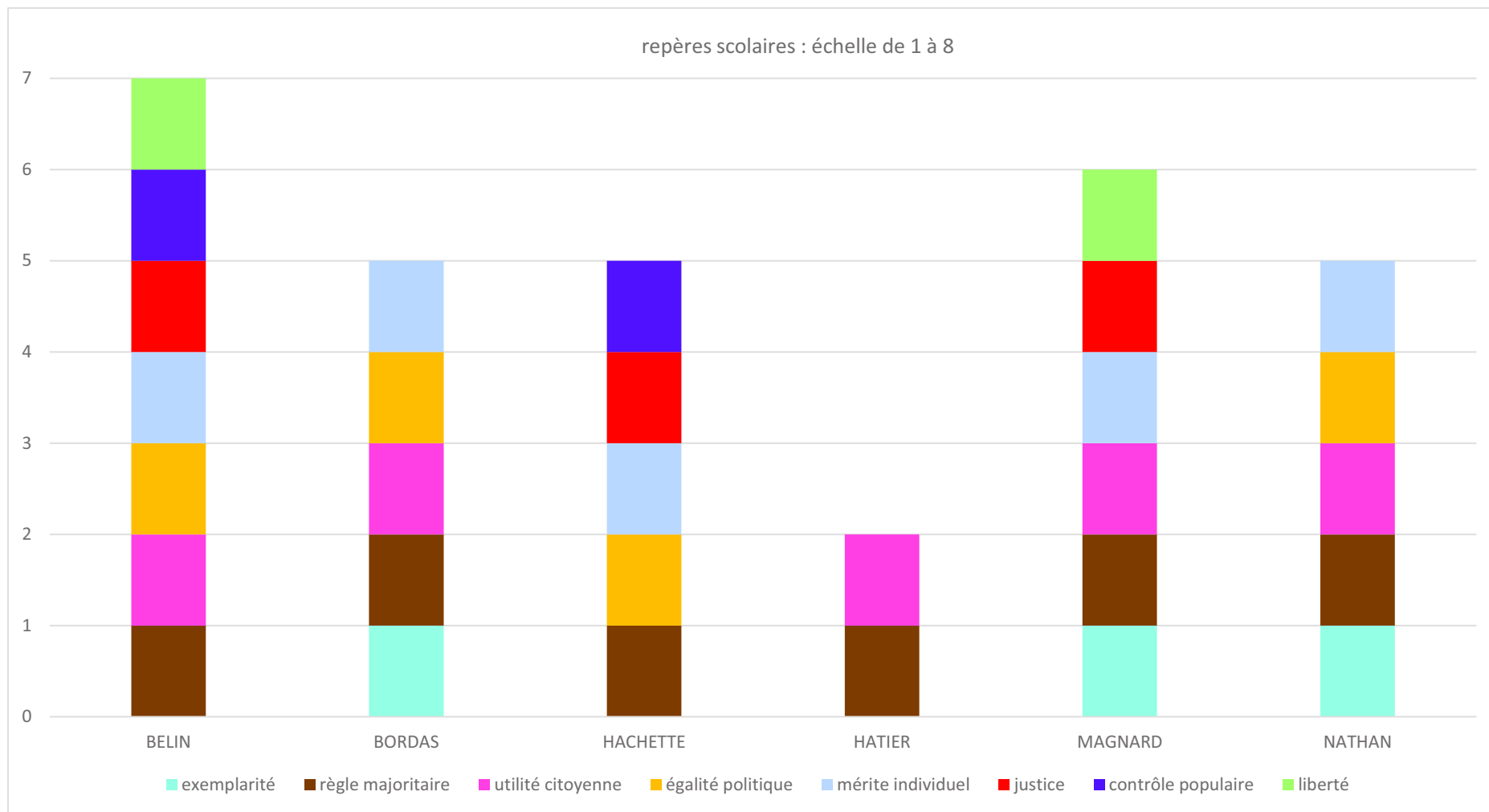
La faible mise en valeur du contrôle populaire dans les énoncés scolaires, laisse à penser que la question de la transparence d'un gouvernement ouvert au contrôle populaire ne fait pas partie des préoccupations scolaires.

Élément comparable au thème du contrôle populaire, le thème de la liberté doit être interprété avec prudence. Posé dans deux énoncés, la question se pose pour nous de savoir si cette valeur fait partie intégrante du régime athénien au motif que les citoyens avaient la liberté politique d'intervenir au niveau de l'Assemblée.

Dans le débat d'idée, la démocratie confère une certaine crédibilité à la règle majoritaire dans la participation. Rechercher toujours l'accord le plus large possible dans le mode de gestion de la chose publique, fait partie des préoccupations modernes de légitimation et d'efficacité de l'action publique.

La finalité du régime est de fortifier l'action participative des citoyens dans la vie publique, sur deux thèmes majeurs « la règle majoritaire et le comportement civique.

Tableau 27 : Répartition des thèmes dans les énoncés



*c. Hypothèses normatives : le comportement civique au centre des attentions scolaires*

Dans le tableau n° 27 présenté ci-dessus, l'ensemble des arguments témoigne de l'importance du contenu politique et civique de la citoyenneté dans la définition de la démocratie.

Dans notre classification, le manuel Belin est le seul manuel à adopter une conception englobante de la démocratie et à conserver le riche univers du discours péricléen avec 7 thèmes sur le total des 8 thèmes, exception faite de l'exemplarité du système.

Le manuel Magnard a retenu 6 thèmes dans sa définition pour caractériser la dynamique de vie citoyenne sans la logique de contrôle. L'égalité est actionnée par les autres thèmes, dans la poursuite de la justice. Le régime fait preuve d'ouverture vis-à-vis de ses citoyens bénéficiant de la liberté politique. Les manuels Bordas, Nathan et Hachette ont réduit les traits de la démocratie à 5 thèmes sur l'horizon participatif de la définition.

Le parcours interprétatif de la démocratie du manuel Hachette est contraint par la justice. Il assujettit à la logique de contrôle l'action des magistrats.

Le manuel Hatier a retenu deux thèmes importants, la nécessité de participer et la prise de décision à la majorité des votants

Dans la perspective générale, à l'exception des manuels Belin et Magnard, la liberté politique ou liberté en général ne représente pas le régime athénien.

Ensuite les manuels proposent des exercices et des synthèses sur la définition de la démocratie donnée par Périclès. La définition va être réduite à deux traits centraux, formant un raccourci cognitif commun de la démocratie sur la règle majoritaire et l'égalité politique.

Dans les activités de définition de la démocratie, les six manuels attendaient de leurs élèves, trois principes maximum : Magnard, majorité, liberté égalité »<sup>437</sup>, Hachette majorité

---

<sup>437</sup> In MAGNARD, Exercices « Expliquer l'œuvre de Périclès en croisant deux textes » question 2 doc.1 « Relever trois principes sur lesquels repose le régime politique d'Athènes ? » p.57/ justification égalité en réponse, par référence implicite dans la participation des citoyens pauvres.

égalité contrôle<sup>438</sup>Hatier majorité<sup>439</sup>, Belin majorité égalité<sup>440</sup>, Bordas majorité, égalité<sup>441</sup>,Nathan majorité égalité<sup>442</sup>

Les réponses ont été orientées sur la procédure d'accord qui fonde la légitimité des décisions : la règle majoritaire, et sur l'accès à la participation : l'égalité.

A l'inverse, dans le plaidoyer de Périclès inscrit dans chaque énoncé, la démocratie doit sa force de conviction à la nécessité de participer à la gestion de la vie politique et de saisir les opportunités d'action que la cité offre aux citoyens les mieux organisés.

### 3. ...Par des considérations éthiques au prisme d'une citoyenneté active

L'image de la démocratie péricléenne prend forme sur les préoccupations de la cité, marquée par un thème central, l'exigence d'une citoyenneté en acte.

La démocratie repose sur une citoyenneté active, pour l'ensemble des énoncés théoriques, avec des citoyens en charge de faire vivre ses principes.

Parmi les éléments retenus en commun du discours de Périclès, deux valeurs cardinales le mérite individuel et l'utilité citoyenne donnent la mesure des enjeux de répartition du pouvoir.

Dans le débat d'idée, la ligne de partage entre la conduite des citoyens relève de la mesure de leur contribution au bien commun, à la faveur de ces deux critères moraux. Ce discours sur la citoyenneté, fondé sur l'engagement civique et la recherche de l'excellence, est interrogé d'un point de vue éthique et politique dans le premier point.

Dans le deuxième point, notre interprétation permet de distinguer deux logiques de conduite dans le domaine public. Les enjeux liés de ces deux dynamiques de participation doivent être mise en lumière dans la forme de démocratie réalisée par les Athéniens.

---

<sup>438</sup> In HACHETTE, Leçon 3 « la démocratie athénienne » doc 2. « Périclès et la démocratie » question 1 « Quelle définition Périclès donne-t-il de la démocratie » p.68

<sup>439</sup> In HATIER, leçon 3 « la démocratie athénienne » doc.2 « Périclès définit la démocratie » question « Laquelle des deux phrases définit le mieux la démocratie ? » Justifier votre réponse. P.58

<sup>440</sup> In BELIN, Exercices « comprendre un texte » - Périclès définit la démocratie – question « relever la phrase, qui selon vous, définit le mieux la démocratie et justifier votre choix » p.56

<sup>441</sup> In BORDAS, Découverte 3 « Périclès et la puissance d'Athènes » Doc.3 « Périclès définit la démocratie » question 2 « Qu'est ce qui définit la démocratie pour Périclès » p.53

<sup>442</sup> In NATHAN, leçon 2 « Athènes, une démocratie » doc.1 « la démocratie à Athènes » question 2 « relevez dans le texte les mots et expressions qui définissent la démocratie » p.60

Dans le dernier point, le soutien à la démocratie se traduit par un intérêt marqué pour deux manières de se sentir concerné par les problèmes de la cité, étalonnées par le mérite et l'utilité citoyenne.

**a. Participation, vertu de l'action**

La citoyenneté n'est plus étudiée du point de vue politique sur la prise de décision, mais se réfère du point de vue moral au comportement politique des citoyens, aux possibilités offertes par la démocratie de contribuer à l'intérêt commun.

La perception des conduites politiques est introduite sur deux conceptions de la participation. La première inclination est proche du sens de la vertu civique, dans l'ordre nécessaire à la communauté que nous avons appelé l'utilité citoyenne

D'un point de vue antique, cette conduite vertueuse est soucieuse du bonheur collectif, source de satisfaction individuelle. La pratique de la vertu se situe dans l'action volontaire et trouve sa satisfaction dans la réalisation du bien commun.

Selon V. Azoulay, ce bien commun participe aux enjeux de répartition et de dispersion dont rend compte A. Macé « *rapporté aux pratiques sociales [...] aux phénomènes de distribution (de parts de butin, de terres ou de sacrifices)*. »<sup>443</sup>

La réalisation de ce qui est désirable pour la communauté a été définie dans l'analyse d'Alain Caillé qui s'appuie ici sur Aristote « *sur la concorde et la participation civique réalisant ainsi l'avantage commun (to koinè sumpheron) des citoyens*. »<sup>444</sup>

Dans la perspective de la leçon, la traduction de la participation civique perd cet indice du commun avec la clé sa redistribution.

Dans la conception civique antique, les vertus de la participation maintiennent tacitement la vie morale et civique des Athéniens. Cette nécessité a été reconstruite par les manuels d'histoire sur des comportements qui favorisent l'engagement citoyen, sur la participation « le débat à l'Éclésià » avec des enjeux transférables dans la vie de tous les jours ou encore avec la participation aux fêtes civiques et religieuses comme « les Panathénées »

<sup>443</sup> In AZOULAY Vincent, sur la remarque d'Arnaud MACE « Repenser le politique en Grèce ancienne », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2014/3 69e année, p. 605-626 <http://www.cairn.info/revue-Annales-2014-3-page-605.htm>

<sup>444</sup> Le bonheur ce « souverain bien » Aristote – « L'Éthique à Nicomaque » In CAILLÉ Alain *et al.*, Introduction générale », *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique* - La Découverte « Hors collection Sciences Humaines », 2001 (), p. 15-45. <http://www.cairn.info/histoire-raisonnee-de-la-philosophie-morale-et-pol--9782707134219-page-15.htm>

**b. Calcul de maximisation des pratiques civiques : Périclès**

Globalement, l'idéologie démocratique officielle, reprise dans l'Oraison funèbre de Périclès s'efforce de rendre compatible deux manières de coopérer au bien public au nom d'un intérêt éclairé par le principe d'égalité avec toute une pédagogie qui occulte les divisions sociales.

Pour approcher le partage du pouvoir et la redistribution de ses avantages, le thème 4 « *comportement civique* » rend compte de deux types de conduite influencées en vertu du mérite et de l'utilité.

Périclès tire parti de ces deux conduites, en les liant à la mise en valeur de l'action publique, qu'elles participent à rendre plus efficace dans la poursuite de l'intérêt commun et dans sa mise en visibilité, la démocratie.

A ce niveau du discours, la communication de Périclès est orientée sur l'engagement des citoyens, soutien indéfectible de la démocratie.

Tableau 28 : Distribution du mérite et de l'utilité citoyenne

NORMES	MERITE	UTILITE CITOYENNE
BELIN p.56	Nous choisissons les magistrats qui se succèdent à la tête de la cité en fonction du mérite de chacun	Même sans fortune, un homme peut rendre service à la cité.
BORDAS p.52	Quant à L'honneur d'être magistrat, nous le réservons à ceux qui ont le plus de mérite dans le domaine concerné, l'appartenance à telle ou telle autre classe sociale n'entre pas en ligne de compte	D'ailleurs la pauvreté n'empêche pas un homme capable d'être au service de l'Etat, quelle que soit l'obscurité de sa condition
HACHETTE p.68	Ce n'est pas la richesse mais le mérite qui fait accéder aux honneurs.	NEANT
HATIER p.58	NEANT	En ce qui concerne le gouvernement de la cité, tout citoyen même pauvre peut y participer.
MAGNARD p.57	Tout citoyen de mérite, même pauvre a la possibilité de rendre service à la cité.	
NATHAN p.60	Pour la participation à la vie publique, les qualités personnelles sont plus importantes que la richesse.	Même les citoyens pauvres peuvent participer au gouvernement de la cité.



*c. Conduite civique départagée par les normes du mérite et de l'utilité citoyenne*

Du point de vue de la méthode, nous avons été confrontés au problème de trouver des idées normatives susceptibles de nous aider à décrire plus aisément les pratiques démocratiques que rappelle Périclès dans son éloge funèbre.

A ces fins, nous nous sommes rapprochés de la démarche de Roberto FREGA,<sup>445</sup> nous nous sommes inspirés de son cadre théorique que nous avons adapté au contexte athénien. Il définit la normativité comme une pratique ordinaire permettant de mobiliser des dispositifs théoriques constitutifs de normes et de valeurs.

Selon lui la charge légitime du répertoire provient de l'acceptation collective et par conséquent l'ordre normatif est celui que les Athéniens admettent en obéissant à la loi, et aux choix de valeur de leur communauté.

Pour les Grecs de Périclès, les valeurs du mérite et de l'utilité citoyenne s'imposent comme système d'interprétation et d'explication de l'ensemble des conduites politiques.

Notre discussion s'appuie sur le tableau n°28 : *Distribution du mérite et de l'utilité citoyenne*, présenté ci-dessus. Ce tableau regroupe les points de vue des manuels d'histoire autour de ces deux valeurs de mérite et d'utilité dans lesquelles la société athénienne se reconnaît.

Dans ce qui nous retient, la présentation générale du même extrait a été adapté par l'ensemble des manuels. Sur la question du mérite, nous n'avons plus deux interprétations majeures redevables à J. De Romilly et à D. Roussel mais six ensembles théoriques scolaires divergent sur le choix de leur modèle de citoyenneté.

Dans ce qui suit, nous nous sommes intéressés aux agencements de ces deux notions commandant le dynamisme de la société athénienne et déterminant le modèle de justice à l'échelle de la cité.

---

<sup>445</sup> L'auteur est spécialiste de la philosophie américaine. Ses travaux de recherche portent sur la tradition pragmatiste et la philosophie politique contemporaine. In FREGA Roberto, *Sociologies* [En ligne], « Dossiers, Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations », mis en ligne le 23 février 2015 en page 4/31 URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/4969>



Retour à la fameuse ambiguïté du discours de Périclès que nous commentons cette fois-ci à l'aune de nos énoncés théoriques dans la partie suivante.

### C. TRADUCTION OPERATIONNELLE PAR LE MERITE : LES ARRANGEMENTS POSSIBLES EN DÉMOCRATIE

Une des clés de la leçon, reprise dans le passage du discours de Périclès choisi par les manuels d'histoire pour illustrer la démocratie athénienne, semble bien être la place prise par l'engagement civique dans son soutien à la démocratie.

L'ambition est affichée dans l'Oraison par Périclès, dans l'invitation faite aux citoyens de prendre part à la démocratie. L'exposition des faits leur donne de bonnes raisons de se satisfaire de la démocratie.

Le discours de Périclès est le point de passage de deux concurrences de légitimité superposant des dessins différents pour chaque partie de la population civique, dans une société isonomique traversée par le mérite.

D'un côté, la première expression du discours moral se réfère au mérite dans la quête individuelle du bien public sur l'horizon rétributif des meilleurs. Les citoyens obtiennent les honneurs qu'ils méritent.

De l'autre côté la seconde expression du discours fait allusion à la solidarité organisée par l'institution de la *misthophorie* dans notre hypothèse. Cette partie du discours offre la possibilité pour les citoyens pauvres de rendre service à la cité, d'être utile à la communauté.

Dans la démarche classificatoire de Périclès, la dynamique civique, s'affirme comme un principe de lecture d'un modèle de société par le comportement de ses citoyens, les fameuses *tropoi* que les Athéniens tiennent de leur régime.

La solution est inscrite dans le système d'équation de Périclès, difficile à manier à l'origine de nombreuses interprétations de cette seconde définition de la démocratie, dont la raison la plus évidente est l'adaptation des propos de Périclès au cadre actuel de notre démocratie.

La première étape est consacrée à l'adaptation du discours de Périclès dans les séquences scolaires, présenté dans le tableau n° 29 « *Deux catégories de jugement : mérite-*

*utilité citoyenne* », sur les deux repères forts que sont les catégories de mérite et utilité citoyenne. A partir de leur caractéristiques nous définirons leur fonction, la manière dont ces deux catégories structurent les propositions. Nous attacherons de l'importance à la mutation de sens du mérite de dans la mécanique démocratique.

A la seconde étape, la production de sens des deux catégories permet d'embrayer sur la perception de la justice en démocratie, tributaire dans la problématique scolaire, d'un choix de représentation d'un modèle de société, qui sans renoncer au principe d'égalité, ouvre à des positions équitables dans l'idéal démocratique. Nous commenterons les arrangements entre deux concurrences de légitimité le « mérite » et « utilité citoyenne » dont les relations gagnent à être spécifiées.

Nous émettrons quelques hypothèses sur le modèle de justice sociale élaboré par les manuels d'histoire.

La première étape s'intéresse à la description des séquences scolaires (tableau n° 29), sur les deux repères forts que sont les notions de mérite et utilité. Ces deux manières de se conduire réfèrent à un idéal dans les objectifs de la démocratie, sur des valeurs proches de la solidarité, de l'égalité et de l'individualité.

Dans la deuxième étape nous avons pris soin de commenter la redistribution de la notion de mérite par rapport à la notion d'utilité. Ce choix est guidé par sa position de premier terme dans chaque alternative proposée.

Dans la dernière étape, il s'agit d'émettre nos hypothèses sur le type d'arrangement proposé par les manuels scolaires (corrélations possibles). Les fictions scolaires conduisent à des points de vue différents en matière d'orientation de justice. Nos modèles devraient entraîner une représentation de la démocratie telle qu'elle est ou devrait être.

## 1. Se mesurer sur un pied d'égalité et se différencier

Dans les aspects essentiels de la démocratie, l'isonomie et l'iségorie constituent les fondements incontournables de l'égalité politique, inculqués par la leçon.

L'ouverture au paragraphe 37 de l'extrait scolaire choisi, renvoie à la perception de la justice dans le traitement de l'égalité de tous les citoyens, vivant dans une société régie par le principe méritocratique.

Dans la leçon, le processus égalitaire se réalise dans la citoyenneté en vertu de la participation égale aux charges publiques (isocratie), et en vertu de l'égalité dans l'ordre de la parole.

L'avantage historique repose sur les fonctions publiques ouvertes à l'ensemble des citoyens, par un mécanisme de sélection et de répartition des tâches. La perspective scolaire s'est penchée sur la primauté du tirage au sort concernant les 9/10 ixièmes des charges publiques et la désirabilité de la délibération laissant de côté l'éclairage peu fécond du 1/10 ixièmes de l'élection.

Néanmoins, sous l'angle de procédures, l'énigme reste dans les propriétés de l'élection, et de son but dans une démocratie de masse. Le problème n'est pas nouveau mais laisse choir les problématiques élitistes.<sup>446</sup>

En transposition scolaire, l'adaptation de la réflexion de Périclès est une invitation à réfléchir sur la manière dont est vécue la citoyenneté et sur la manière dont elle peut être revendiquée par les citoyens dans des catégories morales se substituant aux catégories politiques. (tableau n°30 « *citoyenneté en classe latente défiée par le mérite, chez Périclès ?* »)

Par conséquent, de manière à respecter les fondements de l'isonomie, les arrangements touchent les règles non écrites justifiant les écarts dictés par l'appréciation morale des conduites citoyennes.

Nous justifierons le rôle des arrangements et leur articulation cruciale avec l'isonomie, pour justifier un partage équitable entre les citoyens dans cette première étape.

---

<sup>446</sup> Des pistes ont été introduites dans trois manuels : chez Nathan, l'indication est donnée par Périclès comme étant celui qui dirige en fait la cité, et par Magnard et Bordas dans la présentation du stratège, font référence à sa noblesse de naissance et sa filiation avec les Alcéméonides.

La problématique élitiste n'est pas ramenée à la question antique, dans le but de choisir le meilleur, mais plutôt sur l'économie des positions sociales.

Dans la seconde étape, nous nous interrogerons sur le contenu des notions de mérite et d'utilité citoyenne dans les énoncés scolaires. Fondée sur le constat de différences de situation, leur assemblage permet de fonder un nombre de choix en matière de redistribution.

Pour finir nous étudierons la répartition de chacun des critères dans les six énoncés. Le paragraphe 37, extrait scolaire, nous permet de sortir d'une vision théorique de la démocratie.

Il devient possible d'affiner le modèle politique de Périclès et de rendre compte de la règle de partage permettant de se la représenter dans différentes configurations présentées ci-dessous dans le tableau n°29 intitulé « *Deux catégories de jugement : mérite – utilité citoyenne* »

Tableau 29 : Deux catégories de jugement : mérite – utilité citoyenne

CRITERES MORAUX	MERITE			UTILITE CITOYENNE		
	VALEUR	EXIGENCE	AVANTAGE	PUBLIC	EXIGENCE	SATISFACTION
Manuels	VALEUR	EXIGENCE	AVANTAGE	PUBLIC	EXIGENCE	SATISFACTION
Belin	Non défini	Trait additif	Choisi à la tête de la cité	Sans fortune	NEANT	Rendre service à la cité
Bordas	compétences	meilleur	Être choisi magistrat	pauvreté	capacité	Etre au service de l'Etat
Hachette	Non défini	meilleur	Accéder aux honneurs	NEANT	NEANT	NEANT
Hatier	NEANT	NEANT	NEANT	pauvre	NEANT	Participer au gouvernement
Magnard	NEANT	NEANT	NEANT	pauvre	mérite	Rendre service à la cité
Nathan	Qualités individuelles	Trait additif	NEANT	pauvres	NEANT	Participer au gouvernement

*a. Mérite, individualisme de principe*

Dans le tableau n° 29, présenté ci-dessus, nous avons regroupé deux valeurs, le mérite et l'utilité citoyenne permettant d'apprécier les attitudes des citoyens en termes de participation.

Ces deux critères de valeur jouent un rôle de directives dans la pratique intégrative de la dynamique sociale athénienne.

Nous devons nous placer sur deux plans successifs, car ces deux modes de reconnaissance sociale concourent, chacun à leur manière, à la production de l'action et à l'expression des valeurs de l'idéal participatif.

En ce qui concerne le mérite, dans ce tableau n°29 ; le mérite est défini par trois paramètres : l'indication de la valeur du citoyen (1), l'exigence attendue dans l'ordre de l'action (2), et l'avantage distribué (3).

Nous constatons que la fiction du mérite participe à quatre définitions sur six pour les manuels Belin, Bordas, Hachette et Hatier. L'indication de sa valeur est renseignée deux fois par les manuels Bordas sur les compétences, et pour le manuel Nathan sur les qualités individuelles. C'est le mérite des personnes et non de leurs actions.

Pour notre compréhension des faits, le traitement en filigrane de la notion de mérite chez Nathan, implicite sur la distinction par les qualités personnelles, a été ramené à la catégorie du mérite dans le premier terme de l'alternative. Il fait donc partie des quatre manuels qui se sont référés à la fiction du mérite.

Du point de vue des exigences, le mérite exige l'excellence pour deux manuels Bordas et Hachette. Le mérite mesure l'activité et participe aux enjeux de redistribution.

Il attribue des places pour deux manuels sur quatre (Belin, Bordas), ouvrent à une gratification symbolique pour le manuel Hachette (accéder aux honneurs). Dans le cas du manuel Nathan, le mérite est un trait distinctif engagé sur le talent mais non rétribué. Dans cette situation, le mérite motive l'activité. La conduite est encouragée mais sans rétribution, perdra sa valeur à terme dans le domaine public.

A contrario, dans la posture partagée par trois manuels (Belin, Hachette, Bordas), on peut conclure à la force du mérite, par ses prétentions en terme d'exigence et de rétribution.

Dans notre compréhension moderne, le mérite constitue un enjeu moral dans les probabilités de réussite et de promotion. La position sociale est théoriquement déterminée par le mérite, sur les qualités individuelles ou les compétences dans nos informations, et n'est pas influencée par l'origine sociale des citoyens. Dans l'idéal démocratique, le critère de mérite remplace donc celui de rang dans la promotion.

**b. Utilité citoyenne, le souci du commun**

Dans la présentation du tableau 29, la seconde expression utilité citoyenne est le ressort de la participation pour ceux qui n'intègrent pas le premier cas. L'utilité citoyenne repose sur le mode commun de prendre part aux délibérations des différentes assemblées, pour se prononcer sur des questions d'intérêt général.

L'idée générale de l'utilité citoyenne porte sur la convergence harmonieuse des intérêts.

Le souci du commun est formalisé par trois manuels sur cinq (Belin, Bordas, Magnard) par la connexion entre l'utilité citoyenneté à le terme service, « rendre service ».

Sur cette représentation, « utilité citoyenne » implique des valeurs de coopération, de solidarité. L'utilité commune organise la solidarité de la communauté, homogénise le groupe des égaux. L'égalité place tous les citoyens sur le même plan, contrairement à la fiction du mérite qui singularise.

Nous observons que la notion d'utilité est étendue à la notion de pauvre.

Nous avons retranscrit pour chaque terme la fréquence des occurrences : [sans fortune(1), la pauvreté (1), même pauvre (2) et citoyens pauvres(1).

Dans la présentation de ce tableau, l'utilité citoyenne est caractérisée par trois paramètres : l'indication du public (1), l'exigence attendue en terme de coopération (2) et la source de satisfaction (3)

Cinq manuels sur six ont intégré l'utilité citoyenne pour défendre l'idéal démocratique, à l'exception de Hachette dont l'énoncé est uniquement bâti sur la fiction du mérite.

Sur cinq manuels, deux manuels Bordas et Magnard ont soumis l'engagement civique à une exigence de capacité. Tous les citoyens tirent satisfaction de leur participation ordinaire dans la partition publique.

Dans la compréhension scolaire, l'utilité citoyenne prend place à côté de l'égalité.

c. *Mérite, ambivalence de sens conservée*

Dans la conception morale de la société péricléenne, le mérite semble compatible avec l'idéal de démocratie et participe aux explications de répartition des avantages par l'isonomie.

D'un point de vue fonctionnel, cette dichotomie politique peut être discutée, du point de vue d'Aristote (*l'Éthique à Nicomaque*) puisque l'isonomie se place sur le terrain de la justice distributive. Celle-ci introduit une égalité proportionnelle à la contribution, dans la recherche d'un système équitable de coopération à la vie publique, équilibré par le principe du mérite.

Dans nos énoncés théoriques, le mérite, comporte, à la fois, une qualité de mystification sur ses possibilités de mesure et en même temps, ouvre à un traitement différencié pour des acteurs politiques saillants, sur l'horizon rétributif.

Les titulaires de l'expression du mérite laissent à penser qu'ils ont un fort impact sur la situation politique de la cité. Leur manière d'agir les particularise au sein des assemblées et leur attitude leur vaut récompense ou « honneur » aux yeux de la société.

Mais le phénomène de distribution et ses règles d'équilibre ne sont pas abordables directement dans notre réflexion scolaire, puisque la manière de penser l'égalité par l'isonomie est recherchée dans le langage du droit d'une manière catégorique dans la définition scolaire. Elle exige que tous les citoyens soient traités de la même façon selon la formule consacrée « *traitement des citoyens égaux devant la loi ou par la loi* ».

Manifestement, dans l'idéal démocratique de Périclès, le principe du mérite fait partie d'un discours offensif distinguant deux lignes de conduite, avec toujours en ligne de mire, les préoccupations morales liées à une citoyenneté active par laquelle on peut espérer un retour.

Dans les adaptations scolaires, le principe du mérite conserve son caractère instrumental incitatif pour l'ensemble des citoyens et emporte un individualisme de principe.

Dans la conjoncture scolaire, le rôle du mérite en tant que principe de différence, va glisser sur la question sociale, par le retournement politique de la connotation négative étiquetant les citoyens pauvres, dans l'éloge funèbre.



Alain Fouchard fait remarquer que la deuxième proposition de la phrase « *les pauvres peuvent rendre service à la cité* » est introduite en grec « *par un ούδε qui donne à ce dernier membre de phrase un aspect négatif, donc défensif, qui contraste avec ce qui précède.* »<sup>447</sup>, dans la tradition grecque.

Dans cette même tradition, l'exposition des conditions pèse sur cette catégorie de conduite. La perspective du mérite est sensée justifier une situation de fait, concilier le gouvernement des meilleurs et le pouvoir politique du demos, en évitant la connotation de classe.

Dans son adaptation scolaire, l'expression négative de cette proposition a été transformée positivement car dans la perspective contemporaine, les citoyens étant par principe égaux, sont traités comme tel devant la justice

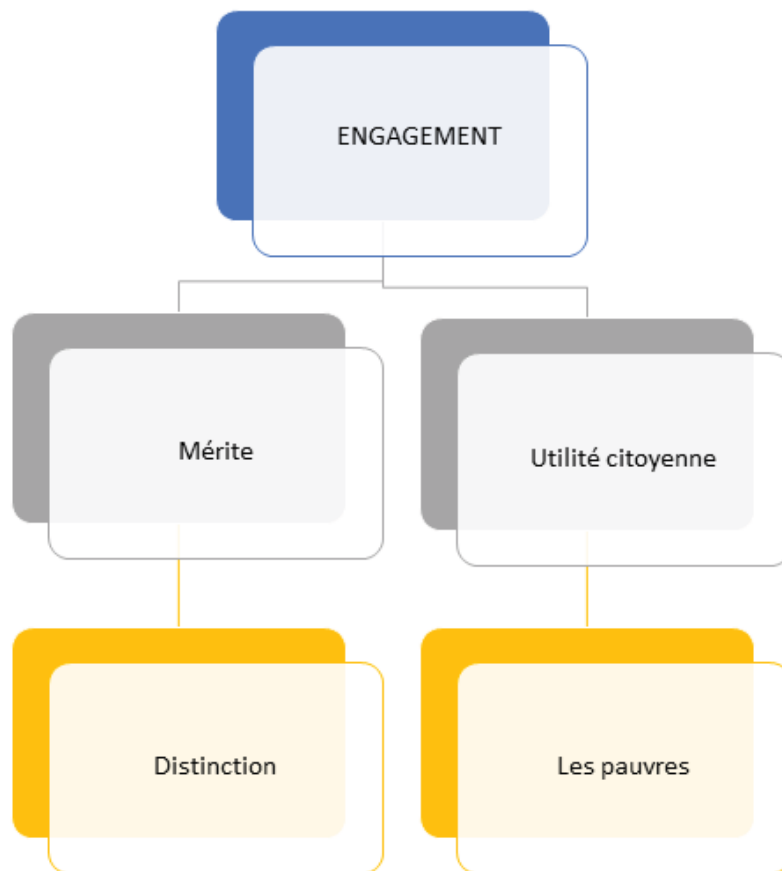
Dans la participation devenue sans obstacle, le mérite conserve son approche incitative selon le tableau 30 « *citoyenneté en classe latente défiée par le mérite, chez Périclès ?* »,

Dans la définition scolaire de la démocratie, dans une société appelée à vivre sous l'égalité, le critère du mérite fait toujours émerger la possibilité de se distinguer. L'ambivalence de sens intervient toujours sur le contenu de ce principe de différence et les inégalités sociales qu'il est sensé réduire, que nous découvrirons dans les logiques scolaires.

---

<sup>447</sup> La phrase sur les pauvres, commentée par l'auteur est présentée dans (Thuc.II . 37) illustration n°21 (cf. table des illustrations). Selon l'auteur, le discours est empreint d'une certaine réticence vis-à-vis de la pauvreté dans le fait de rendre servir à la cité. Selon lui, « la démocratie n'a jamais fait de l'accès des pauvres à la magistrature, un principe » In FOUCHARD Alain, « la provocation démocratique » Aristocratie et démocratie p.247

Tableau 30: "Citoyenneté en classe latente défiée par le mérite, chez Périclès ?"



**d. Combinaison entre le mérite et l'utilité citoyenne : un casse-tête scolaire**

Dans la reprise scolaire de l'idéal participatif athénien, les deux conduites politiques brossées par Périclès donnent lieu à une multiplication des discours. Les citoyens ne gagnent pas sur le même tableau. En milieu normatif, il s'agit de construire un modèle de société qui ne renonce pas à l'égalité, mais qui affirme ses choix et ses priorités.

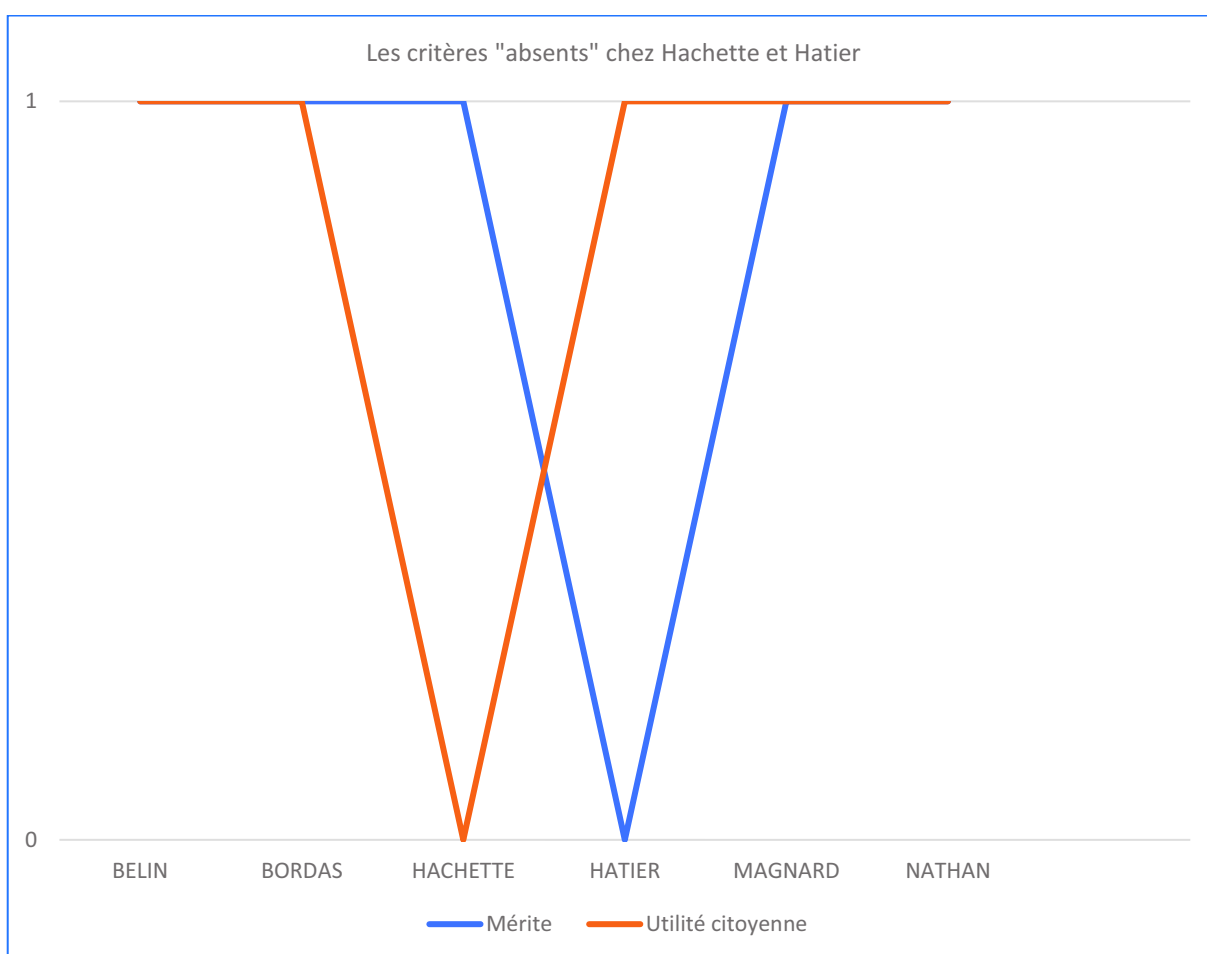
Dans notre tableau, trois manuels ont associé le mérite et l'utilité (Belin, Bordas, Nathan), le manuel Hachette a opté pour la catégorie du mérite, le manuel Hatier uniquement pour la catégorie utilité citoyenne

Le manuel Magnard brouille les deux types de conduite, le mérite apparaît dans une seule conduite civique, l'utilité citoyenne. Dans cette hypothèse, le mérite encourage l'activité utile des citoyens ordinaires.

L'observation des deux types de conduites politiques, chez les manuels Belin, Bordas, Nathan attestent d'un jeu simultané de deux règles de distribution et d'une gêne dans les priorités.

Dans le tableau n°31 présenté ci-dessous, le graphique fait apparaître deux dépressions correspondant aux conséquences de l'emploi d'une seule notion, la notion d'utilité citoyenne pour le manuel Hachette et la notion de mérite pour le manuel Hatier.

**Tableau 31: Constat d'absence - Mérite ou utilité citoyenne**



## 2. Des logiques scolaires poussées au bout dans quatre hypothèses

Dans la perspective scolaire, la participation politique est structurée autour de deux types d'attitudes résultant de l'appréciation de deux types d'investissement, au regard de la pratique de justice et d'égalité au cœur de l'idéal démocratique.

Le discours politique de Périclès prend en charge l'idée de mérite qui traverse la société athénienne et dont la règle laisse entendre la répartition des charges publiques et des avantages en fonction des parties de la population civique.

Dans la leçon, la vision est construite sur une approche horizontale de la démocratie autour d'un seul groupe transcendant les clivages sociaux. dont les meilleurs éléments sont près de la pyramide du pouvoir grâce au mérite, passant sous silence le poids exercé par les citoyens riches dans les pratiques de pouvoir<sup>448</sup>.

Cette hypothèse est en lien avec le discours politique de Périclès, la démocratie est organisée en fonction de ses sommets sur la valeur politique des citoyens.

Dans sa représentation, l'excellence conduit à une hiérarchie sociale et à une efficacité qui a un nom, Périclès. Sa valeur politique est reconnue par la cité. Sa contribution dépasse la mesure commune (utilité) de tous les citoyens.

Sa réflexion nous donne l'impression que la démocratie est bien compatible avec ces deux catégories de jugement faisant que l'utilité et le mérite sont deux critères de justice sociale, s'imposant « *comme système d'interprétation et de justification de la réalité* »<sup>449</sup>.

Dans notre cadre d'observation, l'équilibre réfléchi par Périclès relève d'une logique d'équivalence entre deux classes d'acteurs politiques égaux mais distincts reflétant l'ordonnement de la cité.

Sa démarche combine une logique proportionnelle introduite sur le mérite, et une logique arithmétique au service de l'utilité citoyenne.

Ces deux ensembles de relation interrogent le modèle de justice qui se profile dans l'idéal démocratique, sur la forme de l'égalité à réaliser avec une fiction du mérite, même si la question

---

<sup>448</sup> Sauf le manuel Nathan, et une activité pédagogique sur la fameuse question, « qui dirige en réalité Athènes ? »

<sup>449</sup> Expression vue sous le prisme du dominant, empruntée à DURU-BELLAT Marie, BRINBAUM Yaël - En duo ils abordent le principe du mérite et le rôle de l'institution scolaire dans l'intériorisation de ce principe montrant qu'il fait l'objet d'une adhésion largement partagée « Chapitre 7. La méritocratie scolaire, une idéologie partagée ? », in Marie Duru-Bellat et al., *Les sentiments de justice à et sur l'école*, De Boeck Supérieur « Pédagogies en développement », 2009 (), p. 103-117.- DOI 10.3917/dbu.durub.2009.01.0103- disponible en ligne <https://www.cairn.info/les-sentiments-de-justice-a-et-sur-lecole-9782804101879-page-103.htm>

n'est pas construite avec les élèves. Cette réflexion fait l'objet d'un approfondissement dans notre premier volet.

Véritable casse-tête scolaire dans la maximisation de l'égalité, les différentes adaptations scolaires ont modifié les termes de l'échange dans le discours péricléen, sans trancher sur la question dans quatre cas sur six. Cet argument est soutenu par la comparaison des solutions scolaires synthétisées dans le tableau n°32 « *la force du mérite dans les considérations normatives* », respectant l'ordre de priorité envisagé dans les stratégies scolaires.

Le troisième point a une grande portée informatrice car il met en relation la question du modèle de justice et de l'égalité dans les choix d'arbitrage.

Les résultats commentés sont, aussi pour nous, une tentative de présentation de la typologie des formes d'égalité dans le quatrième et dernier point de cette réflexion.

#### **a. Dilemme : ne pas renoncer à l'égalité et inscrire le principe de différence**

Dans notre maxime de l'agir, le débat a été annoncé sur deux logiques de l'équivalence qui exigent de considérer la communauté, à la fois, comme un système de coopération et comme un système de répartition des avantages.

Le dilemme intervient dans l'intenable opposition égalité arithmétique et équité

Faut-il choisir entre la logique proportionnelle « à chacun son dû » selon la maxime d'Aristote choisissant l'égalité dans le rapport au partage ou faut-il préconiser la logique arithmétique, l'égalité fondamentale dans tous les domaines ou encore doit-on en exclure une des deux propositions ?

Du point de vue du modèle antique, l'idéal participatif défendu par Périclès, repose sur un modèle de relation rassemblant tous les citoyens qui s'affrontent sur deux formes de justice :

- ✓ *le principe de solidarité et de dévouement envers la cité (utilité citoyenne) caractérisant une vision holiste de la communauté. Ce principe consacre l'égalité.*
- ✓ *le principe de différence introduit par la règle du mérite visant une valorisation rétributive des qualités individuelles, emportée par un individualisme de principe.*

Dans la perception de la justice, Périclès introduit une égalité relative pour harmoniser des contraires en pariant sur le caractère complémentaire de la règle du mérite et de l'égalité, faisant en sorte tous les citoyens entrent dans la somme des utilités.

En milieu scolaire les manuels d'histoire se livrent à des acrobaties pour adapter le schème de l'équivalence de Périclès. Nous proposons d'examiner les conceptions concurrentes de la proposition de Périclès afin de prendre connaissance des choix moraux des manuels d'histoire.

La mise en concurrence<sup>450</sup> des citoyens ou leur alliance fera l'objet d'une procédure d'arbitrage de la part des manuels scolaires. Dans leur combinaison, ces deux critères sont exploitées de façon conditionnelle, afin de rendre complémentaires, les deux types d'engagement civique.

---

<sup>450</sup> ce terme est emprunté à R. ARON définit la démocratie du point de vue sociologique à partir de l'organisation de la mise en concurrence pacifique des citoyens en vue de l'exercice du pouvoir dans son essai de définition de la démocratie p.36 in R. ARON *Introduction à la philosophie politique* – Démocratie et révolution – Le livre de poche- Edition de Fallois - 1997 1<sup>o</sup> publication

Tableau 32 : La force du mérite dans les considérations normatives

FORCE DU MERITE DANS LES PROPOSITIONS	EXCLUSIVITE MERITE	PRIMAUTE DU MERITE SUR UTILITE CITOYENNE	CONTINGENCE MERITE ET UTILITE	NEUTRALITE DU MERITE DANS UTILITE	EXCLUSIVITE UTILITE CITOYENNE
MERITE	PRINCIPE DE SELECTION	PRINCIPE DE SELECTION	PRINCIPE DE DIFFERENCE	STRICTE IDENTITE ENTRE MERITE/PAUVRE/ PARTICIPATION	NEANT
UTILITE CITOYENNE	NEANT	PRINCIPE DE SOLIDARITE ET DE SIMILARITE	PRINCIPE DE SOLIDARITE ET DE SIMILARITE		PRINCIPE DE SOLIDARITE ET DE SIMILARITE
ARBITRAGE	EQUITE	EQUITE	EQUITE	EGALITE	EGALITE
ORIENTATION JUSTICE	MERITOCRATIE	EGALITE	EGALITE	EGALITE DES CHANCES	EGALITE ABSOLUE
MANUELS	HACHETTE	BELIN - BORDAS	NATHAN	MAGNARD	HATIER

*b. Désaccord sur les priorités à réaliser dans les modèles*

Le plan que nous proposons de suivre, décline la force exacte du mérite dans sa relation à l'utilité citoyenne (tableau n°32) dans les adaptations scolaires de la définition péricléenne.

La lecture progresse sur la force de la notion du mérite déclinée depuis son exclusivité à son exclusion selon l'ordre de priorité à satisfaire du point de vue des choix scolaires.

Le second niveau se poursuit par la présentation des normes mérite et utilité citoyenne mettant en jeu des principes et des règles sur lesquels se base la vie politique et sociale athénienne.

Au troisième niveau la règle de l'arbitrage permet de prendre connaissance de la règle dominante qui guide les choix collectifs. Ce niveau conduit à apprécier les effets des choix collectifs sur le rapport entre les acteurs dont les termes sont plus favorables aux uns qu'aux autres.

Dans cette phase, l'équité préside aux conditions de distribution et entre en concurrence avec l'égalité

Le dernier niveau rapporte le sens des propositions en matière de principe de justice. Dans ce dernier niveau prennent forme les choix plus ou moins formalisés du type d'égalité envisagé pour l'idéal démocratique. Chaque schème scolaire raisonne sur la pratique politique à partir d'un principe de justice.

L'évaluation fait apparaître des écarts de pratique entre les manuels.

Nous avons vérifié que les deux critères de justice le mérite et l'utilité citoyenne établissent clairement une hiérarchie avec un ordre de priorité à satisfaire. Par ailleurs, quand les deux principes sont alliés (Belin, Bordas, Nathan), ils le sont de manière contingente.

Dans les considérations générales, le choix de mérite est justifié par cinq fictions sur six, le mérite étant présenté en situation, toujours dans le premier terme de l'alternative.

Quant à l'utilité citoyenne reléguée dans le second terme, le système de coopération joue un rôle complémentaire pour les acteurs seconds (Belin, Bordas, Nathan).

Le système de coopération fonctionne comme un contrepoids chez Belin, Bordas et Nathan récupérant ceux que le mérite (système de distribution) ne distingue pas.

L'utilité leur donne l'assurance de leur propre valeur dans le système de coopération.



On pourrait ajouter que les acteurs des deux systèmes ne se rencontrent jamais et forment deux niveaux de citoyenneté organisant la somme des utilités.

Suivant une présentation schématique, les six manuels d'histoire ne forment pas une communauté d'esprit sur les principes de justice justifiant l'idéal politique de Périclès. La faute revient au principe du mérite dont la distribution et la force varient dans les fictions.

Dans nos résultats, le manuel Hachette maximise le principe du mérite à l'exception de tout autre type de lien social. Les manuels Belin et Bordas conservent la primauté du mérite sur l'utilité citoyenne. Le manuel Nathan parvient à un équilibre avec les deux valeurs. Pour le manuel Magnard, le mérite est la mesure de l'utilité citoyenne. Dans la définition du manuel Hatier, la norme du mérite n'est pas prise en considération.

Les développements qui suivent ont vocation à décrire cet ordre de priorité en matière de justice. Dans l'arbitrage du pouvoir, deux critères de justice se détachent de cette analyse, l'égalité en application directe et l'équité qui préside aux conditions de l'égalité.

### *c. Arbitrage scolaire entre équité et égalité*

L'ambiguïté du discours de Périclès s'est rapidement introduite dans les adaptations sur l'interprétation de son idéal de justice, dans la mise en œuvre de l'égalité dans la pratique publique.

Nous avons vu, dans la synthèse du tableau n°32, que les manuels d'histoire ne formaient pas une communauté d'esprit sur les principes de justice vantés dans l'idéal démocratique de Périclès.

Dans notre inventaire, le débat confronte deux positions scolaires sur ce qu'est une société juste.

Dans le premier modèle interprétatif, le principe de justice fait intervenir l'équité dans la promotion de l'égalité pour quatre manuels (Belin, Bordas, Hachette, Nathan), tandis que dans le second modèle interprétatif, le principe de justice s'appuie sur une recherche de l'égalité élevée au rang de principe pour deux manuels (Hatier et Magnard)

Pour quatre manuels (Belin, Bordas, Hachette, Nathan), l'agencement prend en compte l'investissement politique. L'équité impose la procédure de sélection des meilleurs pour trois manuels Belin, Bordas, Hachette ; elle s'associe au principe de différence pour le manuel Nathan.

Dans le second modèle interprétatif, le principe de justice conduit à une seule explication par l'égalité, sur l'initiative des manuels Magnard et Hatier. L'égalité politique place tous les citoyens sur le même plan. Il n'existe pas de critère de différenciation par le mérite comme dans l'Athènes du V<sup>e</sup> siècle avant J. -C.

Dans les nuances, les auteurs du manuel Magnard font une présentation sur la valeur transfuge du mérite agencée comme une vertu civique sans extension de satisfaction. Sa valeur morale précise une conception exigeante de l'égalité dans la citoyenneté (tableau n°32).

Chez Hatier, la perspective de la justice s'inscrit sur l'horizon indépassable de l'égalité. L'agencement minimal est amené à protéger l'idée d'égalité en tant que principe. Sa considération de la participation uniquement du point de vue du service rendu affirme le sens d'une solidarité qui rejette tout principe de différence et la promotion individuelle.

Dans les quatre premiers manuels, l'équité et l'égalité sont alliées de façon contingente. Le mérite justifie l'alternative de traiter des différences de situation.

L'équité conduit à reconnaître le rôle des citoyens et les opportunités réelles dans le domaine public. Le mérite est une mesure de l'activité et débouche sur la valorisation de soi.

Nos informations sont directement inspirées par le tableau n°29 « *deux catégories de jugement mérite-utilité citoyenne* ». La représentation de l'avantage se réalise avec la distribution des « honneurs » pour Hachette, l'honneur d'être magistrat pour Bordas, ou encore magistrat à la tête de la cité pour Belin et permettant d'accéder aux dignités.

Parallèlement au principe de sélection, la société ne renonce pas à l'égalité puisque sa généralité indique en creux, l'accès égal à la participation au pouvoir dans la vocation des citoyens à « rendre service à la cité », (utilité citoyenne) ou encore à participer à la pratique gouvernementale. (cf. tableau n°28).

#### **d. Absence de forme standard de l'idéal démocratique**

Dans ce dernier point, nous voulons contribuer au débat avec une présentation des modèles de justice introduits dans le contenu scolaire, dans le cadre de la définition de la démocratie donnée par Périclès.

Témoin d'aucun standard en milieu normatif, la question reste ouverte sur les orientations des modèles de société inspirés par la définition péricléenne. Les orientations ont fait table rase des inégalités sociales. Nous sommes en présence de conceptions différenciées de l'égalité.

Dans la posture partagée par la moitié des manuels (Belin, Bordas et Nathan), la société applique le principe d'égalité pour l'ensemble des citoyens, et procède à une reconnaissance des singularités. La société de ces trois manuels pratique une politique de l'individu sans renoncer à l'égalité. Le mérite est, à la fois, le critère d'enrichissement justifié sur son horizon rétributif, et, un critère d'ordination dans la moitié des définitions.

On peut envisager que ces trois mêmes auteurs conçoivent une conception libérale de l'égalité démocratique. Des deux principes, cela revient à privilégier, le premier terme de l'alternative, le mérite sur celui de l'égalité.

Dans le cas d'un fondement unique sur le mérite, les auteurs du manuel Hachette, éclairent l'idéal politique de Périclès strictement sur la prégnance du mérite, mesure sélective et non plus distinctive des trois manuels précédents. Dans le cas de Hachette, le mérite est le seul principe en vigueur. Dans notre interprétation, cette option politique participe à élaborer une conception méritocratique puisque le mérite accompagne l'ascension sociale des citoyens. Dans cette vision puissante, la réussite est déterminée par le talent et non plus par les circonstances héritées.

Toujours dans notre hypothèse, cette définition de la démocratie de Hachette met en danger, l'égalité qui n'est plus le critère pour juger d'une situation juste en démocratie.

Dans cette position ultra-libérale, la distribution des positions est la conséquence du mérite, moteur de cette forme d'élitisme, qui n'est pas à l'avantage de tous. Dans ses formes d'enrichissement, on pourrait reprocher en creux le risque d'inégalités excessives.

Dans la dernière hypothèse regardant les manuels Magnard et Hatier, le choix de soutenir une conception radicale de l'égalité démocratique, est justifié par de nombreux refus, comme le refus du principe de différence ou encore le refus de l'effet réputationnel. « Les citoyens rendent service à la cité ».

Dans ce deuxième cas de figure cela revient à privilégier strictement l'égalité, construite sans la reconnaissance fondamentale de la singularité de ses acteurs.

Entre les deux manuels (Hatier et Magnard), le contenu diffère sur le domaine de l'égalité réalisé ; les auteurs du manuel Magnard pointent les mêmes probabilités de participer au pouvoir pour l'ensemble des citoyens dans l'alliance des trois termes (mérite/pauvres/rendre service), requalifiée en tant que l'égalité des chances sociales.

Pour les auteurs du manuel Hatier, l'égalité démocratique repose sur l'alliance de deux termes (pauvres/rendre service). L'absence du mérite dans cette proposition indique que

l'égalité démocratique se réalise de manière formelle dans le domaine des droits et repose sur un principe d'identité politique non différencié et ni préférentiel.

Les adaptations des définitions de la démocratie péricléenne, pourvoyeuses de modèles d'interprétations de notre société rendent compte d'une infinité de possibles, dans lesquelles les auteurs des manuels d'histoire jouent un rôle décisif.

### **3. Signes d'une forme de citoyenneté plus incitative et plus exigeante**

L'examen des différentes postures scolaires a permis la lecture de lignes d'action divergentes en matière de priorité à réaliser entre le mérite et l'utilité citoyenne, témoignant d'une disparité de forme de l'idéal démocratique.

Dans la justification des choix scolaires, le mérite et l'utilité citoyenne ont été articulés de façon à ne pas entraver la réalisation de l'égalité. Dans la lecture plus nuancée de ces choix, la fiction de mérite introduit une orientation axiologique dans deux types de modèles de justice sociale, le premier modèle de la reconnaissance est instruit par le manuel Magnard, le second modèle libéral avec l'équité est défendu par Belin, Bordas, Hachette et Nathan. A part, le modèle de justice sociale du manuel Hatier, est aligné sur une seule norme, l'égalité formelle. Cette norme ne permet pas une différenciation de traitement.

Dans les conséquences théoriques que nous pouvons tirer de ces différentes propositions de justice sociale, une nouvelle lecture de la citoyenneté s'impose sur les ressorts d'une dynamique d'expression individuelle sur le principe de proportionnalité, ou au contraire dans le second ensemble de valeurs, sur une égalité stricte et la gratuité des actes.

La première touche est apportée par le manuel Magnard. Dans son modèle de justice sociale, le mérite a valeur de transfuge. Le poids des situations perd de sa pertinence. La fiction du mérite intervient à titre dérivé de l'utilité citoyenne.

la deuxième touche s'intéresse aux quatre manuels qui ont lié le mérite à la possibilité de promotion dans le contenu de la citoyenneté. D'un point de vue contemporain, l'avenir sourit aux citoyens qui distinguent par leurs efforts ou par leur force morale.

La troisième touche revient sur le mérite, mesure de la conduite civique ouvrant à la mobilité individuelle de la société, mais recréant une hiérarchie sociale dans la société, tandis que l'utilité vise à l'homogénéisation du champ social.

Dans la dernière touche, le manuel Hatier s'émancipe de la définition péricléenne . L'utilité citoyenne fonde le critère satisfaisant de son modèle de justice sociale . L'efficacité des citoyens n'est pas fondée à donner accès à des positions sociales plus avantageuses

**a. Un modèle de reconnaissance : Magnard**

Du point de vue de Magnard, le mérite apparaît cette fois-ci à titre de dérivé de l'utilité citoyenne. C'est un mérite d'estime lié à la reconnaissance de l'utilité des citoyens pauvres dans la participation aux affaires de la cité. D'une certaine façon, le mérite supprime les différences imputables aux origines sociales.

Pour Magnard, le mérite constitue un levier d'action en démocratie. En position d'arrivée, le mérite met le compteur des inégalités sociales à zéro.

L'usage de la notion reste un bon indicateur de l'excellence que les citoyens pauvres doivent entretenir dans leur rapport utilitaire à leur communauté.

Néanmoins, nous sommes placés devant une stratégie de subordination des citoyens pauvres dans le domaine social, puisque la satisfaction liée à la perspective de rendre « rendre service », place la citoyenneté du côté de l'effort de solidarité.

**b. Un modèle libéral de justice indexé à la compétition**

Dans la représentation idéale d'Athènes par Périclès, le mérite est donc l'opportunité réelle de distinction sociale, de demeurer au premier rang de la cité.

Du point de vue scolaire, on admet par la différence de mérite que les citoyens aient accès à une position supérieure. Dans les définitions, la mesure du mérite est très abstraite, relève des capacités ou des compétences.

Dans ce cadre, la naturalité du mérite liée aux capacités et aux compétences basées sur le talent intrinsèque des citoyens, pour les manuels Bordas et Nathan pose la question éthique de l'appréciation de l'efficacité, sur la naturalité des aptitudes.

Par jeu de contraste, nous revenons une autre formation du mérite collectif, cette fois-ci, formalisée sur l'effort volontaire des combattants de Salamine. Dans ce contexte, son caractère n'a rien de naturel et vient se rajouter aux qualités endogènes des combattants, pour arracher la victoire finale.

Dans ses conséquences, cette forme de citoyenneté liée au modèle libéral de justice, est encline à récompenser la motivation individuelle. Pour les manuels Belin, Bordas, Nathan et Hachette, les avantages sont codifiés par « la distribution des honneurs » pour Hachette, « l'honneur d'être magistrat » pour Bordas, « magistrat à la tête de la cité » pour Belin.

D'un point de vue moderne, les auteurs de ces quatre manuels utilisent le critère du mérite comme le principe de justification de la place de chacun. Ce type de définition alloue à l'égalité un sens ablatif. La position sociale acquise équivaut à associer valeur et réussite

En milieu scolaire et en dépit des différences d'approche nous constatons que les deux notions utilisées ne bouleversent pas l'ordre de priorité établi par le modèle de Périclès.

Avec l'argument du mérite, les manuels scolaires ont conservé la perspective incitative, l'ouverture à la mobilité.

Les solutions sont présentées sur une proposition qui s'offre en terme d'alternative au choix de chacun. En démocratie, les citoyens supportent les conséquences de leur situation.

### *c. Mérite : des atouts socialement valorisés*

Au départ, le mérite s'inscrit dans la recherche du meilleur fonctionnement du régime dans la définition de la démocratie avancée par Périclès.

En milieu scolaire, l'intérêt du questionnement sur la place du mérite dans sa manière de répartir les fonctions et les avantages, est certainement d'avoir ouvert la définition de la démocratie à un mode de sélection et de mobilité, ayant pour mire de nouveaux partages.

Dans la représentation d'un mode vie, la démocratie est traitée en rapport de sens dans une seule situation sociale où le mérite joue le rôle d'ascenseur.

Nous devons comprendre que les citoyens concernés par le mérite et distingués par lui sur des positions de pouvoir, est imputable à l'approbation de la société démocratique.

Dans quatre définitions (Belin, Bordas, Nathan et Hachette), la représentation mobilise l'équité au premier rang de justice. Par rapport à la question politique, le mérite permet de cerner l'ascension d'une classe de citoyens entreprenante, en position de pouvoir et d'influence en raison de son rôle lié à cette même position.

Au prisme d'une perspective élitiste, la reconstitution d'un clivage est légitimée sur la mise en évidence d'un groupe de citoyens de premier plan, dignes de choix par la société.

Par élite, nous nous sommes rapprochés des travaux de W. Genieys, au prisme d'un regard renouvelé de cette idée directrice. A notre niveau, il s'agit uniquement de situer dans l'organisation « *les personnes qui sont près du sommet de la pyramide du pouvoir et qui ont la possibilité d'influencer les décisions politiques* ». <sup>451</sup>

D'un point de vue contemporain, pour ce type d'élite (digne de choix) versus démocratie, les auteurs des manuels d'histoire établissent les conditions de sa reconnaissance sur la sélection des meilleurs dans leur domaine de compétence (Bordas) ou sur ceux qui ont les capacités nécessaires (Nathan) pour exercer les fonctions politiques.

Dans nos références scolaires, la démocratie a été privilégiée sur les liens horizontaux et égalitaires du régime, si bien que sa construction ne participe pas à la compréhension de la nature des liens que l'élite tisse avec la société, dans une logique d'action partagée.

L'approche procédurale a fait de l'élite gouvernementale un exécutant dans un projet collectif ; ses interprètes ont été basculés du côté du démos dont ils se distinguent par l'élection et la praxis.

Tout de même, nous connaissons son pouvoir d'inflexion par l'intermédiaire de Périclès et au prisme des orateurs vus comme les prédécesseurs des hommes politiques, dans l'assise sociale.

Dans notre registre scolaire, on défendra l'hypothèse que la démocratie forme son élite à travers les multiples opportunités de succès offertes à la communauté politique, notamment par la possibilité de prouver leur efficacité dans leur engagement envers la cité.

Le mérite formidable vecteur de mobilité, exprime aussi le reflet d'une stratification sociale plus souple perméable à la promotion. La question se pose de savoir si ce comportement est un modèle pour le reste de la société.

#### ***d. Contre-exemple égalité synonyme de justice : Hatier***

Dans le modèle de justice décrit par Hatier, la participation a recours uniquement à partir de la notion d'utilité. Les auteurs de ce manuel d'histoire marquent une certaine forme de défiance vis-à-vis de la fiction du mérite au point de se désolidariser de la définition péricléenne. Les citoyens sont utiles à la cité par leur investissement politique. Leur action est fondue avec

---

<sup>451</sup> In GENIEYS William « Nouveaux regards sur les élites du politique », *Revue française de science politique* 2006/1 (Vol. 56), p. 121-147. DOI 10.3917/rfsp.561.0121 <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2006-1-page-121.htm>

celle de ses concitoyens, implique la coopération dans les actes ordinaires de la vie. Aucun profit ne peut être tiré de cette perception de la citoyenneté, très axée sur une conception d'intérêt général. Cette conception marginale de la citoyenneté apporte un correctif la manière dominante de concevoir le modèle de justice sociale par le principe du mérite.

Toutes les définitions adaptées du discours de Périclès, ont souhaité apporter du sens à l'investissement personnel des citoyens à la vie politique et civique de la société.

Dans notre interprétation, le contenu de la citoyenneté est enrichi par la démocratie, sur ses promesses en terme de participation.

### **III. STIMULER UN SECOND SOUFLE SUR LA RECHERCHE D'UNE CITOYENNETE ACTIVE**

Dans la première partie de la thèse, la démocratie vue comme régime ou comme technique de gouvernement, permet de dégager un modèle déontique de souveraineté dans deux abstractions : la souveraineté appartient aux individus-citoyens par principe dans sa teneur politique pour la lecture dominante, et pour le second motif marginal, la volonté populaire est captée « par le peuple au sens populaire »<sup>452</sup>.

Dans la seconde partie de la thèse, la définition de Périclès décrit la forme que prend le régime politique. La démocratie est appréhendée comme un mode de vie, entendu comme la capacité d'organiser un vivre-ensemble orienté dans une combinaison d'intérêt, entre la réalisation de l'égalité et de la promesse d'autonomie politique.

L'ensemble des manières de vivre des citoyens sont pourvoyeuses de modèles de comportements politiques et civiques, construits sur deux temps forts civiques scénarisés dans deux dossiers d'approfondissement. « le débat à l'Éclésiastion » et la « fête des Panathénées ».

La citoyenneté se déploie sur une forme d'activisme qui lie toutes les divisions sociales dans l'espace de l'action publique.

Cette renégociation de l'action publique ne relève pas du hasard, puisque le thème démocratie et citoyenneté à Athènes aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, inscrit sa problématique sur la manière

---

<sup>452</sup> Le manuel Bordas « le peuple décide », le mot « peuple » en raison de sa polysémie, a fait l'objet de plusieurs interprétations.



dont les Athéniens font vivre la démocratie. Dans les fondements normatifs, les attitudes des Athéniens articulent le principe d'une vie politique individualisée et le principe d'une vie collective élargie à travers les manifestations civiques et religieuses de la cité, selon leurs choix d'investissement.

On mesure l'aubaine que représente l'espace public pour la mise en visibilité des formes démocratiques de la participation, qui, elles-mêmes en retour, participent à la subjectivation de la démocratie.

La première partie de notre travail amène le regard du lecteur sur des situations de participation inscrites par la leçon dans l'organisation spatiale des cités grecques, aidant les individus à construire les repères sociaux et politiques, dans un cadre civique d'allégeance, la cité.

Dans la leçon, la cité offre au lecteur une sorte de convention de l'action des Grecs dans le découpage des différentes temporalités de la Grèce antique. Les collégiens se familiarisent avec la cité, cadre d'expérimentation de l'histoire, par de nombreuses activités de repérage sur les schémas mettant en relation les lieux avec les activités.

Dans notre réflexion, cette approche est indispensable pour fournir une projection globale de l'organisation spatiale des cités et de leurs investissements spécifiques pour faire l'inventaire des ressemblances et des différences dans la comparaison avec la *polis* athénienne.

Au niveau micro, par leur matérialité spécifique, les trois cités en question, forment, chacune, un système avec une manière de vivre la citoyenneté à travers des lieux de production symboliques comme l'agora et comme l'acropole.

Dans leur coupe temporelle, ces modèles de cités forcément partiels et partiels, fonctionnent comme des modèles explicatifs de l'espace public, chacun d'eux ayant une approche spécifique de l'acteur, nous permettant de saisir en fin de compte le processus politique à l'œuvre dans l'Athènes démocratique.

Dans la deuxième partie, la focale s'inscrit sur le changement de paradigme à Athènes, dans les modes d'action assignés aux différents espaces de la cité. L'espace convient à la démocratie par le déploiement de ses institutions et de ses orientations spécifiques dans des lieux qui contribuent à rapprocher les citoyens, de la communication publique des assemblées.

Les activités pédagogiques sont mises à contribution pour l'extraction de résonances plus contemporaines de la notion d'espace public.

Dans la dernière partie, la question de l'espace public est consacrée à la manifestation religieuse et civique des Panathénées, placée dans son contexte de performance dans le dossier d'approfondissement scolaire. Considérée comme la fête nationale des Athéniens, cette manifestation religieuse a la particularité d'unir toute la population et ouvre sur une forme de citoyenneté sociale.

De ce point de vue, la fête des Panathénées sera interrogée sur ses modalités d'effectuation, sur la réunion symbolique de l'ensemble des Athéniens dans un statut public, toujours en contact avec le thème de la citoyenneté, très important dans l'apprentissage de l'Antiquité grecque. Nous discuterons du déploiement nouveau du thème des Panathénées ; de la plasticité de la fête religieuse et civique, totalement insérée dans l'espace public et ses enjeux civiques, dans la dernière édition scolaire.

Au croisement de la puissance d'Athènes, cette institution est très liée à l'Acropole, à la représentation des Athéniens et à la politique de prestige initiée par Périclès. Dans notre situation documentaire, la question complexe du financement du Parthénon se conjugue, dans les anecdotes de Plutarque, aux éclats de l'Athènes démocratique. Cette réserve morale confère une certaine distance avec la politique d'embellissement de la ville et les orientations politiques de l'Athènes péricléenne.

Dans ce dernier exposé, nous reviendrons également sur une page importante, ouverte en introduction de la première partie de la thèse, concernant le rapport de Périclès aux Athéniens dans la conduite de la cité démocratique et son leadership en démocratie.

## A. ...GRACE A L'ESPACE PUBLIC, LIEU DE JUSTIFICATION DES PROBLEMES DE LA CITE

La notion d'espace public est liée à l'inscription active de la citoyenneté dans des scènes d'assemblée. Dans le régime de discussion des Athéniens, la participation prend sens dans la délibération des affaires publiques, réunie dans une construction forte de peuple assemblé à l'Ecclésia.

Dans cet esprit, l'espace public a vocation à être occupé collectivement et à être interprété par les citoyens, les acteurs pertinents de la vie politique. L'engagement civique s'inscrit dans ce lieu de vie, qui garantit à l'ensemble des citoyens, la publicité de leur activité et la clarification de leurs problèmes.

Cette représentation de l'espace politique inscrit au domaine public, est une dimension importante de la démocratie des Athéniens, qui place l'expertise politique sur la scène publique en présence de citoyens ordinaires.

Du point de vue des enjeux civiques, cette exhibition de la présence citoyenne, sur la scène publique participant à la définition des problèmes politiques et à leur résolution, traduit une forme de citoyenneté exigeante, et apporte une contribution significative à la définition de la démocratie athénienne.

En situation scolaire, l'usage de l'espace public a été rapporté dans trois champs d'expérimentation de la cité grecque, affectant les formes de visibilité de la citoyenneté.

Par comparaison, les changements ont contribué à révéler les lignes de force de chaque modèle.

Notre premier axe de réflexion porte sur la formation de trois modèles d'espace public éclairés par le prisme de la cité, dans la progression de l'histoire de la civilisation grecque.

Dans cette perspective panoramique, les sources scolaires sont favorables à la colonie de Marseille au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C, à la polis classique d'Athènes aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J. -C. et pour finir à Alexandrie, la ville hellénistique aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles avant J.-C.

Sous les feux de la comparaison, il s'agit d'éclairer les axes de développement des trois modèles de cité.

Notre deuxième axe de réflexion s'intéresse à la lecture de ses avatars dans la polis athénienne. La société athénienne présente une culture politique très développée en raison de la densité des relations politiques et sociales inscrites dans les institutions situées sur ces espaces d'opportunités que sont l'Agora et la Pnyx dans le contexte athénien.

Dans l'approche de la démocratie, l'espace public est problématisé sur le thème englobant de la participation et de la communication publique. Dans cette lecture prégnante de l'espace public, la compréhension de la démocratie athénienne passe aussi dans les filets de la société, par un pan ouvert sur les fêtes des Panathénées, une procession en interaction avec l'espace public au-delà de sa sphère politique.

Le dernier axe de notre réflexion exploite l'idée que l'espace public répond à un défi de citoyenneté globale, sachant capter les intérêts divergents de la collectivité.

Dans ce dernier avatar du concept d'espace public, les Panathénées ouvrent à un mode d'accès à la citoyenneté sur sa dimension sociale. Cette manifestation questionne la représentation de la citoyenneté, très solidaire d'une définition juridique et politique.

Dans ses inflexions modernes, le curriculum proposé dans les leçons intègre une certaine représentation du droit et de l'intérêt dans le projet politique. Dans la définition du citoyen, nous pouvons parler de l'existence de plusieurs cadres civiques qui n'offrent pas tous les mêmes opportunités à la citoyenneté.

## **1. Théâtre privilégié de manifestation citoyenne : Athènes**

Dans la documentation scolaire, la cité grecque est un thème structurant dans trois étapes de l'histoire grecque. La cité est un phénomène historique modélisé soumis à l'activité pédagogique. Sa plasticité est livrée aux exercices de reconstitution et d'identification des différentes parties de la cité, de la nature de ses lieux et de sa relation avec son port.

Dans l'approche morphologique de la cité, la polis est d'abord étudiée comme une entité physique.

La topographie des lieux éclaire les élèves, invités à distinguer la ville haute (acropolis) et son agora, ses temples et son théâtre et son mur d'enceinte. A l'extérieur, dans sa partie basse, la campagne (chôra), ses villages forment une zone -tampon jusqu'à son port.<sup>453</sup>

Derrière l'écran des institutions civiques et politiques, les espaces étudiés sont associés à la forme urbaine de la cité à travers l'agora.

Ainsi, nous parlerons de ville dans notre comparaison, sur l'image valorisée de Marseille, d'Athènes, et d'Alexandrie.

Notre perspective d'analyse propose d'interroger la cité du point de vue des modes d'implication des citoyens dans la ville. C'est pour nous, une manière de questionner la citoyenneté au prisme de trois exemples de cités grecques. (tableau n°33 : représentation spatiale de la cité grecque – cités en miroir)

Dans la diachronie, trois expériences grecques apportent une matérialité spécifique à la cité. Ces trois scénarii permettent de faire un saut dans une autre vision de l'aménagement de la ville.

Chaque expérience participe à un imaginaire collectif dont le but est d'interroger les formes de présence des Grecs dans leur manière de prendre part à la vie de la cité. Les reconstitutions spatiales ont été construites sur les régularités de la cité, utilisées par les manuels d'histoire, reportées dans le tableau n°33 « *représentation spatiale de la cité grecque – trois cités en miroir* »

A partir de trois cas d'analyse concrets pris dans leur globalité, les premiers aspects de notre découverte, sont attachés à suivre les lignes de force de la citoyenneté dans trois modèles civiques de cité.

Nous poursuivrons notre observation sur les aspects distincts de la cité athénienne. le modèle athénien renouvelle le modèle civique de la cité antique. Nous étudierons la réalité d'un lieu à travers la projection de ses formes institutionnelles déterminant selon nous, la dimension fonctionnelle de la citoyenneté athénienne.

Pour finir cette observation, ce scénario devrait nous permettre d'orienter le débat sur le mode d'agir démocratique des Athéniens.

---

<sup>453</sup> In MAGNARD, Leçon 1 « le monde grec : un monde de cités » doc.2 la cité grecque : un territoire organisé p.27-in HACHETTE, leçon 1 « les cités grecques » doc 3 « une cité grecque » p.41- in HATIER, leçon 1 « la Méditerranée grecque » doc.2 « croquis d'une cité grecque p.35-in BELIN, cours 1 « les cités grecques » doc4 « une cité grecque » p.31 -in BORDAS, leçon 1 « le monde grec des cités et de colonies » exercice retrouver le vocabulaire de la cité grecque p.33-in NATHAN ; leçon 1 « le monde grec » doc1 la cité grecque p.32. Le schéma des cités commun aux manuels scolaires est proposé dans la table des annexes (AN 22 - la cité grecque)

*a. Mise en intrigue du phénomène civique dans trois cités : Marseille - Athènes - Alexandrie*

Dans la périodisation de la civilisation grecque antique, le développement historique est structuré par le modèle de la cité antique<sup>454</sup>, la polis grecque des époques archaïque, classique et hellénistique.

Les sources historiques ont adapté la réflexion politique aristotélicienne sur les données spatiales idéales pour l'emplacement physique le plus favorable à la cité et sur l'inscription du précepte moral de vie commune<sup>455</sup>.

En contexte scolaire, la cité superpose, à la fois l'entité religieuse, la communauté politique forte de ses citoyens (Cité) et la ville et son territoire reprenant deux facettes du mot grec polis à l'origine du relief français « politique ».

Notre posture nous rapproche de l'univers de représentation des acteurs contemporains des villes.

Nous souhaitons mettre en relief la force de suggestion de chaque modèle en matière de formes d'implication des citoyens, sans perdre de vue que la comparaison a pour but d'enrichir la question posée pour les Athéniens de Périclès.

Pour établir un paradigme général commun et permettre la comparaison entre les trois dynamiques de cités, nous avons réuni les jalons scolaires similaires pour la configuration de chacun des trois modèles. (tableau n°33)

La mise en de ces trois cadres spatiaux de référence, nous a permis de déterminer un niveau indicatif d'organisation civique commun aux trois cités grecques.

Notre tableau n°33, donne l'exemple d'une carte conceptuelle, construite avec l'application de cartographie *Cmap tools*. Ce tableau confectionné par nos soins, procure un schéma de compréhension de trois types de cité, observées à la même échelle.

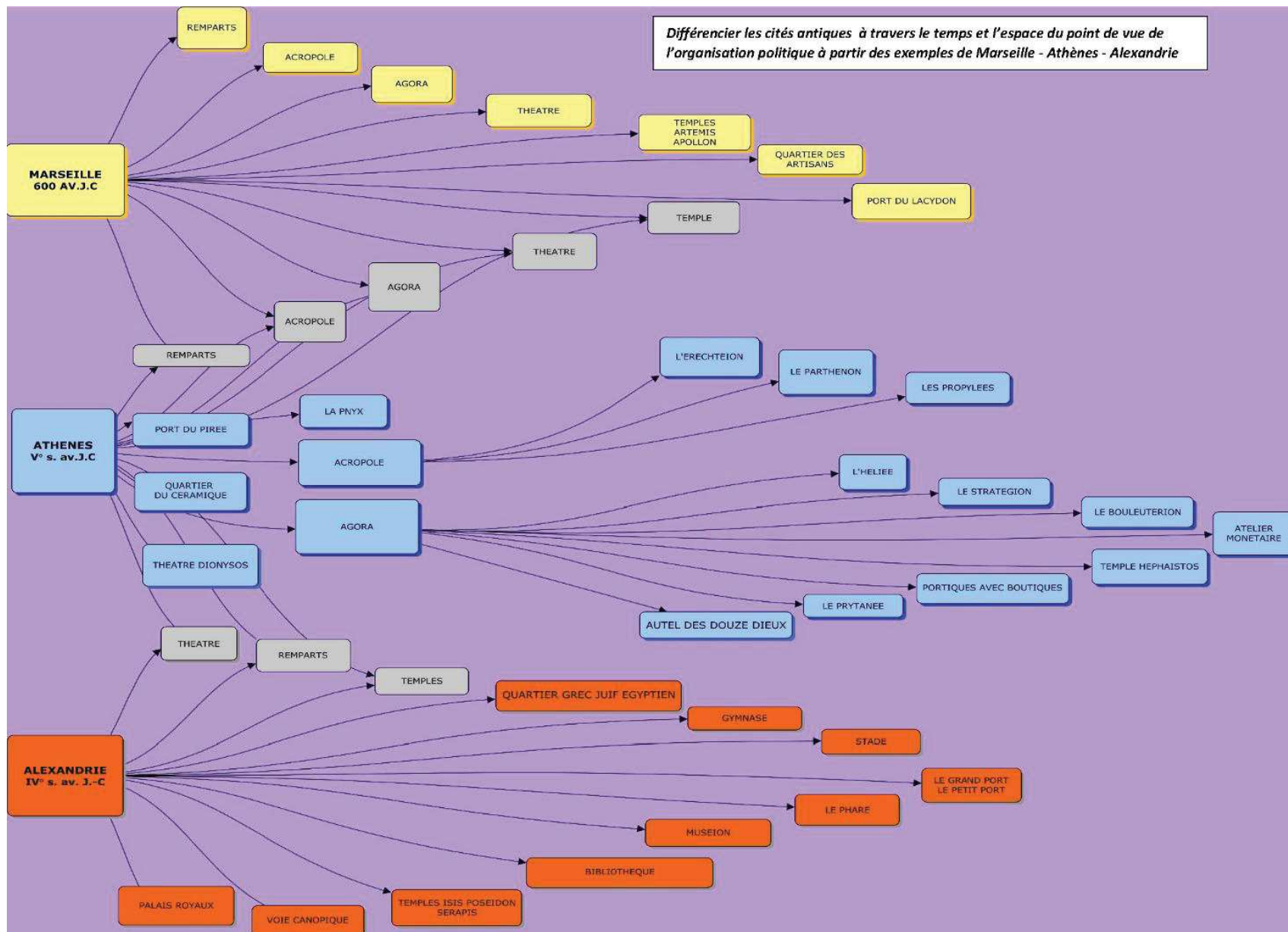
On peut suivre le développement de chaque cité arborant une couleur vive pour l'ensemble de ses marqueurs : (Marseille =jaune) (Athènes=bleu) (Alexandrie=rouge).

Les liens entre deux cités sur des lieux ou édifices en commun, ont été portés en évidence en gris.

<sup>454</sup> Cf annexe 14, sommaire de l'histoire -Partie 2 : civilisation grecque – la cité en trois thèmes

<sup>455</sup> In HACHETTE, leçon 1 : les cités grecques doc.1 « la cité grecque idéale » d'après Aristote, Politique, IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.,p.40, in MAGNARD, leçon 1 : le monde grec : un monde cités doc.4 « la cité grecque et son territoire » d'après Aristote, Politique, VII, 5-6 p.27, in NATHAN, leçon 1 : le monde grec doc.3 « le territoire de la cité » d'après Aristote IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. p.33

Tableau 33 : Représentation spatiale de la cité grecque – cités en miroir



*b. Représentation commune d'un univers civique dynamique au prisme des lieux de rassemblement*

Dans le tableau n°33 présenté ci-dessus, pour chaque dynamique de cité, nous avons formalisé les liens entre les lieux et l'implication des citoyens appuyée par la forme des lieux et les repères architecturaux.

Chaque modèle a sa personnalité et éclaire une manière de vivre ensemble institutionnellement.

A l'échelle de Marseille, la colonie phocéenne Massalia (vers -600) éclaire la Grèce des cités et des colonies du VIII<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. L'accroche grecque de la cité se fait avec le récit de sa fondation dans la tradition rapportée par Justin<sup>456</sup> sur la présence des deux chefs Simos et Protis et le mariage du second avec la gauloise Gyptis.

Le plan général de la cité massaliote<sup>457</sup> accompagne l'identité de la cité portuaire méditerranéenne avec une configuration de quartiers dédiés aux activités artisanales et commerciales.

L'exemple de Marseille offre un témoignage de cité grecque et son organisation reflète le mode de vie grec. Les activités sont organisées sur la localisation des emplacements et doivent s'appuyer sur un vocabulaire de la cité : acropole/agora/port/temple/théâtre. Les actes de la vie publique s'inscrivent dans une culture civique en relation avec l'espace de l'agora, les temples d'Apollon et d'Artémis, son théâtre et le port du Lacydon.

Dans ce premier contexte, l'interprétation de la cité est privilégiée sur la relation entre la cité-mère Phocée et la reproduction des valeurs du modèle grec avec la colonie grecque de Massalia.

Dans la deuxième périodisation, Athènes illustre la cité classique des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècle. On retrouve la même typologie de la cité, sur son schéma de ville haute avec l'Acropole dissociée de la ville basse et son agora, reliée au Pirée par les Longs Murs.

Les principaux marqueurs de ce type de ville font état d'une société politique nourrie par une participation citoyenne à ses nombreuses institutions concentrées pour l'essentiel sur l'Agora et la Pnyx.

---

<sup>456</sup> Par exemple -In Bordas, « Marseille , une colonie grecque » doc4 « la fondation légendaire de Marseille » p.31

<sup>457</sup> Sauf pour Magnard dont l'étude s'est portée sur la colonie de Cyrène. Dossier thématique pp.28-29



Le travail de documentation instruit le caractère de la vie civique et politique dans les différents lieux d'Athènes. L'activité pédagogique touche à l'énumération des institutions sur le plan de l'Agora, à la localisation des différents bâtiments institutionnels et culturels touchant aux actes de la vie publique. L'Agora est le centre de la vie politique d'Athènes.

Alexandrie d'Égypte, la cité grecque au IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. éclaire le monde hellénistique dans une autre ambiance, avec ses grands palais royaux, et les agréments de la vie commune avec ses gymnases, son stade. L'effervescence intellectuelle se manifeste avec éclat dans ses édifices célèbres (La Bibliothèque, le musée et le phare) symptôme d'une mutation culturelle complétée par le dernier chapitre, en option, par les inventions de la Grèce des savants. Dans l'espace urbain, les temples, le tombeau d'Alexandre et ses deux ports, complètent la description de Diodore de Sicile au I<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

Le plan hippodamien de la ville antique est restitué selon une grille géométrique parfaite. La perpendiculaire d'Est-Ouest est rythmée à ses extrémités par deux portes, celle du Soleil et celle de la Lune.

Matérialisée dans la proximité d'une ville moderne par ses grandes avenues et ses portiques qui forment le cadre monumental de l'espace urbain, la capitale hellénique est symbolisée par la culture cosmopolite développée par ses quartiers juif, arabe et grec. Cette ville apparaît comme le lieu d'émulation intellectuelle avec ses édifices modernes, sa célèbre Bibliothèque et son musée initiés par les Ptolémée.

La mémoire de la société est questionnée sur sa trame multiculturelle et la captation d'un héritage grec que les élèves doivent localiser.

Dans la comparaison des zones grises, la colonie de Marseille et la cité d'Athènes ont en commun les atouts propres à la polis fortifiée, définie sur ses facteurs religieux, civique et commerçant dont témoigne la place de l'agora, à la fois marché et place publique.

En comparaison, la personnalité politique d'Athènes s'affirme avec ses institutions plus nombreuses (Héliée, Boulé, Pnyx) comme un cadre de résolution des problèmes de la vie grecque. Dans ce saut qualitatif, la valeur politique de la cité prend consistance dans les pratiques collectives, au sein des nombreuses assemblées.

Avec la cité hellénistique, il convient de se placer dans la perspective d'une capitale culturelle et économique.

La cité conserve avec la polis athénienne, trois éléments en commun qui sont les remparts, les temples et le théâtre. Les aspects civique, religieux et culturel maintiennent le rapport avec

la cité athénienne. Par ses nouvelles dimensions, la ville hellénistique rompt avec le modèle civique traditionnel. Pour le lecteur, la ville est affectée dans son fonctionnement public par une nouvelle forme de vie redevable à ses quartiers cosmopolites, ses bâtiments publics, les lieux de spectacle mais encore à l'architecture de ses palais royaux.

Il convient d'apprécier une forme d'effervescence intellectuelle et scientifique sur des éléments particulièrement révélateurs comme la Bibliothèque, son museion et son phare.

### *c. Formalisation de l'espace public comme catégorie politique*

Dans le modèle athénien (tableau n°33) comparé aux deux autres modèles de cité, la ville est vue comme un phénomène politique avec la cristallisation de ses institutions, la Boulé, ses tribunaux de l'Héliée, ses bâtiments publics (Monnaie...) formant un centre administratif sur l'agora, dans la proximité de la Pnyx.

Toutes les perspectives scolaires font converger le regard vers les institutions civiques culturelles et politiques concentrées sur l'espace ouvert de l'agora, exprimant les fonctions municipales de la cité. L'apport nouveau est constitué par la Pnyx, lieu de réunion de l'Ecclésia, reflet de la polis démocratique pleinement constituée.

Ces deux aménagements que sont l'agora et la Pnyx sont le support de l'activité symbolique de la démocratie rappelant les pratiques d'assemblée et les discussions collectives.

Du point de vue scolaire, les différents aménagements de ces espaces traduisent un effort collectif d'organisation et de stimulation intellectuelle auxquels nous pourrions ajouter dans le creuset politique, les espaces de culte civique.

Dans la distribution des lieux et leur forme d'occupation, les citoyens sont en mesure de d'intervenir collectivement dans de nombreux registres de la vie quotidienne. (Héliée, Bouleutérion, Ecclésia).

## 2. Mise en scène publique des pouvoirs institutionnels : l'Ecclésia et les Panathénées

L'image de la citoyenneté athénienne a été façonnée à travers le temps et l'espace sur deux temps civiques très importants dans la vie des Athéniens, dans deux expériences que sont le débat à l'Ecclésia et la fête des Panathénées, faisant chacune l'objet d'un dossier d'approfondissement en leçon.

Du côté spatial, l'Agora et la Pnyx sont les deux pièces maîtresses du puzzle de la démocratie, avec une matérialité propre signifiant les occupations des acteurs de la démocratie.

Ces deux lieux très importants dans la vie politique athénienne, indiquent pour l'Agora, les activités administratives du centre d'Athènes et pour la Pnyx, le rendez-vous de la démocratie. Ces deux espaces sont étudiés sur le même plan et symbolise l'agir politique des Grecs, rappelant leur occupation par les assemblées populaires et la prise de parole à l'Ecclésia.

Par ailleurs, la fête des Panathénées amène un sens de la sociabilité dans la cité, vue comme un espace d'indistinction, réunissant dans sa procession tous les habitants d'Athènes.

Du choix scolaire unanime, la citoyenneté est placée dans l'interaction de ces deux espaces qui concentrent et mobilisent deux types d'acteurs importants dans le même espace de vie, faisant coïncider pour le premier l'espace politique avec la sphère publique, et l'espace de sociabilité avec la sphère publique pour le second type d'acteur. (tableau 34 : lieux ritualisés : l'Ecclésia et les Panathénées)

Dans ce premier point, nous souhaitons débattre des conséquences de cette forme de spécialisation fonctionnelle de l'espace public. La fonction politique pose les conditions d'accessibilité et de ses codes d'accès en matière de citoyenneté aux différentes instances publiques.

Dans le deuxième point, le débat à l'Ecclésia et la fête des Panathénées représentent les deux temps forts de la cité, dont nous avons étudié l'expérience à partir leur spatialité.

Dans le dernier point, les deux activités font apparaître deux jeux visibles de citoyenneté, le présent dossier se limitera à la présentation de la double temporalité de l'espace public et à certaines implications choisies par les manuels scolaires.

*a. Espace public par un imaginaire citoyen sans dissidence*

Dans la présentation de la cité athénienne, l'espace public apparaît sur un double processus de valorisation, à la fois sélectif quand il s'agit de politique, à la fois espace de sociabilité quand il s'agit de la procession des Panathénées.

Du point de vue de l'expression matérielle de la communauté politique, deux places publiques, l'Agora et la Pnyx situent la définition de l'espace public dans l'expérience de la rencontre et de la discussion entre les citoyens athéniens sur la trame des affaires de la cité.

En leçon, les lieux majeurs de la démocratie sont des lieux de partage, à la fois partage de charges publiques et partage de parole sur des problèmes publics amenant les citoyens à se prononcer.

Dans ce passage, notre réflexion connecte l'espace public avec la représentation d'une citoyenneté active qui éclaire de deux manières la capacité politique des citoyens et leur plein droit à intervenir dans l'espace public.

La première catégorie d'action a une résonance civique que nous pourrions rattacher à l'utilité citoyenne, et ses modes de diffusion en relation avec des responsabilités et des discussions publiques dans les lieux administratifs de l'Agora. L'accessibilité à ce lieu place les citoyens au cœur de l'information et leur permettent d'exercer une citoyenneté responsable.

L'agora est un espace public où les édifices civils et publics sont nombreux et marquent l'importance civique de la place. Dans les activités, la relation entre le lieu et les édifices portent sur le développement d'une culture civique sans témoigner directement de l'action politique des citoyens. Cette optique scolaire place l'utilité citoyenne, dans un héroïsme ordinaire dans le droit fil du dogme péricléen.

La deuxième résonance de l'espace public tient à une différence d'accentuation développée sur la perspective décisionniste de l'activité politique, scénarisée sur la prise de décision effective à l'Ecclésia. L'approche politique permet d'appréhender le moteur du politique dans l'expression d'une argumentation contradictoire, représentée par le débat public, lui-même symbolisé par la place de la Pnyx.

L'espace public a pour mémoire l'expérience politique des Athéniens, dans un style propre aux manuels d'histoire. Les citoyens participent de plein droit à toutes les activités institutionnelles.

Dans l'esprit normatif, l'espace public n'est pas formalisé sur une approche agonistique, l'agir politique repose sur une grammaire de l'action publique convenue.

Au niveau du lecteur, cette définition de l'espace public reste opérationnelle sur le phénomène étudié du point de vue de la démocratie, du pouvoir des citoyens sur eux-mêmes en tant que gouvernants.

Ce second avatar de l'espace public est vu comme une scène d'égalité démocratique où se jouent plusieurs niveaux de citoyenneté.

### **b. Les deux temps forts civiques**

L'espace public est rythmé par deux phénomènes collectifs, deux jalons scolaires de la vie athénienne. Pour les manuels scolaires, il s'agit de donner sens à deux représentations de la société qui éprouvent la citoyenneté sur deux axes complémentaires : le débat à l'Ecclésia et la fête des Panathénées (tableau 34).

La représentation d'Athènes repose sur une communauté civique, très engagée autour de l'Ecclésia, une assemblée concrète et de son rôle central dans l'action publique de la cité.

Dans son extension le même enthousiasme civique gagne la population athénienne à travers la procession annuelle en l'honneur des Panathénées, la fête de la cité dédiée au culte de sa déesse Athéna.

Le statut des Panathénées a été considéré dans le rapport qui se noue entre le culte et la cité. L'assimilation de la fête des Panathénées à un temps civique nous est fournie par la lecture attentive des manuels scolaires.

Dans cette partition civique, nous avons retenu d'abord l'exemple du manuel Bordas, et sa formulation directe des Panathénées « la grande fête civique des Athéniens (p.48). Cette relation civique est arrimée aux ressorts de l'organisation de la fête dominée par la Cité dans les cas des manuels Hachette (p.73) et de Belin (46).

La définition adoptée par les manuels Magnard (p.45) et Hatier (p.63) est appréhendée sur l'aménagement du rituel public, et le schème distributif des viandes fixés par décret<sup>458</sup>.

Pour le manuel Nathan le sens qui importe pour les Panathénées, relève d'une fête religieuse (p.54).

---

<sup>458</sup> Le décret des Panathénées est une inscription sur une stèle en marbre datée des années 330 av. J.-C. empruntée à la source F. Sokolowski « lois sacrées des cités grecques, Paris, 1969, n°33

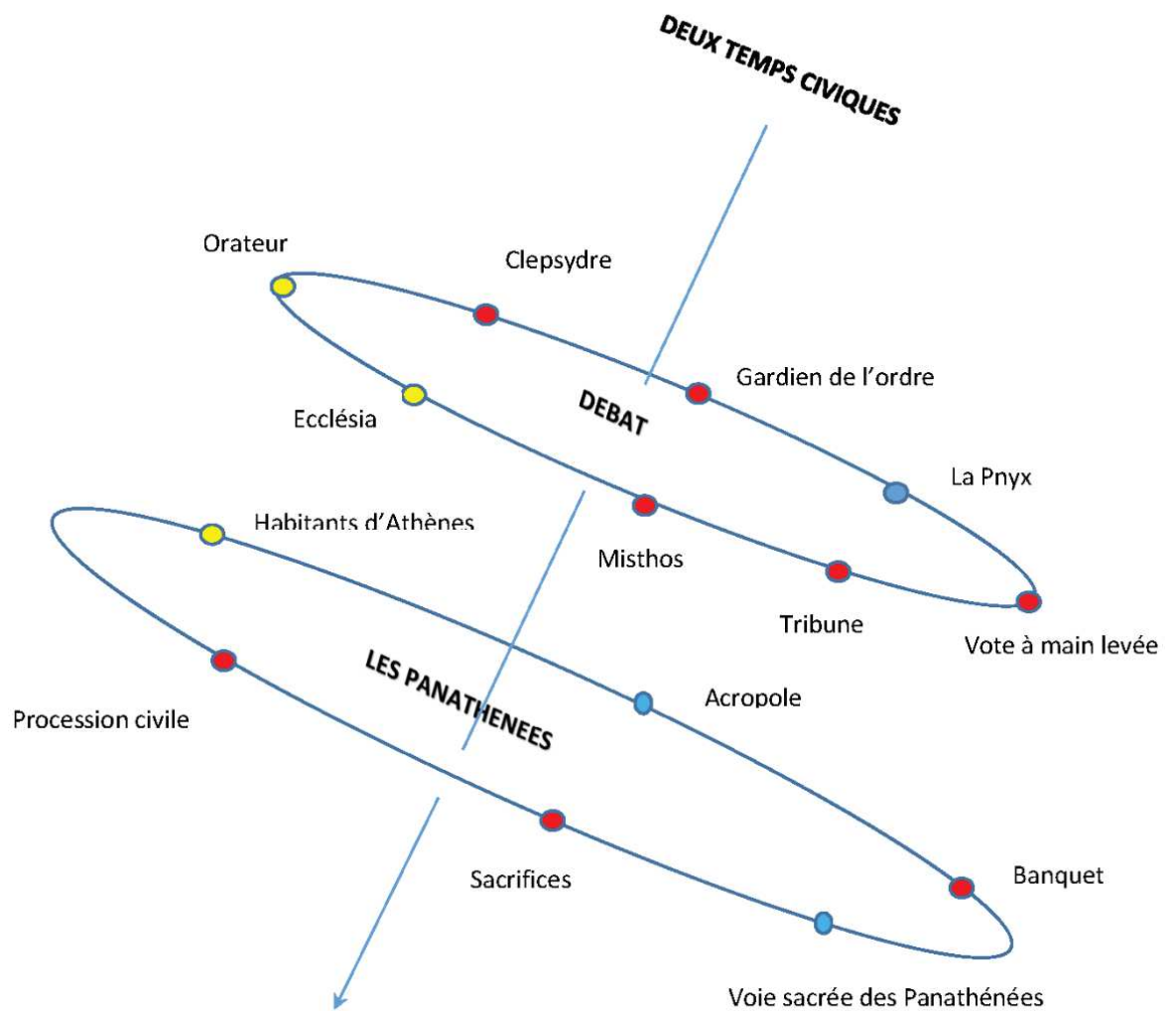
Du point de vue scolaire, avec ces deux temps civiques, nous sommes au cœur de la représentation du monde athénien qui se donne à voir dans l'espace de la cité.

Cette volonté de stimulation de la citoyenneté, peut être saisie sur la mise en scène des rituels, que nous avons captée à travers le dispositif, la forme de l'agir et le lieu.

Notre piste veut illustrer la multiplicité des approches de l'espace public avec ces deux temps forts dont l'animation contribue à la vitalité de la citoyenneté athénienne.

Nous avons incorporé les signes scolaires, c'est-à-dire tous les éléments qui structurent et balisent ces deux temps, dans la représentation imaginée et partagée par une posture scolaire commune dans le tableau n°34 : « *lieux public ritualisés : l'Éclésiá et les Panathénées* »

Tableau 34 : Lieux publics ritualisés : l'Ecclésia et les Panathénées



**Légende**

- Acteurs ●
- Lieux ●
- Dispositif ●

*c. Temps festif, temps de la discussion*

Dans la démarche scolaire, les deux scènes urbaines sont abordées dans le contexte de la démocratie, les dossiers sont d'ailleurs traités dans le thème 2 la cité des Athéniens au V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles av. J. -C.

La mise en scène de ces moments significatifs permet de comprendre les espaces publics à travers l'expression de deux formes de vie publique importantes pour les Athéniens.

L'espace public est considéré sur une double temporalité avec deux dynamiques civiques, imposant l'idée d'un citoyenneté différenciée à travers le temps politique « débat à l'Ecclésia » et le temps festif « la fête des Panathénées ».

Ces deux rassemblements collectifs renvoient à des organisations opposées, avec des activités spécifiques, caractérisées par un type particulier d'acteurs, un dispositif, des codes et un lieu dont nous rendons compte dans tableau n°34.

Le premier espace public est un lieu d'expression politique sur un temps de parole, précisément un lieu de réunion sur la Pnyx, pour les citoyens de l'Ecclésia.

Le second espace public prend forme sur la publicité de la procession de la fête des Panathénées, sur un temps festif. L'espace festif est mis en rapport avec la déambulation de la procession religieuse et civique, empruntant la voie sacrée des Panathénées pour se rendre sur les hauteurs de l'Acropole. L'itinéraire est repris sur tous les plans de la cité.

Cette procession n'est pas étudiée depuis une représentation du pouvoir, reflétant avec force, une hiérarchie sociale. Elle apparaît volontairement comme un élément d'intégration de tous les habitants d'Athènes.

En arrière-plan de l'archéologie de l'espace, se dessine une conception de la société athénienne. En jouant sur les modes d'apparition des individus dans les deux scènes urbaines, dans les lieux où les individus font sens, les auteurs des manuels d'histoire misent sur la complémentarité des lieux et des êtres pour moderniser la relation de la ville à la démocratie.



### 3. Inflexions modernes du droit dans l'engagement civique

Dans la définition de la démocratie donnée par Périclès, la participation au pouvoir s'exprime en terme de possibilité, de choix de participation au bien public, jugé à l'aune de l'investissement des citoyens.

La perception du niveau d'investissement, est implicitement, tributaire de la démonstration publique de la conduite de son auteur amenant la preuve de son intérêt pour les affaires de la cité.

Cette exigence de publicité dans le domaine public, et la confrontation des acteurs dans ces arènes fréquentées, forment deux aspects vitaux de l'activité des citoyens en prise directe avec leur actualité.

La teneur publique et agonistique de la démocratie directe est très difficile à saisir pour un lecteur, forcément décalé par la forme de son expérience civique issue de la représentation démocratique.

Ensuite, la forme d'assouplissement scolaire de la citoyenneté athénienne entendue comme la liberté d'une possibilité de participation, engageant la responsabilité des citoyens en matière de choix, nous invite à définir le contenu civique de la citoyenneté et comparer les conditions collectives qui définissent le pacte de solidarité de la communauté politique.

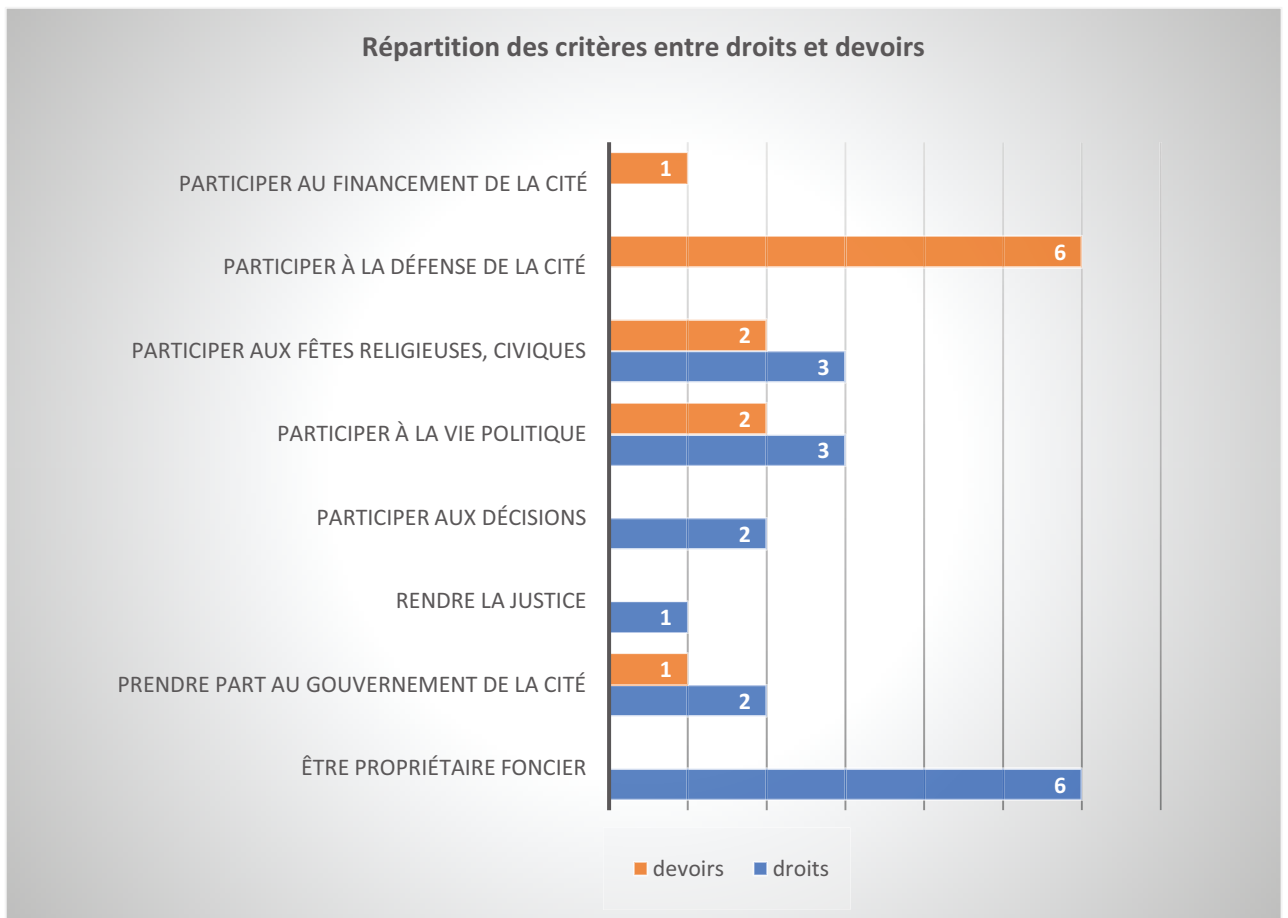
Pour comprendre les enjeux de pouvoir liées à une participation à la sphère publique, le contenu civique de la citoyenneté est le modèle du principal informé des droits et des obligations régissant les capacités réelles d'action.

Dans l'approche scolaire, le curriculum civique se présente comme un principe de discipline partagé entre droits et devoirs sur fond statutaire de la participation dont nous examinerons les aspects à partir de la proposition du tableau n°35 « curriculum civique à l'aune des droits et obligations ».

Au point de départ d'une collaboration féconde dans le domaine public, la spécificité de ce curriculum athénien expérimenté par les manuels d'histoire, fera l'objet d'un décryptage en relation avec les droits et les obligations incombant aux citoyens au regard du tableau n°36 « répartition des droits et obligations ».

Pour finir, la conception de la démocratie est sous-jacente aux formes d'expression de citoyenneté que nous pouvons distinguer à partir de ce même tableau n°35 intitulé « *curriculum civique à l'aune des droits et des obligations* », présenté ci-dessous.

Tableau 35 : Curriculum civique à l'aune des droits et des obligations



**a. Les situations génèrent plus de droit que d'obligations**

Tous les éléments du tableau 35 présenté ci-dessus ont été recueillis de la leçon sur la citoyenneté, comprenant une description du statut du citoyen dont nous avons relevé les arguments, classés en fonction de leur composante en droit ou devoir.

La conduite civique met en pratique les principes du régime de démocratie athénien. Les droits et obligations des citoyens organisent les conditions collectives, à partir desquelles les citoyens sont amenés à intervenir dans l'espace politique public.

Dans le curriculum établi par les auteurs de manuels, la question de droit est solidaire de la question du pouvoir.

Dans la logique scolaire, nous apprenons que le citoyen est sujet de droit par son statut ; ce même statut lui garantit l'exclusivité des pratiques politiques, en retour d'une contrepartie fixée par la Cité.

Dans le corps de la leçon, les règles de conduite se rapportent à huit situations, pouvant faire l'objet aussi bien de droit que d'obligation de la part des manuels :

① participation au financement des fêtes religieuses ② participation à la défense de la cité ③ participation aux fêtes religieuses ou civiques ④ participer à la vie politique ⑤ participer aux décisions ⑥ rendre la justice ⑦ prendre part au gouvernement de la cité ⑧ être propriétaire.

Du point de vue de la tendance générale du tableau n°36 « *répartition des droits et des devoirs par manuel* » présenté ci-dessous, nous constatons la disparité des choix de situations et de leur règlement en terme de droit et de devoirs corrélatifs.

Les huit situations objectives énumérées ci-dessus ont tendance à générer plus de droits que d'obligations

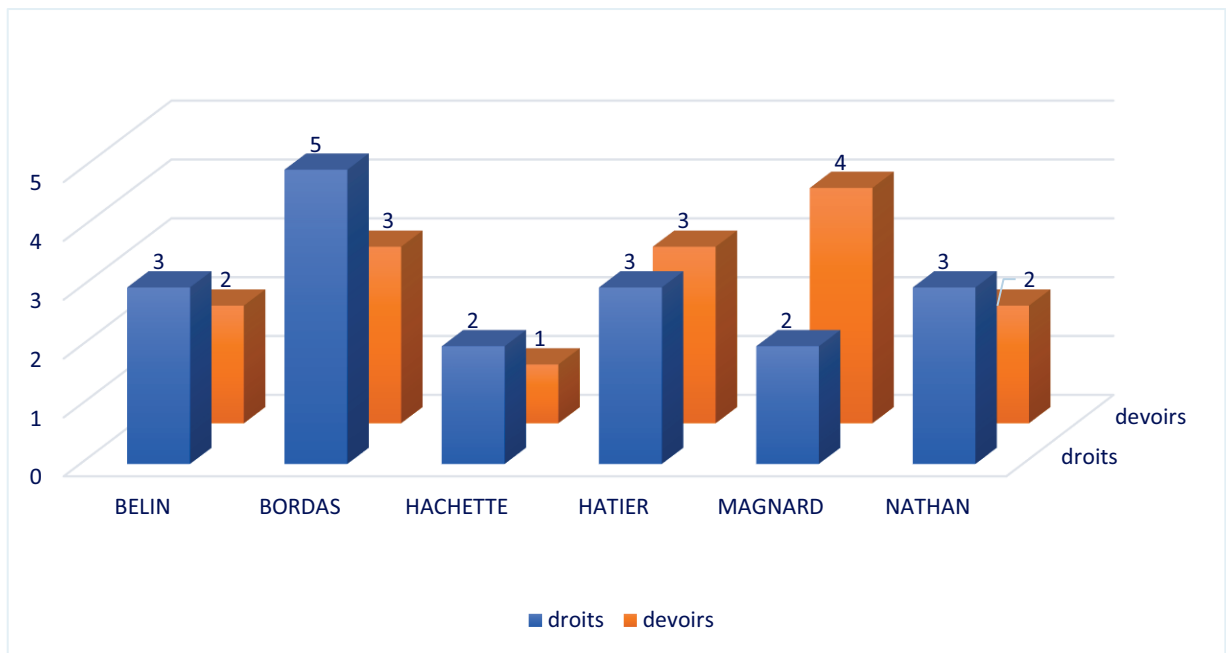
Deux arguments relèvent de l'exclusivité. La défense est un devoir de solidarité générale bien inscrit déjà dans le serment éphébique et le principe de propriété est un droit pour l'indépendance des petits agriculteurs au fondement de la démocratie pour l'ensemble des manuels. En cas isolé chez le manuel Nathan (p.54), financer des fêtes religieuses relève de la stricte obligation.

Dans la liste des actes politiques, participer aux fêtes religieuses ou civiques et participer à la vie politique ou au gouvernement, relèvent davantage du droit que de l'obligation dans les énoncés. Le droit n'est pas assorti de conséquence systématique.

Par ailleurs, participer aux décisions (Magnard p.50, Nathan p.54) et participer à la justice (Hatier p.55), sont deux situations du pouvoir d'agir exemptes d'obligations, extrêmement réduites dans les énoncés.

La conjonction de la justice et du pouvoir de décision forme au départ le véritable gain démocratique, un espace familial spécifique aux Athéniens de Périclès. Passée sous silence dans la redéfinition des conditions de citoyenneté par le langage du droit, la citoyenneté perd son extension politique dans une nouvelle problématique plus globalisante moins à la recherche de l'incidence politique, et plus accentuée sur des opportunités de participation laissées au libre-arbitre des citoyens.

Dans cet aperçu sommaire du tableau 36, la participation aux affaires de la cité perd en clarté, parce que le pouvoir des citoyens et son expression dans l'espace public deviennent incertain.

**Tableau 36 : Répartition des droits et des devoirs par manuel**

### **b. Conduite publique guidée par le droit**

A partir encore une fois du tableau n°36 « répartition par manuel des droits et des devoirs », présenté ci-dessus, nous avons comparé l'équilibre des droits et devoirs proposé attachés à l'exercice de la citoyenneté dans la conception de la démocratie athénienne.

Dans la tendance générale, les règles de conduite sont influencées davantage par le droit que par les devoirs.

Encore une fois, l'inventaire des modèles fait ressortir des disparités d'agencement des deux règles de conduite. La polysémie règne dans l'interprétation du curriculum civique athénien.

De ce fait, le sens participatif de la citoyenneté est redevable de l'équilibre recherché entre la part de droits et de devoirs diversement sollicités par l'ensemble des manuels d'histoire.

Selon l'énoncé du manuel Hatier, les droits fondamentaux sont comparables aux devoirs fondamentaux (3/3)

Selon les propositions des manuels Belin, Bordas, Hachette et Nathan, le droit est la composante fondamentale de la citoyenneté. L'écart entre droit et devoir est renforcé chez le manuel Hachette (5/3).

En situation inverse, le devoir est la composante essentielle de la citoyenneté chez Magnard. L'obligation pèse le double du droit chez ce dernier manuel (4/2). Les citoyens ont des devoirs importants vis-à-vis de la communauté politique.

En ce qui concerne, ces différentes situations proposent donc une latitude de choix en matière de citoyenneté en jouant sur l'équilibre des droits et devoirs ou sur l'asymétrie des deux notions.

La remarque la plus importante de cette comparaison, reste la priorité scolaire, calée sur la référence du droit désarmant la nature exigeante de la citoyenneté athénienne.

Dans le schéma suivant « *représentation scolaire de trois modèles de citoyenneté* », nous avons identifié trois modèles de citoyenneté, classé en fonction des droits et devoirs attribués. Ces deux catégories « droits et devoirs » forment l'axe horizontal sur lequel nous avons positionné les modèles et dont nous proposons une explication à la suite de ce schéma.

Tableau 37 : Représentation scolaire trois modèles de citoyenneté



c. *Emergence de trois modèles de conduite et d'une brèche*

Pour notre tableau n°37, intitulé « *représentation scolaire de trois modèles de citoyenneté* », présenté ci-dessus, la question de l'équilibre des droits et des devoirs reste délicate pour l'interprétation d'un modèle de citoyenneté.

Nous avons pris le parti d'associer au droit une contrepartie, l'engagement responsable du citoyen, attendu en retour en démocratie.

De sorte que sur un axe formé par les droits et les devoirs, nous avons placé nos types de citoyenneté sur trois positions ajustant l'équilibre des règles de conduite sur le manuel Hatier puisque les droits des citoyens engagent leur responsabilité dans sa proposition. Avec cette référence, nous avons qualifié son modèle, de citoyenneté responsable.

Sa situation médiane entre les deux autres types de citoyenneté, fait apparaître sur la partie gauche du tableau, quatre manuels (Belin, Bordas, Hachette, Nathan) pour lesquels la prévalence des droits sur les contraintes pèse sur le type de citoyenneté. Les droits et leur potentialité du libre engagement « pouvoir d'agir », jouent sur un niveau de confiance accordé dans les institutions mais ont des effets pervers en terme de responsabilité et en terme d'effectivité de participation, sans contrepartie exigée. Nous avons qualifié ce modèle institutionnel

Sur un plan opposé à ces quatre manuels, chez Magnard, les devoirs priment sur les droits et réduisent la place laissée au libre-arbitre. Les sujets sont dotés de droit mais l'armature de la citoyenneté est placée sous l'éthique de la responsabilité et du service à la cité.

L'accent est mis sur la nécessité de participer, et dans l'usage nous avons qualifié ce dernier modèle de citoyenneté active.

La différence entre le modèle de citoyenneté responsable initié par les auteurs du manuel Hatier et le modèle de citoyenneté active, initié par le manuel Magnard, repose sur une question d'intensité entre eux, au motif que le sens du devoir instaure une contrainte de service plus forte sur les citoyens du manuel Magnard.

Ces trois formes de citoyenneté ouvrent une brèche dans l'espace public.

Dans la forme institutionnelle, les citoyens sont enfermés par le droit, dans des choix existentiels conformément à leur « pouvoir d’agir » ; les autres deux types de citoyenneté sous l’expression « citoyenneté responsable » pour le manuel Hatier et sous l’expression « citoyenneté active » pour le manuel Magnard, autorisent une présence plus grande des citoyens dans l’espace politique public.

## **B. ...GRACE A LA MISE EN EXERGUE DE L’ACTION POLITIQUE SUR LA MATERIALITE DES LIEUX**

Dans l’approche scolaire, la dynamique politique s’inscrit dans l’espace de la cité. L’entrée par l’espace nous a offert, sur une perspective stimulante, une invitation à réfléchir la citoyenneté par le biais de trois cités regardées en miroir.

Selon P. Claval, « *la géopolitique est une réflexion sur les aspects spatiaux de l’action politique.* »<sup>459</sup>

A travers ce message, nous avons été sensible à ce regard porté sur la société conçue comme système d’acteurs et comme lieu d’interaction de la citoyenneté qui se concrétise dans la ville, cette même ville qui nous éclaire de ses différentes formes d’expression.

De ce point de vue, la cité d’Athènes fait prendre conscience de son identité politique spécifique dans le déploiement spatial de ses institutions politiques et la participation des citoyens à l’exercice des fonctions publiques, cette relation échappant aux deux autres dynamiques poliades.

Notre lecture reste au contact de la conception péricléenne de la démocratie, sur un argument important retenu par l’ensemble des manuels d’histoire. La dynamique délibérative tire sa légitimité du nombre de citoyens participant aux enjeux publics qui les affectent.

Nous proposons d’inscrire notre réflexion dans le cadre de la pratique publique et de rendre compte des caractères visibles des valeurs de la démocratie, inscrits autour deux lieux politiques essentiels pour les Grecs que sont l’Agora et la Pnyx.

---

<sup>459</sup> In CLAVAL Paul, « les espaces de la politique » Collection U -Edition Armand Colin, Paris, 2010 p.39



Notre lecture reste au contact de la conception péricléenne de la démocratie, sur un argument important retenu par l'ensemble des manuels d'histoire. La dynamique délibérative tire sa légitimité du nombre de citoyens participant aux enjeux publics qui les affectent.

Ces lieux « labellisés » ont pour objet de mettre en valeur la pratique de la vie publique dans ses dimensions civiques, politiques et culturelles.

Ce premier point sera consacré aux différentes manières de qualifier ces deux entrées dans la vie publique dans le contexte de la démocratie et de comprendre l'usage qu'il en est fait.

Dans la leçon, le récit spatialiste fait l'approche de nombreux exercices de localisation de sites, d'emplacement des édifices et de mise en relation de sites et d'activités citoyennes<sup>460</sup>.

Dans le second point, l'interaction entre les lieux et les édifices participent à définir les modes de prendre part à la vie de la cité. Les activités touchent au domaine de la parole publique adaptée à une problématique plus contemporaine. Notre regard porte sur les dynamiques d'insertion offertes aux citoyens dans l'espace de la cité.

Dans le dernier point, la discussion portera sur la représentation scolaire de la démocratie athénienne, sur un lieu qui a pris de l'ampleur grâce à sa situation privilégiée dans le dossier d'approfondissement « le débat à l'Ecclésia ». Cet espace politique bien délimité accueillant l'Ecclésia, l'architecture morale de la démocratie rend possible la perception politique du modèle de démocratie athénienne comme régime de discussion.

Ce point de vue privilégié la réunion des citoyens dans un statut public que nous découvrons dans plusieurs registres d'expérience et d'activités configurés par les lieux.

---

<sup>460</sup> Synthèse de la relation entre les lieux, les monuments, les fonctions dans les activités pédagogiques : annexe 13 « lieux et monuments d'Athènes ».



## 1. Lieux politiques : une référence par le vécu

La leçon porte une attention particulière à la définition de la démocratie athénienne par ses institutions. La compréhension fait émerger l'existence d'une société qui fait sens autour d'une forte culture politique développée sur l'exercice de fonctions publiques dans les institutions de l'agora et sur la participation des citoyens à la délibération, sur la Pnyx.

Dominée par le mécanisme de la délibération, cette dynamique démocratique favorise une forme de citoyenneté active ancrée dans l'interaction de ses institutions et de ses lieux.

Le lecteur découvre un modèle civique exigeant. Les citoyens sont sollicités dans les assemblées délibératives de l'Héliée et de la Boulé sur l'Agora et dans celle de l'Ecclésia se réunissant une quarantaine de fois par an sur la Pnyx.

L'objet des deux premiers volets est de restituer les valeurs de vérité de ces deux espaces de référence et de la part jouée par les institutions et les comportements des citoyens pour restituer l'expérience politique dans les affaires quotidiennes.

L'objet des deux derniers points est de rendre compte deux dynamiques participative.

La première option s'examine sur la vertu du tirage au sort, interprétée par l'égalité compétence partagée des citoyens dans la conduite responsable des affaires de la cité, formalisée dans la présence aux assemblées.

Dans ce point précis, le plaidoyer scolaire soutient un argument fort pour la participation très favorable à une dynamique capacitaire considérée comme évidente et partagée par tous. Ce troisième point ouvre un chapitre sur la justification de la participation citoyenne placée sous l'expertise ordinaire dans la délibération aux assemblées.

Dans la dernière option, nous avons poussé la réflexion sur un deuxième aspect de la délibération associant le sens commun des citoyens ordinaires à un autre type d'expertise citoyenne, influente dans les problèmes discutés. Nous discuterons des choix effectués par les manuels d'histoire pour que les deux dynamiques de participation n'entrent pas en tension.

*a. Pnyx : pratique du débat public*

L'action publique met en situation de responsabilité, des Athéniens ordinaires que les prétentions égalitaires ont amené à assumer les formalités liées à leur fonction publique ou à leur statut de citoyen.

Dans le contexte de la Pnyx, l'argumentaire scolaire est construit sur un acte précis « le débat à l'Ecclésia ». La colline de la Pnyx devient le champ du débat politique de l'Ecclésia, le support d'une pratique symbolique : la délibération.

Parmi les manuels d'histoire, le manuel Magnard n'a pas suivi l'approche pragmatiste du débat politique. La focale a été placée sur la production symbolique du discours politique officiel, illustré dans les formes de l'art avec la reconstitution picturale « Périclès prononçant son oraison » sur la Pnyx <sup>461</sup>, une peinture du XIX<sup>e</sup> siècle selon le peintre allemand Philipp Foltz.

Dans cette facture allemande du XIX<sup>e</sup> siècle, l'allégorie contribue à éclairer l'éducation d'un peuple à la rhétorique populaire, assurée par le jeu des institutions, avec un public qui sait écouter. Cette intention apparaît en termes d'enjeux dans le titre du tableau « Une assemblée de citoyens à l'écoute de ses orateurs »<sup>462</sup>

En dépit des anachronismes basés sur le XIX<sup>e</sup> siècle qui font le jeu d'une activité scolaire, la recomposition du tableau s'inscrit dans la projection symbolique de la Pnyx, placé sous le regard bienveillant de l'Acropole.

Pour l'ensemble des manuels, le statut du lieu est projeté sur la dimension fonctionnelle de la délibération, dans la reconstitution de l'activité du vote avec le croquis des sites.

L'exercice de la citoyenneté est renforcé par une procédure symbolique d'identification avec la tribune et la clepsydre. Les deux images pénétrantes du lieu politique, font partie des activités de repérage par l'ensemble des élèves.

Ces deux éléments permettent d'élucider le sens de ce lieu, rappelant assurément que dans l'arène exigeante de l'assemblée populaire, tous les citoyens avaient le droit de prendre la parole devant des vastes auditoires. A ce titre, les activités scolaires soutiennent une conception égalitaire des institutions athéniennes, permettant aux citoyens d'exercer des responsabilités.

---

<sup>461</sup> In MAGNARD, Dossier thématique : L'Ecclésia au cœur des institutions » Doc 1 : « Périclès haranguant la foule à la Pnyx, Peinture du XIX<sup>e</sup> p.48

<sup>462</sup> In MAGNARD Dossier thématique : L'Ecclésia au cœur des institutions » A- « Une assemblée de citoyens à l'écoute de ses orateurs » p.48

Dans la projection symbolique de la démocratie sur l'activité de l'Éclésiá, la prise en compte de cet environnement démocratique se limite aux conditions égalitaires de prise de parole et de temps de parole.

Tous les schèmes produits sur la Pnyx sont attachés à la référence qualitative du processus du débat public. Les aspects logiques et moraux de cet espace public de discussion sont donc définis par l'iségoria, le droit égal à la parole publique pour les citoyens.

En supplément d'âme, le manuel Magnard rappelle que les avis sont ouverts dans le débat par le héraut public « *donnant la parole aux orateurs qui veulent examiner les sujets mis à l'ordre du jour par les membres du Conseil* »<sup>463</sup>, selon la formule rituelle « Qui veut prendre la parole ? ».

Le symbole de la vie politique athénienne est situé à la Pnyx.

Chez les auteurs des manuels Hachette et Hatier<sup>464</sup>, le pouvoir suggestif d'une photographie en couleur de la tribune, et l'image de la clepsydre pour les autres manuels font valoir, l'une et l'autre, la relation qui unit le lieu à la tribune.

Cet agencement architectural fixe, en quelque sorte la maxime atemporelle du débat public.

Pour le regard français, on peut souligner la continuité entre la portée symbolique de la séance et de la tribune inscrites dans la grammaire matérielle de notre démocratie parlementaire contemporaine.

### **b. Agora : deux scénarii distincts**

Dans notre hypothèse, les titres donnés aux reconstitutions de l'agora distinguent deux manières de traiter l'espace de l'agora dans l'étude d'Athènes des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C.

La première convention traite de la pertinence du l'espace au niveau de l'institution politique (Agora). Le (A) est notifié par le manuel Hatier qui l'associe à la Pnyx dans la représentation de l'espace public démocratique au niveau de la ville.

La seconde convention tranche en faveur d'un lieu majeur (agora). Dans cette hypothèse, l'agora est le point de rencontre civique des citoyens et ceux-là peuvent se livrer à l'apprentissage de la démocratie quotidienne, dans la proximité des instances politiques et judiciaires.

---

<sup>463</sup> In MAGNARD, Dossier thématique : L'Éclésiá au cœur des institutions » A- « Une assemblée de citoyens à l'écoute de ses orateurs » p.48

<sup>464</sup> In HACHETTE, Les hauts lieux d'Athènes Doc.3 – In HATIER, Doc.2 La colline de la Pnyx p.56

Une tonalité très positive est associée aux différentes configurations de l'agora athénienne, présentée dans la trame scolaire comme le centre animé d'Athènes. De manière unanime, sa composition relève d'une cour quadrangulaire, avec ses nombreuses institutions, ses édifices publics et culturels dans les aménagements de la place.

Avec l'Acropole et la Pnyx, l'agora forme le triangle des instances essentielles pour les Athéniens.

Dans l'enseignement de l'histoire, la découverte de l'agora offre un cadre incomparable de mise au point d'institutions toujours bien organisées et variées, de type politique, judiciaire et religieuse, parfois économique renseignées par la nature de ses édifices.

Le tableau n°38 « *contextualisation de l'agora* » présenté ci-dessous, fournit les différentes qualifications qui permet d'associer la dimension fonctionnelle de l'agora à une conception politique de la vie de la cité.

Les conventions associées à l'Agora proviennent des titres adossés à l'illustration de la reconstitution de l'agora, proposés par les manuels d'histoire.

Cette catégorisation permet de justifier les enjeux spécifiques établis entre l'Agora et la démocratie.

Par rapport à la projection symbolique de la démocratie sur les lieux, l'agora n'invite pas à réfléchir sur la religiosité des édifices culturels. Les rédacteurs sont intéressés par le résultat matériel. Dans les contributions scolaires, la procession des Panathénées permet de lier la fête religieuse, au culte d'Athéna.

De ce point de vue, trois manuels (Magnard, Nathan, Hatier) indiquent la présence matérielle de deux édifices culturels majeurs de la place (temple Héphaïstos, autel des douze dieux).

Du point de vue des manuels scolaires, l'agora fait l'objet de projections très variées de l'action politique. Nous avons distingué plusieurs préoccupations.

Pour le manuel Magnard, la démocratie trouve ses moyens dans l'expression matérielle de ses édifices politiques et civiques nombreux, situés sur l'agora. La référence l'emporte au niveau de l'intensité de l'action publique.

Pour le manuel Belin, l'agora est un des lieux de la vie démocratique. Elle accueille les activités les plus complexes. Le pouvoir est représenté par les différents sièges de « siège du

Conseil, siège du Tribunal ». Cette concentration autour des pôles de gestion de la vie publique permet aux citoyens d'accomplir les formalités liées à l'exercice de leurs fonctions civiques.

Chez le manuel Nathan, le titre de la reconstitution de l'agora est en phase avec la description détaillée des édifices publics consacrés à la vie politique sur l'agora. Cette information participe à la publicité de l'architecture urbaine de l'agora. Les détails pratiques témoignent de l'exercice de citoyenneté et de ses diverses missions confiées sur cet espace public. La fonction religieuse est reléguée en seconde position.

L'Agora et la Pnyx sont deux institutions chez les auteurs du manuel Hatier. Les deux contextes sont concomitants dans la reconstitution pour laquelle le titre n'engage aucune orientation particulière.

A distance de la conception politique de l'agora, le manuel Hachette représente l'expression marchande de l'agora vue au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>465</sup> « *comme place de marché* ». Ce choix précis de datation de la place au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., constitue aussi un choix de position qui singularise ce manuel, sur l'accroissement des échanges commerciaux dans le monde grec, à l'origine de la transformation de la place de l'agora en place de marché.

Pour Lewis Mumford, le drame de la communauté se joue dans cette mutation urbaine décisive dans l'organisation économique de la vie de la cité, « *cette tare devait affaiblir la communauté urbaine* »<sup>466</sup> ayant pour conséquence, selon l'auteur, la destruction de la vie en commun sur les plans éthique et politique.

Dans la présentation du manuel Bordas, « une reconstitution de l'agora », l'agora constitue le centre politique d'Athènes et fixe le domaine public dans sa généralité.

La description de ce manuel embrasse une représentation très générale des lieux stratégiques de la cité d'Athènes.

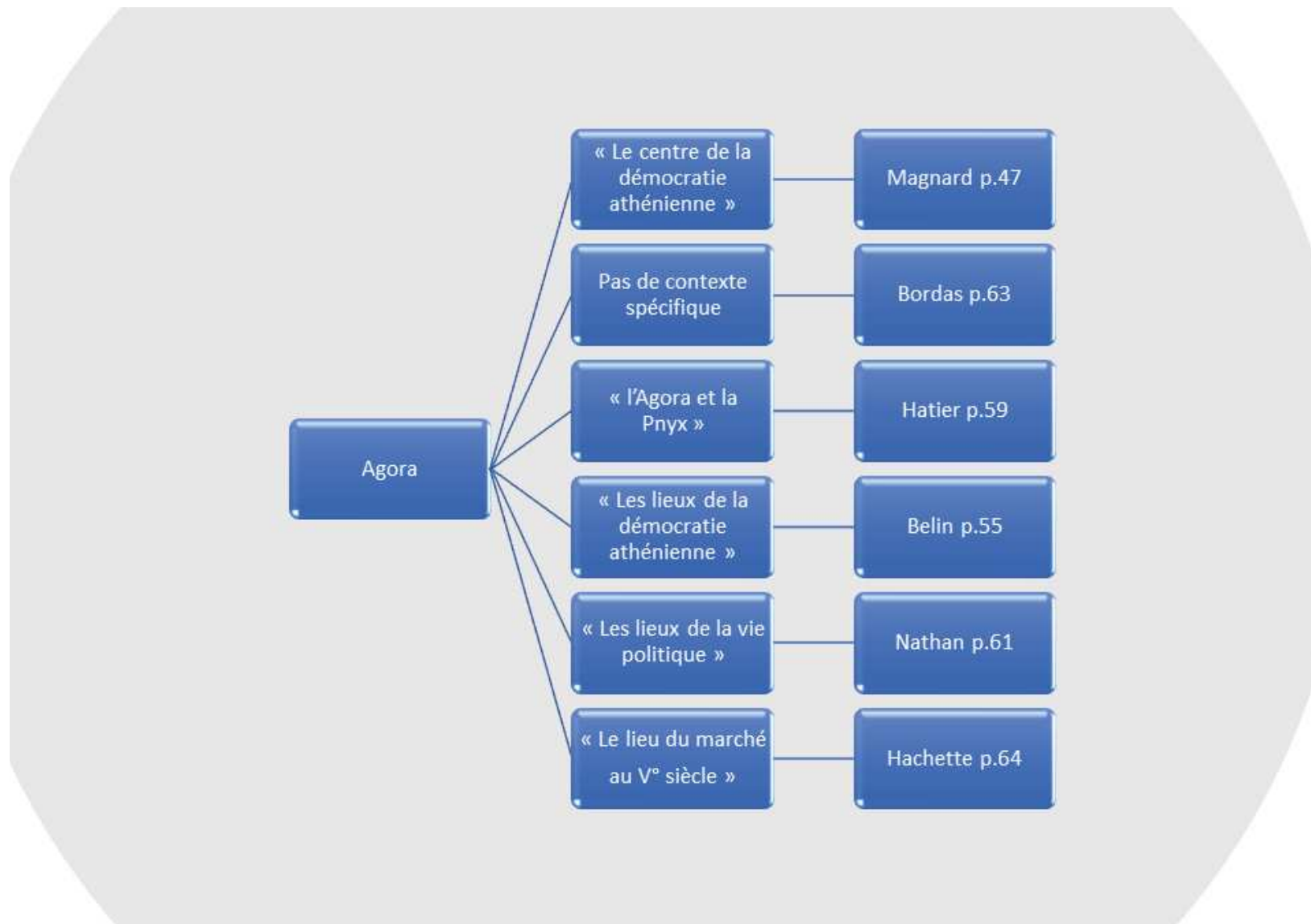
Quel que soit la traduction des lieux et la projection dont ils font l'objet, l'espace décrit est celui de la vie quotidienne des Athéniens du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

---

<sup>465</sup> In HACHETTE, Dossier : lieux et monuments d'Athènes Doc3 : l'agora au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. p.64

<sup>466</sup> In MUMFORD Lewis, « La cité à travers l'histoire » préface de Jean-Pierre Garnier -Edition Agone -Marseille, 2011 p220

Tableau 38 : Contextualisation de l'agora



c. *Dynamique publique accessible de tout à chacun*

Dans le format public des assemblées, l'action publique met en situation de responsabilité, des Athéniens ordinaires que les prétentions égalitaires ont amené à assumer les formalités liées à leur fonction publique.

A l'époque classique d'Athènes, les Athéniens détiennent un savoir routinisé dans la gestion des affaires publiques. En résumé, pour le lecteur, les citoyens débattaient, jugeaient et décidaient. Tous ces actes de citoyenneté relevaient d'une expertise ordinaire, basée sur une pratique quotidienne des assemblées.

L'expertise politique ordinaire relève d'une attention particulière chez les rédacteurs du manuel Belin. Cette perspective est illustrée avec l'un des maîtres de la sophistique, Protagoras, mis en scène par Platon, dans un dialogue imaginaire avec Socrate dans un extrait scolaire adapté « *Les citoyens en assemblée* »<sup>467</sup>. Cette initiative amène une première justification de ce savoir profane. Le fait d'admettre que l'art politique puisse s'accommoder d'une expertise ordinaire des citoyens, distingue la conception politique de la démocratie athénienne, de la conception politique des démocraties contemporaines.

La politique est le domaine de responsabilité gouvernementale partagée sensée diffuser la conviction que les Grecs pensaient autrement le type de savoir qui devait guider la politique.

Dans ce cas frappant, l'extrait ainsi adapté joue sur un front renversé avec le paysage moderne politique interpellant les figures d'expert et d'intellectuel dans la résolution des problèmes publics.

L'intérêt du thème est d'attirer l'attention sur le droit de tous à participer au gouvernement des Affaires publiques.

Toutes les procédures de l'espace public sont liées au contexte d'oralité de la vie publique et aux fameuses interventions dans les vastes auditoriums des assemblées, dont on pressent les inégalités, distinguant les citoyens qui savent pratiquer la rhétorique d'assemblée de ceux qui accompliront les formalités d'usage liées à leur charge publique.

---

<sup>467</sup> Extrait n°2 rubrique Exercices « Les citoyens en assemblée » d'après Platon, Protagoras fin du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. in BELIN page 57



**d. Rôle de la parole : Prudence scolaire**

Dans le discours péricléen, le lecteur n'a pas été amené à faire le rapprochement entre le mérite et la place attribuée aux orateurs et hommes politiques faisant le métier de politicien, dont l'investissement politique les distingue des citoyens ordinaires. La parole est un exercice de pouvoir et de domination dans l'activité politique.

Dans les interprétations qu'on peut en avoir, la pratique très politisée de ces politiciens habitués aux tribunes, fait partie des stratégies d'effacement dans les débats à l'Écclesia. Cette démarche commune aux manuels crée une fausse évidence de l'accessibilité de l'intervention publique.

La surreprésentation des hommes politiques de premier plan, dans les extraits scolaires, situe les limites intrinsèques de la participation.

D'ailleurs ils peuvent faire l'objet d'une pratique de dissimulation à l'exemple de Belin et de sa présentation de « l'intervention du citoyen Cléon », et « la réponse du citoyen Diodotos »<sup>468</sup>.

En revanche, la critique de la société démocratique athénienne, placée sous le regard d'Aristophane, est précieuse pour ouvrir une discussion sur les fronts problématique de ce qu'est la participation à l'Écclesia.

Dans deux extraits inspirés de la comédie « des Acharniens » vers -425 avant J.-C., l'Assemblée prête le flanc à la critique dans ses écarts de conduite « *un citoyen se plaint de l'Assemblée* », chez les manuels Nathan et Hatier<sup>469</sup>

Dans notre grille de lecture, le souci de réalisme conduit à rendre compte d'un lieu de tension entre citoyens ordinaires et hommes politiques (orateurs) remarqué par la désaffection des lieux.

En revanche, le contenu de la leçon manque de disponibilité vis-à-vis de la pratique de la discussion et de sa gamme de problèmes, dont les qualités et les faiblesses touchent à l'inconfort de la parole.

---

<sup>468</sup> In BELIN, dossier : débat à l'Écclesia – doc.2 et doc.3 p.50

<sup>469</sup> In HATIER « un citoyen à l'Assemblée » d'après Aristophane (auteur de comédies), Les Acharniens, 425 av. J.-C.-p.57 -In NATHAN « l'heure de la séance » Aristophane, Les Acharniens, V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. p.56

Sur le versant négatif, l'élocution nécessaire pour participer aux joutes oratoires, forme une barrière de principe à la participation que le manuel Hachette a inscrit sous la forme d'inégalités « *ceux qui s'expriment le mieux, prennent la parole* ».

Sur le versant positif, les vertus de l'apprentissage in situ contribuent à la formation de l'expertise citoyenne. Dans cette dernière expression, on retrouve l'idée d'habileté, ou encore un savoir-faire procuré par l'expérience<sup>470</sup>.

La prudence scolaire désactive le sens critique de la participation, et écorne la description agonistique de la vie politique athénienne.

Le lecteur se prend au jeu « *d'une Assemblée à l'écoute de ses orateurs* », dans l'exemple proposé par le Manuel Magnard.

L'incomplétude touche aux fortes exigences attendues des citoyens dans la prise de parole pendant des séances houleuses, mais encore dans les enjeux civiques à soutenir devant de vastes auditoires qu'il faut persuader renouant avec une visée plus objective de la participation.

## 2. Dynamiques d'insertion sur une multitude de terrains

la citoyenneté permet d'avoir accès de droit à l'Ecclésia, et aux différentes magistratures assumées à l'agora, ainsi qu'aux fêtes de la cité.

Cette ligne de conduite très confiante à l'endroit des institutions enrôle le citoyen dans une forme de solidarité collective.

Derrière la question du statut, les activités pédagogiques mettent l'accent sur une définition matérielle de la citoyenneté s'appuyant également sur les ressources de la cité, informant de l'ampleur des sollicitations à participer.

Le thème de la pratique s'inscrit dans une dynamique d'insertion institutionnelle, dans une constellation de situations éclairées une première fois par la lecture des lieux et le type d'édifices. La perception des institutions participatives, induite dans cette mise en relation, révèle la potentialité de l'espace public athénien dans la rencontre inévitable avec les citoyens.

---

<sup>470</sup> La racine Expert : dans son étymologie historique renvoie à « *espert* » alerte, adroit in CNRTL.  
<https://www.cnrtl.fr/etymologie/expert>

Dans cette séquence, nous avons exploré les différentes dynamiques d'insertion construite autour de la citoyenneté à partir des propriétés de l'espace public, introduites sur des problématiques bien distinctes par les manuels d'histoire dans le tableau n°39 : « *différentes interactions choisies entre les lieux et les monuments d'Athènes* ».

En termes d'analyse, l'activité documentaire consiste à mettre en interaction les édifices et leur fonction avec la matérialité des lieux afin d'identifier le type d'activité exercé par les Athéniens, dans le domaine public.

Face au foisonnement de situations procuré par le style propre à chaque manuel, la citoyenneté s'inscrit sur plusieurs niveaux de participation, que nous avons ramené dans quatre types de propositions que nous commenterons à la suite du tableau n°39.

Tableau 39 : différentes interactions choisies entre les lieux et les monuments d'Athènes

BELIN		
Document 1 « Une reconstitution d'Athènes » - [source : doc n°3 p.57 rubrique exercices ]	Reconnaitre des lieux et des monuments « Athènes aux V <sup>e</sup> et IV <sup>e</sup> siècles avant J.-C. »	Les principaux moments de la vie civique athénienne
	N°1 Acropole	L'arrivée de la procession des Panathénées
	N°2 Agora	Un procès à l'Héliée
	N°3 Pnyx	Les débats de l'Ecclésia
Document 2 Les citoyens et la démocratie [source cours 2 - pp.54-55]	Les lieux de la démocratie à Athènes (reconstitution) 1. L'Assemblée des citoyens (l'Ecclésia) 2. Le siège du Conseil (la Boulé) 3. Le siège des Stratèges 4. Le siège du Tribunal (l'Héliée)	
BORDAS		
Document 1 Reconnaitre les lieux et monuments de la cité d'Athènes [source : doc n°3 p.63 « une reconstitution de l'Agora » - rubrique exercices ]	Associez chaque numéro au lieu ou monument de la reconstitution	
	N°1-B. Voie des Panathénées	
	N°2- E. Bouleutérion	
	N°3-D. Héliée	
	N°4-C. Pnyx	
N°5 - A. Acropole		
Document 2 l'Ecclésia, l'assemblée de tous les citoyens [source Découverte 2 pp.50-51]	La Pnyx est le lieu des débats politiques	
HACHETTE		
Document 1 Les hauts lieux d'Athènes [source : doc n°4 p.77 – rubrique exercices]	lieu	fonction
	Doc 1 Parthénon	Rendre un culte à une déesse
	Doc 2 théâtre de Dionysos	Assister à un spectacle
	Doc3 colline de la Pnyx	Décider et juger
	Doc 4 agora	Acheter et se promener
Document 2 Dossier : lieux et monuments d'Athènes pp.64-65	L'Acropole (réunit vie politique, religieuse et culturelle en intro)	

HATIER						
Document 1 Connaitre les lieux et monuments d'Athènes [source : doc n°3 p.69 – Exercices]	Lieux	Acropole	Agora			Pnyx
	Monuments	Parthénon Érechthéion Temple d'Athéna Niké Autel d'Athéna	Siège de la Boulé	Temple d'Héphaïstos	Portique avec boutiques	Tribune de l'orateur
		fonction	religieuse	politique	religieuse	commerciale
Document 2 source : Leçon 3 – La démocratie athénienne doc.4		L'Agora et la Pnyx				
MAGNARD						
Document 1 Les activités d'Athènes et du port du Pirée [source : doc n°3 p.51 - leçon]	Lieux	Fonction [religieuse, politique, économique]				
	Parthénon	religieuse				
	Théâtre de Dionysos	religieuse				
	Agora	Politique, économique				
	Quartier du Céramique	économique				
	Pnyx	politique				
Document 2 Leçon 2 : La démocratie athénienne [source : doc n°2 p.47]		L'Agora : le centre de la démocratie athénienne				
NATHAN						
Document 1 « Je sais me repérer dans l'espace » [source : doc n°1 p.62 - Exercices ]	Monuments	Parthénon	Siège du Conseil (Boulé)	Temple d'Héphaïstos	Ecclésia	
		Théâtre de Dionysos	Siège du tribunal du peuple (l'Héliée)	Autel des douze dieux		
			Bâtiment des Stratèges	Statue de Zeus		
			Prytanée			
	fonction	religieuse	politique	religieuse	politique	
Document 2 [source leçon 2 Athènes, une démocratie doc.3 p.61]		Les lieux de la vie politique (reconstitution de l'agora)				

**a. Médiation par les institutions pérennes : Bordas**

Dans le tableau n°39 présenté ci-dessus, la diversité des phénomènes de citoyenneté se concentre sur le triangle de trois lieux, l'Acropole, l'agora et la Pnyx constituant la base de notre proposition d'espace public dans la démocratie athénienne.

Ces trois espaces font l'hypothèse d'un système d'information de la citoyenneté fonctionnant, au moins pour deux d'entre eux, comme un paradigme dominant de l'agir politique.

Sur cette première piste, la situation décrite par Bordas fait naître la praxis politique dans le choix des lieux et des édifices (Héliée, Bouleutérion, Pnyx). L'héliée et le Bouleutérion sont deux institutions principales de l'Agora. Les deux bâtiments publics concentrent les activités judiciaires et administratives d'Athènes. Les deux institutions et la Pnyx ont vocation à représenter l'espace démocratique, sur de trois institutions pérennes.

L'espace public tend à développer une image statique, techniciste des pratiques commandées par la citoyenneté, sur un espace public politique avec ses codes d'accès.

**b. Mode de prendre part en démocratie sur un spectre de pratiques politiques et économiques et religieuse : Hatier, Magnard, Nathan**

Pour les manuels Hatier Magnard et Nathan, le principe d'attraction prévaut dans l'organisation fonctionnelle de la cité mise en relation avec les lieux et les édifices.

Les fonctions politique, religieuse et économique se recourent sur l'espace public dans les édifices administratifs et civiques associés aux temples (Hatier, Nathan) qui assurent leur protection.

Certains lieux regroupent plusieurs fonctionnalités (Agora). Le manuel Magnard renforce le sentiment d'échange avec le port du Pirée.

La partie de la mer est rajoutée au contact de la vie publique. La valorisation des usages des lieux se construit avec la patrimonialisation d'édifices (Parthénon, Théâtre de Dionysos).

La prise d'information pour la citoyenneté s'appuie sur une volonté de stimulation de la vie sociale et politique des Athéniens. Sa promotion passe par le caractère ouvert de l'espace public.

Cette combinaison est à l'étroit dans le discours politique et institutionnel de la ville.

D'autres situations nous invitent à élargir le champ d'intervention des citoyens. Nous pensons au changement qualitatif des principes de vie collective contemporaine amenés au prisme des catégories d'analyse « économique » ou « commerciale » sur des activités de service qui n'entrent pas dans le champ recouvert par le terme « politikos ».

Les différentes scénarisations de l'espace public proposées par les trois manuels Hatier, Magnard, Nathan favorisent l'idée que la participation est une donnée immédiate de la société fortement présente dans la vie politico-économique de la cité.

Dans notre interprétation, les manuels d'histoire ont orienté l'expression de la citoyenneté sur un spectre plus large de formes de vie publique.

La dimension démocratique irrigue la pratique civique par la densité des institutions indiquées par les bâtiments civils exprimant la capacité d'action des citoyens dans leur cité mais pas la forme de leur savoir-faire.

### *c. Participation par les événements majeurs de la cité : Belin*

La combinaison initiée par le manuel Belin se distingue des conceptions concurrentes par le choix d'interaction convenu sur l'évènement, mettant en relation le temps et l'espace.

La pratique des lieux est organisée sur la mise en intrigue de trois principaux moments de la vie civique. L'Arrivée de la procession des Panathénées sur l'Acropole, le procès à l'Héliée sur l'agora, le débat à l'Ecclesia sur la Pnyx font référence aux différents actes de participation civique.

D'une part, la marque du processus politique s'inscrit sur l'espace discursif de l'Héliée sur la place de l'agora et de l'Ecclésia sur la place de la Pnyx, que nous pouvons replacer dans la lignée habermassienne de l'espace public politique.

D'autre part, l'arrivée de la procession des Panathénées marque le double aspect festif et politique œuvrant passagèrement à la réconciliation de la communauté entre citoyens et citoyens occasionnels, du point de vue des manuels scolaires.

L'image de la ville en mouvement, apporte un supplément d'âme à la citoyenneté en qualité de mode de vie affiché dans l'espace public.

*d. Consensus politique accompagné de consumérisme et d'individualisme :  
Hachette*

La narration d'Hachette participe d'une identité renouvelée d'Athènes, se distinguant des autres modèles par une approche résolument tournée vers la contemporanéité d'un modèle où les édifices architecturaux sont intégrés comme des composantes du cadre de vie.

Le parti pris de transposer les droits en actes distingue les auteurs du manuel Hachette des autres livres d'histoire, où la mémoire doit organiser la rencontre des citoyens avec les lieux.

Pour autant, ce manuel conserve le reflet du politique pour la ville d'Athènes, ses ressources d'action institutionnelle responsable, « décider et juger » sont projetées sur la tribune de la Pnyx.

Par contre, le consensus politique est aussi impliqué sur une gamme de pratiques quotidiennes fondées sur le consumérisme et l'individualisme.

En effet, dans les choix des auteurs du manuel Hachette, les citoyens accèdent à un ensemble de services au théâtre de Dionysos, on peut « assister à un spectacle » à l'agora on peut « acheter et se promener ».

D'ailleurs cette forme de citoyenneté est aussi convertie au tourisme des lieux historiques, organisé sur l'invitation d'un petit Athénien à encourager ses amis des autres cités à venir visiter Athènes<sup>471</sup>, dans les activités de la leçon.

Du point de vue éthique, les citoyens du manuel Hachette ont une grande latitude d'action et peuvent « rendre un culte à une déesse » au Parthénon.

Avec Hachette, la perspective de l'espace public athénien change en démocratie et se propose comme une projection actuelle de la cité.

---

<sup>471</sup> In HACHETTE, dossier : « Lieux et monuments d'Athènes » Rédiger (7) p.65

### 3. Clé de lecture de l'espace démocratique par les édifices-événements

Dans une conception narrative propre à chaque manuel, l'espace public a été valorisé sur un ensemble de trois lieux où les édifices produisent une entrée importante. L'Acropole, la Pnyx et l'Agora sont porteurs de la condition de développement de la démocratie.

Les photographies aériennes de l'Acropole témoignent de la réussite de l'Athènes péricléenne. Cette situation de privilège sera associée pour l'Acropole à la discussion avec les Panathénées dans le dernier point de la thèse.

Très marquée picturalement, la pratique démocratique a fait l'objet d'une grande diversité de points de vue, dans l'expression institutionnelle ou dans le statut urbain des lieux de la Pnyx et de l'Agora, sans établir de relation de priorité ou de subordination entre ces deux espaces publics.<sup>472</sup>

Dans le premier volet, nous discuterons du processus de reconnaissance de la démocratie, avec la mise en valeur particulière des traces d'actions par le manuel Hachette.

Parmi les lieux familiers aux Athéniens du V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, le théâtre, cet archétype culturel semble se situer hors de l'espace de la démocratie. Dans le second point, nous proposons de débattre des différentes représentations qui entourent l'édifice, soumises à des phénomènes rapides dans la temporalisation de la civilisation grecque antique (*tableau n°40 : représentation du théâtre dans les trois temporalités de la civilisation grecque*).

Dans le champ historique scolaire, le théâtre et les phénomènes qui lui sont associés, ont pris plus de sens grâce à l'enchaînement diachronique des contextes, nous offrant la possibilité de différencier les points clés de ses développements pour prendre conscience de sa trame tissée dans le régime politique démocratique des Athéniens.

Parmi les clés de lecture de la démocratie, la Pnyx procure un point de vue privilégié dans l'espace de la démocratie. L'Ecclésia revit grâce au débat public, matérialisé par les trois marches de sa tribune.

Dans ce troisième volet, l'exploration du lieu dans les différentes perspectives scolaires, permet de développer toute une ligne imaginaire de la pratique délibérative grâce à un édifice, la tribune, qui, le temps du débat symbolise l'architecture morale de l'Assemblée.

---

<sup>472</sup> Le manuel Hachette est le seul cas tranché avec l'agora lieu marchand et la Pnyx lieu politique.



Dans le dernier point, nous débattons de la dimension significative de la démocratie, sur la Pnyx qui se justifie par la découverte d'un lieu symbolique fort, que nous replacerons par la suite, dans une perspective diachronique chez Hachette pour appuyer l'hypothèse de la réactualisation d'un lieu symbolique, auquel on n'avait très peu prêté attention jusque-là, dans le discours scolaire.

#### *a. Les hauts lieux d'Athènes : Hachette*

Avec l'expression « les hauts lieux d'Athènes » les auteurs du manuel Hachette, participent au marquage historique et patrimonial de la polis athénienne, sur une représentation de la réalité empruntée à la capitale athénienne d'aujourd'hui.

Chez Hachette, l'espace démocratique bénéficie d'une médiation particulière, avec la valorisation des sites par la photographie, permettant d'avoir une vision très concrète des trois espaces.

Quatre photographies réunissent des lieux de rassemblement renouant avec quatre activités : Le Parthénon, la colline de la Pnyx, le théâtre de Dionysos et l'agora.

La sélection des quatre lieux mélange à la fois des édifices et des sites. La démarche scolaire réfère davantage à l'idée d'espace et de propriétés auxquelles nous sommes sensibles en démocratie.

La colline de la Pnyx, véritable synecdoque du débat politique à l'Ecclésia, est couplée à la photographie de la tribune politique, l'agora quant à elle, est couplée avec la photographie du portique, abritant les boutiques commerçantes rappelant les échanges commerciaux et économiques de la cité athénienne au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

Ensuite cette expression des « hauts lieux » nous fait penser aux « lieux de mémoire » la collection dirigée par Pierre Nora, et l'enjeu « *d'une cristallisation de mémoire nationale.* »<sup>473</sup>

« Les hauts lieux d'Athènes » du manuel Hachette font sens collectivement sur des lieux de rassemblement dépositaires des enjeux de la démocratie.

En le motivant dans d'autres termes empruntés à la définition du patrimoine, élargie par André Chastel, ces hauts lieux d'Athènes colorés par la démocratie prennent « *une valeur*

---

<sup>473</sup> In NORA Pierre, « Les lieux de mémoire », sous la direction de Pierre NORA, tome II -la Nation -Bibliothèque illustrée des Histoires- Edition Gallimard, 1986- 1. La mémoire des Mémoires -p.361

*affective plus marquée pour désigner certaines conditions fondamentales de l'existence nationale, voire de l'existence humaine. »<sup>474</sup>*

Les photographies de ces quatre lieux projettent l'image de la ville saisie dans l'originalité de sa dimension politique offrant un stock d'expériences à consulter, pour les collégiens.

### **b. Le théâtre, un thème controversé dans ses variations publiques**

Parmi les lieux qui impactent la vie quotidienne des Athéniens, le théâtre de Dionysos, fait l'objet d'usages publics dans le domaine culturel et dans le domaine politique. Encore une fois, l'édifice théâtral et le phénomène qui lui est attaché, font l'objet d'une réalité très hétérogène parmi les manuels d'histoire.

Pour comprendre sa place et son rôle dans la polis athénienne étudiée au V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C., nous avons replacé le thème du théâtre dans trois cadres spatio-temporels, qui l'accueillirent dans les trois thématiques d'histoire de la civilisation grecque antique.

Ainsi, trois situations historiques ont été distinguées dans le tableau n°40, chacune d'entre-elles inscrit le théâtre dans un système de représentation.

Une fois n'est pas coutume, le tableau n°40 est introduit à la suite de notre commentaire.

Dans la thématique 1 du monde grec, à l'époque archaïque, l'édifice théâtral constitue un élément du paysage civique en Europe, puisque le théâtre grec est présenté dans les colonies à Marseille et dans la grande Grèce (théâtre de Taormina en Sicile).

Dans les actions ponctuelles, son architecture la désigne comme un point de repère familier parmi les éléments spatiaux propres à la cité grecque. De l'étude de l'édifice antique, on retient sa forme caractéristique avec ses gradins arqués, l'orchestra et le bâtiment de scène à deux niveau.<sup>475</sup>

Adossé à Delphes au sanctuaire d'Apollon, le théâtre revient à évoquer la rencontre du monde grec, sur l'aspect culturel de l'esprit des Jeux. Le temps festif rend compte de l'importance du phénomène performatif dans l'organisation de la fête et du spectacle, avec ses concours musicaux et ses poésies dans lesquels le monde panhellénique s'unit.

---

<sup>474</sup> In CHASTEL André « la notion de patrimoine », sous la direction de Pierre NORA, tome II -la Nation -Bibliothèque illustrée des Histoires-Edition Gallimard, 1986-p.405

<sup>475</sup> In BORDAS, leçon 1 : le monde grec des cités et des colonies Exercices question 2 sur doc.1 Reconstitution d'un théâtre grec en vis-à-vis du théâtre de Taormina en Sicile p.33

Dans ce premier contexte, le monde grec est réuni par un élément majeur le théâtre qui constitue le lien entre toutes les cités pendant les Jeux Panhelléniques. Sous le regard français, le théâtre grec est à l'origine du théâtre en Europe. Son unité de sens réside dans sa vocation culturelle<sup>476</sup>, et la diffusion par le théâtre de la culture grecque dans les colonies<sup>477</sup>.

Dans le contexte de la thématique 3 dédiée aux cités grecques du monde d'Alexandre, le théâtre a quitté la scène athénienne. L'édifice théâtral permet de remonter aux sources grecques d'une cité hellénistique, dans les activités ponctuelles<sup>478</sup>. Cet élément de continuité fait partir du paysage urbain en harmonie avec la nouvelle culture de la ville, de sa bibliothèque et de ses gymnases dans les villes d'Alexandrie ou encore celle de Pergame. Dans le contexte hellénistique, le théâtre apparaît comme un phénomène de diffusion de culture théâtrale.

On a coutume de dire que le théâtre est né sur l'agora d'Athènes dans l'effervescence démocratique, et qu'il connut son apogée dans cette même cité étudiée aux V<sup>e</sup> et IV siècles av J.-C.

Dans notre grille de lecture, le théâtre fait toujours l'objet d'usage public, mais l'alliance avec la démocratie est difficile à faire connaître, dans ses traces d'action.

Dans la thématique de l'Athènes démocratique, parmi les manuels d'histoire, le manuel Belin laisse un vide sans l'apport populaire du théâtre dans le contexte de la démocratie athénienne. A l'autre pôle, l'initiative du manuel Hatier, est consacrée à l'approfondissement du thème du théâtre dans une étude consacrée à Dionysos et le théâtre.<sup>479</sup>

Pour les autres manuels, le théâtre à Athènes réfère à un événement scénique à l'occasion des Dionysies appartenant à un ensemble de manifestations civiques, organisées sous la direction de la Cité.

Toutefois, la fonction religieuse est préservée avec la procession des Grandes Dionysies en l'honneur du culte à Dionysos, à l'origine du développement du théâtre, selon l'éclairage du manuel Hatier<sup>480</sup>.

---

<sup>476</sup> In BELIN, « Delphes, sanctuaire d'Appolon » Activités question 2 classez les constructions de Delphes (la construction sportive = le stade, la construction culturelle = le théâtre, les constructions religieuses = temple d'Appolon, l'enceinte sacrée) p.37

<sup>477</sup> Pour son exemple, les auteurs de ce manuel ont choisi le théâtre de la cité de Taormina en Sicile, fondée par la cité-mère de Chalcis, a été construit au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. In BORDAS, Leçon 1 « le monde des cités et des colonies » doc2 « comprendre la diffusion de la culture grecque dans les colonies » p.33

<sup>478</sup> Nous proposons deux exemples : In NATHAN, leçon 1 : Alexandre le Grand et son empire doc.4 Pergame, une ville hellénistique question 2 : « quels éléments montrent que Pergame est une ville grecque ? p.73 In HATIER leçon 2 Alexandrie d'Egypte doc.3 « le plan d'Alexandrie à l'époque hellénistique question 2 « quels sont les bâtiments de type grec ? » p.77

<sup>479</sup> In HATIER Etude « Dionysos et le théâtre » pp.60-61

<sup>480</sup> Le manuel d'histoire Hatier rappelle au lecteur que le théâtre a été inventé pour Dionysos, le dieu du vin, tous les ans au printemps, c'étaient les Grandes Dionysies » in HATIER Etude Dionysos et le théâtre introduction p.60

Dans cette seconde thématique et dernière situation historique, le contact avec le théâtre s'établit à travers un corpus littéraire lié à la production de textes représentés au théâtre avec Euripide, Aristophane et Eschyle, qui viennent enrichir l'expérience de la démocratie.

Le théâtre sert de lieu d'analyse de la démocratie par de brèves incursions développées ci-dessous.

Dans le cadrage scolaire, le théâtre est ressenti cette fois-ci comme une prise de position sur l'actualité des événements politiques de la polis athénienne et sur ses dilemmes. Les affinités politiques avec le théâtre, passent par un premier schème avec le théâtre de dissidence d'Aristophane pour les manuels Hatier et Nathan<sup>481</sup>.

Dans les extraits adaptés de la pièce comique « les Acharniens » représentée en 425 avant J.-C., « un citoyen à l'Assemblée » (Hatier) et « en route pour la Pnyx », « l'heure de la séance » (Nathan), la réflexion politique d'Aristophane touche une situation familière aux Athéniens, le dysfonctionnement de l'Ecclesia, et de ses institutions.

Parmi les récits disponibles, on a pu y voir un exercice de dénonciation de la guerre avec Dicoépolis et son vœu de débattre de paix et non de la guerre.

Les activités ponctuelles sont formulées sur les reproches adressés par Aristophane à l'Assemblée.

Dans le deuxième schème, le théâtre a pu être découvert par « *les Perses* » d'Eschyle. Dans sa relation avec la démocratie, rappeler que la démocratie est un bon moyen d'échapper à la tyrannie.

Dans le troisième schème, Euripide offre l'opportunité à trois manuels de définir la démocratie (Bordas, Hachette, Magnard) « *définir la démocratie des Athéniens grâce à une pièce de théâtre* »<sup>482</sup> par un extrait de la tragédie « les Suppliantes » représentée vers 422 av. J.-C.

Dans ce troisième schème, l'éloge de la démocratie adressée par Thésée, porte-parole mythique des Grecs à l'envoyé de Thèbes est une présentation publique du caractère qualitativement supérieur des valeurs du régime de la démocratie dans sa comparaison avec le régime de la tyrannie.

Le principe d'égalité se trouve à être expliqué dans la comparaison de la source historique avec la leçon.

---

<sup>481</sup> Cf Annexe 9 : les sources politiques dans les manuels scolaires

<sup>482</sup> In BORDAS leçon 1 rubrique exercices - 2° module « Définir la démocratie grâce à une pièce de théâtre ? » p55

Dans le cas de l'approche du manuel Hatier, le dossier d'approfondissement du manuel Hatier fait connaître la pratique du théâtre à Athènes, pour la représentation annuelle des Grandes Dionysies. Cette démarche est couplée avec une séance d'histoire des Arts sur le thème « le théâtre grec antique ». Ce volet complémentaire enrichit la question du théâtre du point de vue culturel avec le traitement des masques de théâtre grec.

Dans ce dernier schème, le phénomène du théâtre est croisé sur l'institution de l'espace public à travers le rituel des Dionysies d'une part, et d'autre part sur la culture théâtrale des Athéniens. L'idée est que le théâtre est au service des Athéniens, avec une politique qui facilite l'accès aux citoyens, la gratuité des places pour les plus pauvres<sup>483</sup>

Ce théâtre civique est lié à la cité dans la représentation de la vie quotidienne, dans les concours de théâtre. Le dispositif expose la communauté à elle-même.

Selon C. Castoriadis, la tragédie semble le mieux symboliser cette perspective. L'auteur définit la tragédie comme « *autoprésentation d'une communauté politique par elle-même à elle-même* »<sup>484</sup>.

De manière générale, le théâtre est pris en compte du point de vue du cadre de vie dans la cité démocratique. A ce sujet son inscription au niveau de la leçon fournit de précieuses informations sur l'orientation donnée à notre thème.

Les intitulés « l'unité de la cité des Athéniens » « vivre à Athènes au V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C » « lieux et monuments d'Athènes » « vue d'Athènes aujourd'hui » (tableau n°40) informent le cadre civique des manifestations dans le paysage urbain d'Athènes.

Cette présence est appuyée par le commentaire spontané des prises de vue actuelles du théâtre de Dionysos à Athènes, selon le choix de quatre manuels, exception faite des manuels Belin et Bordas.<sup>485</sup>

Changement d'ancrage pour les auteurs du manuel Bordas, le théâtre s'immisce dans la leçon sur la démocratie.

L'extrait sélectionné des « Suppliantes » d'Euripide fournit une définition de la démocratie, « *Définir la démocratie des Athéniens grâce à une pièce de théâtre* ».

Par rapport au thème du théâtre intégré dans la problématique « comment les Athéniens font-ils vivre la démocratie dans l'Athènes du V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C. ? », on peut reprocher

---

<sup>483</sup> In HATIER : Etude : Dionysos et le théâtre doc .2 le théâtre pendant les Grandes Dionysies » p.60

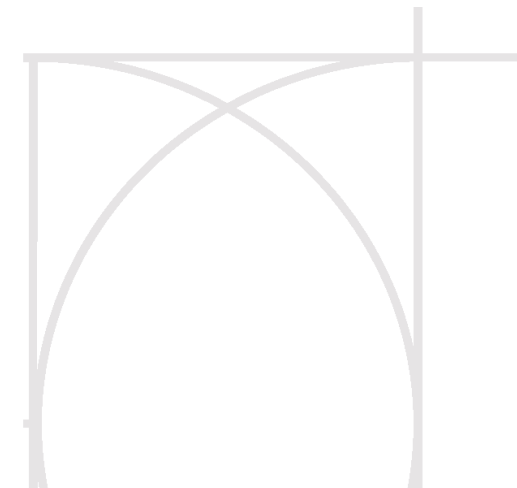
<sup>484</sup> In CASTORIADIS Cornelius, « la cité et les lois » - séminaire du 25/04/1984 p.226

<sup>485</sup> In MAGNARD doc.4 p.43, HACHETTE doc.5 p.65, NATHAN doc.3 p.55 HATIER Doc.3 p61

dans ces deux logiques d'historicisation, l'absence de prise en compte dynamique de participation que le thème du théâtre grec permet.

L'implication originale des citoyens, véritables protagonistes enrôlés dans les chœurs collectifs des représentations théâtrales, est éclairante pour les besoins d'une citoyenneté active.

Tableau 40 : Représentation du théâtre dans les trois thèmes de la civilisation grecque



Thématique 2 la cité des Athéniens (V <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> siècle avant J.-C.)					
BELIN	BORDAS	HACHETTE	HATIER	MAGNARD	NATHAN
NEANT	<p>Athènes, une cité démocratique puissante - p.54</p> <p>Exercice 2 p.55</p> <p>« Définir la démocratie des Athéniens grâce à une pièce de théâtre »</p> <p>source : d'après Euripide, les Suppliants, vers 422 av J.-C.</p> <p><b>Leçon 2 : la démocratie des Athéniens</b></p> <p>A p.60 en 3)</p> <p>participation active à la vie religieuse (thèmes religieux et politiques sont très présents... (sacrifices, processions et théâtre)</p>	<p><b>Dossier : Lieux et monuments d'Athènes</b></p> <p>pp.64-65</p> <p>doc1 plan d'Athènes</p> <p>édifice repéré doc.5 le théâtre de Dionysos</p> <p>fonction : assister à des pièces de théâtre</p> <p><b>exercices : les hauts lieux d'Athènes</b> p.77</p> <p>situer un lieu dans l'espace</p> <p>doc.5 plan de localisation et doc.2 photo</p>	<p><b>Vue d'Athènes aujourd'hui</b> p.48</p> <p>Le théâtre de Dionysos sur la même photo aérienne que l'Acropole.</p> <p><b>Etude Dionysos et le théâtre</b></p> <p>pp.60-61</p> <p>Les Grandes Dionysies</p> <p>invention du théâtre par les Grecs pour Dionysos et ses genres comédie et tragédie</p> <p><b>histoire des Arts : le théâtre grec antique</b></p> <p>doc 4 et 5 : les parties du théâtre</p> <p>doc 3 : extrait d'une tragédie d'Euripide, Iphigénie à Aulis, 406 av. J.-C.</p>	<p><b>L'unité de la cité des Athéniens</b></p> <p>pp.42-43</p> <p>fête religieuse des Dionysies: sacrifices et concours ont lieu au théâtre.</p> <p>Présentation de tragédies et comédies aux Athéniens spectateurs.</p> <p><b>Des fêtes civiques pour rassembler les habitants</b></p> <p>question 6 p.43</p> <p>« Quelles fêtes se déroulaient dans le théâtre de Dionysos? »</p> <p><b>concours meilleure tragédie et meilleure comédie</b></p>	<p><b>Vivre à Athènes aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> av. J.-C.</b> pp.54-55</p> <p>« Ils se retrouvent aussi au théâtre où sont jouées des pièces tragiques ou comiques ».</p> <p>doc3 : « Tous les Athéniens assistent aux représentations théâtrales qui sont gratuites pour les plus pauvres ».</p> <p>financement des fêtes religieuses par les Athéniens.</p>

Thématique 3 la Grèce d'Alexandre					
BELIN	BORDAS	HACHETTE	HATIER	MAGNARD	NATHAN
<p>Cours 1 : La civilisation hellénistique p.66</p> <p>« Alexandrie est construite comme une ville grecque, avec des agoras, des temples, un théâtre et des équipements sportifs. »</p> <p>PERGAME p.73</p> <p>« Selon vous quelle ville a servi de modèle à Pergame ? »</p>	<p>Exercice 4 p.75</p> <p>Décrire les bâtiments présents sur le plan de PERGAME et sur celui d'ALEXANDRIE</p> <p>le théâtre est un élément noté.</p>	<p>Le plan d'Alexandrie au III<sup>e</sup> siècle p.85</p> <p>le théâtre fait partie des édifices grecs de la ville</p> <p>exercice 5 p.91</p> <p>PERGAME inspiration directe d'Athènes p.91</p> <p>lieux et monuments</p>	<p>Le plan d'Alexandrie à l'époque hellénistique p.77</p> <p>les bâtiments de type grec : temples, gymnases, théâtre</p> <p>EXERCICE 1 : description d'une ville hellénistique</p> <p>PERGAME p.78</p> <p>doc1 le théâtre de PERGAME</p>	<p><b>Alexandrie, une ville grecque en Egypte</b> p.65</p> <p>les bâtiments de type grec : théâtre gymnase et temple</p> <p>PERGAME, une cité sur le modèle grec p.67</p> <p>sur le modèle de l'Athènes de Périclès p.66</p>	<p><b>Alexandrie, une ville hellénistique</b></p> <p>pp.70-71</p> <p>question 3</p> <p>« Quels bâtiments la ville est grecque, égyptienne... »</p> <p>PERGAME p.73 : les éléments grecs en question sur doc4</p>

BELIN	BORDAS	HACHETTE	HATIER	MAGNARD	NATHAN
Thématique 1 Le monde grec					
<p><b>Dossier Les Grecs de Phocée</b></p> <p>fondateur Massalia pp.28-29</p> <p>doc1 : reconstitution de Massalia</p> <p>« Quel lieu est consacré aux lais »</p> <p><b>Dossier Delphes</b></p> <p>pp.36-37</p> <p>concours musicaux</p> <p><b>Rubrique Activités</b></p> <p>classification des constructions et leur usage</p> <p>théâtre (édifice) : construction culturelle</p>	<p><b>Découverte 1</b></p> <p>Marseille, une cité grecque (doc 5) p.31</p> <p>théâtre un des éléments grecs de la cité</p> <p><b>Exercice 2 p.33</b></p> <p>Comprendre la diffusion de la culture grecque dans les colonies. (doc 1)</p> <p>Reconstitution d'un théâtre grec (doc2) le théâtre de Taormina</p> <p><b>Découverte 2</b></p> <p>Delphes pp.38-39</p> <p>Les concours musicaux et poétiques ont lieu dans le théâtre.</p> <p>question 1</p> <p>site de l'itinéraire dans</p>	<p>Une cité grecque p.41</p> <p>dans la ville principale (acropole, agora théâtre)</p> <p>retrouver le plan d'une cité grecque p.54</p> <p>figure mais non élément à repérer</p> <p><b>dossier Delphes p.51</b></p> <p>le théâtre 1 des lieux marqués dans le sanctuaire.</p> <p>[pas de question sur le lieu des concours musicaux]</p>	<p><b>Dossier</b></p> <p>Massalia pp.33-34</p> <p>doc5 : Massalia à l'époque grecque</p> <p>question « citez les monuments grecs de la ville ? »</p> <p>Les grands sanctuaires grecs leçon 3 pp.44-45</p> <p>question 5</p> <p>« où ont lieu les concours musicaux »</p> <p>Le théâtre : lieu précisé dans le sanctuaire de Delphes</p>	<p><b>La fondation d'une colonie : Cyrène</b> p.29</p> <p>doc5 Une ville construite autour du sanctuaire d'Apollon</p> <p>le théâtre fait partie des principaux bâtiments du sanctuaire dans la question 6 p.29</p> <p><b>dossier DELPHES</b></p> <p>reconstitution du sanctuaire p.33 doc.5</p> <p>« A quoi servait le théâtre ? »</p> <p>religion et culture</p> <p><b>définition :</b> « le théâtre où se déroulaient des jeux et des concours en l'honneur</p>	<p><b>Découvrir la cité de Cyrène</b></p> <p>pp.30-31</p> <p>doc6 : Quels éléments du plan montrent que Cyrène est une ville grecque ?</p> <p><b>Marseille, une colonie devenue cité</b></p> <p>p.33</p> <p>Montrez que Marseille est une cité grecque ?</p> <p><b>Découvrir Delphes</b></p> <p>pp.38-39</p> <p>le théâtre est un édifice faisant partie du sanctuaire (concours musicaux et question 3 « où ont lieu les épreuves ? »</p>

c. *La Pnyx et les trois marches de la démocratie*

Si le cœur de la vie démocratique est saisi sur l'agora, pour cinq manuels sur six, on a pu mesurer l'importance de la Pnyx, dans les consignes proposées pour sa lecture dans la proposition du tableau n°39.

Dans le dossier d'approfondissement, le lieu de réunion fait revivre les séances à l'Ecclésia. Son dispositif, la tribune et ses trois marches est investi d'une représentation symbolique de l'activité de l'Assemblée, dans le contexte de la *parrhêsia* athénienne. Ce lieu du débat politique fournit le principe explicatif de la dynamique démocratique propre aux Athéniens. La pratique collective de délibération est le principal moyen de participer à la vie collective.

Les activités ponctuelles définissent son emplacement dans les lieux de la démocratie. Cet espace public entretient une dynamique concurrentielle avec l'Acropole bien plus qu'avec l'agora, parce que son architecture est parlante, chargée d'une dimension communicationnelle sur l'égalité, transformant la charge matérielle de sa tribune en symbole puissant de l'architecture morale de l'Ecclésia.

D'une certaine façon, la tribune de la Pnyx et ses trois marches, photographiée en gros plan par les manuels Hatier et Hachette, ou encore restituées dans les reconstitutions des séances, rivalise avec l'Acropole.

Cette rivalité est structurante pour la seconde thématique de civilisation grecque, puisque le thème du débat à l'Ecclésia se partage avec le thème des Panathénées, les deux pôles de la réalité démocratique.

Dans cet exposé, la Pnyx représente l'efficacité de la démocratie avec l'Ecclésia, et l'Acropole, la réussite affichée de la démocratie que Monsieur le Président Macron, dans l'entame de son discours le 7 septembre 2017 sur cette même Pnyx, a qualifié de « *sommet de notre civilisation* »<sup>486</sup>.

Par rapport au contexte spécifique de la démocratie, les manuels scolaires avec la Pnyx ont ouvert une trappe, sur des moments de création extraordinaire.

---

<sup>486</sup> L'attache au modèle socio-politique et culturel classique de notre monde - In Discours du Président de la république, Emmanuel Macron, à la Pnyx, le jeudi 7 septembre 2017 <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/09/08/discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-a-la-pnyx-athenes-le-jeudi-7-septembre-2017>



En terme d'aspiration, nous pensons que la Pnyx reflète une préoccupation inédite de la démocratie, qui fait appel aux qualités de l'invention, dans nos manuels d'histoire.

Pour clore le sujet et pour illustrer cette piste de réflexion avec la Pnyx, nous proposons de saisir l'émergence de la notoriété de la Pnyx à partir du tableau n°41 présenté à la suite.

Sur la perspective comparative de la surface imagée des deux lieux, l'Acropole et de la Pnyx, chez le manuel Hachette, on observera le trajet inédit de la Pnyx dans le cours de l'histoire scolaire à partir de 1997 jusqu'à l'édition de 2012, valable jusqu'à la réforme de 2016.

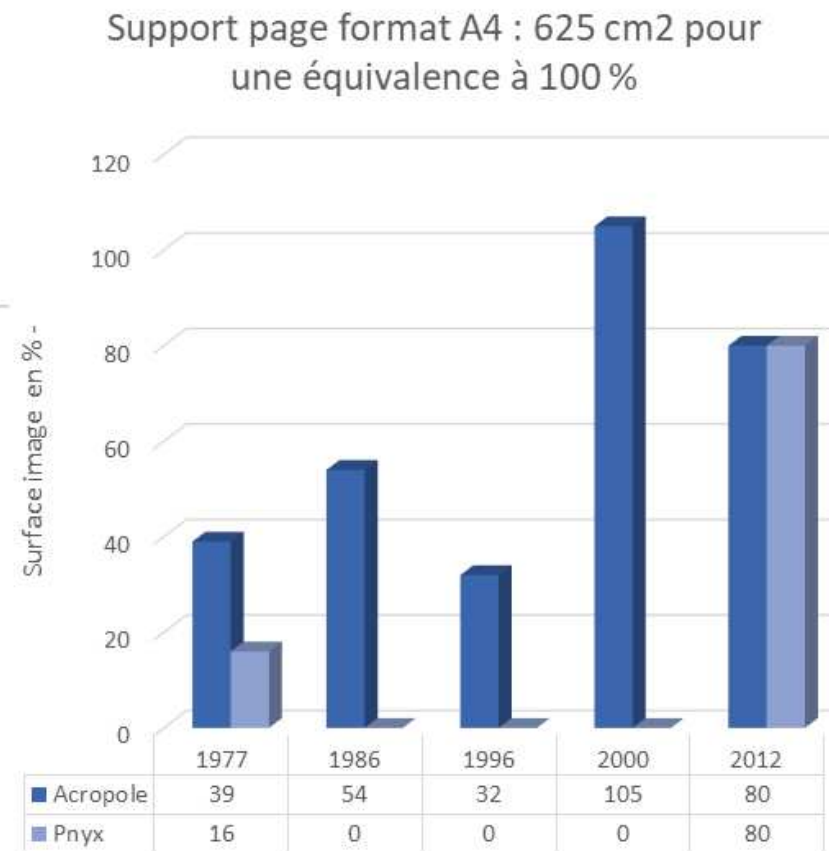
A partir de cette étude quantitative, nous constaterons l'importance inédite de la Pnyx dans la dernière édition.

Tableau 41 : Analyse quantitative de surface imagée entre l'Acropole et de la Pnyx dans le manuel d'histoire Hachette

Source : Manuel HACHETTE

1977-1986-1996-2000-2012

Surface cm2	Acropole	Pnyx
1977	255	100
1986	342	0
1996	204	0
2000	170	0
2012	502	500



*d. La Pnyx, valeur montante dans les lieux de la démocratie*

Dans le tableau n° 41, présenté ci-dessus, notre test est destiné à mettre en évidence la dimension significative de l'espace historique, ouverte par la Pnyx, par le biais de la mesure. Nous l'avons accompagné de l'Acropole, dont la représentation permanente nous permettra d'évaluer comparativement la place prise par la Pnyx, dans la thématique de la civilisation grecque dans le programme 2009.

Nous avons mesuré tous les supports photographie, les dessins, les cartouches et les légendes exprimée en cm<sup>2</sup> et en %.

La comparaison s'effectue sur le seul manuel d'histoire Hachette, sur cinq années d'édition 1977, 1986, 1996, 2000, 2012<sup>487</sup>. Ces dates charnières correspondent aux différentes réformes de l'Education nationale, sans changement pour le programme d'histoire en sixième, stable sur le contenu étudié de la Grèce antique depuis 1902<sup>488</sup>. En revanche, dans notre exposé, nous laissons de côté les aménagements de la politique éducative qui pourraient influencer sur la représentation d'un des deux thèmes.

Dans la comparaison des cinq éditions, nous constatons que les deux thèmes ne sont pas représentés également dans le manuel d'histoire.

Le thème de l'Acropole fait l'objet d'un emploi systématique dans sa représentation entre 1977 et 2012. Un changement d'importance est remarqué par deux saillances dans les éditions de 2000 et de 2012.

La Pnyx représentée à deux reprises en 1977 et 2012. Le lieu connaît une rupture d'expérience entre 1977 et 2012. De son apparition discrète en 1977, la Pnyx prend une dimension significative trente-cinq ans après, dans le manuel d'histoire de 2012, établissant un intérêt scolaire pour le motif comparable à celui de l'Acropole à hauteur de 80% de surface d'une page A4.

---

<sup>487</sup> Programmes d'histoire-géographie cycle 3 / Circulaire no 77-163 du 29 avril 1977 sur l'enseignement de l'histoire/Vu l'arrêté du 14 novembre 1985, modifié par les arrêtés des 26 juillet 1990, 10 juillet 1992 et 3 novembre 1993, relatif aux programmes des classes de sixième, cinquième, quatrième et troisième des collèges/Arrêté du 29 mai 1996 – (BO n° 25 du 20 juin 1996) /HS N°3 du 29 juin. 2000.(pp.38-42) [www.education.gouv.fr/bo/2000/hs3/som.htm](http://www.education.gouv.fr/bo/2000/hs3/som.htm) -programme enseignement histoire géographie instruction civique Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008 applicable dès la rentrée 2009 pour les classes de sixième

<sup>488</sup> Voir à ce propos, Annexe 2 : Tableau des programmes d'enseignement d'histoire du XVII° à 2013 in DELACROIX C., GARCIA P. Histoire des programmes d'enseignement de l'histoire [www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2010-2-page-121.htm](http://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2010-2-page-121.htm)

C'est pourquoi nous pouvons considérer que par la fonction mobilisatrice de l'image, la Pnyx renouvelle le contenu symbolique de la démocratie. Dans notre hypothèse, les auteurs de ce manuel d'histoire, ont cherché à mettre en valeur un concept ou encore un parti pris à travers l'image de la tribune.

Cette piste de réflexion ouverte sur la Pnyx, sur son irruption dans le processus démocratique, transforme la perception de la citoyenneté. Notre hypothèse éclaire des enjeux qui participent à son renouvellement dans la recherche actuelle d'une citoyenneté active.

Mais avec les Panathénées, l'autre temps fort de la démocratie, c'est une autre signification de la citoyenneté qui vient se greffer sur la première. Nous verrons que l'inscription des Panathénées et son réaménagement dans la démocratie doit beaucoup à son leader Périclès, dans nos leçons.

## C. ...GRACE A L'INFLEXION MODERNE DE LA CITOYENNETE ANTIQUE SUR LA MANIERE DE SE GOUVERNER A L'EXEMPLE D'UN LEADER RESPECTE

Dans le dernier chapitre, le statut des Panathénées repose sur une analyse synchronique dans la comparaison du thème entre tous les manuels du point de vue de son inscription dans la vie athénienne de V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C.

Avec la séance à l'Ecclesia, la fête des Panathénées forme les deux pôles de la vie démocratique à Athènes, faisant l'objet d'une étude approfondie en double page dans la leçon. Ces deux pôles de la démocratie ont été ramenés à deux registres de la citoyenneté, l'un juridique avec l'idée de statut et sa composante politique amenés par le régime de la démocratie, l'autre ordinaire, regroupant toute la population athénienne dans une temporalité festive qui permet le rapprochement des deux types de citoyenneté dans l'espace public.

Ces deux traductions du terme de citoyenneté cultivent le sentiment d'appartenance à la même collectivité et la volonté de participer à la vie démocratique.

La piste sera ouverte sur les inflexions qui marquent le champ de la citoyenneté, dans lequel s'inscrit la manifestation civique et religieuse. L'argumentaire privilégié permettra de percevoir les fondements religieux et civique de cette manifestation dévotionnelle idéalisée dans le fonctionnement démocratique d'Athènes.

A la richesse de ce moment athénien, nous avons ajouté un regard diachronique pour montrer les variations du thème et l'intérêt neuf porté la fête des Panathénées dans la dynamique temporelle, historique sous le prisme scolaire. Le renouvellement de ce thème touche à l'insertion de la manifestation religieuse dans la vie politique athénienne. Pour cette hypothèse, nous nous attacherons à analyser les évolutions de ce thème et son inscription dans la leçon, chez le manuel Hachette, à travers cinq éditions successives couvrant la période de 1977 à 2012.

Dans le second volet, les Panathénées vont transformer le regard de l'artiste posé sur le Parthénon. Cette fête religieuse constitue un événement de première importance pour la cité, souvent expliqué, comme une autoprésentation de la communauté civique de l'Athènes démocratique.

La reconstruction de l'Acropole dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C, ne relève pas uniquement de la séduction spectaculaire de l'architecture. Pour ainsi dire, elle ne s'inscrit pas

uniquement dans une démarche culturelle, mais sur des enjeux politiques que nous décortiquerons.

La séquence scolaire soulève la question complexe du financement du Parthénon par les alliés de la Ligue de Délos dans l'anecdote de Plutarque, avec le risque que le Parthénon peut être vu comme une manifestation de l'hégémonie athénienne. Dans le champ des hypothèses scolaires, nous avons cartographié les tensions idéologiques qui animent la symbolique de l'Acropole.

Dans le dernier volet, ce même débat que suscite le régime démocratique à partir des grands travaux initiés par le chef de gouvernement, place la conduite de Périclès sous le regard de ses concitoyens dans les stratégies narratives des manuels d'histoire.

Il convient de nous interroger sur le leadership de Périclès, partie prenante du mode de fonctionnement de la démocratie et des tensions qui vont avec, dans le positionnement scolaire.

Avec Périclès, le chef de gouvernement des Athéniens, la démonstration de son rôle d'influence indirecte sur ses concitoyens, participe à une opposition moins marquée avec les formes contemporaines de la démocratie.

La réussite de la démocratie athénienne tient à l'idéologie de son modèle qui intègre et dépasse les contradictions entre élite et masse, en la présence de Périclès, ardent défenseur des intérêts grecs, plébiscité par ses concitoyens.

L'argumentaire des deux derniers volets s'appuie sur deux anecdotes de Plutarque, renseignées par un fragment de la « *vie de Périclès* » et par un fragment emprunté aux « *Vies parallèles* », II<sup>e</sup> siècle après J.-C., deux fragments de la « *guerre du Péloponnèse* » par Thucydide, enrichis des annotations de la leçon.



## 1. Inflexion sociale de la citoyenneté : Les Panathénées

Le thème de la participation en démocratie par les Panathénées ne répond pas spontanément à notre thématique de la vie démocratique du point de vue d'un questionnement politique.

Nous aurions pu dégager deux types de citoyenneté, sur la distinction faite par Sieyès, considérant les citoyens actifs, les Athéniens qui ont le droit de vote, et les citoyens passifs sur la population athénienne restante, les femmes et les exclus de la société sans droits politiques<sup>489</sup>.

Dans la leçon, la fête des Panathénées fédère tous les habitants d'Athènes.

Dans le cadrage scolaire, la fête des Panathénées ou les Grandes Panathénées, selon le choix scolaire, puise ses racines sur le caractère religieux du culte à Athéna, déesse protectrice de la cité et sur la dimension civique de la fête organisée par la cité et financée par les citoyens les plus aisés selon le manuel Nathan<sup>490</sup>.

Quels sont les éléments qui nous poussent à déplacer l'accent sur une conception élargie de la citoyenneté et de l'espace public dans le contact avec l'Athènes démocratique des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C. ?

Dans ce premier point, la fête des Panathénées fédère toute la population athénienne pendant une fête religieuse et civique autour de pratiques culturelles et de sacrifices, de banquets, de jeux et de musique.

Globalement, la séquence scolaire crédite les Panathénées d'une certaine efficacité sociale et politique en recueillant sur le même plan la population athénienne en marge des structures politiques. De ce fait, la fluidité des identités sociales vient éprouver la rigidité de la citoyenneté-statut.

A cet égard, notre interprétation des Panathénées ouvre une piste sur une citoyenneté sociale car dans la projection scolaire, les récits communiquent sur des relations horizontales de partage, renonçant aux aspects statutaires du partage des viandes et au protocole qui accompagne le cortège.

---

<sup>489</sup> Cette distinction émane de la réglementation de la citoyenneté politique, née des idées de la Révolution Française, à partir de la loi votée le 21 mai par l'Assemblée constituante, ratifiée par le roi le 27 juin 1790. Nous proposons une illustration de cette citoyenneté active avec la carte d'électeur annexes, (AN 23 : carte électeur citoyen actif français)

Auteur : [Luce-Marie ALBIGÈS](https://histoire-image.org/fr/etudes/citoyens-actifs) <https://histoire-image.org/fr/etudes/citoyens-actifs>

<sup>490</sup> In NATHAN, leçon 1 : vivre à Athènes aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C. &B. Les habitants d'Athènes 1. Les citoyens athéniens p.54

D'une certaine façon, sa portée déborde du cadre de la citoyenneté antique et ouvre la voie à la compréhension de la citoyenneté moderne que nous avons mise en rapport dans le tableau n°42 « *citoyenneté antique et citoyenneté française : corrélation entre citoyenneté et nationalité* ».

Dans le dernier point, le thème des Panathénées s'inscrit d'une manière neuve dans les caractéristiques de la situation démocratique d'Athènes des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

Sur ce point précis, nous avons tenté de montrer l'intérêt de poursuivre cette discussion avec une approche quantitative du thème des Panathénées chez Hachette, dans cinq éditions couvrant la période de 1997 à 2012 à partir du tableau n°43, et avec l'évolution du thème en relation avec son contexte d'énonciation à partir du tableau n°44.

#### *a. Procession : dynamique d'affiliation urbaine*

La problématique affichée sur les Panathénées touche à la manière dont la pratique communautaire exprime l'unité de la cité<sup>491</sup>, à travers la procession.

Le cadrage des festivités religieuses, dans le thème citoyenneté et démocratie, permet de rappeler que le culte en l'honneur de la déesse poliade Athéna s'insère dans la vie politique, où l'Ecclesia domine tous les rapports de pouvoir.

Au regard d'une définition statutaire de la communauté, la rencontre de la cité avec sa déesse protectrice, est une façon partagée par tous les habitants d'Athènes de participer à la vie collective.

La projection d'unité de la population athénienne doit dépasser les subdivisions de la société athénienne. Cette perspective unitaire a été ramenée à un seul niveau d'expression de la vie collective<sup>492</sup>. Dans le rituel public, les négociations scolaires s'organisent autour de la composition du cortège et des pratiques de distribution.

La première concession porte sur la définition de la population athénienne admise à la procession. Les différents assemblages sont commentés dans le paragraphe suivant, au titre des

---

<sup>491</sup> La problématique est affichée dans le dossier d'approfondissement « Les Panathénées » pour quatre manuels (Belin, Bordas, Magnard, Nathan), implicite pour les manuels Hachette et Hatier (C.F) ANNEXE 15 « *Les Panathénées dans le thème citoyenneté et démocratie* »

<sup>492</sup> La capacité de la procession à représenter le pouvoir par la composition du cortège est une piste de réflexion ouverte par l'extrait adapté de L. Bruit Zaidman et P. Schmitt-Pantel « la religion grecque » ; Cet aspect n'a pas été retenu dans les activités pédagogiques car le questionnement est placé sur l'unification du corps athénien par le biais de la procession. In BELIN doc.2 p.46



stratégies narratives. La dynamique d'affiliation qui anime les acteurs athéniens, touche l'ensemble des manuels d'histoire.

La deuxième concession tient à la face cachée du processus de partage dont sont exclus ceux qui n'y ont pas droit. Encore faut-il préciser que la tension a été évitée par trois manuels Bordas, Magnard et Hatier.

Revenons, à cette fête publique athénienne qui comporte les Petites Panathénées célébrées chaque année au cœur de l'été et les Grandes Panathénées honorées tous les quatre ans.

Dans l'exposé scolaire, la publicité du rite public est assurée par la procession et sa déambulation qui magnifie la ville par le biais du sacré. A ce titre, l'émotion du sacré est restituée dans le rituel, avec la déambulation tracée par la voie sacrée, les porteurs d'eau purificatrice dans le cortège et le sacrifice des animaux.

Le déroulement de la fête est illustré sur le temps de la procession, décomposé en trois actes : la déambulation dans la cité, l'arrivée à l'Acropole avec l'offrande du péplos par les Ergastines et les sacrifices en plein air sur l'autel de l'Acropole.

On retrouve ces éléments dans toutes les sources, avec la restitution d'un ou de plusieurs aspects détaillés des festivités.

Dans la documentation, le schéma scolaire met en relation la procession des Panathénées avec la frise et son emplacement au Parthénon, et son itinéraire de la voie sacrée jusque devant le Parthénon sur l'Acropole.

Dans le dossier consacré aux Panathénées, il se dessine une conception du rituel comme forme de cohésion sociale dont il importe de thématiser la variété des points de vue. Nos six manuels inscrivent la pratique religieuse dans le phénomène civique et engendrent trois visions différentes de ce phénomène.

Pour les manuels Belin, et Hachette, le rituel fait d'Athènes une communauté festive « la cité d'Athènes en fête »<sup>493</sup>. La cité se constitue en parade publiquement par le biais de la procession. Il faut retenir l'aspect important de la performance dans le déroulement des

---

<sup>493</sup> In BELIN, « la cité d'Athènes en fête : les Panathénées » pp.46.47

festivités comme le montrent les deux manuels avec le témoignage indirect de deux sources historiques contemporaines.<sup>494</sup>

Dans l'exposé du phénomène civique, suivant la perspective ouverte par les manuels Bordas, Hatier et Magnard, les actes essentiels s'inscrivent plus particulièrement, sur la pratique de distribution des parts de sacrifice et sur sa réglementation mettant d'apprécier l'enjeu de l'égalité dans les dispositions décrétées sur une inscription athénienne datée vers -330.

Dans cette hypothèse, le décret du programme sacrificiel des Panathénées touche à l'idéologie civique de la participation, par la dynamique de partage.

En étroite relation avec du thème 2 « citoyenneté et démocratie » dans lequel s'insèrent les Panathénées., le décret témoigne de l'encadrement des festivités par les institutions civiques. Ensuite, cette préférence pour la mise en partage des viandes sacrifiées élargissant le cadre des bénéficiaires, participe à la promotion des valeurs démocratiques<sup>495</sup>.

En dehors des enjeux d'unité et de cohésion sociale, la procession des Panathénées capte les usages de l'espace public dans la dynamique globale de la fête nationale. Les activités scolaire se rejoignent sur l'itinéraire de la procession. Son investissement participe à l'image d'une ville en mouvement, à l'accessibilité de son espace public.

Ces lieux importants d'usage public de la ville sont reliés dans leur dimension symbolique par la procession, qui emprunte l'espace du Céramique, quartier des Artisans, traverse la place de l'Agora pour gagner le plateau rocheux de l'Acropole et s'achever devant le Parthénon.

Le choix de la procession participe fortement à la dynamique de cohésion des Athéniens, et donne au lecteur l'impression d'une communauté irénique.

### ***b. Habitants d'Athènes, les interprétants de la démocratie***

Sans bouleverser le statut juridique et politique de la citoyenneté athénienne, la manifestation des Panathénées crée les conditions d'une progression d'ensemble de la société athénienne, dans l'accès généralisé à la procession.

---

<sup>494</sup> In BELIN, doc 2 « le déroulement de la fête » extrait d'après L. Bruit Zaidman et P. Schmitt Pantel « la religion grecque » Edition Armand COLIN 1989 p.45, in HACHETTE, « le déroulement de la procession » d'après M.C Amouretti et F. Ruzé « le monde grec antique » Hachette Supérieur, 2008 p.72

<sup>495</sup> Le texte s'appuie sur un traitement différencié du partage entre tribus, mais à part égale à l'intérieur d'un groupe. Les adaptations ont assoupli le cadre politique des bénéficiaires, en élargissant la distribution dans une pratique plus englobante quartier et village ou en division pour le peuple athénien -In HATIER, Doc.5 question que faisait-on de la viande ? » p.63, in MAGNARD, doc.2 et 4 « Comment se fait la répartition des viandes ? » p.45 In BORDAS, doc.5 « comment les viandes du sacrifice sont-elles partagées ? » p.49

La démocratie apparaît plus attrayante dans les manifestations collectives de la cité, faisant naître une solidarité de conscience. Les reconstitutions riches en couleur œuvrent à la liesse générale du cortège se dirigeant vers l'Acropole.

Dans la mise en scène des Panathénées, la composition publique de la procession fait l'objet de stratégies narratives. Les interprétants participent à la construction de l'entente de l'espace de la cité.

Les titres scolaires font jouer les points de vue sur la dynamique d'affiliation liée au mouvement collectif et sur la thématique du public. « Le peuple d'Athènes »<sup>496</sup>, « les habitants d'Athènes »<sup>497</sup> « les citoyens, les métèques et les esclaves »<sup>498</sup>, « la fête de tous les Athéniens »<sup>499</sup>, « tous les habitants »<sup>500</sup>.

Ces différentes catégorisations des individus sont l'indice même de la conflictualité de la citoyenneté qu'il s'agit de faire comprendre.

A quoi l'on pourrait ajouter, la place inhabituelle des femmes dans l'espace public, mises en scène dans les reconstitutions de la procession, ou tirées du témoignage du bas-relief de la frise des Panathénées sculptée par Phidias.

Impliquer la dimension de la vie sociale dans l'idée de citoyenneté, signifie que la citoyenneté devient multiple dans ses formes. Cette fête civique participe aux enjeux de citoyenneté.

Dans cette alternative, les Panathénées sont une manière de porter la cause d'une autre partie de la population sur la scène publique.

Dans la leçon, la fête des Panathénées pose la question du modèle de démocratie recherché dans le rapport citoyenneté/démocratie, dans le désir d'identification de certaines populations pour une conception élargie de la citoyenneté, bonne à penser le contenu de la citoyenneté moderne dans ses ressemblances comme dans ses écarts.

---

<sup>496</sup> In HATIER, Etude : la fête des Panathénées » introduction p.62

<sup>497</sup> In BELIN, dossier : la cité d'Athènes : les Panathénées -introduction p.46, In HACHETTE Récit :la fête des Panathénées -introduction p.70

<sup>498</sup> In MAGNARD, dossier thématique :la fête des Panathénées -précisions du contenu de l'expression « les habitants d'Athènes introduction p.44

<sup>499</sup> In NATHAN, Découvrir : la fête des Panathénées question 6 « Montrez que cette fête est la fête de tous les Athéniens » p.53

<sup>500</sup> In BORDAS, Découverte 1 : les Panathénées, la grande fête civique des Athéniens. – introduction p.48

c. *Citoyenneté politique : un saut d'obstacle*

Dans la genèse de la citoyenneté étudiée sur les bases de la citoyenneté athénienne, la citoyenneté se définit d'une manière unique et politique sur l'octroi de la citoyenneté par le privilège de la naissance, et sur l'effectivité du pouvoir de décision.

Avec les Panathénées, nous retrouvons les mêmes valeurs de participation à la communauté civique, dans une forme sociale.

Cette perspective transversale de la citoyenneté recoupe la perception antique de la citoyenneté, sur un point commun : la nécessité de développer une philosophie de l'engagement pour revitaliser la démocratie.

Dans cette hypothèse, les deux thèmes « Les Panathénées » et « le débat à l'Ecclésià » incarnent les deux faces complémentaires de la citoyenneté.

Il n'est pas question de dépassement du socle citoyenneté -statut mis en relief dans la leçon. Le corps politique des citoyens est construit sur une identité nationale, une marque de fabrique dont nous avons retrouvé l'écho, dans la définition contemporaine française reproduite ci-dessous, dans le tableau n°42 : Citoyenneté antique et citoyenneté française : corrélation entre citoyenneté et nationalité

Les composantes de ce tableau sont accessibles sur le site de la vie publique gérée par « *la direction de l'information légale et administrative (DILA), placée sous l'autorité du secrétaire général du gouvernement* »<sup>501</sup>.

Ainsi, on constate que les données répertoriées témoignent d'une forte corrélation entre citoyenneté et nationalité pour les deux types de citoyenneté.

Dans la variation de perspective, du côté grec, la cause des citoyens est portée sur la scène politique par les hommes athéniens et par leur capacité à participer aux décisions.

Du côté français, la citoyenneté est entendue sur une seule caractéristique, l'acquisition de la nationalité. Cette condition est nécessaire à l'accès à la citoyenneté pour exercer les droits politiques.

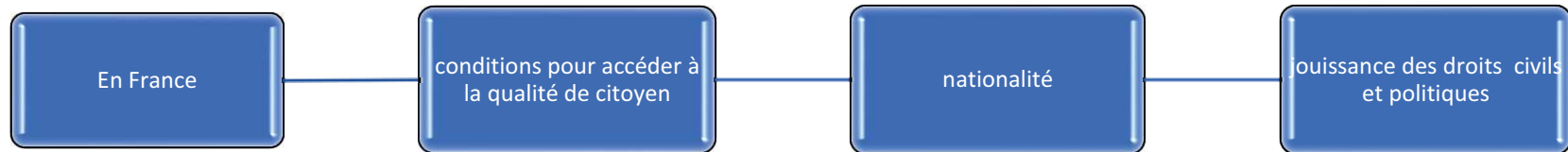
Ces deux définitions recouvrent deux réalités distinctes, et engendrent la compréhension de deux manières d'être politique.

---

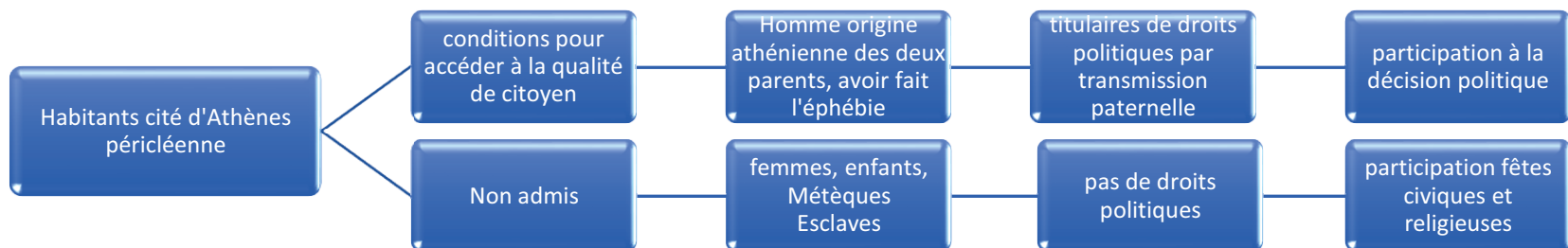
<sup>501</sup> Dans la fiche citoyenneté, nous avons pris la fiche thématique « Tous les habitants de la France sont-ils citoyens français ? » La réponse est « Sont citoyens français les personnes ayant la nationalité française et jouissant de leurs droits civils et politiques (ex. droit de vote) dernière modification 13/05/2019 à 10:32) <https://vie-publique.fr/fiches/23846-tous-les-habitants-de-la-france-sont-ils-des-citoyens-francais>

D'après leur contenu, le côté grec favorise une éducation à la citoyenneté par la pratique d'assemblée et des magistratures, alors que le côté français vise à une éducation à la citoyenneté par les droits.

Tableau 42 : Citoyenneté antique et citoyenneté française : corrélation entre citoyenneté et nationalité



Source : <https://vie-publique.fr/fiches/23846-tous-les-habitants-de-la-france-sont-ils-des-citoyens-francais><sup>502</sup>



Source : les éléments communs de la leçon sur la citoyenneté<sup>503</sup>

<sup>502</sup> Dans la fiche citoyenneté, nous avons pris la fiche thématique « Tous les habitants de la France sont-ils citoyens français ? » La réponse est « Sont citoyens français les personnes ayant la nationalité française et jouissant de leurs droits civils et politiques (ex. droit de vote) dernière modification 13/05/2019 à 10:32)

<sup>503</sup> CF ANNEXE 7 : La citoyenneté dans les manuels scolaires

*d. Perspective montante d'une citoyenneté sociale*

Les Panathénées amènent leur pierre à l'édifice de la démocratie dans une autre forme d'exercice de la citoyenneté que la participation au pouvoir politique. Nous avons montré l'intérêt de cette forme de participation qui trouve un prolongement dans la thématique de la citoyenneté, même si elle brouille les frontières politiques de la citoyenneté.

Les Panathénées expriment une aspiration de citoyenneté et une prétention à représenter une citoyenneté élargie dans la réflexion globale scolaire.

Au titre de cette prétention, les Panathénées sont bien mises en valeur dans le dossier d'approfondissement de la leçon, « les fêtes des Panathénées » un document présenté en double-page.

Nous proposons de mesurer l'importance de ce thème pour mieux cerner l'originalité de cette expérience dans un parcours similaire à celui que nous avons emprunté pour le thème de la Pnyx.

Dans notre approche quantitative, tous les supports iconographiques concernant notre thème, « les Panathénées » ont été transformés en cm<sup>2</sup>, dans cinq éditions du manuel d'histoire de classe de sixième chez Hachette, (1977-1986-1996-2000-2012) dans le tableau n°43.

Le tableau se présente en deux parties. Dans la partie de droite, le descriptif du support des Panathénées, ses différentes spatialités prises en compte (frise/tracé procession sur plan/reconstitution) par année d'édition.

Sur la partie gauche du tableau, la configuration fait apparaître la surface mesurée des Panathénées dans la leçon, sachant que pour une page format A4, il est convenu de compter 625 cm<sup>2</sup>, soit pour une surface pleine (100%)

Dans l'aspect spatial du thème, ces cinq échantillons font ressortir son exclusion dans l'édition de 1986<sup>504</sup>, et sa saillance sur l'édition de 2012.

Vu les taux d'occupation affichés entre 1977 et 1996, on peut dire que le thème des Panathénées a décollé à partir de l'édition de 2000 pour une représentation d'un quart de page.

---

<sup>504</sup> En 1986, dans le dossier sur l'Acropole la frise des Panathénées est matérialisée sur le plan du Parthénon, par un tracé rouge mais aucune mention ni référence ne fait allusion aux Panathénées. Donc dans l'édition de 1986, le motif n'est pas réactualisé.

Dans le dernier manuel de 2012 chez Hachette en cours jusqu'à la réforme de 2016, l'intérêt grandissant pour le thème est multiplié par quatre et dépasse la forme pleine de la page (117% ou 734 cm<sup>2</sup>)

Le fait d'insérer le thème des Panathénées dans la perspective diachronique, nos échantillons nous ont permis d'imaginer le changement de regard porté sur cette manifestation.

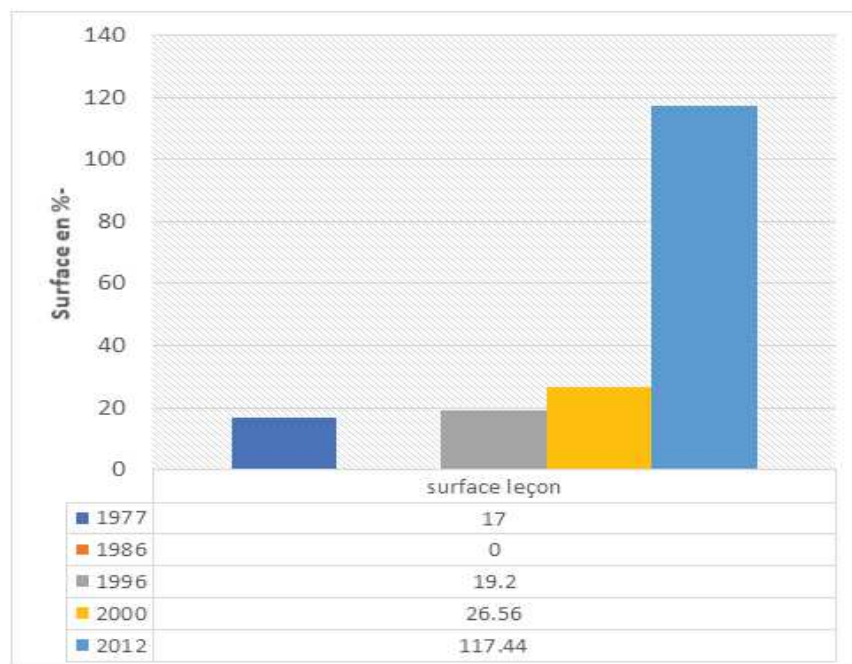
La citoyenneté se charge de nouvelles occurrences dans la dernière édition de 2012, propre à renouveler la question du modèle démocratique, au regard d'une conception de citoyenneté plus élargi, dont la progression et le changement de thème sont matérialisés dans le tableau 44 « *évolution de sens* » *les Panathénées chez Hachette, manuel d'histoire, classe de sixième. De 1977 à 2012* ».

Les tableaux 43 et 44 sont commentés ensemble à la suite du tableau 43, si bien que le tableau 44 matérialisera nos conclusion sur l'évolution de sens de cette fête religieuse et civique, le grand évènement national des Athéniens.



Tableau 43 : Importance du thème des Panathénées chez Hachette, manuel d'histoire classe 6°- de 1977 à 2012

## Thème : Les Panathénées



Format A4 =625 cm2	1977	1986	1996	2000	2012
REPRESENTATION	Frise « la procession des Panathénées »	Dans dossier « l'Acropole » p.82/83 Aucune mention mais Tracé rouge du chemin de la procession des Panathénées sur le plan de l'Acropole en document n°2.	L.3 : « le plan du Parthénon et la frise des Panathénées » soit le tracé de la procession par segment de couleur L.4 : frise « détail de l'assemblée des dieux (Poséidon, Apollon, Artémis) »	1. Frise « Les Dieux de l'Olympe » 2. Frise « La procession des jeunes filles »	Double page p.72/73 1. Le chemin des Panathénées (croquis) 2. Le déroulement de la procession (texte) 3. la procession des Panathénées (reconstitution) 4. La frise des Panathénées (4 détails : les Ergastines, des cavaliers, des taureaux, des porteurs d'eau)
DIMENSIONS PHOTO EN CM2	(H8,5 x L12,5) = 106,25	néant	(H10xL12) = 120	1. (H 7,5 x L10) = 75 2. (H 6,5 x L14) = 91	734



e. *Révélation des acteurs sociaux jusque-là ignorés dans le jeu politique*

Cette démarche en vient à questionner l'état des Panathénées dans ses sites d'emploi. Dans le tableau n°43, présenté ci-dessus, les Panathénées sont représentées dans cinq situations d'énonciation, en référence aux cinq éditions du manuel d'histoire Hachette pour 1997/1986/1996/2000/2012.

Pour répondre de la pertinence de notre méthode sur un échantillonnage restreint au manuel Hachette, nous avons tenu compte du fait que les manuels scolaires ont l'obligation de traiter le sujet dans le thème imposé dans la charpente du programme d'histoire<sup>505</sup>.

Dans notre manuel d'histoire, le thème des Panathénées est traité dans la partie du programme du thème 2 : « *la cité des Athéniens (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> av. J.-C.) -Citoyenneté et démocratie* ». <sup>506</sup>

Notre parcours explore le sens des différentes constructions dans la progression de l'objet historique, les Panathénées, jusqu'à sa mise en exergue dans le contexte athénien de la démocratie.

L'esprit de la démarche s'intéresse à la dynamique relationnelle entretenue par le thème avec le lieu, celui-ci supportant l'inscription matérielle de l'objet historique « les Panathénées ».

Dans la lecture des différents plans de traitement, nous constatons que le sujet « les Panathénées » annonce un épisode solennel du culte d'Athéna, chargé de sens religieux. Les titres vont à l'essentiel et précisent la rencontre de la cité avec ses dieux, à deux reprises, en 1977 et 1996 dans la leçon intitulée respectivement « la vie religieuse » et « Les Grecs face à leurs dieux ».

Dans le premier cas, nos renseignements proviennent d'un fragment de la frise et dans le deuxième cas, l'information nous parvient par la lecture de la date de la fête annuelle des Petites Panathénées. Dans les deux références très modestes, le sujet des Panathénées reste en marge de la leçon sur les aspects religieux de la vie des Grecs de l'Antiquité.

Ajoutons à cela que la frise des Panathénées, en tant que telle, a été introduite dans le dossier consacré à l'Acropole en 1986 et en 2000, dans le dossier consacré au Parthénon. Sa

---

<sup>505</sup> Conférer table des annexes - ANNEXE 21 « Collège Ressources histoires Cité des Athéniens 6° »

<sup>506</sup> Programme d'histoire défini pour la classe de sixième In Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008 en page 3/12

disposition dans le concert patrimonial, est significative de la prise en compte du décor sculpté par l'atelier de Phidias ; La frise des Panathénées reste subordonnée à la description du Parthénon.

Dans ce dernier registre, l'objet patrimoine est placé sous le régime culturel. En 2000, l'élément sculptural fait sa percée la plus notable dans le manuel d'histoire sans atteindre les proportions de la dernière édition de 2012.

La manifestation des Panathénées est un évènement important dans la lecture institutionnelle de la cité démocratique .

Dans cette dernière édition, l'attention est ancrée pour la première fois sur cette grande fête civique, immortalisée sur la frise des Panathénées.

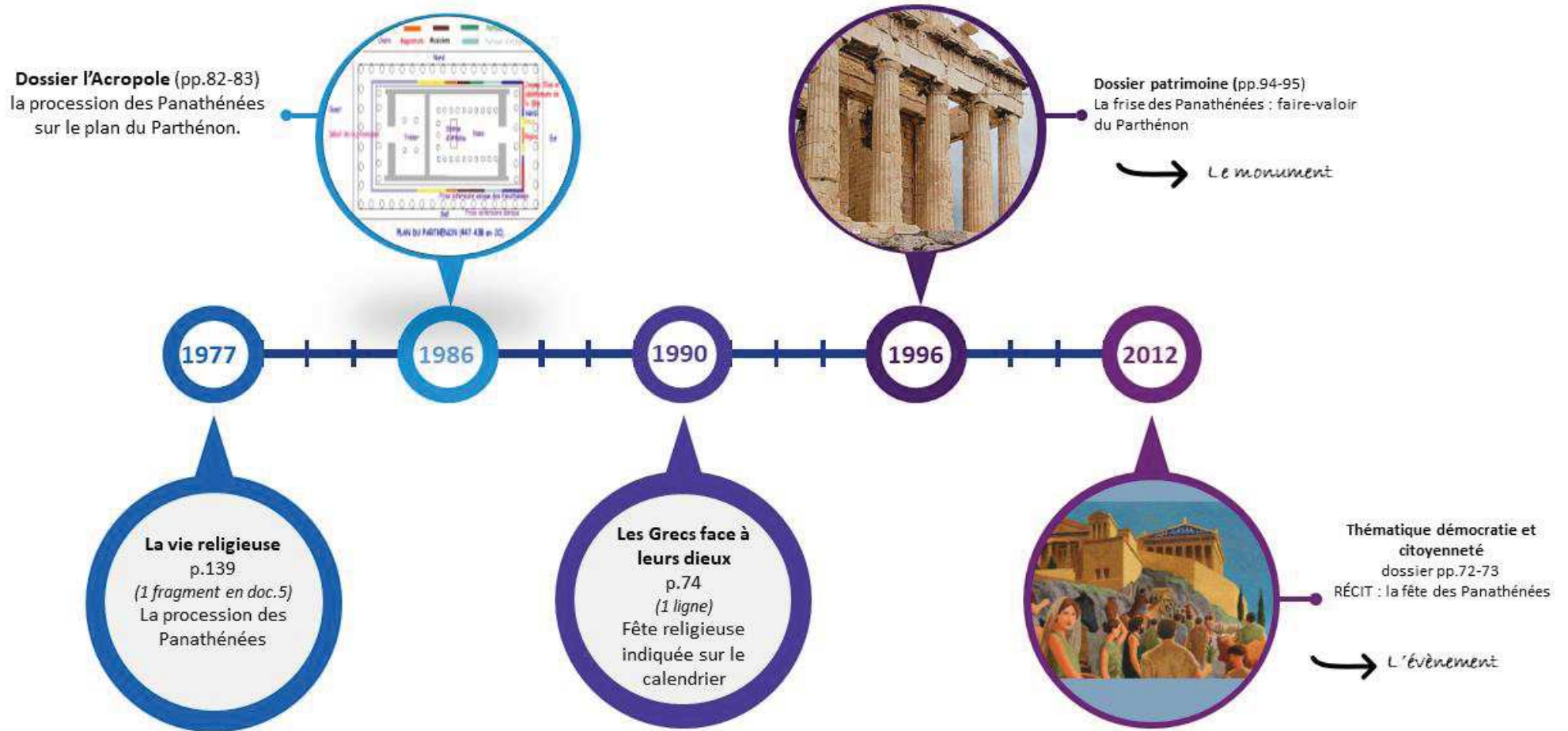
Dans son rapport avec le thème 2 « citoyenneté et démocratie » la fête des Panathénées enrichit les formes de participation, assouplissant les codes d'entente et de solidarité du contenu politique de la citoyenneté.

Cette contribution majeure de notre thématique rend compte de la complexité des défis posés par le thème de la citoyenneté. Les énergies civiques pèsent de plus en plus dans le rapport citoyenneté/démocratie.

Dans notre interprétation du tableau n°44 situé ci-après, l'intérêt grandissant pour les Panathénées nous a permis de constater que les références de l'évènement sont différentes pour chacune des éditions. Les premières éditions ont mis l'accent sur l'aspect religieux de la fête, la sculpture qui fait la renommée du Parthénon dans la question du patrimoine.

L'édition la plus récente insiste sur son rapport civique. Dans cette dernière édition, les Panathénées confirment l'entrée des acteurs sociaux dans le jeu politique de la cité.

Tableau 44 : Evolution de sens « les Panathénées » chez Hachette de 1977 à 2012



## 2. Succès politique contesté à travers de l'Acropole

Dans le contexte démocratique, la définition officielle de l'Acropole est articulée à deux clés de lecture :

Une première explication est mobilisée sur la fonction collective de l'Acropole accueillant la grande pompe du peuple athénien, pour la fête des Panathénées. Le rituel est organisé avec la remise du nouveau péplos à la déesse de la cité, Athéna et le sacrifice spectaculaire de cent vaches : une hécatombe<sup>507</sup>.

Dans cette première représentation, l'Acropole symbolise une praxis sociale extrêmement concertée, offrant une image de solidarité et de prospérité avec le banquet et le partage des viandes. Son architecture se trouve au service de la puissance de la cité et donne sens à une vie politique et sociale très dynamique.

Dans la seconde explication, notre réflexion a l'ambition de jeter quelque lumière sur l'image de l'Acropole insérée dans la vie politique athénienne, prise dans un type particulier de configuration puisque la compréhension de la réussite démocratique résulte de la politique des grands travaux initiée par Périclès, et en particulier de l'érection du Parthénon (de -447 à -432), suivie par les architectes Ictinos et Callicratès.

Dans tous les manuels d'histoire, Périclès joue le rôle de levier interprétatif des clés du fonctionnement de la démocratie si nous nous plaçons dans la tension créée par l'Acropole<sup>508</sup> entre la communauté politique et son dirigeant politique.

Dans cette grille d'interprétation, Périclès se glisse au centre de ces interactions, dont on peut dire qu'il est à l'origine de tous les développements, ce qui nous conduit à questionner son intervention dans le projet des grands travaux de l'Acropole.

Par la suite, la réflexion critique divise les manuels sur le financement public des grands travaux par le trésor de la Ligue de Délos dont les possibilités de manipulation affectent le statut de réussite démocratique de l'Athènes Péricléenne.

---

<sup>507</sup>L'origine du mot grec « hécatombe » In MAGNARD, dossier thématique : la fête des Panathénées- Introduction p.44

<sup>508</sup> L'Acropole « colline sacrée » demeure une référence majeure dans le traitement des documents mis en relation avec une première clef de lecture en histoire de l'art sur l'étude de son temple principal le Parthénon, la deuxième clef de lecture passe par l'action politique de Périclès et ses grands travaux participant à la fois au prestige de la cité et fournissant du travail aux Athéniens selon l'approche biographie de Plutarque « Vie de Périclès, II<sup>e</sup> siècle après J.-C. insistant sur la profondeur de vue de Périclès.

Dans ce second point, nous proposons de faire le point sur cette question avec le tableau 45 « *stratégies narratives scolaires sur les travaux de l'Acropole* ».

Dans le troisième point, nous tenterons d'évaluer la portée de cette nouvelle référence circulant sur la réception de l'Acropole, et plus précisément sur le Parthénon, relativisant le statut de succès de la démocratie, la Ligue de Délos constituant le point d'achoppement de la politique impérialiste d'Athènes, selon l'exposé de trois manuels Hachette, Bordas et Hatier

Dans le dernier point, l'image du succès démocratique entaché de l'Acropole par le comportement impérialiste d'Athènes, pointe du doigt la responsabilité de son dirigeant éminent Périclès, et ses choix politiques.

#### a. *Initiative jugée à l'aune de la conduite de Périclès*

Périclès est un point d'ouverture pour la démocratie, un acteur clé de la vie politique athénienne avec l'initiative de son chantier de l'Acropole dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

Ce lieu, à forte teneur symbolique permet de faire le lien entre la démocratie, Périclès et la prospérité d'Athènes.

Le véritable fondement du pouvoir péricléen s'appuie sur son initiative du chantier de l'Acropole, que la sélection scolaire éclaire avec le témoignage tardif de Plutarque, la « *vie des hommes illustres : vie de Périclès* » publiée au II<sup>e</sup> siècle après J.-C. Le bilan de cette opération conduite par Périclès fait l'objet d'avis controversés, reportés dans le tableau 45 : « *stratégies narratives scolaires sur les travaux de l'Acropole* ».

Cette sélection des faits permet de souligner l'empreinte de Périclès sur la vie politique athénienne, dans une situation dérangeante pour le dirigeant politique en porte-à-faux vis-à-vis de ses alliés grecs.

Pour le lecteur, le financement de l'opération athénienne est entaché par la rumeur de détournement des sommes versées par les cités alliées, constituant le trésor de la Ligue de Délos.

Le débat est important parce qu'il met au centre de la gestion du conflit émergent, la question du financement public de la démocratie par le trésor de la Ligue de Délos.

Les auteurs des manuels d'histoire doivent se positionner sur la conduite politique extérieure d'Athènes, attribuée à Périclès.

**b. Le financement de la reconstruction de l'Acropole : thème controversé**

La dynamique antagonique scolaire est médiatisée sur le fonctionnement de la démocratie, et l'initiative des travaux de l'Acropole, commandés au sommet de l'Etat.

D'un côté les travaux de l'Acropole sont appréciés puisqu'ils fournissent du travail aux citoyens ; l'appréciation des Athéniens est favorable à l'intérieur de la cité et de l'autre côté contestable du point de vue de la politique extérieure, le point d'excès étant cristallisé sur les fonds communs du trésor des Grecs détournés au seul profit athénien.

La réception des travaux de l'Acropole nous parvient à travers la « vie des hommes illustres : vie de Périclès ». Dans ce dixième livre du recueil bibliographique que nous devons à Plutarque, notable grec du II<sup>e</sup> siècle, Périclès joue un rôle considérable dans la défense des intérêts athéniens au sein de la ligue. L'originalité du concept de Plutarque est de présenter la biographie de Périclès en parallèle à la biographie romaine de Fabius Maximus, au nom de la modération qui réunissait « deux personnages semblables [...] et qui pour avoir su patiemment supporter les folies de leurs peuples et de leurs compagnons dans les charges de gouvernement, ont été très utiles à leur pays ». <sup>509</sup>

On retiendra le jugement contrasté de Plutarque sur l'homme politique dans les deux extraits choisis opposant quatre manuels (Belin, Hatier, Magnard, Nathan) au seul manuel Bordas. Le manuel Hachette n'a pas d'assise documentaire sur ce sujet.

La force du projet politique de Périclès apparaît à travers la fermeté de ses justifications à l'encontre des critiques formulées par ses adversaires.

Dans les activités ponctuelles, le droit de réponse de Périclès intéresse moins que les reproches formulés par ses adversaires. <sup>510</sup>

<sup>509</sup> In PLUTARQUE, « les vies des hommes illustres » Edition établie et annotée par Gérard Walter-Traduction de Jacques Amyot – Bibliothèque de la Pléiade - Gallimard, 1951 « Vie de Périclès » II. p.334

<sup>510</sup> In NATHAN, leçon 2 : Athènes, une démocratie Doc.5 le trésor de la Ligue de Délos « qu'est-il reproché à la cité d'Athènes » p.61, in MAGNARD, exercices E : expliquer l'œuvre politique de Périclès -Doc.2 « Que fait Périclès de l'argent des alliés ? p.57, In BORDAS, Découverte 3 : Périclès et la puissance d'Athènes doc.5 « Périclès le bâtisseur de l'Acropole » question 4. « quelle est « l'injustice » dont la « Grèce s'estime victime » ? » p.53



Dans le tableau n°45 présenté ci-après, nous avons reporté les arguments du financement valorisant le projet de l'Acropole érigé à la gloire d'Athènes, sa politique de redistribution vers la communauté civique, l'utilisation des fonds alliés dans le respect de l'alliance [Embellissement de la cité/travail pour les citoyens/respect engagement avec les alliés]. Dans les arguments négatifs, nous avons tenu compte des abus de pouvoir d'Athènes, sur trois griefs [financement du Parthénon par les alliés/manque de respect/fortes contraintes imposées aux cités alliées].

Nous constatons une forte opposition entre la vision défendue par les manuels Nathan et Magnard, en faveur d'un fonctionnement démocratique et de sa garantie de liberté aux alliés « *les Athéniens défendent la liberté des Grecs* »<sup>511</sup>.

Pour ces deux manuels, le choix justifié par Périclès est un échange de bon procédé, l'argent contre la défense des cités, ceci qui en terme de politique de sécurité, est conforme aux intérêts de la communauté des Grecs.

De son côté, le manuel Bordas n'hésite pas à relier le financement du projet de l'Acropole à la politique tyrannique exercée par les Athéniens sur leurs alliés ; dans notre interprétation, cette forme d'utilisation du tribut semble manquer de respect au traité constitutif de l'alliance de Délos.

---

<sup>511</sup> In NATHAN, leçon 2 : Athènes, une démocratie paragraphe B « Les citoyens défendent la liberté des Grecs » p.60



Tableau 45 : Stratégies narratives scolaires sur les travaux de l'Acropole

Une source : Plutarque, II<sup>e</sup> siècle après J. –C.  
adaptation de la vie des hommes illustres,

**HATIER**  
« La construction des monuments »  
Source : Plutarque,  
Vie de Périclès,  
II<sup>e</sup> siècle  
après J.-C.

**BORDAS**  
« Périclès, le bâtisseur de l'Acropole »  
Source : Plutarque,  
Vies parallèles, II<sup>e</sup> siècle  
après J.-C.

**MAGNARD**  
« Périclès vu par le moraliste grec  
Plutarque »  
Source : Plutarque,  
Vie de Périclès,  
XII, 3-4 et XIII, 1  
début du II<sup>e</sup> siècle  
après J.-C.

**BELIN**  
« de grands travaux »  
D'après Plutarque,  
Vie de Périclès  
II<sup>e</sup> siècle après J.-C.

**NATHAN**  
« Les grands travaux de l'Acropole »  
Source : Plutarque,  
Vie de Périclès,  
II<sup>e</sup> siècle après J.-C.

## le choix des arguments



c. *La Ligue de Délos, la ligne dure de la politique athénienne*

La Ligue de Délos traitée par quatre manuels sur six (Bordas, Hachette, Hatier et Nathan<sup>512</sup>) est décrite comme une association de cités<sup>513</sup> dirigée par Athènes concluant un pacte d'alliance après la victoire de Salamine en -480 face aux Perses pour assurer la sécurité collective des cités grecques de la mer Egée<sup>514</sup> dirigée par Athènes.

Parmi ces quatre manuels, Bordas, Hachette, et Hatier ont relié la question du financement de l'Acropole avec la Ligue de Délos. Les auteurs du manuel Belin sont exempts d'une vision politique de la Ligue de Délos. Le financement de l'Acropole se trouve entièrement justifié dans l'œuvre politique de Périclès (Magnard).

Ce second groupe de manuels d'histoire (Bordas, Hachette et Hatier et Nathan) expose dans le même mouvement de l'histoire des Athéniens du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., l'apogée de la démocratie et la politique athénienne au fait de sa puissance, exerçant sa tyrannie sur ses alliés provoquant la révolte des alliés et la guerre du Péloponnèse.

La Ligue de Délos traitée par quatre manuels sur six (Bordas, Hachette, Hatier et Nathan)<sup>515</sup> est décrite comme une association de cités<sup>516</sup> dirigée par Athènes concluant un pacte d'alliance après la victoire de Salamine en -480 face aux Perses pour assurer la sécurité collective des cités grecques de la mer Egée<sup>517</sup> dirigée par Athènes.

Les limites du système politique athénien reposent sur la question du financement de la politique démocratique avec les fonds de la Ligue de Délos. La Ligue de Délos doit permettre au lecteur de d'établir la relation entre le fait de domination athénienne et la politique de fermeté menée par Périclès, dans la défense des intérêts athéniens.

---

<sup>512</sup> Ligue de Délos Hachette Leçon 1 « *Athènes domine la Grèce* » page 60, Nathan Leçon 2 « *Athènes, une démocratie* » page 60, Hatier Leçon 1 « *Une cité puissante* » page 52 et Bordas Leçon 1 page 54

<sup>513</sup> Ici le doc 2 « La Ligue de Délos » in Thucydide 'Histoire de la guerre du Péloponnèse, Livre 1, XCV, 432-405 donne des informations des cités participant à l'association. Il s'agit des cités ioniennes vulnérables devant la proximité perse et de la cohésion solidaire des cités .in Hatier Leçon 1 « *Une cité puissante* » page 52

<sup>514</sup> Doc 2 « Le serment des habitants de Chalcis » exemple d'engagement et d'alliance avec Athènes – Hachette en Leçon 1 « *Athènes domine la Grèce* » page 60

<sup>515</sup> Ligue de Délos Hachette Leçon 1 « *Athènes domine la Grèce* » page 60, Nathan Leçon 2 « *Athènes, une démocratie* » page 60, Hatier Leçon 1 « *Une cité puissante* » page 52 et Bordas Leçon 1 page 54

<sup>516</sup> Ici le doc 2 « La Ligue de Délos » in Thucydide 'Histoire de la guerre du Péloponnèse, Livre 1, XCV, 432-405 donne des informations des cités participant à l'association. Il s'agit des cités ioniennes vulnérables devant la proximité perse et de la cohésion solidaire des cités .in Hatier Leçon 1 « *Une cité puissante* » page 52

<sup>517</sup> Doc 2 « Le serment des habitants de Chalcis » exemple d'engagement et d'alliance avec Athènes – Hachette en Leçon 1 « *Athènes domine la Grèce* » page 60

Dans la leçon, au sortir des guerres Médiques, la Ligue de Délos regroupe une coalition des cités grecques dirigée par Athènes, pour lutter contre l'envahisseur perse.

L'organisation de cette alliance défensive nous parvient grâce à l'éclairage fourni par les écrits de Thucydide, « la guerre du Péloponnèse ». La communauté grecque doit pourvoir au tribut sous forme d'argent ou de trières.

Nous retrouvons une forte volonté scolaire d'expliquer que la politique athénienne de sécurité est agressive et par conséquent est imposée comme une camisole de force aux cités regroupées dans l'alliance.

La force écrasante du pouvoir des Athéniens est contestée à travers le décret de Chalcis (446 av. J.-C.) chez le manuel Hachette<sup>518</sup>. Les liens créés par la domination, les contraintes financières et militaires imposées par le serment de fidélité dédié à Athènes font partie des réponses attendues dans les actions ponctuelles de cet ouvrage<sup>519</sup>.

Attachée à l'idée de puissance militaire, la puissance tutélaire d'Athènes dans l'alliance, est annoncée dans les intentions des auteurs au niveau des titres des leçons « *la domination d'Athènes sur la Grèce*<sup>520</sup>, dans les manœuvres de leadership de « *Périclès et la puissance d'Athènes* », ou « *une cité puissante* » ou encore dans l'emprise directe sur le territoire « *Athènes domine la mer Egée* ».

Dans notre interprétation du rôle d'Athènes au sein de la Ligue de Délos, le fait de domination avance la question d'hégémonie ou de montée d'impérialisme. Pour le jeune lecteur, le fait de domination se pose en terme de prise de conscience politique de l'agressivité de la politique des Athéniens, plaçant Athènes dans une position hiérarchiquement plus élevée par rapport aux autres cités.

Une partie du questionnement de la démocratie athénienne repose sur la qualification de la politique menée par les Athéniens dans la Ligue de Délos, qui ne trouve aucune traduction dans l'ordre politique moderne<sup>521</sup>.

---

<sup>518</sup> In HACHETTE, leçon 1 : Athènes domine la Grèce doc.2 « Le serment des habitants de Chalcis » p.60

<sup>519</sup> In HACHETTE, ibid. (478) questions 1 et 2 « Quels engagements prennent les habitants de Chalcis ? », « Comment Athènes domine-t-elle les cités grecques de la mer Egée ? ».

<sup>520</sup> In BORDAS, découverte 3 : Périclès et la puissance d'Athènes p.52, in HACHETTE ibid. (478), in HATIER leçon 1 : une cité puissante p.52

<sup>521</sup> Nous faisons allusion au droit international qui ne peut traduire l'expérience juridique des rapports entre cités soumises « *au droit commun des Grecs* » expression de Virgile. Selon l'auteur ces règles commandent le respect de l'indépendance et de l'égalité juridique des cités. In De VISSHER F Compte-rendu TENEKIDES (Georges). Droit international et communautés fédérales dans la Grèce des cités (Ve-IIIe siècles avant Jésus-Christ). In: Revue belge de philologie et d'histoire, tome 40, fasc. 3, 1962. pp. 905-907 [https://www.persee.fr/doc/rbph\\_0035-0818\\_1962\\_num\\_40\\_3\\_2435\\_t1\\_0905\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1962_num_40_3_2435_t1_0905_0000_2)

En leçon, Athènes donne à voir les conséquences de l'exercice de sa souveraineté du point de vue de sa politique extérieure dans des effets créateurs mais aussi destructeurs.

Par rapport à l'état d'esprit de nos manuels d'histoire, nous souhaitons commenter la diversité des rapports dans l'orientation extérieure d'Athènes avec la notion d'hégémonie empruntée à Georges TENEKIDES, terme convaincant pour restituer dans l'esprit de la leçon, l'idée de préservation de la souveraineté athénienne et pour confirmer l'idée de son leadership dans la Ligue de Délos.

Dans la leçon, l'objet construit de la Ligue indique qu'Athènes doit sa domination à l'alliance librement consentie par les cités, pour assurer la sécurité des Grecs dans le droit de ses prouesses militaires face aux Perses.

L'hypothèse d'hégémonie est examinée à partir de la définition de G. Ténékidès, dans les intentions affichées en termes de politique de sécurité « *selon que l'Etat intéressé aspire à préserver sa souveraineté ou à s'assurer un leadership.* »<sup>522</sup> L'hégémonie « *implique que les Etats qui s'agglutinent ou gravitent autour de la puissance hégémonique ont « mêmes amis et mêmes ennemis » que cette dernière.* »<sup>523</sup>

Dans cette vision politique sécuritaire commune attachée à la symmachie et aux exigences égalitaires des relations entre les cités, la puissance hégémonique de la Ligue de Délos offre un rôle historique à la cité athénienne, d'une part au regard de l'impératif sécuritaire et d'autre part dans un souci d'indépendance souveraine face au péril pressant de la monarchie perse.

La proposition des auteurs du manuel Hachette rappelle que le leadership athénien ne ménage pas ses alliés ; le décret de Chalcis fournit des indices sur l'emprise autoritaire d'Athènes dans l'extrait des « vies parallèles » de Plutarque.

Nous saisissons la transformation probable de cette conduite hégémonique en conduite impérialiste au sein de la Ligue pour les manuel Bordas et Nathan.

Selon G. Ténékidès, la ligne de démarcation entre les deux notions hégémonie et impérialisme, repose sur les objectifs des dirigeants, sur la vision politique d'étendre ou pas leur puissance au détriment des autres Etats.

---

<sup>522</sup> in Georges TENEKIDES « Souveraineté et hégémonie – Sécurité égalitaire et sécurité extensive » RBDI page 117-141 <http://rbdi.bruylant.be/public/modele/rbdi/content/files/RBDI%201974/RBDI%201974-1/Etudes/RBDI%201974.1%20-%20pp.%20117%20C3%A0%20141%20-%20Georges%20Tenekides.pdf>

<sup>523</sup> In TENEKIDES, Georges « Souveraineté et hégémonie, sécurité égalitaire et sécurité extensive » **Publication** Bruxelles : Éd. de l'Université de Bruxelles, 1974 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb353004418.public>

Le manuel d'histoire Bordas défend cette seconde explication avec un second discours de Plutarque, sur le caractère discutable de la domination athénienne, la maltraitance des alliés entre l'extorsion de sommes et la répression des velléités d'indépendance soulevant la question de la responsabilité d'Athènes dans le déclenchement de la guerre du Péloponnèse.

Chez les auteurs de Bordas, une autre référence vient renforcer cette hypothèse avec Alcibiade dont le champ d'action étouffe dans les limites athéniennes en -415 avant J.-C. Le thème est débattu dans le dossier à l'Ecclesia « Pour ou contre l'expédition en Sicile ».

L'engrenage dans lequel est pris Athènes est repris par Thucydide, qui nous livre cette logique impériale de la puissance appelant un surcroît de puissance pour éviter le danger d'une domination étrangère : « *car nous serions en danger de tomber sous la domination étrangère, si nous cessions nous-mêmes de dominer.* »<sup>524</sup>

Ajouté le fait que dans la leçon n°1 p.54, Bordas détermine les manœuvres impérialistes des Athéniens au sein de la Ligue à leur profit « ce qui fait la grandeur d'Athènes et lui permet de financer les magnifiques bâtiments de l'Acropole, c'est son empire ».

#### **d. L'Œuvre politique de Périclès : une guerre d'opinion**

Pour le collégien, le lien entre démocratie, prospérité et l'Acropole sont plus faciles à nouer que le lien entre démocratie et une vision politique hégémonique ou impérialiste.

Dans les leçons d'histoire, la souveraineté politique s'appuie sur une représentation agissante de ses citoyens attachés à l'intégrité de leur territoire, et à leur souveraineté extérieure.

A part l'option retenue par le manuel Bordas, pour les manuels d'histoire, Hachette, Hatier et Magnard, la puissance militaire d'Athènes s'exerce sur les objectifs hégémoniques de la cité démocratique conduite par Périclès.

La vision scolaire colle avec la réflexion de Thucydide rapportant « *qu'en 478 une alliance militaire (symmachia) est créée, reconnaissant le statut d'hégémôn à Athènes* », [...] Puis progressivement l'hégémonie devient domination, [...] ou bien encore *ἔυμμάχια à ἀρχή.* »<sup>525</sup>. Ce terme *archè* marque le changement de politique athénienne.

<sup>524</sup> in Thucydide Œuvres complètes « la guerre du Péloponnèse » livre VI -18 Bibliothèque de la Pléiade Gallimard 1964 p1121

<sup>525</sup> La Ligue de Délos dont l'alliance militaire serait devenue un empire vers -450 voir vers -420 réajustement contextualiste opérés par les auteurs d'après la datation des inscriptions athéniennes à partir des mots opérant une nouvelle vision politique Donc la visée hégémonique d'Athènes dans les manuels scolaires et la vision impériale que nous procure Bordas de l'expédition en Sicile en -415

Cette image d'Athènes prise dans l'engrenage de sa propre puissance, conduisant inéluctablement à la guerre du Péloponnèse est prégnante dans la leçon pour les manuels d'histoire Nathan, Hachette, Hatier et Bordas.

Naturellement l'approche critique de la conduite athénienne au sein de la Ligue de Délos, sert de filtre dans l'appréciation de l'œuvre politique de Périclès, toujours associée à la rénovation de l'Acropole dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., sur l'érection du Parthénon, pour tous les manuels à l'exception du manuel Hachette.

Dans le dialogue entretenu entre l'architecture de l'Acropole et l'histoire, dans l'hypothèse où Périclès est le défenseur des intérêts grecs bien justifiés, l'Acropole par son temple le Parthénon symbolise l'image de la grandeur d'Athènes, marque la prospérité de la cité démocratique.

L'apprentissage du regard est porté sur les valeurs de la démocratie, la gratitude exprimée à la déesse protectrice Athéna, et la signature prestigieuse de Phidias. Dans ce registre, nous avons rapproché les manuels Belin, Magnard, Nathan. .

Dans l'hypothèse où le financement de l'Acropole fait apparaître l'intérêt égoïste des Athéniens, l'architecture tisse des liens avec le pouvoir politique, réinterprète les idéaux de la cité sur la pression démocratique exercée par Athènes. L'érection du Parthénon joue un rôle critique dans la question du financement de la démocratie par la puissance hégémonique d'Athènes. L'édifice se présente comme la traduction de l'assouvissement de puissance d'un moment de la cité athénienne.

### **3. Périclès, envergure d'un président moderne sous contrôle antique**

La perspective scolaire insiste sur le rôle significatif de l'Ecclesia dans l'ordonnement horizontal de la démocratie, mais en même temps, lie volontiers la période démocratique à l'influence de son chef de gouvernement qui puise sa légitimité dans son élection et ses nombreuses réélections.

---

semblent cohérentes par rapport à ces nouveaux apports in Christophe PEBARTHE. « *L'empire athénien est-il toujours un empire comme les autres ?* ». In: Dialogues d'histoire ancienne. Supplément n°5, 2011. La notion d'empire dans les mondes antiques. Bilan historiographique. Journée de printemps de la SOPHAU - 29 mai 2010. pp. 57-88; doi : 10.3406/dha.2011.3494 [http://www.persee.fr/doc/dha\\_2108-1433\\_2011\\_sup\\_5\\_1\\_3494](http://www.persee.fr/doc/dha_2108-1433_2011_sup_5_1_3494)

Cette représentation d'Athènes démocratique au prisme de l'œuvre politique de Périclès, résume le processus d'identification de la démocratie à ce fameux dirigeant dont Thucydide dit que « *Sous le nom de démocratie, c'était en fait le premier citoyen qui gouvernait.* »<sup>526</sup>

Dans cette première étape, Périclès est un le fil conducteur pour appréhender la démocratie, et rappeler que le chef du gouvernement est élu.

La longévité politique de l'homme politique nous est transmise une première fois à partir de la de la frise chronologique, en ouverture de la leçon dans la progression thématique de l'Athènes démocratique des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C.

L'influence de Périclès est remarquée à l'Ecclésia auprès de ces concitoyens, et sa conduite politique fait l'objet de critiques.

La popularité de l'homme politique circule dans la leçon. Sa cote de popularité sera évaluée à l'aune de ses nombreuses réélections et dans sa relation avec l'Assemblée des citoyens.

Dans cette perspective se pose la question du rôle joué par Périclès dans la mise en scène de la démocratie athénienne, et son maniement délicat pour les auteurs des manuels d'histoire. Nous monterons que l'antinomie entre démocratie et leadership a pu être évitée dans le mécanisme de confiance « décidée » qui joue en sa faveur.

Dans le deuxième volet, notre perception est amenée par l'évocation indirecte de Périclès, saisie dans les extraits de débat à l'Ecclésia et dans les confidences de Thucydide.

Dans le troisième volet, la pierre de touche qui fait de lui le principal dirigeant politique de la cité, est apportée par l'Oraison funèbre que lui fait prononcer Thucydide dans le contexte particulièrement difficile de la première année de la guerre du Péloponnèse.

Nous cernerons les liens qui unissent Périclès à cette vision de leadership prudent. Nous soulignerons l'influence de Périclès

Les manuels scolaires ont souligné la tension qu'augure le fonctionnement démocratique entre le groupe dominant *kratos* et l'ordre structurant *arkhè*, dont Périclès rend compte de l'union dynamique des contraires.

Pour l'Aristote de Claude Mossé, il ne fait aucun doute que « *L'empire et la démocratie avaient partie liée, et Périclès était le symbole de cette liaison.* »<sup>527</sup>

---

<sup>526</sup> in livre II 65-9 (traduction J. de Romilly) p.48

<sup>527</sup> In Claude Mossé, p.42 « Périclès et l'impérialisme athénien de Thucydide à l'historiographie contemporaine », Dialogues d'histoire ancienne 2011/Supplément 5 (S5), p. 49-55. DOI 10.3917/dha.hs 05.0049 <http://www.cairn.info/revue-dialogues-d-histoire-ancienne-2011-Supplément-5-page-49.htm>



Le leadership de Périclès s'exerce aussi au sein de l'Éclésiá, par la prise de parole. Sur ces entrefaites, P. Charaudeau nous indique que « *le processus charismatique résulte d'un jeu de miroir entre une personne et un public* »<sup>528</sup>, qui se prête bien à notre examen du rapport entre le peuple et son leader charismatique.

Nous proposons une mise en regard prudente de Périclès, chef de gouvernement athénien avec la figure du Président de la République, qui est aussi le chef des armées dans la forme contemporaine de la démocratie.

Contrairement à la charge antique du premier homme de la cité, le rapport moderne entre le président et le peuple n'est pas établi dans un contact direct permanent et le président n'est tenu de rendre des comptes.

Dans cette dynamique des contraires, cette responsabilité politique est appréhendée sur la conduite politique de Périclès soumise aux reproches du démos. La comparaison fait apparaître le décalage entre les deux formes de démocratie, sur le rapport entretenu par le démos avec les dirigeants politiques.

#### *a. Maillon décisif mais tardif dans l'Apogée d'Athènes*

Il s'agit de déterminer l'importance du rôle politique de Périclès inscrit dans le thème 2 : « citoyenneté et démocratie ».

Une constatation s'impose : l'itinéraire politique de Périclès s'inscrit dans le dernier tiers du processus démocratique, dans la frise chronologique du thème 2 « citoyenneté et démocratie » de l'ensemble des propositions « *frise chronologique de la cité athénienne des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles av. J.-C.* ». (tableau n°12 p.249)

Les points d'appui chronologiques jettent une lumière intéressante sur l'itinéraire politique de Périclès avec l'histoire de la démocratie d'Athènes. Les auteurs des manuels scolaires font varier la longévité du pouvoir de l'homme politique dans l'histoire de la démocratie athénienne, posée sur une période de cinquante ans, qui sépare la fin des guerres Médiques et signe le rôle

---

<sup>528</sup> la définition de charisme que nous avons retenue est extraite d'une discussion des notions d'éthos et de charisme que l'auteur a poursuivi pour identifier les caractéristiques hors normes du leader. In Patrick Charaudeau « le charisme en politique » paragraphe 20 de la référence électronique « Le charisme comme condition du leadership politique », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* - mis en ligne le 30 septembre 2015, URL : <http://journals.openedition.org/rfsic/1597> ; DOI : 10.4000/rfsic.1597



d'Athènes à la tête de l'alliance de la Ligue de Délos<sup>529</sup> jusqu'à la mort du stratège en (-429) inscrite dans les débuts de la guerre du Péloponnèse.

Dans la moitié des cas, l'effigie familière de Périclès coiffé de son casque, est associée à la réussite du modèle politique athénien. Le chef politique est introduit pendant l'apogée d'Athènes pour les manuels Nathan, Bordas et Hatier. Le manuel Hachette inscrit Périclès dans la domination d'Athènes.

Son empreinte politique de Périclès s'inscrit dans l'histoire de la démocratie, sans mise en valeur de son orientation pour le manuel Belin. C'est par référence à l'effervescence culturelle de la cité que Périclès fait son entrée dans la « période classique » chez Magnard. On peut y trouver la correspondance de l'apogée d'Athènes avec les arts, l'inscription du Parthénon (de -447 à -439) fait de Périclès, un maillon décisif de l'apogée d'Athènes. En introduction de la leçon, les auteurs de ce manuel corroborent l'intérêt particulier pour la dimension culturelle et intellectuelle d'Athènes sur l'expression « nouvelle Athènes » employée « *parfois pour désigner une ville ou un pays puissant qui a développé les arts et les lettres* ». <sup>530</sup>

Dans les aspects intéressants, l'inscription politique de Périclès fait l'objet de stratégies diverses de datation selon la volonté de faire de Périclès, soit l'artisan du succès démocratique ou soit de diluer sa dimension collective dans le cours de l'histoire de la démocratie.

Tous les manuels, à l'exception de Bordas, marquent l'entrée tardive de Périclès dans le fonctionnement démocratique athénien, qu'il soit considéré à l'apogée, ou que la cité assure le leadership du monde grec

Parmi les exposés, le premier projet du manuel Nathan inscrit les quinze années de la carrière du responsable politique de la cité jusqu'à sa mort (de-443 à -429)<sup>531</sup> dans le demi-siècle d'Apogée que connaît la cité athénienne. Dans cette première approche, l'action de Périclès intervient tardivement dans l'histoire collective.

Bordas adopte une perspective radicale, le destin politique de Périclès coïncide cette fois-ci avec l'apogée d'Athènes. Dans un ordre d'idée plus fusionnel, la carrière du grand stratège (de-

---

<sup>529</sup> Suivant les manuels le tournant marquant scolaire la bataille de Salamine – 480, ou après celle de Mycale de -479 pour le manuel Hatier

<sup>530</sup> In MAGNARD « Le sais-tu ? » : la cité des Athéniens (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C.) : citoyenneté et démocratie p.40

<sup>531</sup> Voir la frise chronologique en débat de chapitre in Belin, p.45- Magnard p.21 - Hachette p.59

479 à -429)<sup>532</sup> fait dire à ce dernier manuel, que « *Périclès est l'Athénien le plus célèbre de l'Antiquité, au point que pour désigner le V<sup>e</sup> siècle grec, on parle « **du siècle de Périclès** » »<sup>533</sup>*

A mi-distance, Hatier inscrit l'autorité de Périclès dans sa carrière d'homme politique depuis son élection de chef du parti démocratique jusqu'à (-461 à -429)<sup>534</sup>, faisant intervenir le dirigeant politique dans le fonctionnement démocratique de la cité.

Dans la perspective corrélée de l'hégémonie et de la démocratie, le dirigeant politique Périclès gouverne les derniers temps décisifs de la domination d'Athènes sur le monde grec.

Le manuel Belin prend en considération la carrière politique de Périclès dans la construction de l'expérience athénienne.

La participation de Périclès au processus démocratique est tardive pour tous les manuels, mais féconde pour le fonctionnement du régime politique.

Dans notre hypothèse, Périclès participe à l'affermissement de la démocratie. L'ascendant dominant du stratège<sup>535</sup> s'inscrit dans la trajectoire collective de la cité.

Nous avons donné le ton avec les propos élogieux de Bordas. Pour les autres manuels, nous avons constaté qu'il a pu en être le garant « Périclès définit la démocratie<sup>536</sup> » le repère éclairant « la démocratie sous Périclès<sup>537</sup> » le défi politique « Périclès et la démocratie<sup>538</sup> ».

D'un point de vue contrasté, Nathan émet une réserve sur le compte de Périclès et se retranche derrière un titre mesuré « la démocratie à Athènes<sup>539</sup> ».

De ce rapide panorama, tout semble indiquer que la démocratie et Périclès font système grâce à sa longévité politique et ce malgré son intervention tardive dans les cinquante années de la démocratie.

L'homme politique joue un rôle important dans l'épanouissement de la démocratie athénienne, puisque son empreinte est celle d'un chef de gouvernement plébiscité pendant quinze ans de suite ou pendant trente années de gouvernement. il est intéressant de remarquer que la disparition de Périclès coïncide avec la fin de l'apogée de l'Athènes démocratique.

---

<sup>532</sup> In Bordas p.47

<sup>533</sup> In Bordas p52 Découverte 3 « Périclès et la puissance d'Athènes»

<sup>534</sup> In Hatier p.49

<sup>535</sup> In Belin p.55 il accroît le prestige et la puissance d'Athènes

<sup>536</sup> In Hatier p.58, Bordas p.52, Belin p.56

<sup>537</sup> In Magnard p.57

<sup>538</sup> In Hachette p.68

<sup>539</sup> In Nathan p.60

Dans ce qui suit, il s'agit pour nous de mesurer le succès de Périclès dans la démocratie athénienne, à partir de ses réalisations et de sa réputation dans le tableau n°46. « *réputation politique de Périclès dans le fonctionnement de la démocratie* ».

**b.** « *L'homme qui murmure à l'oreille de l'Ecclesia* »<sup>540</sup>

Nous avons repris le titre du film de Robert Redford parce que Périclès est montré d'après les témoignages historiques dont nous disposons de Plutarque ou de Thucydide, comme un personnage influent et discret dans les aménagements du débat à l'Ecclesia où il se distingue par ses qualités d'orateur.

L'hypothèse que nous explorons est que la réticence générale porte sur l'idée que dans les fondements égalitaires de la démocratie, la parole ne peut aboutir à ce qu'une portion de citoyens se trouve privilégiée dans la pratique délibérative.

Par conséquent, notre titre indique que la manière dont est distribuée la parole, fait intervenir le maniement expert de la parole de Périclès dans une influence indirecte dans la leçon.

Le fondement du pouvoir de Périclès dans l'histoire scolaire de la démocratie athénienne. repose sur ses nombreuses réélections qui accréditent de manière irréfutable la popularité du chef politique.

Nous avons cherché les raisons du succès ailleurs que dans la perspective de ses actions politiques inscrites dans le tableau n°46, d'une part, parce que la moitié des manuels s'est employée à éviter la personnalisation du pouvoir par Périclès en attribuant la misthophorie à la Cité, et d'autre part, parce que l'interprétation du chantier de l'Acropole marque l'appréciation mitigée de la conduite de Périclès, par ses concitoyens.

Le chef d'Etat, plébiscité à de nombreuses reprises et faisant preuve de longévité au service à la cité connaît, pourtant, un a priori positif.

Son poids institutionnel se mesure au nombre de ses réélections au cours de sa carrière politique, quinze années pour les uns et une trentaine d'années pour le manuel Hatier.

---

<sup>540</sup> L'expression est empruntée au film de Robert REDFORD « L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux » film sorti en 1998. Par cette métaphore, nous signifions que l'influence politique de Périclès s'inscrit de manière indirecte dans la vie démocratique à partir de suggestions insufflées à l'Ecclésia.

Dans le contexte athénien, Périclès fait partie des stratèges, de l'élite politique d'Athènes même si les manuels le qualifient de principal dirigeant, ou d'homme politique.

D'où une prise de position faisant que trois manuels (Magnard, Bordas, Hatier) affichent la prépondérance de la parole dans le comportement de Périclès dans la pratique cadrée de l'Ecclesia, où tous les citoyens sont sommés d'avoir une posture active, contre trois manuels (Belin, Hachette, Nathan) ; ceux-là cultivent une certaine méfiance avec la rhétorique et créent une rupture avec la tradition athénienne, laissant dans l'ombre le maniement expert de la parole publique par Périclès.

Pour ceux qui ont souhaiter intégrer l'action prégnante de la parole démocratique dans le régime politique athénien, parler de l'influence politique de Périclès revient surtout à expliquer la séduction exercée par Périclès dans les débats politiques par sa modération.

Pour cela, il faut oublier les activités ponctuelles inscrites dans l'économie de l'image fleurissant dans tous les manuels, représentant la silhouette familière du buste de Périclès et de sa tête casquée<sup>541</sup> symbolisant sa fonction militaire de stratège<sup>542</sup>.

Et surtout, il ne faut se méprendre, la crédibilité du personnage de Périclès construite dans notre échantillonnage scolaire, s'exerce donc en creux dans la parole politique, dans une forme de biographie anecdotique chez Magnard, supportée par le témoignage de Thucydide « la guerre du Péloponnèse »<sup>543</sup> ; le trait est également isolé dans la biographie de l'homme politique brossé par le manuel Bordas<sup>544</sup>.

Dans la leçon, le manuel Hatier met en scène la maîtrise oratoire de l'homme politique à l'Ecclesia,<sup>545</sup> en plaçant le buste de Périclès en vis-à-vis de la tribune de la Pnyx.

Nous constatons encore à ce stade que la manière de distribuer la parole, recherche un équilibre entre l'accessibilité de la parole et un mode d'intervention qui pourrait instruire la désirabilité d'une démocratie de parole. Le rôle clé des jeux d'influence qui affectent les

---

<sup>541</sup> La photo du buste de Périclès reprend une copie en marbre d'époque romaine, de l'original en bronze sculpté par Crésilas (V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) ornant l'Acropole à la mort du Chef d'Etat. Le buste de Périclès coiffé de son casque de stratège repoussé sur la tête porte l'inscription de « *Périclès, fils de Xanthippe, athénien* » ; il a fait l'objet de deux reproductions, une au musée du Vatican à Rome, l'autre au British Museum à Londres.

<sup>542</sup> In BELIN, Chapitre 3 : la cité des Athéniens « Périclès (495-429 avant J.-C) question « Comment voit-on sur le buste la fonction militaire du stratège Périclès ? » p.45

<sup>543</sup> In MAGNARD, leçon 2 : la démocratie athénienne -Illustration du doc 1 « Périclès, réélu stratège à plusieurs reprises, fut le principal dirigeant d'Athènes, au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. » p.46

<sup>544</sup> In BORDAS, découverte 3 : Périclès et la puissance d'Athènes – doc.2 : Périclès p.52

<sup>545</sup> Le buste de Périclès est placé en vis-à-vis de la tribune de la Pnyx. Les qualités oratoires forment l'une des deux caractéristiques de la personnalité de Périclès portées dans la courte biographie. In HATIER, Etude : L'assemblée des citoyens p.56

conditions d'expression du débat, sont à la source de réticences scolaires privilégiant en priorité la dimension de l'iségorie dans la l'organisation du débat public.

A l'égard de la communauté politique, l'affirmation scolaire selon laquelle Périclès domine la vie politique, fait donc l'objet d'un implicite construit sur son ascendant sur le démos clairement délimité.

Dans l'action publique, l'éthique de conviction est ramenée à l'orateur doué dans les propos élogieux de Thucydide<sup>546</sup>. Ses dispositions sont rapportées dans le manuel Hatier au niveau du texte de la leçon sur la justesse des propos du stratège<sup>547</sup> La question de la parole se pose également chez Magnard, dans la représentation de Périclès sur la Pnyx haranguant la foule.

Dans ce champ ouvert par la démocratie, cette habilité politique fait de Périclès un modèle d'orateur qui acquiert une centralité dans le pouvoir politique, attestée par le livre II de Thucydide<sup>548</sup> et par les éclairages biographiques de la vie de l'homme politique.

L'image positive de Périclès qui circule dans les manuels scolaires, est significative de l'autorité dont jouit le personnage à l'Assemblée<sup>549</sup>. Cette remarque concerne l'ensemble des manuels. Dans la vie publique, l'homme politique joue d'un pouvoir d'influence sur ses concitoyens et les séquences scolaires placent le dirigeant politique au cœur de conséquences importantes pour le devenir d'Athènes.

Sans nous y attarder, nous pourrions citer son avis prescripteur sur le décret des Mégariens ou son avis sur la poursuite de la guerre avec Sparte dans la première phase de la guerre du Péloponnèse en -431.

Dans les liens horizontaux privilégiés dans la démocratie par les manuels scolaires, l'influence de Périclès n'apparaît qu'indirectement, pour faire la différence et peser dans les décisions collectives.

Le personnage historique permet de réagir à la nature du régime démocratique que le développement scolaire a fait progresser avec la montée de l'impérialisme.

---

<sup>546</sup> In MAGNARD, doc1 « Périclès réélu stratège à plusieurs reprises, fut le principal dirigeant d'Athènes au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. » illustration source : Thucydide, la guerre du Péloponnèse, fin V<sup>e</sup> siècle av. J.-C ; p.46

<sup>547</sup> « Excellent orateur, il parvenait souvent à convaincre les citoyens de la justesse de ses opinions lors des réunions à l'Assemblée. » Hatier extrait p. 56 [l'Assemblée des citoyens]

<sup>548</sup> Autre indication de ce qui ressort de la façon de parler. de Périclès dans le contexte de la guerre. Il convainc les Grecs réticents à la poursuite de la guerre devant les lourdes pertes encaissées à lui faire confiance. In Thucydide Livre II , 65, 8 « Périclès : sa fin, ses mérites » (traduction J. de Romilly)p.48

<sup>549</sup> aperçu de la dialectique de Thucydide dans les dossiers consacrés à la délibération les extraits choisis mettent en scène des orateurs Diodote contre Cléon dans l'affaire de Mytilène et le sort de ses habitants (dossier pp.50-51 Belin/dossier pp.70-71-Hachette) Nicias contre Alcibiade dans pour ou contre l'expédition pour la Sicile (dossier pp.50.51 Bordas) Périclès suppression du décret sur les Mégariens (dossier pp.56-57 Hachette)

Le tableau 46 « réputation politique de Périclès dans le fonctionnement de la démocratie » présenté ci-après reprend les différents arguments que nous venons de commenter.

A l'unanimité, Périclès est l'artisan de la politique des grands Travaux, pour la misthophorie, les avis sont partagés à son sujet. L'initiative peut lui appartenir ou revenir à la collectivité.

*Tableau 46 : Réputation politique de Périclès dans le fonctionnement de la démocratie*

REPUTATION POLITIQUE	MISTHOPHORIE INITIATIVE	POLTIQUE DES TRAVAUX DE L'ACROPOLE	ELECTION DE L'HOMME POLITIQUE
Belin	Périclès	Périclès	Réélu 15 fois de suite
Bordas	Périclès	Périclès	Réélu 15 fois de suite
Hachette	La cité	Périclès	Réélu 15 fois de suite
Hatier	La cité	Périclès	Réélu plus de 30 fois
Magnard	La cité	Périclès	Réélu à plusieurs reprises
Nathan	Périclès	Périclès	Réélu 15 fois de suite

c. *Leadership démocratique sur une pierre de touche : l’Oraison funèbre*

A l’échelle collective, et du point de vue interne à la cité, la démocratisation des institutions civiques n’est pas réductible à l’intervention de Périclès, considéré comme un acteur parmi d’autres. Les leçons ne permettent pas d’évaluer le rôle exact de Périclès dans l’évolution politique et militaire de la cité démocratique.

Les avis sont partagés sur son rôle dans la genèse de la politique démocratique. Cela se vérifie pour la moitié des manuels qui ont validé l’initiative péricléenne de la *misthophorie* et sa politique de redistribution visant à réduire l’inégalité entre riches et pauvres dans la participation aux affaires de la cité (Tableau n°44)

Son investiture d’autorité est réellement reportée sur son allocution de la démocratie dont il fait la promotion inconditionnelle dans l’extrait de l’Oraison funèbre prononcée pendant la guerre du Péloponnèse selon Thucydide

Pour saisir pleinement les implications politiques du leadership de Périclès, l’itinéraire scolaire a été enrichi par l’éloge funèbre que Thucydide fait prononcer au stratège, dans les manuels d’histoire, et plus précisément la sélection du paragraphe 37 alinéas 1-2-3 de l’Oraison funèbre. Ce discours mêle de près, Périclès à l’histoire de la démocratie athénienne.

Il faut tout le talent de rhétorique de Thucydide pour apporter un fondement émotionnel à sa vision éclairée de la démocratie dont Périclès restituera le caractère spécifique à la communauté politique.

La force émotionnelle du « nous » mis dans la bouche de Périclès révèle une forte conscience collective contextualisée par la guerre du Péloponnèse. L’influence dominante de ce « nous » dans le discours inaugural, est révélatrice de la dimension collective du leader démocrate, dans la recherche de l’approbation de ses concitoyens.

Ce discours politique crée une interaction entre la réputation d’Athènes, cité prééminente et le comportement de Périclès, chef prestigieux, qui, dans la dimension collective sensée le caractériser, est capable de gouverner la cité.



Périclès l'archétype du leader populaire <sup>550</sup> incarne l'art de diriger, dans la représentation de l'Athènes démocratique.

C'est un éclairage important pour la trajectoire politique de l'individu. Cette fameuse dimension collective qu'il est censé incarner dans le système démocratique athénien, émane de sa façon de faire de la politique. Le souvenir du stratège n'est pas ravivé par ses exploits militaires contrairement au traitement réservé à Thémistocle.

Dans la formation de la leçon, le personnage politique introduit une première fois son image de leader grâce une iconographie familière de son fameux buste<sup>551</sup> rappelant le *strategos* en écho à son autorité de commandant, une seconde fois comme interprète officiel de la démocratie dans l'allocution marquante de l'Oraison funèbre, et pour finir son rôle de bâtisseur dans l'action idéologisante de la politique des grands travaux de l'Acropole saisie par le prisme de Plutarque et l'œuvre de la vie de Périclès écrit à des siècles de distance de l'Athènes du V<sup>e</sup> et IV siècles avant J.-C.

En définitive le regard scolaire porté sur Périclès retient celui d'une élite politique<sup>552</sup> indirectement nommée par son origine sociale pour Bordas<sup>553</sup>, une élite intellectuelle pour Magnard<sup>554</sup> un leader politique de grande notoriété à la tête du gouvernement pour tous les manuels.

Sa réceptivité à la fracture sociale de son époque s'avère en définitive discutable pour qualifier le charisme novateur de l'homme politique dont la moitié manuels d'histoire, uniquement rappellent l'avancée démocratique décisive par l'institution de la *misthophorie*<sup>555</sup>. Pour l'autre moitié des manuels, ce sont les intérêts grecs défendus avec acharnement au sein de la ligue, qui font de Périclès un leader charismatique.

---

<sup>550</sup> dans le cadre de sa réélection on constatera l'inflation autour de la côte de popularité de Périclès, plus de trente fois pour Hatier p.56, quinze fois chez Bordas p.52 et Nathan p.60

<sup>551</sup> buste du V<sup>e</sup> siècle avant J.C British Museum, Londres photo commune

<sup>552</sup> l'identification de Périclès en qualité d'élite politique repose sur la relation entretenue par le dirigeant avec la société au prisme de l'élection – Sélection assurée par le choix - Elite vient de l'ancien participe passé (eligere) formation du latin classique (legere) renvoyant à l'action d'élire, de trier de choisir- in définition de tous les dictionnaires classiques <https://www.littre.org/definition/elite>

<sup>553</sup> Bordas leçon p.52 « *très puissante famille noble des Alcéméonides* » question 1 sur son origine sociale p.53

<sup>554</sup> Magnard le seul manuel à établir le critère de culture politique par la formation des hommes politiques à la rhétorique « *ils (les orateurs) se spécialisent dans l'art de prendre la parole, devenant ainsi de véritables hommes politiques* » - Les lieux de la démocratie p.46

<sup>555</sup> le principe de l'indemnisation a été retenu par tous les manuels pour encourager la participation au gouvernement de la cité des citoyens pauvres selon les manuels dans la leçon sur la démocratie. La relation entre la démocratie et la réduction des inégalités sociales n'est pas exploitée par les manuels. Nous n'avons pas relevé de question sur cet argument positif

*d. Dynamique des contraires entre l'envergure moderne de président et l'idée de responsabilité politique imposée à Périclès*

Dans cette configuration mixte, tous les acteurs, détenant chaque pouvoir, l'exercent activement ; l'Ecclésià à travers la délibération, les stratèges à travers le succès des guerres Médiques à l'image de Thémistocle, artisan de la victoire remportée à Salamine<sup>556</sup> et Périclès à travers la puissance d'Athènes, veillant aux intérêts des Athéniens.

La combinaison de ces rôles forts indique une signification ambivalente de la dynamique démocratique entretenue, à la fois, dans le rassemblement des citoyens à l'expression directe de la loi, à laquelle il faut ajouter la méthode de sélection des dirigeants, l'élection, dans la mise en jeu répétée de la responsabilité politique de ces derniers.

En pratique, à partir des responsabilités classiques de chacune des parties prenantes au gouvernement, nous avons pu constater que la démocratie athénienne met en jeu deux types d'autorité.

Le jeu scolaire instruit la question démocratique sur la machine de l'Ecclésià capable de déterminer sa propre conduite, avec à sa tête de vrais chefs élus comme Périclès capable d'influencer les grandes décisions collectives, dans la ressemblance avec la vie démocratique contemporaine.

Du côté des initiatives démocratiques, le discours scolaire évite le piège de la personnalisation du pouvoir, et de l'autre côté il peut aussi assumer des actes qui relèvent de la collectivité. L'exemple repose sur la *misthophorie*.

Dans le tableau n°46, le bilan des réalisations politiques pose avec acuité, la question du rôle de Périclès dans le renforcement de la démocratie, du point de vue de sa politique intérieure, sur deux actions inégalement attribuées : la mesure de la *misthophorie* et les travaux de l'Acropole. Ce dernier thème est également pris dans la tourmente de son financement au titre de la Ligue de Délos et fait l'objet d'appréciations externes à la cité athénienne.

Trois manuels (Belin, Bordas, Nathan) contre six conservent l'écho des indemnités de participation à la vie civique, les *misthoi*.

---

<sup>556</sup> Pour une représentation complète, le caractère informé du pouvoir passe par la responsabilité, notion implicite dans la leçon de la démocratie, que l'on retrouve dans la relation établie entre Thémistocle et la cité victorieuse des guerres Médiques. Il en va de la formulation des décisions politiques placées sous la délibération de l'Ecclésià et de l'engagement pris par Périclès, dans la défense des intérêts de la communauté politique vis-à-vis des alliés grecs et de la menace perse.

La question de la responsabilité de Périclès à l'égard de la communauté politique parcourt l'ensemble des manuels de manière significative, dans la reconstruction de l'Acropole, notamment sur l'érection du Parthénon.

La réception de l'Acropole est accueillie favorablement par les Athéniens et désapprouvée par les membres de la Ligue de Délos.

On peut évaluer la pleine responsabilité de Périclès sur le point décisif du financement de la politique de grands travaux par le trésor de la Ligue de Délos, à la faveur des anecdotes de Plutarque.

Par rapport à son maniement délicat avec Périclès, la démocratie s'ouvre, au moins, à deux lectures

- Par sa réputation, Périclès la grande figure historique nourrit une intention morale ; au-delà de son propre pouvoir, cet homme politique porte et maintient l'idéal de cette gouvernance. Il incarne le changement démocratique et la puissance d'Athènes même s'il n'est pas le seul responsable<sup>557</sup>.
- Par son poids institutionnel, ce stratège élu par ses concitoyens, fait partie des hommes politiques qui vont s'imposer et assurer la pérennité du régime grâce au principe de l'élection. Par ce principe de sélection, Périclès détient l'autorité suprême de la cité à la manière d'un chef d'Etat et son leadership politique ouvre intuitivement la voie à une forme de démocratie présidentielle.

La question de responsabilité présidentielle permet de porter un regard comparatif sur la forme antique de la démocratie, sur le rapport que le démos entretenait avec ses dirigeants, lesquels étaient tenus de rendre des comptes à l'Ecclesia ou à la Boulé. Cette idée-force figure dans le schéma scolaire du fonctionnement de la démocratie, mais n'est pas exploitée dans les activités pédagogiques.

L'analogie entre les deux visions de chef de gouvernement, injecte un peu de démocratie directe dans le lien établi par l'élection entre l'homme politique et les citoyens dans la forme de démocratie contemporaine.

---

<sup>557</sup> Dans la présentation de la démocratie athénienne, nous disposons suffisamment d'éléments pour se garder de superposer le succès de la démocratie avec la carrière de Périclès. En contexte, l'homme politique pèse sur les décisions, mais l'attitude générale est collective.

Dans notre lecture, Périclès jouit, par conséquent d'un traitement de chef de gouvernement assez moderne, d'autant que lui aussi est élu directement par ses concitoyens à l'Ecclesia.

Dans le fonctionnement de la démocratie antique, l'élection des dirigeants concède la mise en jeu répétée de la responsabilité politique de ces derniers. C'est la définition de ce qui fait l'excellence, qui est en jeu.

Dans le fonctionnement de la démocratie moderne en France, la révision constitutionnelle du 23 février 2007 confirme l'immunité traditionnelle du Président de la République, son irresponsabilité dans les actes accomplis dans l'exercice de sa fonction<sup>558</sup>.

Ce sont là, les limites de notre supposition. Toutefois nous constatons que le traitement des élites politiques dans la norme antique peut conduire à des confusions avec un président de la République.

---

<sup>558</sup> In Assemblée nationale : fiche de synthèse n°2 « le statut du Président de la République » <http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/role-et-pouvoirs-de-l-assemblee-nationale/les-institutions-francaises-generalites/le-president-de-la-republique>. Il s'agit d'un instantané de la page telle qu'elle était affichée le 2 juin 2020 05:58:24 GMT

## Synthèse 2ème partie

L'Oraison funèbre prononcée par le Périclès de Thucydide, livre II et plus précisément son paragraphe 37, alinéas 123, adapté par l'ensemble des manuels, se présente comme la seconde possibilité, pour définir les accords qui font la légitimité de la démocratie, du point de vue grec.

Dans les aspects importants de la définition péricléenne repris par les manuels, il existe une dimension politique du nombre s'exprimant de deux façons. D'une part il s'agit d'un rôle comptable dans les décisions prises à la majorité des votants, et d'autre part il s'agit d'une manière de penser la définition du régime démocratique en fonction du nombre de personnes participant au gouvernement, en opposant le gouvernement d'un seul « monarchie » au gouvernement du plus grand nombre « démocratie ».

Néanmoins, la tonalité générale du discours n'est pas axée sur les principes de base qui gouvernent la cité, mais plutôt sur le sens d'une éthicisation de la citoyenneté évaluée au prisme de valeurs expliquant la manière de jouer le jeu politique.

Au point de départ de la définition, le pouvoir s'exerce dans le rassemblement de tous les citoyens, à partir duquel s'établissent des concurrences de légitimité.

Pour appréhender l'univers politique péricléen, nous nous attendions à une définition par les institutions, ou par les procédures pour justifier cette concurrence sur les formes du tirage au sort et de l'élection.

Mais les procédures ont également leur limite pour désigner les gouvernants, dans le processus démocratique. Les deux méthodes ne font pas l'objet d'une égale sollicitude rappelant que les règles du jeu politique sont également affectées par des arrangements politiques, exprimant des choix de valeurs, reconnus publiquement.

Périclès a construit son scénario sur la nature des bouleversements qui ont conduit la société athénienne, à un saut qualitatif en démocratie.

Du point de vue scolaire, les conditions de coopération aux enjeux publics de la cité, ont été renégociées sur deux convictions importantes, en dehors de l'interprétation du sens politique du mérite qui passe sous silence le poids des citoyens les plus riches dans les pratiques de pouvoir.

La première conviction touche à l'autonomie participative des citoyens, adaptée au niveau scolaire. Dans la traduction, cela revient à se projeter, au choix, sur un type de relation, dans une aspiration collective « être communément utile » (rendre service à la cité) ou sur un idéal individualiste de réussite.

La deuxième conviction porte sur l'égalité de probabilité d'avoir accès à une même position sociale, ou au pouvoir, sachant que la richesse n'influence pas les pratiques de pouvoir dans la démocratie.

Dans les conditions de coopération, la démocratie comporte un conflit normatif dans la réalisation de l'égalité envisagée sur sa dimension sociale, et par la promesse d'ascenseur qu'elle augure sur l'argument du mérite.

L'interprétation de la définition péricléenne a débouché sur une multitude de solutions, attestant de l'inconfort d'une situation solidaire à base égalitaire, impactée par la valeur du mérite individuel.

D'un côté, les droits politiques mettent les citoyens sur un pied d'égalité dans la participation, de l'autre côté, on ne peut pas ignorer l'influence du mérite dans la répartition des fonctions politiques.

Dans l'ambiguïté adroitement entretenue par Périclès, l'homme politique montre sa capacité à lier les divisions sociales de la cité, par les comportements politiques de ses concitoyens. Les ambitions civiques justifient les différences de traitement entre les citoyens.

Dans la mise en œuvre des choix moraux de comportement, les convictions scolaires ont été sensibles au choix du mérite pour cinq manuels sur six. Le manuel Hatier n'a pas accepté la référence du mérite. Pour les autres manuels, la disparité des modèles définitoires provient de la force du mérite et du mécanisme rétributif dans son rapport à l'égalité.

Depuis des points de départ bien différents, l'expérimentation de la vie civique est très différente suivant les choix moraux retenus, parfois antithétiques si nous prenons l'exemple de Hachette dont la solution jugée acceptable porte strictement sur le mérite élevé au rang de principe, et l'exemple du manuel Hatier dont la disposition porte strictement sur l'utilité commune.

Pour la moitié des manuels, les deux références ont été pensées ensemble dans un modèle d'entente. Elles nous offrent une traduction possible du rôle du mérite comme principe de différence, dans sa combinaison avec l'intérêt général de la collectivité.

Au-delà des corrélations particulières et discutables que nous avons développées dans cette seconde partie de la thèse, l'hétérogénéité de nos hypothèses témoigne à quel point il est difficile de faire une synthèse sur les choix moraux qui guident l'action de la communauté civique. Nos énoncés scolaires ne permettent pas de tirer une conclusion sur la question de leur compatibilité avec une société égalitaire, inscrivant l'argument du mérite dans l'idéal démocratique, comme la clé de la réussite individuelle.

Toutefois, nous avons relevé des affinités entre le discours de Périclès et les énoncés scolaires sur la manière de rendre compatible une société égalitaire avec l'expression d'une citoyenneté individualisée, pour caractériser une société ouverte et ambitieuse, même si la doctrine scolaire et la doctrine péricléenne ne sont pas à mettre sur le même plan.

Du point de vue scolaire, l'expérience centrale de la démocratie faite sur le célèbre paragraphe de l'Oraison funèbre fait l'objet d'une opération idéologique qui se renouvelle sur la dimension sociale de la participation.

Pour Périclès, la démocratie est une méthode de désignation dont le fondement procédural est l'égalité politique des citoyens, amenant les citoyens à voter et à occuper des charges publiques, dans une situation ouverte à tous.

Dans cette optique, le rôle de la démocratie serait d'organiser la concurrence au pouvoir politique et de traiter les revendications de pouvoir selon une approche par les capacités.

Pour l'école, le rôle de la démocratie semble nous indiquer que le citoyen se socialise dans des liens de coopération librement consentis par référence à un engagement singulier ou à une sociabilité partagée.

La conception de la citoyenneté s'appuie sur une conception responsable de la manière de prendre part aux enjeux de la vie publique. Dans les conséquences brutales, les citoyens sont responsables de la place qu'ils occupent dans la société.

## CONCLUSION GENERALE

Les deux définitions de la démocratie, qui ont formé l'objet de notre thèse, nous ont ouvert un formidable champ de réflexion sur la question de la citoyenneté, et sur l'expression de ses conventions organisées par la société.

Notre thématique inscrite sur l'expérience de citoyenneté de l'Athènes démocratique, se confond avec l'action publique des citoyens athéniens, activité articulée à la Pnyx.

Dans la genèse de la cité athénienne vue aux Vème et IVème siècles, le citoyen constitue l'unité fondamentale de l'ordre politique démocratique que les collégiens découvrent dans leurs manuels d'histoire.

Nous avons procédé à une analyse notionnelle sur la forme et le contenu donnés à la démocratie, dans le choix de deux types de définition scolaire, la première définition, théorique consiste à une courte définition dans la rubrique vocabulaire, la seconde définition est directement inspirée des pratiques civiques athéniennes à partir du témoignage historique du Périclès de Thucydide.

Ces deux situations définitoires ont été soumises à la comparaison des six manuels. Elles forment deux stratégies complémentaires, et mais en même temps, deux paris antithétiques, pour nourrir l'image d'un phénomène politique et social dans le cadre scolaire.

Pour la première définition théorique, la comparaison de la démocratie entre les manuels a abouti à une opposition très marquée entre cinq manuels et le sixième manuel, nous offrant une lecture dominante du prototype scolaire.

Pour la définition péricléenne, la comparaison de la démocratie entre les manuels a débouché sur six arrangements possibles.

Sur le premier aspect de recherche, nous avons ouvert quelques réflexions sur les problématiques posées par le schème de la souveraineté et sa fonction de légitimation du pouvoir pour les acteurs en démocratie.

Dans les conséquences directes du travail de généralisation, au niveau du premier modèle théorique, l'acceptation scolaire du mot démocratie se place aussi bien au-dessus des comportements introduits par la démocratie directe que des comportements introduits par la représentation.



Dans les aspects décevants, l'interprétation classique par la souveraineté, soumet le lecteur à la vérité d'un ordre révélé, où la démocratie n'apparaît pas comme un système institutionnel défini par sa propre logique, mais relevant de l'évidence du droit.

Les prototypes scolaires, par leur nature anhistorique, restent anecdotiques dans leurs objectifs et ne permettent pas de comprendre le sens que les citoyens allouent à la démocratie.

Pour l'essentiel, la démocratie marque l'entrée des citoyens au gouvernement dans la lecture dominante ou impose la société dans la prise de décision dans la forme d'un régime improbable, dans la lecture mineure.

Nous pensons qu'il manque une dynamique de constitution des acteurs collectifs pour la compréhension de la démocratie

Sur le deuxième aspect de la recherche, la vision péricléenne de la démocratie, vise à donner aux citoyens la possibilité d'exprimer une citoyenneté individualisée sur des modes d'engagement dans lesquels les préférences individuelles priment. Les procédures démocratiques ont été renégociées sur le plan des valeurs, et ont pris forme sur les comportements des citoyens, distingués en fonction de leur investissement politique.

L'argument du mérite nous paraît avoir une incidence significative dans la vie institutionnelle et démocratique des Athéniens.

Dans les conséquences directes de ce deuxième modèle, le critère du mérite est un gage d'efficacité globale pour la société de Périclès.

Dans les éclairages de la définition péricléenne, le critère du mérite constitue un enjeu social cohérent avec les enjeux contemporains où les citoyens sont tenus responsables de leur trajectoire.

Dans les découvertes communes, la participation au pouvoir trouve ses ressorts sur une référence majeure et implicite, l'Éclésia, au point de convergence de toutes les approches scolaires.

Evidemment la perspective de l'Éclésia rencontre ses limites dans notre image de la démocratie, en raison des notions extensibles de peuple et de pouvoir sans clôture de sens, faisant respectivement obstacle à la responsabilité d'une communauté difficilement identifiable, ou encore, à celle de l'acte politique dont le pouvoir ne porte aucune intention.

Dans les deux cas, l'ensemble des définitions scolaires très minimalistes, dont nous sommes bien conscients du fait des contraintes normatives, montrent de par leurs incertitudes que la démocratie n'est pas une forme d'organisation fixée une bonne fois pour toute.

Dans ses messages importants adressés aux lecteurs, la citoyenneté antique fait référence à la nécessité de participer à la vie démocratique, sur un équilibre réfléchi ouvert à l'individualisme sans renoncer à l'égalité et la solidarité de la communauté.

C'est une manière augmentée de vivre en société.

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Tableau 1 : Démocratie -Rubrique vocabulaire .....	48
Tableau 2 : Les idées directrices de la participation au pouvoir.....	117
Tableau 3 : Participation du public à l'Éclésiá -comparaison du thème entre la source historique adaptée d'Aristophane et la rédaction de la leçon .....	125
Tableau 4 : la délibération collective : avantages et inconvénients discutés entre les sources historiques et l'autorité de la leçon.....	129
Tableau 5 : Les ressorts de la participation en démocratie .....	154
Tableau 6 : Vue d'ensemble des propositions scolaires du fonctionnement de la démocratie .....	197
Tableau 7 : Définition des rôles et des responsabilités par mode de recrutement.....	202
Tableau 8 : « Qui gouverne » : une question dépassée dans le milieu scolaire par le contrôle .....	207
Tableau 9 : Scénarisation de la pratique du débat .....	219
Tableau 10 : Intervention des dirigeants dans le processus de décision collective.....	229
Tableau 11 : Réputation politique de Périclès _Misthophorie -travaux Acropole - Elections .....	234
Tableau 12 : Frise chronologique « la cité des Athéniens au V° siècle avant J.-C.....	246
Tableau 13 : Contexte d'ouverture des guerres Médiques .....	251
Tableau 14 : Tableau comparatif des repères de citoyenneté .....	260
Tableau 15 : Emplacement des batailles de Marathon et de Salamine dans les manuels scolaires .....	270
Tableau 16 : Répartition des indications de richesse entre les catégories hoplite et marin .....	279
Tableau 17 : Répartition des illustrations entre l'hoplite et la phalange .....	292
Tableau 18 : Choix de lecture puisés aux sources de l'histoire.....	300
Tableau 19 : Le péan grec – référence prégnante dans l'extrait remanié d'Eschyle .....	314
Tableau 20 : Dénominations données aux combattants de Salamine.....	323
Tableau 21 : Présentation des deux modèles avec J. DE ROMILLY et D. ROUSSEL .....	335
Tableau 22 : Des prises de position justifiées dans les notes complémentaires .....	337
Tableau 23 : représentation des deux voies contradictoires du mérite .....	339
Tableau 24 : Présentation générale des fragments du discours adaptés par les manuels.....	352
Tableau 25 : Grille thématique : le processus participatif .....	358
Tableau 26 : Hiérarchie des sept thèmes retenus dans la définition grecque .....	359
Tableau 27 : Répartition des thèmes dans les énoncés.....	361
Tableau 28 : Distribution du mérite et de l'utilité citoyenne .....	366
Tableau 29 : Deux catégories de jugement : mérite – utilité citoyenne .....	372
Tableau 30: "Citoyenneté en classe latente défiée par le mérite, chez Périclès ?" .....	377
Tableau 31: Constat d'absence - Mérite ou utilité citoyenne.....	378
Tableau 32 : La force du mérite dans les considérations normatives.....	382
Tableau 33 : Représentation spatiale de la cité grecque – cités en miroir.....	398
Tableau 34 : Lieux publics ritualisés : l'Éclésiá et les Panathénées .....	406
Tableau 35 : Curriculum civique à l'aune des droits et des obligations.....	409
Tableau 36 : Répartition des droits et des devoirs par manuel .....	411
Tableau 37 : Représentation scolaire trois modèles de citoyenneté .....	413
Tableau 38 : Contextualisation de l'agora .....	422
Tableau 39 : différentes interactions choisies entre les lieux et les monuments d'Athènes .....	427
Tableau 40 : Représentation du théâtre dans les trois thèmes de la civilisation grecque.....	438
Tableau 41 : Analyse quantitative de surface imagée entre l'Acropole et de la Pnyx dans le manuel d'histoire Hachette .....	441
Tableau 42 : Citoyenneté antique et citoyenneté française : corrélation entre citoyenneté et nationalité .....	453
Tableau 43 : Importance du thème des Panathénées chez Hachette, manuel d'histoire classe 6° - de 1977 à 2012.....	456
Tableau 44 : Evolution de sens « les Panathénées » chez Hachette de 1977 à 2012 .....	459
Tableau 45 : Stratégies narratives scolaires sur les travaux de l'Acropole .....	464
Tableau 46 : Réputation politique de Périclès dans le fonctionnement de la démocratie .....	478

## TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Tableau de classement des pays- Indice démocratie 2019 .....	492
Annexe 2 : Histoire des enseignements (programmes) du XVII <sup>e</sup> siècle à 2011 .....	493
Annexe 3 : Panorama trois volets de civilisation Grecque.....	506
Annexe 4 : Assertions historiques.....	507
Annexe 5 : Mots pour exprimer la citoyenneté .....	508
Annexe 6 : Statut des citoyens et loi de Périclès (- 451 ) .....	509
Annexe 7 : La citoyenneté athénienne .....	510
Annexe 8 : Objets de la démocratie.....	511
Annexe 9 : Sources politiques de la démocratie.....	512
Annexe 10 : Mise en perspective du débat à l'Ecclésia .....	513
Annexe 11 : Représentation de la condition d'esclave dans la démocratie .....	514
Annexe 12 : Tableau en six parties enseignement histoire - étude quantitative .....	515
Annexe 13 : Lieux et monuments Athènes .....	516
Annexe 14 : Programme scolaire trois cités Marseille Athènes Alexandrie .....	517
Annexe 15 : Les Panathénées dans le thème citoyenneté et démocratie .....	518
Annexe 16 : Image de souveraineté de l'Ecclésia dans la délibération .....	519
Annexe 17 : Modèle démocratique recherché à travers une citoyenneté active .....	521
Annexe 18 : Popularité de Périclès .....	522
Annexe 19 : Le mérite et ses compromis chez J. De Romilly et D. Roussel .....	523
Annexe 20 : Démocratie Dictionnaire étymologique des mots français dérivés du Grec 1803 .....	524
Annexe 21 : Collège Ressources histoires Cité des Athéniens 6 <sup>e</sup> .....	526
Annexe 22 : La cité grecque.....	528
Annexe 23 : Carte électeur citoyen actif français .....	529
Annexe 24 : Tableau comparaison vie publique et programme histoire.....	530

## Annexe 1 : Tableau de classement des pays- Indice démocratie 2019

## DEMOCRACY INDEX 2019

## A YEAR OF DEMOCRATIC SETBACKS AND POPULAR PROTEST

**Table 2**  
Democracy Index 2019

	Overall Score	Rank	Electoral process and pluralism	Functioning of government	Political participation	Political culture	Civil liberties
Full democracy							
Norway	9.87	1	10.00	9.64	10.00	10.00	9.71
Iceland	9.58	2	10.00	9.29	8.89	10.00	9.71
Sweden	9.39	3	9.58	9.64	8.33	10.00	9.41
New Zealand	9.26	4	10.00	9.29	8.89	8.13	10.00
Finland	9.25	5	10.00	8.93	8.89	8.75	9.71
Ireland	9.24	6	10.00	7.86	8.33	10.00	10.00
Denmark	9.22	7=	10.00	9.29	8.33	9.38	9.12
Canada	9.22	7=	9.58	9.64	7.78	9.38	9.71
Australia	9.09	9	10.00	8.93	7.78	8.75	10.00
Switzerland	9.03	10	9.58	9.29	7.78	9.38	9.12
Netherlands	9.01	11	9.58	9.29	8.33	8.75	9.12
Luxembourg	8.81	12	10.00	8.93	6.67	8.75	9.71
Germany	8.68	13	9.58	8.57	8.33	7.50	9.41
United Kingdom	8.52	14	9.58	7.50	8.89	7.50	9.12
Uruguay	8.38	15	10.00	8.57	6.11	7.50	9.71
Austria	8.29	16=	9.58	7.86	8.33	6.88	8.82
Spain	8.29	16=	9.58	7.14	7.78	8.13	8.82
Mauritius	8.22	18	9.17	8.21	5.56	8.75	9.41
Costa Rica	8.13	19	9.58	7.50	6.67	7.50	9.41
France	8.12	20	9.58	7.86	7.78	6.88	8.53
Chile	8.08	21	9.58	8.57	5.00	8.13	9.12
Portugal	8.03	22	9.58	7.86	6.11	7.50	9.12
Flawed democracy							
South Korea	8.00	23	9.17	7.86	7.22	7.50	8.24
Japan	7.99	24	8.75	8.21	6.67	7.50	8.82
United States of America	7.96	25	9.17	7.14	7.78	7.50	8.24
Malta	7.95	26	9.17	7.50	6.11	8.13	8.82
Estonia	7.90	27	9.58	7.86	6.67	6.88	8.53
Israel	7.86	28	9.17	7.86	8.89	7.50	5.88
Botswana	7.81	29	9.17	7.14	6.11	7.50	9.12
Cabo Verde	7.78	30	9.17	7.36	6.67	6.88	8.82
Taiwan	7.73	31	9.58	8.21	6.11	5.63	9.12
Czech Republic	7.69	32	9.58	6.79	6.67	6.88	8.53
Belgium	7.64	33	9.58	8.21	5.00	6.88	8.53
Cyprus	7.59	34	9.17	6.43	6.67	6.88	8.82
Italy	7.52	35	9.58	6.07	7.78	6.25	7.94
Slovenia	7.50	36=	9.58	6.79	6.67	6.25	8.24
Lithuania	7.50	36=	9.58	6.43	6.11	6.25	9.12

## Annexe 2 : Histoire des enseignements (programmes) du XVII<sup>e</sup> siècle à 2011

(d'après : Christian Delacroix / Patrick Garcia, *EspacesTemps* n° 66/67, "Histoire/géographie 1, L'arrangement" mai 1998 ; P. Garcia et J. Leduc, *L'enseignement de l'histoire en France de l'Ancien régime à nos jours*, A. Colin, 2003.) ; Patricia Legris, « Les programmes d'histoire en France : la construction progressive d'une « citoyenneté plurielle » (1980-2010) », *Histoire de l'éducation* 2/2010 (n° 126), p. 121-154. URL : [www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2010-2-page-121.htm](http://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2010-2-page-121.htm) ; Patricia Legris, *L'écriture des programmes d'histoire en France (1944-2010). Sociologie historique d'un instrument d'une politique éducative*, <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00579269/>)

Année	Niveau*	Horaire H+G	Armature chronologique de la filière secondaire classique puis générale.	Commentaires
XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècle			<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans les collèges au XVII<sup>e</sup> : histoire sainte et antique (au service des Humanités).</li> <li>Fin XVIII<sup>e</sup> : cursus d'histoire dans certains collèges (Histoire sainte, Antiquité, Histoire de France).</li> <li>1795 : un professeur « d'histoire philosophique des peuples » prévu dans chaque École centrale de département</li> </ul> <p>Horaires variables</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>XVII<sup>e</sup> : apparition de l'histoire dans quelques très rares collèges (Louis-Le-Grand, Oratoriens,...).</li> <li>Fin XVIII<sup>e</sup> : Une cinquantaine de collèges (sur ± 348) dispensent un enseignement d'histoire.</li> <li>L'histoire est un réservoir d'exemples qui enseignent la conduite à tenir dans le présent (<i>Historia magistra vitae</i>), ses leçons sont donc toujours <i>actuelles</i>. D'abord réservée à l'éducation du Prince, elle doit, dans le dernier tiers du siècle, « préparer les citoyens à l'État » (Caradeuc de la Chalotais, 1763).</li> <li>Les philosophes des Lumières favorables (excepté Rousseau) à l'enseignement de l'histoire.</li> <li>Période révolutionnaire : Désorganisation de l'enseignement en général. Le moteur de l'histoire est le progrès de la raison humaine dont la Révolution marque le triomphe. L'apprentissage de l'histoire est conçu comme un élément d'une éducation civique multiforme dont elle n'est pas le vecteur privilégié. L'enseignement de l'histoire à la fin de la décennie révolutionnaire reste un enseignement moral, largement calqué sur les pratiques de l'éducation religieuse et notamment les vies de saints.</li> </ul>
I <sup>er</sup> Empire	5 <sup>ème</sup> à 2 <sup>nd</sup> e		<p>Mythologie, histoire ancienne puis histoire de France. Accent sur l'histoire sainte et ancienne comme complément du latin. (« Humanités »)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consulat puis Empire : place de plus en plus réduite consacrée à l'enseignement de l'histoire. L'histoire redevient la servante de l'instruction religieuse (histoire sainte en début de cursus), des langues anciennes et de la littérature française. D'autre part, le peu qui en est enseigné semble consister surtout en une nomenclature visant à situer dans le temps et l'espace événements, dynasties, personnages.</li> </ul>
Restauration 1814	6 <sup>ème</sup> 5 <sup>ème</sup> 4 <sup>ème</sup> 3 <sup>ème</sup> 2 <sup>nd</sup> e 1 <sup>ère</sup>	2h/hist. (1818) 1h30/hist (1821)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Histoire sainte.</li> <li>Égypte et Grèce.</li> <li>Rome jusqu'à Actium.</li> <li>De Auguste à Charlemagne.</li> <li>Moyen-Age, Temps Modernes et histoire de France jusqu'en 1789.</li> </ul> <p>• 1h hebdo en rhétorique (1829)</p> <p>La présence d'un enseignement historique n'est pas stabilisée : en 1822 l'enseignement de l'histoire est supprimé en rhétorique ; en 1826 il est limité aux petites classes, de la sixième à la troisième.]</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>C'est sous la Restauration qu'un véritable système national de l'enseignement de l'histoire se met en place dans le secondaire.</li> <li>Premier programme national. (Royer-Collard, président de la Commission de l'Instruction. Publique jusqu'en 1820). « Les professeurs ne négligent rien de tout ce qui peut éclairer l'esprit [de leurs élèves] sur les faits relatifs aux idées religieuses dont l'oubli a toujours eu une influence sur les destinées des empires... » (1815). L'enseignement de l'histoire est conçu par le pouvoir comme un instrument politique. Jusqu'en 1818 l'histoire reste étroitement dépendante des humanités classiques. • 1818 : Création de professeurs spécialisés d'histoire dans les collèges royaux. En fait cette création ne concerne que Paris. En 1833, encore leur présence est rare dans les collèges de province.</li> <li>Traditionnellement la chute des constitutionnels et la démission de Royer-Collard sont retenues comme une rupture. Une période difficile s'ouvrirait alors pour l'histoire, le régime s'en méfiant : les historiens les plus en vue (Thierry, Guizot) ne sont-ils pas des « libéraux »... Il semble, cependant, que de 1814 à 1830 la continuité l'emporte. D'un bout à l'autre la prudence domine : les <i>Instructions</i> en 1818 comme en 1820 recommandent « la simple exposition des faits historiques dans la liaison naturelle qu'ils ont entre eux ». L'avenir pédagogique de l'histoire semble sombre : les professeurs abusent du cours dicté constate un inspecteur en 1825 et l'histoire enseignée se réduit à des résumés chronologiques.</li> <li>L'ambition affirmée par la Charte de renouer « la chaîne des temps » présente les mêmes ambiguïtés dans sa traduction dans les programmes scolaires que dans la société toute entière : s'agit-il de mettre la période révolutionnaire entre parenthèses ou de l'assumer ?</li> <li><i>Génération des historiens dits « romantiques » (1820-1835).</i></li> </ul>
Monarchie de Juillet –1838	6 <sup>ème</sup> 5 <sup>ème</sup> 4 <sup>ème</sup> 3 <sup>ème</sup> 2 <sup>nd</sup> e 1 <sup>ère</sup>	Hist. + Géo : 2 h 2h 4h 4h 4h 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Histoire sainte et histoire ancienne (Asie et Grèce).</li> <li>Histoire de la Grèce jusqu'à l'époque hellénistique.</li> <li>Rome.</li> <li>Moyen-Age.</li> <li>Temps Modernes (1453 - 1789).</li> <li>Histoire de France (406 - 1789).</li> </ul> <p>Primaire : La loi de 1833 qui oblige les communes à entretenir une école primaire et les chefs-lieux de départements une école primaire supérieure introduit au programme de l'enseignement primaire supérieur (art. 1) : « Les éléments de l'histoire et de la</p>	<p><i>Le moment Guizot de l'enseignement de l'histoire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sous l'impulsion des lois Guizot (1833-1836), le nombre des écoles primaires double sous la Monarchie de Juillet et celui de leurs élèves passe, dans le même temps, de 1 300 000 à 3 500 000 (dont 1 300 000 filles). Dans le secondaire, le nombre d'élèves reste à peu près stable : 60 000 en 1831 (dont 38 000 dans l'enseignement public), 71 000 en 1842 (dont 45 000 dans le public). • A partir de 1838, l'histoire est enseignée dès la 6<sup>e</sup> Histoire et géographie demeurent matières d'oral au baccalauréat (arrêté de 1840).</li> <li>Influence de François Guizot, programme Salvandy (1845). • La recherche d'une double légitimité par la Monarchie de Juillet. • L'histoire est valorisée parce qu'elle enseigne la modération : « Chez un peuple curieux de son histoire, on est presque assuré de trouver un jugement plus sain et plus équitable, même sur ses affaires présentes, ses conditions de progrès et ses chances d'avenir. » (François Guizot) Louis-Philippe recevant des élèves en 1838 : « J'ai voulu que vous profitiez de tous ces beaux exemples de notre histoire, de tous ces glorieux souvenirs de l'ancienne monarchie française qui valait bien ces républiques d'Athènes et de Rome, dont on vous occupe peut-être un peu trop. » (Cité par F. Furet, <i>L'atelier de l'historien</i>)</li> <li>L'histoire devient une « grande discipline » universitaire, la production de travaux historiques est encouragée (Société</li> </ul>
Monarchie de Juillet (suite)				

			géographie et surtout de l'histoire et de la géographie de la France ».	d'histoire de France – 1834 – Comité des travaux historiques – 1835 – Véritable essor de l'École des chartes fondée en 1821, fermée puis ouverte à nouveau en 1829 à Dijon et transférée à Paris en 1836...). C'est le temps d'un premier véritable financement public de la recherche. • 1830 : création de l'agrégation d'histoire et de géographie. (33 agrégés en 1842) • Les manuels d'histoire couvrant l'ensemble de la scolarité du secondaire se multiplient, la part des « Abrégés d'histoire universelle » compilations abusant de moyens mnémotechniques décroît (Les ecclésiastiques sont nombreux parmi les auteurs de manuels mais c'est aussi le début des manuels Hachette rédigés par Victor Duruy).
Ile République			Extension du terme chronologique du programme de 2ème et 1ère jusqu'à 1814.	• Hippolyte Carnot, ministre de l'Instruction publique. • 1850 : Offensive contre l'histoire et son enseignement accusés d'avoir été transformés en « débats politiques ».
Ile Empire –1852	6 <sup>ème</sup> 5 <sup>ème</sup> 4 <sup>ème</sup> 3 <sup>ème</sup> 2 <sup>nde</sup> 1 <sup>ère</sup>	Hist. + Géo :	Transfert de l'histoire sainte vers la 8ème et la 7ème.  • Antiquité et France jusqu'en 752 . France 752-1515 . France 1515-1815 . Antiquité . Moyen-Age. • Temps Modernes.	• Programmes et Instructions d'Henri Fortoul (1852) : « Les leçons doivent être dogmatiques et purement élémentaires » (1852). Insistance sur l'histoire nationale, sur la portée morale et pratique de l'enseignement de l'histoire. • Contrôle strict des enseignants • « La connaissance et l'accomplissement des devoirs ont avec la religion des rapports si étroits et si nécessaires que les rapprochements viendront s'offrir d'eux-mêmes pour donner au professeur l'occasion de faire ressortir la supériorité de la morale chrétienne sur toutes les autres » (1854). • Après la loi Falloux (1850) qui favorise l'enseignement secondaire privé : 107 000 élèves en 1854 (dont 46 000 dans le public), 140 000 en 1866 (dont 66 000 dans le public). • À partir des années 1850, une méthode précise d'enseignement de l'histoire et de la géographie en lycée est préconisée. Elle associe, chaque semaine, deux types d'activités. D'une part, une séquence en classe au déroulement étroitement défini, où alternent des phases de discours magistral dicté (le résumé) ou parlé (le développement) et des phases d'interrogation orale et de correction de travaux écrits. D'autre part, des moments de travail personnel des élèves qui doivent apprendre leurs résumés, compléter leurs connaissances et composer une rédaction. • 1860 : Rétablissement d'une agrégation spécifique d'histoire et de géographie (depuis 1853 il n'y avait plus que deux concours : Lettres et Sciences)
« Empire libéral » 1863  1865	Philo  8ème 7ème 6ème 5ème 4ème 3ème 2 <sup>nde</sup> 1ère Term	2h d'hist. de la 6 <sup>ème</sup> à la Term.	• De 1815 jusqu'au Ile Empire.  • Histoire sainte. • Histoire de France (élémentaire). • L'Orient. • La Grèce. • Rome. • Le Moyen-Age jusqu'en 1328 • 1328-1648 • 1648-1815. • Histoire contemporaine (Second Empire jusqu'en 1863 et « Caractères nouveaux de la société moderne » inclus).	<b>Le moment Duruy de l'enseignement de l'histoire</b> • 1863 : Circulaire Victor Duruy (ministre de l'Instruction publique) qui demande de « renoncer à l'histoire des princes et des batailles » pour s'intéresser « aux faits économiques » : « Les faits économiques ont pris une trop grande place dans notre société pour que l'histoire puisse les négliger ». • 1863 : Introduction de l'histoire en classe de philosophie (terminale) • 1865 : Programmes Duruy. • 1866 : Création de l'École Pratique des Hautes Études (adaptation du modèle allemand des séminaires spécialisés). • Loi Duruy sur l'enseignement primaire du 10 avril 1867 : les éléments de l'histoire et de la géographie de la France sont ajoutés aux matières obligatoires de l'enseignement primaire. L'histoire voit son rôle renforcé dans les Écoles normales. Trois principes appelés à un très long avenir sont retenus : 1/ Le programme d'histoire de l'école primaire se limite à l'étude de la France. 2/ Il va « jusqu'à nos jours ». 3/ L'apprentissage est organisé selon la méthode « concentrique » : on « révise », – c'est-à-dire on <i>refait</i> –, au cours supérieur, le parcours que l'on a déjà suivi dans les deux années précédentes. • Ministère Duruy : première apparition d'un fort souci pédagogique et plaidoyer pour l'intérêt d'enseigner l'histoire contemporaine. « Le programme doit s'étendre de 1789 jusqu'à nos jours, afin que ceux qui, dans quelques années, feront les affaires du pays, sachent de quelle manière ce pays a jusqu'à présent vécu. Notre société actuelle date de la Révolution et, pour la bien comprendre, il faut la bien connaître ». • Tentative de concilier rigueur scientifique et leçon de morale. « J'ai toujours trouvé à l'histoire une grande vertu d'apaisement. Elle montre par toutes ses leçons que si l'absolu se trouve dans la vérité scientifique, la politique est, comme la loi, une affaire de convenance entre les choses à faire et les choses déjà faites ; que même s'il faut compter, sans les subir, avec les passions, les préjugés, la plus grande des forces c'est la fermeté dans la modération. » (Victor Duruy) • A la fin du Second Empire, moins de 2% des garçons de 11 à 17 ans suivent une scolarité secondaire. Dans les classes : les cours d'histoire se composent de « longues et insignifiantes nomenclatures, faites pour dégoûter les meilleurs esprits » (un inspecteur en 1867). La plupart des professeurs d'histoire et géographie sont des régents ou chargés de cours licenciés, voire des maîtres d'études, répétiteurs ou suppléants bacheliers. • La finalité patriotique de l'enseignement de l'histoire est de plus en plus affichée. • Oppositions de droite et de gauche à l'enseignement de l'histoire contemporaine soupçonnée de servir à la propagande du régime
Ile République- 1890	9ème 8ème 7ème 6ème 5ème 4ème	1h30  Hist : 1h30 De la	• Biographie d'hommes illustres des temps anciens et modernes. scènes historiques célèbres. • Histoire sommaire de la France jusqu'à la mort de Louis XI • Histoire sommaire de la France jusqu'en 1815. • Histoire de l'Orient ancien • Histoire grecque • Histoire romaine.	<b>Le moment Lavisse de l'enseignement de l'histoire</b> • Choc de la défaite de 1870 et débats sur l'insuffisance de la culture historique et géographique des élèves français. • Avril 1871 : mission d'inspection sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie confiée à deux universitaires, Himly, professeur de géographie historique à la Sorbonne, et Levasseur, professeur d'économie au Collège de France : « Nous croyons, d'après les renseignements que nous avons pris, que la majeure partie des élèves des écoles primaires de France n'apprennent encore ni histoire ni géographie ». Pour le secondaire : « nous avons constaté une grande faiblesse. » • Fustel de Coulanges : « Le véritable patriotisme n'est pas l'amour du sol, c'est l'amour du passé. » (1872). • Jules Ferry ministre de l'Instruction publique de 1879 à 1883. 1882, l'Instruction civique fait son entrée dans



	3ème	7 <sup>ème</sup> à	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Histoire de l'Europe et de la France jusqu'en 1270.</li> <li>• Histoire de l'Europe et de la France de 1270 à 1610.</li> </ul>	l'enseignement primaire public et s'y substitue à celui du catéchisme. Son contenu ne doit heurter « aucun père de famille » (Lettre de Jules Ferry aux instituteurs).
	2nde 1ère Term	la 1ère 3h au 1 <sup>er</sup> semestr, 1h30 au 2 <sup>ème</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Histoire de l'Europe et de la France de 1610 à 1789.</li> <li>• Histoire contemporaine de 1789 à 1889.</li> <li>• Généralisation de manuels conçus afin d'enseigner l'histoire dont, pour le primaire les « <i>Petits Lavisse</i> » (1ère édition 1876). Les illustrations se multiplient. Ces images sont, pour la plupart, de petit format (« vignettes ») : portraits de souverains ou de grands personnages, gravures représentant des scènes de l'histoire de France. Il s'agit presque toujours d'œuvres de fiction, au traitement volontiers mélodramatique.</li> <li>• 1880-1894 : sous l'impulsion de Lavissee importante réforme de l'agrégation qui en fait un concours ouvert à l'ensemble des étudiants (jusque-là, de fait, réservé aux élèves de l'Ecole Normale Supérieure et aux professeurs en exercice) et introduit, entre la licence et le concours une année d'initiation à la recherche (création du Diplôme d'études supérieures). 1890, Charles Seignobos est chargé d'une chaire de pédagogie de l'histoire à la Sorbonne. Mais, à l'agrégation, l'introduction d'une épreuve orale pédagogique est un échec.</li> <li>• 1898 : Charles Seignobos et Charles-Victor Langlois, <i>Introduction aux études historiques</i>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1874 : Premiers programmes détaillés de géographie. Fin du programme d'histoire de Terminale (classe de philosophie) ramenée à 1848. L'organisation générale des programmes du secondaire reste celle qui a été mise en place dans les années 1830 et parachevée par Duruy en 1863 : on étudie l'antiquité pendant trois ans, l'histoire médiévale et l'histoire moderne pendant les trois années suivantes, enfin l'histoire contemporaine en classe de Philosophie.</li> <li>. L'histoire s'affirme dans le primaire, dans le cursus des écoles normales et aux examens (Certificat d'études, Brevets)</li> <li>• L'histoire se renforce dans le secondaire et bénéficie de la réorganisation des études universitaires (la réforme de la licence, en 1880-1881, est clairement voulue par ses promoteurs comme un moyen de mieux préparer les futurs professeurs). Programmes spécifiques pour l'enseignement secondaire moderne et l'enseignement secondaire des jeunes filles.</li> <li>• 1885 : Les programmes d'histoire de Terminale s'étendent jusqu'en 1875.</li> <li>• 1890 <i>Instructions</i> d'Ernest Lavissee (rédigées par Lavissee pour l'histoire et Régis Jallifier pour la géographie). Elles sont présentées comme « la charte qui protège les professeurs partisans de la réforme dans la lutte contre la tradition ».</li> <li>• Long texte de référence abondamment cité jusqu'en 1925 et même au-delà. • L'intégralité de l'histoire « nationale » depuis les Gaulois doit être enseignée. Le récit national, rythmé par l'évocation des héros nationaux, doit marquer la continuité de la nation française.</li> <li>• Le professeur d'histoire a le « devoir d'être un moraliste ». Lavissee n'oppose pas les divers aspects de l'enseignement de l'histoire : il peut être, à la fois, vrai, patriotique et moral. • Forte insistance sur les qualités pédagogiques dont l'enseignant doit faire preuve (Voir pour l'élémentaire <i>Le Dictionnaire de pédagogie</i> de Ferdinand Buisson). Le monologue est exclu, le cours doit être adapté à l'âge des élèves, il est recommandé d'utiliser jusqu'en 3<sup>ème</sup> de la « méthode pittoresque » pour intéresser les élèves. Avec les grands élèves, le cours, en revanche, doit d'abord, être construit comme une « démonstration ».</li> <li>. De 1880 à 1902, à la première partie du baccalauréat, la composition française peut porter sur un sujet d'histoire.</li> </ul> <p><i>Génération des historiens « méthodiques ».</i></p>
1902	8ème 7ème 6ème 5ème 4ème 3ème 2nde 1ère Term	Hist : 2h 2h 2h 2h 2h = 2h en A & B 3h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• France des origines à Henri IV.</li> <li>• La France de 1610 à 1871.</li> <li>• Antiquité (Orient, Grèce, Rome.)</li> <li>• Moyen-Age jusqu'en 1453</li> <li>• Temps Modernes 1453 – 1789.</li> <li>• Époque contemporaine jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.</li> <li>• Du Xe siècle à 1715 + Antiquité en A et B</li> <li>• 1715-1815 + Antiquité en A et B</li> <li>• 1815- fin 19<sup>ème</sup> siècle (dont Partie 4 : « Développement économique de l'Europe » et Partie 5 : « Caractères généraux de la civilisation européenne »)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réforme de 1902 préparée par des enquêtes parlementaires et universitaires.</li> <li>• 1902 et 1908 : Programmes et Instructions rédigées essentiellement par Seignobos et Gallouédec.</li> <li>• Institution du découpage en deux cycles « qui se répètent ». Parité entre enseignement classique et enseignement moderne (sans langues anciennes), les deux baccalauréats permettant d'accéder à l'enseignement supérieur. L'histoire ancienne est confinée en 6ème. Place dominante accordée d' l'histoire moderne et contemporaine. • En juillet 1902, l'enseignement de l'histoire est réservé, « autant que possible », à des professeurs spécialisés en histoire.</li> <li>• La valeur de l'enseignement de l'histoire pour la formation des élèves à la compréhension des changements sociaux et politiques contemporains est fortement soulignée : « Le professeur d'histoire et de géographie est plus que tout autre un agent d'éducation nationale ». Prohibition du cours dicté. Priorité au développement des qualités intellectuelles sur l'accumulation des connaissances. Obligation d'enseigner un certain nombre de faits essentiels mais large liberté de choix laissée aux professeurs.</li> <li>• 1905, Amédée Thalamas, <i>La crise de l'enseignement historique dans les lycées et collèges</i>.</li> <li>• A partir de 1905, organisation dans le cadre du Musée pédagogique de conférences pédagogiques à destination des agrégatifs d'histoire dont, en 1907, celle de Charles Seignobos « L'enseignement de l'histoire comme instrument d'éducation politique ».</li> <li>1903 : Publication du <i>Tableau de la géographie de la France</i> de Paul Vidal de La Blache, premier volume de <i>L'histoire de la France depuis les origines jusqu'à la Révolution</i> dirigée par Ernest Lavissee.</li> </ul>
1925	6ème 5ème 4ème 3 <sup>ème</sup> 2de 1 <sup>ère</sup> Term.	Hist. 2h 2h 2h 2h 2h 2h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Orient ancien et la Grèce.</li> <li>• Histoire romaine</li> <li>. Moyen âge jusqu'en 1328</li> <li>• 1328- fin XVI<sup>e</sup> siècle</li> <li>. XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles</li> <li>• 1789-1848.</li> <li>• De 1848 aux conséquences de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale.</li> <li>Des « exercices » sont introduits de la 6<sup>ème</sup> à la 1<sup>ère</sup> (1h en 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, ½ heure en 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 1<sup>ère</sup>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1910 : création de la Société des professeurs d'histoire et de géographie.</li> <li>• Dans le primaire : 1911, André Balz, à propos de l'école primaire : « L'enseignement historique souffre donc du malaise général dont souffre l'école elle-même, l'invasion de la politique, le choc en retour des mouvements et des bruits de la place publique ». « Guerres des manuels » au sein de l'enseignement public (manuels alternatifs d'extrême-gauche : Hervé et Clémendot) et entre enseignement public et hiérarchie catholique • Emile Combes : « Le vrai combat entre l'école laïque et l'école congréganiste, c'est le manuel d'histoire »</li> <li>• 1914-1918 : dans le primaire le récit du passé est sans cesse référé à l'histoire immédiate de la guerre, les instituteurs sont invités à rassembler tout document relatif à la guerre en cours.</li> <li>• Instructions ministérielles de 1920 : les élèves-maîtres sont les « représentants de l'esprit national ». Cinq ans seulement après la fin des combats, la Première Guerre mondiale entre dans l'enseignement secondaire (il en faudra 16 pour intégrer la Seconde Guerre mondiale...).</li> </ul>



			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Georges Lefebvre, en 1938, parle d'un enseignement de l'histoire « de pure culture, médiocrement apprécié, attendu qu'il ne fournit pas un gagne-pain ; parce que, n'étant sanctionné qu'à l'oral des examens, on court moins de risque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1924 : Secondaire : alignement des programmes féminins sur les programmes masculins.</li> <li>• 1923-1925 : Secondaire : Suppression de la division en deux cycles, retour au parcours chronologique unique (Antiquité : 6ème et 5ème - Moyen-Age et Temps modernes : 4ème, 3ème et 2nde – Contemporaine : 1ère et Terminale). Compléments sur les institutions politiques, administratives et judiciaires de la France contemporaine « indispensables à la formation du citoyen : La mémoire de nos enfants est trop souvent encombrée d'une multitude de détails au milieu</li> </ul>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>à le négliger ; parce que, enfin, le temps qui lui est accordé restera toujours minime. Il faut donc se garder d'ambitions excessives »</li> <li>• Il faut attendre les Instructions de 1938 pour que le professeur se voie explicitement recommander de « prendre appui sur le manuel » et de faire de celui-ci le soutien d'exercices actifs en classe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>desquels l'esprit se perd, si bien que rien n'y reste, pas même l'essentiel ». Cours Malet-Isaac (Hachette) qui prend la relève du cours Malet (1902).</li> <li>Les instructions du 20 juin 1923 pour le primaire reviennent sur la nécessité de l'enseignement « par l'aspect » et insistent sur le recours à des documents sources. Elles font de l'utilisation du document l'un des éléments de ce qu'elles qualifient de « méthode intuitive et inductive, partant des faits sensibles pour aller aux idées » ou encore de « méthode active ».</li> <li>Dans le primaire et le secondaire tonalité des manuels souvent nationaliste et anti-allemande jusque dans les années 30 bien que les doutes sur les finalités « nationales » de l'enseignement de l'histoire se multiplient.</li> <li>• A partir de 1932 : Critiques du fonctionnement de l'agrégation par Lucien Febvre et Marc Bloch : trop grande place accordée à l'histoire politique et institutionnelle dans les sujets, conséquences sclérosantes de la préparation du concours sur la recherche, dénonciation de l'utilisation de pseudo-critères pédagogiques par les jurys. Propositions pour une réforme de l'enseignement historique (défense d'une histoire axée sur l'explication et la valorisation de la place accordée à l'économie et à la pluridisciplinarité).</li> <li>• 1936-1938 : Progrès dans l'unification de l'enseignement secondaire (Jean Zay, 1937) ; scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans</li> <li>• 1938 : Retour au découpage en deux cycles.</li> </ul> <p><b>• Années 30 : affirmation et développement du projet historiographique des Annales.</b></p>
Régime de Vichy - Arrêté du 6 mai 1943	6ème 5ème  4ème 3ème 2nde 1ère Term	1h 1h 30  2h " " " "	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Orient ancien et la Grèce.</li> <li>• Rome et la fin de la civilisation méditerranéenne (751).</li> <li>• Le Moyen-Âge (751-1492).</li> <li>• XVIe et XVIIe siècles (1492-1715).</li> <li>• Elaboration du monde moderne (1715-1815).</li> <li>• Le monde moderne (1815-1918).</li> <li>• Le monde qui se fait.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministres : Jérôme Carcopino puis Abel Bonnard à partir de 1942.</li> <li>• Suppression des écoles normales et création du CAEC (1941), Certificat d'aptitude à l'enseignement dans les collèges.</li> <li>• Censure des manuels et révocation de nombreux enseignants faisant partie des « catégories » exclues par le régime (dont un millier de Juifs).</li> <li>• Les contenus d'enseignement changent peu. Il n'y a pas de tentative sérieuse pour mettre en place un système d'éducation totalitaire par Vichy.</li> <li>• Promotion de la géographie : 1943, création d'une agrégation de géographie.</li> <li>• Instauration d'un enseignement obligatoire de la démographie, principalement confié aux professeurs d'histoire et de géographie, de la sixième à la terminale qui doit être « un acte de foi dans l'avenir ».</li> <li>• <i>Instructions</i> de 1942 (Abel Bonnard) : « Vous ferez entendre [aux élèves] toutes les voix de leur race et de leur sol, le chant de leurs églises et le murmure de leurs forêts... ». Mais, pour le reste,</li> <li>• Dans l'enseignement primaire, selon les <i>Instructions</i> de 1942, l'histoire de France sera enseignée : « en insistant sur la continuité de l'effort français à travers tous les régimes pour construire, maintenir, relever la France. ».</li> <li>• Promotion de l'histoire « locale et provinciale » qui fait obligatoirement l'objet d'une question au Certificat d'études (celle-ci jouissait cependant déjà d'une place importante dans les études primaires sous la IIIe République). L'amour de la « petite patrie » est toujours considéré comme l'apprentissage de l'amour de la « grande ».</li> </ul>
1945	6ème 5ème  4ème 3ème  2nde 1ère Term	Hist + Géo 2h30 " " 3h Hist. 2h (H) " "	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'antiquité (Orient, Grèce, Rome).</li> <li>• Le Moyen-Age (fin Empire romain d'occident -début des temps modernes).</li> <li>• Les temps modernes jusqu'à 1789.</li> <li>• 1789-1914</li> <li>• Le XVIIIe et le XVIIIe siècle (1610-1789).</li> <li>• Les débuts de l'époque contemporaine (1789-1848).</li> <li>• L'époque contemporaine (1848-1939).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1945 : Les programmes de la Troisième république sont rétablis dans le secondaire, celui de Terminale allant jusqu'en 1939. Dans le primaire le choix est fait de la discontinuité (grandes figures et épisodes les plus marquants). Un enseignement d' « instruction morale et civique » se met en place, dans le premier cycle (étendu au second cycle en 1948)</li> <li>1947 : Plan Langevin-Wallon s'efforçant de démocratiser l'enseignement (allongement de la scolarité obligatoire à 18 ans, gratuité généralisée de l'enseignement, tronc commun...). Non suivi d'effets. Lucien Febvre participe à cette commission.</li> <li>• 1952 : Transformation du CAEC en CAPES.</li> <li>• 1953 : Mise en place des CPR (Centres pédagogiques régionaux) pour accueillir les néo-certifiés et les préparer au métier.</li> <li>• A partir des années 1950, multiplication des textes de cadrage de l'activité pédagogique (place du document, pédagogie active puis différenciée...). Progressivement l'idée que promouvoir la « méthode inductive », déjà préconisée dans le primaire, gagne le secondaire. Poids des mouvements pédagogiques (Freinet, CEMEA, Cahiers pédagogiques) et de l'INRP (Institut national de la Recherche pédagogique).</li> </ul>
1957-1962	6ème 5ème 4ème 3ème	2h30 " " 3h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Orient et la Grèce.</li> <li>• Rome et le Moyen-Age jusqu'en 987.</li> <li>• Moyen-Age de 987 à 1492.</li> <li>• Les Temps modernes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Années 50-60 : apogée du modèle historiographique des Annales.</b></li> <li>• INTRODUCTION DES CIVILISATIONS EN TERMINALE : étude de plusieurs civilisations (sortie de l'eurocentrisme, ouverture à la totalité du monde) introduction de l'étude de la Seconde Guerre mondiale et de l'histoire du temps présent démarche régressive (partir de la situation actuelle). Ce programme de terminale est dit improprement « Fernand Braudel »</li> </ul>

	2nde 1ère Term	2h (H) " "	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La France et l'Europe 1789-1848.</li> <li>• L'Europe et le monde de 1848 à 1914.</li> <li>• 1. La naissance du monde contemporain (de 1914 à nos jours).</li> <li>2. Les civilisations du monde contemporain.</li> <li>3. Conclusion : les grands problèmes mondiaux du moment.</li> </ul>	<p>car l'historien auquel l'Inspection générale (IGIP) et le ministère ont fait appel pour « évaluer » ce programme est Pierre Renouvin favorable à l'étude des civilisations. Voulu par le ministre René Billères et son entourage réformateur ce programme a rencontré beaucoup de réticences de la part de l'IG et de la Société des professeurs d'histoire et de géographie (SPHG). Ce programme de terminales est prévu d'entrer en vigueur en 1962 (1958 pour les 6<sup>e</sup> &amp; 5<sup>e</sup>, 1959 pour les 4<sup>e</sup> &amp; 3<sup>e</sup>, 1960 pour la 2<sup>nde</sup> et 1961 pour la 1<sup>ère</sup>).</p> <p>Lecture de ce programme par F. Braudel (Manuel Belin de Terminale 1962) : « La grammaire des civilisations ». « Le nouveau programme d'histoire des classes terminales... se présente comme une explication du monde actuel... tel qu'on peut le comprendre aux lumières multiples d'une histoire qui ne fait fi d'aucune des sciences sociales voisines. [...] Choisir</p>
1962 Révision du 1er cycle	6ème 5ème 4ème  3ème	2h30 " "  3h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Orient et la Grèce.</li> <li>• Rome et le Moyen-Age jusqu'en 1328.</li> <li>• Fin du Moyen-Age et Temps Modernes jusqu'en 1715</li> <li>• 1715-1870.</li> </ul>	<p>les grandes civilisations comme 'cadres intelligibles' du monde actuel c'est dépasser le mouvement rapide de l'histoire telle que vous la suivrez de 1914 à 1962. »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les réserves sur ce nouveau programme s'expriment de façon ouverte. Il se heurte dans son application à d'importantes résistances chez les enseignants. Durant les années 1960 F. Braudel participe à plusieurs commissions de réflexion sur les programmes scolaires, participation mal acceptée par l'IGIP et la SPHG.</li> </ul> <p>1962-1968 : forte implication du 1<sup>er</sup> ministre Georges Pompidou dans les question d'enseignement. Pompidou défend une conception très « traditionnelle » de l'enseignement de l'histoire et « exerce à partir de 1962 un pouvoir de blocage contre les réformes éducatives proposées » (P. Legris). Ce pouvoir de blocage de Pompidou s'accroît après mai 1968 et son élection comme président de la République. « J'insiste pour que Histoire et Géographie : la France ; qu'on les (programmes) allège mais sans remplacer l'histoire de France. Pas des histoires de classes sociales et d'événements sociaux. Revenir à l'histoire des grands hommes et événementielle. Et que la géographie soit visuelle (nos fleuves/nos plaines/nos montagnes). » (G. Pompidou, 1969).</p> <p>Après 1968 et jusqu'en 1974 on peut parler d' « un enfouissement » des réformes pédagogiques » (P. Legris). Une commission Braudel est mise en place début 1968 dans le cadre d'un plan de rénovation pédagogique de l'enseignement qui prévoit un remaniement complet des programmes et qui rencontre les réticences de Pompidou. Braudel remet en cause le monopole d'écriture des programmes par l'Inspection Générale de l'Instruction Publique (IGIP). Après l'élection de Pompidou à la présidence de la République, Braudel est « remercié »...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1963-1975 : Affaiblissement de l'horaire d'histoire et géographie et disparition dans certaines sections techniques. Très rapidement la partie du programme de terminale concernant les « civilisations » ne peut plus faire l'objet d'interrogations au baccalauréat. (En 1971, on n'étudie déjà plus ni le monde africain, ni l'Amérique latine, ni l'Océanie. En 1977, seule demeure au baccalauréat : « La civilisation contemporaine des Etats-Unis et de l'URSS »).</li> <li>• 1966-1978 : L'histoire disparaît de l'écrit du baccalauréat.</li> <li>• 1969 : L'histoire et la géographie deviennent « disciplines d'éveil » à l'école élémentaire où l'éducation civique disparaît.</li> <li>• 1970 : Important programme d'implantation de Collèges d' Enseignement Secondaire (CES).</li> </ul> <p>Dans le secondaire : augmentation des recrutements de professeurs polyvalents (enseignant une autre discipline en plus de l'histoire-géographie) dans les établissements d'enseignement professionnel et dans les collèges (PEGC 1960). Ils sont majoritaires parmi les professeurs d'histoire-géo dès la fin des années 1960.</p>
mammes.	6ème 5ème 4ème 3ème  6ème 5ème 4ème 3ème	1h30 1h30 1h30 2h  Hist + Géo + Ed. Civ. 3h  3h  3h  3h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préhistoire et Antiquité.</li> <li>• Moyen-Age.</li> <li>• Renaissance et Temps Modernes.</li> <li>• 1789 à nos jours.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De la préhistoire au IXe siècle avec étude du milieu local</li> <li>• Du IXe - au XVIe : l'Islam. Le monde occidental XIe-XIIIe. Les civilisations extra-européennes : la Chine (ou l'Inde) et une civilisation précolombienne. Les grandes découvertes + étude d'un thème sur la très longue durée (ex. les transports)</li> <li>• Europe du XVIe à la fin du XIXe (1520 -1914) + étude d'un thème sur la très longue durée (ex : « Certains traits de la civilisation occidentale » comme : « les types de pouvoirs » ou « les catégories sociales »</li> <li>• Le monde de 1914 à nos jours, avec une « attention particulière à la France ». La fin du programme est :</li> </ul>	<p><b>• Années 70 : la « Nouvelle histoire », une « histoire en miettes » ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1975 : suppression de l'Instruction civique remplacée par « enseignement d'initiation à la vie économique et sociale ».</li> <li>• 1977-78 : Nouveaux programmes liés à la Réforme Haby : continuité entre les programmes du primaire et ceux du 1er cycle de collège et unification des CES et CEG au sein du « collège unique ». Ils prennent en compte des thèmes portés par les courants pédagogiques novateurs comme la place du document, le rôle actif de l'élève... et sont marqués par une volonté d'intégration de l'histoire et de la géographie au sein des « sciences humaines ».</li> <li>• Dans les collèges, insistance sur le milieu local en 6ème et introduction de thèmes transversaux (étudiés en très longue durée) comme l'écriture ou l'agriculture. Cette histoire thématique qui « cavalcade à travers les âges » est très critiquée... Pierre Goubert parle de « charabia imité des sociologues et pédagogues américains démodés depuis quinze ans ».</li> <li>• A fin des années 1970, expression publique des inquiétudes des enseignants sur la place de leur discipline et multiplication des prises de position (y compris d'hommes politiques) sur la « crise » de l'enseignement de l'histoire. Le débat s'installe dans les médias à partir de l'intervention d'Alain Decaux le 20 octobre 1979 : « Parents, on n'apprend plus l'histoire à vos enfants. ».</li> <li>Michel Debré (1980) : « On n'enseigne plus l'histoire ni dans les écoles, ni dans les lycées. L'histoire, c'est d'abord la chronologie : la chronologie a disparu. L'histoire, ce sont ensuite des récits : il n'y a plus de récits ».</li> <li>• Dépôt par le groupe RPR d'un projet de loi sur l'enseignement de l'histoire (25 juin 1980, non discuté) et nombreuses questions au posées au gouvernement à l'Assemblée et au Sénat (Groupes communiste, socialiste, RPR).</li> </ul> <p>La responsabilité de la « Nouvelle histoire » est publiquement mise en cause...</p>

			« La civilisation d'aujourd'hui : la remise en cause des valeurs traditionnelles et les changements de la vie ». L'initiation économique, sociale et politique s'intègre à l'étude des diverses questions d'histoire et de géographie.	
1981	2nde	Hist + Géo : 4h en A & C, 2h en T	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les fondements de la civilisation occidentale.</b></li> <li>I) Questions au choix de l'antiquité à nos jours pour illustrer les caractères essentiels de la civilisation européenne.</li> <li>– Apports gréco-romains ou la démocratie athénienne au Ve siècle ou l'art grec au IVe siècle ou de la cité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'étude des civilisations est abandonnée en Terminale et reportée en Seconde.</li> <li>• Programme fortement critiqué (« infaisable », trop morcelé, privilégiant le modèle occidental-libéral, abandon de la continuité chronologique...).</li> <li>• Pierre Goubert qualifie les programmes de 1977-1981 de « criminels », mis en place pour « régner plus facilement sur des demeures et des robots, qui achèteront bien et voteront bien ».... Il dénonce une « offensive d'obscurantisme méchant » due à l'« intrusion de l'Histoire dite "Nouvelle" dans un enseignement destiné aux enfants de dix à douze ans »</li> </ul>

			grecque à l'État romain. – Apports hébraïques et chrétiens. – Les grands courants de pensée et les techniques du moyen-âge au XIXe siècle ou l'humanisme ou les Lumières ou les sciences et les techniques. – L'art Renaissance italienne ou l'architecture baroque ou le romantisme ou la peinture française à la fin du XIXe siècle. – Économie et société au XIXe siècle : La révolution industrielle Royaume-Uni ou France. – État, nation, régime politique : - l'Angleterre ou l'indépendance américaine ou la révolution française. – Unité italienne, unité allemande, 1848. - Progrès de la démocratie. II) Une autre civilisation ou l'Afrique ou Extrême-Orient ou la civilisation musulmane.	et à « la pédagogie ».
1982	1ère	Hist + Géo :	• 1914 -1939.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alain Savary ministre de l'Éducation nationale(1981-1984)</li> <li><b>Le temps des commissions et des rapports :</b></li> <li>- Publication en février 1982 du rapport dirigé par André de Peretti sur la formation des personnels enseignants qui fait ressortir la nécessité d'une formation continue. Mise en place des MAFPEN (Missions Académiques à la Formation des Personnels de l'Éducation nationale) et des PAF (Plans Académiques de Formation).</li> <li>• 1983 : Rapport de René Girault sur l'enseignement de l'histoire. Il présente une évaluation des connaissances historiques et géographiques des élèves et des pratiques d'enseignement. Il réaffirme les finalités civiques et culturelles de cet enseignement (« L'histoire doit conduire à l'engagement réfléchi ») et souligne le rôle que l'enseignement de l'histoire doit jouer pour « assurer la sauvegarde de la mémoire collective ». Il insiste sur un « nécessaire ancrage chronologique faisant appel à l'utilisation manifeste de la mémoire ».</li> <li>- 1983 mise en place de la COPREHG sous Alain Savary (Commission permanente de réflexions sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie). Son premier président est J. Le Goff (jusqu'en 1985). Le Goff s'est opposé aux programmes Haby et s'est prononcé pour une histoire scolaire chronologique et non thématique, conscient des difficultés à « transposer » dans le domaine scolaire les apports des <i>Annales</i>. La création de la COPREHG (d'autres commissions du même type sont créées par discipline) met fin au monopole d'écriture des programmes par l'Inspection générale (IGEN).Universitaires, Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG) et IGEN sont appelés à travailler ensemble pour la mise au point des programmes.</li> <li>• Max Gallo, porte-parole du gouvernement (socialiste), fait part, le 31 mai 1983, de l'inquiétude que François Mitterrand aurait exprimée en Conseil des Ministres, se déclarant « angoussé » devant « les carences de l'enseignement de l'histoire qui conduisent à la perte de la mémoire collective des nouvelles générations ».</li> <li>• 1984 Controverse sur le Service Public Unifié et Laïc de l'Éducation Nationale (SPULEN). 24 juin 1984 grande manifestation qui rassemble les opposants du SPULEN, le projet est abandonné.</li> <li>• <b>1984 : Le colloque de Montpellier</b> sur l'histoire et son enseignement consacre un compromis entre les acquis de la « nouvelle histoire » (ouverture aux sciences sociales) et un retour aux apprentissages de la chronologie et de l'histoire nationale. « La chronologie n'est qu'un instrument nécessaire à l'histoire, elle n'est pas l'histoire » (Jacques Le Goff).</li> <li>J. Le Goff (conclusion du colloque) : « Il faut remplacer une (ou des) Histoire(s) de France par une Histoire de la France. Cette France qui ne sera plus une collection d'images d'Épinal n'en sera pas moins attachante et elle sera plus vraie [...]. Qu'elle sache aussi reconnaître en elle depuis la Préhistoire tous ses immigrants, toutes ses composantes, autres devenus elle-même ».</li> </ul>
1982	Term	4h en A, B, C, D, 2h en T	• De la Seconde guerre mondiale à nos jours.	
1985	6ème 5ème 4ème 3ème	Hist + Géo : 2h 30  idem idem	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préhistoire (sommaire). Anciennes civilisations du monde méditerranéen. Chine et Inde.</li> <li>• Les civilisations médiévales et naissance du monde moderne.</li> <li>• De l'Europe absolutiste jusqu'à 1914 (XVIIe – XIXe).</li> <li>• Le XXe siècle de 1914 à nos jours.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Éducation Nationale (1984-1986) est nommé par le président Mitterrand pour mettre fin à la querelle sur l'école. Forte ingérence du ministre et de ses conseillers dans la rédaction des programmes. L'histoire scolaire néo-républicaine défendue par Jean-Pierre Chevènement et ses conseillers, dans la filiation de celle de la IIIe République, est avant tout civique et attachée aux valeurs de la République, à l'histoire des grands hommes et des épisodes marquants de la France.</li> <li>• 1985-1988: Nouveaux programmes. • Réintroduction (en collège) de l'instruction civique sous le label éducation civique « L'éducation civique est une pièce maîtresse de l'éducation dans un État républicain garant des libertés ».</li> <li>• Réaffirmation de la fonction civique de l'enseignement de l'histoire (et de la géographie).</li> <li>• « Retour » à la continuité et aux « repères » chronologiques. • Programmes en vigueur jusqu'en 1996. Les « Compléments » des programmes du secondaire de 1985-1988 – rédigés par l'Inspection générale - sont très copieux.</li> <li>• Polémique sur les programmes de terminale de 1988 : Inspiration trop « géopolitique », rejet en première de la Seconde Guerre mondiale...</li> <li>- Discussions tendues pour le programme de seconde (qui paraît en 1986 sous le ministère Monory) entre la COPREHG</li> </ul>
1986	2nde 1ère	Hist + Géo : 3h  4h en A, B, 3h en	<ul style="list-style-type: none"> <li>• fin XVIIIe – 1880.</li> <li>• 1880 à 1945</li> </ul>	

	Term.	S, 2 en T idem	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La construction du monde contemporain depuis la deuxième guerre mondiale (1945).</li> </ul>	<p>(présidée par Philippe Joutard et le doyen du groupe « histoire-géographie » de l'inspection générale Robert Blanchon) et le ministre. P. Joutard et R. Blanchon souhaitaient inscrire les nouveautés historiographiques dans les programmes du lycée alors que les membres du cabinet Chevènement proposent un projet mettant au premier plan l'étude de la Révolution française et une « histoire politique franco-centrée organisée autour de grands hommes » (P. Legris). Un compromis est finalement trouvé qui laisse une place significative à la Révolution française.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nouveau ministre de l'EN René Monory (1<sup>ère</sup> cohabitation avec J. Chirac comme 1<sup>er</sup> ministre) met fin en 1986 à la COPREHG : c'est le retour à un monopole d'écriture confié à l'IGEN. Les universitaires sont mis à l'écart de la production des programmes.</li> <li>- Le programme de Terminale de 1988 est écrit sous la responsabilité de l'IGEN qui a recouvré le monopole d'écriture des programmes. Ce programme est critiqué pour la place accordée à la Seconde Guerre mondiale. Alors que le programme de 1983 était consacré à l'étude du monde depuis 1939, celui de 1989 commence en 1945.</li> <li>• 1989 : Rapport de Philippe Joutard qui insiste, en particulier, sur la nécessité d'accorder « une part beaucoup plus importante à l'histoire antérieure au XXe siècle dans le programme des lycées » et à celle des religions. Il appelle à « définir les bases communes d'une culture historique et géographique pour les Européens ».</li> </ul>
--	-------	-------------------	--	---

1995	6ème	Hist + Géo. + Ed. civ. 3h.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le monde antique : De la naissance de l'agriculture et de l'écriture jusqu'à la fin de l'Empire romain en Occident.</li> </ul>	<p><b>Histoire : « le temps des doutes » (R. Chartier)</b></p> <p><b>Le temps des GTD (Groupes techniques disciplinaires)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lionel Jospin, ministre de l'Education nationale (1988-1992).</li> <li>• Généralisation des IUFM.</li> <li>. Création du Conseil national des programmes (1989)</li> <li>• Volonté générale de mesurer et d'améliorer l'efficacité de l'enseignement (évaluation, établissement des compétences que l'élève doit acquérir).</li> <li>L'enseignement est clairement pensé comme « un métier qui s'apprend ».</li> <li>• Juin 1992 : Première session du CAPES, comportant une épreuve professionnelle à l'oral (qui deviendra l'ESD).</li> <li>• 1994 : L'épreuve professionnelle devient l'épreuve-sur-dossier.</li> <li>• 1992 : Rejet par Jack Lang, ministre de l'Education nationale (1992-1993), du programme proposé par le Groupe Technique Disciplinaire d'histoire-géographie (GTD) présidé par Jean-Clément Martin (1990-1992). Le projet ne prévoyait pas un traitement « chronologique continu » en première et Terminale, mais un choix de thèmes traités de façon diachronique. Il s'est heurté aux critiques de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie et, plus généralement, à l'ensemble des partisans d'une approche fondée sur la continuité chronologique.</li> <li>• 1993-1995 : Préparation et adoption des programmes du GTD dirigé par Serge Berstein et Dominique Borne après consultation nationale des établissements.</li> <li>• Publication en 1995 (François Bayrou, ministre de l'Education nationale de 1993 à 1997) des nouveaux programmes de l'enseignement élémentaire qui introduisent une liste de grandes dates et de grands personnages « mémorables ».</li> <li>• Les programmes de collège et de lycée (appliqués en sixième et en seconde à partir de 1996) se singularisent par l'importance accordée aux « finalités patrimoniales et culturelles » et au patrimoine « culturel, religieux et politique de l'Europe ». Celle-ci se traduit par la sélection d'un nombre limité de « repères culturels forts » (dates et personnages, cartes et documents) inscrits dans le programme. La notion de « document patrimonial » est « au centre » de ces programmes. Avec les « Compléments » puis « Accompagnements » des programmes rédigés par l'Inspection générale, l'encadrement du travail des professeurs devient beaucoup plus précis, voire pressant, tout en se disant respectueux de leur liberté pédagogique...</li> <li>• La traditionnelle division en deux cycles qui se répètent est abandonnée. Le programme de seconde comprend l'étude de six moments (choisis depuis l'antiquité) considérés comme « les fondements du monde contemporain ».</li> <li>. La seconde guerre mondiale est réintégrée dans le programme de terminale.</li> <li>• Introduction de l'ECJS – Education civique juridique et sociale – dans le secondaire par le ministre Allègre [2000].</li> </ul> <p><i>1993- 1997 François Bayrou Ministre de l'Éducation nationale</i>  <i>1997- 2000 Claude Allègre Ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie</i>  <i>2000-2002 Jack Lang Ministre de l'Éducation nationale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1999-2000, Révision des programmes de lycée par un nouveau GTD sous la direction de l'historien Alain Plessis et du géographe Jean-Paul Charvet. Les programmes de 1995 sont amendés et allégés principalement pour le lycée (par ex : choix parmi les thèmes en seconde).</li> <li>•</li> <li>2001 Vote la loi, (dite loi Taubira), le 21 mai 2001 «tendant à la reconnaissance de la traite et l'esclavage en tant que crime</li> </ul>
1997 1997	5ème 4ème	3 à 4h 3 à 3h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Moyen-Age et la naissance des Temps modernes</li> <li>• Du XVIIe siècle à la naissance du monde contemporain (1914).</li> </ul>	
1998	3ème	3 à 3h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le monde d'aujourd'hui</li> <li>A. 1914-1945 : guerres, démocratie, totalitarisme (17 à 12 h)</li> <li>B. Élaboration et organisation du monde d'aujourd'hui (19 à 25h) histoire &amp; géographie</li> <li>C. Les puissances économiques majeures (15 à 19h) – géographie –</li> <li>D. La France (15 à 19 heures) – histoire &amp; géographie –</li> </ul>	
1995	2ème	Hist + Géo : 3 h + 45 mm de module.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• « <b>Les fondements du monde contemporain</b> ».</li> <li>– 1. Le citoyen et la cité à Athènes au Ve siècle avant Jésus-Christ. La citoyenneté dans l'Empire romain au IIe siècle.</li> <li>– 2. Naissance et diffusion du christianisme.</li> <li>– 3. Cartes de la Méditerranée au XIIe siècle : le carrefour de trois civilisations.</li> <li>– 4. Humanisme et Renaissance.</li> <li>– 5. La période révolutionnaire.</li> <li>– 6. L'Europe en restauration et révolution (1815 au milieu du XIXe siècle).</li> </ul>	
1995	1ère	Hist + Géo : 4h + module en L et Es, 2h30 en S, 2h en T	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le monde du milieu du XIXe siècle à 1939</li> </ul>	
1995	Term.	Hist + Géo : 4h en A, B, 3 en S, 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le monde de 1939 à nos jours.</li> </ul>	

2002	1ère  Term.	en STT,  Idem  Idem	. Du milieu du XIXe siècle à 1945  . De 1945 à nos jours	contre l'humanité", qui reconnaît la traite de négrière et l'esclavage comme crimes contre l'humanité et stipule en son article 2 : « Les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent. »  <i>2002- 2004 Luc Ferry Ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche</i>  • 2002, nouveaux programmes pour l'école élémentaire rédigés sous la direction de Philippe Joutard. La perspective traditionnellement hexagonale de l'enseignement de l'histoire dans le primaire est infléchie – la Méditerranée au XIIe siècle est ainsi abordée, l'attention des professeurs des écoles est attirée sur les rapports entre histoire et mémoire –. On assiste à une esquisse de « secondarisation » de ces programmes. • 2004 Rapport d'Annette Wiewiorka « Quelle place pour les femmes dans l'histoire enseignée ? » Conseil économique et social.
			française et le Premier Empire : l'aspiration à la liberté et à l'égalité, réussites et échecs. <b>XIXe siècle (1815-1914)</b> Une Europe en pleine expansion industrielle et urbaine, à la recherche de territoires et de débouchés : le temps de travail en usine, l'émigration, les colonies. Les difficultés de la République à s'imposer en France : un combat politique de plusieurs générations. L'inégalité entre l'homme et la femme exclue du vote et inférieure juridiquement. <b>XXe siècle et le monde actuel</b> L'extermination des juifs par les nazis : crime contre l'humanité. La Ve République. La société en France dans la seconde moitié du XXe siècle : les progrès techniques, la fin des campagnes et le bouleversement des genres de vie.	<i>2004-2005 François Fillon Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche</i> - Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 instituant le " <b>socle commun de connaissances et de compétences</b> " qui présente l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen. Un livret personnel de compétences permet de suivre la progression de l'élève. • Suppression du Conseil national des programmes (2005)  <i>2005- 2007 Gilles de Robien Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche</i>
2008	Primaire (cycle 3) = CE2, CM1, CM2.		<b>La Préhistoire</b> Les premières traces de vie humaine, la maîtrise du fer et les débuts de l'agriculture, l'apparition de l'art. L'homme de Tautavel il y a près de 500 000 ans ; Lascaux il y a 17 000 ans. <b>L'Antiquité</b> Les Gaulois, la romanisation de la Gaule et la christianisation du monde gallo-romain. Jules César et Vercingétorix ; 52 avant notre ère : Alésia. <b>Le Moyen Âge</b> Après les invasions, la naissance et le développement du royaume de France. Les relations entre seigneurs et paysans, le rôle de l'Église. Conflits et échanges en Méditerranée : les Croisades, la découverte d'une autre civilisation, l'Islam. La guerre de Cent Ans. 496 : baptême de Clovis ; 800 : couronnement de Charlemagne ; 987 : Hugues Capet, roi de France ; Saint Louis ; Jeanne d'Arc. <b>Les Temps modernes</b> Le temps des Découvertes et des premiers empires coloniaux, la traite des Noirs et l'esclavage. La	<i>2007- 2009 Xavier Darcos Ministre de l'Éducation nationale</i>

			<p>Renaissance : les arts, quelques découvertes scientifiques, catholiques et protestants. Louis XIV un monarque absolu. Les Lumières. Gutenberg ; 1492 : Christophe Colomb en Amérique ; François Ier ; Copernic ; Galilée ; Henri IV et l'édit de Nantes ; Richelieu ; Louis XIV, Voltaire, Rousseau.</p> <p><b>La Révolution française et le XIXème siècle</b>  La Révolution française et le Premier empire : l'aspiration à la liberté et à l'égalité, la Terreur, les grandes réformes de Napoléon Bonaparte. La France dans une Europe en expansion industrielle et urbaine : le temps du travail en usine, des progrès techniques, des colonies et de l'émigration. L'installation de la démocratie et de la République. Louis XVI ; 14 juillet 1789 : prise de la Bastille ; 26 août 1789 : Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen ; 21 septembre 1792 : proclamation de la République ; 1804 : Napoléon Ier, empereur des Français ; 1848 : suffrage universel masculin et abolition de l'esclavage ; 1882 : Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire ; Pasteur ; Marie Curie ; 1905 : loi de séparation des Églises et de l'État.</p> <p><b>Le XXème siècle et notre époque</b></p>	
			<p>La violence du XXème siècle : - les deux conflits mondiaux ; - l'extermination des Juifs et des Tziganes par les nazis : un crime contre l'humanité. La révolution scientifique et technologique, la société de consommation. La Vème République. La construction européenne. 1916 : bataille de Verdun ; Clemenceau ; 11 novembre 1918 : armistice de la Grande Guerre ; 18 juin 1940 : appel du général de Gaulle ; Jean Moulin ; 8 mai 1945 : fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe ; 1945 : droit de vote des femmes en France ; 1957 : traité de Rome ; 1958 : Charles de Gaulle et la fondation de la Vème République ; 1989 : chute du mur de Berlin ; 2002 : l'euro, monnaie européenne.</p>	
2008	6ème	3 h	<p><b>I – L'orient ancien au IIIe millénaire av. J.-C.</b>  (environ 10% du temps consacré à l'histoire)  <b>II - La civilisation grecque (25 %)</b>  <b>Thème 1</b> - au fondement de la Grèce : cités, mythes, panhellénisme  <b>Thème 2</b> - La cité des athéniens (Ve – IVe siècle) : citoyenneté et démocratie  <b>Thème 3</b> (au choix)  – Alexandre le grand  – La Grèce des savants  <b>III- Rome (25%)</b>  <b>Thème 1</b> - Des origines à la fin de la République : fondation, organisation politique, conquêtes  <b>Thème 2</b> - L'Empire : l'empereur, la ville, la romanisation  <b>IV- les débuts du judaïsme et du christianisme (20 %)</b>  <b>Thème 1</b> - Les débuts du judaïsme  <b>Thème 2</b> - Les débuts du christianisme  <b>V- Les empires chrétiens du haut moyen âge (10</b></p>	<p><b>2005</b>  – Vote de la loi du 23 février comportant en son article 4 : « Les programmes de recherche universitaire accordent à l'histoire de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, la place qu'elle mérite. Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit.»  – 25 mars 2005 : publication dans Le Monde d'une pétition d'historiens, "Colonisation: non à l'enseignement d'une histoire officielle", menée notamment par Claude Liauzu, Gilbert Meynier et Gérard Noiriol, réclamant l'abrogation de la loi du 23 février 2005.  – 17 juin 2005 Création du CVUH (Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire)  – Septembre : dépôt d'une plainte contre l'historien Olivier Pétré-Grenouilleau par le CollectifDom pour avoir « à plusieurs reprises, remis en cause et contesté, de manière directe, le caractère de crime contre l'Humanité qui a été reconnu à la Traite négrière par la loi du 23 mai 2001 tendant à la reconnaissance de l'esclavage en tant que crime contre l'Humanité »  – 9 décembre 2005 : Jacques Chirac rappelle qu'en « République il n'y a pas d'histoire officielle » et nomme une « mission pluraliste pour évaluer l'action du Parlement dans les domaines de la mémoire et de l'histoire » constituée de Jean-Louis Debré.  – 12 décembre 2005 : publication dans Libération d'une seconde pétition, "Liberté pour l'histoire", signée par 19 historiens, dont Jean-Pierre Azéma, Pierre Vidal-Naquet et Pierre Nora, et réclamant l'abrogation de plusieurs articles "indignes d'un régime démocratique" des quatre "lois mémorielles".  – Création de l'association « Liberté pour l'histoire » (Président René Rémond puis Pierre Nora)</p>



5 <sup>ème</sup>		<p>%)  <b>VI – Regards sur des mondes lointains (10 %)</b>  au choix :  <b>Thème 1</b> - La chine des Han à son apogée  <b>Thème 2</b> - L'Inde classique aux IV<sup>e</sup> et Ve siècles  -----  <b>I. Les débuts de l'islam (10%)</b>  <b>II. L'occident féodal, XIe - XVe siècle (10%)</b>  <b>Thème 1</b> - Paysans et seigneurs  <b>Thème 2</b> - Féodaux, souverains, premiers États  <b>Thème 3</b> - La place de l'Église  <b>III –Regards sur l'Afrique (10%)</b>  <b>IV. Vers la modernité, fin XVe – XVIIe siècle (40%)</b>  <b>Thème 1</b> - Les bouleversements culturels et intellectuels (XVe – XVIIe siècle)  <b>Thème 2</b> - L'émergence du « roi absolu »  -----  <i>Thème transversal au programme d'histoire : Les arts, témoins de l'histoire des XVIIIe et XIXe siècles</i>  <b>I - L'Europe et le monde au XVIIIe siècle (25%)</b>  <b>Thème 1</b> - L'Europe dans le monde au début du XVIIIe Siècle  <b>Thème 2</b> - L'Europe des lumières  <b>Thème 3</b> - Les traites négrières et l'esclavage  <b>Thème 4</b> - Les difficultés de la monarchie sous Louis XVI</p>	<p>– L'article 4 est abrogé par le Conseil constitutionnel, la plainte contre Olivier Pétré-Grenouilleau est retirée.</p> <p><b>2006-2007</b>  Le rejet de la « repentance » est l'un des axes de la campagne de Nicolas Sarkozy. Il annonce dans l'un de ses discours sa volonté, s'il est élu, d'ouvrir « une maison de l'histoire de France » Élu, il institue la lecture dans les établissements scolaires de la dernière lettre de Guy Môquet Remous chez les enseignants et parmi les historiens face à l'obligation faite de lire la lettre de Guy Môquet Rejet massif du projet de Maison de l'histoire de France par les historiens.</p> <p>– Introduction d'un volet « Agir en fonctionnaire éthique et responsable » à l'ESD à partir de la session 2010-2011 (interprété par le jury du Capes d'histoire-géographie comme un questionnement d'éducation civique)</p> <p>– <i>Refonte des programmes de collège : identification systématique des « connaissances, démarches et capacités »</i></p> <p>– <b>2011</b> Pétition contre ces programmes du Collectif « Notre Histoire c'est notre Avenir » :« Louis XIV, Napoléon, c'est notre Histoire, pas Songhaï ou Monomotapa [...] L'intégration de l'étude d'empires africains comme Songhaï ou Monomotapa ; l'augmentation du nombre d'heures consacrées aux grands courants d'échanges commerciaux au XVIIIe et XIXe comprenant les traites négrières et l'esclavage contribuent à donner une vision culpabilisatrice de l'Histoire. [...] Grâce à cette e-pétition, "Notre Histoire forge notre Avenir" demande au Ministre de l'Education Nationale [Luc Châtel] de revenir sur cette refonte du programme d'Histoire en collège afin d'assurer un socle élémentaire pour tous les collégiens de France. Il s'agit ainsi de permettre à chacun d'eux d'avoir les bases pour comprendre et vivre la France que nos ancêtres nous ont transmise."  Dimitri Casali publie un « <i>Altermanuel</i> » d'histoire (2011) puis <i>L'histoire de France interdite. Pourquoi ne sommes-nous plus fiers de notre histoire</i> (2012)</p>
3 <sup>ème</sup>		<p><b>II - La Révolution et l'Empire (25%)</b>  <b>Thème 1</b> - Les temps forts de la Révolution  <b>Thème 2</b> - Les fondations d'une France nouvelle pendant la Révolution et l'Empire  <b>Thème 3</b> - La France et l'Europe en 1815  <b>III - Le XIXe siècle (50%)</b>  <b>Thème 1</b> - L'âge industriel  <b>Thème 2</b> - L'évolution politique de la France, 1815-1914  <b>Thème 3</b> - L'affirmation des nationalismes  <b>Thème 4</b> - Les colonies  <b>Thème 5</b> – Carte de l'Europe en 1914  -----  <i>Thème transversal au programme d'histoire : Les arts, témoins de l'histoire du monde Contemporain</i>  <b>I - Un siècle de transformations scientifiques, technologiques, économiques et sociales (15%)</b>  <b>Thème 1</b> - Les grandes innovations scientifiques et technologiques  <b>Thème 2</b> – L'évolution du système de production et ses conséquences sociales  <b>II - Guerres mondiales et régimes totalitaires (1914-1945) (25%)</b>  <b>Thème 1</b> - La Première Guerre mondiale : vers une guerre totale (1914-1918)  <b>Thème 2</b> - Les régimes totalitaires dans les années 1930  <b>Thème 3</b> - La Seconde Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement (1939-1945)</p>	<p>– <b>2011 (septembre)</b> Polémique lancée par Claude Lanzmann sur la disparition du terme Shoah (« la tendance de fond est au bannissement » du terme) dans les manuels scolaires et dans les programmes</p> <p>- <i>Création du site</i> : « Aggiornamento hist-géo Réflexions et propositions pour un renouvellement de l'enseignement de l'histoire et de la géographie du primaire à l'université »</p> <p>2009- 2012 Luc Châtel Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative</p>

2010	2ème	3h	<p><b>III - Une géopolitique mondiale (depuis 1945) (25%)</b>  <b>Thème 1</b> - La Guerre Froide  <b>Thème 2</b> - Des colonies aux États nouvellement indépendants  <b>Thème 3</b> - La construction européenne jusqu'au début des années 2000  <b>Thème 4</b> - Le monde depuis le début des années 1990</p> <hr/> <p><b>Les Européens dans l'histoire du monde</b>  <b>Thème introductif</b> – Les Européens dans le peuplement de la Terre 4 h  <b>Thème 2</b> - L'invention de la citoyenneté dans le monde antique 7– 8h  – Citoyenneté et démocratie à Athènes (Ve-IVe siècle av. J.-C.)  – Citoyenneté et empire à Rome (Ier- IIIe siècle)  <b>Thème 3</b> – Sociétés et cultures de l'Europe médiévale du XIe au XIIIe siècle 8 – 9h  La chrétienté médiévale  Au choix  Sociétés et cultures rurales  Sociétés et cultures urbaines  <b>Thème 4</b> – Nouveaux horizons géographiques et culturels des Européens à l'époque moderne 10– 11 h  L'élargissement du monde (XVe-XVIe siècle)  Au choix  Les hommes de la Renaissance</p>	<p><i>Décision de supprimer l'enseignement de l'histoire en terminale S, recul devant les protestations : l'enseignement de l'histoire en S devient facultatif.</i></p> <p><i>L'épreuve d'histoire-géographie est passée en fin de 1<sup>ère</sup>.</i></p> <p>Janvier 2012 Etats Généraux de l'APHG « Quels citoyens voulons-nous former pour refonder l'école et la citoyenneté républicaine ? »</p> <p><b>« Les Etats-Généraux s'insurgent contre</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. la suppression de l'enseignement obligatoire de l'Histoire et de la Géographie en terminale S à la rentrée 2012 ;</li> <li>2. la diminution continue de la place et des horaires de l'Histoire et de la Géographie, matières fondamentales, à l'acquisition d'une culture républicaine ;</li> <li>3. la mise-en-place de programmes qui ne permettent pas de maîtriser les repères fondamentaux nécessaires à la poursuite des études supérieures et à l'insertion dans la vie professionnelle ;</li> <li>4. la dégradation des conditions de préparation des étudiants aux concours d'enseignement ; la quasi-disparition de la formation des professeurs débutants et de la formation continue. »</li> </ol>
------	------	----	--	---

	1ère	4h	<p>(XVe-XVIe siècle)  L'essor d'un nouvel esprit scientifique et technique (XVIe-XVIIIe siècle)  <b>Thème 5</b> - Révolutions, libertés, nations, à l'aube de l'époque contemporaine 15-16 h  La Révolution française :  l'affirmation d'un nouvel univers politique  Libertés et nations en France et en Europe dans la première moitié du XIXe siècle  <i>Programme conçu pour être traité dans un horaire annuel de 44 à 48 heures</i></p> <hr/> <p><b>Questions pour comprendre le XXe siècle</b>  <b>Thème 1.</b> — Croissance économique, mondialisation et mutations des sociétés depuis le milieu du XIXe siècle (9-10 heures)  – Croissance et mondialisation  – Mutations des sociétés  <b>Thème 2.</b> — La guerre au XXe siècle (16-17 heures)  – Guerres mondiales et espoirs de paix  – De la guerre froide à de nouvelles conflictualités  <b>Thème 3.</b> — Le siècle des totalitarismes (10-11 heures)  – Genèse et affirmation des régimes totalitaires (soviétique, fasciste et nazi)  – La fin des totalitarismes  <b>Thème 4.</b> — Colonisation et décolonisation (7-8</p>	
--	------	----	--	--



2011	Terminale ES L	4h	<p>heures)          – Le temps des dominations coloniales          – La décolonisation  <b>Thème 5.</b> — les Français et la République (15-16 heures)          – La République, trois républiques          – La République et les évolutions de la société française  <i>Programme conçu pour être traité dans un horaire annuel de 57 à 62 heures.</i>          -----  <b>Regards historiques sur le monde actuel</b>  <b>Thème 1</b> - Le rapport des sociétés à leur passé (9-10 heures)          – Le patrimoine : lecture historique          – Les mémoires : lecture historique  <b>Thème 2</b> - Idéologies, opinions et croyances en Europe et aux États-Unis de la fin du XIXème siècle à nos jours (15-17 heures)          – Socialisme et mouvement ouvrier          – Médias et opinion publique  <b>Thème 3</b> - Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours (17-18 heures)          – Les chemins de la puissance          – Un foyer de conflits  <b>Thème 4</b> - Les échelles de gouvernement dans le monde de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours (16-17 heures)          – L'échelle de l'État-nation          – L'échelle continentale          – L'échelle mondiale  <i>Programme conçu pour être traité dans un horaire</i></p>	<div data-bbox="958 379 1928 459" style="border: 1px solid black; height: 50px; width: 433px;"></div>
	Terminale	2 h		

	S	facultatif	<p><i>annuel de 57 à 62 heures.</i></p> <p><b>Enseignement facultatif d'histoire-géographie</b>  <b>Des clés historiques et géographiques pour lire le monde</b></p> <p>Trois questions au choix</p> <p><b>Question 1</b> - La mondialisation en fonctionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mondialisation : processus, acteurs et territoires.</li> <li>- Une étude au choix parmi les deux suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>– un produit dans la mondialisation, du début du XXème siècle à nos jours,</li> <li>– sport, mondialisation et géopolitique depuis les années 1930.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Question 2</b> - Enjeux et recompositions géopolitiques du monde</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les chemins de la puissance : les États-Unis et le monde depuis les « 14 points » du Président Wilson (1918).</li> <li>- Une étude au choix parmi les deux suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>– les espaces maritimes aujourd'hui : approche géostratégique,</li> <li>– le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Première Guerre mondiale.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Question 3</b> - Représenter le monde</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentations et cartes du monde depuis l'Antiquité.</li> <li>- Une étude au choix parmi les deux suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>– des outils pour la géographie : images satellites ou systèmes d'information géographiques (au choix),</li> <li>– les cartes, enjeux politiques : approche critique.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Question 4</b> - Innovation et sociétés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les territoires de l'innovation dans le monde actuel.</li> <li>- Une étude au choix parmi les deux suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>– la lutte contre les maladies infectieuses depuis Pasteur,</li> <li>– la course à l'espace depuis la Seconde Guerre mondiale.</li> </ul> </li> </ul>	<p><i>Élection de François Hollande : rétablissement de l'histoire-géographie comme enseignement obligatoire en terminale dans les séries générales à partir de la rentrée 2013.</i></p> <p><i>Un Conseil supérieur des programmes est installé le 10 octobre 2013.</i></p> <p>Dans le prolongement de la polémique animée notamment par D. Casali, le 24 août 2012 un article du <i>Figaro Magazine</i> intitulé « Qui veut casser l'histoire de France ? soutient la sortie simultanée de trois pamphlets dirigés contre les programmes actuels. L'école est accusée d'avoir sacrifié la chronologie au profit de l'apprentissage de la critique des sources, que Jean Sevilla, auteur de l'article, juge prématurée et artificielle au collège. Fustigeant le multiculturalisme des programmes, il soutient que l'enseignement de l'histoire doit participer au retour du « roman national » qui unifierait la nation en démontrant « les continuités qui caractérisent la France, communauté réunie autour d'un Etat, monarchique puis républicain, du Moyen Âge à nos jours ». Le site <i>Aggiornamento Hist Géo</i> répond à cette nouvelle campagne contre « le sabotage de l'histoire scolaire » qu'il analyse en détail : <a href="http://aggiornamento.hypotheses.org">http://aggiornamento.hypotheses.org</a></p> <p>•Aménagements des programmes de Troisième et de Terminale à la rentrée 2013.</p>
--	---	------------	--	--

\* Les niveaux sont exprimés suivant les catégories en usage aujourd'hui : jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la classe de Rhétorique correspond à la classe Première et la classe de Philosophie correspond à la classe de Terminale.

Annexe 3 : Panorama trois volets de civilisation Grecque

Partie 2 : La civilisation grecque

(Source : Extrait du sommaire de l'histoire : Des mondes anciens aux débuts du Moyen âge)

	THEME 1	THEME 2	THEME 3	THEME 4
BELIN	Le monde grec	La cité des Athéniens	La Grèce d'Alexandre... et celle des savants	
BORDAS	La Grèce des cités et des colonies Du VIII <sup>e</sup> au V <sup>e</sup> siècle av. J.-C	Athènes la cité démocratique aux V <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> avant J.-C	Alexandre le Grand et les savants Les Grecs à la conquête du monde	
HACHETTE EDUCATION	Le monde grec	La cité des Athéniens (V <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> avant J.-C.)	Alexandre Le Grand et la civilisation hellénistique	
HATIER	Au fondement de la Grèce	La cité des Athéniens (V <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> avant J.-C.)	Alexandre Le Grand	La Grèce des savants
NATHAN	Aux origines du monde grec	La cité des Athéniens (V <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> avant J.-C.)	Alexandre Le grand La Grèce des savants	
MAGNARD	Aux fondements de la Grèce : Cité, mythes, Panhellénisme	La cité des Athéniens (V <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> avant J.-C.) citoyenneté et démocratie	Alexandre Le Grand La Grèce des savants	

#### Annexe 4 : Assertions historiques

ASSERTIONS HISTORIQUES	
BELIN	<p><b>Les citoyens et la démocratie</b> [cours 2 pp.54-55]</p> <p>« <b>Athènes étant une démocratie</b>, être citoyen donne le droit de participer à la vie politique et au gouvernement de la cité. »</p>
BORDAS	<p><b>Athènes, une cité démocratique puissante</b> [leçon 1 pp.54-55]</p> <p>« A partir de la fin du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., tous les citoyens obtiennent des droits égaux. »</p> <p>« Au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., <b>Athènes est une démocratie</b> » p.50</p>
HACHETTE	<p><b>La démocratie athénienne</b> [leçon 3 pp.68-69]</p> <p>la première démocratie.</p> <p>« Après avoir été dirigée par des rois ou des tyrans, Athènes met progressivement en place une nouvelle façon de gouverner : <b>la démocratie.</b> »</p>
HATIER	<p><b>La démocratie athénienne</b> [leçon 3 pp.58-59]</p> <p>« Après une longue période de tyrannie, <b>Athènes est devenue une démocratie</b> en 508 av. J.-C., et elle l'est restée jusqu'à la perte de son indépendance en 332 av. J.-C.. »</p>
MAGNARD	<p><b>La démocratie athénienne</b> [leçon 2 pp.46-47]</p> <p>« Les Athéniens ont été <b>les premiers à vivre en démocratie.</b> »</p>
NATHAN	<p><b>Athènes, une démocratie</b> [leçon 2 pp.60-61]</p> <p>« Mise en place à Athènes au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., la démocratie donne aux citoyens le pouvoir de gouverner. »</p>

**Assertion historique\*** : pris dans un sens élargi à notre contexte historique, présentée en introduction de la leçon sur la démocratie.  
Nous avons reproduit dans le tableau le début de chaque mise en forme.  
Chaque résumé constitue une réponse immédiate à la nature de la société dans laquelle les Athéniens vivent.

Figure 1 : support collectif des références communes dans le champ notionnel

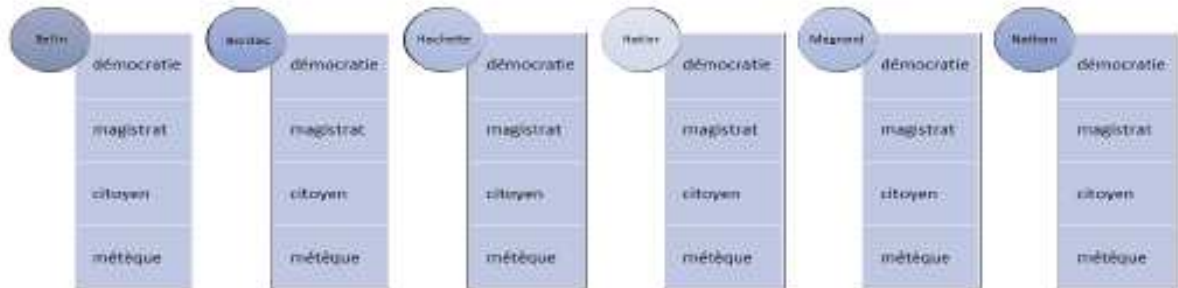


Figure 2 : regroupement des notions figées dans le contexte d'utilisation de la deuxième<sup>e</sup> thématique « la cité des Athéniens aux V<sup>e</sup> siècle et IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. »

BELIN	BORDAS	HACHETTE	HATIER	MAGNARD	NATHAN
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les Panathénées</b> Acropole Agora Citoyen Métèque Procession</li> <li>• <b>Défense de la cité</b></li> <li>• <b>Débat à l'Écléisia</b> Écléisia Orateur</li> <li>• <b>Athènes et les Athéniens</b> Acropole Agora cité citoyen Guerres Médiques Métèque</li> <li>• <b>Les citoyens et la démocratie</b> Démocratie Magistrat Stratèges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les Panathénées</b></li> <li>• <b>Défense de la cité</b></li> <li>• <b>Débat à l'Écléisia</b></li> <li>• <b>Périclès et la puissance d'Athènes</b></li> <li>• <b>Athènes une cité démocratique puissante</b> Démocratie Ostracisme Magistrats</li> <li>• <b>Les Athéniens</b></li> <li>• <b>La démocratie des Athéniens</b> Citoyen Ephébie stratèges Métèques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les Panathénées</b></li> <li>• <b>Défense de la cité</b> Déroit</li> <li>• <b>Débat</b></li> <li>• <b>Athènes domine la Grèce</b> Hoplite Ligue Tribut Trière</li> <li>• <b>Les Athéniens</b> Citoyen Esclave Métèque</li> <li>• <b>La démocratie athénienne</b> Démocratie Magistrat Ostracisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les Panathénées</b></li> <li>• <b>Défense de la cité</b></li> <li>• <b>Débat l'Écléisia</b></li> <li>• <b>Une cité puissante</b> Acropole Hoplite Guerres Médiques Ligue de Délos</li> <li>• <b>Citoyens et non citoyens</b> Citoyen Métèque Esclave Afranchir</li> <li>• <b>La démocratie athénienne</b> Démocratie Écléisia Stratèges magistrat Ostracisme</li> <li>• <b>Les dieux et la cité</b> frise procession tragédie comédie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'unité de la cité des Athéniens</b> Attique Acropole Agora Dème</li> <li>• <b>Fête des Panathénées</b></li> <li>• <b>la démocratie athénienne</b> Démocratie Citoyen Écléisia Institutions civiques Magistrat Ostracisme</li> <li>• <b>L'Écléisia au cœur des institutions</b></li> <li>• <b>Les habitants de la cité d'Athènes</b> Ephébie Non-citoyen Métèque</li> <li>• <b>Les femmes à Athènes</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'Acropole</b></li> <li>• <b>La fête des Panathénées</b> Ergastines Bas-relief</li> <li>• <b>Débat à l'Écléisia</b> Démocratie Magistrat Ostracisme</li> <li>• <b>Défense de la cité</b> Hoplite</li> <li>• <b>vivre à Athènes aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.</b> Citoyens Ephébie Esclave Métèque</li> <li>• <b>Athènes, une démocratie</b> Démocratie Hoplite Magistrat Ostracisme Stratège</li> </ul>

# STATUT CITOYEN

Positionnement scolaire : après la loi de Périclès -451 avant J.-C., imposant les deux parents athéniens

## CORPS DES CITOYENS

CRITERES	BELIN pp.52/54	BORDAS p.60	HACHETTE pp.66/67	HATIER pp.54/55	MAGNARD p.46/50	NATHAN p.54
<b>statut</b>	<b>conditions identitaires</b>					
athénien					oui	
homme	oui	oui				oui
homme de plus de 18 ans			oui			
homme de plus de 20 ans				oui	oui	
né de père citoyen athénien et d'une mère née d'un père citoyen athénien		oui				
né de père citoyen et de mère fille de citoyen			oui			
né de père citoyen athénien et d'une mère athénienne	oui					oui
né de père et de mère athéniens				oui - après 451 av.J.-C.	oui	
service militaire de 18 à 20 ans	oui	oui		oui	oui	oui
prêter serment		oui				
inscrit sur les listes des citoyens de la cité			oui			



# La citoyenneté athénienne

CORPS DES CITOYENS								
CRITERES	BELIN pp.52/54		BORDAS p.60	HACHETTE pp.66/67		HATIER pp.54/55	MAGNARD p.46/50	NATHAN p.54
	statut	conditions identitaires						
athénien							oui	
homme	oui		oui					oui
homme de plus de 18 ans				oui				
homme de plus de 20 ans					oui		oui	
né de père citoyen athénien et d'une mère née d'un père citoyen athénien			oui					
né de père citoyen et de mère fille de citoyen				oui				
né de père citoyen athénien et d'une mère athénienne	oui							oui
né de père et de mère athéniens					oui - après 451 av.J.-C.		oui	
service militaire de 18 à 20 ans	oui		oui		oui		oui	oui
prêter serment			oui					
inscrit sur les listes des citoyens de la cité				oui				
admission	droits							
droit de propriété foncière	oui		néant	oui	oui		oui	oui
prendre part au gouvernement de la cité	oui				oui			
rendre la justice					oui			
participation à la vie politique	oui			oui				oui
participation aux décisions de la cité							oui	oui
obligations	pratique							
participer à la défense de la cité	oui		oui	oui	oui		oui	oui
participer à la vie politique			oui				oui	
participer à la formation du gouvernement					oui		oui	
participer aux fêtes religieuses			oui		oui		oui	
participer aux fêtes civiques	oui							
participer à la dépense publique - financement fêtes								oui

BELIN		
Les objets de la démocratie [source : doc n°4 p.55]  cours 2 : Les citoyens et la démocratie	Inventaire	Faire correspondre les objets ci-dessus aux lieux repérés sur le doc.3
	Jetons de tirage au sort	Le siège du Conseil (la Boulè)
	Jetons de vote des juges du tribunal	Le siège du tribunal (l'Héliée)
	L'horloge à eau du temps de parole	L'Assemblée des citoyens (l'Ecclèsia)
	Tessons d'ostracisme	L'Assemblée des citoyens (l'Ecclèsia)
BORDAS		
Les objets du vote et du tirage au sort [source : doc n°2 p.50 ]  Découverte 2 : L'ecclèsia, l'assemblée de tous les citoyens	INVENTAIRE	
	Tessons de poterie (ostraca)	
	Horloge à eau qui mesure le temps de parole	
	Jetons tige pleine ou creuse	
	Machine à voter pour désigner les héliastes	
HACHETTE		
Des objets de la démocratie [source : doc n°5 p.69]  Leçon 3 : la démocratie athénienne	Inventaire	Objets mis en relation avec le procès de Socrate doc.4
	La carte d'identité d'un héliaste	
	1 tesson d'ostracisme	
	1 jeton d'héliaste à tige pleine	X
	1 jeton d'héliaste à tige creuse	X
Un débat à l'Ecclèsia Récit pp.70-71	Une clepsydre [doc.4]	
HATIER		
Les objets de la démocratie [source : doc n°3 p.59]  Leçon 3 : la démocratie athénienne	INVENTAIRE	
	Les jetons de vote judiciaire	
	Les jetons de tirage au sort	
	Un tesson d'ostracisme	
	La clepsydre (horloge à eau)	
MAGNARD		
Les objets de la démocratie [source : doc n°3 p.47]  Leçon 2 : la démocratie athénienne	INVENTAIRE	
	Horloge à eau ou clepsydre	
	Jetons de l'Héliée	
	Un tesson d'ostracisme	
NATHAN		
PAS DE MISE EN PLACE Découvrir : une séance à l'Ecclèsia	INVENTAIRE	
	Horloge à eau [doc.2 page 56]	
	Un tesson d'ostracisme [doc.6 page 57]	



Annexe 9 : Sources politiques de la démocratie

Les sources politiques de la démocratie athénienne au V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C. chez les historiens, des auteurs de théâtre et des philosophes

THEMES	BELIN	BORDAS	HACHETTE	HATIER	MAGNARD	NATHAN
LA CITE			« la cité grecque idéale » Source : Aristote, Politique, IV <sup>e</sup> siècle av. J.-C.		« la cité grecque et son territoire » Source : Aristote, Politique, VII 5+6 IV <sup>e</sup> siècle av. J.-C.  « A la découverte de la ville » Source : Pausanias, La description de l'Attique, Livre I, II <sup>e</sup> siècle après. J.-C.	« le territoire de la cité » Source : Aristote, Politique, IV <sup>e</sup> siècle av. J.-C.
DEMOCRATIE Discours de Périclès Eloge funèbre (1) Thucydide  L'éloge de la démocratie » pièce de théâtre Euripide	« Périclès définit la démocratie athénienne » Source : Thucydide, la guerre du Péloponnèse, II, 36-37 V <sup>e</sup> siècle av. J.-C.	« Périclès définit la démocratie » Source : Thucydide, la guerre du Péloponnèse, II, 36-37  « la démocratie contre la tyrannie » Source : Euripide, Les Suppliantes, vers 422 avant J.-C.	« Périclès et la démocratie » Source : Thucydide, la guerre du Péloponnèse V <sup>e</sup> siècle av. J.-C.  « Un régime politique idéal » Source : Euripide, Les Suppliantes, V <sup>e</sup> siècle av. J.-C.	« Périclès définit la démocratie » Source : Thucydide, la guerre du Péloponnèse V <sup>e</sup> siècle av. J.-C.	« la démocratie sous Périclès » Source : Thucydide, la guerre du Péloponnèse, II, 37 V <sup>e</sup> siècle av. J.-C.  « Euripide fait éloge de la démocratie » Source : Euripide, Les Suppliantes, V <sup>e</sup> siècle av. J.-C.	« la démocratie à Athènes » Source : Thucydide, la guerre du Péloponnèse, II, 37 V <sup>e</sup> siècle av. J.-C.
PERICLES		« Périclès, le bâtisseur de l'Acropole » Source : Plutarque, Vies parallèles, II <sup>e</sup> siècle après J.-C.		« La construction des monuments » Source : Plutarque, Vie de Périclès, II <sup>e</sup> siècle après. J.-C.	« Périclès vu par le moraliste grec Plutarque » Source : Plutarque, Vie de Périclès, XII, 3-4 et XIII, 1 début du II <sup>e</sup> siècle après. J.-C.	Les grands travaux de l'Acropole Source : Plutarque, Vie de Périclès, II <sup>e</sup> siècle après. J.-C.

MISE EN PERSPECTIVE DU DEBAT A L'ECCLÉSIA

QUESTION POLITIQUE		ARGUMENTATION CONTRADICTOIRE				DELIBERATION			CONTEXTE SCOLAIRE
ITEM	MANUEL	ORATEURS			AUDITOIRE	DECIDEUR COLLECTIF			QUESTIONS
LA GUERRE	OBJET DU DEBAT	Prise de parole	Clarification des enjeux	Justification des positions défendues	IN SITU	Réflexion collective	Expression du choix	POSITION ARRIVEE	ITEMS
Affaire de Mytilène 2° délibération BELIN	le traitement des vaincus	CLEON DIODOTE	Affaiblissement de la cité	(1) radicalité de la force <b>contre</b> (2) proportionnalité force et justice	NEANT	Trouver un terrain d'entente	FAIBLE MAJORITE	conciliation principes moraux et stratégiques par Diodote	Enjeu valeur universelle LA PEINE DE MORT
Affaire de Mytilène 2° délibération HACHETTE	le traitement des vaincus	CLEON DIODOTE	Affaiblissement de la cité	(1) radicalité de la force <b>contre</b> (2) équilibre justice et logique coût/bénéfice pour la cité	NEANT	Pondération des intérêts au profit de l'intérêt économique	FAIBLE MAJORITE	conciliation principes moraux et économiques par Diodote	Montrer l'effectivité de la décision de l'Ecclésia
Décret sur les Mégariens HATIER	maintien ou suppression de l'embargo économique	PERICLES	offensive contre Sparte	(1) justification sécuritaire devant fort niveau de menace	assistance divisée	Scénario d'anticipation stratégique	UNANIMITE	Responsabilité face à des conséquences prévisibles par le choix de Périclès	Retrouver L'argument de Périclès
Expédition de Sicile BORDAS	pour ou contre l'expédition	ALCIBIADE NICIAS	intervention militaire à l'extérieur du territoire	1) faire la guerre contre des puissants ennemis sinon abandonner des alliés pour faire la paix 2) préserver la paix	enthousiasme majoritaire, désapprobation minoritaire mais crainte de s'exprimer	Contexte qui conditionne fortement la réponse	FORTE MAJORITE	Ethique de la responsabilité par l'option : Alcibiade	Retrouver les causes du départ de l'expédition
Reddition d'Athènes NATHAN	pour ou contre la poursuite de la guerre	PERICLES, un citoyen de son banc, un magistrat CLEON doit prendre la parole	La paix	Evitement du pire	assistance divisée	-	-	-	Principe de discussion ou d'égale liberté

# Représentation de la condition d'esclave dans la démocratie athénienne

## Un large spectre de servitude

thématique 2	la civilisation grecque	BELIN	BORDAS	HACHETTE	HATIER	MAGNIARD	NATHAN
titre du cours		Athènes et les Athéniens pp.32-33	Les Athéniens pp.38-39	les Athéniens pp.66/67	Citoyens et non citoyens pp.34/35	Les habitants de la cité d'Athènes pp.50-51	Vivre à Athènes aux V <sup>e</sup> et IV <sup>e</sup> s. av. J.-C. pp.34-35
Nombre		95 000 soit 1/3 de la population	environ 120 000	entre 80 000 et 100 000	100 000	entre 110 000 et 150 000	environ 100 000
statut		non-citoyen	non-citoyen	non-citoyen	non-citoyen	non-citoyen	non-citoyen
NATURE		non libre	non libre	non libre	non libre	non libre	non libre
Définition	(1)ESCLAVE AFFRANCHIR (2)	(1) soumis à un maître	(1) propriété des autres	(1) le maître a tout pouvoir sur eux - ils sont considérés comme des objets	(1) propriété particulière ou public rendre sa liberté à un esclave. A Athènes, les affranchis, peu nombreux, avaient le statut de métèques. (2)	(1) propriété de leurs maîtres	(1) personne non libre, ne disposant qu'aucun droit. L'esclave est acheté ou vendu, comme un objet.
ESCLAVAGE MARCHANDISE		utilisés comme des objets - acheté et revendu	Homme qui appartient à un maître	être humain non libre qui appartient à un maître	une personne non libre qui appartient à un maître et qui n'a aucun droit	néant	personne non libre, ne disposant qu'aucun droit. L'esclave est acheté ou vendu, comme un objet.
CONDITIONS DE VIE			utilisés pour les travaux pénibles et dangereux	les tâches les plus difficiles	les maîtres en font ce qui veulent - peuvent être vendus	conditions de vie difficile	considérés comme des objets animés
MOTIVATION		néant	main d'œuvre gratuite (pénurie de main-d'œuvre)	néant	esclavage public		permettent aux citoyens de consacrer à la vie politique
				FORMES D'EXPLOITATION			
esclavage domestique						les femmes riches ont des esclaves	
esclavage public					mines d'argent	mine du Laurion	
esclavage ville					auxiliaires de police	ou	
esclavage campagne						artisan, médecin ou banquier mieux considérés	
participation aux fêtes religieuses						Les Panathénées	
sources antiques : théorie sur l'esclavage					SOURCE HISTORIQUE		
d'après Aristote, Politique, IV <sup>e</sup> siècle av. J.-C.		les esclaves	néant	Le citoyen et l'esclave	Les esclaves selon un Athénien	L'esclave vu par deux Athéniens IV <sup>e</sup> siècle av. J.-C.	ou
d'après Aristote, Politique, Livre 1 - IV <sup>e</sup> siècle av. J.-C.							néant
xénophon							
d'après Pseudo-Xénophon, gouvernement des Athéniens siècle av. J.-C.		IV <sup>e</sup>			Les esclaves selon un Athénien		
archéologie : iconographie cratère/bas-relief/coupe		esclave portant de l'eau	Un esclave dans une mine d'argent	"C'est d'une manière différente que le citoyen commande la femme et l'esclave"	Un citoyen et son esclave	Des activités partagées par les citoyens et les non citoyens : ici un commerçant (ouvriers citoyens métèques ou esclaves)	le citoyen et son esclave postures
							étude des



Annexe 12 : Tableau en six parties enseignement histoire - étude quantitative

Programme BO du 28/08/2009	Partie 1 (10%)* L'Orient ancien	Partie 2 (25%) La civilisation grecque	Partie 3 (25%) Rome	Partie 4 (20%) Les débuts du judaïsme et du christianisme	Partie 5 (10%) Les Empires chrétiens Du Haut-moyen âge	Partie 6 (10%) Regards sur les Mondes lointains
<b>BELIN</b>	PP 12→25 = 13 P.	PP 26→75 = 49 P.	PP 76→113 = 37 P.	PP 114→143 = 29 P.	PP 144→157 = 13 P.	PP 158→173 = 15 P.
<b>BORDAS</b>	PP 14→27 = 13 P.	PP 28→75 = 47 P.	PP 76→109 = 33 P.	PP 110→145 = 35 P.	PP 146→163 = 17 P.	PP 164→183 = 19 P.
<b>HACHETTE EDUCATION</b>	PP 12→35 = 23 P.	PP 36→91 = 55 P.	PP 92→135 = 43 P.	PP 136→167 = 31 P.	PP 168→185 = 17 P.	PP 186→199 = 13 P.
<b>HATIER</b>	PP 12→29 = 17 P.	PP 30→85 = 55 P.	PP 86→123 = 37 P.	PP 124→149 = 25 P.	PP 150→165 = 15 P.	PP 166→175 = 09 P.
<b>MAGNARD</b>	PP 06→19 = 13 P.	PP 20→79 = 59 P.	PP 80→115 = 35 P.	PP 116→151 = 35 P.	PP 152→161 = 09 P.	PP 162→187 = 15 P.
<b>NATHAN</b>	PP 12→25 = 13 P.	PP 26→79 = 53 P.	PP 80→115 = 35 P.	PP 116→145 = 29 P.	PP 146→159 = 13 P.	PP 160→175 = 15 P.
<b>MOYENNE Thématique exprimée en nb pages ,arrondi au nb entier le proche</b>	15,	53	37,	31,	14	14,

\* estimation du temps préconisé au thème dans le programme du Bulletin Officiel du 28/08/2009

<b>Part de chaque thématique Par rapport à la totalité- en %</b>	<b>9%</b>	<b>32%</b>	<b>23%</b>	<b>19%</b>	<b>8,5%</b>	<b>8,5%</b>
<b>Préconisations Directives</b>	<b>10%</b>	<b>25%</b>	<b>25%</b>	<b>20%</b>	<b>10%</b>	<b>10%</b>

## Annexe 13 : Lieux et monuments Athènes

BELIN		
Document 1 « Une reconstitution d'Athènes » - [source : doc n°3 p.57 rubrique exercices ]	Reconnaitre des lieux et des monuments « Athènes aux V <sup>e</sup> et IV <sup>e</sup> siècles avant J.-C. »	Les principaux moments de la vie civique athénienne
	N°1 Acropole	L'arrivée de la procession des Panathénées
	N°2 Agora	Un procès à l'Héliée
	N°3 Pnyx	Les débats de l'Ecclésiá

Document 2 Les citoyens et la démocratie [source cours 2 - pp.54-55]	Les lieux de la démocratie à Athènes (reconstitution) 1. L'Assemblée des citoyens (l'Ecclésiá) 2. Le siège du Conseil (la Boulé) 3. Le siège des Stratéges 4. Le siège du Tribunal (l'Héliée)
--	--

BORDAS	
Document 1 Reconnaitre les lieux et monuments de la cité d'Athènes [source : doc n°3 p.63 « une reconstitution de l'Agora » - rubrique exercices ]	Associez chaque numéro au lieu ou monument de la reconstitution
	N°1-B. Voie des Panathénées
	N°2-E. Bouleutérión
	N°3-D. Héliée
	N°4-C. Pnyx
N°5 - A. Acropole	

Document 2 l'Ecclésiá, l'assemblée de tous les citoyens [source Découverte 2 pp.50-51]	La Pnyx est le lieu des débats politiques
--	---

HACHETTE		
Document 1 Les hauts lieux d'Athènes [source : doc n°4 p.77 – rubrique exercices]	lieu	fonction
	Doc 1 Parthénon	Rendre un culte à une déesse
	Doc 2 théâtre de Dionysos	Assister à un spectacle
	Doc3 colline de la Pnyx	Décider et juger
	Doc 4 agora	Acheter et se promener

Document 2 Dossier : lieux et monuments d'Athènes pp.64-65	L'Acropole (réunit vie politique, religieuse et culturelle en intro)
--	--

HATIER						
Document 1 Connaître les lieux et monuments d'Athènes [source : doc n°3 p.69 – Exercices]	Lieux	Acropole	Agora			Pnyx
	Monuments	Parthénon Erechthéion Temple d'Athéna Niké Autel d'Athéna	Siège de la Boulé Tribunal de l'Héliée	Temple d'Héphaistos	Portique avec boutiques	Tribune de l'orateur
	fonction	religieuse	politique	religieuse	commerciale	politique

Document 2 source : Leçon 3 – La démocratie athénienne doc.4	L'Agora et la Pnyx
--	--------------------

MAGNARD		
Document 1 Les activités d'Athènes et du port du Pirée [source : doc n°3 p.51 - leçon]	Lieux	Fonction [religieuse, politique, économique]
	Parthénon	religieuse
	Théâtre de Dionysos	religieuse
	Agora	Politique, économique
	Quartier du Céramique	économique
	Pnyx	politique
Port du Pirée	économique	

Document 2 Leçon 2 : La démocratie athénienne [source : doc n°2 p.47]	L'Agora : le centre de la démocratie athénienne
---	---

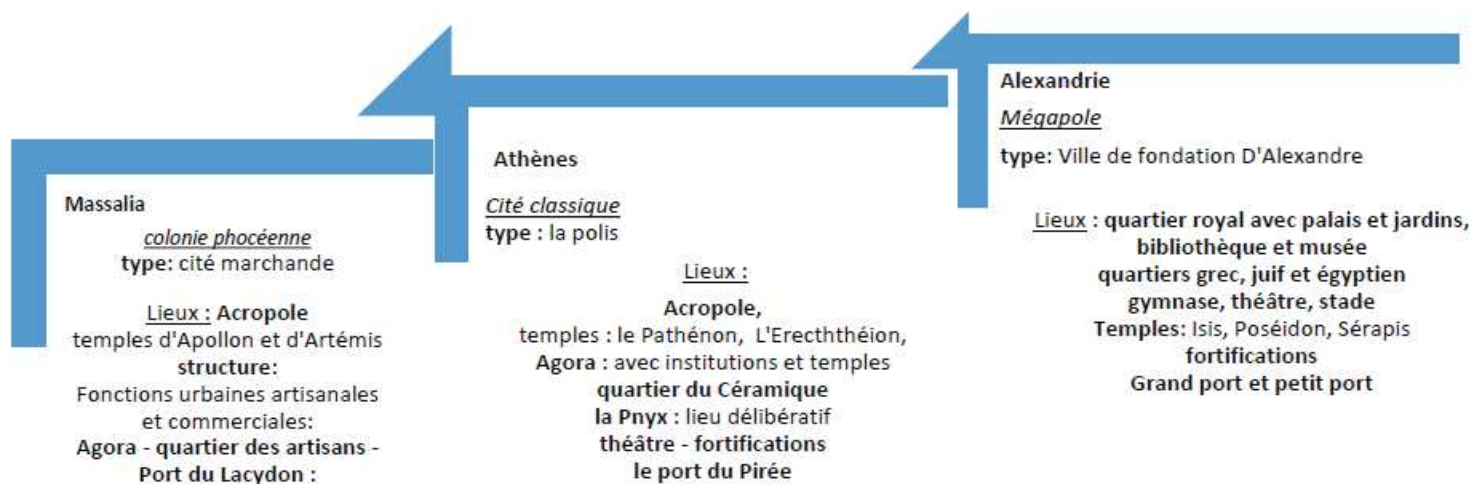
NATHAN					
Document 1 « Je sais me repérer dans l'espace » [source : doc n°1 p.62 - Exercices ]	Lieux	Acropole	Agora		Pnyx
	Monuments	Parthénon	Siège du Conseil (Boulé)	Temple d'Héphaistos	Ecclésiá
		Théâtre de Dionysos	Siège du tribunal du peuple (l'Héliée)	Autel des douze dieux	
			Bâtiment des Stratéges	Statue de Zeus	
			Prytanée		
fonction	religieuse	politique	religieuse	politique	

Document 2 [source leçon 2 Athènes, une démocratie doc.3 p.61]	Les lieux de la vie politique (reconstitution de l'agora)
--	---

Annexe 14 : Programme scolaire trois cités Marseille Athènes Alexandrie

PAR THEMATIQUE	Partie 1 : Marseille La colonie grecque <i>Phénomène marchand</i> Migrations des VIII <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup> siècles av. J.-C.	Partie 2 : Athènes la cité grecque <i>Phénomène politique</i> Regard sur les V <sup>e</sup> et IV <sup>e</sup> siècles av. J.-C.	Partie 3 : Alexandrie d'Égypte La ville hellénistique <i>Phénomène culturel</i> Regard sur les IV <sup>e</sup> et III <sup>e</sup> siècles av. J. -C.
BELIN	Les Grecs de Phocée fondent Massalia	La cité des Athéniens	Alexandrie d'Égypte
BORDAS	Marseille, une colonie grecque	Athènes, la cité démocratique	Alexandrie d'Égypte
HACHETTE EDUCATION	La fondation de Marseille	La cité des Athéniens	Alexandrie d'Égypte
HATIER	Massalia, cité grecque	La cité des Athéniens	Alexandrie d'Égypte
MAGNARD	La colonie de Cyrène	La cité des Athéniens	Alexandrie d'Égypte
NATHAN	La cité de Cyrène	La cité des Athéniens	Alexandrie, une ville hellénistique

**TROIS MODELES URBAINS : POLIS ARCHAÏQUE, CLASSIQUE, HELLÉNISTIQUE**





Annexe 15 : Les Panathénées dans le thème citoyenneté et démocratie

MANUELS	BELIN	BORDAS	HACHETTE	HATIER	MAGNARD	NATHAN
THEME 2	CITOYENNETE ET DEMOCRATIE					
LECON	Cours 2 : Les citoyens et la démocratie A. droits et devoirs du citoyen (p.54)	Leçon 2: La démocratie des Athéniens A. Les citoyens sont au cœur de la démocratie 3) participation à la vie religieuse (p.60)	Leçon 3 : la démocratie athénienne Récit	Cours 4: Les dieux et la cité B. la cité fête les dieux 1. Les Panathénées et les Grandes Panathénées (P.64)	Leçon 1. L'unité de la cité des Athéniens C. Des fêtes civiques pour rassembler les habitants (p.42)	Leçon 1. Vivre à Athènes aux V <sup>e</sup> et IV <sup>e</sup> siècles av. J.-C. B. les habitants d'Athènes 1. Les citoyens athéniens (p.54)
TITRE	La cité d'Athènes en fête: Les Panathénées	Les Panathénées, la grande fête civique des Athéniens	La fête des Panathénées	La fête des Panathénées	La fête des Panathénées	La fête des Panathénées
PAGES	Dossier PP.46-47	Découverte 1 pp.48-49	récit pp.72-73	Etude pp.62-63	dossier thématique pp.44-45	Découvrir pp. 52-53
PROBLEMATIQUE	"Comment la fête exprime-t-elle l'unité de la cité d'Athènes?"	"Comment les Panathénées favorisent-elles l'unité de leur cité?"	PAS PRECISEE	PAS PRECISEE	"qu'est-ce qui fait l'unité de la cité athénienne?"	"Comment la fête des Panathénées montre-t-elle l'unité de la cité des Athéniens?"
SUPPORT	"Le déroulement de la fête" d'après L.BRUIT ZAIDMAN et P. SCHMITT PANTEL La religion grecque Armand Colin, 1989	"la distribution aux citoyens des viandes du sacrifice" d'après une inscription athénienne, vers 330 av. J.-C.	"Le déroulement de la procession" d'après M.-C. Amouretti et F. Ruzé, le Monde grec antique, Hachette supérieur, 2006	"décret sur les Panathénées" inscription retrouvée à Athènes, IV <sup>e</sup> siècle av. J.-C.	"Des génisses sacrifiées à Athéna" inscription sur une stèle de marbre datée des années 330 av. J.-C. d'après F. Sokolowski, lois sacrées des cités grecques, Paris 1969, n°33	NEANT
SEQUENCE	Illustration "La procession solennelle permettait à la cité athénienne de donner le spectacle à la fois de son organisation hiérarchique et de l'unité de sa population"	"d'après le nombre de citoyens que chaque déme aura délégués à la procession[...] que les magistrats mettant la procession en mouvement dès le lever du soleil, en infligeant l'amende légale à ceux qui se déroberont à leurs ordres."	(...)Tous les habitants de la cité y compris les non-citoyens, accompagnent le péplos[...] Des concours sportifs et musicaux accompagnent la fête. Les vainqueurs sont récompensés par des amphores remplies d'huile des oliviers sacrés d'Athéna."	"Le peuple décrète que les magistrats responsables de la fête en l'honneur d'Athéna offriront deux sacrifices [...] Après avoir fait ces sacrifices, ils distribueront au peuple athénien dans le quartier du Céramique, les chairs de tous les boeufs[...]qu'ils fassent débiter la procession dès l'aube, en punissant d'une amende ceux qui se déroberont à leurs ordres."	[...] distribution au peuple athénien des chairs de toutes les génisses en répartissant les portions entre les différentes bourgades (dèmes) d'après le nombre de citoyens que chaque bourgade aura délégués à la procession."	NEANT
THEMATIQUE	Déroulement de la fête choix : le sens de la parade au service de l'idéologie de la cité	décret: mise en œuvre des Panathénées. L'organisation et le rituel sont placés sous la responsabilité de la cité. Choix : le sacrifice et la fonction sociale du partage des viandes au démos (le peuple athénien)	la procession : description du contenu de l'activité festive choix : la levée en masse de tous les habitants participant à la procession	décret: mise en œuvre des Panathénées. L'organisation et le rituel sont placés sous la responsabilité de la cité. choix : le sacrifice et la fonction sociale par la distribution généralisée des viandes à tous les participants	décret: mise en œuvre des Panathénées Organisation placée sous la responsabilité de la cité. Distribution des viandes entre les démos - choix : le sacrifice et la fonction sociale du partage par répartition - valeur de partage liée à l'isonomie	"Des fêtes religieuses comme les Panathénées réunissent les Athéniens"
bas-reliefs : la procession des Panathénées	1) Un groupe de citoyens 2) Des métriques portant des vases 3) Des génisses menées au sacrifice 4) Des jeunes filles portant la tunique à Athéna	1) Des cavaliers de jeunes aristocrates 2) la remise du manteau sacré- le péplos- à la prêtresse d'Athéna Polias	1) De jeunes Athéniennes, les ergastines reçoivent le péplos 2) Des cavaliers 3) Des taureaux emmenés en procession 4) Les porteurs d'eau purificatrice	1) Les cavaliers 2) Les porteurs d'offrandes et d'amphores 3) et 4) les sacrificateurs avec les animaux à sacrifier	1) Porteurs d'offrandes 2) Génisses conduites au sacrifice 3) procession des cavaliers	1) Les cavaliers 2) Porteurs et porteuses de vases 3) taureaux conduits au sacrifice 4) remise du péplos à une prêtresse d'Athéna
CONTENU	"Les citoyens ont également le devoir de participer aux fêtes civiques, comme les Panathénées".	Enfin il faut participer activement à la vie religieuse. En étant présent aux sacrifices, dans les processions ou au théâtre où les thèmes religieux et politiques sont très présents, le citoyen honore les dieux qui protègent la cité. Il remplit donc son devoir patriotique	NEANT	"la population participe à une grande procession...La fête s'achève par de grands banquets... " grand défilé de tout le peuple d'Athènes vers l'Acropole" + (dans citoyen et devoir de financement des fêtes religieuses)	rassemblement fréquent des Athéniens à l'occasion des fêtes religieuses + (dans citoyen et devoir de participation aux fêtes religieuses)	devoir citoyen "financer les fêtes religieuses."

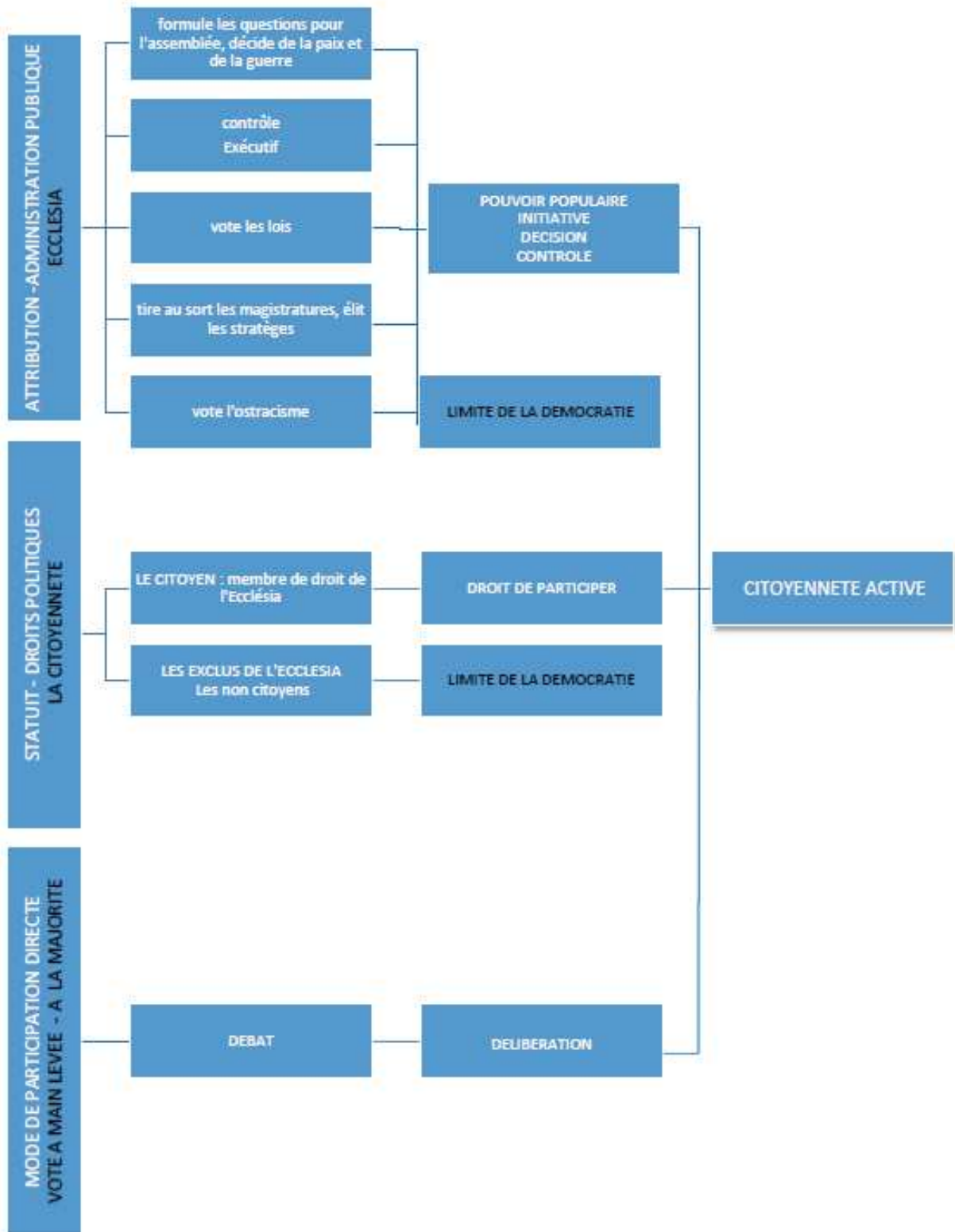
Annexe 16 : Image de souveraineté de l'Ecclésia dans la délibération

THEMES	BELIN	BORDAS	HACHETTE	HATIER	MAGNARD	NATHAN
<b>Participation des citoyens à la discussion publique</b>						
<b>Cadre d'expérience</b>	La colline de la Pnyx p.50	La colline de la Pnyx, face à l'Acropole	Colline de la Pnyx, à l'ouest de l'Acropole p.71	La Pnyx : Lieu où s'installent les citoyens. P.56 sur une colline proche de l'Agora p.58	Colline de la Pnyx, sur une vaste esplanade à ciel ouvert, orientée vers la tribune des orateurs -p.48	Colline de la Pnyx
<b>Forme d'activité</b>	Débat et discussion où chacun peut donner son point de vue. Cours P.54	Débattre à l'assemblée prendre des décisions cours p.50	Décider et juger doc.3 p.77 participation à des discussions publiques p.68	Réunion en assemblée Débattre des affaires de la cité p.56	Réunion en assemblée	Débats animés
<b>mobilisation</b>	NEANT	NEANT	NEANT	Un citoyen à l'Assemblée source « les Acharniens » <i>Faible participation et indiscipline de la foule</i> Aristophane p.57	Les décisions majeures exigent la participation d'au moins 6000 citoyens souvent issus de la ville plus que de la campagne p.48	En assemblée Jusqu'à 6000 citoyens p.56 <i>Faible participation et indiscipline foule</i> source « Les Acharniens » Aristophane p.56
<b>Prise de parole</b>	Les citoyens en assemblée : Platon « Protagoras » source p.57 <i>thème : validité de toutes les opinions</i>	NEANT	Ceux qui s'expriment le mieux parviennent souvent imposer leurs idées. p.68	Chacun peut donner son avis à la tribune. Chacun peut défendre son point de vue p.68	Tous peuvent prendre la parole et donner leur point de vue. p.46	Pluralité des voix un débat p.57
<b>leader politique identifié</b>	Périclès, principal dirigeant élu 15 fois de suite stratège p.54	Périclès, favori du peuple, 15 fois élu stratège. doc 2 p.52	Périclès domine la vie politique athénienne de son époque p.68	Périclès a été élu plus de 30 fois stratège. Excellent orateur, convaincant. Cours p.57	Périclès, réélu stratège à plusieurs reprises fut le principal dirigeant d'Athènes p.46	Périclès a été élu stratège 15 années de suite. P.61
<b>acteurs politiques</b>	Orateur : personne qui prononce un discours devant une assemblée p.50	NEANT	NEANT	Celui qui prend la parole monte sur la tribune	Domination de certains orateurs. Spécialisation dans la parole devenant des hommes politiques. P.46	NEANT



Capacité de réflexion et de débat sur les affaires publiques						
<b>Temps consacré aux débats</b>	Au moins 4 fois/mois	NEANT	4 fois/mois	Réunion 4 fois/mois la réunion dure toute la journée	Réunion plusieurs fois par mois séance début au lever du jour p.48	40 fois/an Les séances durent des heures.
<b>la délibération</b>	Confrontation collective un débat à Mytilène p.50/51	Confrontation collective pour ou contre l'expédition de Sicile p.51	Confrontation collective un débat à Mytilène p.50/51	Leadership directif de Périclès la suppression du décret des Mégariens p.57	Improvisation des élèves	expression de préférences individuelles la reddition d'Athènes p.57
<b>Contexte délibératif</b>	situation contrôlée	Situation indécise	situation contrôlée	Situation de crise	NEANT	Situation de crise
<b>enjeu politique</b>	sortie de guerre	entrée en guerre	sortie de guerre	entrée en guerre	NEANT	Poursuite de la guerre
<b>Recherche de solution pratique</b>	recherche de gains communs	agrégat d'intérêts particuliers	recherche de gains communs	résolution par règlement de compte avec Sparte	NEANT	NEANT
<b>Temporalités des choix Politiques</b>	objectif à long terme	objectif à court terme	objectif à long terme	objectif à court terme	NEANT	NEANT
<b>Aptitude de l'Éclésià à produire des décisions légitimes</b>	VOTE	VOTE	VOTE	VOTE	XXX	XXX
<b>Règle de décision collective</b>	Vote à faible majorité	UNANIMITE	Vote à faible majorité	UNANIMITE	NEANT	NEANT
<b>choix collectif</b>	Construction solution	Transfert décision à l'autorité	Construction solution	Suiveur d'opinion	NEANT	NEANT
<b>résolution du problème par l'Éclésià</b>	OUI	NON	OUI	NON	NEANT	NEANT
<b>Capacité de l'opinion publique à influencer les décisions politiques</b>						
<b>transformation des préférences</b>	Oui –2° délibération Revenir sur la 1° décision montée en généralité	NEANT	Oui –2° délibération Revenir sur la 1° décision montée en généralité	NON	NEANT	NEANT

Annexe 17 : Modèle démocratique recherché à travers une citoyenneté active



<b>REPUTATION POLITIQUE</b>	<b>MISTHOPHORIE INITIATIVE</b>	<b>POLTIQUE DES TRAVAUX DE L'ACROPOLE</b>	<b>ELECTION DE L'HOMME POLITIQUE</b>
Belin	Périclès	Périclès	Réélu 15 fois de suite
Bordas	Périclès	Périclès	Réélu 15 fois de suite
Hachette	La cité	Périclès	Réélu 15 fois de suite
Hatier	La cité	Périclès	Réélu plus de 30 fois
Magnard	La cité	Périclès	Réélu à plusieurs reprises
Nathan	Périclès	Périclès	Réélu 15 fois de suite

Tableau 1 – NOTES EXPLICATIVES DES DEUX AUTEURS

JUSTIFICATION DES DEUX TRADUCTIONS PAR LES AUTEURS EUX-MEME	
AUTEUR J. de ROMILLY Note complémentaire en page 96	D. Roussel Note en page 1572
« La structure de la phrase est commandée par une série d'accolades, dégagées par <i>μὲν</i> & : Il est important de comprendre que ces diverses accolades ne correspondent pas à des oppositions proprement dites : en fait, chaque point de vue vient rectifier et compléter le précédent, de manière à suggérer l'harmonie même du régime. » Plus loin « Toutefois il faut reconnaître que cette construction, si richement nuancée, ne va pas sans quelques bizarreries d'expressions : »	« Péricle donne ici une définition de la démocratie « aristocratique » (c'est-à-dire, qui confie l'autorité aux meilleurs citoyens). Il semble répondre aux adversaires de la démocratie, qui soutenaient généralement qu'un tel régime ne faisait pas sa place au mérite et que sous prétexte d'égalité, il permettait aux mauvais citoyens de dominer la cité ».

Tableau 2 – CADRE D'OBSERVATION : LE CHOIX D'ADAPTATION

VERSION J. ROMILLY	VERSION D. ROUSSEL
« ... tandis que pour les titres, si l'on se distingue en quelque domaine, ce n'est pas l'appartenance à une catégorie, mais le mérite, qui vous fait accéder aux honneurs ; inversement, la pauvreté n'a pas pour effet qu'un homme, pourtant capable de rendre service à l'État, en soit empêché par l'obscurité de sa situation. »	« ...c'est en fonction du rang que chacun occupe dans l'estime publique que nous choisissons les magistrats de la cité, les citoyens étant désignés selon leur mérite plutôt qu'à tour de rôle (2). D'un autre côté, quand un homme sans fortune peut rendre quelque service à l'État, l'obscurité de sa condition ne constitue pas pour lui un obstacle (3) »

TABLEAU 3 –LE MERITE DANS LA PERSPECTIVE SCOLAIRE

RESSOURCE EN JEU	LE POUVOIR	
PRESUPPOSE CIVIQUE	LA CONTRIBUTION DE CHACUN	
REGLE DE REPARTITION DES CHARGES ET DES AVANTAGES	LE MERITE	
NATURE DU PRINCIPE	EVALUATIF	
CRITERE RETENU	APTITUDE	PRESTIGE SOCIAL
VALEUR EXPLICITE	CAPACITES INDIVIDUELLES	STATUT
VALEUR IMPLICITE	VALABLE POUR TOUS	PARTICULIERE
DEMOCRATIE	PREMINENCE POPULAIRE	PREMINENCE ARISTOCRATIQUE
AUTEURS	J. DE ROMILLY	D. ROUSSEL



**DICTIONNAIRE  
ÉTYMOLOGIQUE  
DES MOTS FRANÇOIS  
DÉRIVÉS DU GREC,**

**ET USITÉS PRINCIPALEMENT DANS LES SCIENCES,  
LES LETTRES ET LES ARTS ;**

Ouvrage utile aux jeunes gens, et aux personnes qui ne  
sont point versées dans les langues anciennes.

On y a joint les noms des nouvelles mesures, et les autres  
mots nouveaux tirés du Grec.

*Par J. B. MORIN, Directeur d'École secondaire  
à Clermont-Ferrand.*

Enrichi de notes par M. D'ANSE DE VILLOISON, membre de  
l'Institut national de France, des Académies de Londres, Berlin,  
Gottingue, Jéna, &c. &c. et revu, en l'absence de l'auteur, par  
M. DE WAILLY, chef de l'enseignement au Prytanée de Paris.

---

...nova fictaque nuper habebunt verba fidem, si  
Græco fonte cadant, parçè detorta.

HONAT. *Art. Post.*

---

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez B. WARÉE, Libraire, quai des Augustins, n° 20.

AN XI — 1803.



mot est composé de la première partie du latin *decimus*, dixième, et du grec *λίτρα* (*litra*), d'où le *litre* tire son nom. Voyez, LITRE.

DÉCIMÈTRE, s. m. dixième partie du mètre, dans les nouvelles mesures, équivalant à environ trois pouces huit lignes. Le double décimètre fait une mesure de poche fort commode, qui répond à sept pouces quatre lignes environ. Ce mot est composé de la première partie du latin *decimus*, dixième, et du grec *μέτρον* (*métron*), mesure ou mètre. Voyez MÈTRE.

DÉCI-STÈRE, s. m. dixième partie du stère, dans les nouvelles mesures. Ce mot est composé de la première partie du latin *decimus*, dixième, et du grec *στερεός* (*stéréos*), qui signifie *solide*, et d'où l'on a fait *stère*, nom d'une mesure pour les solides. Voyez STÈRE.

DÉFLEGMATION, DÉFLEGMER. Voyez DÉPHLEGMATION.

DELTOÏDE, s. m. (*anat.*), muscle triangulaire de l'épaule. Son nom vient de *delta*, Δ, qui est le D majuscule des Grecs, et d'*είδος* (*éidos*), forme, figure, parce qu'il a quelque ressemblance avec cette lettre.

DÉMAGOGUE, s. m. chef d'une faction populaire. Ce mot est formé de *δῆμος* (*démos*), peuple, et d'*ἀγωγός* (*agógos*), conducteur, dérivé d'*ἄγω* (*agó*), mener, conduire. On a fait de-là DÉMAGOGIE et DÉMAGOGIQUE.

DÉMOCRATIE, s. f. forme de gouvernement où le peuple a toute l'autorité; de *δῆμος* (*démos*), peuple, et de *κράτος* (*kratos*), force, puissance; c'est-à-dire, gouvernement du peuple. De-là se sont formés DÉMOCRATE, s. m. partisan de la démocratie; DÉMOCRATIQUE, adj. DÉMOCRATIQUEMENT, adv.

DÉMON, s. m. *δαίμων* (*daimôn*), dieu, génie, intel-



## II - La civilisation grecque

*Rappel : les trois thèmes de la deuxième partie du programme occupent environ 25% du temps annuel consacré à l'histoire*

### Thème 2 - La cité des Athéniens (Ve – IVe siècle) : citoyenneté et démocratie

#### I. PROBLÉMATIQUES

Il s'agit de mettre en évidence les fondements et les différentes dimensions (non seulement politiques mais aussi religieuses et militaires) de la démocratie athénienne. En ce sens, il ne faut pas construire un organigramme abstrait des institutions politiques mais il convient de montrer concrètement en quoi la participation des citoyens athéniens à la défense de la cité, à la vie politique et à la religion civique constitue l'essence même de la démocratie.

Le fait que les citoyens ne représentent qu'une minorité de la population de la cité ne doit pas occulter l'importance de cette formidable nouveauté qu'est l'invention de la démocratie à Athènes.

#### II. SUPPORTS D'ÉTUDE POSSIBLES

1. **La frise dites des Panathénées** : insister sur sa localisation sur l'acropole, dans le Parthénon qui abrite la statue d'Athéna (déesse poliade) et présenter le contexte dans lequel elle a été réalisée : pourquoi on reconstruit l'acropole (ravagée par Xerxès), le rôle de Périclès dont le projet est soumis au vote de l'Assemblée (ce qui permet de voir le fonctionnement de la démocratie). La frise des Panathénées a donné lieu à plusieurs interprétations successives : procession des Grandes Panathénées; cavalerie de Périclès, commémoration des guerres Médiques, exaltation de la naissance d'Athéna faisant entrer les Athéniens dans la mythologie. Par sa composition et par sa disposition par rapport au programme architectural de l'ensemble de l'Acropole, elle constitue une véritable sacralisation des Athéniens.

#### 2. Au choix :

**Un épisode de l'une des deux guerres médiques** : pour montrer que le citoyen est celui qui défend la cité. Marathon est un parfait exemple d'une bataille totalement hoplitique et la seule menée sur le territoire des Athéniens. Les hoplites citoyens-soldats incament la cité. Avant la deuxième guerre médique, Thémistocle persuade ses concitoyens de dépenser le surplus des mines du Laurion en construisant des trières. Il y a ainsi d'une part, apparition de la notion d'intérêt public et mise en place de liturgie, d'autre part intégration des thètes à la vie politique de la cité. C'est ce qui rend Salamine célèbre. Ces victoires sont célébrées et sont incluses dans la mémoire civique dans laquelle les valeurs guerrières tiennent une place prépondérante. Les Athéniens, sauveurs de la Grèce, deviennent les dépositaires de la grandeur grecque et de ses valeurs. La gloire des morts rejaillit sur l'ensemble de la cité. On retrouve cette idéologie dans l'oraison funèbre de Périclès

Un récit d'un débat à l'Ecclésia, permettant de montrer le fonctionnement concret de la démocratie à l'assemblée.

### III. PIÈGES À ÉVITER DANS LA MISE EN ŒUVRE

- Mettre de façon excessive et anachronique l'accent sur les limites de la démocratie en réduisant de ce fait l'importance de son fonctionnement.
- Expliquer la frise des Panathénées en la réduisant à la vision que l'on en avait au XVIIIe s. à savoir une simple illustration de cette fête.

### IV. HISTOIRE DES ARTS

- L'Acropole, le Parthénon et la frise des Panathénées

#### POUR ALLER PLUS LOIN

- Mossé C., *Le citoyen dans la Grèce antique*, Nathan, 1993
- Nicolet Cl, J-M Bertrand, *Citoyens dans l'Antiquité*, Documentation photographique, 1998
- Queyrel F., *Le Parthénon, un monument dans l'histoire d'Athènes*, Bartillat, 2008  
Toute l'histoire du monument est présentée de sa construction dans l'Athènes de Périclès jusqu'à nos jours. Une mise au point précise sur les différentes significations données à la frise dite des Panathénées.
- Brulé P., *Périclès, l'apogée d'Athènes*, Découvertes Gallimard, 1994



## Schéma d'une cité grecque

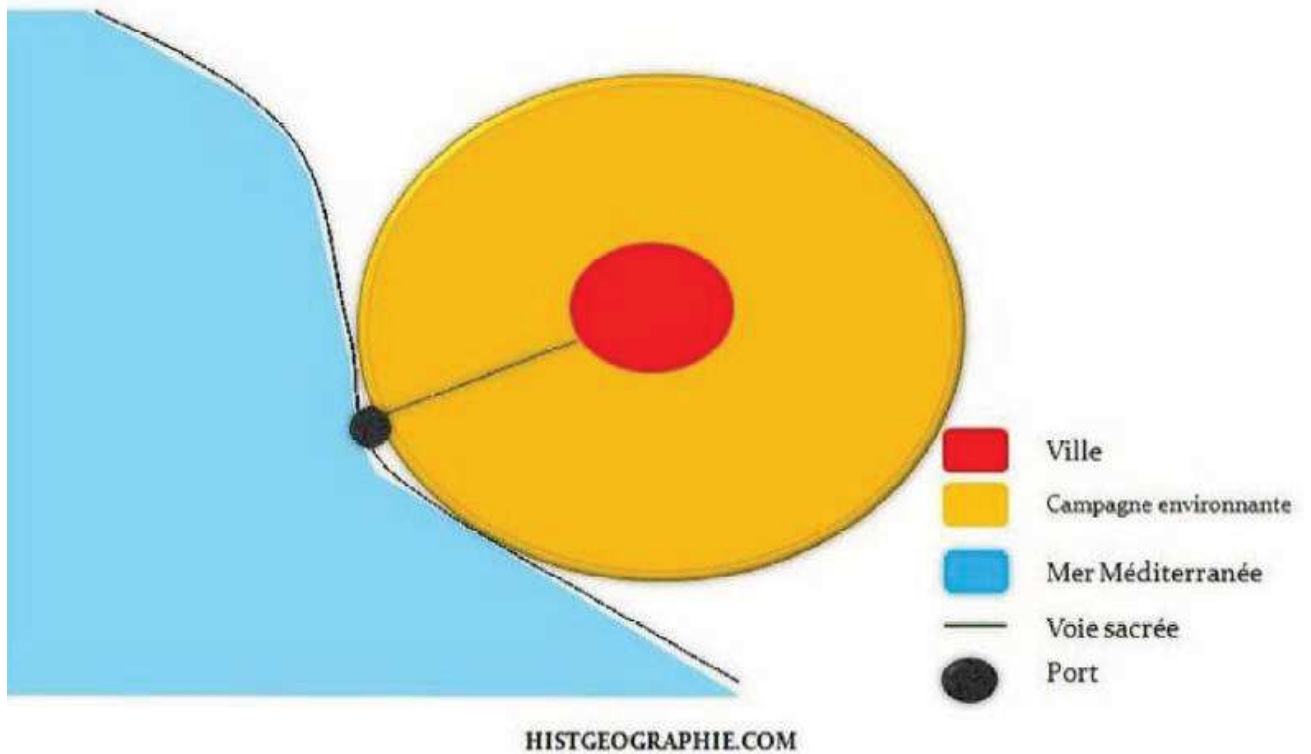
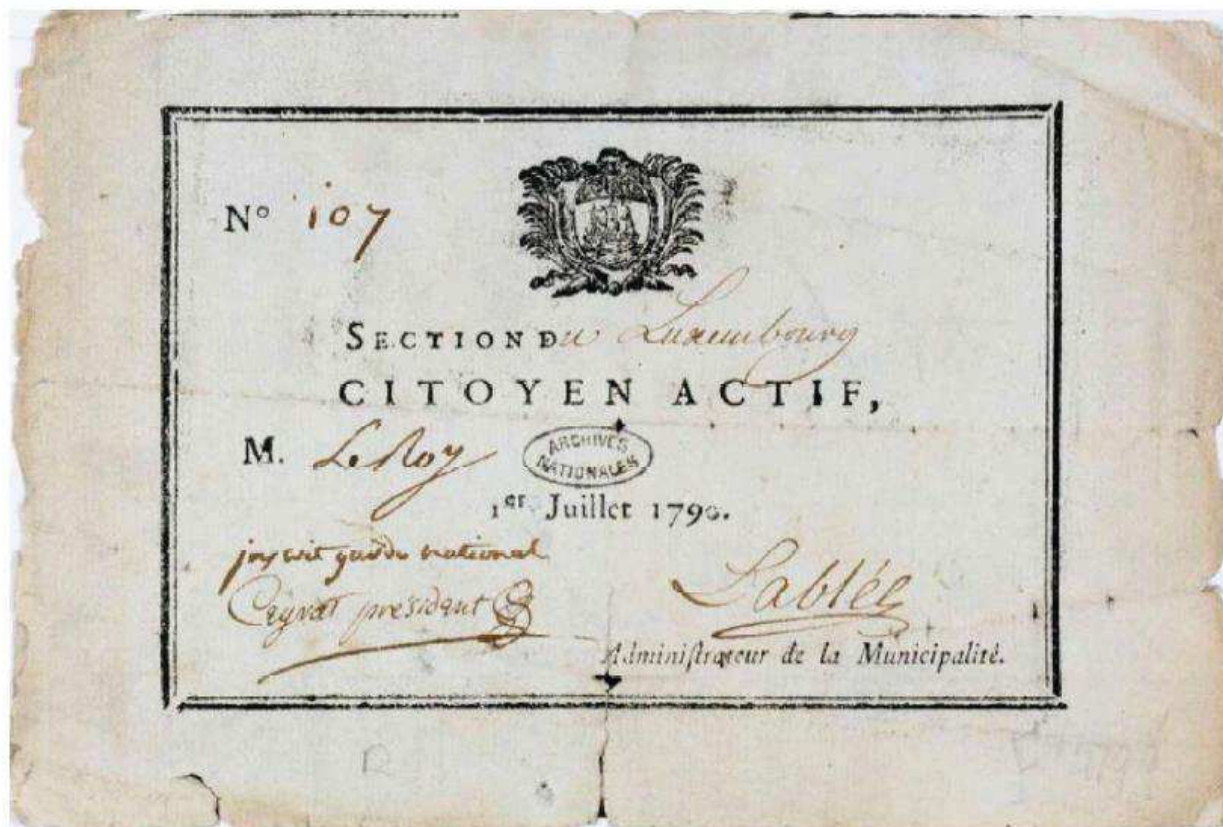


Schéma d'une cité grecque.

Source : © HISTGEOGRAPHIE.COM



Description : « sous l’emblème de Paris, cette carte (13x19 cm) identifie comme citoyen actif le sieur Le Roy. Elle a été établie le 1er juillet 1790 par la section du. Celle-ci donne aux sections un rôle essentiellement électoral d’assemblées primaires ». La mention manuscrite : « Inscrit garde national » indique le lien entre la dignité de citoyen actif et le service civil dans la garde nationale ». Date de publication : mars 2016

Auteur : [Luce-Marie ALBIGÈS](https://histoire-image.org/fr/etudes/citoyens-actifs) <https://histoire-image.org/fr/etudes/citoyens-actifs>

**programme d'histoire 2009  
classe de sixième**

**DES MONDES ANCIENS AUX DEBUTS DU MOYEN AGE**

- L'Orient 10%
- **La civilisation grecque 25%**
- **Rome 25%**
- **Les débuts du judaïsme et du christianisme 20%**
- **Les Empires chrétiens du haut Moyen-Age 10%**
- Regards sur des mondes lointains 10%

**vie publique : découverte des institutions  
/Qu'est-ce que L'Union Européenne/**

Lien internet <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union-europeenne/ue-citoyennete/definition/quel-heritage-commun-partagent-europeens.html>.\*

- **La civilisation grecque**
- **L'Empire romain et la mise en place d'un droit écrit**
- **le christianisme comme facteur structurant de l'Europe au Moyen-Age**
- la naissance des universités à partir du XIIe siècle, avec une forte mobilité dans toute l'Europe des enseignants et des étudiants ;
- la philosophie des Lumières porteuse de progrès démocratiques et d'un idéal de liberté individuelle
- la révolution industrielle avec le développement du capitalisme et de la protection sociale ;
- les deux guerres mondiales du XXe siècle et l'exigence d'une paix durable.

\* Il s'agit d'un instantané de la page telle qu'elle était affichée le 25 mars 2015 04:23:38 GMT

## BIBLIOGRAPHIE

### LIVRES

ARISTOTE, « *Les Politiques* », Nouvelle édition-GF Flammarion, Paris, 2015, trad. par Pierre Pellegrin, 589 pages

ARISTOTE, « *Constitution d'Athènes* », Edition les Belles lettres, C.U.F, Paris, 1941, trad. De G. Mathieu et B. Haussoullier, 2<sup>e</sup> édition, 101 pages.

ARON, Raymond, « *Introduction à la philosophie politique* » -Démocratie et révolution -Coll. le livre de poche- Edit. de Fallois, 1997, 1<sup>e</sup> publication-LGF– Edit. 5, Paris, août 2016, 253 pages

BALIBAR, Etienne, « *Des Universels* » Essais et conférences -Editions Galilée -Paris, 2016, 177 pages

BALIBAR, Etienne, « *La proposition de l'égaliberté* » Essais politiques 1989-2009-Editions Actuel Marx confrontations -Paris, PUF 2010, 358 pages

CASTORIADIS, Cornelius, « *La cité et les lois* » - « Ce qui fait la Grèce, 2 » -séminaires 1983-1984 – la création humaine III – Collection « la couleur des idées » -Editions du SEUIL, Paris, avril 2008, 305 pages

CLAVAL, Paul, « *les espaces de la politique* » Coll. U -Edition Armand Colin, Paris, 2010, 405 pages

DETIENNE, Marcel, « *Comparer l'incomparable* » Ed. Le Seuil, coll. Points. Rééd. Actualisée, Lonrai, 2009, 188 pages

FINLEY, Moses L. « *L'invention de la politique* », Démocratie et Politique en Grèce et dans la Rome républicaine -trad. De l'anglais par J. Carlier, Ed. Flammarion, Paris, 1985, 217 pages

FOUCHARD, Alain, « Aristocratie et démocratie » – « Idéologies et sociétés en Grèce ancienne » ALUFC n°656 -ISTA ESA 6048 CNRS-Ed. les Belles Lettres, Paris, 1997, 526 pages

GAUCHET, Marcel, « *La condition politique* » Ed. Gallimard, Coll. Tel, 2005, 557 pages

GAUDEMET Jean, CHEVREAU Emmanuelle « *Les institutions de l'Antiquité* » Domat droit public 8<sup>e</sup> édition -Issy-les-Moulineaux, Dépôt légal août 2014- 532 pages

HERODOTE « *l'Enquête* » traduit par A. Barguet, in Œuvres complètes Hérodote Thucydide, Bibliothèque de la Pléiade- Ed. Gallimard, 1964, 1873 pages

MUMFORD, Lewis, « *La cité à travers l'histoire* » préface de Jean-Pierre Garnier -Edition Agone -Marseille, 2011, 922 pages

NORA, Pierre, « *Les lieux de mémoire* », sous la direction de Pierre NORA, tome II -la Nation - Bibliothèque illustrée des Histoires-Ed. Gallimard, 1986, 660 pages

PLUTARQUE, « *les vies des hommes illustres* » Edition établie et annotée par Gérard Walter- Traduction de Jacques Amyot – Bibliothèque de la Pléiade - Gallimard, 1951, 1231 pages

RICOEUR, Paul « *Philosophie, Ethique et Politique* » Entretiens et dialogues – Editions du SEUIL, Paris, avril 2017, 221 pages



THUCYDIDE, « *la guerre du Péloponnèse* » Livre II, trad. Par J. De Romilly, 2<sup>e</sup> tirage, Ed. Les belles lettres, Coll. Les universités de France, sous patronage Assoc. Guillaume Budé, Paris, 1967, 106 pages

THUCYDIDE « *La guerre du Péloponnèse* » trad. par D. Roussel, in Œuvres complètes Hérodote Thucydide - Bibliothèque de la Pléiade- Ed. Gallimard, 1964, 1873 pages

SKINNER, Quentin, « *les fondements de la pensée politique moderne* » trad. de l'anglais par J. Grossman et J.Y Pouilloux, Bibliothèque de l'Evolution de l'Humanité, Ed. Albin Michel, dépôt légal septembre 2009, 922 pages

VEYNE, Paul, « *L'inventaire des différences* » Leçon inaugurale au collège de France, Ed. du Seuil, Tours, 1976, 61 pages

### **AUTEURS CONSULTÉS EN LIGNE**

ACKER, Céline, « *La « scène » de la guerre ou la monstration des mécanismes chez Eschyle et Kant* » en ligne, <http://www.sens-public.org/spip.php?article132>

ARISTOTE, « *Ethique à Nicomaque* », Ed. les Echos du Maquis. V.10/01/2014 (traduction 1959 de J. Tricot) en ligne, [www.echosdumaquis.com](http://www.echosdumaquis.com)

ARISTOTE, « *la Constitution d'Athènes* » traduction B. Haussoullier, 1891, BNF GALLICA, Chap. IV « Constitution de Dracon », en ligne, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k33065w.texteImage#>

ARON, Raymond, « *La rationalité politique* » in Revue Commentaire 2016/4 Numéro 156 | pages 725 à 742, en ligne, <https://www.cairn.info/revue-commentaire-2016-4-page-725.htm>

AZOULAY, Vincent, « *Repenser le politique en Grèce ancienne* » Éditions de l'EHESS | Annales. Histoire, Sciences Sociales, 2014/3, p. 605-626 en ligne, <http://www.cairn.info/revue-Annales-2014-3-page-605.htm>

AZOULAY, Vincent « PÉRICLÈS, UNE VIE EN CLAIR-OBSCUR » - « *L'inaccessible transparence du politique* », Éditions de la Sorbonne | « Hypothèses » 2001/1 4 | pages 201 à 209, en ligne, <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2001-1-page-201.htm>

BALIBAR, Etienne : « *Sur l'universalisme* » - Un débat avec Alain Badiou. Allocution inaugurale d'une rencontre organisée par la School of Social Sciences, University of California, Irvine, le 2 février 2007, Trad. par Pierre Rusch -en ligne, <http://eipcp.net/transversal/0607/balibar/fr>

BERGERON, Gérard, « *Pouvoir, contrôle et régulation* » (1970) « Une « marchandise » douteuse importée de la science politique » - In article publié dans la revue **Sociologie et sociétés**, vol. 2, no 2, novembre 1970, pp. 227-248, en ligne, [http://www.uqac.ca/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/](http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/)

BERGERON, Gérard, « *Fonctionnement de l'Etat* » (1965) préface de Raymond Aron Coll. « les classiques des sciences sociales dirigée par Jean-Marie Tremblay » p.41/596, en ligne <http://classiques.uqac.ca/>

BOCKENFORDE, Ernst Wolfgang, « *Démocratie et représentation : pour une critique du débat contemporain* », Trivium, 16 | 2014, en ligne, : <http://trivium.revues.org/4805>

- BOURDIEU, Pierre, « *Questions de politique* ». In : Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 16, septembre 1977. Questions de politique. pp. 55-89, en ligne, <https://doi.org/10.3406/arss.1977.2568>
- BOURDIEU, Pierre, « *La représentation politique* », in: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 36-37, février/mars 1981. La représentation politique-1. pp. 3-24; en ligne <https://doi.org/10.3406/arss.1981.2105> [https://www.persee.fr/doc/arss\\_0335-5322\\_1981\\_num\\_36\\_1\\_2105](https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1981_num_36_1_2105)
- BOURDON, Jérôme, « *La télévision et le peuple, ou le retour d'une énigme* », Hermès, article en ligne <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2005-2-page112-118>
- BRUNOY, Pierre, « *Théâtre des Grecs : volume 1*, chez Cussac Librairie date de pub. 31/12/1784 - 530 pages- / en p.276 en ligne, <https://play.google.com/store/books/details?id=Tc0zAQAAMAAJ&rdid=book-Tc0zAQAAMAAJ&rdot=1>
- CAILLÉ, Alain « *Introduction générale* », Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique - La Découverte « Hors collection Sciences Humaines », 2001 (), p. 15-45. <http://www.cairn.info/histoire-raisonnee-de-la-philosophie-morale-et-pol--9782707134219-page-15.htm>
- CHARAUDEAU, Patrick « *le charisme en politique* » « Le charisme comme condition du leadership politique », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* - en ligne, <http://journals.openedition.org/rfsic/1597>,
- CLOCHÉ, Paul. « *L'importance des pouvoirs de la Boulé athénienne au Ve et IVe siècles avant J.-C.* » In *Revue des Études Grecques*, tome 34, fascicule 158, Juillet-septembre 1921. pp. 233-265; <https://doi.org/10.3406/reg.1921.7656>, [https://www.persee.fr/doc/reg\\_0035-2039\\_1921\\_num\\_34\\_158\\_7656](https://www.persee.fr/doc/reg_0035-2039_1921_num_34_158_7656)
- COHEN, Jean-Louise « *les transformations contemporaines de la souveraineté* » article publié dans *Raison publique*, n°5, Octobre 2006, pp.31-53, <https://www.raison-publique.fr/article135.html>
- DAHL, Robert. “*The Concept of Power*”, *Behavioral Science*, 2:3 (1957:July) p.202 copyright 2001 General systems Science Foundation, en ligne, [https://welcometorel.files.wordpress.com/2008/08/conceptpower\\_r-dahl.pdf](https://welcometorel.files.wordpress.com/2008/08/conceptpower_r-dahl.pdf).
- DALH, Robert. “*Polyarchy: Participation and Opposition*”, New Haven, Yale University Press,1971. Cite In GOMEZ Pierre-Yves, « Chapitre III. Sept régimes de gouvernance (1) : démocratie, anarchie ou autocratie » en ligne, <https://www-cairn-info.www.ezp.biu-montpellier.fr/la-gouvernance-d-entreprise--9782130811206-page-37.htm>
- DAUX, Georges. « Sur quelques inscriptions (anthroponymes, concours à Pergame, serment éphébique). Article paru: *Revue des Études Grecques*, tome 84, fascicule 401-403, Juillet-décembre 1971. pp. 350-383;(pages 26-33) en ligne, [https://www.persee.fr/doc/reg\\_0035-2039\\_1971\\_num\\_84\\_401\\_1186](https://www.persee.fr/doc/reg_0035-2039_1971_num_84_401_1186)
- De VISSHER, Fernand, *Compte-rendu TENEKIDES (Georges). Droit international et communautés fédérales dans la Grèce des cités (Ve-IIIe siècles avant Jésus-Christ)*. In: *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 40, fasc. 3, 1962. pp. 905-907 [https://www.persee.fr/doc/rbph\\_0035-0818\\_1962\\_num\\_40\\_3\\_2435\\_t1\\_0905\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1962_num_40_3_2435_t1_0905_0000_2)

DUBOIS, Jean-Pierre « *La République et les institutions* », *Après-demain*, 2013/3 (N° 27-28, NF), p. 25-27, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-apres-demain-2013-3-page-25.htm>

DUJARDIN, Philippe, « DE QUOI SOMMES-NOUS CONTEMPORAINS ? » Essai d'anthropologie politique -Association Sens-Public | « Cahiers Sens public » 2009/3 n° 11-12 | (pages 11 à 91), en ligne, <https://www.cairn.info/revue-cahiers-sens-public-2009-3-page-11.htm>

DURAND, Pascal, Marc LITS « *Peuple, populaire, populisme* », *Hermès, la Revue* 2005/2 (n° 42), CNRS Editions, introduction p. 11-15. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2005-2.htm>

DURAN, Patrice, Fabien Truong « *La participation politique : nouvelles dimensions, nouveaux problèmes* », *Idées économiques et sociales* 2013/3 (N° 173), p. 4-7, en ligne, <http://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2013-3-page-4.htm>

DURU-BELLAT, Marie *et al.*, « *Les sentiments de justice à et sur l'école* », *De Boeck Supérieur « Pédagogies en développement »*, 2009, p. 103-117, en ligne <https://www.cairn.info/les-sentiments-de-justice-a-et-sur-lecole-9782804101879-page-103.htm>

FAVRE, Pierre *et al.*, « *Être gouverné* ». *Études en l'honneur de Jean Leca* -Presses de Sciences Po | « Académique » 2003 | pages 257 à 271. En ligne, <https://www.cairn.info/etre-gouverne-etudes-en-l-honneur-de-jeanleca---page-257.htm>

FÉNELON, « *lettre à l'Académie Française* ». Ed. classique, introduction biographique par N. A. Dubois ancien professeur de l'université, PARIS, Imprimerie et librairie classiques de Jules Delalain, imprimeur de l'université -rue des Ecoles, vis-à-vis de la Sorbonne  
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63193839/f15.image.texteImage>

FLEINER-GERSTER, Thomas « *Chapitre 2. Souveraineté et pouvoir* » In : *Théorie générale de l'État* Genève : Graduate Institute-Publications, 1986 (p.4/30) en ligne  
<http://books.openedition.org/www.ezp.biumontpellier.fr/iheid/1782>

FCESSEL, Mickaël « *Kant ou les vertus de l'autonomie* » S.E.R « *Etudes* » 2011/3 Tome 4143- pp 341-351, en ligne, <https://www.cairn.info/revue-etudes-2011-3-page-341.htm>

FREGA, Roberto, « *Dossiers, Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations* », *Sociologies*, page 4/31, en ligne  
<http://journals.openedition.org/sociologies/4969>

GENARD, Jean-Louis, Fabrizio CANTELLI « *Pour une sociologie des compétences* »  
<https://dipot.ulb.ac.be/dspace/bitstream/2013/54860/5/competencesmargaritafinal.pdf>

GENEL, Katia « *la critique de l'autorité en démocratie. Quelques pistes ouvertes par Weber, l'École de Francfort et la sociologie critique* », « *Raison présente* » 2014/4 N° 192 | pages 25 à 33.  
<https://www.cairn.info/revue-raison-presente-2014-4-page-25.htm>

GENET, Jean-Philippe « *Pouvoir symbolique, légitimation et genèse de l'État moderne* » In : *La légitimité implicite*- Paris-Rome : Éditions de la Sorbonne, 2015, en ligne  
<http://books.openedition.org/www.ezp.biumontpellier.fr/psorbonne/6573>

GENIEYS, William « *Nouveaux regards sur les élites du politique* », *Revue française de science politique* 2006/1 (Vol. 56), p. 121-147, en ligne, <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2006-1-page-121.htm>

- GOETSCHY, Janine. « *Les théories du pouvoir* ». In : Sociologie du travail, 23<sup>e</sup> année n°4, Octobre-décembre 1981. pp. 447-467, en ligne, [https://www.persee.fr/doc/sotra\\_0038-0296\\_1981\\_num\\_23\\_4\\_1699](https://www.persee.fr/doc/sotra_0038-0296_1981_num_23_4_1699)
- GURVICTH, Georges « *Le principe démocratique et la démocratie future* » Revue de Métaphysique et de Morale, T. 36, No. 3 (Juillet-Septembre 1929), pp. 403-431, PUF, en ligne <https://www.jstor.org/stable/40897569>
- HAGEGE, Guy « *Société inclusive, un « projet » politique universel* »– Tribune in Le MONDE-IDEES publié le 7 octobre 2011 à 9h21, [https://www.lemonde.fr/idees/article/2011/10/07/societe-inclusive-un-projet-politique-universel\\_1583219\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2011/10/07/societe-inclusive-un-projet-politique-universel_1583219_3232.html)
- JOUANNA, Jacques « *Athènes et la démocratie* » in : Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 155<sup>e</sup> année, N. 4, 2011. pp. 1659-1668 ; en ligne, [http://www.persee.fr/doc/crai\\_0065-0536\\_2011\\_num\\_155\\_4\\_93657](http://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_2011_num_155_4_93657),
- KNOEPFLER, Denis « *Épigraphie et histoire des cités grecques* », « *Cours et travaux du Collège de France* ». *Annuaire 113<sup>e</sup> année*, Collège de France, Paris, avril 2014, p. 427-447, en ligne : <https://journals.openedition.org/annuaire-cdf/2495>
- KRULIC, Joseph « *L'idée de peuple dans la tradition constitutionnelle française* » revue électronique internationale de Sens public : 2007/02, en ligne [http://www.sens-public.org/article.php3?id\\_article=385](http://www.sens-public.org/article.php3?id_article=385)
- LAEDERICH, Pierre « *Stratégie et stratagèmes dans l'Antiquité grecque et romaine* », *Stratégie* 2009/1 (N° 93-94-95-96), pages 89-108, en ligne sur <http://www.cairn.info/revue-strategique-2009-1-page-89.htm>
- LAFOND, Yves « *Guerre et idéologie civique à Athènes* » In BRUN P. (Dir.), *Guerres et sociétés dans les mondes grecs (490-322)*, Paris, Éd. du Temps, 1999, p. 151-178, en ligne, [https://www.academia.edu/4186024/Guerre\\_et\\_id%C3%A9ologie\\_civique\\_%C3%A0\\_Ath%C3%A8nes](https://www.academia.edu/4186024/Guerre_et_id%C3%A9ologie_civique_%C3%A0_Ath%C3%A8nes)
- LAMIZET, Bernard. « *La communication délibérative* » In : La situation délibérative dans le débat public : *Volume 1 et 2* , Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2004, en ligne, <http://books.openedition.org/pufr/7118>
- LEFERME-FALGUIERES, Frédérique, Vanessa VAN RENTERGHEM « *Le concept d'élites* ». *Approches historiographiques et méthodologiques* », *Hypothèses* 2001/1 (4), p. 55-67. En ligne, <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2001-1-page-55.htm>
- LEFEBVRE, Rémi « *L'opinion et la participation* » « *l'affaire des jurys citoyens* » : la campagne présidentielle de Ségolène royal », *Hermès, La Revue*, 2008/3 (n° 52), p. 163-170. En ligne, <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2008-3-page-163.htm>
- LEFORT, Claude « *L'invention démocratique, les limites de la domination totalitaire* », compte-rendu de Louis Moreau de Bellaing, Paris, Éd. Fayard, 1981. In : *L'Homme et la société*, N. 67-68, 1983. Répression emprise violence. pp. 227-231. [www.persee.fr/doc/homso\\_0018-4306\\_1983\\_num\\_67\\_1\\_2132](http://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1983_num_67_1_2132)
- LEVY, Pierre « *la cyberculture, une nouvelle étape dans la vie du langage* » HEC Montréal /gestion 2002/2 vol. 27 p74 à 80 En ligne, <https://www.cairn.info/revue-gestion-2002-2-page-74.htm>



LOEWENSTEIN, Karl. « *Les systèmes, les idéologies, les institutions politiques et le problème de leur diffusion* ». In : Revue française de science politique, 3<sup>e</sup> année, n°4, 1953. pp. 677-698 , en ligne [http://www.persee.fr/doc/rfsp\\_0035-2950\\_1953\\_num\\_3\\_4\\_452734](http://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1953_num_3_4_452734)

MANIN, Bernard « *Démocratie et délibération* » (entretien avec B. Manin) In: Politix, vol. 15, n°57, pp. 37-55 ; [https://www.persee.fr/doc/polix\\_0295-2319\\_2002\\_num\\_15\\_57\\_1206](https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_2002_num_15_57_1206)

MANIN, Bernard « *Pour une histoire des pratiques délibératives* ». (Entretien avec Bernard Manin) *Participations* 2012/2 (N 3), p. 189-206. En ligne, <http://www.cairn.info/revue-participations-2012-2-page-189.htm>

MEVEL, Catherine, « *Empowerment, une notion qui fait fureur aux Etats-Unis...Applicable en France ?* », Les cahiers du DSU, Printemps 2003, en ligne <https://www.labo-cites.org/system/files/import/cr37-p40-41.pdf>.

MATHIEU, Lilian « *Contexte politique et opportunités* », in Éric Agrikoliansky et al., « *Penser les mouvements sociaux* » La Découverte « Recherches », 2010 p. 39-54, en ligne, <https://www.cairn.info/penser-les-mouvements-sociaux--9782707156570-page-39.htm>

In MATARANGA, Kalomira « *La ruse dans la guerre* » - Au lendemain de Salamine. In BRUN, P. ouvrage collectif *Guerres et sociétés : dans les mondes grecs (490-322)*- ouvrage collectif – en ligne, <https://books.google.fr/books?id=qHhYDwAAQBAJ&pg=PT45&lpg=PT45&dq=%C3%A9peron+nage+dans+la+tactique&source=bl&ots=8yiZalLsEn&sig=ACfU3U05zfrWa-RT4gVFUJKxvg4DPOD41Q&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKewjc08HE-YLoAhURzhoKHSdLax4Q6AEwBHoECAwQAQ>

MELIN-SOUCRAMANIEN, Ferdinand – « Article issu d'une conférence prononcée le 10 mars 2010 au Conseil constitutionnel » - Cahiers du Conseil Constitutionnel n° 29 - page 5/15 Dossier : La question prioritaire de Constitutionnalité » En ligne, - <https://www.conseil-constitutionnel.fr/nouveaux-cahiers-du-conseil-constitutionnel/le-principe-d-egalite-dans-la-jurisprudence-du-conseil-constitu...>

MÉNISSIER, Thierry. « *A quelles conditions une théorie politique peut-elle être normative ?* ». X<sup>ème</sup> Congrès de l'Association Française de Science Politique, Sep 2009, Grenoble, en ligne, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01661870>

MÉNISSIER Thierry, « *L'énergie collective* ». 2018. Conférence dans le cadre du séminaire de préparation des Rencontres, L'Hexagone Scène Nationale de Meylan, en ligne, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01682121>

MOSSÉ, Claude « *Périclès et l'impérialisme athénien de Thucydide à l'historiographie contemporaine* », Dialogues d'histoire ancienne 2011/Supplément 5 (S5), p. 49-55, en ligne <https://www.cairn.info/revue-dialogues-d-histoire-ancienne-2011-Supplement5.htm>

PEBARTHE, Christophe « *L'empire athénien est-il toujours un empire comme les autres ?* ». In : Dialogues d'histoire ancienne. Supplément n°5, 2011. pp. 57-88 ; en ligne, [http://www.persee.fr/doc/dha\\_2108-1433\\_2011\\_sup\\_5\\_1\\_3494](http://www.persee.fr/doc/dha_2108-1433_2011_sup_5_1_3494)

RANCIÈRE, Jacques « *Le maître ignorant, Entretien avec Jacques Rancière* » Association Vacarme 1999/3 n°9 pp.4-8, en ligne, <https://www.cairn.info/revue-vacarme-1999-3-page-4.htm>

RAWLS, John « *théorie de la justice* », trad. par C. Audard, Ed. du Seuil, 1987, p.31 in Rainer ROCHLITZ « *Théories narratives et théories normatives de la démocratie* » Source : Les Études philosophiques, No. 3, Hegel, de la création à la réconciliation (Août2004), pp. 404-418 PUF. En ligne, <http://www.jstor.org/stable/20849634>

REYNIER, Dominique - Alain-Gérard SLAMA « L'innovation politique » in Valeurs partagées-PUF | 2012 | pages 295 à 333, en ligne, <https://www.cairn.info/valeurs-partagees---page-295.htm>

RICŒUR, Paul. « *Éthique et politique* ». In : Autres Temps. Les cahiers du christianisme social. N°5, 1985. pp. 58-70, en ligne, [https://www.persee.fr/doc/chris\\_0753-2776\\_1985\\_num\\_5\\_1\\_1000](https://www.persee.fr/doc/chris_0753-2776_1985_num_5_1_1000)

RICŒUR, Paul. « *L'idéologie et l'utopie : deux expressions de l'imaginaire social* ». In : Autres Temps. Les cahiers du christianisme social. N°2, 1984. pp. 53-64, en ligne [https://www.persee.fr/doc/chris\\_0753-2776\\_1984\\_num\\_2\\_1\\_940](https://www.persee.fr/doc/chris_0753-2776_1984_num_2_1_940)

RIGAUDIERE, Albert « *L'invention de la souveraineté* » in pouvoirs n°67 Revue française d'études constitutionnelles et politiques - Novembre 1993-la souveraineté pp 5-21 / en ligne, <http://www.revue-pouvoirs.fr/L-invention-de-la-souverainete.html>

ROSANVALLON, Pierre « *Leçon inaugurale* » le 28 mars 2002- in Histoire moderne et contemporaine du politique -Vidéo coproduction Collège de France CNED ,en ligne <https://www.franceculture.fr/emissions/college-de-france-40-lecons-inaugurales/pierre-rosanvallon-pour-une-histoire-conceptuelle>.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, « Du contrat social, ou principes du droit politique », livre II, chap.I et II.pp.17-18/93 – in Collection complète des œuvres, Genève 1780-1789- volume 1, in 4° éd. <http://www.rousseauonline.ch/text/du-contrat-social-ou-principes-du-droit-politique.php>

SERRAND, Pierre « *Administrer et gouverner. Histoire d'une distinction* » - *Jus Politicum*, Science du droit et démocratie n°4, 2010 en ligne <http://juspoliticum.com/article/Administrer-et-gouverner-Histoire-d-une-distinction-219.html>

TALPIN, Julien « *Ces moments qui façonnent les hommes* » Éléments pour une approche pragmatiste de la compétence civique-Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « Revue française de science politique »2010/1 Vol. 60 | pages 91 à 115 En ligne,- <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2010-1-page-91.htm>

TENEKIDES, Georges « *Souveraineté et hégémonie, sécurité égalitaire et sécurité extensive* » Publication Bruxelles : Éd. de l'Université de Bruxelles, 1974, RBDI page 117-141 En ligne, <http://rbdi.bruxlant.be/public/modele/rbdi/content/files/RBDI%201974/RBDI%201974-1/Etudes/RBDI%201974.1%20-%20pp.%20117%20%C3%A0%20141%20-%20Georges%20Tenekides.pdf>

URFALINO, Philippe « *La délibération n'est pas une conversation* » Délibération, décision collective et négociation-De Boeck Supérieur | « Négociations » 2005/2 no 4 | pages 99 à 114 en ligne <http://www.cairn.info/revue-negociations-2005-2-page-99.htm>

ZARA, Olivier « *le management de l'intelligence collective – vers une nouvelle gouvernance* » M21 Edition 2008 (2° édition) p.15. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.3353>

## RAPPORTS -DISCOURS – DOCUMENTS OFFICIELS CONSULTES EN LIGNE

ASSEMBLÉE NATIONALE « *le statut du Président de la République* » IN : fiche de synthèse n°2, en ligne, <http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/role-et-pouvoirs-de-l-assemblee-nationale/les-institutions-francaises-generalites/le-president-de-la-republique>

Carte d'électeur « les citoyens actifs » date de publication : mars 2016, auteur Luce-Marie ALBIGES [Luce-Marie ALBIGÈS https://histoire-image.org/fr/etudes/citoyens-actifs](https://histoire-image.org/fr/etudes/citoyens-actifs)

CNDP, « *collection textes de référence, collègue -programmes* » Histoire Géographie et éducation civique, classes de sixième, cinquième, quatrième et troisième – Editions Mars 2009 -CNDP, Téléport 1@4, ISBN :978-2-240-02945-4- ISSN :1778-2759

<http://www.cndp.fr/crdp-lyon/programmes-des-enseignements-331.html>

CEVIPOF, « *La démocratie avec ou sans le peuple ?* » -Crises et mutations contemporaines de l'expérience démocratique- Centre de recherche politique de Sciences Po -Janvier 2014 <https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr/cevipof/files/Projet%20Cevipof%2017%2012%202013-1.pdf>

CODE DU SOLDAT.in Extrait du *Bulletin d'information du Régiment Blindé de la Méditerranée* (1-11 Cui Carpiagne), *Le Templier* N° 2006/3 AVR-MAI, p.5.en ligne <https://www.defense.gouv.fr/terre/bloc-les-essentiels/code-du-soldat>

DEMOCRACY INDEX 2019 « *a year of democratic setbacks and popular protest* » <http://www.eiu.com/democracy-2019>.

DISCOURS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, « *Emmanuel Macron, à la Pnyx, le jeudi 7 septembre 2017* » <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/09/08/discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-a-la-pnyx-athenes-le-jeudi-7-septembre-2017>

DICTIONNAIRE ETYMOLOGIQUE de J.B. **Morin** « dictionnaire étymologique des mots français dérivés du grec » – Paris imprimerie de crapelet -An XI 1803 – version digitalisée par Google 577 pages -recherche du mot « démocratie » en ligne <https://books.google.fr/books?id=F5RfAAAAcAAJ>

ENCYCLOPEDIE CONCEPTUELLE ET THEMATIQUE DE LA PHILOSOPHIE de GODIN Christian, 2018, Éd. Champ Vallon, -Consultation « chapitre 14 L'Autorité » p.284 <https://excerpts.numilog.com/books/9791026708070.pdf>

IGEN : « Les manuels scolaires : situation et perspectives » – rapport n°2012-036 -Mars 2012 – Rapport Michel Leroy, en ligne <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/144000010.pdf>

OCDE « La gouvernance au XXI° siècle – études prospectives » p.6/253 en ligne <https://www.oecd.org/fr/sti/prospective/35625932>

RAPPORT TUOT « *sur la refondation des politiques d'intégration* » remis au Premier ministre Février 2013 <https://www.cnle.gouv.fr/rapport-tuot-sur-la-refondation.html>

REFORME DE LA DEFENSE par Jacques Chirac le 22/02/1996 in HESSENBRUCH Paul -  
Direction Ministère des Armées 2017-2019 : DICOD. Mise à jour le 22/02/2016 –  
<https://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/fin-du-service-militaire-premiers-pas-il-y-a-20-ans>

l'Humanité [Culture et savoir] « *Jacques Rancière : la politique n'est-elle que de la police ?* », Entretien réalisé par Jean-Paul Monferran - Mardi 1<sup>er</sup> juin 1999, en ligne,  
<https://www.humanite.fr/node/208383>

L'EXPRESS.FR – Actualité - « *Jacqueline Gourault, ouverte à une référence à la Corse dans la Constitution* » publication AFP Thomas Samson, le 11/01/2018 à 16 :12  
[https://www.lexpress.fr/region/corse/jacqueline-gourault-ouverte-a-une-reference-a-la-corse-dans-la-constitution\\_1975290.html](https://www.lexpress.fr/region/corse/jacqueline-gourault-ouverte-a-une-reference-a-la-corse-dans-la-constitution_1975290.html)

### **ACTES DE COLLOQUE**

CORDELL PARIS, Crystal « *Introduction* », paru dans *Rhétorique démocratique en temps de crise*, Actes du colloque, NICE 20-21 janvier 2011, en ligne le 15 mars 2013,  
<http://revel.unice.fr/symposia/rhetoriquedemocratique/index.html?id=609>

JOUANNA, Jacques « *L'art de la guerre chez les sophistes* », « Défense de Palamède » de Gorgias, - Colloque la Grèce et la guerre, cahiers de la villa « Kérylos » n°26, Diffusion de Boccard, Paris, 2015

JOUANNA, Jacques « *La guerre et les philosophes* » Colloque « la Grèce et la guerre » cahiers de la villa « Kérylos » n°26, -Diffusion de BOCARD, Paris, 2015

KNOEPPFLER, Denis « *L'éphébie athénienne comme préparation à la guerre – du IV<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> siècle av. J. -C.* » -Colloque la Grèce et la guerre – cahiers de la villa « Kérylos » n°26- Diffusion De Boccard, Paris 2015

PERNOT, Laurent « *Charmer, convaincre : la rhétorique dans l'histoire* » Actes du 24<sup>e</sup> colloque de la villa Kérylos- Beaulieu-sur-Mer les 4 et 5 octobre 2013. Cahiers de la villa « Kérylos » n°25, Diffusion de Boccard, Paris 2014

RAPPORT PUBLIC 2011 « *Consulter autrement, participer effectivement* » Colloque organisé par le Conseil d'Etat le 20 janvier 2012 à l'Ecole nationale d'administration.  
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/114000263/index.shtml>

SCHMITT PANTEL Pauline « *L'entrée dans la vie publique* » in « *individus, groupes et politique à Athènes de Solon à Mithridate* » sous la direction de J.C. Couvennes et S. Milanezi – Presses universitaires François Rabelais- Tours 2007-collection Perspectives Historiques n°15 – actes du colloque international Tours 7 et 8 mars 2005

TREDE, Monique « *la guerre et les historiens de la Grèce classique* » Colloque « la Grèce et la guerre » Cahiers de la villa « Kérylos », n°26 - Diffusion De Boccard, Paris, 2015

# TABLE DES INDEX

## A

Acropole, 41, 233, 234, 294, 393, 399, 407, 418, 420, 428, 429, 431, 439, 440, 441, 442, 444, 445, 448, 449, 450, 454, 457, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 468, 469, 474, 475, 480, 481, 482

Agora, 210, 395, 399, 400, 402, 403, 415, 417, 419, 420, 421, 428, 431, 449

Alcibiade, 81, 133, 148, 228, 468, 476

Alcméonides, 204, 212, 281, 370, 480

Alexandrie

ville hellénistique, 394, 396, 397, 400, 434, 517

*archè*

commandement, 133, 187, 227, 469

arète, 158, 269, 289

*aristocratie*, 70, 99, 134, 158, 188, 330, 338, 344, 347

Aristophane, 121, 122, 124, 125, 126, 130, 131, 186, 424, 435

Aristote, 29, 74, 92, 114, 130, 133, 156, 167, 177, 204, 205, 217, 226, 241, 320, 364, 375, 380, 397

Athènes

polis classique, 10, 28, 33, 36, 37, 38, 41, 42, 43, 44, 46, 53, 70, 81, 86, 92, 94, 97, 104, 123, 127, 128, 130, 131, 133, 134, 148, 173, 177, 187, 204, 211, 221, 223, 225, 226, 227, 232, 233, 241, 242, 243, 244, 247, 248, 249, 250, 252, 253, 257, 264, 266, 268, 271, 275, 277, 280, 281, 282, 285, 287, 289, 291, 293, 294, 295, 298, 306, 319, 320, 321, 328, 329, 343, 344, 345, 346, 362, 363, 379, 385, 388, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 399, 400, 402, 404, 407, 415, 416, 419, 420, 421, 423, 426, 427, 428, 430, 431, 432, 433, 434, 436, 437, 444, 446, 447, 448, 449, 450, 461, 462, 463, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 479, 480, 481, 482, 487, 493, 499, 503, 516, 517, 531, 532, 535, 539

*autonomos*, 157

avantage, 71, 127, 161, 189, 289, 306, 364, 370, 373, 385, 386

## B

boulé

Conseil, 200

Boulé, 188, 203, 205, 211, 212, 214, 215, 224, 225, 231, 232, 400, 401, 417, 482, 533

Conseil *Voir*

## C

*Cimon*, 294

Cité, 10, 37, 192, 193, 264, 319, 397, 404, 409, 434, 474, 493

citoyenneté, 32, 33, 36, 40, 42, 43, 52, 73, 78, 84, 91, 94, 104, 106, 107, 108, 110, 135, 146, 153, 162, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 179, 181, 182, 183, 184, 185, 189, 190, 191, 192, 199, 203, 213, 215, 216, 222, 223, 225, 226, 238, 240, 254, 258, 259, 260, 262, 263, 264, 265, 267, 280, 281, 282, 311, 336, 342, 343, 346, 348, 350, 360, 362, 363, 364, 370, 374, 375, 384, 385, 387, 388, 389, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 402, 403, 404, 405, 407, 408, 409,

410, 411, 412, 413, 414, 415, 417, 418, 421, 423, 425, 426, 428, 429, 430, 437, 443, 444, 446, 447, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 458, 471, 472, 484, 486, 487, 488, 493, 499, 501, 503, 508

Cléon, 133, 228, 424, 476

clepsydre

horloge à eau, 133, 218, 418, 419

Clisthène, 210

## D

débat public, 111, 120, 121, 122, 123, 124, 131, 132, 186, 193, 212, 216, 217, 220, 403, 418, 419, 431, 535

décisions, 54, 58, 63, 66, 77, 86, 111, 122, 127, 128, 133, 134, 140, 143, 157, 163, 178, 185, 211, 227, 261, 351, 352, 353, 363, 390, 410, 451, 477, 481, 482, 484

délibération, 32, 54, 68, 69, 80, 111, 114, 120, 121, 122, 124, 126, 128, 129, 130, 131, 132, 134, 135, 154, 156, 186, 194, 213, 214, 216, 217, 220, 228, 230, 231, 308, 341, 370, 394, 417, 418, 439, 476, 481, 536, 537

Délos, 226, 234, 249, 445, 461, 462, 463, 465, 466, 467, 469, 472, 481, 482

démagogie, 131, 134

démocratie, 6, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 97, 98, 99, 100, 101, 103, 104, 105, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 123, 124, 126, 127, 130, 131, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 147, 148, 149, 150, 151, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 168, 169, 170, 171, 173, 174, 175, 176, 177, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 203, 204, 205, 206, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 227, 228, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 247, 248, 249, 250, 252, 253, 255, 257, 268, 269, 273, 274, 275, 276, 277, 280, 282, 286, 288, 295, 296, 299, 302, 303, 305, 308, 311, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 336, 338, 341, 342, 343, 344, 346, 347, 348, 349, 350, 352, 353, 354, 355, 356, 359, 360, 362, 363, 364, 365, 368, 369, 370, 371, 375, 376, 379, 381, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 401, 402, 403, 404, 407, 408, 409, 410, 411, 414, 415, 416, 417, 419, 420, 423, 428, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 439, 440, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 449, 450, 451, 454, 457, 458, 460, 461, 462, 463, 465, 466, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 492, 498, 499, 501, 503, 531, 533, 534, 535, 537, 538

démos, 48, 58, 70, 73, 82, 83, 84, 85, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 104, 105, 106, 126, 127, 148, 158, 195, 212, 215, 216, 218, 228, 322, 338, 344, 376, 390, 471, 476, 482

Dionysies, 434, 435, 436

dirigeants, 133, 201, 203, 205, 208, 209, 210, 211, 214, 223, 224, 225, 226, 229, 230, 231, 232, 344, 468, 471, 481, 482, 483

discussion, 7, 27, 29, 45, 52, 66, 75, 87, 98, 120, 128, 130, 131, 132, 134, 136, 143, 144, 154, 174, 176, 205, 213, 217, 218, 220, 223, 228, 254, 258, 310, 315, 319, 322, 331, 333, 349, 356, 359, 394, 403, 407, 416, 419, 424, 431, 447, 471

droit, 36, 44, 55, 56, 58, 59, 71, 72, 73, 79, 95, 112, 113, 117, 130, 132, 135, 145, 160, 173, 180, 182, 200, 203, 205, 208, 213, 214, 225, 235, 241, 260, 263, 264, 265, 268, 275, 343, 345, 350, 357, 375, 395, 403, 408, 409, 410, 411, 412, 414, 415, 418, 419, 423, 425, 448, 451, 453, 463, 466, 467, 501, 531, 537

## E

Ecclésia

assemblée des citoyens assemblés, 66, 68, 69, 79, 80, 81, 83, 89, 90, 91, 93, 94, 101, 102, 103, 104, 106, 108, 109, 110, 111, 115, 120, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 131, 132, 133, 135, 141, 154, 186, 193, 198, 201, 203, 204, 205, 208, 209, 210, 211,

212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 220, 221, 222, 224, 225, 226, 227, 228, 230, 231, 232, 233, 262, 310, 331, 357, 364, 391, 394, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 416, 417, 418, 419, 424, 425, 429, 431, 432, 439, 451, 470, 474, 481

Ecclésiaste

assemblée des citoyens assemblés, 66

égalité, 29, 63, 123, 124, 127, 130, 131, 132, 133, 160, 164, 165, 166, 169, 170, 171, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 189, 190, 191, 198, 199, 204, 205, 218, 237, 239, 240, 288, 297, 303, 319, 322, 327, 330, 332, 333, 334, 336, 338, 340, 342, 343, 345, 348, 349, 350, 351, 352, 354, 356, 359, 362, 365, 369, 370, 374, 375, 376, 377, 379, 380, 381, 383, 384, 385, 386, 387, 389, 390, 391, 404, 436, 439, 449, 466, 485, 486, 500, 501

élection, 68, 193, 194, 196, 198, 199, 200, 201, 203, 205, 206, 212, 221, 223, 224, 225, 226, 341, 343, 345, 370, 390, 470, 473, 480, 481, 482, 483, 484, 497

embolon, 315

équité, 192, 349, 380, 383, 384, 385, 387, 389

Eschyle, 124, 227, 256, 258, 272, 284, 285, 288, 289, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 301, 302, 303, 304, 309, 310, 311, 312, 314, 315, 318, 322, 325, 326, 435, 532

esclaves, 316, 320, 450

espace public, 51, 105, 108, 139, 163, 176, 183, 186, 187, 211, 213, 217, 222, 392, 393, 394, 395, 401, 402, 403, 404, 405, 407, 410, 414, 419, 421, 423, 425, 426, 428, 429, 430, 431, 436, 439, 444, 446, 449, 450

Ethique, 156, 364, 375, 531, 532

éthique, 58, 69, 120, 199, 242, 258, 269, 275, 276, 292, 296, 305, 311, 333, 349, 363, 388, 414, 421, 430, 476, 502

eunomia

concorde, 86, 329, 330

Euripide, 121, 130, 131, 190, 204, 221, 318, 319, 435, 437

## G

guerres Médiques, 135, 227, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 255, 257, 258, 262, 265, 267, 269, 273, 276, 286, 287, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 298, 306, 309, 317, 318, 319, 321, 327, 328, 329, 466, 472, 481

## H

hégémonie

hégémonie athénienne, 61, 70, 72, 75, 105, 113, 172, 216, 248, 445, 466, 467, 469, 473, 537

Héliée

tribunal, 200, 203, 205, 212, 214, 215, 222, 224, 231, 349, 400, 401, 417, 428, 429

Hérodote, 86, 258, 266, 267, 272, 273, 285, 297, 305, 306, 318, 322, 325, 326, 531, 532

*homoios*, 182

hoplites

soldats, 18, 240, 241, 242, 258, 265, 266, 267, 268, 269, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 283, 285, 286, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 307, 309, 315, 324, 327

hybris

démesure, 312, 318

## I

*impérialisme*, 321, 466, 467, 468, 471, 477, 536

iségorie, 131, 132, 218, 370, 476

isonomie, 186, 187, 188, 332, 333, 336, 343, 370, 375

## J

*justice*, 19, 20, 21, 23, 24, 127, 134, 170, 215, 216, 230, 240, 241, 261, 277, 284, 288, 327, 336, 338, 340, 343, 344, 349, 356, 360, 362, 367, 369, 370, 376, 379, 380, 381, 383, 384, 385, 387, 388, 389, 390, 410, 534, 537

## K

kratos, 46, 48, 82, 83, 84, 85, 87, 88, 89, 90, 92, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 471

## L

leader

démocratique, 18, 41, 193, 194, 233, 239, 443, 471, 479, 480

liberté, 57, 131, 132, 158, 180, 204, 221, 250, 288, 291, 294, 296, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 326, 327, 350, 352, 353, 356, 357, 360, 362, 408, 463, 495, 499, 500, 501

loi, 43, 44, 94, 95, 109, 187, 231, 263, 319, 336, 343, 350, 352, 353, 356, 367, 375, 481, 493, 494, 497, 499, 501, 509

## M

magistrat, 42, 205, 352, 385, 389

Marathon, 18, 43, 135, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 247, 248, 250, 252, 253, 256, 257, 262, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 294, 295, 304, 305, 307, 309, 312, 321, 325, 327

marins

rameurs, 41, 239, 240, 242, 267, 268, 269, 272, 276, 284, 285, 286, 287, 288, 290, 291, 294, 295, 298, 308, 310, 311, 317, 321, 322, 325, 326, 330

Marseille

colonie phocéenne, 394, 396, 397, 399, 400, 421, 433, 517, 531

mérite, 39, 40, 41, 186, 199, 221, 225, 237, 239, 240, 242, 266, 289, 297, 322, 327, 331, 332, 333, 334, 336, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 349, 350, 352, 353, 356, 357, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 424, 484, 485, 488, 501

*mètèque.*, 42

Miltiade, 304, 305

*misthoi.*, 481

misthophorie, 233, 345, 368, 474, 479, 480, 481

Mytilène, 133, 476

## N

Nicias, 133, 228, 476

non-citoyens, 177, 200, 320

## O

*oligarchie*, 70, 86, 204, 227, 344

Oraison funèbre, 37, 40, 127, 240, 328, 329, 341, 365, 470, 479, 480, 484, 486

orateur, 130, 228, 476



ostracisme, 81, 210, 211, 232

ostrakon, 210, 222

## P

Panathénées

fêtes, 188, 262, 364, 391, 393, 395, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 429, 431, 439, 443, 444, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460

parole, 122, 123, 124, 127, 128, 130, 131, 132, 133, 134, 186, 204, 213, 218, 220, 221, 228, 319, 331, 332, 357, 370, 402, 403, 407, 418, 419, 424, 425, 435, 474, 475, 476, 480, 498

pauvreté, 283, 285, 336, 352, 374, 376

péan, 296, 309, 311, 312, 314, 317

Perses, 252, 301, 307, 312, 325, 326

phalange

hoplitique, 241, 265, 266, 267, 273, 274, 275, 285, 286, 290, 291, 292, 293

Pnyx, 134, 213, 215, 218, 221, 233, 395, 399, 400, 401, 402, 403, 407, 415, 417, 418, 419, 420, 421, 428, 429, 430, 431, 432, 435, 439, 440, 441, 442, 443, 454, 475, 476, 538

polis, 12, 29, 40, 92, 107, 139, 243, 331, 392, 394, 395, 397, 400, 401, 432, 433, 435

pouvoir politique, 28, 37, 51, 59, 68, 72, 73, 75, 89, 98, 100, 105, 109, 160, 176, 195, 198, 212, 216, 299, 331, 355, 376, 454, 469, 476, 486, 489

Protagoras, 121, 130, 205, 213, 423

## R

*rhétorique*, 123, 126, 213, 332, 341, 418, 423, 475, 479, 480, 493, 539

## S

Salamine

bataille navale, 41, 124, 135, 227, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 247, 248, 249, 250, 252, 253, 256, 257, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 301, 302, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 315, 316, 317, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 330, 388, 465, 472, 481, 536

Socrate, 216, 423

sophiste, 272

souveraineté, 43, 44, 45, 46, 47, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 78, 79, 81, 82, 83, 84, 90, 91, 93, 94, 95, 98, 104, 106, 107, 108, 109, 142, 155, 178, 179, 182, 185, 194, 198, 209, 216, 224, 235, 237, 238, 245, 250, 299, 318, 348, 391, 467, 468, 519, 533, 537

statut, 52, 56, 57, 62, 71, 73, 83, 105, 113, 131, 132, 157, 168, 170, 177, 178, 180, 181, 183, 186, 196, 216, 226, 228, 242, 255, 258, 263, 264, 275, 277, 282, 298, 301, 302, 320, 393, 404, 409, 416, 418, 425, 431, 444, 446, 449, 451, 461, 469, 483, 538

Suppliantes, 319

## T

télos, 149

théâtre, 190, 210, 243, 256, 258, 286, 297, 298, 302, 318, 319, 396, 399, 400, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438

Thémistocle, 210, 227, 244, 252, 256, 267, 268, 269, 271, 272, 286, 287, 288, 294, 298, 301, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 310, 311, 326, 327, 480, 481  
thètes, 274, 275, 276, 287, 321  
Thucydide, 37, 81, 86, 92, 121, 124, 130, 131, 132, 227, 228, 232, 238, 280, 284, 289, 329, 330, 331, 333, 334, 341, 445, 465, 466, 468, 469, 470, 471, 475, 476, 479, 484, 531, 532, 536  
tirage au sort, 193, 196, 198, 199, 200, 201, 203, 204, 205, 215, 222, 223, 343, 347, 370, 417, 484  
tragédie, 288, 297, 298, 301, 302, 304, 315, 435, 436  
Tribune, 171, 535  
trières, 227, 241, 268, 272, 274, 276, 283, 288, 305, 306, 307, 315, 321, 322, 325, 326, 466  
tyrannie, 48, 70, 204, 210, 316, 318, 319, 436, 465

## U

utilité citoyenne, 349, 356, 357, 363, 364, 366, 367, 369, 371, 374, 377, 378, 379, 380, 383, 384, 385, 387, 388, 403  
utilité commune, 249, 374, 485

## X

Xerxès, 252, 258, 295, 298, 299, 301, 302, 303, 304, 308, 310, 311, 312, 315, 316, 317, 318, 321

## TABLE DES MATIERES

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>5</b>
<b>RESUME EN ANGLAIS .....</b>	<b>7</b>
<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>28</b>
<b>ABREVIATIONS ET ACRONYMES .....</b>	<b>31</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>32</b>
<b>1° PARTIE : FABRICATION D'UN PROTOTYPE DEMOCRATIQUE THEORIQUE INSUFFISANT : DEFINITION THEORIQUE DELA DEMOCRATIE .....</b>	<b>42</b>
<b>I. DEMOCRATIE : UN REGIME PENSE A TRAVERS LA SOUVERAINETE POLITIQUE</b>	<b>44</b>
<b>A. ENTREPRISE SOUVERAINE TIRAILLEE ENTRE DEUX LOGIQUES DE SITUATION.....</b>	<b>46</b>
<b>1. Fiction du peuple souverain : Dilemme entre deux meneurs de jeux .....</b>	<b>50</b>
<i>a. Citoyens et pouvoir : un accord indiscuté</i>	<i>51</i>
<i>b. Peuple « décide » : un sens englobant</i>	<i>52</i>
<i>c. Un processus inversé : par le sommet de l'organisation ou par la base de la société</i>	<i>53</i>
<b>2. Voix discordantes sur les fondements de la souveraineté.....</b>	<b>54</b>
<i>a. Attribut du pouvoir au prisme de l'évidence</i>	<i>55</i>
<i>b. Citoyens, destinataires de prérogatives régaliennes</i>	<i>56</i>
<i>c. Articulation populaire de la souveraineté à l'acte de volonté : Bordas</i>	<i>57</i>
<b>3. Difficile conversion démocratique de la souveraineté .....</b>	<b>58</b>
<i>a. Angle mort sur un véritable pouvoir d'agir</i>	<i>59</i>
<i>b. Fiction applicable à n'importe quel régime</i>	<i>60</i>
<i>c. Part d'ombre de la légitimité démocratique : absence de responsabilité</i>	<i>61</i>

<b>B. EXERCICE DE LA SOUVERAINETE MAL ANCRE DANS LA QUESTION DEMOCRATIQUE .....</b>	<b>63</b>
<b>1. Exercice souverain suspendu dans une portée trop générale.....</b>	<b>64</b>
<i>a. notions embarrassantes de pouvoir et de décision : posture partagée par les manuels</i>	65
<i>b. Renoncement à l'exercice de souveraineté : premier modèle</i>	67
<i>c. Marque symbolique des occasions : deuxième modèle</i>	68
<i>d. Décision, socle éthique de l'action : Bordas</i>	69
<b>2. Légitimité démocratique caractérisée par un impératif de gouvernement : première hypothèse .....</b>	<b>70</b>
<i>a. Le titre à gouverner des citoyens</i>	71
<i>b. Souveraineté versus gouvernement</i>	72
<i>c. Citoyen, unité élémentaire de la participation au pouvoir politique</i>	73
<i>d. Maîtrise symbolique du pouvoir, mais de faible effectivité : gouvernants</i>	74
<b>3. la légitimité démocratique impulsée par une puissance publique en acte : deuxième hypothèse pour Bordas .....</b>	<b>76</b>
<i>a. Le peuple, corps souverain agissant</i>	77
<i>b. Décision, figure imposée en démocratie</i>	78
<i>c. Risque de surinterprétation de l'acte « décide »</i>	79
<i>d. Vote, raccourci cognitif de la décision</i>	80
<b>C. EXPRESSION DE LA SOUVERAINETE POPULAIRE CONFRONTEE A UNE QUALITE DIFFERENTE D'ATTENTE DU PASSE.....</b>	<b>82</b>
<b>1. Axiome de souveraineté mesuré aux accords tout-puissants de l'étymologie ....</b>	<b>84</b>
<i>a. Un instant de fracture scolaire : « demokratia »</i>	86
<i>b. Les étymons Démos et Kratos : rampe de lancement des stratégies d'action.</i>	87
<i>c. Une existence publicisée par l'Ecclesia</i>	89
<i>d. Enjeu définitoire : posture corrective sur l'Ecclésia</i>	90
<b>2. Guerre de position sur le sujet actuel de la souveraineté : Démos .....</b>	<b>91</b>
<i>a. Conflictualité de principe sur la totalité politique</i>	92
<i>b. Perte d'une aptitude pour les citoyens de cinq manuels</i>	93
<i>c. Peuple, notion délicate à manier ?</i>	95
<i>d. La fonction d'acte du démos : Bordas</i>	96

<b>3. Kratos ou la complicité discrète de l'étymon dans la théorie scolaire .....</b>	<b>98</b>
<i>a. Naturalisation de la situation de pouvoir des citoyens au gouvernement</i>	99
<i>b. Erosion de Kratos : un pouvoir de réputation</i>	100
<i>c. force d'imposition symbolique : Bordas</i>	101
<i>d. Démonstration de l'agôn : angle mort</i>	102
<b>4. Matrice scolaire forgée au contact de l'Assemblée athénienne .....</b>	<b>103</b>
<i>a. Citoyen et décide : deux points de contact</i>	104
<i>b. Les citoyens au gouvernement : imbrication majeure</i>	105
<i>c. Engagement public du peuple : imbrication mineure</i>	106
<i>d. Phénomène politique desserré par rapport à l'Ecclésia</i>	106
<b>II. PARTICIPATION AU POUVOIR : UN CHAMP D'INITIATIVE PEU FORMALISE</b>	<b>109</b>
<b>A. PARTICIPATION : DES OPTIONS CLAIREMENT DIFFERENCIEES .....</b>	<b>110</b>
<b>1. Apports théoriques du pouvoir inégaux en matière de participation .....</b>	<b>112</b>
<i>a. Propriété des citoyens au prisme du droit</i>	113
<i>b. Exercice de la capacité générale</i>	114
<i>c. Le tranchant de la décision</i>	114
<i>d. Absence d'enjeu spécifique à la démocratie : critique</i>	115
<b>2. Participation : un large éventail de fictions au service du pouvoir .....</b>	<b>116</b>
<i>a. Une posture en surplomb</i>	117
<i>b. La gestion mécanique du pouvoir</i>	118
<i>c. La direction acéphale du gouvernement</i>	119
<i>d. La décision, le pouvoir d'imposer</i>	119
<b>3. Forme d'auto-critique de la société moderne à travers une gamme de problèmes soulevés par le modèle athénien de délibération collective .....</b>	<b>121</b>
<i>a. Le débat public athénien en phase avec les préoccupations modernes</i>	123
<i>b. Aux sources de la désaffection des concitoyens d'Aristophane</i>	126
<i>c. La situation délibérative n'est pas une situation égalitaire</i>	130
<i>d. La parole, évidence partagée par tous les citoyens</i>	132

<b>B. UNE EXPLICATION PAR LES GOUVERNANTS OU LES GOUVERNES .....</b>	<b>135</b>
<b>1. Renoncement à une dynamique de pouvoir en action .....</b>	<b>137</b>
<i>a. Mission : assurer la continuité du pouvoir</i>	138
<i>b. Point aveugle : fabrique d'un éthos commun</i>	139
<i>c. Faiblesse d'un script de l'action</i>	139
<b>2. Dynamique ancienne de participation renouvelée sur « l'empowerment » : Bordas</b>	
<b>141</b>	
<i>a. Clarification du choix d'empowerment</i>	142
<i>b. La société dans le circuit des décisions publiques</i>	143
<i>c. La décision, une ambition inachevée</i>	144
<b>3. Difficulté à faire rencontrer les gouvernants et les gouvernés .....</b>	<b>145</b>
<i>a. Interdépendance entre gouvernants et gouvernés absente de la réflexion</i>	146
<i>b. Gel de la question du partage du pouvoir</i>	147
<i>c. Des positions d'acteurs extrêmes</i>	148
<b>C. GOUVERNER SANS DECIDER / DECIDER SANS GOUVERNER : DEUX PROTOTYPES.....</b>	<b>149</b>
<b>1. Gouverner sans décider : Prototype dominant .....</b>	<b>150</b>
<i>a. Un mode d'intervention laissé en suspens</i>	152
<i>b. Rôle impersonnel au niveau suprafonctionnel</i>	153
<i>c. Ethos commun : angle mort</i>	154
<b>2. Décider sans gouverner : un pouvoir explicatif ambigu.....</b>	<b>155</b>
<i>a. Décision, qualification qui rassemble</i>	156
<i>b. Piste de l'autonomie ouverte par Bordas</i>	156
<i>c. Opacité favorable à la qualité de la décision</i>	157
<b>3. Non coïncidence des nœuds problématiques .....</b>	<b>159</b>
<i>a. Absence de construction collective de la norme : Premier prototype</i>	160
<i>b. Spectre de l'arbitraire : Deuxième prototype</i>	161
<i>c. Regard croisé des gouvernants et gouvernés : impasse définitoire</i>	162

<b>III. CITOYENNETE : PENSER LA VIE POLITIQUE A TRAVERS L'ESPRIT D'EGALITE</b>	<b>164</b>
<b>A. IDEAUX DE CITOYENNETE : DEUX TRADITIONS QUI NE SE RECOUPENT PAS .....</b>	<b>165</b>
<b>1. Fictions porteuses d'une référence explicative et d'un objectif universalisant .</b>	<b>167</b>
<i>a. Segments de la réalité dictant la norme de citoyenneté : les notions de citoyen et décision</i>	<i>167</i>
<i>b. La part d'indécidable dans les notions de peuple et de pouvoir</i>	<i>168</i>
<i>c. Dilemme de réalisation surmonté par l'extension de l'égalité</i>	<i>169</i>
<b>2. Universalité politique : exigence d'inclusion pour les deux prototypes .....</b>	<b>170</b>
<i>a. Inclusion : des prétentions concurrentes</i>	<i>171</i>
<i>b. Universalisme de surplomb : Premier prototype</i>	<i>172</i>
<i>c. Universalisme « extensif » : deuxième prototype</i>	<i>173</i>
<b>3. Divergence des buts poursuivis .....</b>	<b>175</b>
<i>a. Egalité des conditions au sein des citoyens</i>	<i>175</i>
<i>b. Impact du public sur la décision en démocratie</i>	<i>176</i>
<i>c. Equivoque des prototypes adossés à un héritage historique</i>	<i>177</i>
<b>B. UNE APPROCHE INTEGREE DE LA CITOYENNETE DEMOCRATIQUE PAR L'EGALITE .....</b>	<b>179</b>
<b>1. Egalité de condition : une question de priorité .....</b>	<b>181</b>
<i>a. Progression d'ensemble du niveau de participation des citoyens</i>	<i>182</i>
<i>b. « L'humanité » dans la sphère d'influence du pouvoir : Bordas</i>	<i>182</i>
<i>c. Dialectique entre égalité politique et égalité sociale : Identité collective</i>	<i>183</i>
<b>2. Limites organisationnelles de la démocratie sur l'application rigoureuse de l'égalité</b>	<b>184</b>
<i>a. Enjeux de participation non négociés par l'égalité</i>	<i>185</i>
<i>b. L'espace public : une entrave ?</i>	<i>186</i>
<i>c. Impossible isonomie sans dynamique de partage</i>	<i>187</i>
<b>3. Citoyenneté démocratique : des apports mitigés.....</b>	<b>188</b>
<i>a. Une posture partagée sur le risque d'uniformité de la participation au pouvoir</i>	<i>189</i>
<i>b. La décision, pouvoir symbolique</i>	<i>190</i>
<i>c. constitution d'un ethos démocratique : faille commune</i>	<i>191</i>

**C. INCOMPLÉTUDE THÉORIQUE : GOUVERNER, AU DELÀ DE L'UNIFORMITÉ, UNE DEMANDE DE SENS  
ORIENTÉE SUR UNE FORME DE LEADERSHIP DÉMOCRATIQUE ..... 193**

**1. Connaissance de la démocratie organisée sur la conduite collective des Athéniens 195**

- a. Partage du pouvoir, mise en équation de l'ordonnement de la cité* 198
- b. Arithmétique politique favorable aux charges par tirage au sort* 199
- c. Compétition électorale pour les charges de direction* 201
- d. Le tirage au sort, clé de voûte de la démocratie* 204
- e. Gouvernement hybride sous l'ascendant de l'Ecclésia* 208

**2. Démocratie : une logique d'énonciation publique ..... 212**

- a. Grammaire politique soumise à l'approbation publique* 214
- b. Une ligne d'affinité avec l'Assemblée des citoyens : mise en scène publique significative pour la démocratie* 214
- c. Forte variabilité de signification de la délibération* 217
- d. Découverte intuitive de la politique dans le débat public* 220
- e. Arbitrage des citoyens par le vote à main levée* 221

**3. Leadership démocratique sous contrôle populaire ..... 223**

- a. Forme de gouvernement moderne : la polyarchie* 224
- b. Escamotage de la fonction de gouvernant* 225
- c. Occultation d'une forme oligarchie managériale dans les débats à l'Ecclésia* 227
- d. Les dirigeants politiques, des acteurs de rationalité finale* 230
- e. Périclès, un leadership démocratique marqué par le charisme* 231

**Synthèse 1ère partie ..... 235**



## 2° PARTIE : CONSTRUCTION DOMINANTE DU PARTAGE DU POUVOIR SELON LE MERITE :

<b>DEFINITION PERICLEENNE DE LA DEMOCRATIE .....</b>	<b>238</b>
<b>I. LE CAPTER PAR LES GUERRES MEDIQUES</b>	<b>241</b>
<b>A. TRIOMPHE DE LA DEMOCRATIE : EXPLOITATION DES VICTOIRES DE MARATHON ET DE SALAMINE</b>	<b>242</b>
<b>1. Horizon de sens pour la démocratie .....</b>	<b>244</b>
<i>a. Un coup à jouer dans la conduite démocratique de la cité athénienne du V° siècle avant J.-C.</i>	<i>247</i>
<i>b. Production du changement en faveur de Salamine</i>	<i>248</i>
<i>c. Athènes, chantre de la démocratie : une conscience acquise par les victoires des guerres Médiques</i>	<i>250</i>
<i>d. Enjeux moraux placés sur la légitime défense des Grecs</i>	<i>252</i>
<b>2. Les deux victoires, une dynamique du danger .....</b>	<b>253</b>
<i>a. ...maîtrisée par la supériorité politique des Grecs</i>	<i>254</i>
<i>b. ...maîtrisée par l'efficacité militaire remarquée des Grecs</i>	<i>255</i>
<i>c. ...médiatisée par la position d'infériorité numérique des Grecs</i>	<i>256</i>
<i>d. ...favorisant le principe fort d'autonomie collective défendu par les Grecs</i>	<i>256</i>
<b>3. Efficacité démocratique sur les temps forts de la solidarité collective .....</b>	<b>258</b>
<i>a. Devoir de défense attaché à la patrie et au régime politique</i>	<i>262</i>
<i>b. Serment de l'éphébie : transposition scolaire de l'idéal civique</i>	<i>264</i>
<i>c. Solidarité instituée des hoplites à Marathon</i>	<i>265</i>
<i>d. Solidarité spontanée des rameurs de Thémistocle à Salamine</i>	<i>267</i>
<b>4. Impossible introduction de nouveaux rapports de pouvoir : Victoire insuffisante de Marathon .....</b>	<b>268</b>
<i>a. Modèle d'influence limité</i>	<i>269</i>
<i>b. Une répartition des rôles défavorable</i>	<i>271</i>
<i>c. Reflet d'une institution bousculée par la spontanéité des rameurs de Salamine</i>	<i>271</i>
<i>d. Temporalité finissante du modèle hoplitique dans les guerres Médiques</i>	<i>273</i>

<b>B. DYNAMIQUE DES CONTRAIRES EXPLOITES SUR L'OPPOSITION RICHES/PAUVRES .....</b>	<b>274</b>
<b>1. Confrontation placée sous le poids de la condition sociale .....</b>	<b>276</b>
a. <i>Le qualificatif pauvre, caution valorisante pour les rameurs, motif de sanction pour les hoplites</i>	277
b. <i>Identité rompue entre le citoyen-soldat et l'hoplite paysan</i>	280
c. <i>La condition sociale au cœur de la problématique des inégalités</i>	281
d. <i>Regard sur un modèle d'opportunité, la chrématistique par l'économie de guerre ou par les affaires : Magnard</i>	282
<b>2. L'équipement militaire, une barrière érigée entre les hoplites et les rameurs de Salamine</b>	<b>283</b>
a. <i>Panoplie de l'hoplite : représentation d'une situation héritée</i>	284
b. <i>Privation matérielle pour les marins : un handicap à compenser</i>	284
c. <i>Les hoplites, forts pour combattre et les rameurs, faibles pour comprendre</i>	285
<b>3. Point de bascule des convictions : l'effort militaire des rameurs dans l'exploit de Salamine .....</b>	<b>285</b>
a. <i>Médiatisation de la menace majeure sur les rameurs</i>	287
b. <i>Egalité des chances pour les rameurs de Salamine</i>	288
c. <i>Force historique repliée sur elle-même à Marathon</i>	288
<b>4. Combinaison défavorable à l'hoplite : séduction esthétique du riche guerrier .</b>	<b>290</b>
a. <i>Représentation esthétique de l'élite guerrière</i>	291
b. <i>Ethos pris dans l'éthique militaire aristocratique</i>	292
c. <i>Part d'ombre dans le jeu des asymétries sociales</i>	293
d. <i>Moteur essentiel des guerres Médiques : Nathan, contre-exemple</i>	294
<b>C. ENJEUX DE LA DEMOCRATIE PLACES SOUS LES EFFORTS DES HEROS DE SALAMINE .....</b>	<b>295</b>
<b>1. l'intelligence de l'exploit collectif des rameurs : pacte de lecture .....</b>	<b>297</b>
a. <i>Evènement mis sous la tutelle spirituelle d'Eschyle et le regard distancié de ses contemporains</i>	301
b. <i>contre-exemple négatif : Xerxès</i>	302
c. <i>Intellect d'une bataille : Thémistocle</i>	304
d. <i>Emergence d'une forme d'intelligence collective produite par l'action collective</i>	306

<b>2. Succès marqué par une idée directrice : patriotisme des rameurs .....</b>	<b>309</b>
a. <i>Détermination supérieure des rameurs, débandade de la flotte perse</i>	310
b. <i>Patriotisme : Courage au service de la cité</i>	311
c. <i>Le péan grec aux accents de la Marseillaise</i>	312
d. <i>Thème de l'éperonnage : la force de l'engagement</i>	315
<b>3. Prise de conscience difficile de l'idée de liberté : Salamine .....</b>	<b>315</b>
a. <i>La peur de perdre la liberté en temps de guerre</i>	316
b. <i>Remise en cause de la démocratie</i>	317
c. <i>Découverte de la liberté par le biais des Suppliantes d'Euripide</i>	318
d. <i>Lutte pour l'autonomie -indépendance collective</i>	319
<b>4. Séduction des rameurs dans l'exploit de Salamine .....</b>	<b>321</b>
a. <i>Rameur, un mot qui s'expose</i>	324
c. <i>La trière, symbole de l'effort collectif</i>	325
d. <i>Influence de la techné des marins de Salamine</i>	326
e. <i>Orientation commune sur l'action méritante des rameurs</i>	327
<b>II. ORGANISER LA CONCURRENCE ENTRE LES CITOYENS SUR UN DOUBLE IMPERATIF : D'EGALITE ET D'AUTONOMIE</b>	<b>329</b>
<b>A. INTERPRETER LES ENJEUX ISONOMIQUES PAR LE MERITE : PARTICIPATION ET DEMOCRATIE</b>	<b>331</b>
<b>1. Echec pour une définition opérationnelle de la démocratie : Choix malaisé du Paragraphe</b>	<b>37 333</b>
a. <i>Deux traditions françaises d'interprétation en désaccord</i>	334
b. <i>Deux interprétations majeures du modèle de justice de la société athénienne</i>	336
c. <i>Choix moral du mérite : entre hypothèse faible et hypothèse forte</i>	338
d. <i>La fiction du mérite : deux manières de penser l'enjeu moral</i>	340
<b>2. Participation : adaptations scolaires plus en phase avec la version de J. De Romilly</b>	<b>341</b>
a. <i>Idéal démocratique compatible avec la valeur du mérite</i>	342
b. <i>Compenser une forme d'égalité passive par l'incitation au mérite</i>	343
c. <i>Justifier les inégalités de participation ?</i>	344
d. <i>Mérite, une invitation à se distinguer</i>	345

<b>3. Démocratie vue par Périclès dans les enjeux scolaires : Choix scolaire du paragraphe 37</b>	
<b>&amp;1.2.3 multiplicité de solutions autour de l'exercice de citoyenneté .....</b>	<b>346</b>
<i>a. Absence de caractéristiques démocratiques structurantes : Paragraphe 37.</i>	346
<i>b. Règles du jeu participatif sur des valeurs non politiques</i>	347
<i>c. Moteur des conduites : les notions de mérite et d'utilité</i>	347
<b>B. UNE MANIÈRE AUGMENTÉE DE VIVRE EN SOCIÉTÉ PAR LES BONNES CONDUITES : DÉMOCRATIE</b>	
<b>348</b>	
<b>1. ...Par des dispositions favorisant l'engagement citoyen .....</b>	<b>349</b>
<i>a. Promotion de l'égalité à travers la différence</i>	349
<i>b. Normes facilitant la communication dans le domaine public</i>	350
<i>c. Attribution d'un rôle essentiel au critère du nombre</i>	355
<b>2. ...Par une dynamique de comportement accessible au public .....</b>	<b>355</b>
<i>a. Forme de codification d'un jeu social très dispersé</i>	356
<i>b. Fort consensus sur deux thèmes majeurs : la règle majoritaire et le comportement civique</i>	359
<i>c. Hypothèses normatives : le comportement civique au centre des attentions scolaires</i>	362
<b>3. ...Par des considérations éthiques au prisme d'une citoyenneté active .....</b>	<b>363</b>
<i>a. Participation, vertu de l'action</i>	364
<i>b. Calcul de maximisation des pratiques civiques : Périclès</i>	365
<i>c. Conduite civique départagée par les normes du mérite et de l'utilité citoyenne</i>	367
<b>C. –TRADUCTION OPERATIONNELLE PAR LE MÉRITE : LES ARRANGEMENTS POSSIBLES EN DÉMOCRATIE</b>	
<b>368</b>	
<b>1. Se mesurer sur un pied d'égalité et se différencier .....</b>	<b>370</b>
<i>a. Mérite, individualisme de principe</i>	373
<i>b. Utilité citoyenne, le souci du commun</i>	374
<i>c. Mérite, ambivalence de sens conservée</i>	375
<i>d. Combinaison entre le mérite et l'utilité citoyenne : un casse-tête scolaire</i>	377
<b>2. Des logiques scolaires poussées au bout dans quatre hypothèses .....</b>	<b>379</b>
<i>a. Dilemme : ne pas renoncer à l'égalité et inscrire le principe de différence</i>	380
<i>b. Désaccord sur les priorités à réaliser dans les modèles</i>	383
<i>c. Arbitrage scolaire entre équité et égalité</i>	384
<i>d. Absence de forme standard de l'idéal démocratique</i>	385

<b>3. Signes d'une forme de citoyenneté plus incitative et plus exigeante .....</b>	<b>387</b>
<i>a. Un modèle de reconnaissance : Magnard</i>	388
<i>b. Un modèle libéral de justice indexé à la compétition</i>	388
<i>c. Mérite : des atouts socialement valorisés</i>	389
<i>d. Contre-exemple égalité synonyme de justice : Hatier</i>	390
<b>III. STIMULER UN SECOND SOUFLE SUR LA RECHERCHE D'UNE CITOYENNETE ACTIVE</b>	<b>391</b>
<b>A. ...GRACE A L'ESPACE PUBLIC, LIEU DE JUSTIFICATION DES PROBLEMES DE LA CITE .....</b>	<b>394</b>
<b>1. Théâtre privilégié de manifestation citoyenne : Athènes .....</b>	<b>395</b>
<i>a. Mise en intrigue du phénomène civique dans trois cités : Marseille -Athènes - Alexandrie</i>	<i>397</i>
<i>b. Représentation commune d'un univers civique dynamique au prisme des lieux de rassemblement</i>	<i>399</i>
<i>c. Formalisation de l'espace public comme catégorie politique</i>	401
<b>2. Mise en scène publique des pouvoirs institutionnels : l'Éclésia et les Panathénées</b>	<b>402</b>
<i>a. Espace public par un imaginaire citoyen sans dissidence</i>	403
<i>b. Les deux temps forts civiques</i>	404
<i>c. Temps festif, temps de la discussion</i>	407
<b>3. Inflexions modernes du droit dans l'engagement civique .....</b>	<b>408</b>
<i>a. Les situations génèrent plus de droit que d'obligations</i>	409
<i>b. Conduite publique guidée par le droit</i>	411
<i>c. Emergence de trois modèles de conduite et d'une brèche</i>	414
<b>B. ...GRACE A LA MISE EN EXERGUE DE L'ACTION POLITIQUE SUR LA MATERIALITE DES LIEUX ..</b>	<b>415</b>
<b>1. Lieux politiques : une référence par le vécu .....</b>	<b>417</b>
<i>a. Pnyx : pratique du débat public</i>	418
<i>b. Agora : deux scénarii distincts</i>	419
<i>c. Dynamique publique accessible de tout à chacun</i>	423
<i>d. Rôle de la parole : Prudence scolaire</i>	424

<b>2. Dynamiques d’insertion sur une multitude de terrains .....</b>	<b>425</b>
a. <i>Médiation par les institutions pérennes : Bordas</i>	428
b. <i>Mode de prendre part en démocratie sur un spectre de pratiques politiques et économiques et religieuse : Hatier, Magnard, Nathan</i>	428
c. <i>Participation par les évènements majeurs de la cité : Belin</i>	429
d. <i>Consensus politique accompagné de consumérisme et d’individualisme : Hachette</i>	430
<b>3. Clé de lecture de l’espace démocratique par les édifices-évènements .....</b>	<b>431</b>
a. <i>Les hauts lieux d’Athènes : Hachette</i>	432
b. <i>Le théâtre, un thème controversé dans ses variations publiques</i>	433
c. <i>La Pnyx et les trois marches de la démocratie</i>	439
d. <i>La Pnyx, valeur montante dans les lieux de la démocratie</i>	442
<b>C. ...GRACE A L’INFLEXION MODERNE DE LA CITOYENNETE ANTIQUE SUR LA MANIERE DE SE GOUVERNER A L’EXEMPLE D’UN LEADER RESPECTE .....</b>	<b>444</b>
<b>1. Inflexion sociale de la citoyenneté : Les Panathénées.....</b>	<b>446</b>
a. <i>Procession : dynamique d’affiliation urbaine</i>	447
b. <i>Habitants d’Athènes, les interprétants de la démocratie</i>	449
c. <i>Citoyenneté politique : un saut d’obstacle</i>	451
d. <i>Perspective montante d’une citoyenneté sociale</i>	454
e. <i>Révélation des acteurs sociaux jusque-là ignorés dans le jeu politique</i>	457
<b>2. Succès politique contesté à travers de l’Acropole .....</b>	<b>460</b>
a. <i>Initiative jugée à l’aune de la conduite de Périclès</i>	461
b. <i>Le financement de la reconstruction de l’Acropole : thème controversé</i>	462
c. <i>La Ligue de Délos, la ligne dure de la politique athénienne</i>	465
d. <i>L’Œuvre politique de Périclès : une guerre d’opinion</i>	468
<b>3. Périclès, envergure d’un président moderne sous contrôle antique.....</b>	<b>469</b>
a. <i>Maillon décisif mais tardif dans l’Apogée d’Athènes</i>	471
b. <i>« L’homme qui murmure à l’oreille de l’Ecclesia »</i>	474
c. <i>Leadership démocratique sur une pierre de touche : l’Oraison funèbre</i>	479
d. <i>Dynamique des contraires entre l’envergure moderne de président et l’idée de responsabilité politique imposée à Périclès</i>	481
<b>Synthèse 2ème partie .....</b>	<b>484</b>

<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>487</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>490</b>
<b>TABLE DES ANNEXES .....</b>	<b>491</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>531</b>
<b>TABLE DES INDEX .....</b>	<b>540</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>546</b>